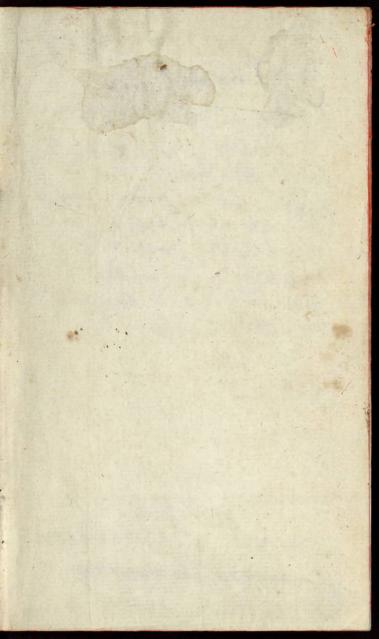




OURS delangun anoieme PRIX De Composition adjugé au citoyen Niestas faure en l'an VII de la République française. Le Conseil d'administration de l'Ecole centrale,



Ge Prix de l'Écule Cientrale off a conserver. prabord les fers de l'Ecola sout admirablement Rapper sus les plats, mais Pramicum - portart les signatures autographes se Le Baron MP icol de Rapsyrouse. d: l'abbé Garré 3: Ollane

DICTIONNAIRE

D E PRXVIII-363 (1)

L'ELOCUTION FRANÇOISE,

CONTENANT

Les principes de Grammaire, Logique, Rhétorique, Versification, Syntaxe, Construction, Synthèse ou Méthode de Composition, Analyse, Prosodie, Prononciation, Orthographe, & généralement les Regles nécessaires pour écrire & parler correctement le François, soit en Prose, soit en Vers;

AVEC

L'EXPOSITION & la solution des difficultés qui peuvent se présenter dans le Langage: le tout appuyé sur des exemples tirés des meilleurs Auteurs.

ONYAJOINT

UNE TABLE raisonnée des matieres, pour faciliter l'usage de ce Dictionnaire, & indiquer au Lecteur les endroits où il peut trouver des détails sur les objets de ses recherches.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près de la rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



PICTIONNAIRE

L'ÉLOCUTION FRANÇOIS

CONTENANT

Les Fernetres de Craminaire, Logique, Rhégorien
Verthanton, Syngare, Confincientos Sanheis
Atteno le de Componicion, Analyse, Pranche
Prononciation, Orthographe, & genéralement
Regles me éleites pour écric. & puler con, et men le françois, foir en Prole , foir en Vers;
men le françois, foir en Prole , foir en Vers;

Textonics of the service of the description of the service of the

ON Y A FOLKY

TOME PREMIER

373-10

A PARTS.

Cher Lace Owner Full nite, the Chicking, tells is in the Daughan

RIZE DOG SH

the Leproduction , o Principe do Ru



A

M A D A M E ***

MADAME;

Q U A N D je commençai le Dictionnaire de l'Élocution Françoise, je me promis de vous le dédier, comme un foible hommage de ma reconnoissance. A qui pourrois-je mieux adresser un Ouvrage sur la Langue Françoise, qu'à l'Auteur du Traité de l'Amitié, de celui des Passions & de plusieurs autres Ouvrages de Morale, où vous avez développé toutes les graces de votre esprit & la sensibilité de votre ame. Citerai-je, MADAME, différents Traités de Physique où vous avez joint

à la profondeur & à l'exactitude des recherches la précision & la pureté du Langage, mérite qui manque à la plûpart des Ouvrages de ce genre? Je m'arrête, je crains déja d'avoir violé la loi que vous m'avez imposée. Je crains que la réunion de tant de sortes de mérite ne vous décele. Je laisse votre modestie se satisfaire aux dépens de ma reconnoissance. Mon seul regret en ce moment, est de ne pouvoir vous montrer par un Ouvrage plus digne de vous être offert, le respect avec lequel je suis;

MADAME,

Owroge for to Larger Françoite, '14' sel' setent

Votre très humble & très
obéisfant serviteur,
DEMANDRE.

oussimpo si d M F TO

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

C E Discours préliminaire ne doit pas être regardé comme indissérent : nous ne l'avons point fait pour relever le mérite de ce Dictionnaire ni pour en faire l'éloge; mais pour montrer l'enchaînement des objets principaux & des dissérents articles qui y sont traités. Il est donc nécessaire de le lire avec attention, si l'on veut prendre une juste idée de l'ouvrage,

& le parcourir avec ordre.

Notre dessein avoit été d'abord de nous étendre sur les principes des Langues en général, & sur les regles particulieres & le génie de la Langue Françoise; mais nous avons fait réslexion, que nous avions rapporté ces principes généraux toutes les sois qu'il en avoit été question dans le cours de l'ouvrage, & que les regles propres à la Langue Françoise se trouvent approfondies & développées dans chaque article d'une maniere beaucoup plus frappante qu'elles ne le seroient dans un discours général. Il faut donc nous borner ici à faire voir la marche de ce Dictionnaire, après que nous aurons rendu compte des raisons qui nous ont engagés à l'entreprendre.

Nous favions qu'il existe un grand nombre de Traités sur la Langue, mais aucun ne

Tome I.

forme un corps d'ouvrage si complet; la plûpart même n'ont pour objet que quelques-unes de ses parties. D'ailleurs les Auteurs ne s'accordent point toujours. Plusieurs, oubliant que le but d'une bonne Grammaire n'est point de corriger la Langue, mais d'examiner les loix, fon état actuel, & de quelle maniere il faut liécrire & la parler, ont fait des systèmes en proposant une infinité de changemens impraticables : ils ressemblent assez à un homme qui voudroit parler à quelqu'un une Langue qu'il n'entend pas, sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend. Plusieurs voulant détruire, d'un seul coup, tout le travail de MM. Girard, Duclos, d'Olivet, Voltairo, &c. ont prétendu réduire le langage à un art pratique qui ne doit s'apprendre que par l'exercice & non par le raisonnement; sans fonger que la méthode est la clef de toutes les sciences & de tous les arts. Les uns n'ont fait que copier servilement leurs prédécesseurs : ils n'ont pas même examiné si leurs définitions étoient exactes ou défectueuses, & ils se sont égarés comme eux. D'autres enfin, auxquels on doit les premieres découvertes, ont préparé la matiere pour ceux qui viendroient après eux; mais ils ont écrit d'une maniere si abstraite, leurs vues sont si subtiles, leurs raisonnemens sont si métaphysiques, qu'il faut déjà des connoissances fort étendues pour les entendre.

Il y a d'ailleurs une infinité d'observations & de remarques précieuses faites par nos plus célebres Ecrivains, & éparses dans leurs ouvrages, dont on peut enrichir la Grammaire & les autres parties de l'Elocution. Ne peut-on pas, en rapprochant la plûpart des meilleurs Auteurs, tirer du choc de leurs diverses opinions de nouvelles lumieres, détruire des erreurs accréditées; & en n'admettant que de bonnes définitions, en s'attachant au caractere constitutif, au génie propre de la Langue, lui donner des principes & des regles sûres; la simpliser, la venger ensin du reproche de bizarrerie qu'on lui fait injustement, & qu'on prétend autoriser en disant que les Gran mairiens mêmes ne peuvent s'accorder entr'eux, ni rien établir de certain?

Nous savions aussi que bien des personnes, très instruites d'ailleurs, & qui ont étudié plufieurs Langues, excepté leur Langue maternelle, se trouvent souvent embarrassées sur certaines regles de syntaxe ou de construction, & qu'il échappe quelquefois à leur plume éloquente des fautes sensibles contre la Langue. La plûpart de ces personnes n'ont pas le courage de revenir sur leurs pas & de se livrer à une étude qu'elles regardent comme seche, aride, contraire au feu du génie; elles n'ont pas le courage d'imiter M. de Voltaire & plufieurs autres grands Ecrivains, qui n'ont pas dédaigné de se livrer à ce pénible travail, & de faire dans beaucoup d'occasions des notes & des observations très judicieuses, que nous avons recueillies avec le plus grand soin, & dont nous avons enrichi la plûpart de nos articles.

Quant aux traités sur la Rhétorique, nous trouvions qu'ils n'étoient pas assez appuyés par les principes de la Logique. Chose si essentielle, que nous avons vu plusieurs hommes fort éclairés faire faire à leurs enfants leur Il. gique avant leur Rhétorique.

Pour ce qui regarde la Poésse, on verra, par l'exposé sommaire que nous en faisons dans ce discours, combien cer article est étendu; nous l'avons enrichi de mille observations tirées des Poètes les plus célebres, & qui ne se trouvent dans aucun des traités de verlification

publiés jusqu'à présent.

Nous ne pouvions donc manquer de nous rendre utiles, en réunissant sous un seul point de vue tout ce qui a paru de solide sur l'Elocution Françoise. Ceux qui voudront en faire une étude suivie, le pourront entreprendre avec fuccès; & ceux qui ne voudront que consulter au besoin, lorsqu'ils auront quelques doutes à éclaircir ou quelques difficultés à lever, trouveront dans notre Dictionnaire une commodité qu'aucun autre ouvrage ne peut leur préfenter.

On fentira, au simple exposé de ce traité d'Elocution, combien il est utile & instructif; & la forme que nous lui avons donnée fait déjà connoître combien il est agréable & commode, puisqu'elle présente sur-le-champ l'objet qu'on peut desirer, & qu'elle épargne l'ennui inséparable de la lecture suivie d'un ouvrage didactique. Nous avons eu soin, d'un

nous avons enrichi la plupare de nos

autre côté, de semer le plus de sleurs qu'il nous a été possible sur les épines de la partie Grammaticale, par l'agrément des exemples que nous avons tâché de rendre par-tout aussi inté-

ressants que justes.

La Table étendue & raisonnée que nous avons placée à la fin, est un surcroît de commodité & de facilité. Elle indique l'article & la page où telle difficulté est levée. On ne sera pas surpris, si pour le même objet on est renvoyé à différents articles; on sait qu'un même mot a des acceptions différentes, suivant différentes sonctions dans le discours.

Mais il est tems d'entrer dans le détail de ce Dictionnaire. Nous nous arrêterons un peu sur les articles importants, & nous passerons rapidement sur le reste. Il y en a même une infinité que nous ne ferons qu'indiquer! Il sussit

de tenir les branches principales.

Si le lecteur rencontre, en lisant ce discours préliminaire ou les articles du Dictionnaire, quelques termes qu'il n'entende pas, tels que fubjectif, objectif, terminatif, &c. il les cherchera dans l'ouvrage ou à la table raisonnée à leur rang alphabétique, & il en trouvera l'explication.

ÉLOCUTION.

C'est par cet article qu'on doit commencer; c'est lui qui présente le sil qui doit guider le lecteur: c'est lui d'ailleurs qui donne sa dénomination à tout l'ouvrage. On y fait voir que l'Elocution ou la manière de s'exprimer, soit

verbalement, soit par écrit, a deux branches principales, l'Eloquence & la Poésie; mais qu'elles sont sondées sur la Gammaire qui est le principe de toute élocution. En esset pour bien parler & bien écrire, il faut, avant tout, le faire avec méthode, correction, élégance & pureté. Ainsi ce Dictionnaire embrasse plusieurs objets liés entr'eux, la Grammaire, la Logique, l'E-loquence, & la Poésie.

DELAGRAMMAIRE.

Des observations sur les Langues en général, & en particulier sur la Langue Françoise, sur les différents objets de la Grammaire, sur l'importance de cette étude, sur l'utilité d'une bonne méthode, conduisent naturellement à l'article Mots, qui est l'objet unique & général des Grammaires; puisque tout s'y réduit aux mots prononcés, aux mots écrits, aux mots construits.

Mots.

Cet article, qui comprend les parties d'oraifon, est le plus important; c'est de lui que tout dérive : on sent combien il est essentiel de prendre d'abord une juste idée des mots qui composent une Lange, avant que d'entrer dans le dérail de ce qui les concerne chacun en particulier.

Il y a deux choses à distinguer dans les mots en général; les sons & le sens. Les premiers sont ou prononcés ou écrits; on verra ce qui les regarde aux articles Prononciation & Orthographe. Le sens des mots est développé dans l'article qui porte ce nom. Les mots étant la représentation de nos idées, nous les divisons en plusieurs classes, dont la différence porte sur celle de nos idées. Nous les faisons naître de la nature même des idées, & paroître suivant le besoin que les hommes en ont eu à mesure que leurs idées se sont étendues.

La premiere classe comprend les Noms; la feconde les Verbes; la troisieme les Participes; la quatrieme les Pronoms; la cinquieme les Articles; la sixieme les Prépositions; la feptieme les Adverbes; la huitieme les Conjonctions; & la neuvieme les Interjections.

Voilà les différentes fortes de mots, qui se trouvent dans la Langue Françoise. L'ordre dans lequel on les range dans le discours se

yerra à l'article Construction.

Plusieurs de ces mots soussirent des variations selon les occasions convenables: ces variations s'appellent accidents. C'est au mot Syntaxe, qu'on traite cet objet; mais on le trouvera développé d'une maniere plus détaillée dans les articles respectifs des dissérentes parties d'oraison.

On pourroit encore diviser les mots en synonymes; en homonymes; en tropes; en mots vieux; mots bas; mots grossiers; mots extraordinaires; mots poétiques; mots consacrés; mots familiers; mots naïfs, nobles, plaisants; mots harmonieux.

Nous avons traité les articles synonymes, homonymes, tropes, mots poétiques au mot

Licences poétiques. Quant aux autres, nous avons renvoyé à l'usage du monde, & à la lecture des bons Ecrivains. Cependant n'ayant jamais perdu de vue, que le principal objet de cet ouvrage étoit l'Elocution, nous avons remarqué dans toutes les occasions ceux qui étoient du style noble, ceux qui étoient du style familier, &c.

Noms (premiere partie d'oraison).

On voit dans cet article combien d'autres mots pourroient être rangés dans la classe des noms; quelles sont les dissérentes acceptions du mot nom, & ensin sa division en substantif & en adjectif. Mais avant que d'aller plus loin, nous croyons que c'est ici le lieu de parler des déclinaisons.

Déclinaison.

Dans quelque Langue que ce soit, la déclinaison ne peut avoir lieu que pour les noms, soit substantifs, soit adjectifs. Bien plus, pour que ces noms aient une déclinaison, il ne suffit pas que chacun d'eux puisse se prêter à des terminaisons, à des chûtes différentes; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet, un autre but que le nombre & le genre; il faut qu'elles servent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phrase, entre un sujet & un verbe, entre un verbe & un objet, ou un terme entre une préposition & un nom, &c.

C'est d'après ces principes, que nous exami-

nons si la Langue Françoise a des déclinaisons. Nous pesons les raisons des Grammairiens qui veulent en admettre, & les raisons de ceux qui s'élevent contre; le lecteur pourra prononcer. Cet article sert plus que tout autre à faire connoître le vrai caractere & le génie de notre

Langue.

Quoique nous ayions traité des genres & des nombres, tant des substantifs que des adjectifs dans leur Article, cependant nous confeillons à ceux qui voudront lire cet ouvrage méthodiquement, de jetter un coup d'œil sur les articles Genre & Nombre (Syntaxe), avant que de lire ce qui regarde les substantifs & les adjectifs. Ils verront dans le premier l'origine des genres; leur division en genre masculin & en genre féminin; & ce qu'on entend par genre douteux & genre épicène. Dans le fecond nous expliquons les noms de nombre, en les divisant en noms de nombre substantifs, & en noms de nombre adjectifs; lesquels ont encore des subdivisions: nous examinons ensuite ce qu'on entend par nombre dans les mots, soit dans les noms, foit dans les verbes. Revenons à la divi fion du nom.

Noms substantifs.

Nous faisons voir dans cet article d'abord l'origine de la dénomination du terme sub-stantif; quelles notions la plûpart des Grammairiens ont attachées à ce mot; combien elles sont fausses: nous venons ensuite à sa vraie définition. Tout cela est développé par des

exemples & des applications fentibles. Enfin après avoir distribué les substantifs en dissérentes classes, formées par les dissérences qui se trouvent entre les objets que ces substantifs représentent, nous examinons le genre que chacun des substantifs exige suivant leurs significations. Nous observons leurs variations grammaricales & orthographiques par rapport aux nombres; nous avons rapporté plusieurs notes

de M. de Voltaire sur ce dernier objet.

Quant à la construction que les noms substantifs demandent dans une phrase, on la trouvera traitée à chacun des mots qui peuvent se construire avec eux; comme adjectifs, articles, adverbes, &c. parceque le substantifétant la partie principale d'une phrase, tout le reste ne s'y trouvant que pour servir à développer & circonstancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'est plutôt aux autres mots à subir les loix de construction qu'aux substantifs. En parlant du nom substantif, il est à propos de dire un mot du verbe substantif.

Verbe substantif.

Après l'avoir défini, nous considérons ses véritables fonctions, sa différence d'avec les verbes adjectifs; comment il n'est pas toujours verbe substantif; quand est-ce qu'il est verbe auxiliaire; quelles sont ses regles particulieres lorsqu'il est joint au pronom ce; regles que nous examinons encore & d'une maniere plus détaillée à l'article Pronoms: ensin quels sont

les autres verbes qu'on pourroit ranger dans la classe du verbe substantif. Passons à la seconde division des noms.

Adjectifs.

Nous commençons par définir le mot adjectife en général; nous distinguons des verbes adjectifs & des noms adjectifs. Qu'entend on par verbes adjectifs? En combien de classes les divise-t-on? Quelle est leur dissérence d'avec le verbe substantis? Après avoir satisfait à toutes ces questions nous reprenons les noms adjectifs, & nous développons leurs rapports & leurs dissérences avec les substantifs & avec l'adverbe: nous cherchons ensuite combien il y a de sortes d'adjectifs, & nous en trouvons autant qu'il y a dans les choses de manieres d'être, de qualités réelles ou possibles, & de rapports que notre esprit y peut appercevoir ou imaginer.

De-l'à naît la division des adjectifs en adjectifs métaphysiques, physiques, nominaux, verbaux,

numéraux, possessifs, & pronominaux.

Viennent ensuite les regles de l'adjectifavec le substantif, relativement au genre, au nombre & au rang que l'un doit avoir sur l'autre: on y fait voir quels sont les mots qui peuvent les séparer; les rapports singuliers de l'adjectif avec l'article. Nous n'omettons pas non plus les raisons qui forcent souvent d'employer les adjectifs, de maniere qu'ils semblent perdre leur caractère pour aller se consondre dans la soule ou des substantifs ou des adverbes; ni comment

les adjectifs exprimant des qualités qui peuvent se mesurer & se comparer, ont eu besoin des dégrés de comparaison. Nous examinons aussi les adjectifs rapprochés les uns des autres; & nous finissons par faire remarquer quels sont les adjectifs qui s'appliquent également aux personnes & aux choses, & quels sont ceux au contraire qui ne se disent que des choses. On trouvera là dessus des observations très intéressantes de M. l'Abbé d'Olivet, sur Racine, & de M. de Voltaire sur Corneille.

Dégrés de comparaison.

Nous faisons voir pourquoi non seulement les adjectifs, mais encore les adverbes admetrent les degrés de comparaison; combien il y a de degrés de comparaison; & quels sont les adjectifs & les adverbes qui en sont susceptibles. Nous parcourons par ordre ces différents degrés, & nous n'omettons rien de ce qui les concerne. La plus grande difficulté, c'est lorsque le fecond terme de la comparaison n'est pas exprimé; M. d'Olivet & M. de Voltaire relevent à ce sajet quelques fautes dans Racine & dans Corneille.

Verbe (seconde partie d'Oraison).

Les noms marquent l'objet de nos idées ; les verbes, les conjonctions, les adverbes & les inrerjections expriment la forme de ces mêmes idées; ils servent à les peindre & à les unir. Nous analysons la nature du verbe, pour trouver sûrement quelle est la forme qu'il donne à nos idées.

Les différentes significations que les hommes, naturellement portés à abréger leurs expressions, ont renfermées dans le verbe, nous donnent lieu de faire une division des verbes en verbes adjectifs, en verbes neutres, en verbes actifs, passifs, restéchis & réciproques.

Les différences dans les terminaisons des verbes, pour mieux désigner celui ou ceux qui sont le sujet de la proposition, ont exigé l'arti-

cle Personnes.

Le rapport au tems, à l'égard duquel le verbe affirme, a amené l'article Tems des verbes.

L'article Modes expose les inflexions auxquelles on a assujetti le verbe, pour marquer se l'affirmation est absolue, indéterminée, conditionnelle & dépendante, désirée ou commandée; de-là les articles Indicatif, Impératif, Subjonctif & Insinitif.

Les verbes, considérés selon la formation de leurs tems, nombre, personnes & modes, forment différentes classes ou différentes con-

jugaifons dont nous allons parler.

Tons ceux qui se prêtent exactement à toutes les variations d'une conjugation s'appellent Réguliers.

Ceux qui s'écartent des regles communes se

nomment Irréguliers.

Ceux qui ne prennent pas certaines personnes ou certains tems s'appellent Défectifs.

Ceux qu'on n'emploie jamais qu'à la troisie-

me personne du singulier s'appellent Imper-

Sonnels.

Ceux enfin qui outre leur propre signification servent comme de secours aux autres

verbes s'appellent Auxiliaires.

Toutes ces subdivisions forment autant d'articles auxquels nous renvoyons le lecteur; mais nous dirons ici un mot de nos articles Conjugaison & Irréguliers.

Conjugation.

On entend par conjugation l'arrangement fuivi de toutes les terminations d'un verbe, selon les voix, les modes, les tems, les nom-

bres & les personnes.

On entend aussi par le mot conjugaison un cadre, un modele, sur lequel un grand nombre de verbes semblables se modifient. C'est dans ce dernier sens que nous formons quatre conjugaisons, ou quatre cadres principaux, sur lesquels les verbes se conjuguent; & un modele pour la conjugaison des verbes passiss

Nous avons mis à la tête les verbes auxiliaires, parcequ'ils entrent dans tous les tems com-

posés des autres verbes.

Cet article est très important en général, mais

fur-tout pour l'orthographe.

Nous avons donné, à la fin, des regles pour la formation des tems, en distinguant les tems simples d'avec les tems composés.

Verbes irréguliers.

On trouvera dans cet article une liste de tous les verbes irréguliers; où l'on renvoie à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaison.

Comme nous avons remarqué que les difficultés de notre Langue, foit pour la Syntaxe des verbes avec leur régime, foit pour leur fignification, regardent fur tout les verbes irréguliers, qui font plus sujets à varier, moins connus & d'un usage plus rare que les autres, nous avons cherché dans les sources de l'étymologie & de l'analogie la véritable origine de ces verbes; ce qui nous a mis à portée de donner une idée juste de leur signification précise.

Participes (troisieme partie d'oraison).

Après avoir montré les rapports des participes avec l'adjectif & avec le verbe, nous les avons divifés en participe présent & participe passé, en établissant les regles auxquelles ils sont astreints. Nous nous sommes étendus davantage sur le participe passé qui est sujer à beaucoup plus de difficultés que l'autre. Nous l'avons considéré sous deux points de vue, ou comme actif ou comme passif; & nous avons établi les loix qu'il subit lorsqu'il est actif, & celles qui le concernent lorsqu'il est passif.

Il n'y a peut-être point de partie d'oraison qui offre tant de difficultés que le participe. On ne sait trop quand sa terminaison doit varier ou ne doit pas varier; les personnes les plus instruites sur la Langue sont souvent embarras-

sées. Il y a plusieurs points sur lesquels les Grammairiens sont partagés; nous en avons rapporté un entr'autres avec la décision de M. de Voltaire. On verra à la fin de cet article comment sont terminés tous les participes des verbes, & de quelle maniere ils forment leurs féminins.

Au reste ce qui regarde les participes n'est traité ici qu'en général; on trouvera au mot construction beaucoup plus de détail. Comme on pourroit confondre le gérondif avec le participe présent, nous avertissons le lecteur de les rapprocher, & de s'assurer de leur différence.

Pronoms (quatrieme partie d'oraison).

Nous avons remonté à l'origine des pronoms; aux raitons qu'on a eues ou qu'on a dû avoir, de les introduire dans les Langues, & après avoir rendu leur définition plus sensible par des exemples, nous marquons l'emploi & le service du pronom; comment il tient à la nature du substantif, à celle de l'adjectif, & comment il est toujours neutre quand il sert à rappeller l'idée d'un adjectif.

Nous divisons ensuite les pronoms en différentes classes, suivant les différentes manieres

dont ils représentent.

Ceux qui rappellent à l'esprit l'idée des perfonnes seulement, se nomment Personnels.

Nous appellons relatifs ceux qui servant également à rappeller les idées des choses ou des personnes, exigent pour expliquer & dé-terminer leur étendue, que les noms on pronoms auxquels ils se rapportent les précedent presque toujours. Nous montrons comment ces relatifs servent encore à lier les phrases entre elles.

Ceux qui servent à désigner, à spécifier, à montrer pour ainsi dire au doigt, & à mettre sous les yeux la chose à laquelle il se rapportent, s'appellent démonstratifs.

Ceux, au contraire, qui ne désignent rien de déterminé, qui indiquent simplement les choses ou les personnes en général, s'appellent in-

définis.

Voilà les quatre fortes de pronoms que nous examinons fuccessivement, en fixant à l'égard de chacune les regles qui leur conviennent pour les genres, les nombres, les fonctions & la

fyntaxe.

Nous n'avons point mis au nombre des pronoms ce que la plûpart des Grammairiens appellent pronoms possessifs, nous les avons rangés dans la classe des adjectifs. On en trouvera les raisons dans l'ouvrage, & nous les répétons ici parceque c'est un point essentiel. Ce n'est point par l'étymologie, ni par les périphrases qui peuvent remplacer un mot, qu'il faut le considérer pour voir dans quelle classe il faut le ranger; ce n'est point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir; mais seulement par la maniere dont il exprime cet objet, par les rapports qu'il nous y découvre, par le jour fous lequel il le présente, par les qualités dont il l'enrichit, & les couleurs, les traits qu'il lui prête, si j'ose m'exprimer ainsi. Tome I.

Nous examinons les pronoms personnels en commun, nous posons les regles générales qui les concernent, & nous voyons ensuite quel est l'usage de chacun d'eux pris en particulier. Nous suivons la même méthode pour les autres classes de pronoms, & par-tout nous appuyons nos raisonnemens des remarques de M.l'Abbé d'Olivet, de M. de Voltaire, &c. & des décisions de l'Académie dans ses observations sur Vaugelas.

Dans la derniere classe des Pronoms, on trouvera des remarques sur plusieurs expressions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms, & que nous avons cependant laissées dans cette classe; parceque le Lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires, les cherchera peut-être plutôt à

cet article qu'ailleurs.

Articles (cinquieme partie d'oraison).

Si l'on doit juger de l'importance d'un objet par les peines qu'un grand nombre de personnes capables, se sont données pour le définir & le développer, & par le peu de succès de la plûpart de ceux qui l'ont entrepris; l'article est, sans contredit, la partie d'oraison la plus importante de la Langue Françoise.

Nous merrons fous les yeux du Lecteur les définitions qu'en ont données les Grammairiens les plus célébres; le Pere Buffier, M. Restaut, la Grammaire générale & raisonnée de Port-Royal, MM. Duclos, d'Olivet, Fromant, Richelet , Dumarfais , Girard , &c. Ils ne

sont point d'accord. Nous avons discuté leurs définitions l'une après l'autre; nous avons écarté celles qui nous ont paru défectueuses, & nous avons développé les plus exactes.

Nous nous sommes attachés dans tout le cours de cet ouvrage, comme nous l'avons déja observé, à donner d'abord une idée juste de la chose que nous avions à traiter; persuadés que, dès qu'on est parvenu à établir une définition exacte, quelque difficiles que les détails paroissent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureusement qu'une attention soutenue.

Après avoir établi la vraie définition de l'article, il nous a été facile de détruire cette foule innombrable d'articles dont M. Restaut nous a accablés. Nous avons pourtant fait plusieurs observations préliminaires, pour ne laisser aucun doute au Lecteur; ensuite nous sommes revenus au feul article que nous ayons cru pouvoir admettre, & nous en avons développé la nature & fixé l'usage.

On trouvera à la fin une liste de plusieurs verbes qui exigent immédiatement après eux leur objectif, sans article & sans préposi-

tion.

Prépositions (sixieme partie d'oraison).

Nous nous sommes attachés non-seulement à donner au Lecteur une idée juste des mots qui composent la Langue, mais encore à le préserver des fausses idées qu'il pourroit en prendre; c'est pourquoi nous lui avons exposé

les définitions de la plus saine partie des Grammairiens, & nous l'avons mis à portée de prononcer. De tous les Grammairiens, nous ne voyons que M. Dumarfais qui ait donné une idée juste, claire & précise des prépositions. Nous l'avons adoptée, en nous permettant quelques réflexions sur d'autres pensées de M. Dumarfais, relatives aux prépositions. Nous sommes entrés ensuire dans le détail.

En considérant les prépositions, quant au matériel, nous en avons fait deux classes, Prépositions simples & Prépositions composées; puis nous avons parcouru avec M. l'Abbé Girard toutes les especes de rapports que les

prépositions peuvent exprimer.

On verra quelles sont celles qui étant suivies de plusieurs compléments se répetent à chacun d'eux, & quelles sont celles qui ne

se répetent pas.

Nous examinons enfin; 1°. la place qu'exigent les prépositions; 2°. la propriété qu'elles ont d'admettre, d'exiger ou de rejetter l'article avant leur complément; 3°. le droit que quelques - unes d'entr'elles ont de régir d'autres prépositions en certains cas, & 4°. comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

Il y a sur ce dernier article plusieurs observa-tions très intéressantes de M. l'Abbé d'Oliver

& de M. de Voltaire.

Adverbes (septieme partie d'oraison).

Après quelques détails préliminaires nous venons à la définition de l'adverbe. La matiere est délicate & subrile. Cette désinition n'est pas plus aisée à saissir que celle de l'article aussi les Grammairiens n'ont-ils pas éré plus heureux. Presque tous l'ont manquée, excepté M. l'Abbé Girard; encore avons nous été obligés, pour le faire entendre, de discuter sa définition avec un certain détail. La nature de l'adverbe étant bien examinée, nous avons passée à ses dissérentes divisions.

On pourroit diviser l'adverbe en considerant son origine étymologique & sa formation; mais nous faisons voir les inconvénients qui s'y rencontrent, & la nécessité d'adopter une division qui ait rapport aux dissérentes manieres dont il modisse, & qui donne lieu dans le détail de remarquer ce qu'il y a d'intéres-

fant pour la construction & le régime.

Nous formons neuf classes d'adverbes, que nous parcourons l'une après l'autre, en faisant remarquer ceux qui font susceptibles de degrés de comparaison; ceux qui fervent à en modifier d'autres; la place que chacun d'eux exige dans la construction; ceux qui prennent l'article; ceux qui prennent des prépositions; les nuances légeres qui distinguent ceux qui semblent être analogues entr'eux; & nous donnons une infinité d'observations relatives aux dissérents styles, au goût & à la justesse des expressions.

biij

³ Il y a un grand nombre d'expressions adverbiales, quant à la signification, mais composées de différents mots; nous n'avons pas cru devoir les placer parmi les adverbes, mais nous avons donné une liste des plus usitées, dans l'ordre des especes d'adverbes parmi lesquelles les Grammairiens les comptent ordinairement.

On a dit un mot des adverbes réunis, & de ceux qui avec leur régime servent souvent d'objectifs ou de terminatifs aux verbes; & l'on finit par cette question importante: à quels traits peut-on connoître quand ces expressions qu'on trouve tantôt parmi les adverbes, tantôt parmi les prépositions? On tâche de résoudre la question.

Conjonctions (huitieme partie d'oraifon).

Dans un discours suivi nous avons non-seulement à exprimer différents rapports entre les mots; mais aussi entre les phrases ou les jugemens. Les mots propres à marquer ces liaisons, ces rapports de phrase, sont les conjonctions.

Après avoir développé ce principe & rapporté les autres mots qui font l'office de conjonctions, nous venons à la division des conjonctions. Nous les distinguons en simples & en composées; puis nous en faisons douze classes que nous parcourons l'une après l'autre. Nous définissons chaque conjonction en particulier, nous marquons celles qui sont de plusieurs classes, les places qu'elles occupent dans

le discours, les modes qu'elles affectent; les disférences presque imperceptibles qui se trouvent entre les conjonctions d'une même classe; & les cas où le même mot est tantôt conjonction & tantôt adverbe. L'union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres se trouve traitée à la fin, ainsi que la construction du que conjonctif avec la particule de. Il y a sur ce que conjonctif une note de M. de Voltaire qui vient à l'appui. Nous avons multiplié partout les exemples, pour ne laisser aucun doute au Lecteur.

Interjections on particules interjectives (neuvieme partie d'oraifon).

Les interjections servant, comme on l'a remarqué à l'article Mots, à exprimer les mouvemens particuliers de l'ame, on les considere ici suivant ces dissérents mouvemens; & d'abord on les divise en particules interjectives & en particules discursives. Ces deux branches principales donnent chacune plusieurs subdivisions qui sont examinées chacune en particulier, en marquant leurs dissérentes loix pour la construction.

Comme les particules affertives pas, point, plus, ne, & la particule précursive que, préfentent plus de difficultés, & causent souvent plus d'embarras que les points les plus importants de la Langue, on trouvera à leur égard plus de détails, & plusieurs observations de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

Voilà les neuf sortes de mots ou parties

d'oraison dont la Langue est composée, & à l'examen desquels les Grammaires se bornent. Mais l'Elocution va plus loin : elle cherche à rendre le langage intelligible, à bannir les idées vagues, & à faisir le sens des expressions figurées. C'est pourquoi nous allons parler des synonymes, des homonymes & des tropes.

Synonymes.

Il n'y a peut -être pas deux mots dans la Langue, qu'il soit indifférent d'employer l'un pour l'autre. La distinction des synonymes est donc bien essentielle pour la pureté du langage. On verra dans cet article comment l'idée commune ou générale attachée aux mots a donné naissance aux synonymes; mais comment l'idée particuliere les dissérencie. Après avoir cité un exemple tiré de M. de Voltaire & quelques autres de M. l'Abbé Girard, nous renvoyons à l'excellent livre de ce dernier, intitulé: Synonymes François.

Homonymes.

Les homonymes sont une source d'équivoques; il est donc très important de les éviter. Nous en distinguons de plusieurs sortes; ceux qui regardent l'écriture ou l'orthographe; ceux qui regardent le son ou la prononciation, ensin ceux qui regardent, tout-à-la sois, & la prononciation & l'orthographe.

Tropes.

On voit dans cet article l'origine des tropes, leur usage, l'agrément & la variété qu'ils jettent dans le discours. Nous y avons joint le sens déterminé, le sens indéterminé; le sens absolu, le sens relatif; le sens collectif, le sens distributif, &c. le sens propre, le sens figuré; & enfin le sens par extension, observé par M. d'Alembert; parceque nous avons cru qu'il étoir de notre sujet d'expliquer tous les sens dans lesquels un même mot peut être pris. Bien plus, nous avons pensé qu'il seroit à propos de marquer les fautes qu'on doit éviter relativement au sens des mots; c'est ce qui est traité au mot Barbarisme, où nous faisons voir qu'on peut pécher contre la Langue; 1º. en disant un mot qui n'est point du Dictionnaire de la Langue; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage.

Nous rapportons à la fin de l'article une note de M. de Voltaire, dans laquelle il distingue deux sortes de barbarismes, celui des mots &

celui des phrases.

Comme nous avons supposé, en parlant de l'orthographe & de la prononciation, que le Lecteur connoît déja les principaux sons de la Langue, & l'usage ordinaire de nos caracteres alphabétiques; il est nécessaire, avant que d'entamer ces matieres, de faire précéder ce qui regarde l'alphabet.

Alphabet.

On trouve dans cet article tous les caracteres qui entrent dans notre Langue, avec la nouvelle méthode de nommer les lettres; méthode beaucoup plus analogue à leurs fonctions que l'ancienne, & qui abrégeroit beaucoup les peines & les difficultés des enfans pour apprendre à lire.

Nous divisons les lettres en voix simples & en articulations, en lettres majuscules & en lettres minuscules; en caracteres romains & en ca-

racteres italiques.

Nous parlons ensuite des différents systèmes des Auteurs, pour rendre notre alphabet parfait; & nous exposons les avantages & les inconvéniens qu'ils présentent.

Orthographe.

Après avoir rapporté quelle a dû être l'origine de l'écriture, on fair des observations générales sur les caracteres alphabétiques; sur le retranchement de certaines lettres, dont la prononciation s'éteint dans celles des lettres voisines; sur la liaison des idées; sur les repos & les inflexions de la voix: toutes choses qu'il a fallu marquer dans l'écriture, & qui font la matiere des articles Elision, Cédille, Ponctuation, Apostille, Points d'omission, Guillemets, &c. De tous ces articles nous ne parlerons ici que de la ponctuation & des accents, qui sont les deux principales bran-

PRÉLIMINAIRE. xxvij

ches; les autres n'étant que des ramifications

qui y tiennent.

Les observations générales sur les caracteres alphabétiques renvoient aux articles Voyelles, Consonnes, & Diphtongues, où l'ortho-

graphe est traitée en détail.

Nous prévenons le Lecteur que nous avons été obligés, en parlant de l'orthographe, de toucher fouvent à ce qui regarde la prononciation; parceque ces deux traités, quoique différents, ont cependant bien des relations entr'eux, de maniere qu'il est impossible de parler de l'un de ces objets, sans dire bien des choses qui appartiennent nécessairement à l'autre.

Quelques réflexions sur les difficultés de l'orthographe en elle-même, nous amenent à celles qui naissent des différends qui partagent les Auteurs sur cette matiere: les uns suivent l'orthographe ancienne, les autres la moderne. Sans prétendre terminer leurs disputes, nous nous contentons de jetter un coup d'œil sur les raisons qui les divisent, & nous établissons à cet égard les principes que nous suivons.

Voyelles.

On verra comment la Langue Françoise qui n'a que six voyelles a cependant plus de dixhuit voix simples dont nous donnons une table; ensuite nous examinons de combien de façons dissérentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture, & l'est en esset

selon l'usage. Pour cela nous considerons chacune de ces voix en particulier : nous marquons celles qui s'écrivent & ne se prononcent pas, celles au contraire qui se prononcent & ne s'écrivent point; les cas où elles exigent dans la composition le redoublement des confonnes, & les cas où elles ne l'exigent pas; les accents qui leur conviennent felon les occasions; les mots qui, semblables quant aux fons dont ils font composés, s'écrivent cependant différemment, parcequ'ils ont différentes fignifications, ou qu'ils sont de différents nombres. Il seroit long & inutile d'indiquer ici toutes les observations que contient cet arricle. En réfutant les regles de plusieurs Grammairiens, qui nous ont paru fautives, nous avons tâché d'en établir de claires & de sûres. Dans bien des cas particuliers nous nous fommes aidés de la connoissance que l'on a de la maniere dont les mots se composent souvent les uns des autres. Nous avons confulté aussi l'é. tymologie & l'analogie; mais l'usage ne domine nulle part avec tant d'empire que dans cette partie. Les exceptions sont considérables; c'est pourquoi nous avons mis beaucoup de détails & d'exemples.

Diphtongues.

Nous avons eu grand soin de fixer le nombre des diphtongues, parceque c'est un point fort important pour la prononciation & pour la versification. On verra combien nous en avons distingué de sortes.

PRÉLIMINAIRE. xxix

Confonnes.

Nous développons la maniere dont se forment les sons, & comment ils se modifient; ce qui fait voir l'usage & la dissérence des voyelles & des consonnes. Nous établissons le nombre des consonnes; nous passons ensuite à leur division; puis nous les reprenons l'une après l'autre, & nous exposons ce qui concerne leur orthographe; détails tout aussi importants que ceux que l'on trouve au mot Voyelles.

Ponctuation.

On verra dans cet article la nécessité de la ponctuation, pour les repos de la voix, &

pour le sens du discours.

Les différents degrés d'union entre les parties du discours produisent, dans le parler, des pauses plus ou moins longues & à différentes distances les unes des autres. Ces diverses fortes de repos ont exigé autant de signes : delà sont venus la virgule & le point, ou la virgule ponctuée, les deux points, le point, l'alinea, &c.

Avant que de passer à chacun de ces articles, nous faisons sentir en général combien la ponctuation est essentielle. Sans elle, que de mots pourroient se rapporter à la phrase qui les précéde ou à celle qui les suit! Quelle dissérence alors pour le sens! C'est par l'omission des points & des virgules nécessaires, qu'il s'est trouvé tant de dissicultés insurmontables dans

le texte de l'Ecriture Sainte, dans l'énonciation des anciennes Loix, des Arrêts & des Contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

Il est bien étonnant que la ponctuation, malgré tant d'utilité, ait été connue si tard, & qu'il n'y ait point encore de regles bien certaines sur ce point important. Nous sinissons par avertir le Lecteur que cet objet est intimement lié avec l'article Construction, puisque la ponctuation sert à marquer les dissérents rapports des idées entr'elles, & ceux des mots construits.

Tels sont les principaux articles qui traitent des mots écrits: Voyons maintenant ceux qui concernent les mots prononcés. Comme la prononciation & l'orthographe ont beaucoup de rapport l'une à l'autre, il y aura quelques objets qui leur feront communs.

Prosodie.

C'est la partie de la Grammaire qui énseigne la prononciation; qui marque les accents, les syllabes longues & breves. Les regles qui concernent ces dissérents objets sont traitées aux mots Prononciation, Accents, Quantité, dont nous allons dire quelque chose, & auxquels on est déja préparé par les articles Voyelles, Consonnes, &c.

Prononciation.

Nous faisons d'abord quelques réflexions sur les rapports de la prononciation & de l'ortho-

graphe; puis nous entrons en matiere, & nous commençons par une table des fons que nous appellons propres à nos caracteres alphabétiques. Nous les fuivons felon l'ordre des lettres auxquelles ils font plus particulierement affectés. Pour les indiquer, nous joignons à chacun de ces caracteres un mot connu où le fon dont il s'agit fe trouve tel que nous l'entendons. Pour les confonnes nous les joignons à un e muet, comme à la voyelle la plus foible, celle par conféquent qui laisse à l'oreille plus d'attention pour la confonne, puisque c'est celle qui en demande moins pour elle-même.

Nous ajoutons une table des fons composés

que forment les diphtongues.

Nous entrons après cela dans le détail en suivant l'ordre des caracteres alphabétiques, & non pas celui de ces deux tables; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre représente en telle occasion tel son & tel autre ailleurs, que de se rappeller en ordre & à propos, que tel son s'exprime ici par tel caractere, & là par tel autre.

On verra dans cet article les caracteres, les sons qui y sont attachés, les regles d'orthographe & de prononciation, rapprochés les uns des autres, & réunis sous un seul point de vue, après les avoir étudiés séparément aux articles Alphabet, Voyelles, Consonnes, Diphtongues

& Orthographe.

Accents.

Cet article comprend l'accent musical, l'ac-

cent imprimé, l'accent prosodique ou grammatical, & l'accent oratoire. Ce dernier regarde la déclamation qui appartient à l'éloquence. Nous en parlerons plus bas, lorsque nous rendrons compte de cette partie de l'Elocution.

L'accent imprimé se divise en accent grave, aigu & circonslexe; nous marquons son usage & ses sonctions. Nous traitons ensuite de l'accent prosodique ou grammatical; & après avoir établi en quoi il consiste, nous examinons sur quelle syllabe il saut élever ou baisser la voix; & pour cela nous considerons les monosyllabes masculins & séminins, les dissyllabes masculins & séminins; ensin les trissyllabes masculins & séminins, &c.

Quantité.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave, & par conséquent plus long; d'autres sont plus breves, parcequ'elles sont plus aiguës. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précedent, & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, sont qu'on est obligé de moins appuyer sur les voyelles précédentes. La même distérence se trouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les Langues, parcequ'ils dépendent des fons primitifs & de la nature des organes. Il y a donc des fyllabes qui doivent être prononcées plus lentement ou plus brievement

PRÉLIMINAIRE. xxxiij

que les autres. Nous les avons divisées en syllabes longues & en syllabes breves Nous savons qu'il y a encore des nuances entre les longues & les breves; mais nous nous contentons à cet égard de donner les principes & d'indiquer la voie: persuadés que ceux qui ont les organes délicats & justes, n'ont pas besoin qu'on leur anatomise tous les sons; les autres trouveront encore que nous en disons trop.

On sent combien cet article est interressant pour la bonne prononciation & pour la versi-

fication.

Syllabes. Wash Lings 1996

Après avoir dit dans les articles précédents tout ce qui concerne les caracteres & les sons de notre Langue, chacun en particulier, nous les rapprochons dans celui-ci, & nous les considerons combinés les uns avec les autres, &

formant des syllabes.

Suivent des observations sur l'intervalle qui sépare une syllabe d'une autre dans le même mot; sur ce qu'une syllabe peut être formée par une voyelle seule, par une voix seule, mais représentée par plusieurs lettres, par une diphtongue propre, par une consonne à la tête de ces voyelles ou à leur suite, ou même par plusieurs consonnes dont les articulations se réunissent sur la même voyelle ou diphtongue. D'où naît la distinction en syllabes articulées & non articulées; en simples & composées; ensin en syllabes d'usage & syllabes physiques. Cette distinction développée, Tome I.

nous entrons dans le détail, en remarquant que le plus souvent les Poètes ne font attention qu'aux syllabes d'usage: nous disons le plus fouvent, parcequ'il est une infinité de mots, qui selon l'usage ne devroient compter qu'une diphtongue, & par conséquent qu'une syllabe, & dans lesquels cependant les Poètes en comptent deux. Par exemple, le mot pafsion est de deux syllabes selon l'usage, pas-sion; & il est de trois en poésie, pas-si-on. On a eu soin de distinguer les principaux d'entre ces mots, parceque les jeunes Poètes ont souvent à cet égard des doutes qu'il leur est difficile de lever.

Syntaxe. I il is Syntaxe.

Voilà les mots bien examinés quant au sens, quant à l'orthographe, & quant à la prononciation; voyons la forme sous laquelle ils doivent paroître dans le discours. C'est ce que nous avons annoncé à la fin de l'article mot, en parlant des variations auxquelles les mots sont sujets dans le discours, & que nous avons nommées accidents.

Nous marquons d'abord la différence qu'il y a entre la syntaxe & la construction; nous exposons ensuite quels sont les accidents, les variations des différentes sortes de mots qui y font soumis; mais nous ne parlons dans cet article que de ceux qui font susceptibles des terminaisons propres à leur espece; ce seroit nous répéter inutilement que de rapporter les regles qui fixent les lettres ou les syllabes que chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ses variations; nous en avons parlé dans leurs articles respectifs.

Le mot Syntaxe rassemble sous les yeux du Lecteur les principales parties d'oraison, & montre les regles générales qu'elles subifsent les unes relativement aux autres, quant à l'objet qu'il traite. On y voit comment le substantif assujettit à ses loix les adjectifs, les pronoms, l'article & les participes; les regles & les exceptions y font marquées. On y trouve les rapports du verbe avec le subjectif ou nominatif; quel mode exige tel tour de phrase, & l'usage des conjonctifs & des prépositions. On finit par développer les principes qui concerment les participes, & que nous avons annoncés plus haut.

Construction.

C'est ici le centre où se réunissent toutes les regles de la Grammaire; c'est ici où chaque mot arrive avec le sens qui lui est attaché & l'extérieur qui lui convient, & se range à la place qui lui est affignée, pour représenter nos idées ou la forme de nos idées.

Nous distinguons deux sortes de constructions, la construction grammaticale & la construction figurée. L'objet de la Grammaire ne nous permet guere de parler que de la premiere dans cet article, la seconde étant plus du ressort de l'Eloquence.

Après quelques observations sur la maniere de marquer les objets de nos idées, leurs rapports, leurs liaisons entr'elles, les résultats des comparaisons faites entre plusieurs termes, nous trouvons qu'il y avoit mille moyens pour y parvenir; & nous en remarquons trois principaux, que les Langues employent selon seur génie particulier & seur premiere institution.

Sans décider de la supériorité de l'un de ces trois moyens, nous passons à notre Lan-gue, & nous développons sa construction grammaticale, en marquant l'ordre que l'usage primitif & général exige entre les mots pour faire saissir les différents rapports qui se

trouvent entr'eux dans notre pensée.

Pour cela nous examinons d'abord quelle est la premiere chose nécessaire pour rendre une penfée; ensuite nous étendons cette même pensée, en la considerant sous différents rapports, en la modifiant de diverses manieres; ensorte que nous y faisons entrer toutes les parties d'oraison l'une après l'autre & chacune à son rang. Nous expliquons les noms que nous donnons aux différents mots suivant leurs fonctions dans la phrase. On verra combien ces noms font applicables au vrai sens des mots.

Nous expliquons ce que c'est que la phrase simple, la composée, l'explicite, l'implicite, la phrase détachée, la périodique, la phrase principale, & la phrase subordonnée.

Nous distinguons encore les phrases en expositives, impératives, interrogatives; & tous ces détails sont développés par des exemples.

PRÉLIMINAIRE. xxxvij

On ne fauroit croire combien il en résulte de netteté & de précision pour l'esprit, & combien cela peut contribuer à la justesse du raisonnement.

Les principes que nous avons établis dans la construction grammaticale, ne paroissent pas toujours exactement suivis dans le discours. L'ordre de l'analyse y est assez souvent interrompu; les mots y occupent quelquesois une place & y prennent une forme, qui ne semblent pas leur convenir suivant les loix primitives de la Langue. Ces irrégularités apparentes sont traitées à l'article Construction sigurée, où s'on fait voir quels secours elles prêtent aux dissérents styles & à l'harmonie. Les articles Ellipse, Pléonasme, Syllepse, Hyperbate, Héllenisme & Inversion, en développent la nature & les droits, qui sont fondés sur l'usage & sur le hongoût

l'usage & sur le bon goût.

Plusieurs de ces figures de diction nous ont servi à lever de grandes difficultés dans bien des occasions; nous avons trouvé plus d'une sois que ce qui avoit paru, même à des Grammairiens célebres, une faute considerable contre la Langue, n'étoit autre chose qu'une figure de diction. Il est donc bien important de connoitre en quoi consiste la construction figurée, son origine, les écarts que l'usage & le bon goût lui permettent, & les avantages qu'elle procure au style. On verra, en lisant les morceaux que nous venons de citer, & l'article Solécisme, quelle différence il y a entre des fautes réelles & ces irrégularités apparties.

rentes; on trouvera aussi au mot Gallicisme sieurs constructions autorisées par l'usage, quoiqu'elles paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire.

Mais le Lecteur s'apperçoit déjà fans doute que nous allons quitter les épines de la Grammaire, pour passer aux objets de l'Eloquence. La Grammaire nous a donné des regles pour parler correctement; la Rhétorique va nous en donner pour bien dire.

Rhétorique.

Nous montrons d'abord l'utilité de la Rhétorique, ensuite nous la divisons en trois parties principales, l'invention, la disposition & l'Elocution. Nous déterminons l'objet de chacune de ces parties, sur quelque sujet que l'Orateur ait à s'exercer. Nous réduisons les différents genres de causes ou hypothèses, à trois sortes; la judiciaire, la délibérative & la démonstrative. Après avoir dit un mot de la thèse ou question générale, nous faisons voir son rapport avec les hypothèses ou questions particulieres.

En reprenant les trois parties principales de la Rhétorique l'une après l'autre, nous les détaillons chacune à leur article. Ce traité est appuyé sur les principes de la Logique; avantage qui manque à la plûpart des autres Rhétoriques. En général dans toutes les parties de ce Dictionnaire on a toujours suivi cette méthode; on n'a point fait un pas sans être guidé

PRÉLIMINAIRE. xxxix

par les regles du raisonnement; & l'on s'est appliqué à jetter par-tout des notions Philosophiques qui pussent porter, dans l'esprit, des connoissances utiles. On fait combien il est essentiel de s'accourumer de bonne heure à penser, & combien cela influe sur la maniere dont on verra & dont on jugera dans tout le reste de la vie. Nous invitons le Lecteur de lire sur tout avec attention l'article Méthode.

Invention.

L'invention nous donne les trois moyens de persuader; les preuves, les mœurs & les passions.

Preuves.

Cet article présente la définition que les Orateurs, & sur tout Cicéron ont donnée; nous exposons en même-tems celle des Logiciens, & nous les comparons l'une à l'autre pour passer ensuite à la source des preuves.

Source des preuves.

On les puise dans la nature du fait & dans ses circonstances; qui sont le tems, le lieu, la personne, la cause, la fin, la maniere, les titres, les témoins, &c. tout cela est rendu sensible par différents exemples. Nous finissons par indiquer ce qu'on appelle ordinairement lieux communs, dont on compte quatorze, la définition, l'énumération des parties, &c. objets qui sont tous discutés à leurs articles respectifs.

Mais on sent bien qu'il y a du choix dans ces preuves; c'est ce que nous faisons voir dans l'article suivant.

Choix des preuves ou arguments.

Nous examinons pour le choix des preuves les caracteres qu'elles doivent avoir; nous considerons, dans un article à part, la forme sous laquelle il est plus important qu'elles paroissent: de là les différents raisonnemens Ils sont tous développés dans des exemples choiss & les plus frappans que nous avons pu trouver. Les articles les plus importants tels que Syllogisme, Anthimême, Dilemme, &c. ont chacun un traité à part.

Maurs.

Les mœurs sont la seconde division de l'invention, & on en distingue de deux sortes; mœurs réelles, & mœurs oratoires. Nous rapportons quelques endroits des discours des plus célebres Orateurs, où elles brillent le plus; & nous indiquons pour ceux qui savent le larin le fameux discouts de Sinon dans le 2. Livre de l'Enéide. Nous examinons, en finissant, les mœurs qui conviennent aux dissérents âges.

Passions.

Qu'entend-on par passions? Où prennentelles leur source? Quel est leur esset? Quelle

place occupent-elles dans le discours? Voilà ce que nous confiderons dans cet article, qui fair la troisieme division de l'invention. Nous ne donnons point d'exemples des passions, nous nous contentons de renvoyer aux écrits des Bourdaloue, des Bossuet, des Flechier, des Massillon, &c. Le Lecteur trouvera encore bien des choses qui regardent les passions aux mots Figures de Rhétorique, Style, Amplification.

Il ne fussit pas d'avoir trouvé les moyens de persuader, d'avoir conçu les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs ou des Lecteurs ; c'est ce qui est expliqué à l'article où l'on traite de la disposition, qui est la seconde partie de la Rhéto-

rique.

Disposition.

Il sussit de distinguer dans cet article la distribution du discours pour l'éloquence de la chaire, & la distribution pour l'éloquence du Barreau; & de renvoyer, pour les différentes parties du discours qui y sont énoncées, aux mots où elles sont traitées chacune en particulier.

Discours.

Après avoir expliqué ce qu'on entend par discours; ce que ce mot signifie dans le sens le plus strict, & ce qu'on comprend sous cette dénomination générique, nous montrons l'ob-

jet de chaque espece de discours.

Ce qui concerne la division du sujet qu'on entreprend de traiter, se voit au mot distribution; mais comme cet article nous a paru très important, nous avons eu recours à la Logique, qui seule connoît du raisonnement, & nous avons invoqué sa méthode.

Méthode.

La méthode est la clef des Sciences & des Arts. C'est elle qui met de l'ordre dans nos idées, & qui nous conduit comme par la main de connoissances en connoissances. Elle écarte les faux jugemens, applanit les difficultés, décompose les propositions trop compliquées, & nous découvre ainsi les vérités les plus cachées. Sans la méthode on ne peut faire aucun progrès; on marche au hazard, on s'égare, & l'on fait beaucoup de chemin sans faire un pas vers le but.

On distingue deux sortes de méthodes, l'analyse & la synthèse dont nous avons fait deux arricles.

Non contents d'avoir montré dans l'article Analyse, l'usage & les avantages de cette méthode, nous avons appliqué ses regles à un discours de Massillon; pour faire voir comment on peut développer la génération des idées, comment on peut suivre un raisonnement dans toutes ses parties, &c. les articles Genre (Rhétorique) & Espece sont aussi très utiles pour cet objet. On y expose l'ordre &

l'enchaînement des idées; comment on monte par degrés de l'idée la plus particuliere à la plus générale, & comment on descend de la

plus générale à la plus particuliere.

Ayant indiqué les fources pour trouver les moyens de persuader, & l'ordre dans lequel on doit ranger ces moyens, il s'agit maintenant d'énoncer chaque chose selon sa nature, son importance, ou sa dignité; la Grammaire a donné des regles pour le faire correctement; nous montrons à l'article Style comment on doit s'exprimer relativement à la qualité du sujet qu'on traite.

Style.

Le style est une façon de s'exprimer qui porte un caractere émané, tant de la qualité de l'ouvrage, que du goût personnel de l'Auteur. Nous examinons d'où résulte ce caractere; combien on distingue de sortes de styles; quels sont les Auteurs où l'on peut trouver de parsaits modeles pour les dissérents styles. Nous considerons ensuite cet objet sous un point de vue général; nous nous arrêtons sur toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir à rendre le style parsait : sans omettre les convenances qu'il faut garder par rapport à la personne qui parle, par rapport aux circonstances, par rapport à la maniere de parler.

Nous marquons le lieu des passions, les tons & les nuances dissérentes qu'emploient la mémoire, l'esprit, la raison, le sentiment & l'i-

magination; quand est-ce qu'il faut consulter le nombre & l'harmonie, ou avoir recours aux

figures & aux images.

On distingue encore d'autres sortes de styles, l'attique, le laconique, l'oratoire, l'académique; enfin le style prosaïque, & le style

poétique.

C'est au goût à indiquer le style qui convient à tel ou tel sujet; mais le goût se forme par les préceptes & par les exemples, & s'accoutume à discerner le bon d'avec le mauvais; on voir par-là quelle est l'union intime & nécessaire de l'art & du goût.

Gout.

Nous n'avons pu le définir qu'en partie, parcequ'il est un objet mixte, composé d'une qualité de l'esprit, & d'un sentiment du cœur, & que ce qui tient au sentiment ne peut se définir. Nous faisons voir en quoi consiste cette qualité de l'esprit, & comment on peut la persectionner, de maniere qu'elle saissse du premier coup d'œil le point de beauté qui convient à chaque sujet. Ce qui nous a portés, (puisque la beauté est son objet) à examiner ce qu'on entend par beauté dans les ouvrages de littérature. Ce n'est qu'avec un goût exquis & fortissé par les principes de la Rhétorique, qu'on peut acquérir l'art de toucher & de persuader, & être vraiment éloquent.

ÉLOQUENCE.

L'éloquence seule connoît les ressorts qui peuvent nous ébranler, nous émouvoir; toutes nos passions sont dans ses mains, elle les irrite & les appaise à son gré. Nous rapportons dans cet article un morceau de Racine dans Britannicus, qui fait mieux sentir ce que c'est que l'éloquence, que tout ce que nous pourrions en dire. Les articles dont nous allons parler présentent ce qui appartient à ces expressions vives, à ces traits enflammés que l'éloquence jette dans nos ames, & à ce ton noble & élevé qui lui convient.

Figures de Rhétorique.

Nous faisons voir l'origine des figures; nous les divisons ensuite en figures de mots & en figures de pensées.

Les figures de pensées forment trois classes. La premiere, des figures les plus convenables

à la preuve.

La seconde, des figures propres aux passions. La troisieme, des figures d'ornement. Chaque figure est renvoyée à son article.

L'amplification est aussi un des principaux

moyens de l'éloquence.

Amplification.

Nous montrons en quoi consiste l'amplisication; comment elle fert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, à exciter les passions, &c. enfin comment elle embrasse tous les lieux communs de la Rhétorique.

Déclamation.

On expose dans ce traité combien il y a de sortes de déclamations; en quoi elles consistent; mais on y fait voir qu'il n'est gueres possible d'établir des regles à cet égard : Les regles défendent, disoit le célebre Baron, de porter les bras au-dessus de la tête, mais si la passion les y porte, ils seront bien.

Cependant, au mot accent oratoire, nous avons analysé pour ainsi dire la déclamation d'un beau morceau tiré de l'Athalie de Racine, & nous avons marqué les tons de la prononciation familiere, & les tons de la prononciation

Soutenue.

Nombre oratoire.

Après avoir défini en général le mot nombre, nous l'appliquons au discours; ce qui nous donne lieu d'examiner, l'espace des phrases, leurs chûtes, leur mouvement & le rhithme.

Ces espaces sont terminés par des repos, dont on doit distinguer trois sortes; les repos des objets, les repos de l'esprit & les repos de l'oreille.

Nous examinous l'étendue que le bon goût assigne à ces espaces; & nous rapportons des exemples à imiter, & des exemples vicieux.

Nous traitons ensuite des qualités qui con-

PRÉLIMINAIRE. xlvij

viennent aux chûtes, au mouvement & au rhithme.

Nous avons puisé la plûpart de nos observations dans le cours des Belles-Lettres, & dans l'ouvrage sur la construction oratoire de M. l'Abbé le Batteux; nous ne pouvions sui-

vre un guide plus estimé.

Tous les objets dont nous venons de parler sont communs à l'Eloquence & à la Poésie. Il n'est point de figures qu'on ne puisse employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux styles. Les charmes du style élevé, le nombre, la cadence & l'harmonie leur appartiennent à tous deux; seulement tout cela est d'un usage plus fréquent & plus hardi dans la Poésie que dans la Prose. On a prétendu que l'inversion formoit le caractere distinctif du vers, & par conséquent du style poétique; mais cette prétention a été bien détruite par plusieurs Ecrivains célebres, & entr'autres par celui que nous venons de citer; le Lecteur en pourra juger par l'article Inversion & par l'article Vers.

Inversion.

Il y a trois ordres auxquels il faut faire attention quand on considere une Langue; l'ordre des pensées, l'ordre des expressions, & l'ordre de la Langue par opposition à d'autres Langues auxquelles on la compare. D'après cette distinction, nous établissons entre les mots trois arrangements différents. 1°. L'ordre Grammatical, relativement aux rapports réci-

proques que les mots ont entr'eux, quand on les considere comme régis ou régissants. 2°. L'ordre Métaphysique, en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets, à leur convenance, à leur génération. 3°. L'ordre Oratoire, relativement au but

de celui qui parle.

Nous montrons ensuite pourquoi la Langue Françoise se prête difficilement à l'ordre oratoire; en rapportant cependant plusieurs exemples tirés des plus célebres Ecrivains, entre les mains desquels elle s'est pliée sans sécarter de l'ordre oratoire, sinon dans les phrafes, du moins dans les périodes & dans la marche des raisonnemens. Après avoir observé les avantages des inversions, nous finissons par marquer celles que la Prose & la Poésie admettent également; & en même-tems celles que l'autre rejette.

Passons maintenant à la derniere branche de

l'Elocution Françoise, qui est la Poésse.

PoésiE.

On distingue trois sortes de Poésie, celle des choses, celle des idées & des sentimens, & celle du style. Nous les examinons sommairement, en renvoyant au surplus aux articles Style, Eloquence, Harmonie, pour passer à ce qui regarde la Poésie, quant à la versification, qui na pour objet que le méchanisme des vers.

Versification.

Avant que de parler de la structure & de l'arrangement des vers, il étoit à propos d'examiner pourquoi les Poètes de tous les pays ne sont pas assujettis à des regles communes, quoiqu'ils peignent tous un même objet qui est la belle nature, quoique cet objet se présente par tout avec les mêmes attributs, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original. Après plusieurs observations à cet égard, nous montrons les principes généraux communs à toutes les Langues, & les regles particulieres à chacune; par exemple, le nombre des syllabes, la césure & la rime sont propres aux vers Francois. Structure du vers.

Comme la structure du vers exige l'observation de toutes les loix impofées aux Poètes pour le nombre, la qualité & l'arrangement des syllabes qui le composent, nous avons été obligés, pour déterminer le nombre des syllabes dans un vers, de distinguer dans cet article combien de fortes de vers nous avons.

Les qualités requifes dans les syllabes varient selon qu'elles sont à la fin ou dans le corps du vers : on trouvera tout ce qui regarde le premier cas à l'article Rime, & tout ce qui regarde le second à l'arricle Hiatus.

Arrangement des vers.

L'arrangement des vers ou l'ordré dans le-Tome I.

quel ils se suivent, varie en autant de saçons qu'on peut se proposer de différents mélanges de vers entr'eux; soit relativement aux rimes, soit en ne considérant que le nombre des syllabes, soit par rapport à l'un & à l'autre de ces deux points de vue : c'est ce que nous examinons.

Comme chaque espece de Poëme a des regles particulieres de versification & de style, nous n'avons pu nous dispenser de dire quelque chose de chacun de ces Poëmes en particulier.

Nous nous étendons moins sur les grands Poëmes que sur les petits; ce qui pourra d'abord paroître singulier: mais ceux-ci n'ayant que peu de détails, nous pouvions entreprendre de les donner; ceux là au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages, nous avons dû nous contenter d'y renvoyer les Lecteurs, & présenter seulement une notion générale, ou, si l'on veut, leur définition, avec les principales qualités que doit avoir leur style. Ces différents Poëmes, grands ou petits, font l'Epopée, la Tragédie, la Comédie, l'Opéra, l'Églogue, l'Elégie, la Satyre, le Poëme didactique, l'Epithalame, l'Epître, la Fable, l'Acrostiche & les pieces en vers libres; on les trouvera tous à leurs articles particuliers.

Nous avons en François plusieurs sortes de pieces de vers, composées de strophes ou stances, sur lesquelles nous avons jugé à propos de donner quelques détails. Nous disons peu de choses de celles qui ne sont plus

en usage. Nous n'en aurions pas même parlé, si nous n'avions pensé que l'on a toujours une sorte de satisfaction à prendre une connoissance générale de ce qui flattoit nos peres, lors même que notre goût ne s'accorde pas avec le leur. Nous nous étendons un peu plus sur les Poëmes qui sont encore à présent en quelque réputation. On peut voir tous ces différents Poëmes en stances aux articles, Sonnet, Bouts rimés, Rondeau, Triolet, Chant royal, Balade, Lai & Vire-Lai, Madrigal, Epigramme, Ode, Chanson, Cantates.

Les stances dont ils sont composés ont sourni la matiere d'un traité particulier; où après avoir expliqué ce qu'on entend par stances, nous les avons divisées en stances régulieres & stances irrégulieres, & nous avons établi les

regles que suivent les unes & les autres.

Rime.

Après avoir établi ce que c'est que la rime, on examine si c'est une source de beautés ou de désauts dans les vers. Nous rapportons les disférentes opinions sur ce point, en renvoyant au surplus à la Poétique de M. de Voltaire, où l'on a recueilli tout ce que ce grand Maître a dit d'excellent sur cette matiere.

Nous passons aux regles générales de la rime; puis nous parlons de la rime masculine, & de la rime séminine, qui peuvent être riches ou simplement suffisantes. On verra ce qui constitue la rime riche & la rime suffisante.

Viennent après cela les regles pour la rime

masculine, & pour la rime féminine.

Nous finissons cet article par dire un mot des rimes qui ne se trouvent plus que dans nos vieux Poètes, & qu'on appelle pour cela rimes vieilles. Ce sont la Kirielle, la Batelée, la Fraternisée, la Senée, la Brisée, l'Emperiere, l'Annexée, l'Enchaînée, l'Equivoque, la Couronnée.

Césure.

Nous commençons par faire sentir combien la césure, ou ce repos qui coupe le vers en deux parties dont chacune s'appelle hémistiche, contribue à la cadence & à l'harmonie des vers François. Nous disons ensuite dans quelles sortes de vers la césure a lieu. Nous observons sur quelle syllabe doit porter la césure, & quelles sont les regles & les exceptions à cet égard. Nous entrons dans le détail des différentes sortes de mots que le repos peut séparer, en marquant les fautes dans lesquelles plusieurs Poètes sont tombés, & nous rapportons quelques observations de M. de Voltaire.

Licences Poétiques.

Nous allons finir ce tableau général par l'article Licences Poétiques. On y trouve ce qu'on appelle communément mots Poétiques; & nous y traitons de quelques autres licences rélatives à l'orthographe ou à la conftruction, & dont on n'use qu'en Poésie. Nous ne parlons pas

feulement des licences permises, nous rapportons aussi celles qui sont regardées comme vicieuses. Cela nous donne lieu de faire plusieurs observations utiles sur le style; observations que nous appuyons des remarques de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

TEL EST LE PLAN simple, que nous avons cru devoir suivre dans ce Dictionnaire de l'Elocution Françoise. Il nous a paru le plus propre à venger notre Langue des reproches injustes qu'on lui a faits souvent, faute d'en connoître assez les principes & les loix. La Langue Françoise n'est ni plus difficile, ni plus bizarre que les autres; elle n'a ni plus de regles, ni plus d'exceptions. Il sembleroit même que c'est de toutes les Langues vivantes, celle qui s'accommoderoit davantage au caractere des différens peuples, comme le génie François sem-ble être le plus propre à sympathiser avec toutes les autres Nations. L'empressement que la plûpart des Etrangers témoignent à approndre notre Langue; les progrès rapides qu'ils y font avec un peu d'étude, me confirment dans mon opinion : ses tours sont aisés à saisir, ils n'ont rien d'aussi embarrassant, d'aussi con fus que ceux de la plûpart des autres Langues vivantes; les mots qu'elle emploie, ne sont ni durs ni barbares; il n'y a point d'organe qui ne s'y prête sans peine.

C'est pour en faciliter encore plus l'étude, que nous avons composé cet ouvrage. Nous avons tâché d'y résoudre toutes les difficultés qui peuvent s'y rencontrer; & nous nous sommes appliqués en même temps à montrer tous les ornemens, toute la richesse & la pompe dont elle peut être parce; ensorte que si elle a quelques épines, ces épines sont cachées fous les fleurs. Nous l'avons prise depuis les premieres phrases informes que bégaie l'enfant qui vient de naître, ou l'Etranger qui commence à l'apprendre, & nous l'avons suivie dans sa marche, jusqu'aux plus sublimes dis-cours des Bossuet & des Racine.

Le Lecteur s'appercevra aisément, que la Langue Françoise qui paroît si belle, si noble, si élevée dans la bouche de ces hommes éloquens, n'en a pas plus d'art ni plus de difficultés; c'est la même simplicité dans sa construction, le même enchaînement dans ses mots; la différence ne vient que du choix heureux de ces derniers, & de l'emploi sage qu'ils savoient en faire.

Fin du Discours Préliminaire.

mon opinion : fee routs font sides à faille.

Coh goursen to cor enrore pins l'émide

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 1, ligne 3, a, lifez à.

14, ligne 36, frerer, lifez frere.

18, ligne 26, fétides, lifez fétide.

23, ligne 41, é, lisez e. 33, ligne 17, d's, lisez de s.

68, ligne 18, pouvoit, lifez pouvoir. 134, ligne 6, à ôtez à.

169 , ligne 9 , l'idé evoifine , lifez l'idée voifine.

203, ligne 28, veut, lifez on veut.

253 , ligne 38 , a , lifez la.

325 , ligne 22 , prescrire , lifex peut prescrire.

382 , ligne 30 , effacez une langue.

384, ligne 4, ah, life, ah!

388 , ligne 11 , aies , lifez haies.

389 , ligne 34 , imperatif , lifez imparfait. 391 , ligne 32 , finit foit , lifez finit , foit.

392 , ligne 14 , justifierout , lifez justifie tout.

407, ligne 13, indidus, lifex individus.

453 , ligne 9 , d , lifez c.

476 , ligne 6 , fur grandeur , lifez fur la grandeur.

485 , ligne 25 , m'admie , lifez m'admire.

488 , ligne 26 , en nivré , lifez ennivré.

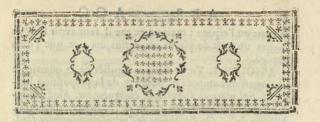
ERRATA.

TOMEII

Page 52, ligne 40, opéras, lifez opéra.

50, ligne 15, une langue, supprimez une langue.
ligne suiv. de l'écrire & la parler. lifez d'écrire & de parler.
93, ligne 39, passion, lisez passions.
98, ligne 33, l'assimation, lisez l'assimations.
148, ligne 4, fai, lisez fait.
152, ligne 30, la, lisez fait.
152, ligne 21, nom, lisez le nom.
245, ligne 22, voyelle, lisez voyelles.
346, ligne 23, rions, lisez ryons ou rions.
353, ligne 35, adjectif, lisez adjectifs.
360, ligne 40, trouveront, lisez trouverent.
419, ligne 36, sans l, lisez là.
469, ligne 36, sans l, lisez la.
471, ligne 9, en Italie lisez ensin.
500, ligne 39, l'hémistich, lisez l'hémistiche.
540, ligne 37, couvé, lisez coupé.

And , light and an never, life, comived.



DICTIONNAIRE

DE

L'ÉLOCUTION FRANÇOISE.

A

A PREMIERE lettre de l'alphabet : voyez Alphabet.

A est aussi la troisieme personne du verbe auxiliaire
avoir : voyez Conjugaison. A marqué d'un accent

grave est préposition : voyez Prépositions.

ABATTRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de battre & de la préposition latine ab, qui marque abduction, éloignement d'un lieu: ainsi abattre signise renverser quelque chose du lieu où elle se trouvoit; terrasser, jetter à bas. Ils se battirent long-tems avec un égal avantage, celui-ci l'emporta ensin, & abattit son ennemi. Cette sevre l'a bien abattu; cette mortification a abattu un peu son orgueil. Son cheval s'est abattu, & l'a blessé dangereusement. Comme actif abattre se conjugue sur battre, & comme réciproque il suit les lois des verbes réciproques: voyez Battre: voyez Réciproque.

ABLATIF. C'est le sixieme cas des Latins : voyez Dé-

CLINAISON.

ABRÉVIATION. Ecrire par abréviation, c'est retrancher quelques lettres dans certains mots, pour épargnes. Tome I.



le tems ou l'espace; mais en ce cas il faut avoir soin de mettre un trait de plume au-dessus du mot que l'on a

abrégé.

ABSOUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison composé de foudre & de la préposition latine ab, qui marque abduction, éloignement. Ainsi absoudre signifie éloigner quelqu'un de . . . délier , dégager , délivrer de . . . On l'a absous de l'accusation intentée sauffement contre lui , c'est-à-dire , on l'a éloigné , délivré , délié de l'accusation. Une accusation est un lien qui enchaîne la liberté ou la réputation d'un citoyen.

Il se prend très souvent dans un sens absolu, les indices étoient très violents; on a eu bien de la peine à l'absoudre, Le Prêtre ordinaire n'a pas pu l'absolutre, il a fal-

lu qu'il allat au grand Pénitencier.

Ce verbe est plus usité dans ses tems composés que dans ses tems simples, excepté le présent de l'infinitis.

INDICATIF. Présent; j'absous, tu absous, il absout; nous absolvens, vous absolvez, ils absolvent. Imparsait; j'absolvois, &c. Futur; j'absolvoirai, &c. Conditionel présent; j'absolvoirai, &c.

IMPÉRATIF; absous, qu'il absolve.

Subjonctif. Présent; que j'absolve, &c.

PARTICIPE. Présent, indéclinable; absolvant. Partic. passé; absous, absoute. Absoute se prend substantivement pour dire l'absolution générale qu'un Prêtre donne

au peuple le jeudi Saint au matin.

ACCENT. L'accent est le degré d'élévation de voix qu'on donne à chaque syllabe en la prononçant: chaque syllabe demande en effet un ton qui lui soit propre; delà les inflexions de voix qui sont nécessaires dans toute prononciation.

On distingue cinq sortes d'accents; le musical, le national, l'imprimé, le prosodique & l'oratoire. Tous consistent à élever ou baisser la voix, mais suivant des

rapports & des regles différentes.

1°. L'accent musical subordonne l'abaissement & l'élévation de la voix à des intervalles certains, & qui sont tellement mesurés, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les loix de la Musique: nous n'en parlons pas ici.

2°. L'accent national embrasse, dans le sens vulgaire, tout ce qui a rapport à la prononciation, & conséquemment la quantité: cet accent s'écarte des regles établies pour la prononciation, sur-tout dans certaines Provinces. C'est de cet accent qu'on dit qu'il n'en faut point pour bien parler françois. Le Gascon éleve souvent la voix où il ne le faut pas, & abrége beaucoup de syllabes longues. Souvent le Normand baisse la voix où il ne le faut pas, & allonge beaucoup de syllabes breves. D'autres pays ont d'autres désauts: il y en a même qui étendent le vice de la prononciation jusques sur le son & la liaison des lettres.

3°. L'accent imprimé ne sert à marquer l'inflexion de voix que pour la lettre e. On le divise en accent aigu, en accent grave, & en accent circonflexe; tous se marquent par un trait placé au dessus de la lettre : le premier incliné de droite à gauche en descendant, comme '; le second incliné de gauche à droite aussi en descendant. comme '; le troisieme est composé des deux autres, en plaçant l'aigu le premier, & le réunissant par le haut avec la partie supérieure du grave, ce qui forme un chevron, comme '. Si l'accent est aigu, il marque un e fermé, comme dans bonté; s'il est grave, il marque un e ouvert, comme dans progrès; s'il est circonflexe, il sert à marquer la longueur, comme dans tête; ou la suppression d'une lettre, & ordinairement d'un s, comme dans intérêt, apprêter, arrêt, fête, honnête, &c. qu'on écrivoit autrefois intérest, apprester, arrest, feste, honneste, &c. L'accent aigu ne se marque sur l'e fermé à la fin des mots, que quand cet e n'est suivi d'aucune consonne, comme aimé, aimée; à moins qu'il ne soit suivi d'un s, comme asses, aimés, &c. les, des, mes, ces, ses, ont l'e fermé, & ne prennent point l'accent. Dans le corps des mots il se marque toujours, comme décéder, &c. Cet accent aigu se mettoit autrefois sur quelques e ouverts, comme procés, profés, qu'on écrit aujourd'hui procès, profès, &c. Très souvent l'e ouvert n'a point l'accent grave, comme le premier dans terre, guerre, &c. la prononciation seule dit assez qu'il n'est point muet; & s'il étoit fermé, il auroit l'accent aigu.

Quelquefois aussi l'accent grave sert à distinguer un

adverbe d'avec un autre mot; comme il est là, la bonté: dans le premier de ces exemples, où là exprime un adverbe de lieu, il porte l'accent; & n'en a point dans le second, où il est pronom. Par où passerez-vous? Sera-ce par la Bourgogne ou par la Champagne? Dans la premiere phrase, où prend l'accent parcequ'il y est adverbe; il n'en a point dans la seconde, parcequ'il y est conjonction. Il a bien de l'agrément à la campagne: le premier a est verbe, il n'a point d'accent; le second a l'accent, parcequ'il est préposition, &c. Quant aux autres détails de cette sorte d'accents, voyez les dissérentes lettres de l'al-

phaber.

4°. L'accent prosodique ou grammatical ne s'exprime que par la prononciation : c'est celui que demandent les syllabes d'un mot, comparées entr'elles, mais sans aucune relation ni aux autres mots qui l'accompagnent, ni à ce que fignifie la phrase. On demande si nous avons cet accent? Ce doute sera levé, si l'on considere que nous ne pouvons prononcer un mot de plusieurs tems, sans abaisser ou élever la voix sur quelqu'un de ces tems : mais est-il libre de l'élever sur l'une ou sur l'autre des syllabes? Il semble d'abord qu'il le soit : la variation à cet égard va même jusqu'à élever dans un certain arrangement de mots, une syllabe déterminée d'un mot, laquelle s'abaisse dans une autre construction. Je étant très bref. on ne peut ni élever, ni abaisser la voix en le prononçant seul : il n'a point d'accent. Dans je viens, les deux mots n'en paroissent faire qu'un, & je prend alors le son aigu. Admiráblement étant prononcé seul, est aigu à l'antépénultieme; dans admirablement bien, l'accent aigu est porté par la prononciation sur la derniere du mot admirablement.

Où prendre donc des regles sûres pour se diriger dans cette route, si le génie & la perfection de la langue exigent de nouvelles regles, même dans les variations? Les accents imprimés nous servent à un autre usage; nous ne pouvons pas leur donner double emploi, il en résulteroit de la consusson & de la méprise. Il faut ici recourir à la nature & au génie de la langue: la nature demande à varier ses exercices; ainsi il faut mêler les accents. La nature ne prend le repos qu'en s'y laissant, pour ainsi dire,

tomber: les dernieres syllabes d'un espace auront donc une inflexion naturelle, aisée, différente de l'inflexion des syllabes précédentes qui prépareront celle-ci; delà la pénultieme, dans toutes les langues, est ordinairement aiguë, & la derniere grave. Mais notre e muet à la fin d'un mot, ne faisant qu'un quart de tems, un quart de breve, & peut-être moins, lorsque nos repos finissent par un e muet, l'accent aigu doit être porté sur la syllabe antépénultieme, comme dans ces mots, áudace, téndresse, párole; mais dans les chûtes masculines, l'accent aigu reste ordinairement sur la pénultieme, comme attraper, attirer, &c.

Cette regle fouffre encore bien des difficultés & des exceptions. Nous avons des syllabes très breves : s'il y en a deux de suite au repos, l'accent aigu sera porté sur la syllabe précédente, comme dans les mots nátion, pásfon, parceque les deux dernieres sont très breves; il en sera de même si la syllabe très breve se trouve entre deux longues, comme dans cóncevoir. Pour donner plus de jour à cette matiere, nous allons établir quelques principes sixes pour les différents mots, eu égard au nombre

de syllabes dont ils sont composés.

Monosyllabes masculins.

Tout monofyllabe bref, pris séparément, n'a point d'accent: nous en avons indiqué la raison plus haut. Jamais la voix ne s'éleve qu'elle ne doive s'abaisser ensuite aor, elle ne peut point s'élever, & ensuite s'abaisser sur une syllabe unique qui ne dure qu'un seul tems. Mais dans une suite de monosyllabes bress réunis par le sens, celui qui précede le final prend l'accent comme dans les polysyllabes: ainsi dans cette phrase; Saint Paul est un grand Saint, il faut mettre l'accent sur grand, qui est le mot pénultieme.

Par la raison contraire, tout monosyllabe prononce long, c'est-à-dire, de deux tems environ, aura l'accent circonstexe. Puisqu'il est long, il demande au moins qu'en le prononçant, on éleve ou l'on abaisse la voix: mais pour l'élever, il faudroit ensuite une autre syllabe sur laquelle la voix pût tomber; & pour l'abaisser, il faudroit avant elle une autre syllabe qui l'eût fait élever: c'est ce

A iii

qui ne peut être dans un monosyllabe pris séparément. Delà est venue la regle générale de donner toujours au monosyllabe long, la valeur de l'accent circonslexe qui éleve & abaisse ensuite la voix sur la même syllabe: tels sont les mots bât (de l'âne), paix, mât (de vaisseau), zôt, mâis, &c.

Monosyllabes féminins.

Dans tout monosyllabe féminin, l'accent, ou plutôt le son aigu est placé sur la syllabe masculine. Par monosyllabe féminin, nous n'entendons point les mots me, te, se, ne, de, je, &c. qui n'ont qu'une syllabe formée par un e approchant du muet, & par conséquent très bres: mais nous entendons un mot composé d'une syllabe masculine suivie d'un e muet, comme aime, chasse, gronde, trouble, &c. La raison de cette regle est que la demi-syllabe ou celle de l'e muet étant toujours très breve, celle qui la précede, n'eût-elle qu'un demi-tems, est encore longue par comparaison; ainsi l'on prononce pade, chânte, bélle, &c.

Dissyllabes masculins.

Les dissyllabes masculins de deux longues prennent le son aigu sur la premiere, comme árdeur, sérveur, &c. à moins que la seconde ne soit très longue; car alors l'accent est sur le premier tems de la derniere, comme tantôt, bientôt, cherchosent, lisosent, &c.

Les dissyllabes de deux breves ont l'accent aigu sur la premiere, comme táché (qui a une tache), tribut, som-

met , fléuri.

S'il y a une longue suivie d'une breve, la première porte évidemment l'accent : par exemple, suison, brûla,

fauteuil, &c.

Si une breve est devant une longue, on pourra mettre l'accent sur l'une ou sur l'autre: mais ceux qui le mettront sur la premiere, abrégeront un peu la longue; & ceux qui le mettront sur la seconde, allongeront un peu la breve; comme faveur, rideau, galant, succès, moment, atours, &c.

Dissyllabes feminins.

Si le dissyllabe féminin est de deux longues, ou d'une

breve & d'une songue, l'accent est sur la seconde; comme emplâtre, embléme, connoître, steurie, &c.

Si le dissyllabe est de deux breves, l'accent est sur la

premiere : pétite , friponne , colette.

S'il est d'une longue & d'une breve, l'accent sera sur la longue : maitresse, hórrible, rancune, audace, &c.

Trissyllabes masculins.

S'il y a trois longues, l'accent est sur la derniere : (ils) s'entraimóient. S'il y a trois breves, c'est la pénultieme : pistólet, critíquer, attáquer, picóter, &c. S'il y a trois breves, dont les deux dernieres soient très breves, l'accent est sur la premiere : áction, pássion, nátion, &c. S'il y a une très breve entre deux longues, c'est encore la premiere : cóncevoir, &c. S'il y a une longue entre deux breves, c'est la longue qui reçoit l'accent : deráison, debáuché, atténdu, &c. S'il y a une longue suivie de deux très breves, c'est encore la longue : cómpagnon, mármiton, &c. S'il y a deux longues suivies d'une breve, c'est l'avant-derniere : surmónter, renvérser, tourménter, &c.

Trissyllabes féminins.

Si la derniere est longue, elle porte l'accent; comme (il) s'evertue, patiénce, promptitude, &c.

Si la derniere est plus breve que la pénultieme, c'est

celle-ci qui le porte : insénsible.

Si la pénultieme n'est pas plus longue que la derniere, celle-ci devenant plus longue parcequ'elle attire à elle l'e muet, portera l'accent: magnanime, insipide, &c.

Les mots de quatre, de cinq, de six syllabes, &c. ne pouvant avoir d'accent prosodique que sur l'une de leurs trois dernieres syllabes, ne peuvent avoir de regles qui leur soient particulieres. Tout ce que l'on peut observer en général, c'est que dans ces mots on doit laisser, après l'élevement de la voix, à-peu-près la durée d'un tems rempli par deux breves, ou par une seule syllabe moins breve, ou par une muette avec une partie de la durée de la syllabe précédente : irreligieux, incomprehénsible, probabilité.

Dans les exemples rapportés, nous avons marqué l'accont aigu par le signe qui sert à marquer l'accont aigu

imprimé, & cela pour suppléer aux observations que nous aurions été obligés de faire, & qui auroient inutilement allongé cet article: mais dans la Typographie & l'écriture, cet accent ne se marque point; c'est le bon goût & la délicatesse de l'oreille qui doivent diriger à cet égard.

Au reste, l'accent prosodique, soit grave, soit aigu, ne doit point influer sur la longueur des syllabes : il ne consiste qu'à abaisser ou élever la voix; encore ne doit-on le faire souvent que d'une maniere presque insensible. Si l'on vouloit appuyer sur ces accents, on tomberoit

dans une affectation ridicule.

5°. L'accent oratoire est celui qui éleve ou abaisse le ton, selon que l'objet le demande pour aider à désigner, à fortisser le sens d'une phrase dans le discours, soit samilier, soit soutenu. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint, on badine; il y a pour tout cela des tons dissérents. La voix s'éleve ou s'abaisse plus ou moins, elle se fortisse ou s'affoiblit, elle se durcit ou s'amollit, s'ense ou se rétrécit; elle va même jusqu'à s'aigrir: chacun de ces tons se varie à l'inssini par des nuances imperceptibles, & qui sont graduées par l'intérêt de la passion.

L'oreille saisse tous ces accents; mais l'art peut-il les calculer, les ordonner? Il y a autant de prononciations différentes que de styles: on ne peut donc donner aucune regle qui ne doive se prêter à ces variations. Si l'on en donnoit pour chaque position, le nombre en seroit trop grand; encore dans l'usage faudroit-il souvent les plier,

& même les enfreindre jusqu'à un certain point.

Dans la prononciation familiere, l'accent doit moins fervir à exprimer la passion, qu'à rendre le sens de ce que l'on dit. Dans la déclamation vive, le cri de la passion se mêle à l'articulation des mots, & augmente l'accent. Dans le chant musical, la passion s'exprime presque seule par la variété des intonations & la durée des tenues. Nous ne parlons ici que de la déclamation vive : le chant musical n'est point de notre ressort; & dans la prononciation familiere, les accents oratoires sont très peu seus bles, & difficiles à saisser.

Dans la prononciation soutenue, il y a une espece de chant, ou plutôt de déclamation notée; chaque mot y

est prononcé avec une sorte de modulation; les longues y sont plus ressenties, les breves y sont articulées avec un soin qui leur donne plus de corps & de consistance. Quelques Orateurs même prononcent presque toutes les lettres, & disent le tem-se pour le tems; c'est un excès, un désaut

Cette déclamation comprend, 1°, les intonations plus élevées ou plus basses, plus fortes ou plus foibles; 2°. les éclats de voix; 3°. les tenues sur les longues, dont on fait plus sentir la longueur en la traînant; 4°. les expressions, lorsqu'on appuie sur certaines lettres ou syllabes, comme signes; 5°. les accélérations ou ralentissements de la voix dans certaines périodes ou sigures; 6°. les inservions de voix pour préparer les repos. L'accent oratoire ainsi considéré, comprend toute la partie de la déclamation qui appartient à la voix.

Si l'on veut restreindre le sens du mot accent oratoire, il ne signifiera que l'élevement ou l'abaissement de la voix pour arriver à un repos : en ce cas il ne differe de l'accent prosodique ou grammatical, qu'en ce que le prosodique annonce les repos ou les sinales des mots pris matériellement & comme sons; & que l'oratoire prépare les repos des phrases considérées comme signes de nos pen-

sées: mais ils ne sont jamais en contradiction, quoique

l'un foit l'effet du méchanisme & de la prononciation, & l'autre l'effet du sentiment & des passions.

Cette matiere n'est pas proprement susceptible d'exemples: tout ce qui concerne la maniere de gouverner sa voix, ne peut s'enseigner par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, dit M. d'Olivet, & il y sera chanté, note pour note, sur le même ton qu'à Paris; mais on ne sauroit envoyer de même, le ton de la conversation ou du haut style: tout ce que nous pourions faire, ce seroit de rapporter des morceaux qui demanderoient des tons différents; mais alors il en faudroit autant qu'il peut y avoir de styles & de situations différentes, ce qui rentreroit totalement dans le style & la déclamation. Nous renvoyons done à ces deux articles, & nous nous contentons ici de rapporter un seul exemple tiré de l'Athalie de Racine,

Je crains Dieu, dites vous; fa vérité me touche:
Voici comme ce Dieu vous parle pat ma bouche.
Du zèle de ma loi que fert de vous parer?
Par de stériles vœux pensez vous m'honorer?
Quel fruit me revient il de tous vos sacrifices?
Ai-je besoin du sang des boucs & des genisse?
Le sang de vos Rois crie & n'est point écouté!
Rompez, rompez tout paste avec l'impiété;
Du milieu de mon peuple exterminez les crimes;
Et vous viendrez alors m'immoler des vistimes.

A la simple lecture de ces vers, on sent qu'il y regne un sentiment d'indignation & de reproches, un ton d'autorité, qui s'insinuent dans l'accent oratoire de chacun de ces vers.

Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.

Joad fait parler ici un Israélite qui conservoit encore au fond du cœur la religion de ses peres, mais qui ne joignoit point les œuvres à la foi. Il devoit donc prononcer ce vers avec un ton de piété, de droiture, de franchise, de douceur; mais altéré par ce sentiment intérieur, qui lui disoit que cette foi morte étoit sans mérite. Les trois repos qu'on peut y remarquer, y sont presque nécessaires, à cause de la lenteur qu'exige le sentiment qui y domine.

Voici comme ce Dieu vous parle par ma bouche:

Ici, c'est le ton d'un homme qui résute, qui consond, qui instruit, le ton d'un Grand-Prêtre qui parle au nom de Dieu. On sent que tout concourt à lui faire prendre les inslexions de voix qui marquent la dignité, la gravité, l'autorité: il y regne presque la même lenteur que dans le premier vers; mais il n'y a plus la même douceur, le même air d'affection; il est remplacé par la fermeté & la force.

Du zèle de ma loi que sert de vous parer?

C'est une question à laquelle Joad savoit bien qu'Ab-

ner ne pourroit répondre. Au ton d'interrogation, se joint donc un sentiment d'assurance & de reproche : avec cela, ces deux premiers mots, du zèle, doivent être dits avec une expression vive & animée; de ma loi, doit sonner la voix d'un maître; que sert de vous parer, doit exprimer avec ironie, l'ostentation d'un homme qui se pare d'un mérite vain & frivole.

Les trois vers suivants doivent être à-peu-près rendus de la même façon; c'est la même pensée, mais plus développée: seulement la rapidité & la chaleur doivent augmenter à chacun d'eux; & dans le cours du dernier, il ne doit y avoir que des quarts de repos, mais placés presque à chaque mot; le dédain sur-tout y domine.

Le sang de vos Rois crie, & n'est point écouté!

A la fin des vers précédents, la vivacité de Joad a dû ôter quelque chose à sa gravité. Ici il la reprend : il doit donc reprendre en même tems un ton plus bas, plus lent & plus rempli; mais il ne le garde pas long-tems. Il remonte par degrés précipités : sa voix est dans toute sa plénitude quand il prononce, vos Rois; elle éclate au mot crie; il retombe pour l'hémistiche suivant, jusqu'au degré que demande le ton de reproche.

Dans les deux vers suivants, c'est une loi annoncée à un homme qui ne l'ignoroit pas, mais qui négligeoit de l'observer: c'est le précis de ses devoirs essentiels mis en parallele avec les vains saerifices dont il se pare. Rompez doit être prononcé la seconde sois avec plus d'énergie: ensin, le dernier vers retombe, pour ainsi dire, au seul

sentiment du dédain & du mépris.

ACCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de courir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine ad. Le d'se change ordinairement en la consonne suivante dans la composition; ainsi l'on met accourir au lieu d'adeourir. Ad signifie à, vers; accourir signifie donc courir vers quelqu'un ou à quelque chose: J'appris que mon ami étoit en danger, j'accourus aussi-tôt à lui.

Accourir est toujours suivi de à ou de vers : c'est une espece de pléonasme, car à ou vers sont compris déja

dans le verbe.

Ce verbe le conjugue dans les tems compolés avec le verbe être ou avoir indifféremment. On dit j'ai accouru, ou je suis accouru : voyez Courir, & Auxiliaire.

ACCROIRE. Verbe neutre réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de croire & de la préposition latine ad, qui signisse à, pour; elle matque l'objet de l'action: ainsi accroire veut dire en donner à croire, faire croire; il indique toujours une fausseté. Il n'est pas difficile de lui en faire accroire.

Ce verbe est réciproque dans la phrase suivante. Il réussite mieux à s'en faire accroire, qu'à en faire accroire aux autres; c'est-à-dire, qu'il se persuade aisément à lui-même qu'il a du mérite, mais qu'il ne le persuade

pas aussi facilement aux autres.

ACCUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison, composé du verbe cueillir (choisir, rassembler), & de la préposition latine ad, qui signisse à, vers. Le d dans ad se change toujours en la consonne qui le suit, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot; & il en est de même de la plupart des autres prépositions. Accueillir signisse donc choisir quelqu'un qui vient à nous, vers nous; le recevoir de bon cœur, avec affection. Nous avons été rendre visite à M. un tel, il nous a accueillis de la maniere la plus gracieuse.

Il ne se prend jamais en bonne part dans le sens figuré. Ils furent accueillis de l'orage: la pauvreté, les chagrins, les instrmités de l'âge, tous les maux l'ont accueilli à la

fois.

Ce verbe ne se prend réciproquement que dans les phrases qui sont par elles-mêmes réciproques. Les amis s'accueillent sans sagon: voyez le verbe Cueiller, sur lequel accueillir se conjugue.

ACCUSATIF. C'est le quatrieme cas des Latins : voyez

DECLINAISON.

A COTÉ, Est une des prépositions composées : voyez Prépositions.

A COUP SUR, Est un adverbe composé qui marque la certitude : voyez Adverbes.

A COUVERT. Est une des prépositions composées :

ACQUÉRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde con-

jugaison, composé de querir, qui signifie chercher, trouver, obtenir; & de la préposition latine ad, en françois à, vers. La consonne de la préposition ad se change en la consonne suivante dans la composition des mots; & dans le mot acquérir, elle se change en c qui équivaut au q dans la prononciation. Acquérir signifie donc chercher, obtenir, amener à soi, vers soi quelque chose, en faire l'acquisition, s'en rendre propriétaire: ainsi l'on dit acquérir des biens, des richesses, de l'honneur, de la réputation, &c. Il s'emploie au propre comme au figuré.

On ne s'en sert jamais qu'en parlant de choses honnêtes & avantageuses, à moins que ce ne soit par dé-

rision.

INDICATIF. Présent : j'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquierent. Imparfait : j'acquérois, tu acquérois, il acquéroit; nous acquérions, vous acquériez, ils acquéroient. Prétérit : j'acquis, tu acquis, il acquit; nous acquimes, vous acquites, ils acquirent. Prétérit indéfini : j'ai acquis, tu as acquis, &c. Prétérit antérieur : j'eus acquis, &c. Prétérit antérieur indéfini : j'ai eu acquis, &c. Plusqueparfait : j'avois acquis, &c. Futur : j'acquerrai, tu acquerras, il acquerra; nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront. Futur passé: j'aurai acquis, &c. Conditionnel présent : j'acquerrois, tu acquerrois, il acquerroit; nous acquerrions, vous acquerriez, ils acquerroient. Conditionnel paffé : j'aurois ou j'eusse acquis, &c. IMPÉR. Acquiers, qu'il acquiere; acquérons, acquérez, qu'ils acquierent. Subjonc. Présent : que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere; que nous acquérions, que vous acquériezl, qu'ils acquierent. Imparfait : que j'acquisse, que su acquisses, qu'il acquît; que nous acquissions, que vous acquissiez, qu'ils acquissent. Prétérit : que j'aie acquis, &c. Plusqueparfait : que j'eusse acquis, &c. Infin. Présent : acquérir. Prétérit : avoir acquis. PART, ACT. Présent : acquérant. Passé : avant acquis. PART. PASSIF. Présent: acquis, acquise; ou étant acquis, acquise. [Acquis se prend quelquesois substantivement : on dit; c'est un homme qui a de l'acquis, pour dire, qu'il a des connoissances, qu'il a beaucoup acquis de lumieres par l'étude.] Passé: ayant été acquis, ac-

quise. Gérondif: en acquérant ou acquérant.

ACROSTICHE. L'acrostiche est une petite piece de vers, dans laquelle le nom de la personne ou de la chose qui en est le sujet, se trouve placé de maniere que chacune des lettres qui le composent, est la lettre initiale de chaque vers. Celui-ci sut fait à la louange d'un homme qu'on nommoit Aristote; & c'est ce mor qui est celui de l'acrostiche.

⇒flez de Poëtes frivoles,

pimant fans l'aveu d'Apollon;

ront te fatiguer de leurs vaines paroles,

ans que j'aille groffir l'ennuyeux escadron.

Hu verras mon respect t'honorer du silence,

Cù l'on se tient devant les Rois;

Hon mérite en dit plus que toute l'éloquence,

tet ton nom seul plus que ma voix.

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ACTIF (verbe). Actif signisse, qui produit une action au dehors, qui agit au dehors: il se dit de certains verbes qui expriment une action qui se passe hors du su-

jet qui la produit.

Ils different des verbes neutres, en ce que l'action exprimée par ceux-ci ne peut jamais tomber que sur celui qui la produit; des verbes résléchis, en ce que l'action de ceux-ci s'applique à leux principe, par le secours de quelques mots étrangers; des verbes passifs, en ce que dans les passifs on voit celui qui sousser l'action sans par-

ler de la cause qui la produit.

On distingue deux sortes de verbes actifs, parcequ'on distingue deux sortes d'actions; savoir, les actions réelles ou matérielles qui sont produites par une cause physique & matérielle, comme briser, rouler, tuer, regarder, &c. & les actions spirituelles qui sont produites par un principe spirituel, comme l'ame; telles que les actions des verbes vouloir, aimer, desirer, connoître, regretter, &c.

D'après cette distinction, quelques Auteurs ont voulu

ACT

IÇ

mettre une différence dans les dénominations des objets que ces actions regardent : ils ont appellé sujet d'une action, la chose à laquelle aboutit l'action matérielle, & objet d'une action la chose à laquelle se rapporte une action spirituelle; ainsi Goliath est sujet de l'action dans cette phrase : David tua Goliath ; & Dieu est l'objet de l'action dans celle-ci : j'aime Dieu. Cette distinction & cette diversité de dénominations est sujette à de grands inconvénients, ne fut-ce que parcequ'elle multiplie les êtres sans nécessité, & qu'elle expose à confondre le sujet d'une action, avec le sujet d'une proposition, &c. Nous ne la suivons donc point dans cet Ouvrage; & soit que l'action soit matérielle ou spirituelle, nous appellons toujours sujet, celui qui la produit, & objet, celui à qui elle se rappore, toutes les fois, s'entend, qu'il ne s'agit pas de verbe paffif.

Les verbes actifs sont la plupart réguliers : veyez Conjugaison, Irréguliers, &c. pour leur régime, voyez Prépositions, Construction & Syntaxe.

Pour connoître si un verbe est actif, il ne faut qu'obferver si la signification propre de ce verbe permet qu'on le fasse immédiatement suivre par ces mots, quelqu'un, quelque chose: je vois que desirer, repousser, sont actifs, parceque je comprend qu'on peut dire, desirer quelque chose, repousser quelqu'un, &c.

Tout verbe actif veut après lui un objettif ou régime, à moins qu'il ne soit pris dans un sens indéfini.

Et lorsque contre vous il m'a fait entreprendre :

Corneille dans Héraclius.

55 Ce verbe entreprendre est actif, & veut ici absolu55 ment un régime. C'est parler très bien que de dire : je
55 sais méditer, entreprendre & agir; parcequ'alors entre55 prendre, méditer ont un sens indéfini. Il en est de
55 même de plusieurs verbes actifs qu'on laisse alors sans
55 régime : il avoit une tête capable d'imaginer, un cœur
55 sait pour sentir, un bras pour exécuter. Mais j'exécute
55 contre vous, j'entreprends contre vous, j'imagine
55 contre vous, n'est pas françois : pourquoi ? Parceque
56 ce défini contre vous fait attendre la chose qu'on ima57 gine, qu'on exécute & qu'on entreprend, Vous ne vous

so êtes pas expliqué: voyez comme tout ce qui est régle

» est fondé sur la nature, M. de Voltaire.

M. l'Abbé d'Olivet fair une autre remarque sur le régime des verbes actifs, à l'occasion de ce vers de Racine dans Bajazet:

Ne vous informez point ce que je deviendrai,

35 Il faudroit, dit-il, ne vous informez point de ce que je 35 deviendrai: & pourquoi le faudroit-il? parce qu'aucun 36 verbe ne peut avoir deux régimes famples, quoique 36 plusieurs verbes puissent avoir deux régimes, l'un sim-37 ple, l'autre particulé 39 (c'est-à-dire qui renferme une

particule, comme il l'explique ailleurs).

» Racine dit : ne vous informez point ce, c'est-à-dire ; la chose que je deviendrai. Alors vous & ce sont deux régimes simples ou deux accusatifs comme on parle- roit en latin ». Or nous posons pour principe qu'il n'y a point de verbes qui puissent avoir tout à la fois deux régimes simples. Mais si je dis , ne me demandez point ce que je deviendrai, ma phrase est correcte, parcequ'il y a plusseurs verbes du nombre desquels est demander, qui sous le régime simple & le particulé. Or me est ici pour à moi, & parconséquent régime particulé ; de sorte que demander n'a qu'un régime simple qui est ce.

Je ne doute point, ajoute-il, que l'anatomie de ces phrases ne déplaise au plus grand nombre des lecteurs; mais il faut passer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'éloquence, ou sur les monts escarpés de la poésse.

ÂDJECTÎF. Se dit de ce qui s'ajoute à autre chose. Nous avons des noms adjectifs dont nous allons parler;

& des verbes adjectifs dont il faut dire un mot.

Un verbe adjectif est celui dans la signification duquel il y a un attribut, une action ajoutée à l'affirmation qui en fait l'essence: ainsi tous les verbes sont adjectifs excepté le verbe substantif être; puisque celui-ci est le seul qui ne marque & n'exprime que l'affirmation seule.

Les verbes adjectifs se divisent en six classes, celle des verbes actifs, celle des verbes passifs, celle des verbes neutres, celle des verbes réstéchis, celle des verbes

réciproques ,

réciproques, & celle des verbes impersonnels : voyez les articles Actif; Passif; Neutre; Réfléghi; Réciproque.

Voyez aussi l'article Substantif, où la différence du verbe substantif & du verbe adjectif est plus déve-

loppée.

Le nom adjectif est un nom, ou une partie d'oraison; qui modisse l'idée du substantif auquel il est joint, par l'expression de quelque qualité qu'il lui attribue. Quand je dis, homme sage, homme est un nom substantif qui me présente un objet comme distingué & détaché de tout autre; sage est un nom qui lui est uni, & qui la modisse, qui en rend l'idée plus complette, plus riche, qui le particularise par la qualité de sagesse; qualité que ce nom sage exprime, mais qu'il exprime en l'attribuant au substantif, homme: sage est donc un adjectif.

L'adjectif differe du substantif, en ce que celui-ct présente toujours son objet comme isolé, & ayant une existence distinguée & indépendante de celle des autres êtres; au lieu que celui-là ne peint l'objet de son expression, que comme modifiant & qualifiant un autre objet principal auquel il est assujetti, dont il est dépendant,

& avec lequel il ne fait qu'une même chose.

Le substantif dénomme un être ; l'adjectif ajoute à

cette dénomination la propriété d'être tel.

Il est aussi aisé de marquer la différence qui se trouve entre l'adjectif & l'adverbe, ou toute autre partie d'oraison. L'adverbe exprime une maniere d'être, une qualité, un rapport aussi bien que l'adjectif; mais c'est par une expression qui n'est susceptible d'aucune variation Soit pour les genres, soit pour les nombres : aussi l'adjectif n'est fait que pour accompagner les substantifs dont il prend (si l'on peut parler ainsi) la livrée, les couleurs; tandis que l'adverbe ne sert principalement qu'à modifier les verbes, les participes, & quelquefois les adjectifs; mais jamais les substantifs. Nous répéterons à ce propos, ce qu'on ne peut trop dire; que ce n'est point la différence des objets exprimés qui constitue les différentes classes des mots; mais la différente maniere dont les mots expriment leur objet, & leurs différents emplois. Ainsi humanité, humain, humainement Tome I.

expriment la même qualité, le même objet : mais on voit par tout ce que nous avons dit, que le premier est substantif, le second adjectif, & le troisieme adverbe.

Il y a autant de fortes d'adjectifs, qu'il y a dans les êtres de manières d'être, de qualités réelles ou possibles, & de rapports que notre esprit y peut appercevoir ou imaginer. Si toutes ces qualités dont les idées des objets sont revêtues dans notre esprit, sont des qualités qui existent réellement ou qui puissent réellement exister dans la nature de ces objets; alors les adjectifs destinés à énoncer ces qualités, se nomment adjectifs physiques. Mais si ces qualités n'ont rien de réel dans les objets; si elles ne sont que le résultat des vues de notre esprit, que des rapports extéricurs aux objets, étrangers même à leur nature; alors les adjectifs qui les ex-

priment font nommes adjestifs metaphy siques.

Des exemples rendront cette matiere plus intelligible. En supposant que les différentes surfaces d'un corps se réduisent à quatre qui soient égales entrelles, je dis que ce corps est quarré; quarré exprime donc une disposition des différentes surfaces de ce corps; il en peint l'état reel & phyfique; quarréest un adjectif physique. Il fauten dire autant de toutes les qualifications que nous donnons aux ettes phyliques pour exprimer les impressions qu'ils font sur nos sens; comme blanc, noir, colore, &c. pout les yeux ; doux , amer , digre , &c. pour le goût ; odoriférant, fétides, &c. pour l'odorat; dur, mou, sec, &c. pout Te tact; & pour l'oreille, grave, aigu, &c. Mais quand je confidere un objet non pas seulement tel que mes fens me le présentent, mais comparé à un autre objet; foit que tous les deux soient phyfiques ou métaphyfique, ou que l'un foir d'une espece & l'autre de l'autre; alors je lut trouve des rapports avec le second objet auquel je le compare; par exemple, je vois qu'un homme se sen beaucoup d'un meuble, & je dis que ce meuble lui est utile; utile est donc un adjectif qui n'exprime rien qui foit physiquement dans le meuble; c'est donc un adjectif métaphysique. Il en est de même de tous ceux qui expriment quelque ressemblance ou disférence; de ceus qui marquent la possession; de rous ceux qui font connoître l'ordre numeral, ou de tous les noms de nombre comme; quatre, cinq, quatrieme, cinquieme, &c.

Cette premiere distinction sert bien plus au Philosophe qui veut rapprocher nos expressions des opérations de notre esprit, qu'au Grammairien qui ne cherche que les loix de ces expressions; celui-là n'examine le langage qu'autant qu'il le faut pour l'éclairer & diriger sa philosophie; celui - ci n'analyse qu'autant qu'il le faut pour s'assurer des régles du langage. Le but de l'un étant si différent de celui de l'autre, il ne faut pas être surpris s'ils prennent chacun une route différente. Nous n'avons fait cette remarque que pour nous justifier de ce que nous insistons si peu sur cette division des adjectifs, que quelques Auteurs Grammairiens ont développée fort au long. Nous en allons reprendre une autre peutêtre moins philosophique, mais plus grammaticale, non-senlement en ce qu'elle nous servira beaucoup pour les détails, mais aussi en ce qu'elle est tirée de l'analogie des différents adjectifs, avec les autres especes de été aturétois d'ulare, c'étois prouver que mien h'amon

De tous les adjectifs en général, les uns qualifient en exprimant un attribut inhérent & permanent dans l'objet, soit que cet autribut soit sondé sur la nature de la chose, sur la forme, sur sa situation ou sur soit soit état; tels soit, bon, utile, beau, simple, rond; blunc, externe, précédent, différent, semblable, &c, ce sont cett d'où se forment la plûpart des substantiss abstractifs, comme bonté, utilité; beauté, simplicité, rondeur, blancheur, &c; & c'est à cause de cette génération des noms abstractifs, que nous appellerons les adjectifs de cette premiere classe, adjectifs nominaux.

Il en est d'autres qui qualissent par un attribut d'événement, en exprimant une qualité accidentelle & survenue à l'objet, une qualité qui paroît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose; comme, caressant, obligeant, gtissant, recherché, détesté, noirci, embelli, &c. Ceux-ci tirent leur origine des verbes, soit de l'un, soit de l'autre des deux participes; ainsi nous sommes sondés à les nommer adjetifs verbaux.

D'autres ne qualifient qu'autant qu'ils expriment l'ordre numéral des objets ; tels sont un , deux , trois , quetre, premier, second, troisieme, quatrieme, &c: nous les

appellerons adjectifs numéraux.

Il en est qui ne qualifient que par un attribut de rapport personnel, qui marque la dépendance, la liaison & sur-tout la possession : nous les avons déja nommés ailleurs adjectifs possessifs. Tels sont mon, ma, notre, mien, tien, leur, &c.

Nous ne croyons pas devoir prouver ici que ces adjectifs ne sont point des pronoms après ce que nous en disons au mot PRONOMS. Nous ajouterons seulement que Messieurs de Port-Royal nous paroissent trop severes quand ils nous disent qu'on ne peut dire un mien ami. On le dit bien encore dans le style badin; mais ils avoient à prouver que mien ne peut marcher avec son substantif, puisque selon eux il n'est destiné, qu'à le remplacer: voilà sans doute la cause de leur sévérité dans cette décision générale. Ils auroient dû néanmoins sentir qu'en convenant que cette façon de parler un mien ami avoit été autrefois d'usage, c'étoit prouver que mien n'est pas essentielement pronom, qu'il ne l'est que par accident, & alors ils n'auroient plus eu qu'un pas à faire pour remarquer qu'il ne devient pronom qu'en prenant l'article, que c'est cer article qui lui en donne le caractere; mais que par lui-même il n'est que pur adjectif poffessif.

D'autres enfin ne qualifient qu'en marquant une quotité vague & non déterminée; tels que, quelque, plafieurs, tout, nul, aucun; ou en marquant une fimple indication ou présentation, comme ce, cet, chaque, quel, tel, certain, &c. On voit que tous ceux-ci ne sont autres que ceux des différents pronoms qui peuvent appartenir aux adjectifs en subissant à-peu-près les mêmes loix; ainsi nous les nommerons adjectifs pronominaux.

L'adjectif étant fait pour qualifier le substantif, & ne présenter avec lui qu'un seul objet, &, pour ainsi dire, qu'une seule idée; comme d'ailleurs il est bien rare qu'il n'y ait dans une phrase qu'un seul substantif réellement exprimé, ou remplacé par quelqu'autre terme qui en tienne lieu; & plus rare encore qu'un même adjectif ne puisse également être attribué à une foule de substantifs

différents, il a été nécessaire d'établir des regles pour la construction des uns avec les autres; regles que doivent suivre tous ceux qui parlent, s'ils veulent être entendus; regles suffisantes pour faire connoître aux auditeurs ou aux lecteurs, quel est le nom substantif auquel tel ad-

jectif est destiné dans une phrase.

La premiere de ces regles que l'usage a en effet établies, c'est que l'adjectif doit se conformer à son substantif quant au genre & au nombre. L'adjectif ne peut par lui-même avoir que de l'indifférence pour quelque genre ou quelque nombre que ce soit; puisqu'il ne peint & ne dénomme aucun objet précis & réel, il n'en peint ni n'en dénomme un ni plusieurs qui soient de l'espece des mâles, ni de celle des femelles; ce seroit réunir les contradictoires : un adjectif n'est donc en lui-même, ni masculin, ni féminin, ni singulier, ni pluriel; mais il est fait pour accompagner, servir & qualifier des noms qui dénomment des objets réels & précis. Il doit donc se conformer à ces noms au moins dans les choses essentielles : si le substantif marque un genre, l'adjectif doit aussi en avoir le caractere; celui-ci ne peut rester au fingulier, si celui-là est un nom pluriel : voilà donc les adjectifs condamnés à subir différentes variations dans leurs terminaisons, selon les circonstances & le génie de la langue.

Une autre regle est celle qui ordonne de la place que l'adjectif doit occuper relativement à son substantis : sa-voir, si, & quand l'un doit être avant ou après l'autre; si quelques mots, & quels mots peuvent quelquesois se

placer entre deux.

L'article qui annonce la dénomination qui le suit, doit encore avoir des rapports singuliers avec l'adjectif; il

faut les marquer par des loix établies.

Le nombre infini de nuances différentes que nous pouvons donner à nos pensées; le petit nombre d'expressions que nous avons en comparation du nombre toujours croissant des idées que nous pouvons avoir à exprimer; la variété des vues de l'esprit; en un mot, mille raisons nous forcent souvent d'employer les adjectifs, de maniere qu'ils semblent en perdre le caractere pour aller se confondre dans la soule ou des substantifs, ou des adverbes;

Biij

autre source de remarques utiles dans la Grammaire.

Ensin, les adjectifs exprimant des qualités dont chacune peut se trouver en même tems dans des objets disférents, on peut comparer ces objets relativement à une de ces qualités, mesurer, pour ainsi dire, la dose que chacun d'eux en contient, la trouver plus forte dans l'un que dans l'autre; delà les degrés de comparaison: voyez Degrés de comparaison.

Voilà ce que nous avons ici principalement à confidérer, & nous allons entrer dans ce vaste champ, en commençant par les genres; mais ayant soin par-tout d'abréget autant que nous le permettront le soin d'être clair, & l'attention à ne rien omettre de ce qui paroîtra né-

cellaire.

comom-int mo anon fi Gente, bout : concessionano

La premiere terminaison de l'adjectif, celle avec laquelle on le trouve, par exemple, dans les Dictionnaires, défigne le genre masculin; le féminin se forme du masculin, commenous le dirons. Tous les adjectifs ont pour premiere terminaison, ou un e muet, ou une autre voyelle, ou une consonne; & pour seconde terminaison, ils ont toujours un e muet : ainsi ceux qui ont l'e muet au masculin, n'ont que cette seule terminaison, & par conséquent sont de tout genre, ou plutôt n'en désignent par eux-mêmes aucun, le trouvant toujours les mêmes, Soit auprès d'un substantif masculin, soit auprès d'un féminin : tel est le mot ridicule qui dénote un homme ou une femme à qui on peut reprocher le défaut qu'on nomme le ridicule, mais qui ne dit pas plutôt que l'on parle d'un homine, qu'il ne dit qu'on veut parlet d'une femme; aussi dit-on, un homme ridicule, une femme ridicule. Ainsi nous n'avons rien à dire touchant le gente de ces adjectifs, dont la premiere terminaison est un e muet; tels que sont, volage, fidele, facile, timide, rouge, riche, prude, acre, aimable, ordinaire, dixieme, &c. Maître n'est que masculin, & fait au féminin maîtresse; mais on le regarde fouvent comme substantif, & souvent il en fait les foncctions : il en est de même de prince qui fait princesse au féminin, de prophête, prophétesse, traître, traitresse, &c. Les adjectifs, dont la premiere terminaison est une

voyelle autre qu'un e muet, forment la terminaison du genre féminin, en ajoutant seulement un e muet à leur derniere voyelle : enchanté, enchantée au féminin ; débauché, débauchée, poli, polie, bourru, bourrue, bleu, bleue, &c. Cette regle n'a pour exception que favori qui fait favorite, si l'on ne compte point les syllabes nazales parmi les voyelles; car si on les prend pour de simples voyelles, on trouvera que le nombre des exceptés égale à-peu-près le nombre de ceux qui suivent la regle : nous marquerons les exceptions, après que nous aurons observé que tous perdent leur son nazal au féminin par l'acquificion d'un e muet seul, comme commun, commune, vain, vaine, plein, pleine, fin, fine, &c. Dans le féminin de tous ces noms, la syllabe qui étoit nazale au masculin, devient pure.

Les adjectifs terminés au masculin par an, ien, on outre l'adition de l'e muet, doublent encore à leur feminin la consonne qui les terminoir au masculin, comme paysan, paysanne, chrétien, chrétienne, bon, bonne, Ceux en el, ell, as, el

fripon, friponne, &c.

Benin fait benigne , & malin , maligne . and sandlas Les adjectifs possessifs mon, ton, son, ont à leur fe minin mon, ton, fon, fi le nom qui fuit commence par une voyelle ou par un h non aspiré, comme mon ame, mon héroine, mon inconfolable mere : mais h le nom fuivant commence par un h aspiré ou par une consonne, les féminins de ces trois adjectifs seront ma, ta, sa; ta sœur, sa fille, &c. Cette différence de terminaisons devant des mots de même genre, pourroit se justifier par de fortes raisons, quand même ce seroit une violence faite à la regle : mais qu'on se souvienne bien qu'une lanque a existé avant ses regles; que celles-ci dépendent de celle-là; & que si elles se contredisent, ce sont les regles qui sont fausses. Jamais la langue ne péche.

Tous les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne autre que m, n, font leur terminaison feminine en ajoutant un e muet à leur dernière consonne; blond , laid , grand , dur , gris , favant , promt , haut , fort, froid, babillard, fatal, vil, font autant de mafculins, qui donnent au feminin, ainsi qu'une infinité d'autres l'é muet ajouté à leur terminaison masculine,

comme blonde, laide, grande, dure, grise, savante;

Cette regle est celle qui souffre le plus d'exceptions: nous allons les suivre. Les adjectifs qui finissent par un c, forment leur féminin de deux manieres, dont aucune n'est conforme à la regle : les uns ajoutent he au c, comme frane, franche, blanc, blanche, sec, seche; d'autres changent le c en que, comme public, publique, turc, turque, caduc, caduque : grec conserve au séminin le c avant le que, grecque : crud, signissant qui n'est pas cuit, fait au séminin crue, gentil, gentille.

Les adjectifs dont le maseulin sinit par un f, changent au séminin cette consonne sorte en son articulation soible qui est v, & y joignent l'e muet; vif, vive, neuf, neuve, veuf, veuve, captif, captive, oisif, o sive, chétif, chétive, abusif, abusive, tardif, tardive, &c.

Ceux qui finissent par un g, prennent au féminin un u euphonique pour conserver devant l'e muet l'arriculation

ferme, comme long, longue,

Ceux en el, eil, as, ol, ul, os & ot, redoublent la consonne finale avant l'e muet de leur féminin, comme bel, bellé, naturel, naturelle, cruel, cruelle, vermeil, vermeille, fol, folle, nul, nulle, bas, basse, gras, grasse, grosse, grosse, net, nette, sot, sotte, bigot, bigotte, pareil, pareille, vieil, vieille; mat sait matte, il est le seul en at qui double la consonne: complet sait complete, discrete, discrete, inquiet, inquiete, replet, replete, secret, secrete, espagnol, espagnole; &c. dévot sait dévote, & suspect sait suspecte; épais sait épaisse, &c frais fait fraiche, exprès sait expresse, ras sait rase, dissous, absous, font dissoure, absoute.

La plupart des adjectifs en eur font euse au féminin, comme trompeur, trompeuse, chanteur, chanteuse, railleur, railleuse, &c. D'autres changent eur en rice, acteur, astrice, tuteur, tutrice, dissipateur, dissipatrice, protesteur, protestrice, &c. D'autres encore en eresse, vengeur, vengeresse, pécheur, pécheresse, enchanteur, enchanteresse, demandeur, défendeur, demandresse, défendresse en termes de Palais, &c. Et les autres en eure, comme meilleur, meilleure, majeur, majeure, mineur, mineure, supérieur, inférieur, inféri

rieure, prieur, prieure; ou bien ils n'ont point de terminaison feminine, comme auteur, vainqueur, &c.

Ceux qui sont terminés par un x, changent cette lettre en se, courageux, courageuse, &c. Roux & faux, font rousse & fausse. Doux fait douce ; vieux fait vieille. Fat n'est point une épithete de femme; ainsi il n'a point de féminin. Ouelques noms en ou, ou en eau font olle, elle; comme fou, mou, folle, molle; beau, nouveau, belle, nouvelle. La raison en est que ces quatre noms faisoient autrefois au masculin fol, mol, bel, nouvel: & quand le nom suivant commence par une voyelle ou par un h non aspiré, on se sert encore du premier & des deux derniers; voila un bel homme. Il est entrainé par un fol amour : il va prendre un nouvel établissement. Fou, beau, nouveau, ne s'emploient donc que quand leurs substantifs font masculins, & qu'ils sont suivis par une consonne. Pour mol, il est vieux, on ne l'emploie plus; il en est à peu près de même de vieil qu'on ne prend plus guere que dans le style ascétique : il faut dépouiller le vieil homme.

Plusieurs noms vrais adjectifs, ou employés comme tels, n'ont point de terminaisons feminines: tel est plusieurs, qui ne prend jamais l'e muet: on dit, plusieurs femmes, comme plusieurs hommes. Il faut en dire autant de l'adjectif possessif leur: leur honneur demandoit un

meilleur usage de leur autorité.

Tous les noms de nombre, qui sont adjectifs, & qu'on appelle les uns absolus ou cardinanx, les autres ordinaux, n'ont chacun qu'une seule terminaison pour les deux genres : ainsi deux, trois, quatre, cinq, dix, vingt, cent, mille, &c. qui sont cardinaux; deuxieme, troisieme, quatrieme, cinquieme, dixieme, &c. qui sont ordinaux, sont tous également masculins & feminins, sans recevoir aucun changement: on dit, vingt hommes, vingt semmes; le troisieme de vos fils, la troisieme de vos fils. Il faut excepter ici un, premier & second, qui sont au seminin, une, premiere & seconde.

La plûpart des noms de professions & d'état, comme roi, philosophe, peintre, soldat, &c. n'admettent qu'une seule terminaison, & de plus ne se qualifient qu'au masculin, quoiqu'ils soient de vrais adjectifs; la raison sans

doute en est qu'ils n'ont été inventés d'abord que pour les hommes, puisque ce sont presque toujours les hommes qui exercent ces professions, à qui tel état appartient: on dit un roi, & jamais une roi; quoiqu'on puisse dire, Marie Thérese est roi. Comme les noms de cette espece se prennent souvent substantivement, il arrive aussi que souvent ils ont avec eux des qualificatifs, ou autres adjectifs : or, fi ces noms de professions sont attribués à une femme, les adjectifs qui les accompagneront fuivront-ils le genre feminin, comme la raison semble le demander, ou resteront-ils masculins, comme leur premiere inftitution & leur plus fréquent emploi semblent l'exiger ? Dira-t'on, Marie Thérese est un grand roi? Cette femme est un peintre très habile; elle fut dans sa jeunesse un soldat courageux? Ou bien faut-il dire, une grande roi, une peintre habile, une soldat courageuse? Le seul prononcé de ces mots feminisés choque trop, pour qu'on en croie l'usage tolérable : la premiere façon blesse moins, & l'on doit sans doute la préferer à l'autre dans les occasions qui ne laissent que le choix: car fi l'on peut tourner la phrase autrement, sans longueur & sans obscurité, que le style le permette, on doit plutôt le faire & dire ; par exemple, Marie Thérese est roi; elle en a toutes les grandes qualités. Cette femme est peintre par état, & même on la dit très habile. Elle fut soldat dans sa jeunesse, & montra beaucoup de courage, &c. Il est aussi beaucoup de noms de cette espece qui ont leur feminin disférent de leur masculin; comme boulanger , boulangere ; marchand , marchande ; perruquier , perruquiere ; patissier , patissiere , &c. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra qu'en général ce sont les noms des professions qui sont exercées par des femmes, plus souvent que les autres : c'est aussi sans doute pour la même raison que philosophe souffre aussi depuis quelque tems des adjectifs feminins; elle fait la philosophe: je ne pense pas que la vraie philosophie puisse être moins utile aux femmes qu'aux hommes ; mais je remarque que la plûpart de celles qui s'en mêlent ne sont que très mauvaises philosophes, sans en devenir meilleures femmes.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de marquer

ici la différence d'une reine à une femme roi : on sent que le premier de ces deux noms ne diroit pas assez pour l'exemple où nous nous sommes servis de l'autre.

On sait aussi sans doute, du moins nous le disons ailleurs, voyez Participe, que les adjectifs verbaux terminés en ent ou ant, prennent l'e muet au seminin, comme plaisant homme, semme plaisante; carressant, carressante, &c. quoique le participe présent d'où ils sont tirés, ne change jamais sa terminaison; cette semme carressant tout le monde, comme elle sait, doit plaire sans être aimée,

Nombre.

Nous avons ici deux regles générales; la premiere que tous les adjectifs ont un singulier & un pluriel; la seconde que leur pluriel soit masculin, soit seminin, se forme par l'addition d'un s au bout de la terminaison masculine ou seminine de leur singulier. Ainsi bon, bonne, dixieme, grand, grande, mien, mienne, cruel, cruelle, &cc. sont bons, bonnes, dixiemes, grands, grandes, miens, miennes, cruels, cruelles, &c. Mais ces deux regles ont des exceptions: quelques adjectifs n'ont point de pluriel, d'autres n'ont point de singulier: il en est qui marquent leur pluriel par un 7 au lieu d'un s; d'autres par un x: quelques-uns même changent d'autres lettres encore, & quelques autres n'en changent & n'en prennent point: reprenons.

Austral, boréal, conjagal, fatal, sitial, sinal, frugal, littéral, naval, pastoral, trivial, venal, canonial, pastoral, pestoral, & quelques autres adjectifs en al, n'ont point de pluriel masculin, quoiqu'ils en ayent un feminin, comme terres australes, heures canoniales, rencontres fatales, chansons triviales, poésies pastorales, &c.

Tous les noms de nombre qu'on appelle cardinaux n'ont point de fingulier, non plus que l'adjectif plufieurs. Il seroit absurde qu'un nom dont l'office est de marquer pluralité, pût n'indiquer qu'un seul être: ainsi deux, dix, vingt, cent, êtc. sont toujours au pluriel. Deux hommes, dix ans, vingt jours, êtc. on sent bien que un est ici excepté.

Les adjectifs qui sont terminés au fingulier par un

é aigu, prennent au pluriel masculin, selon quelques Auteurs, un z au lieu d'un s, & alors l'é n'a pas besoin d'être accentué; le z supplée cet accent par lui-même: démonté, démontez; des équipages démontez, &c. mais cet usage est condamné par la plus grande & la plus saine partie des Grammairiens, qui sont encore autorifés en cela par la pratique du plus grand nombre des Auteurs.

Les adjectifs terminés au fingulier en au, font leur pluriel masculin en y ajoutant un x, comme beau, nouveau, beaux, nouveaux: les singuliers bel, nouvel, n'ont pas d'autres pluriels masculins que ces deux ci, comme fol, vieil, n'en ont pas d'autres que ceux de fou, vieux.

Fou & mou font au pluriel fous & mous selon la regle générale, ainsi que bleu qui fait bleus. Ceux des adjectifs en al qui ont un pluriel masculin, le forment en changeant al en aux: comme rural, royal, nuptial,

&c. ruraux , royaux , nuptiaux , &c.

Les adjectifs possessifs mon, ton, son, ont au pluriel tant pour l'un que pour l'autre genre, mes, tes, ses: notre, votre, font votres, notres, quand ils servent dans les phrases où un seul diroit, miens, miennes, tiens, tiennes, comme ces livres sont les nôtres, ceux-là sont les vôtres: si un seul homme parloit de lui-même, il diroit, ces livres sont les miens; ceux-là sont les tiens, s'il ne parloit qu'à un seul; mais dans les cas où ce seul interressé diroit, ce sont là mes livres, voici tes brochures, plusieurs devroient dire, voici nos livres, voilà tes brochures, &c. notre, votre, ont donc pour pluriel de l'un & de l'autre genre, nos, vos, quand ils sont joints à leurs substantifs.

Les adjectifs pronominaux ont aussi bien des caprices pour la formation de leur pluriel : celui fait ceux, cet fait ces; mais ils sont déraillés au mot PRONOMS. Crud, nud ou nu, sont leur pluriel, crus, nus sans d; tout fait tous : caillou fait cailloux, ou caillous : pénitentiel qui n'est plus en usage, fait pénitentiaux; les pseumes pénitentiaux : universel fait universels, selon la regle générale, quand il est adjectif, quel siecle a vu des hommes universels? mais pris substantivement en terme

de philosophie, il fait universaux; la thèse des universaux a fait dans les siecles passés un grand sujet de dispute dans les écoles.

Les adjectifs verbaux terminés en nt, prennent un s après leur t, ou à la place de cette derniere consonne ; caressant, caressants ou caressans, &c. l'usage est partagé. Pour les participes d'où ces adjectifs sont tirés, ils ne prennent point de terminaison plurielle non plus que de feminine, quoiqu'on les employe dans l'un & l'autre cas: ces deux semmes craignant de le chagriner, l'ont perdu dès sa jeunesse.

Les adjectifs qui terminent leur singulier masculin par un s ou par un s, ne souffrent aucun changement pour leur pluriel du même genre, comme heureus, dou-

loureux, concis, précis, las, bas, &c.

Parmi les adjectifs de nombre cardinal, il y en a qui sont toujours terminés par un s ou un x, comme deux, trois, six, dix: les autres ne prennent jamais le figne du pluriel, excepté vingt & cent, qui prennent un s lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre qui les précéde, & qu'ils sont immédiatement suivis par leur substantif: ailleurs ils n'en prennent jamais. Ainsi l'on dit quatre-vingts ans, trois cens hommes, fix vingts chevaux, quatre cens livres, &c. quatre vingt deux pieds, trois cent cinquante livres. Quelques Auteurs prétendent que cent s'écrit toujours cents ou cens, toutes les fois qu'il est multiplié par un autre nombre. Leur autorité est affez grave pour justifier ceux qui le feront ; mais elle ne paroît pas suffisante pour condamner ceux qui en agi-roient autrement. Mille qui ne prend jamais de s, si ce n'est quand il signifie certaines distances, comme on les mesure en Italie, un mille, deux milles, &c. devient nombre ordinal dans les dates, & s'écrit mil; l'an mil Sept cent soixante : millier & million prenne un s, quand ils sont multipliés par quelqu'autre nombre qui n'est pas un : un millier, un million, deux milliers, deux millions, &c. monsieur, monseigneur, madame, font au pluriel, messieurs, messeigneurs, mesdames.

Quantes, n'a ni singulier ni masculin; il n'a lieu que

dans cette seule phrase ; toutes & quantes fois.

Construction avec le Substantif.

Nous n'annonçons ici la concordance de l'adjectif qu'avec le substantif; non pas qu'il ne puisse se trouver en des phrases où il ait d'autres loix à subir; mais patteque ces cas sont rares, & que les loix en sont dévelop-

pées au mot Construction.

Si l'adjectif est destiné à faire seul l'office d'objectif, ce qui n'arrive qu'après le verbe être & un petit nombre d'autres verbes; alors sa place est marquée à celle des objectifs ou de l'autre espece de régime dans laquelle il figure; du reste il conserve toujours & par-tout le genre & le nombre du substantif auquel il se rapporte : les semmes deviennent rarement plus vertueuses en affichant la pruderie. Les armes sont journalieres : voyez le met

CONSTRUCTION.

La loi de rendre l'adjectif conforme à son substantif pour le nombre & le genre, ne doit point paroître violée parcequ'il y a quelques façons de parler qui patoifsent assez singulieres pour avoir donné de l'embarras à plusieurs Grammairiens. Quand on dit voilà une partie de votre tems perdu. Il laissa sur la place la moitié de ses gens morts. De la façon que j'ai dit, on a dû m'entendre, &c. rien n'est contraire aux regles de concordance, parceque c'est temps & gens, & non pas partie ni moitié que perdu & morts qualifient. Ainsi perdu doit être au singulier masculin, & morts au pluriel du même genre, parce que leurs substantifs le demandent. Ces quatre mots, partie de votre temps, présentent un objet total, dans lequel l'idée dominante est celle de tems ; c'est comme si I'on disoit, votre tems, non pas tout entier, mais dans une de ses parties. Or c'est ce tems ainsi considéré, c'est cet objet total, qui est perdu. Il en est de même du second exemple : les mots partie & moitié sont des noms abstractifs & métaphyfiques qui ne peuvent seuls recevoir ces sortes de qualificatifs ; il faut qu'un autre nom exprimé ou sous-entendu vienne à leur secours. Or ces autres noms qui sont modifiés & restreints par une partie, la moitié, sont ici exprimés; & puisqu'ils y sont les principaux personnages, & ceux que les autres mots qui les

accompagnent ne font que servir, il est juste que l'honneur de commander aux adjectifs leur appartienne,

La difficulté du troisieme exemple est sur ce que l'on écrit & l'on prononce, que j'ai dit, & non pas, que j'ai dite : cette derniere maniere seroit nécessaire, si le que étoit un relatif de façon, & qu'il fût l'objectif du verbe dire : mais il n'est ni l'un ni l'autre ; ce n'est qu'une conjonction placée pour lier de la façon avec j'ai dit : ce point est détaille à l'article PRONOMS RE-LATIFS. Quand même ce que seroit relatif, il ne pourroit être objectif du verbe dire : car alors que se rapporteroit au mot façon; or la façon dont on dit, n'est pas la chose même que l'on dit : & ce n'est que celle-ci qui peut être l'objet du verbe dire; ainfi le relatif qui représenteroit dans cet exemple ces mots de la façon, ne pourroit jamais être l'objectif de ce premier verbe. Enfin si l'on vouloit placer un relatif après les trois premiers mots, il faudroit se servir du relatif dont, & non pas de que : d'où il suit que celui-ci dans notre phrase n'est ni relatif ni objectif, mais simple conjonction; & que l'objectif n'étant point exprimé ni par lui-même ni par un pronom, le verbe doit rester au masculin; & qu'on doit prononcer & écrire, de la façon que j'ai dit, &c. Tout ce raisonnement est si vrai, qu'on pourroit joindre au verbe son objet, sans ôter le que, & dire, de la façon que j'ai dit les choses, on a dû m'entendre.

On dit en termes de Chancellerie des lettres royaux; mais ces deux mots sont à peu près regardés comme n'en faisant qu'un : ainsi on ne peut pas en conclure contre la nécessité constante de faire accorder l'adjectif en genre

avec fon substantif. A and man of the amon so she more up

On dit aussi la feu reine, comme le seu roi; une deme mesure, &c. mais ces mots seu & demi, sont aussi considérés comme des demi mots. On doit encore dire, elle se fait fort; ils sont demeurés court, &c. mais sort & court peuvent passer là pour adverbe, ou pour ne faire qu'un mot avec se faire, demeurer. Les substantiss veulent quelquesois que leurs adjectifs les précedent, & d'autresois qu'ils viennent à leur suite: voyons l'ordre & les loix de cette marche.

Les adjectifs possessifs & pronominaux vont toujours

avant la dénomination qu'ils qualifient : & s'il se trous voit avec eux quelqu'autre adjectif qui dût précéder le substantif, ceux-là ne s'en laisseroient point prévenir; ils gardent toujours la tête de toutes les qualifications. Ces regles sont sans exceptions. Dans ces sociétés frivoles où nos jeunes Marquis étalent tous les jours avec complaisance & profusion lews talens superficiels & mépri-Cables; souvent un homme de mérite qui à force de travailler à former son esprit, son cœur & ses mœurs, aura un peu négligé cette aisance du grand monde, & tous ces airs qui ne sont la plupart que des airs éventés, se verra méprisé & sacrifié par toute la compagnie, à l'impertinente disacité d'un ou deux étourdis, qui ne parlent beaucoup que parce qu'ils n'ont jamais pensé, & qui n'ont un extérieur plus élégant que le vôtre, que parceque la culture de leur ame n'a jamais occupé leur tems. Mien, tien, sien, notre, votre, suivent la même regle, quand ils sont joints à un substantif; mais l'usage est de ne plus employer les trois premiers qu'avec l'article le, qui marche avant eux : ce n'est plus qu'en style familier & burlesque qu'on dit, cette culotte est mienne, & je prendrai ce qui fut mien où je le trouverai.

Les adjectifs numéraux précedent toujours les substantifs génériques; les individuels se font suivre par ceux du nombre ordinal. Le premier homme fut le premier pécheur. C'est la cinquieme branche de la troisseme race de nos Rois qui est sur le trône. François II succéda à Henri II. Il est parti lui dixieme, je suis revenu moi onzieme : l'armée étoit de soixante & dix mille hommes ; ils tinrent campagne pendant neuf mois de l'année : au bout de ce tems-là l'ennemi les surprit, les désit & les dissipa dans l'espace de douze jours. Il arrive quelquefois que ces adjectifs ne marchent qu'après le substantif générique ; c'est dans les citations : au livre de la Genèse, chapitre premier, verset dixieme. Quelquefois on emploie le nombre cardinal pour le nombre ordinal après les noms individuels : Charles VII , fils de Charles VI. Louis XV, arriere - petit - fils & successeur de Louis XIV. De même dans cette façon commune de marquer l'année; l'an mil sept cent soixante, au lieu de dire, la millieme septieme centieme soixantieme année,

ce qui seroit d'une longueur & d'une rudesse insup-

portables.

Dans ces occasions le substantif reste au singulier : mais il en est d'autres où il est toujours au pluriel, quoique le nom de nombre cardinal n'y fasse que sonction de nombre ordinal; c'est quand on dit, par exemple, l'heure qu'il est actuellement, ou qu'il étoit ou qu'il sera dans un autre tems : il est quatre heures; il est six heures trois quarts. Il étoit deux heures & un quart, &c. c'est-à-dire, il est la troisseme heure, il est la sixieme heure & le troisseme quart, &c.

Lors même qu'on veut se servir du nombre ordinal, si l'on doit employer plusieurs noms de nombre, le dernier est seul ordinal: on dit donc, le quatre-vingt-dix-septieme jour après sa chûte; &c. Il faut bien remarquer que quand il y a de la sorte des adjectifs du nombre cardinal avant un autre du nombre ordinal, celui-ci ne prend point d's, si ceux qui le précedent ne le multiplient; s'ils servoient à le multiplier, alors il lui saudroit un's, comme ôtez trois cinquiemes; ajoutez deux cin-

quiemes, quatre onziemes, &c.

Dans la façon d'unir les adjectifs du nombre cardinal, pour n'en faire que comme un seul mot, on met toujours & avant un, après vingt, trente, quarante, cinquante; vingt & un ans, trente & un chevaux, quarante & un jours, cinquante & un hommes: mais nous ne disons pas, vingt & deux, vingt & trois, &c. on ne doit point y mettre d'&, mais cependant prononcer le t de vingt, comme s'il y avoit vingte-deux, vingte-trois, &c. Nous disons, soixante & un, soixante & deux, soixante & trois, & ainsi de suite jusqu'à quatre vingt; alors nous rejettons absolument l'&, & nous disons, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, &c. sans faire sentir le t.

En général, pour savoir quand il faut se servir des noms du nombre cardinal ou du nombre ordinal, il n'y a qu'à observer si l'on a intention de dire seulement combien il y a de ces objets dont nous parlons, ou si nous voulons marquer le rang de quelques-uns par rapport aux autres. Dans le premier cas, on prend le nombre cardinal; dans le second, c'est l'ordinal qui figure: ils étoient vingt hommes; je me sers de vingt. & non pas de vingtieme.

Tome I.

parceque je ne prétends pas parler de l'ordre qui étoit entr'eux, mais seulement dire combien ils étoient. Votre frere étoit le dixieme : mon dessein, ici, n'est pas de dire combien ils étoient, mais seulement de marquer le rang de votre frere par rapport aux autres; ainsi je me sers

de dixieme, & non pas de dix.

Les adjectifs verbaux viennent toujours après les sub-stantifs qu'ils qualissent : cette regle est sans exception pour ceux qui sont formés du participe passé; quelque-sois, mais rarement ceux qui viennent du participe actif présent, prennent le devant, comme; on est souvent bien trompé, quand on se fait de se riantes images des biens qu'on recherche. Le plus décidant personnage n'est pas toujours l'homme le plus instruit, &c. Mais quelques exceptions particulieres n'empêchent pas la regle générale: une surface applatie, une sigure arrondie, du pain cuit, un cœur satisfait, une personne divertissante, une situation génante, une passion dominante, un discours plaisant, un état recherché, un desir réprimé, un plaisir enlevé, un fat puni, &c.

Les adjectifs nominaux n'ont pas, à beaucoup près, autant de régularité entr'eux que ceux des autres classes. Ils suivent des loix différentes, selon les différentes manieres dont ils qualissent : il faut donc en suivre le détail. Ceux qui qualissent en désignant une figure quelconque, se mettent après leurs substantifs : une boule ronde, une zable quarrée, une pyramide triangulaire, une tabasière ovale, une pointe aiguë, une ligne droite, courbe, cir-

culaire, &c.

Ceux qui expriment les qualités sensibles, c'est-à-dire, les différentes couleurs, les goûts, les odeurs, les sons, &c. suivent la même regle: habit jaune, chapeau noir, poudre blanche, feuillages verds, étosse grise, bonnet blanc, (& non pas blanc bonnet); herbe amere, saveur âcre, vin doux, instrument sonore, ton dur, voix harmonieuse, viande tendre, mets liquide, chemin raboteux, raisin sec, tems froid, pays chaud, terrein humide, corps mou, jardin odoriférant, odeur suave, &c.

Nous ne parlons ici que des adjectifs qui sont originairement destinés à exprimer ces sortes de qualités; car si pour servir à cet emploi, on leur fait prendre un sens figuré, alors ils ne sont plus soumis à la regle que nous venons de donner; ils en suivent d'autres : c'est ainsi

qu'on dit; mauvaise odeur, bon ragoût, &c.

Les adjectifs nominaux qui marquent ou habitude de produire quelque effet, ou capacité de le faire, ou aptitude à en être soit la cause productrice, soit l'objet, enfin, qui naissent de quelque opération ou production d'effet, ceux-là ne marchent qu'a la suite de leurs substantifs: homme adif, mot express f, enfant naif, coutume abusive, lieu accessible, événement possible, bois combustible, mine risible, objet visible, corps malléable, courtifans assidus, correspondant exact, malheur accidentel, personne distraite, péché actuel, effort ordinaire, défaut journalier, proposition illusoire, &c.

Ceux qui ont quelque rapport à l'existence, & ceux qui expriment une qualité relative à la nature ou à l'efpece d'un objet, suivent encore le même ordre : plaisirs imaginaires, douleurs réelles, desirs nécessaires, droits feigneuriaux, mense abbatiale, statuts canoniques, discipline ecclésiastique, charité chrétienne, profession religieuse, mot adverbial, nom adjectif, verbe anomal, pronom personnel lettre anonyme, acte authentique, sens littéral, ordre grammatical, expression équivoque, discours concis, langage obscur, mariage clandestin, loix fondamentales, valeur militaire, air cavalier, &c.

On doit encore renvoyer après le substantif tous ceuz qui marquent des noms de nations : politique italienne, empire ottoman, bravoure angloise, mode fraiçoise, accent gascon, cérémonies chinoises, beauté romaine, gravité espagnole, troupes prussiemes, musique allemande, mœurs hollandoises, palatins polonois, soldats sué-

dois, &c.

Les adjectifs terminés en ique peuvent tous, & doivent la plupart se mettre après les substantifs : ame pacifique, homme magnifique, raisons politiques, circons. tances critiques, auteurs classiques, choje unique, &c.

Les adjectifs que les qualités morales ont produits, soit en bien, soit en mal, ne sont point déterminés à l'une des deux places plutôt qu'a l'autre; ils précedent ou suivent leurs substantifs, selon le goût de l'orateur: tout ce que l'on doit faire à leur égard, c'est de consulter

les circonstances particulieres, parcequ'il en est quelquesois où l'adjectif le plus libre se trouve cependant sixé par l'usage; il faut aussi voir ce qui sied le mieux à la beauté du style, & présérer ce qui favorise la netteté, la force du sens & l'agrément de l'oreille: en général, on dit donc; aimable homme, homme aimable; action admirable, admirable action; ingratitude abominable, abominable ingratitude; homme savant, & savant homme; ministre prudent, & prudent ministre; discours impertinent, & impertinent discours; détour artificieux, artificieux détour; domessique fidele, sidele domessique; soldat cruel, cruel soldat; habile chirurgien, chirurgien habile; tendre mere, & mere tendre; suprême félicité, & sélicité suprême; prosond géometre, & géometre prosond; &cc.

Au reste, on ne sauroit trop le répéter, il n'y a peutêtre pas une phrase dans toute la langue, où il soit parfaitement égal & entierement indifférent de placer l'adjectif avant ou après le substantif: il y a toujours des différences; & quelque délicates qu'elles soient, elles n'en sont pas moins réelles. Dans une occasion, tel mot doit être avant l'autre, qui devroit être après dans une autre circonstance, soit à cause de la variété des sons, ou de l'intérêt de celui qui parle, ou de la liaison des idées, &c. Mais cette discussion regarde plus le style que la grammaire; ainsi nous n'en parlerons point ici: seulement nous allons marquer quelques adjectifs qui font confactés à être placés avant tel substantif & après tel autre : action juste, personne juste, ame juste; & juste prix , juste colere , juste défense ; action basse , salle basse , plancher bas; & bas prix, bas Languedoc, baffe Normandie, &c.

Ceux des adjectifs métaphysiques & moraux qui sont les plus constants à se maintenir à la même place, sont : beau, bel, bon, mauvais, grand, petit, gros, saint, brave, jeune, vieux, vieil, cher, qui marchent avant leur substantif : grand parleur, petit étourdi, bon ensant, mauvais poëte, brave soldat, beau cheval, bel homme, sainte semme, jeune héros, vieux ministre, cher ami,

gros ballot.

Il est cependant encore des circonstances où ils cedent leur place; comme lorsqu'ils sont employés pour faire comparaison, ou lorsqu'ils sont réunis plusieurs ensemble pour un détail de description: comme berger plus beau qu'Adonis; capitaine aussi grand que César; une femme belle, grande, jeune & vertueuse; une personne

vieille, laide & petite, &c.

Nous avons encore plusieurs adjectifs qui forment un sens très différent, selon qu'ils précedent ou qu'ils suivent le substantif. Dans le sens moral, cher se met devant; cher ami : dans le sens littéral il est après, repas cher. Un vrai fripon, une vraie fable, c'est-à-dire, réel. Un homme vrai, une nouvelle vraie, c'est-à-dire, un homme véridique, une nouvelle conforme à la vérité. Un galant homme, c'est un homme droit, ouvert & bienfailant; un homme galant, est un homme assidu auprès des femmes, & qui cherche à leur plaire. Un pauvre homme est sans esprit & sans talents, un homme pauvre est privé des biens de la fortune. Un honnête homme a de la probité; un homme honnête est poli. Un vilain homme est désagréable par la figure, ou par la mal-propreté, ou par les manieres & les vices ; un homme vilain est un avare qui montre dans sa dépense une épargne fordide. Une cruelle femme ne se laisse point vaincre aux instances des hommes, ou tourmente elle-même par les instances les plus fortes; une femme cruelle cherche à faire du mal par esprit de vengeance, & ne redoute point alors les plus grands crimes. Furieux animal, est un animal d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse; animal furieux, est un animal plein de férocité, ou terrible par sa colere. Une groffe semme est chargée d'embonpoint; une femme groffe est enceinte. Une femme sage est exacte à remplir ses devoirs; une sage-semme est une accoucheuse. Un plaisant homme est un original; un homme plaisant est un badin. Une nouvelle certaine est une nouvelle assurée; une certaine nouvelle est une nouvelle indéterminée; &c.

Quelquesois un substantif change lui-même de signification, selon qu'il a un adjectif ou un autre; ainsi, misere humaine s'entend des peritesses, des fautes, de la fragilité des hommes: misere affreuse se dit d'une extrême pauvreté; &c. Mortel, placé après son substantif, signisie qui est sujet à la mort; exemple: durant cette vie

C iii

mortelle: placé devant son substantis, il signifie grand, excessis; exemple: Despreaux étoit le mortel ennemi de F..... Il y a trois morteles lieues d'ici. » Vaugelas, » dit M. d'Olivet, a fait une longue remarque qui a » pour titre De l'adjectif devant ou après le substantis, » où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point » trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune regle, » ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de cons sulter l'oreille. « C'est un excellent avis pour qui sait en profiter: nous pouvons ajouter que l'usage est le prin-

cipal maître.

Quand le substantif est après l'adjectif, ils ne peuvent être séparés que par des expressions adverbiales, ou par le régime de l'adjectif, ou par des conjonctions; encore ne le fait-on que dans des constructions figurées, dans des inversions: voyez les mots Construction & Inversion; comme, heureux & malheureux tour-à-tour, l'homme peut-il être toujours égal à lui-même? Dominé sans cesse par le desir de pénétrer l'avenir, peut-il être tranquille? Libre néanmoins & maitre de sa volonté, ne pour-ro t-il pas en la réglant, n'en avoir plus que des biens à attendré? Dans la construction naturelle, l'adjectif placé avant son substantif, n'en peut être éloigné qu'il ne soit pris substantivement: le plus sage n'est pas toujours l'homme le plus recherché.

Si le substantif est avant l'adjectif, ils peuvent avoir entr'eux le verbe être, ou quelqu'autre auquel le substantif serve de subjectif, & l'adjectif d'objectif; comme, l'homme est à lui-même son plus grand ennemi: ils peuvent aussi y admettre des modificatifs liés au substantif, & des régimes de ce même nom principal; comme, la vertu des semmes, souvent contraire aux desirs des hommes, paroit à ceux-ci un préjugé, & à celles-là un

bien payé trop cher.

Dans le tour grammatical de la langue, si l'on veut mettre quelques mots entre le substantif & son adje dif, alors il faut mettre celui-ci après celui-là, sût il d'ailleurs de ceux qui doivent toujours marcher avant : un homme véritablement grand ne seroit pas sujet à tant de caprices.

Quelquesois l'adjectif prend avant soi l'article, soit

qu'il précede, soit qu'il suive son substantif; quelquefois en le prenant, il l'ôte au substantif; d'autre sois il n'en prend point; ce sont-là autant de points qu'il saut discuter.

Si l'adjectif suit immédiatement son substantif, qu'il ne soit point un adjectif numéral, & qu'il ne serve qu'à marquer le surnom ou la condition; alors il prend l'article, & son substantif en est dépouillé: Henri le Grand mouloit rendre son peuple heureux: il fait sa cour à Madame la princesse de...; les ouvrages de Séneque le philosophe contiennent une morale sévere, &c. Si ces adjectifs étoient à la tête de leurs substantifs, ils retiendroient encore l'article pour eux seuls: le Grand Henri avoit un cœur aussi tendre que généreux & magnanime; les sentences du philosophe Séneque sont estimées.

Les superlatifs se marquant par l'article, le prennent aussi, soit qu'ils soient devant ou après le substantif; mais ils ne l'en dépouillent pas : les plus habiles médecins ne sont pas toujours les plus damoiseaux : craignez la ven-

geance même des femmes les plus modérées.

Ces mots, monsieur, monseigneur, & autres semblables, cedent au nom qui les suit l'article qu'ils ne prennent presque jamais: messieurs les gens du roi ont dit: requête présentée à monseigneur le chancelier. Ils ne prennent eux-mêmes l'article que quand ils sont devant un nom propre, ou considéré comme tel, qui se trouve, néanmoins convenir à plusieurs: les messieurs Racine nous ont laissé des chess d'œuvre de poésie.

Il en est de même s'ils sont suivis de la préposition de avant un nom qui tienne lieu de nom propre : les mes-

sieurs du chapitre ont un procès contre leur évêque.

Au reste, toutes les sois que l'adjectif, placé immédiatement après son substantif, prend l'article, il ne prend jamais que le, la, les, selon le genre & le nombre: aller à Rome la sainte; se sier aux amis les plus sinceres, &c. & non pas à Rome à la sainte, &c. La raison en est, que l'adjectif ne faisant, pour ainsi dire, qu'une même chose avec le substantif, n'a pas besoin du secours des prépositions pour lui être uni. Un adjectif, séparé de son substantif, ne prend l'article que lorsqu'il est pris substantivement: jamais l'homme n'est

Civ

content; le favant qui s'enorgueillit, vaut il l'ignorant qui se rend justice? on sent que les superlatifs sont ici

exceptés.

Toutes les fois que plusieurs adjectifs qualifient une même dénomination, s'ils en partagent entr'eux la totalité, de facon que chacun n'en affecte par son sens qu'une certaine portion; alors l'article se répete devant chacun de ces adjectifs : les belles & les laides femmes ont également envie de plaire. Il est évident que belles & laides ne conviennent pas aux mêmes femmes ni à toutes les femmes dont on parle; que ces deux adjectifs ne qualifient le mot femmes, que par portion, & n'en comprennent l'universalité que par leur réunion; ainsi on répete l'article avant chacun d'eux. Mais quand chacun des adjectifs convient à tous les individus de la dénomination, de façon que leur nombre n'infinue point des partage dans la totalité, & fait seulement addition de qualités; alors l'article ne se répete point : les doux & tendres regards d'une coquette sont moins l'effet du sen-

timent que de l'art.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici touchant l'article omis ou placé avant les adjectifs, ne concerne que ceux que nous avons nommés adjectifs nominaux, verbaux & numéraux : nous pouvons ajouter qu'en général ils n'exigent ni n'excluent l'article par eux-mêmes, quand ils sont joints à un substantif générique; qu'alors soumis à l'influence de celui-ci, ils ne font que l'accompagner, ou avec article, ou sans article, selon que le demande la nature ou l'emploi du substantif : les honnêtes gens prendront notre défense; braves soldats prenez notre défense. Dans le premier exemple, l'adjectif prend un article, & c'est celui du substantif, qui en avoit besoin pour servir de subjectif à la phrase. Dans le second, braves n'en a point, parceque soldats étant en apostrophe, n'en veut point : ce n'est donc que lorsqu'ils sont joints à un substantif individuel de la classe des personnifiques ou des topographiques, que les adjectifs ont sonvent quelque influence sur l'article; car quoique ces Substantifs rejettent l'article par eux-mêmes, ces adjectifs le rendent nécessaire en communiquant à ces noms propres une sorte d'emploi spécifique : Alexandre souilla

sa gloire; le Grand Alexandre souilla sa gloire par plus d'un crime.

Les adjectifs numéraux du nombre cardinal ne prennent point l'article quand ils sont employés pour faire
connoître le nombre : les apôtres répondirent qu'il ne leur
restoit que cinq pains & deux poissons. Mais si le but principal de la phrase n'est pas de faire connoître ce nombre,
qu'il ne s'y trouve que comme accompagnement, alors
il prend l'article : Jesus-Christ prit les cinq pains & les
deux poissons, & les bénit. Pour les adjectifs de nombre
ordinal, ils ont l'article quand ils sont avant leur substantif, à moins que ce ne soit pour marquer une date,
une citation, premier livre, &c. les premiers freres surent les premiers ennemis. Quand ils sont après le substantif, ils laissent l'article, François I, Ensin ceux - ci
se comportent comme les nominaux.

Parmi les adjectifs possessifes & pronominaux, mon, ton, son, ce, cet, quelque, plusieurs, nul, aucun, chaque, quel, tel, & certain, bannissen absolument l'article, dans quelque circonstance qu'on les suppose, le faisant disparoître par-tout où ils se trouvent: aussi jamais ces douze adjectifs ne quittent leur service qualificatif; jamais ils ne dénomment. Cet homme aveuglé par la constance de sa bonne fortune, attribue à son génie les succès qu'il ne doit qu'à certaines rencontres dont il a profité sans avoir eu aucun des talens & des soins nécessaires

pour les ménager.

Il y en a d'autres qui ne rejettent pas toujours l'artiele, parcequ'ils servent quelquesois à dénommer; aussi
n'est-ce qu'alors qu'ils le souffrent; ce sont, notre,
votre, leur, mien, tien, sien, un. Est-ce votre vivacité
ou la sienne, qui a ainsi altéré votre amitié mutuelle? Un
homme témoin d'une querelle survenue entre deux de ses
amis, est quelquesois obligé de se déclarer pour l'un d'eux,
pour ne les avoir pas tous deux pour ennemis.

Notre, votre, ont deux pluriels, l'un notres, votres, & l'autre nos, vos; le premier ne servant jamais de qualificatif prend l'article; le second ne dénommant jamais rentre dans la classe de ceux qui abhorrent par-tout l'article. Vos défauts ont de quoi compenser les nôtres.

Il est bon d'observer que quand le rapport possessifest

tellement désigné par la phrase, qu'il ne peut y avoir d'amphibologie, alors on se sert de l'article, & l'on omet l'adjectif possessific ainsi on dit, j'ai mal à la tête, & non pas à ma tête; parcequ'il est clair que je ne puis avoir mal à la tête d'un autre. Mais s'il s'agissoit d'une chose habituelle, par exemple, d'une douleur fréquente & connue de ceux à qui l'on parle, alors le possessific revient à la place de l'article; j'ai mal à ma tête. Ma

migraine m'a beaucoup tourmenté cette nuit, &c.

Tout rejette l'article, quand il ne sert qu'à marquer une quotité vague; toute semme est fragile, & tout homme est peccable. Si tout marque la totalité précise, ou une quantité intégrale, alors il peut être employé ou seul, ou avec un pronom, ou avec un substantif; dans les deux premieres circonstances il n'admet point encore l'article en sa compagnie; j'ai tout vu, & tout observé; je vous approuve tous; ce n'est que dans le troiseme cas qu'il permet à l'article de paroître, mais sous condition de ne jamais occuper la premiere place qu'il se réserve à lui-même, parceque les mots de son tenter tout le monde, est une folie; il saut remplir tous ses devoirs auxquels on est tenu, & s'embarasser peu de tout le reste.

On dit, le tout-puissant, la toute-puissance; mais tout n'est là proprement qu'un demi mot; ainsi il perd ses droits, & suivant le sort des noms dont il fait partie, il se

laisse précéder de l'article.

Il se fait encore annoncer, quand il est substantis de la même espece que moitié, tiers, & quart, &c. le tout est plus grand que la partie. Il ne prend point d'article ensin quand il est employé proverbialement: Parlez tout bas; marchez tout doucement: vous êtes tout dé-

fait, &cc.

Les adjectifs pronominaux qui prennent l'article partageant la totalité de la dénomination qu'ils qualifient, n'affectant qu'une partie des individus qu'elle comprend; il s'enfuit que s'ils sont plusieurs, réunis ensemble, l'article se répéte devant chacun d'eux: tous les cœurs lui sont suspectes : il ne daigne pas même excepter le vôtre à lemien.

Des Adjectifs qui cessent de l'être.

Nous avons déja remarqué bien des fois que l'adjectif pouvoit devenir substantif; ce qui se fait sur-tout quand il est non-seulement employé seul, mais encore annoncé par l'article. Nous avons remarqué qu'alors, il fignifioit un objet quelconque, mais revêtu de la qualité qu'il exprime; à moins que ce ne fût une qualité restreinte par elle-même à une seule espece d'objets : le vrai seul est beau. La prude est encore plus dangereuse que la coquette. Nous ajouterons ici que l'adjectif s'emploie aussi quelquesois avec le verbe; comme lorsqu'on dit, chanter juste, chanter faux, voir clair, voir trouble, penser creux, &c. car c'est comme si l'on disoit chanter avec justesse, ou d'un ton faux, voir avec clarté, ou d'un œil trouble, penser d'une maniere creuse. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article; seulement nous dirons qu'un adjectif employé adverbialement ne se prend communément qu'au masculin singulier, comme on le voit dans les exemples cités, & qu'il n'a jamais alors ni article ni préposition. Nous disons, communément; car on sait déja que tout, quoique pris adverbialement, change quelquefois de terminaison; comine tout étourdie, toute confuse. Mais si l'adjectif s'ingere souvent dans les fonctions d'autrui, le substantif lui rend la pareille : souvent ce dernier est employé en véritable adjectif, sans pour cela qu'il varie son genre ni fa terminaison; tel est le nom animal dans cette phrase, l'homme est animal; il y qualific le substantif homme, il fait fonction d'adjectif : il en est de même de tous ceux qu'on employe comme objectifs du verbe être sans leur donner ni l'article, ni un équivalent.

Pour suivre la marche que nous nous sommes prescrite, il faudroit ici parler des dégrés de comparaison; mais ce point étant traité à part nous y tenvoyons, pour n'avoir pas à répéter les mêmes choses: voyez Dégrés

DE COMPARAISON.

Il reste encore quelques observations à faire sur les dissérens adjectifs soit considérés en eux-mêmes, soit rapprochés les uns des autres. Considérés en eux-mêmes; il faut observer qu'il n'y a que les nominaux &

les verbaux qui puissent être modifiés par quelque adverbe, les numéraux, les possessifis & les pronominaux n'en admettent point: on dit donc, extrêmement beau, parfaitement poli, toujours honnête. Si l'on dit, il veut être toujours le premier; cette maison est entierement & absolument la mienne; les adverbes ne modifient ni premier ni mienne; ils ne tombent que sur les verbes.

Des Adjectifs rapprochés les uns des autres.

Etant rapprochés les uns des autres, 1º. les adjectifs possessifis & pronominaux peuvent qualifier par indivis ceux des trois autres classes conjointement avec le substantif : c'est-à-dire, que non-seulement le substantif, mais encore les adjectifs nominaux, verbaux & numéraux qui l'accompagnent, font l'objet du rapport exprimé par ceux des dernieres classes; qu'ils sont compris dans leurs qualifications : ainfi qu'on peut le voit dans ces exemples : ma tendre amitié m'engage à vous pardonner cette premiere faute; mais une seconde sottise ne s'oubliroit jamais. Vos airs décidés vous ont déja attiré quelques fâcheuses affaires. Ma, est possessif, cette, une, vos, quelques, sont pronominaux : or ces cinq adjectifs qualifient chacun non-seulement leur substantif, mais encore les autres adjectifs qui s'y trouvent réunis : ma tendre amitié, ce n'est point précisément l'amitié en général, mais une amitié tendre que je déclare regner dans mon cœur, que je dis être en moi, ma : tendre est adjectif nominal; les autres qui suivent les pronominaux, sont numéraux premiere, seconde, ou verbaux, décidés, ou nominaux encore, fácheuses; ainsi ces différentes sortes d'adjectifs pouvant entrer dans la fignification des deux autres classes, peuvent aussi se trouver à leur suite, soit séparément, comme on l'a vu, soit plusieurs ensemble, si le sens l'exigeoit, comme ; une premiere sotisse volontaire & réfléchie est moins pardonnable que vingt autres qui ne seroient que l'effet de l'imprudence.

Les adjectifs de la troisieme classe, dits numéraux, ont la même propriété, mais seulement à l'égard des nominaux & des verbaux; les autres ne pouvant être sujets à leur qualification. Ainsi l'on dit, le premier

Soupir arraché par l'amour, est le dernier moment sensible qu'on oublie. Mais on ne diroit pas, le premier mon soupir, &c. parce que le rapport exprimé par mon ne peut pas être compris dans la qualification d'odre numéral rendue par le premier. Ce privilége de faire tomber fa qualification par indivis sur d'autres adjectifs, conjointement avec le substantif, n'est jamais accordé aux nominaux ni aux verbaux ; ils ne peuvent même en qualisier de leur propre classe : on ne diroit donc pas ; c'est une aimable capricieuse femme, ni c'est une femme aimable capricieuse; il faudroit retrancher le mot femme, & employer capricieuse comme dénominatif; c'est une aimable capricieuse. Ce n'est pas qu'on ne puisse réunir plusieurs de ces adjectifs pour qualifier une même dénomination; mais comme chacun d'eux ne tombe que sur le substantif & jamais sur les autres adjectifs, ils ne sont joints que par énumération; c'est en ce sens qu'on dit, c'est une semme aimable & capricieuse. On peut retrancher l'& dans certaines occasions ou l'usage autorise à le faire, sur-tout s'il y a plus de deux adjectifs; c'est une femme capricieuse, inégale, singuliere. Il y auroit aussi quelques exceptions à faire, à ce qu'il semble ; car il paroît qu'on peut dire , c'est une belle grande femme, parceque la grandeur de taille est ici un des objets que l'adjectif belle peut qualifier : mais ce sont de ces observations particulieres pour lesquelles l'usage est un maître beaucoup plus fûr & plus expéditif que toute la métaphyfique.

Les adjectifs pronominaux & possessifs ne peuvent se trouver plusieurs ensemble pour qualifier le même substantif; exceptés tout qui peut qualifier les possessifs, & ce: tous vos détours ne parviendront jamais à justifier tous ces mauvais procédés. Ce peut aussi qualifier certain; vous souvenez-vous de ce certain jeune étourdi qui s'en faisoit tant accroire? Ensin un qualifie certain, & tel; un certain jour que je vous rencontrai; un tel service mérite quelque retour. De tous les adjectifs possessifs pronominaux, il n'y a que tout, qui puisse qualifier quelques pronoms; il y en a onze qu'il peut affecter; ce sont nous, vous, eux, lequel, ce, celui, ceci, ce-la, celui-ci, celui-là, le: il marche après les trois pre-

miers; nous tous, &c. les sept autres s'en font précéder; tout cela me déplaît, &c. le dernier ne le vent ni devant, ni immédiatement après; mais il le fait reculer jusqu'au delà du verbe qui fait fonction d'attributif, ou du moins jusqu'au delà de l'auxiliaire, s'il y en a un: vous les avez tous examiné; ne les trouver-

vous pas tous à votre gré?

L'adjectif pronominal quelque se prend quelquesois dans le vieux style pour signifier environ; & alors il est adverbe: ils étoient à quelque trois cens pas de nous. Mais, comme nous le disons, ce n'est que dans le vieux style. Hors de-là, il est encore adverbe dans un autre sens; c'est lorsqu'il est mis devant un adjectif pour en marquer le dégré d'une maniere indéfinie & par supposition, comme; quelque vertueuses que soient les femmes aimables, elles ne peuvent guere se désendre d'un tendre engagement. Mais quelque sinceres que les hommes paroissent être avec elles, elles ne doivent pas s'attendre à n'être jamais trompées.

Au reste, on ne sait souvent lequel on doit employer, de quelque, ou de quel, quand le mot que doit suivre; voici la regle: si le substantif qu'on veut qualisser par cet adjectif pronominal, se trouve placé avant le que & par conséquent avant le verbe; alors il faut se servir de quelque, & le que qui suit est un pronom relatif qui devient l'objectif du verbe suivant : quelques protestions que vous me fassez, je sais à quoi m'en tenir. Mais si ce substantif ne vient qu'à la suite de l'attributif, & par conséquent du que; c'est de quel qu'il saut se servir; & le que n'est plus qu'une conjonction conductive : quelles que soient vos protestations, je sais, &c.

Il y a des adjectifs qui s'appliquent également aux personnes & aux choses, & d'autres au contraire qui ne se disent que des choses. Pour savoir si un adjectif peut se dire des personnes, il faut, dit M. l'Abbé d'Olivet, examiner si le verbe d'où il dérive peut avoir les personnes pour régime simple, c'est-à-dire pour objectif. Par exemple on dit admirer quelqu'un, excuser quelqu'un; par conséquent les adjectifs admirable & excussable peuvent convenir aux personnes. Mais on ne dit point pardonner un homme, déplorer un homme: ainsi

on ne peut dire un homme pardonnable, un homme déplorable.

Si Racine a dit :

Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreste.

Andromaque.

Vous voyez devant vous un Prince déplorable.

Phedre.

Déplorable héritier de ces Rois triomphants.

Attalie.

Ce sont des licences, qu'il n'est permis qu'aux grands Poëtes d'imiter.

Voici une autre observation très-essentielle à faire sur les adjectifs.

Je cherche à l'arrêter parcequ'il m'est unique:

Corneille dans le Menteur.

On ne die pas, il m'est unique, comme il m'est cher, il m'est agréable, parcequ'unique n'est pas un adjectif qui exprime une qualité susceptible de régime; comme il est agréable pour moi, il est agréable à mes yeux. Unique est absolu. Mais pourquoi, dit-on cela m'est agréable? & ne peut-on pas dire, cela m'est aimable, cela est plaifant à mon goût, & non pas, cela m'est plaisant? C'est qu'agréable vient d'agréer: cela m'agrée. Plaisant vient de plaire: sela me plaît, comme s'il y avoit plaît à moi. Il n'en est pas ainsi d'aimer: j'aime cette piece, & non cette piece aime à moi. Ainsi on ne peut dire m'est aimable. M. de Voltaire.

ADIEU. Est une des particules admonitives : voyez

PARTICULES.

ADJONCTIF. On appelle adjonctifs, dans la conftruction d'une phrase, les mots qui servent à appuyer sur la chose, ou à exprimer quelque mouvement de l'ame, ou à fixer davan age l'attention de la personne à qui le discours s'adresse; ces mots sont des apostrophes ou des particules interjettives: voyez ces articles, voyez Construction.

ADMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme

conjugaison composé de mettre, sur lequel il se conjugate, & de la préposition latine ad qui marque relation, addition. Je l'ai admis au nombre de mes amis, c'est-àdire, je l'ai ajouté aux amis que j'avois déja. Il est admis à se justifier. Le verbe dans cet exemple marque la relation.

Admettre, signisie aussi recevoir, reconnoître pour veritable. J'espere que vous voudrez bien admettre mes

raisons; il admet bien des erreurs pour principes.

ADVERBE. Ce mot adverbe, fignifie, placé auprès du verbe: ce n'est pas que tous les adverbes soient affectés au verbe seul; on verra qu'ils se placent souvent ailleurs; mais c'est que le verbe est l'espece de mots à laquelle ils semblent plus particulierement dévoués.

On voit donc que ce n'est point précisément dans l'étymologie du mot adverbe, qu'il faut en aller chercher la désinition: pour la trouver, il faut analyser la tnature des choses qu'il signisse, & plus encore la maniere dont il les signisse. Mais la matiere est si délicate & si subtile, qu'il est dissicile de ne pas s'y tromper; l'œil le plus sur & le plus pénétrant se fatigue & s'égare souvent jusqu'à ne plus rien voir, ou ce qu'est pire encore jusqu'à voir mal; quand les objets à sorce d'être décomposés, deviennent eux-mêmes trop sins &

trop déliés.

Quand je confidere, par exemple, quel est le devoir de l'homme dans les jugemens qu'il porte, je pense d'abord qu'il ne doit en porter que de vrais, ou du moins que de ceux qui lui paroissent vrais : cette disposition ou il doit être relativement aux jugemens qu'il peut prononcer, je l'appelle équité, & je dis que les jugemens de l'homme doivent être équitables ; que l'homme doit juger avec équité, ou, doit juger équitablement. Ces trois phrases expriment la même pensée, présentent à l'esprit la même vue, le même objet, qui est l'équité dans les jugemens de l'homme : mais dans la premiere. cette vue de l'esprit est exprimée par un adjectif, équitables, qui se joint au substantif, jugemens; dans la seconde, c'est une préposition avec un substantif, avec équité, & dans la troisieme un adverbe, équitablement, qui tiennent la place de cet adjectif.

La différence de ces trois expressions ne vient pas, comme on voit, des choses qu'elles expriment, mais de la maniere dont elles les expriment; là c'est par un mot qui se diversifie selon le genre & le nombre du nom qu'il accompagne; ailleurs ce sont des mots dont la forme paroît invariable. A cette occasion, j'examine si je pourrois dire jugemens équitablement, ou avec équité, & je sens que mon esprit est révolté de cette expression; j'étends mon examen à beaucoup d'autres cas dissérens de celui-ci, & par-tout je trouve qu'une idée qui peut être rendue par un adjectif, par une préposition jointe à un substantif, ou par un adverbe, doit toujours l'être par l'adjectif quand elle se rapporte à un substantif, & qu'on ne peut dire conséquemment que jugemens équitables, en se servant de jugemens.

J'en cherche la raison, & je trouve que les substantifs ayant des genres & des nombres, il convient que les mots qui expriment des qualités propres de ces substantifs, prennent eux-mêmes, pour ainsi dire, la livrée du nom qu'ils qualifient, pour avoir en quelque sorte avec lui la même identité, le même air de famille, si j'ose ainsi m'exprimer, la même convenance ensin qui se trouve entre la qualité & l'objet qualissé, & ne présenter ainsi qu'une même expression totale, comme les deux idées d'objet & de qualité ne présentent qu'une mê-

me idée composée.

Je sens que ces moyens de convenance ne sont pas possibles, si l'idée qualifiante tombe sur un verbe, parceque le verbe n'a point de genres; & qu'a lors pour rendre cette idée, il faut un mot ou des mots dont la forme ne soit point sujette aux variations de l'adjectif, puisque le verbe ne pourroit les déterminer: d'où je sens que c'est avec raison qu'on dit, juger avec équité, ou équitablement; & non pas, juger équitable, de maniere que cet adjectif tombe sur l'action de juger, & non pas sur la chose qu'on juge.

Cependant si au mot jugemens, je joignois un adjectif, ou mieux encore, un participe, alors il faudroit pour y ajouter l'idée d'équité, me servir de l'adverbe ou de la préposition avec son complement, & dire, par exemple, jugemens prononcés équitablement, ou pronon-

Come I.

cés avec équité. C'est que l'adjectif & le participe n'ont par eux-mêmes aucun genre, aucun nombre décidé, & qui soit à eux, & qu'ainsi ils n'ont à cet égard aucune loi à donner à l'adjectif qu'on leur associeroit, d'où il paroît qu'ils doivent être servis de la même maniere que

les verbes, quant aux idées qui les qualifient.

Nous observerons ici que ce que nous disons des participes & des adjectifs, s'entend aussi des noms qui sans être de vrais adjectifs en eux-mêmes, sont cependant employés comme tels; & qu'ainsi l'on dit, ce héros est véritablement homme; cet homme est véritablement héros: on ne pourroit se servir de véritable qu'en prenant individuellement le nom auquel il servit appliqué, cet homme est un véritable héros. Voilà donc les différences entre l'adjectif & l'adverbe bien marquées: l'un a des terminaisons variables selon les nombres & les genres, & l'autre ne varie jamais, parceque l'un est fait pour être associé aux noms pris substantivement, & que l'autre n'accompagne que les verbes & les noms adjectifs ou pris comme qualisseatifs.

Il paroît plus difficile de différencier bien au juste l'adverbe & la préposition jointe à son complement. De très favants hommes les regardent comme sinonymes; & M. du Marsais, entr'autres, prétend que l'adverbe n'est que l'équivalent du rapport rendu par la préposition & le nom qui la suit; que ce rapport est exprimé par un seul mot : telle est même la définition qu'il donne de l'adverbe. Il y a pourtant une exception essentielle que je suis surpris qu'il ait omise & que voici ; c'est que tout rapport exprimé par une préposition & un substantif ne peut pas être rendu par un adverbe, comme sa définition le donne à entendre, comme le pense d'après lui M. Fromant, & comme M. Duclos le dit expressément : dans ces phrases, il étudie le latin dans Cicéron; il s'entretient avec Platon, & mille autres semblables, on trouve des rapports exprimés par des prépositions & des noms, qui ne peuvent être rendus par des adverbes.

C'est qu'il n'y a que les noms abstractifs, les noms qui présentent une qualité soit physique soit métaphysique, ou qui peuvent être employés comme la présentant, auxquels on puisse substituer un adverbe proprement dit 5 comme avec force, fortement, avec tendres-

fe, tendrement, &c. force, tendresse sont des substantifs qui expriment des qualités abstraites, & répondent à des

qualificatifs qui sont fort & tendre.

Si de quelques noms individuels, tels que Socrate & Platon, on tite les adverbes focratiquement, platoniquement, ce n'est que parcequ'auparavant on en aura tiré les adjectifs, focratique & platonique; & les adverbes répondront à ces adjectifs qui qualissent d'autres noms, & non pas aux substantifs individuels qui ne peuvent tien qualisser d'ailleurs ces sortes d'adverbes ne signissent jamais qu'une maniere générale de faire, que l'on désigne par le nom d'un particulier qui est connu pour l'avoir eue; & platoniquement signissera en la maniere de Platon, ou comme Platon; mais jamais il n'aura le même sens qu'avee Platon. Il me paroit donc évident que les rapports qui sont exprimés par une préposition & un nom, ne peuvent pas toujours l'être par un adverbe.

Si M. du Marsais a manqué la vraie définition de l'adverbe, qui pourra l'avoir découverte ? Dirai-je avec M. Restaut, que l'adverbe sert à modifier ou déterminer la signification d'un autre mot, ou qu'il en exprime quelque circonstance, & présente de lui-même une idée distincte sans être susceptible de régime? mais modifier & déterminer la signification d'un mot, est-ce donc la même chose? Quand cela seroit, comme il semble le croire, n'y a-t-il que l'adverbe qui détermine cette fignification ? Qu'il se souvienne donc de la définition qu'il a donnée de l'article. L'adverbe marque-t-il seul les circonstances? ou les marque-t-il toutes ? est-il la seule espece de mots qui présentent d'eux-mêmes une idée distincte? Enfin est-il vrai que l'adverbe ne soit jamais susceptible d'aucun réa gime? au contraire, tous les adverbes formés des adjectifs qui exigent ou qui reçoivent des régimes, les exigent ou les reçoivent de même : on dit, relativement à la physique, comme on dit, relatif à la physique, &c. Cette définition n'est donc exacte en aucun point, quelque longue qu'elle soit, & quelques soins que l'Auteur femble avoir pris pour tout dire.

Le dernier reproche que nous avons fait à la définition que M. Restaut donne de l'adverbe, sussit pour prouver que celle du Pere Bussier est aussi désectueuse: c'est, dit-il, un modificatif qui a de lui-même un sens complet, & sans aucun régime. On pourroit d'ailleurs lui opposer que le mot sens ne paroît pas rendre sa pensée avec assez de précision, parceque souvent on l'applique aux phrases entières: on dit, le sens d'une phrase, & lassensification d'un mot. Mais ensin ce sens, cette signification de l'adverbe n'est pas toujours complette & sans régime, comme nous l'avons vu pour relativement, & comme nous pourrions le prouver par bien d'autres; tels que indépendamment des affaires, conformément aux principes resus, disséremment du peuple, préférablement au plaisir, &c.

L'adverbe est-il, comme M. Girard le définit, un mot destiné à énoncer les modifications différentes dont l'action & la qualification sont susceptibles? Pour admettre cette définition, je voudrois que l'Auteur m'eût d'abord bien établi la différence qu'il met entre modifications & qualifications, modificatifs & qualificatifs, modifier & qualifier; enfin modes & qualités. Je vois que beaucoup d'Auteurs nous donnent les adjectifs pour de vrais modificatifs, parceque, disent-ils, ils modifient les noms, ils en expriment les modes; M. Girard dit qu'ils les qualifient, qu'ils en expriment les qualités; il réserve le mot modifier pour l'adverbe. En quoi l'un differe-t-il de l'autre?... il me semble qu'une qualité d'un objet quelqu'il soit est quelque chose de plus durable dans cet objet, de plus interne; que nous ne devons nos qualités qu'a nousmêmes & à notre nature; & que les modes sont plus accidentels, plus variables dans un objet; qu'ils lui sont moins intimes; qu'il les doit beaucoup plus à des causes étrangeres qu'à lui-même : sur ce pied, une même chose peut être qualité pour un objet en qui elle est naturelle, & mode pour un autre qui ne peut l'avoir de lui-même; les expressions, par exemple, peuvent être dures ou tendres; mais si elles sont l'une ou l'autre. c'est par elles-mêmes : la dureté & la tendresse deviennent donc des qualités quant aux expressions, quant aux syllabes, au son des mots; aussi dit-on, expression dure, mot dur, mot tendre, expression tendre, &c. Mais quand on considere un verbe, on ne voit qu'une action produite par une puissance étrangere, & qui n'est telle que parcequ'on la produit telle : ce verbe ne représentant

donc point une chose subsistante par elle - même, ne peut point avoir de qualité: il n'a que ce qu'on lui donne, & pour être d'une façon particuliere, il faut que ce soit cette puissance externe, qui l'ordonne. Parler, considéré comme verbe, ne peut avoir de qualité particuliere; il ne dépend pas de sa nature d'être dur ou tendre; c'est celui qui parle qui le fait être tel : la dureté, la tendresse par rapport au verbe parler est donc un mode & point une qualité; aussi l'exprime-t-on alors par un adverbe ou une préposition & un nom; parler durement, ou avec dureté; parler tendrement, ou avec tendresse

Le chant, quoique nom abstrait & métaphysique, est cependant considéré dans mon esprit, comme un être subsistant par lui-même, & devant avoir une nature & des qualités qui lui soient propres : telle espece de chant qui aura de la mélodie, l'aura parceque c'est cette mélodie elle-même qui contribue à sa nature particuliere, qui constitue ce chant particulier ; la mélodie lui sera donc intime & naturelle; ce sera une qualité; & l'on dira un chant mélodieux. Quand je dis, vous chantez, ce verbe n'offre à l'esprit aucun être subfistant par luimême, soit physique, soit métaphysique; il n'offre qu'une action que vous faites : la maniere dont vous la faites, & les autres circonstances qui peuvent la particulariser & la caracteriser, ne sont point des choses qui lui viennent d'elle-même; c'est vous qui les lui donnez: ce sont des modes, des modifications, des manieres; & l'on dit, vous chantez mélodieusement.

Ce que nous disons ici du verbe, peut se dire aussi de l'adjectif & de l'adverbe: bonté présente un être auquel on suppose une existence réelle & une nature propre; & l'on dit, bonté extrême; bon n'est qu'un nom fait pour qualifier la nature d'un être; mais il n'exprime point par lui-même & explicitement un être réel; aussi n'admet-il point de qualificatif; il ne peut être que modisé, parceque la qualité qu'il exprime, peut se trouver dans le sujet, plus ou moins grande, d'une maniere ou d'une autre, dans certaines circonstances remarquables; &

l'on dit, extrêmement bon.

Il en est de même des adverbes : bien en est un qui joint au verbe se comporter, par exemple, marque une ma-

Diij

niere louable de se comporter; mais cette maniere quoique déja fixée, puisqu'elle est déclarée louable, peut admettre bien des circonstances différentes; elle peut, par exemple, arriver rarement à l'homme dont on parle; elle peut aussi lui être comme habituelle; & l'on dira, il se comporte rarement bien; il se comporte habituellement bien. Si l'on ne dit pas, il se comporte rarement sagement, ce n'est pas que ces deux adverbes réunis sassent peine à l'esprit; car ils sont très propres à se modifier l'un l'autre; mais c'est que la ressemblance de leurs terminaisons déplast à l'oreille.

Il ne faut pas croire non plus que tout adverbe puisse admettre tout autre adverbe de même espece ou d'espece différente; il faut pour cela que la modification exprimée par l'un puisse affecter & caracteriser celle que l'autre exprime; si les deux modifications sont inconciliables, les deux adverbes le seront aussi: c'est ici la même loi & les mêmes raisons qui sont que quelques adjectifs comprennent ou admettent la qualification ex-

primée par quelques autres adjectifs.

Les adverbes ressemblent encore aux adjectifs, en ce que la plûpart de ceux-là sont comme la plûpart de ceux-ci, susceptibles des degrés de comparaison; & que s'il y a des exceptions dans les uns, il y en a aussi dans

les autres; comme nous le verrons ci-après.

Les adverbes sont donc des expressions simples des différentes modifications: expressions simples, en ce qu'ils expriment ces modifications en un seul mot, ou en plusieurs mots qui ne sont considérées que comme un seul, en quoi ils différent de la préposition avec son complement, & de toute périphrase qui exprimeroit la même chose : des différentes modifications ; ainsi ils n'accompagnent point les noms pris substantivement, parceque ceux-ci ont des qualités & non pas des modes ; mais ils accompagnent toutes les autres especes de mots qui n'ont point de qualités par eux - mêmes, & qui admettent & reçoivent des modifications qui leur font données par des causes étrangeres; ces autres especes de mots se réduisent à celles du verbe, du participe, de l'adjectif, & de l'adverbe lui-même. Ces mots n'ayant point de genre ni de nombre par eux-mêmes, & ceux qui en admettent ne le faisant que par une loi qui leur est étrangere, il s'ensuit qu'ils n'ont eux-mêmes aucune loi à prescrire à cet égard aux mots qui sont à leur service; & que par conséquent les adverbes ont chacun leurs formes & leurs terminaisons invariables, c'est-à-dire, qu'ils ne sont d'aucun genre, ni d'aucun nombre.

Nous ne réfuterons pas ce que M. Fromant dit dans son supplément à la grammaire générale & raisonnée, contre la définition de M. Girard que nous admettons : ce sont de petites chicanes qui ne paroissent pas mériter attention.

Au reste, nous avertissons ici que malgré la distérence que nous avons remarquée entre qualifier & modifier, il nous est souvent arrivé de les employer indistéremment; mais nous ne l'avons fait que dans les cas où la distérence qui est entr'eux, ne nuisoit point à ce que nous avions à dire. En général, trop de scrupule sur l'emploi des mots, amene la sécheresse, la trop fréquente répétition, & l'ennui: ce n'est que dans les définitions qu'il faut tout sacrifier à la plus parfaite précision; hors de là, il suffit qu'un lecteur intelligent ne puisse se tromper sur les préceptes que l'on développe, & sur le sujet actuel du discours. Nous ne faisons cette remarque que parceque nous savons combien il y a de génies habiles dans l'art des mauvaises chicanes.

Après avoir examiné la nature des adverbes, il faut en chercher les différentes divisions. On peut les diviser selon leurs différentes terminaisons & les différents mots d'où ils sont tirés: en ce cas on trouveroit que le plus grand nombre vient des différents adjectifs, & se forme en ajoutant ment au singulier de chaque adjectif; comme, modesse, modessement, &c. Dans ces adverbes, l'e qui précede ment, quand il y en a un, n'est jamais fermé, si ce n'est dans les suivants: aisément, assurément, assurément, délibérément, déserminément, désordement, désordement, déserminément, espressement, déserminément, importunément, impunément, inconsidérément, inopinément, modérément, nommément, ensconsidérément, obstinément, opiniâtrément, passionnément, est curément, possionnément, obstinément, opiniâtrément, passionnément, ensconsiderément, obstinément, opiniâtrément, passionnément,

Div

posément, précisément, privément, prématurèment, profondément, prosusément, proportionnément, sensément, séparément; & leurs composés, & peut-être encore quelques autres peu usités: mais il faut prononcer intimement, & non pas intimément, comme on le fait mal-à-

propos dans quelques Provinces.

De tous ces adverbes, les uns ont cet é accentué avant ment, parcequ'il est tel dans leurs adjectifs; comme, aisé, aisément: les autres, afin qu'on puisse les distinguer des substantifs analogues, qui, sans cet accent, ne différeroient en rien de ces adverbes quant au matériel; comme aveuglement substantif, aveuglément adverbe: d'autres ensin, parceque l'e muet eût été trop dur à prononcer; comme, obscurement, obscurément, &c.

Les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne, forment l'adverbe en prenant ment après leur terminaison séminine; comme grand, grande, grandement; fort, forte, fortement; effectif, effective, effectivement; divin, divine, divinement; &c. Il faut excepter de cette régle les adjectifs qui se terminent en nt; comme, prudent, favant, &c. qui changent nt en mment, prudemment, savamment, &c. lent & present ne changent point leur nt en mment, mais ils suivent la regle précédente; lentement, présentement. Ceux qui ont le masculin terminé par une voyelle, forment leur adverbe de ce masculin en y ajoutant ment; comme, poli, poliment; &c. quelques-uns terminés en i, changent cet i en é; comme, impuni, impunément : il n'y a que ceux qui ont leur masculin terminé en u, qui dans l'adverbe mettent un e muet entre leur voyelle masculine & ment; comme, cru, cruement; absolu, absoluement : encore aujourd'hui n'écriton plus cet e muct; seulement quelques Auteurs mettent sur l'u un accent circonflexe pour marquer que la syllabe est longue; crament, éperdument.

C'est une faute dans la Grammaire de M. Antonini, de donner pour regle générale, que tous les noms qui ont leur masculin terminé par une voyelle, y ajoutent un e muet dans l'adverbe: il n'est personne qui dise senséement, &c. certains noms soussirent contraction pour la formation de leur adverbe; comme, gentil, gentille,

qui fait gentiment, &c.

Il est quelques adverbes qui ne different pas de leurs adjectifs quant au matériel, & qui sont décidés adverbes par la place même qu'ils occupent; tels sont bon, juste, elair, haut, bas, &c. quand ils sont joints à certains verbes: cette sleur sent bon, cet homme pense juste, voir

clair, parler haut, parler bas, &c.

D'autres n'empruntent leur être & leur terminaison d'aucun autre mot, ils ne se doivent qu'à eux-mêmes tout ce qu'ils sont; tels sont hier, demain., souvent, jamais, assez , trop, &c. Si tous les adverbes ne viennent pas des adjectifs, tous les adjectifs ne forment pas non plus des adverbes: les pronominaux & les possessifs n'en donnent point, parcequ'ils ne sont pas de nature à être unis à d'autres choses qu'à des individus: il en est beaucoup d'autres encore auxquels on a négligé d'en donner, parceque leur prononciation eût été trop dure; ensin, les participes n'en ont presque jamais: mais pour tout

cela, il faut consulter l'usage.

Toutes les fortes d'adverbes que nous venons d'indiquer jusqu'ici, sont des adverbes proprement dits, ou des adverbes simples, puisqu'ils ne sont composés que d'un seul mot : il en est d'autres qu'on peut nommer adverbes composés, parcequ'effectivement ils le sont de différentes prépositions jointes à d'autres mots, soit noms, soit adjectifs, soit même adverbes ou prépolitions, &c. tels font, avant-hier, auparavant, dabord, depuis, dedans, dessus, dessous, auprès, partout, enfin, toutefois, peut-être, &c. Toutes ces expresfions n'ont jamais différé de l'adverbe, qu'en ce qu'elles sont de plusieurs mots; le service est le même : comme les mots dont elles sont composées sont courts, & qu'elles sont de nature à reparoître souvent dans le langage, le grand usage a fait qu'on ne les a plus regardées que comme faisant chacune un seul mot : on les a unies en les écrivant; ainfi elles sont devenues de véritables adverbes.

Il y a des Auteurs qui portent fort loin le droit de donner pour adverbes, de ces expressions adverbiales quant au sens, mais composées. Le Pere Buffier, par exemple, prétend que de gaieté de cœur, est vrai adverbe: nous ne disputerons pas sur les mots; mais nous remarquerons qu'en toutes choses il ne saut point abuser des permissions. De gaieté de cœur est une périphrase adverbiale, c'est-à-dire, qui exprime une modification du verbe aller; par exemple, il va de gaieté de cœur à la mort: mais cela ne sussit pas pour être adverbe; il saudroir encore que cette périphrase pûr raisonnablement passer pour un seul mot, & l'on sent que l'imagination se préreroit difficilement à cela. On y voit, malgré soi, une préposition qui indique la maniere de faire une chose, & un nom qui exprime cette maniere, de gaieté; le tout suivi d'une autre préposition qui indique celui que cette gaieté affecte, & le nom cœur qui l'exprime, de cœur. Si tous ces mots peuvent être remplacés par le seul adverbe gaiement, cela ne prouve pas que quatre mots n'en sont qu'un.

Après avoir donné les divisions de l'adverbe, qui regardent son origine étymologique & sa formation, il faut en donner une plus essentielle, qui ait rapport aux différentes manieres dont il modifie, & qui nous donne lieu, dans le détail, de marquer ce qu'il a d'intéressant pour la construction & le régime. Les Auteurs varient sur cet article; mais sur quoi ne varient-ils pas? Pour nous, nous distinguerons neuf différentes sortes de modifications, neuf différentes sortes d'adverbes. Si nous en omettons quelqu'une dont d'autres Auteurs fassent une classe à part, on verra qu'elle se trouve rensermée

dans quelqu'une des nôtres.

Il nous semble donc qu'on peut modifier une chose en marquant r°. comment elle se fait; 2°. l'ordre, l'arrangement, le rang dans lequel on la met; 3°. en quel endroit elle est, a été, ou doit être; 4°. combien elle est éloignée de quelqu'autre lieu ou de quelqu'autre chose; 5°. en quel tems ou dans combien de tems elle se fait; 6°. quelle est sa quantité; 7°. l'assurance ou le doute que l'on a à son égard; 8°. son égalité ou son défaut d'égalité ou de ressemblance avec d'autres choses; 9°. enfin, la cause pour laquelle elle est faite.

Delà les adverbes de maniere, d'ordre, de lieu, de distance, de tems, de quantité, de certitude, de comparaison, de motif: par exemple, les hommes naissent malheureusement; voilà un adverbe de maniere: s'ils

ont quelques moments agréables, de longues douleurs viennent ensuite; en voilà un d'ordre; ils ne trouvent que du vuide & du néant par-tout; en voilà un de lieu; les objets les plus nuifibles sont ceux que souvent ils defirent le plus, quand ils en sont déjà trop près; celui-ci est de distance: s'ils ouvrent les yeux, s'ils sont détrompés, c'est un bonheur qui leur vient trop tard; celui-là marque le tems: la raison ne leur montre leurs torts que pour les faire souffrir davantage; c'en est un de quantité: ils sacrissent leurs devoirs les plus sacrés à de faux plaisirs qui les trompent à coup sûr; adverbe de certirude; ils ne reviennent de ceux-ci que pour en chercher d'autres qui les tromperont pareillement; adverbe de comparaison: la mort vient les enlever au milieu de ce tourbillon d'erreurs, voilà donc pourquoi ils étoient nés!

pourquoi marque la cause, le motif.

1°. Les adverbes de maniere sont formés des adjectifs nominaux; comme, fage, sagement, conséquent, conséquemment, &c. auxquels il faut ajouter, en vain, bien & mal. C'est ici la classe d'adverbes la plus nombreuse; ils sont presque tous susceptibles des différents degrés de comparaison. Deux rivaux se poursuivent plus vivement; deux rivales se nuisent plus sourdement : mal forme ses degrés de comparaison comme les autres; aussi mal, plus mal, moins mal, le plus, le moins mal, très mal, &c. mais bien fait au positif aussi bien; moins bien au comparatif par défaut; & mieux au comparatif par excès; jamais on ne dit plus bien, &c. on ne dit guere plus en vain, très en vain, &c. mais on dit fréquemment bien en vain. S'il y a quelques adverbes de cette classe, qui n'admettent point les degrés de comparaison; comme, excellemment, &c. on verra, pour peu qu'on y fasse attention, qu'ils ont rapport à la quantité & à la comparaison; que ce rapport étant fixé par la valeur même de ces adverbes, il seroit contradictoire qu'on pût le faire varier, en le faisant passer par des degrés inférieurs ou supérieurs, à celui que la propre signification de l'adverbe détermine ; aussi peut-on, si l'on veut, ranger ceux de cette espece dans la classe des adverbes de quantité ou de comparaison.

Les adverbes de maniere peuvent très rarement être

employés pour en modifier d'autres, soit de leur propte classe, soit de classe différente; mais ils peuvent être eux-mêmes modifiés par les adverbes de quantité ou de comparaison: vous ne vous prêtez pas assez décemment à écouter, & vous répondez trop durement. Ils ne peuvent jamais s'éloigner de l'adjectif ou du verbe au service duquel ils sont destinés; on les place avant l'adjectif ou le participe: un cœur fortement épris & honteusement rebuté, se porte souvent aux excès. Si c'est un verbe qu'ils accompagnent, ils le suivent quand ce verbe est dans un tems simple: on réussit ordinairement, quand on se comporte

prudemment.

Mais si le verbe est dans un tems composé, les adverbes se mettent communément entre l'auxiliaire & le participe : avez-vous soigneusement examiné toutes les circonstances? On peut aussi alors les mettre après le participe: vous avez répondu sagement à tout ce qu'il vous a dit. Il en est même quelques-uns qui doivent toujours suivre le tems composé, comme le tems simple; tels sont en particulier ceux qui demandent après eux d'autres mots qui soient l'objet & le terme de leur signification : il a raisonné conséquemment à ses principes. Si ces adverbes sont pris dans un sens plus général & plus absolu, que cet objet de leur signification soit omis ou sous-entendu, ils laissent encore passer avant eux les tems composés des verbes: il a posé de faux principes, mais il a raisonné conséquemment. Au reste, on sent bien qu'ici, comme par-tout ailleurs, c'est l'oreille qu'il faut consulter, quand le sens de la phrase ne commande pas.

On s'appercevra aussi qu'il est plusieurs de ces adverbes qui font bien d'autres fonctions sans soussirir aucune altération: il en est qui quelquesois sont substantifs, ou adjectifs, ou prépositions, ou conjonctions, ou adverbes de classe différente. Il y auroit trop à faire, d'entrer dans tous ces détails; ou du moins ce seroit trop se défier de la justesse d'esprit, & de la sagacité du lecteur; peut-être même que la chose ne parostroit pas assez que difficiles: ainsi nous nous contenterons de donner des exemples pour un seul de ces mots qui figurent en plusieurs endroits. Si mes assaires ne vont pas bien, ce

n'est pas que je n'aie été bien attentif à tout ce qui pouvoiz les favoriser: on cherche à amasser du bien; mais à faire du bien, on n'y pense guere: eh bien, qu'avez-vous résolu? On voit le mot bien paroître d'abord en adverbe de maniere, ensuite en adverbe de quantité, puis en substantif, dont les richesses physiques sont l'objet; en quatrieme lieu, en substantif qui a la charité, l'humanité pour objet; ensin, en particule ou en interjection.

2°. Les adverbes d'ordre ou d'arrangement peuvent se subdiviser en deux branches : les uns regardent l'ordre numéral; ce sont ceux que l'on nomme adverbe de nombre ordinal, tels que premierement, secondement, troisiemement, quatriemement, &c. les autres regardent le simple arrangement respectif des choses entr'elles; tels font, d'abord, après, depuis, devant, derriere, ensuite, auparavant, enfin, alternativement, tour-à-tour, pêlemêle, ensemble, &c. ni les uns ni les autres ne peuvent admettre les degrés de comparaison, ni modifier d'autres adverbes, ni en être modifiés; bien plus, ils ne peuvent affecter que les verbes : & s'il est quelques phrales où ils paroissent être joints à des adjectifs, on verra, en y prenant garde, qu'il y a quelque verbe ou participe sous-entendu ou omis par ellipse, & que c'est à ce verbe ou à ce participe que ces adverbés se doivent rapporter; comme, d'abord furieux & faisant tout trembler, ensuite doux comme un mouton, il a passé rapidement d'un excès à l'autre; c'est-à-dire, par exemple, ayant d'abord été furieux, & étant ensuite devenu doux, &c.

Quant à ce qui concerne leur place dans la construction du discours, on peut les mettre avant ou après le verbe, selon que les graces du style, l'ordre des pensées, & l'intérêt de l'ouvrage le demandent: mais s'ils viennent après le verbe, ils doivent le suivre de près; au lieu que s'ils marchent devant, ils peuvent se mettre à la tête de toute la phrase, & même avant le subjectif; comme, tout honnête homme a soin, premierement, de remplir ses devoirs; secondement, de s'interdire tout plaisir qui n'est pas permis: on voit que a soin est sous-entendu avant secondement. D'abord l'amour paroît être un enfant ingénu & timide; il s'enhardit ensuite. & devient

enfin impérieux & téméraire.

3°. Les adverbes de lieu sont, ici, là, dedans, dehors, dessus, dessus, par-tout, à l'entour, ailleurs, céans, &c. On met ordinairement à leur tête le mot où que nous avons placé au rang des pronoms; on y ajoute aussi y que nous avons aussi traité au même lieu. Si l'on aime mieux les regarder comme adverbes, on pourra leur appliquer tout ce que nous dirons ici. Ces adverbes, comme ceux de la classe précédente, ne sont qu'au service des verbes & participes, & ne sont qu'au service des verbes & participes, on les place toujours après le verbe, excepté où qui aime à le précéder: on le retrouve par-tout; où son malheur l'a réduit! y se met aussi ordinairement avant le verbe : il vous y faut aller,

Tous les adverbes de cette troisieme classe, si vous en exceptez autour & par-tout, peuvent être régis par disférentes prépositions, & servir conséquemment de terminatif dans la phrase; ce qui n'est jamais accordé à ceux des classes précédentes: on dit, par exemple, par ici, par là, par-ci par-là, par où, d'ici, delà, d'où, en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, deçà, au delà, en haut, en bas, &c. Ces nouvelles associations se retrouvant fréquemment dans l'usage, on s'est accoutumé peu-à-peu à ne les plus regarder que comme des adverbes simples: c'est de ces adverbes qu'on se sert pour marquer ce qu'on appelle les questions de lieu: où allez-vous? je vais là. Par où passez-vous? je passe par ici, par là. D'où venez-vous? je viens d'ici, de là. Où

demeurez-vous? je demeure ici, là, &c.

&c. voyez PRONOMS, &c.

Et montre à tous par - là.

Corneille dans Pompée.

» Jamais dans la poésse on ne doit employer par-là, » par-ici, si ce n'est dans le style comique.

>> Je donnerois à quelques beaux esprits, >> Par-ci, par-là, de bonnes ordonnances >> M. de Voltaire.

Quoique ces adverbes ne puissent en modifier d'autres, ni en être modifiés, comme nous l'avons dit, il

ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent être associés à quelques autres pour affecter un même verbe qui sera en même tems susceptible de plus d'une modification: on peut dire, par exemple, il est mal là; il vient toujours ici. Il est donc des verbes qui admettent en même tems des adverbes de maniere & de lieu, de tems & de lieu, &c. mais c'est au bon sens à décider si telle modification convient à tel verbe en telles circonstances; c'est sur la pen-sée même qu'il en faut juger: c'est l'objet de la logique ou de la métaphysique, & non de la grammaire.

4°. Les adverbes de distance, loin, près, &c. peuvent recevoir les degrés de comparaison, & être modifiés par d'autres adverbes, & en particulier par ceux de tems, de quantité & de comparaison: les grands sont sur nous un effet tout contraire à celui des autres objets qui frappent nos yeux: quand on en est loin, c'est alors qu'ils paroissent grands; mais ils deviennent toujours plus petits, à proportion qu'on en approche plus près. Ils sont quelquesois règis par des prépositions, & quelquesois ils en régissent pour se lier à la chose ou à la personne qui est le terme de la distance: il ne faut voir ni de trop près ni de trop loin, pour bien voir. L'amant sousser près d'une maîtresse vertueuse; & loin d'elle, il s'ennuie.

Lorsque près est précédé de la préposition de, il ne prend point l'article, si ce n'est au superlatif, où l'on dit du plus près qu'il m'a été possible, &cc. mais précédé de la préposition à, il le prend toujours; ce qui fait

auprès : je vais auprès de lui pour le consoler.

5°. Les adverbes de tems modifient de trois manieres: l'une marque un tems fixe, particulier & déterminé; comme, tantôt, alors, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui: la feconde en indique un qui n'est que relatif; comme, tôt, tard, matin: la troiseme renserme une idée de distribution de tems, ou l'exclut; comme, quelquefois, d'autrefois, souvent, toujours, jamais, désormais, soudain, incessamment, dorénavant, &cc. Ceux de cette derniere branche ne peuvent être sujets à aucun autre modificatif, ni aux degrés de comparation, excepté souvent: vous ne venez pas assez souvent; venez plus souvent. S'il y en a encore quelques autres à excepter, comme, rarement: il vient trop rarement, plus

rarement, &c. ce sont des adverbes qui sont formés de quelque adjectif, & qui par conséquent peuvent à cet égard être rangés parmi ceux de maniere. Jamais peut se faire précéder par les prépositions à & pour : à jamais, pour jamais. Toujours peut être uni à la seconde, pour toujours : je vous quitte pour toujours. Ils se mettent avant ou après le verbe, au choix de l'orateur : cependant il y en a quelques-uns; comme, d'ordinaire, d'autresois, qui se plaisent davantage à la tête de la phrase.

Ceux de la seconde branche ne se trouvent jamais soumis au régime d'aucune préposition; mais ils admettent d'autres modificatifs & des degrés de comparaison; plus tôt, bien tard, plus matin, trop matin, &c. le plus souvent ils ne se mettent qu'après le verbe, même lorsque les tems sont composés; vous êtes venu plus tard

que je n'avois dit.

Pour ceux de la premiere branche de notre subdivision, ils ne sont susceptibles d'aucun autre modificatif, ni par conséquent des degrés de comparaison; mais en revanche ils admettent des prépositions avant eux: depuis hier, pour aujourd'hui, dès demain, à demain, &c. on ne dit pas pour alors, mais pour lors. Ils se placent également avant ou après le verbe, selon qu'en décident la douceur & la clarté du style; mais dans les tems composés, ils se mettent rarement entre l'auxiliaire & le

participe : il est allé hier se promener, &c.

6°. Les adverbes de quantité, c'est-à-dire, qui modissent par une idée de quantité, soit physique, soit métaphysique, sont assez, trop, peu, beaucoup, bien,
fort, très, au plus, du moins, au moins, tout, du
tout, tout-à-fait, tant, si, presque, quelque, encore,
quasi, combien, extrêmement, totalement, suffisamment,
&c. Chacun de ces adverbes peut également modisser
des verbes, des adjectifs, des adverbes de maniere, &
quelques-uns de ceux de lieu: les trois derniers & leurs
semblables ne seront néanmoins pas employés pour modisser d'autres adverbes de même terminaison; on sent
que le désagrément qui en résulteroit, est la grande raison de cette exception. Il faut aussi excepter très, quelque, si, & tout, qui ne sont qu'au service des adjectifs
& des adverbes, mais jamais à celui des verbes: davan-

tage, du moins, au moins, qui n'accompagnent que les verbes, non plus que combien, soit que le verbe soit exprimé ou sous-entendu, mis au participe ou à un autre tems; & tout-à-fait qui n'est attaché qu'aux adjectifs. Tous ces adverbes se placent toujours avant le mot qu'ils accompagnent, à moins que ce ne soit un verbe a alors si le tems est simple, ils ne viennent qu'après lui; si le tems est composé, ils se mettent ordinairement entre l'auxiliaire & le participe, quelquesois cependant après; c'est même la seule place qui convienne à davantage: j'en dis beaucoup; mais vous en avez fait da-

vantage.

Nous avons averti à l'article adjectif, p. 43, que tout, pris adverbialement, change quelquefois de terminaison: nous devons ajouter ici que la regle générale est que le mot tout étant placé immédiatement devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, est adverbe; & qu'au contraire, devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne, il devient adjectif, & reçoit par conséquent le genre & le nombre. Ainsi. I'on doit dire : elle est tout aimable, elles font tout aimables; & elle est toute furieuse, elles sont toutes furieuses. Mais devant les adjectifs masculins, tout est toujours adverbe, & ne change point de terminaison, soit que l'adjectif se trouve au singulier, soit qu'il se trouve au pluriel. Ainsi l'on dit également : il est tout étonné, & ils sont tout étonnés; il est tout plein de courage, & ils sont tout pleins de courage. L'usage est la meilleure raison qu'on puisse donner de ces différences.

Un grand nombre de ces adverbes, & sur-tout, assez, trop, peu, beaucoup, tant, combien, suffisamment, bien, prennent la préposition de après eux: on dit, assez de décence, beaucoup d'esprit, peu de raison, &c.

D'un peu de nom fameux «

Corneille dans Sertorius.

- De mot de peu ne convient point au mot nom. Un peu de gloire, un peu de renommée, de réputation, de puissance se dit dans toutes les langues, & un Tome I.

peu de nom dans aucune. Il y a une Grammaire commune à toutes les Nations, qui ne permet pas que
les adverbes de quantité se joignent à des choses qui
n'ont pas de quantité. On peut avoir plus ou moins
de gloire ou de puissance, mais non pas plus ou moins
de nom. M. de Voltaire.

Cependant ne peut-on pas dire plus ou moins de nom, quand nom se prend pour renommée, réputation, comme dans le passage de Corneille? On dit, il s'est fait un grand nom, comme on dit, il s'est fait une grande réputation; tous les jours on dit, il s'est fait peu de nom, c'est un homme de peu de nom, &c.

Nous pensons que la seule faute qu'on pourroit reprendre dans le vers de Corneille, c'est que fameux

exclud l'idée de peu de nom.

Bien veut l'article après la préposition; bien des maux, bien de la peine, bien du temps. Beaucoup, peu, tant, &c. sont aussi encore quelquesois précédés de la même préposition; il est trop petit de beaucoup; s'il l'emporte

sur vous, c'est de peu, &c.

Parmi ces adverbes qui se font quelquesois précéder & quelquesois suivre de la préposition de, il ne saut pas comprendre davantage; quoiqu'il se mette élégamment après le pronom en, il ne soussire cependant point les prépositions; on dit bien, vous avez eu beaucoup de peines, & je crains que par la suite vous n'en avez encore davantage. Mais on ne peut dire, je crains que vous n'ayez encore davantage de peines que vous n'en avez eues. Nous faisons cette remarque, parceque l'analogie du mot davantage avec plus, quant à la signification, pourroit jetter dans l'erreur.

On veut expliquer cet usage en disant que ces mots & d'autres qu'on y joint, comme pas, point, rien, moins, plus, &c. étoient pour la plûpart des substantifs dans le tems de leur premiere formation: mais quelque rang que ces mots aient autrefois pu occuper, ne suffit-il pas pour justifier l'usage, que leur signification soit de nature à servir quelquesois de complement à d'autres idées, & quelquesois d'exiger ou de souffrir après eux un complément qui leur sera lié par la préposition? Ensin de la maniere dont je conçois les choses, cette explication est

nne affaire de Logique, & point du tout de Grammaire. Beaucoup auroit un rapport très convenable avec difficultés dans cette phrase, on fait naître beaucoup de difficultés où il y en a peu, ce rapport se devroit exprimer par la préposition de, quand même beaucoup ne viendroit pas de beau coup, bella copia, qui veut dire en latin grande quantité, grande abondance, & quand même il n'auroit jamais été qu'un pur adverbe de quantité.

On se trompe encore souvent dans l'usage de si, & aussi; on fait servir l'un, où l'autre a seul droit de figurer. Toutes les fois que les propositions sont extensives, c'està-dire, qu'on veut simplement marquer l'extension d'une qualité, sans en faire de comparaison, il faut prendre l'adverbe si; il n'est pas si fin qu'on ne puisse encore lui donner le change sur bien des choses. Elle vous hait se cordialement, qu'on ne peut espérer de la faire changer. Mais quand on yeur faire comparaison entre deux adjectifs ou deux adverbes, tout le monde convient qu'il faut se servir d'aussi dans les phrases affirmatives ; il est aussi poli qu'il est brave ; il vous servira aussi galamment qu'il vous promet obligeamment de le faire. Il est aussi étourdi qu'autrefois. Je vous aime aussi tendrement qu'on le puisse. Mais si la phrase est négative, M. Girard prétend que même dans le cas de comparaison, il faut employer si: personne ne vous a servi si utilement que je l'at fait. Il est bien des personnes qui employent alois pres que indifféremment si ou aussi : il ne sera pas aussi constant qu'il le dit. Il ne sera pas si constant qu'il le dit, &c. La négation donne à la phrase une force exclusive qui semble demander dans ces cas un adverbe d'extension; la phrase d'ailleurs renferme une comparaison. C'est à la justesse de l'esprit à décider dans les circonstances particulieres, laquelle doit l'emporter, & par conséquent s'il faut employer si ou aussi: je crois qu'alors on trouvera bien peu de ces phrases négatives ou si ne convienne mieux.

Tant sert pour les noms substantifs & les verbes, comme se pour les adjectifs & les adverbes; & autant sert pour les premiers, comme aussi pour les seconds: il a tant travaillé qu'il en est tombé malade: il travaille

E ij

autant qu'il le peut. Il a tant de bonheur que tout lui réuf-

sit; il a autant de bonheur qu'on puisse.

On voit que le grand nombre de ces adverbes ne marquent qu'une quantité générale & indéterminée, ce qui oblige de joindre d'autres mots pour la fixer : cela change les phrases en périodes dont le second membre est employé à cette fixation : ainsi ces mêmes adverbes demandent souvent après eux une conjonction qui lie le second membre au premier ; & cette conjonction est que, comme les exemples cités le montrent assez. Ce que nous disons ici de plusieurs adverbes de quantité, a lieu aussi pour les adverbes de comparaison.

7°. Les adverbes de certitude ou de doute sont, certes, certainement, sans doute, assurément, peut-être, &c. Les deux premiers sont ordinairement au commencement de la phrase; quelquesois après le verbe, s'il est dans un tems simple; & s'il est dans un tems composé, entre l'auxiliaire & le participe: certes je voudrois l'avoir fait. Vous l'avez certainement fait. Il ne le dira certes pas. Les autres suivent les mêmes loix, excepté qu'ils se mettent plus rarement après le participe dans les

tems composés des verbes.

Il y a des Auteurs qui ajoutent plusieurs autres adverbes de certitude, comme oui, soit, non, ne, ne pas, ne point, ni, &c. tout ce qu'il y a, c'est qu'ils les appellent adverbes d'affirmation ou de négation. Mais d'autres ne veulent les regarder que comme des particules. Ceux qui prétendent qu'il est essentiel à l'adverbe de pouvoit se changer en une préposition suivie de son complément, donnent le dési de le faire avec justesse pour tous ces mots; & nous, nous ne trouvons pas qu'en disant ou supposant purement & simplement qu'une chose est ou n'est pas, ce soit la modifier : l'affirmation ou la négation dépouillée de toute autre idée accessoire & circonstancielle, n'est point & ne peut être une modification de la chose qu'on nie ou qu'on affirme; & cependant ces petits mots dont il s'agit, ne sont que cette affirmation ou négation nuement présentée à l'esprit ; il n'en est pas de même de ceux que nous avons donnés en tête de cette classe, & de quelques autres qu'on pourroit y ajouter, comme vraiment, nullement, volontiers, d'accord, &c. Ils ne constituent par eux-mêmes ni l'affirmation ni la négation; cela est si vrai qu'ils ne dispensent point de les exprimer; au contraire ils les accompagnent pour y ajouter un caractere plus décidé, plus général de certitude, de vérité, ou pour diminuer ce que ces particules en offrent à l'esprit; c'est-à-dire qu'ils modifient & sont des adverbes.

8°. Plus, moins, mieux, aussi, autant, comme, ainsi, de même, pareillement, &c. sont des adverbes de comparaison: ils sont propres à modifier les trois especes de mots qui sont susceptibles de modifications, savoir les verbes & participes, les adjectifs nominaux & verbaux, & les adverbes de maniere, & quelques-uns de lieu. Aussi néanmoins ne modifie que les adjectifs & les adverbes. Ils marchent tous, & toujours avant le mot qu'ils modifient, à moins que ce ne soit un verbe; si c'en est un, ils ne font que le suivre, quand il est dans un tems simple, & se mettent après l'auxiliaire & avant le participe, quand il est dans un tems somposé.

À l'occasion de plus & moins pris comme comparatifs, M. Girard se propose une question qui lui donne du moins lieu de développer plusieurs points de construction, si elle n'en obtient pas pour elle-même une solution qui mérite de faire loi. Il demande s'il faut dire, la bataille étoit plus d'à-demi perdue, ou étoit plus qu'à demi perdue? Il remarque d'abord que par-tout où il y a comparaison d'égalité entre deux objets, le second est uni au reste de la phrase par la conjonction que. Il est aussi grand dans la paix que dans la guerre. Il a autant

de modestie que de mérite.

Qu'il fasse autant pour soi, comme je sais pour lui.

Corneilie dans Polieutle.

Ce vers est un barbarisme. On dit autant que, & non pas autant comme. M. de Voltaire.

Il y a d'ailleurs un solécisme dans l'emploi du mot

foi, comme on le peut voir à l'article PRONOMS.

Si la comparaison est portée au superlatif, le second terme, quand il y en a un d'exprimé, est lié à la phrase par la préposition de : vous voyez le plus insolent & le

Linj

moins brave des spadassins. Enfin si la comparaison est au second degré qu'on nomme comparaiss; le second terme, que l'on suppose exprimé, peut être, dit M. Girard, une mesure de la quantité qui fait comparaison; ou un sujet autre que cette quantité: dans ce dernier cas, on se sert de la conjonction que: Demosthenes est plus pressant que Cicéron; mais il est moins pathétique que tui. Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsque le second terme de comparaison est quelque mesure de la quantité comparaive, alors l'union s'en fait par la préposition de; cela est plus long d'un quart. Il est plus grand de toute la tête. Elle est moins belle de beaucoup. Ils en ont fait moins d'un tiers. J'en sais déja plus de la moitié, &c.

C'est de ces derniers exemples que ce Grammairien s'autorise pour décider qu'il faut dire, la bataille étoit plus d'à-demi perdue, & non pas, étoit plus qu'à demi perdue. Il ajoute que les expressions de mesure qui suivent l'adverbe de comparaison, servent à spécifier la quantité dissérencielle entre les choses comparées, & non pas à faire terme de comparaison; & que par conféquent elles doivent avoir la préposition & non pas la conjonction qui ne sert que dans ce dernier cas.

Ne pourroit-on pas, sans lui rien nier de ces principes, observer que lorsque le comparatif est suivi d'un adjectif, celui-ci est uni à la comparaison par la conjonction; comme il est plus que fâché, il est furieux... Elle est plus que sensible, elle est foible : Que dans toutes les phrases semblables, l'adjectif qui suit le comparatif adverbe, est véritablement le second terme de comparaison: Que le premier est sous entendu par ellipse; & que elle est plus que sensible ; fignifie, elle a une qualité qui va plus loin que celle d'être sensible; elle est quelque chose plus que sensible, &c. Or quelle différence y a-t-il entre sensible dans cet exemple, & á demi perdue dans l'exemple cité? Si à demi n'y étoit pas, il faudroit un que ; la bataille étoit plus que perdue : à demi est-il placé là comme mesure ? n'est-il pas plutôt employé pour fixer le sens dans lequel perdue est pris, pour marquer la juste valeur qu'on lui donne ? Supposons que la sangue air un adjectif, qui seul & d'un seul mot présente la même idee que à demi perdue; dans notre phrase cet adjectifse feroit précéder de que : & à demi perdue n'est-il pas employé comme un seul mot, ne présentant qu'une idée simple de qualité inférieure de moitié à celle que nous exprimons par le mot perdu ? Demi ne s'unit-il pas ainsi aux noms qu'il précéde, jusqu'à ne plus varier sa terminaison, quoiqu'il soit adjectif; & ne dit-on pas, demiachopine, quoiqu'on dise chopine & demie, &c.? Il semble donc qu'on doive dire, la bataille étoit plus qu'à demi-perdue, & non pas, étoit plus d'à demi-perdue; d'autant plus que selon M. Girard lui-même, il paroît que l'usage est au moins partagé là-dessus, & que cette derniere façon est celle qu'employent plusieurs bons Auteurs.

9°. Les adverbes de motifs, c'est-à-dire, qui modifient par une idée de motif, de cause, ne peuvent affecter que les verbes : tel est pourquoi ; voilà pourquoi je l'ai fait. Pourquoi venez-vous ? on voit qu'il se met toujours avant le verbe qu'il affecte. Il faut en dire autant de à cause, qui veut toujours après lui la préposition de, ou la conjonction que, pour être uni aux mots qui spécifient le motif : si cette spécification se fait par un nom ou pronom, on met de ; je l'ai fait à cause de vous : mais si le terme du motif est exprimé par un verbe, on se sert de que; je l'ai fait à cause que vous m'en avez prié. On pourroit dans cette derniere phrase regarder à cause que comme conjonction, & à cause de dans la premiere, comme préposition; mais l'une & l'autre nous ont paru trop composées, & nous avons mieux aimé les examiner dans leur détail, pour en placer chaque partie dans la classe qui lui convient : au reste, ce seroit une erreur sans conséquence.

La plupart des Grammairiens parlent des adverbes d'interrogation; mais nous n'en voyons point qui soient interrogatifs par eux-mêmes: comment, où, quand, combien, pourquoi, &c. ne sont interrogatifs que par accident, puisqu'il est une infinité de phrases où ils figurent sans qu'il y ait d'interrogation. Quand est conjonction, lorsqu'il n'interroge pas, comment marque toujours la maniere, où le lieu, quand le tems, combien la quantité, & pourquoi le motif, dans quelque sorme que soit la phrase. C'est donc sous ces titres dif-

férens qu'on doit les ranger, & non pas sous un titre d'interrogation qui ne leur convient pas toujours, & qui désigne moins la nature de leur signification, qu'une particularité accidentelle de la phrase où ils sigurent. On dit également; je vois comment vous en agissez avec lui. Je les laisse où ils sont. Vous ne me dites pas pourquoi vous ne faites que gémir. Vous n'ignorez pas combien j'ai toujours partagé vos peines. Je veux savoir quand vous viendrez me voir. Et, comment en agissez-vous avec lui? Où sont-ils? Combien avez-vous soussert de peines? Quand viendrez-vous me voir? Pourquoi ne faites-vous que gémir?

Qu'il est plus à propos qu'il vous cele pourquoi,

M. de Voltaire, à l'occasion de ce vers de Corneille

dans Polyeucte, fait la remarque suivante.

>> Et comment, & pourquoi,
>> Voulez-vous que je vive;
>> Quand vous ne vivez pas pour moi.

Quinault.

35 Mais alors ce pourquoi lie la phrase. Vous ne trou-35 verez jamais dans le style noble ; il ma dit pourquoi ; je 35 Sais pourquoi. La nuance du simple & du familier est dé-

so licate, il faut la saisir.

Nous n'avons pas parlé de quantité d'expressions adverbiales, quant à leur signification, mais composées pour les mots: nous n'avons pas cru devoir les ranger au nombre des adverbes pour les raisons que nous avons indiquées à propos des mots, de gaité de cœur. Cependant, comme on ne sera peut-être pas fâché de voir ici les plus usitées, nous en allons donner une liste se-

Ion l'ordre des especes d'adverbes, dans lesquelles les Grammairiens les placent ordinairement.

Expressions adverbiales de maniere.

Au contraire, à rebours, à l'envers, à l'aise, à peine, à regret, à contre-cœur, de bon cœur, bon gré, malgré, à mon gré, à couvert, à découvert, à reculons, à la renverse, à bon droit, à tort, à l'envi, de sens rassi, tout de bon, de propos délibéré, à dessein, de plein gré, à l'improviste, au dépourvu, à la volée, à la hâte, par mégarde, par derriere, par conséquent, tout au long, au hazard, à l'aventure, &cc.

Expressions adverbiales d'ordre.

A la fin, à la file, tour à tour, en premier lieu, en fecond lieu, &c. avant toutes choses, après tout, de suite, tout de suite, en ordre, par ordre, de jour en jour, de tems en tems, en foule, de fond en comble, sens desfus dessous, au retour, à la pareille, en échange, à la mode, à l'opposite, tout à la fois, en particulier.

Expressions adverbiales de lieu.

Par ici, par-là, ici autour, là autour, à l'entour, à droite, à gauche, jusqu'ici, jusque-là.

Expressions adverbiales de distance.

A portée, ni près, ni loin, à part, à quartier, à l'écart.

Expressions adverbiales de tems.

Aussi-tôt, il y a long-tems, l'autre jour, de deux en deux jours, de deux jours l'un, de bonne heure, du matin, de bon matin, demain matin, le soir, sur le soir, à présent, pour le présent, à venir, à cette heure, en mêmetems, bien-tôt, tout-à-l'heure, dans peu, à l'instant, dans un moment, après demain, de jour à autre, tout-à-coup, jour & nuit, à point nommé, à propos, dans l'occasion, à tems, en moins de rien, en un clin d'œil, depuis peu, à l'ayenir.

Expressions adverbiales de quantité.

Une fois, deux fois, & cent fois, mille fois, plus de cent fois, plus de mille fois, tant foit peu, bien fort, peu à peu, trop peu, en quantité, en grand nombre, à peu près, du tout au tout, pour le moins, à tout le moins.

Expressions adverbiales de certitude.

Sans faute, à coup sûr, pour le certain, ce qu'il y a de certain.

Expressions adverbiales de comparaison.

En pareil cas, tout autant, tout de même.

Expressions adverbiales de motif.

Cest pourquoi, à ces causes, &c.

Quand deux adverbes se trouvent réunis, s'ils modifient le même sujet, c'est le plus petit qui se place ordinairement le premier ; mais si l'un modifie l'autre, on sent bien que celui qui est modifié doit être à la seconde place : quand on dit le plus petit, on n'entend pas l'adverbe seul, s'il est uni à quelque régime soit par une préposition, soit autrement. On ne peut néanmoins faire ici de regle absolument générale; on dit également, pour de l'esprit, vous en avez assurément beaucoup; &, vous en avez beaucoup affurément. C'est à l'oreille, & à la marche de l'esprit de celui qui parle, qu'il faut surtout s'en rapporter. Toujours, jamais, souvent, ne se laissent jamais précéder par un autre adverbe, s'ils lui sont voisins immédiats, & s'ils n'en sont pas modifiés: il parle toujours bien. Il fait souvent mal. Il ne répond jamais sincerement, &c.

Il y a beaucoup d'adverbes qui avec leur régime servent souvent d'objectifs ou de terminatifs aux verbes, comme on a pu le voir; alors ils paroissent pris substantivement, comme beaucoup dans le dernier exemple cité: ceux qui peuvent ainsi figurer, sont sur-tout les adverbes de quantité & de lieu. Il en est d'autres qui non-

feulement s'emploient substantivement, mais prennent même l'article, & sont également subjectifs, objectifs, terminatifs, &c. Tels sont, devant, derriere, dessus, dessous, dedans, dehors. Le devant de la maison est très régulier. Il est au-dessus de ses affaires. Il ne faut pas en juger sur les dehors. Prenez les devants. Le dedans n'est point meublé, &c.

Il est plusieurs des expressions que nous avons rangées parmi les adverbes, qu'on pourroit également mettre au nombre des prépositions ; il en est même qu'on y retrouvera, parceque réellement il est des phrases où elles sont telles. A quels traits peut-on connoître quand elles sont adverbes ou prépositions ? Voilà la question peut-être la moins facile à résoudre, que nous offre cette partie d'oraifon.

Dans toute la nature, on voit que les différentes especes d'êtres sont liées les unes aux autres par des nuances infenfibles : par-tout ce n'est qu'une gradation imperceptible. Il est toujours un point où les êtres les plus éloignés se rapprochent jusqu'à paroître se confondre. Enfin, rien ne se fait par bonds, par sauts: il n'y a point de vuide entre les diverses natures des différentes classes d'êtres physiques. Depuis le reptile qui se traîne à terre, jusqu'à l'aigle qui plane dans les airs, vous trouverez autant de classes d'animaux que vous pourrez trouver de nuances différencielles entre l'un & l'autre : vous verrez la même chose dans les plantes, dans les arbres, dans les métaux, dans les pierres, &c. Quelque distance que vous apperceviez du cedre à l'hysope, vous ne verrez rien dans l'entre-deux qui ne soit occupé : il semble que l'Auteur de la nature ait voulu remplir tous les intervalles. Si cette marche nuancée & graduée s'offre aux yeux dans ce qui constitue la nature & les différences des êtres, on sent qu'elle doit également & conséquemment se trouver dans nos idées, dans leurs divisions & leurs classes : aussi se trouvent-elles dans toutes les sciences, & en particulier dans la grammaire.

Ici, chaque espece de mots est comme voifine immédiate de quelqu'autre espèce; il se trouve même certaines expressions qui paroîtront participer des propriétés de J'une & de l'autre espece qui seront entr'elles, & les lieront jusqu'à les confondre : delà, ceux qui voudront traiter de la grammaire, ne sauront trop dans laquelle des deux classes il faut les ranger; les uns les placeront dans celle-ci, & les autres dans celle-là. Voilà ce qui est arrivé à l'égard des mots dont nous parlons.

Il en est plusieurs qui, comme le dit M. Girard, ont des emplois & des significations très disférentes, sans changer leur matériel, & qui par conséquent doivent également avoir place dans les classes relatives à ces emplois: mais il ne faut pas prétendre que tous les mots qui ont été mis tantôt dans une classe, tantôt dans une autre, fournissent cette distinction. Une partie d'entr'eux ne fait ainsi varier les Grammairiens, que parcequ'ils semblent appartenir à disférentes branches, sans soussirie

eux-mêmes aucune variation.

En général, les adverbes doivent exprimer la modification, sans le secours d'aucun autre mot; il y a cependant, comme nous avons vu, des mots qui admettent des régimes, & qui sont adverbes : ces régimes serviront moins à exprimer la modification, qu'à en marquer le terme ou l'objet; mais cette raison n'est pas toujours facile à appliquer dans les cas particuliers. La préposition d'un autre côté, n'exprime point la modification, mais l'indique, en défigne l'espece & la nature, & lie le nom qui l'exprime; la préposition ne peut donc présenter à l'esprit aucune idée, mais elle détermine à prendre celles qui suivent sous un point de vue particulier, dans un rapport marqué. Tel mot peut si bien désigner ce rapport, que souvent on ne lui donnera point le régime qui devoit l'exprimer formellement; on laisse à l'esprit à suppléer de lui-même une idée sur laquelle il ne peut se méprendre, quoiqu'elle ne soit point exprimée.

On pourroit dire que l'adverbe reste adverbe loss ségit d'autres noms, s'il ne les régit que par le moyen d'une préposition qui vient le lier à ce régime; comme, beaucoup de peine, conséquemment à cette loi : que la préposition devient adverbe quand elle est employée seule & sans régime, ou que l'adverbe devient préposition quand il lie un régime à des idées précédentes sans le secours d'aucune autre préposition; comme, je venois après vous. Mais on seroit encore de grandes objections,

& l'on nous forceroit à mettre peut-être encore des ex-

ceptions à ces deux principes.

Quoi qu'il en soit, nous suivrons à cet égard l'ordre qui nous paroîtra le meilleur: l'on retrouvera au rang des prépositions, les mots après, depuis, devant, derriere, que nous avons regardés comme adverbes quand

ils figuroiens feuls.

Disons encore que, selon plusieurs Grammairiens, devant ne devroit jamais avoir de régime; mais qu'alors on doit se servir de avant: mais l'usage se roidit contre l'autorité de ces Auteurs; & quelques bonnes raisons qu'ils alleguent, l'usage est ici le maître suprême. It n'en est pas de même pour à l'entour. On voit le plus grand nombre de ceux qui écrivent bien, se servir constamment de autour, quand ils y veulent joindre quelques autres mots; & réserver à l'entour pour les phrases où il est sans tégime: la vérité est comme placée dans un centre où mille rayons disserts peuvent nous conduire; mais combien d'hommes prennent la circonférence pour les rayons, & ne sont que courir autour du cercle! combien même, pour qui ce servit un bonheur, de ne s'égarer qu'à l'entour. Voyez Prépositions & Conjonctions.

ADVERBIAL ou EXPRESSIONS ADVERBIALES:

voyez Adverbe & Adjectif.

ADVERSATIVE (Particule): voyez Particule.
AFIN. Est une des conjonctions motivales : voyez
Conjonctions.

AH! est une des particules exclamatives & acclamatives : voyez Particules & Construction.

AHÇA: voyez PARTICULES.

AI. Est une des diphtongues ; voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

AIE. Particule exclamative: voyez Particule.
AIH! est une des particules exclamatives: voyez Par-

TICULES & CONSTRUCTION.

AILLEURS. Est un des adverbes de lieu : voyez An-

AINSI. Est une des conjonctions conclusives : voyez Conjonctions.

AINSI. Est un des adverbes de comparaison : voyez Adverbes.

AINSI QUE. Est une des conjonctions explicatives: voyez Consonctions.

A L'ABRI. Est une des prépositions composées : voy.

PRÉPOSITIONS

A L'AISE. C'est une façon de parler adverbiale, qui fignisse commodément, sans fatigue. Voy. Adverbial.

A LA RÉSERVE. Est une des prépositions composées:

A EA RESERVE. Est une des prepositions con

voyez PRÉPOSITIONS.

A L'ENTOUR. Adverbe qui fignifie aux environs, autour: voyez Adverbe.

ALERTE. Est une des particules admonitives : voy.

PARTICULES.

A L'ÉGARD. Est une des prépositions composées:

voyez PRÉPOSITIONS.

ALEXANDRIN On donne ce nom aux grands vers françois qui ont douze syllabes dans les rimes masculines, & treize syllabes dans les rimes féminines : voyeq YERS.

ALINEA. L'alinea dans la ponctuation, consiste à laisser en blanc ce qui reste de la ligne après la phrase, & on commence la ligne suivante par une lettre majuscule: voyez Ponctuation.

A L'INSU. Est une des prépositions composées : voy.

PRÉPOSITIONS.

ALLÉGORIE. C'est une figure par laquelle on dit une chose pour en fignifier une autre. Telle est la figni-

fication du mot allégorie.

L'allégorie n'est autre chose qu'une métaphore continuée qui sert de comparaison pour donner à entendre un sens qu'on n'exprime point. C'est ainsi qu'Horace, sous l'image d'un vaisseau, a représenté la République Romaine; & sous celle des flots & des vents déchaînes, les troubles qui l'agitent: par les Pilotes, il entend les Magistrats; par le port, la paix & la concorde. C'est dans son Ode, O navis, referent, &c. que M. de Voltaire semble avoir imitée dans cette belle allégorie, où il enseigne la manière de se conduire dans la vie.

Les états sont égaux, mais les hommes diferent:

Où l'imprudent périt les habiles prosperent.

Le bonheur est le port où tendent les humains,

Le Ciel, pour aborder cette rive étrangere,
Accorde à tout mortel une barque legere.
Ainsi que les secours les dangers sont égaux :
Qu'importe, quand l'orage a soulevé les slots,
Que ta poupe soit peinte, & que ton mât déploie
Une voile de pourpre & des voiles de soie?
L'art du Pilote est tout, & pour dompter les vents
Il faut la main du Sage & non les ornemens.

Tout le monde connoît la belle allégorie de Madame Deshoulieres, qui, sous l'image d'une bergere qui parle à ses brebis, rend compte à ses enfants de tout ce qu'esle a fait pour leur procurer des établissements; & se plaint tendrement sous cette image, de la dureté de la fortune.

> Dans ces près fleuris Qu'arrole la Seine, Cherchez qui vous mene Mes cheres brebis, &c.

Ces tableaux sont comme des glaces transparentes, à travers lesquelles on apperçoit les véritables objets qu'on

veut nous présenter.

ALLER. Verbe neutre & irrégulier de la première conjugation: il fignifie le mouvoir, se transporter d'un endroit à un autre. Il est difficile d'embrasser dans une définition juste, toutes les fignifications que notre langue lui prête: c'est un des verbes qu'elle met le plus en usage.

Dans son sens propre & figuré, il est toujours accompagné de quelques particules ou prépositions, ou infinitifs ou adverbes, avec lesquels il sert à exprimer le terme, la maniere, le progrès, le mouvement, l'éten-

due, la figure, la fituation d'une chose.

Pour le terme. Aller à Rome, en Espagne, vers sa mer,

vers le juge, sur les côtes, &c.

Pour la maniere. Aller à pied, à cheval, en carosse, en poste, par eau, par terre; aller à grands pas; aller chantant, pleurant; on supprime pour l'ordinaire dans ce cas la préposition en.

Pour le progrès. Ce malade va de mal en pis: ce bâtiment est allé vîte, pour dire, qu'il a été achevé bien vîte.

Pour le mouvement. Ma montre va : les eaux de S.

Cloud vont, pour dire, qu'elles jouent.

Pour l'étendue. Cette montagne va jusqu'à la mer.

Pour la figure. Cette colline va en pente.

Pour la situation. Comment va votre santé, votre procès?

On dit s'en aller, pour sortir; cet homme s'en va, pour dire il se meurt. Au figuré on dit, cette coëffure vous va à merveille; sa tête va à tout vent, &cc.

S'en aller d'une carte, c'est-à-dire, jouer telle carte.

Je vais de cent louis à tel jeu.

Aller marque aussi la chose dont il s'agit, quand on y joint la particule y avec la préposition de : il y va de ma fortune.

Il signifie quelquefois la proximité de l'action : j'allois

fortir, j'allois rentrer; la messe va commencer.

On dit aussi, n'allez pas croire, pour dire, ne croyez pas.

Aller est pris substantivement quand on dit, mon pis aller, son pis aller, c'est-à-dire, mon moindre avantage, ou mon plus grand malheur.

On dit aussi l'aller & le revenir.

Indicatif. Présent. Je vais ou je vas, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. Imparfait. J'allois, &c. Prétérit. J'allai ou je fus, tu allas ou tu fus, il alla ou il fut; nous allâmes ou nous fûmes, vous allâtes ou vous fûtes, ils allerent ou ils furent. Prétérit défini. Je fuis allé, tu es allé, &c. nous sommes allés, &c. ou j'ai été, tu as été, &c. Plusqueparfait. J'étois allé, tu étois allé, &c. Futur. J'irai, tu iras, &c. Conditionnel présent. J'irois, &c. Conditionnel passé. J'aurois ou j'euste été, & je serois allé, &c. Imparfait du subjonctif. Je fusse allé, &c.

M. de Voltaire prétend qu'on ne doit pas dire je fus, tu fus, &c. pour j'allai, tu allas, &c. en conséquence

il blame ce vers de Corneille dans Pompée.

Il fut implorer, c'étoit, dit-il, une licence qu'on prenoit autrefois: il y a même encore plusieurs personnes qui disent, je fus le voir, je fus lui parler; mais c'est une faute, par la raison qu'on va parler, qu'on va voir. On n'est point parler, on n'est point voir: il faut donc dire, j'allai le voir, j'allai lui parler, il alla l'implorer. Ceux qui tombent dans cette faute ne diroient pas, je sus lui remontrer, je sus lui faire appercevoir.

La raison qu'apporte M. de Voltaire n'est pas tout-àfait conséquente. Le verbe être peut fort bien ne pas s'employer pour le verbe aller dans tous les autres tems, & en tenir lieu au prétérit; & c'est ce qui est en esser : il n'y a personne qui ne dise au moins dans le style familier, il fut hier, il a été hier à la comédie, pour il alla,

il est allé hier à la comédie.

Quand on veut marquer qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont on parle, on se sert des

tems composés qui suivent.

Prétérit indéfini. J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, ils ont été. Prétérit antérieur. J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eumes été, vous eutes été, ils eurent été. Plusqueparfait. J'avois été, &c. Futur passé. J'aurai été, &c. Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse été, &c. Prétérit du subjonctif. Que j'aie été, &c. Plusqueparfait du subjonctif. Que j'eusse été. Prétérit du participe. Ayant été.

Quand ce verbe se prend réciproquement avec la par-

ticule en, sa conjugaison ne differe de celle qu'on vient de voir, que par les pronoms me, te, se, nous, vous, se, qui, réunis avec en, se placent entre le nominatif & le verbe dans les tems composés comme dans les tems simples. Je m'en vais, je m'en suis allé; tu t'en vas, tu t'en es allé; il s'en va, il s'en est allé; nous nous en allons, nous nous en sommes allés; vous vous en allez, vous vous en êtes allés; ils s'en vont, ils s'en sont alles; &c. 229 Ila a arianto V ob

ALLONS. Est une des particules admonitives : voyez

PARTICULES.

ALLUSION. Ce mot vient du verbe latin alludere, qui fignifie jouer. Cette figure a lieu lorsqu'on joue sur les pensées & sur les mots, qui présentent un sens ou une idée pour en faire entendre une autre. Ainsi l'on voit que cette figure ressemble assez à l'allégorie : nous allons en donner divers exemples.

Allufion à l'Histoire.

Ton Roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie, Il t'arrache fanglant aux fureurs des foldats Dont les coups redoublés achevoient ton trépas; Tu vis, songes du moins à lui rester sidele.

La Henriade, Qu'ils foient alles, La Henriade, A Que je fulle alle, que un fulles alle.

Ce dernier vers fait allusion à la conspiration du Matulent alles, Ingan. Prefent, Aller, Prechord ob Indon

Jeu de penses.

Voiture étoit fils d'un Marchand de vin. Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des Dames, Madame Desloges lui dit: celui-là ne vaut rien, percez-nous en d'un autre.

Les jeux de pensées sont quelquefois fort heureux: il n'en est pas de même des jeux de mots qui ne présentent aucunes penfées; rarement ils font heureux,

Ce n'est pas routefois qu'une Muse un peu fine Sur un mot en paffant ne joue & ne badine, Et d'un sens détourné n'abule avec succès; -reg al cove surces en ridicule excel. A Baileau, no

Longo L

Dans le placet que M. Robin présenta au Roi pour être maintenu dans la possession d'une isse qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprime ains,

Qu'est-ce en esset pour toi, grand Monarque des Gaules, Qu'un peu de sable & de gravier: Que faire de mon Isle! il n'y croît que des saules,

Et tu n'aimes que le laurier.

Saules est pris dans le sens propre, & laurier dans le sens siguré. Ce jeu de mots est fort heureux, en ce qu'il présente à l'esprit une pensée sine.

ALORS. Est un adverbe de tems : voyez Adverbes,

ALPHABET. L'alphabet n'est autre chose que la réunion des lettres d'une langue, ou des caracteres qui servent à peindre les sons divers qui composent les mots. Notre alphabet comprend ving-cinq lettres ou caracteres, qui sont, a, e, i, o, u, y, b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z, j, v, auxquels on peu ajouter &, qui vaut autant que et.

En imaginant ces lettres, & en leur appropriant à chacune la valeur qui leur est propre, on a cherché à les désigner par des noms particuliers: ces noms devoient naturellement se tirer du son propre à chaque caractere; mais ce point étoit difficile, au moins pour un grand nombre, parcequ'il en est plusieurs qui par eux-mêmes peignent des sons différents, comme l'e, & beaucoup d'autres qui ne sigurant jamais seuls, varient leurs sons sur celui de l'autre lettre qu'ils accompagnent.

Le caractère b, par exemple, pouvoir se nommer, ba, bé, bê, be, bi, bo, bu, beu, bau, bou, bon, ban, &c. ou, ab, eb, ob, ub, &c. Pour choisir entre toutes ces saçons différentes de nommer une même lettre, & qui sont toutes tirées de quelqu'une de ses sonctions, il paroît qu'on devoir s'arrêter à celle qui altéroir moins que les autres son articulation générale, à celle qui la fixoit moins à un cas particulier, qui saisoit moins sentir le son des autres lettres unies à celle qu'on vouloit nommer; celle, en un mot, qui sembloit être à une moindre distance de toutes les autres; & c'étoir

certainement pour la lettre b & les autres consonnes, la

prononciation de be, ce, &c. parceque l'e muet se faisant moins sentir que les autres voyelles, détermine moins le son de la lettre désignée, & la laisse conséquemment dans une plus grande proximité de tous les

fons auxquels elle peut servir.

Quant aux fix premieres, elles ont chacune leur son propre, qui varie beaucoup moins: il semble donc qu'on auroit dû nommer nos lettres, a, e, i, o, u, y grec, be, ce, de, fe, gue, he ou che, ka, le, me, ne, pe, que, re, se, te, xe, ze, je, ve; nous disons gue, & non ge, pour le distinguer de je; & ka, pour ne pas le confondre avec que, ce qui arriveroit si l'on disoit ke.

Certe façon de nommer les lettres seroit beaucoup plus analogue à leurs sonctions, que l'ancienne qui pour quelques-unes n'y a aucun rapport. Les ensans auroient bien moins de peine à dire, be, a, ba, que bé, a, ba, puisque dans bea, l'e étant muet, n'a presque point de son; au lieu que dans béa, l'e fermé en a un très distinct; ce qui fait qu'il paroît moins naturel de le supprimer dans ba, après qu'on a nommé la premiere bé, que dans la même syllabe ba, quand on fait nommer cette

premiere lettre be.

Ce que nous disons ici s'applique de soi-même aux autres lettres qu'on nomme ordinairement, en leur ajoutant un e fermé, comme cé, dé, gé, pé, té : il en est d'autres dont la prononciation n'apporte pas moins d'embarras pour les enfants; ce sont celles qui ont avant elles un e ouvert, comme ef, el, em, en, er, es. Quel rapport un enfant peut-il sentir entre ces sons détachés, ef, a, & ce son total, fa? Puisque la premiere de ces lettres se nomme ef, n'est-il pas naturel de dire efa au lieu de fa, en la réunissant à l'autre ? Pourquoi dans cette jonction retrancher cet e qui marche avant les deux lettres? Il n'en est pas de même quand f s'appelle fe; on peut alors faire comprendre que cet e muet n'ayant qu'un son peu sensible, il s'éteint & disparoît devant l'a ou une autre voyelle, parceque celle-ci a un son plus nourri & plus ferme; on peut sentir alors que l'élision est naturelle.

L'ancienne méthode est encore bien plus viciense dans

les noms des caracteres h, j, v, z, x, & q. N'est-il pas fingulier de faire dire hache, a, HA! ou cé, hache, a, té, chat? On demande si toutes ces prononciations particulieres, celle de l'a exceptée, ont la moindre ana-

logie, le moindre rapport avec la totale.

Qu'on examine de même ces sons : i consonne, e, JE; u consonne, a, va; zède, e, es, té, ZEST; ix, a, u consonne, i, e, er, XAVIER; qu, u, i, QUI. Il ne faut que donner un coup d'œil sur cette façon d'apprendre à lire, pour ne plus être surpris que les enfants y trouvent tant de difficultés, & s'en dégoûtent : on devroit être étonné au contraire que par une route si opposée au terme où l'on veut les conduire, on parvienne à leur faire faire le moindre progrès. On leur fait attacher à chaque caractere de l'alphabet, un son qui ne se retrouve jamais avec cette lettre dans la langue : c'est une grande peine, un travail long & ennuyeux, qui n'est pas seulement inutile, il est funeste, en ce qu'il cause une erreur, & imprime dans l'imagination des notions de lettres qu'il faut combattre à chaque pas. Nous croyons donc n'avoir point de reproche à craindre en nous servant d'un autre moyen de nommer les lettres de l'alphabet; d'autant plus que nous suivons en cela des Auteurs recommandables, qui ont vu la plus saine partie du public éclairé se décider en faveur des noms de lettres qu'ils ont proposés.

On distingue les lettres en deux classes. La premiere est pour celles qui peignent des voix simples, c'est-àdire, des sons formés par la situation des organes de la parole, au moment qu'on pousse l'air que sournissent les poumons : la seconde est pour les lettres qui représentent les articulations, c'est-à-dire, les diverses inflexions ou modifications qu'on peut donner à un même son, à une même voix, par le mouvement qui se fait dans les parties du gosser & de la bouche au moment que

Pair paffe.

Pour bien entendre la différence qu'il y a entre la voix simple & la voix articulée, il faut remarquer que les organes qui servent à la parole, peuvent prendre bien des situations différentes, & les garder fort long-tems; on le sent assez, quand on traine en prononçant un a, un

Fiij

i, un u, un o, &c. Mais à l'instant que ces organes prennent cette situation particuliere, ils peuvent former disférents mouvements ou trémoussements, qui semblent la préparer & y conduire : ces mouvements ne peuvent être que d'un instant ; on ne peut les faire durer, sans quoi ils ne seroient plus des mouvements, mais des situations particulieres. Or, ces mouvements qui articulent ou modifient les sons au premier instant qu'on les forme, sont ce que l'on appelle articulations; & les caractères qui les représentent, sont ce qu'on appelle consonnes.

Nous comptons six voyelles ou six caracteres de voix simples, & dix-huit consonnes ou caracteres des articulations de la voix: si l'on veut prendre le h pour une

lettre, on aura dix-neuf consonnes.

Nous avons placé les voyelles à la tête de l'alphabet; rien ne paroît plus raisonnable : ce sont des caracteres qui représentent des sons analogues entr'eux, des sons qui font une classe. Quelle raison de les séparer ? Pourquoi dans l'alphabet ordinaire, après avoir marqué l'a, mettre trois consonnes, b, c, d, avant de donner la seconde voyelle e? Pourquoi trois autres consonnes, f, g, h, entre l'e & l'i? Pourquoi l'o après quatre autres, qui sont k, l, m, n; l'u après p, q, r, f, t? Pourquoi x entre l'u & l'y; & cette derniere voyelle suivie de ?? Nous ne trouvons aucune raison d'ordre ou d'utilité qui soit pour cet ancien arrangement, & contre celui que nous proposons; au contraire ici l'analogie regle le pas, & là on ne voit qu'un désordre; effet du hasard dans un premier arrangement qui a fait loi sans qu'on sache pourquoi.

Le tort étoit encore plus grand pour j & v: nous avons déja vu qu'on les nommoit mal; il est encore plus clair qu'ils étoient mal placés. Qu'on voie un instant, & sans préjugé, l'esset que l'un & l'autre produisent dans la prononciation d'un mot où ils se trouvent; que l'on compare cet esset avec le son attaché aux voyelles & u, on verra la dissérence immense qu'il y a entre

les uns & les autres.

Quelque ressemblance dans la figure les a sait rapprocher bien mal-à-propos; car cette proximité jointe à ce qu'on donnoit à ceux-ci & à ceux-là présque le même nom, devenoit pour les enfants une forte raison de

croire que leurs emplois se ressembloient aussi.

Les Grammairiens autorisoient cette erreur, & sembloient eux-mêmes l'admettre, en confondant dans leurs Dictionnaires les i avec les j, & les u avec les v, & en mettant dans une même classe tous les mots qui commencent par l'un ou par l'autre.

Il seroit aussi supportable de confondre ceux qui commencent par un b & par un p; il le seroit même davantage. Ces deux lettres different peu l'une de l'autre : elles sont toutes les deux de la même classe, c'est-à-dire consonnes : elles ne different qu'en ce que l'une est soible, & l'autre plus forte; & leur figure se ressemble aussi, en ce que l'une n'est que l'autre renversée.

On peut nous objecter que l'ancienne méthode a pour elle l'usage; & que la différence n'entraîne pas d'assez grandes suites pour autoriser un changement : mais les droits que l'usage exerce sur la signification des mots & fur leur syntaxe & leur construction, doivent-ils s'étendre jusqu'à faire loi pour l'arrangement des lettres & la façon particuliere de les dénommer ? Les Grammairiens les plus récents & les plus estimables, n'ont-ils pas abandonné les noms de cas, nominatif, &c. que l'usage uniforme de plusieurs siecles sembloit avoir consacrés; & cela, pour y substituer des idées plus justes & des termes plus convenables? Et loin d'avoir tort en cela, n'ont-ils pas rendu à la langue le service essentiel d'en découvrir enfin la vraie méthode, & d'en faire mieux sentir le caractere & le génie ? Il ne faut donc pas confondre ce qui est du ressort de l'usage, & ce qui ne doit être réglé que par la raison.

Pour la seconde objection, nous ne concevons pas comment l'ordre n'auroit pas assez d'avantage sur un désordre, pour autoriser un changement. Nous avons d'ailleurs indiqué les inconvénients de l'ancien arrangement des lettres, & de la maniere dont on les faisoit épeller: nous avons fait sentir qu'ils étoient au moins diminués de beaucoup en les épellant comme nous le faisons, & dans un ordre qui donne de suite celles qui sont d'une même classe; & nous ne croyons pas après

Fiv

cela, qu'on soit en droit de se récrier contre notre méthode.

Il y auroit bien d'autres raisons à fournir; mais notre plan ne nous permet pas de nous étendre davantage làdessus, & nous croyons en avoir assez dit pour les per-

Sonnes qui réfléchissent.

On distingue les lettres en majuscules & minuscules. Les premieres, comme A, B, servent à écrire les titres, & se placent à la tête des noms propres d'hommes & de lieux, & au commencement de chaque alinea & de chaque phrase. C'est un signe moins fréquent que les autres, qui sert à réveiller l'esprit à propos, & à lui indiquer une pensée nouvelle, c'est-à-dire, différente des précédentes, ou à servir de marque distinctive au nom d'un être remarquable. Les secondes, c'est-à-dire, les minufcules, font les frais de tout le reste des mots & des phra-

les que l'on veut écrire.

On distingue aussi dans l'impression les caracteres romains & les italiques : ceux-là servent pour le gros de l'ouvrage; ceux-ci indiquent les mots ou les phrases que l'on cite ou que l'on discute : il y en a dans cet ouvrage une foule d'exemples. Dans l'écriture à la main, on y Supplée en soulignant ce qui dans l'impression doit être en lettres italiques. Quand les morceaux que l'on veut citer sont un peu longs, on les imprime en caracteres romains; mais on met au commencement de chaque ligne les marques suivantes, », que l'on appelle guillemets: la raison en est que l'italique ne plaît pas tant à l'œil que le romain; & que d'ailleurs il défigure l'ouvrage par le mélange bizarre & irrégulier des deux caracteres. Quand on n'a que quelques mots à citer, comme dans la plupart des citations de cet ouvrage, on emploie cependant l'italique, à cause de l'embarras qu'il y auroit à placer à chaque moment des guillemets & au milieu même des lignes; ce que l'on a raison d'éviter, vû que cela interrompt la suite des mots.

Les consonnes ont entr'elles une sorte de rapport qui devroit être aussi le fondement d'un nouvel arrangement entrelles. Une partie ne differe de l'autre, qu'en ce que dans les unes l'articulation est plus forte, & que dans les autres elle est plus foible, plus douce : de-là les confonnes fortes & les confonnes foibles, qui ont la même articulation, qui se prononcent par les mêmes organes; tels sont le b & le p: le son du premier caractere est plus doux, plus foible; pour le second, il faut appuyer davantage, le son en est plus dur & plus fort : mais c'est la seule différence qu'il y ait entre l'un & l'autre. Ainsi, en placant toujours la consonne foible la premiere, & la forte immédiatement après, toutes les consonnes se trouveroient dans l'ordre suivant : be , pe ; ze , ce & se ; de , te ; fe , ve ; je , che ; gue & que ou ka ; après celles-là on placeroit, le, re, me, ne, qui n'ont point de correspondantes, ni fortes ni foibles; & enfin xe, qui est une lettre double. Après avoir ainsi disposé chacune des confonnes, selon leur principale fonction, on avertiroit dans ce qui concerne l'explication détaillée de chacune d'elles, que le c rend quelquefois le son du q, que le son du j'est souvent attribué au caractere g, celui de z à f, celui du c à t, &c.

On trouve notre alphabet imparfait; & l'on a bien raison: on propose même pour le rectifier, bien des moyens qu'il seroit à propos que les Imprimeurs employassent. On voudroit que le e prît toujours la cédille, e, même devant un e & un i, quand il représente l'articulation ce; & qu'il ne sût sans cédille que lorsqu'il est dur, comme dans ca, co, cu: cette premiere réforme seroit utile; mais pourtant moins que beaucoup d'autres, puisque le c devant un e ou un i, n'étant ja-

mais dur, la cédille y paroît moins nécessaire.

On propose en second lieu, de marquer d'un point le t, en cette sorte t ou t', lorsqu'il doit rendre l'articulation du c, comme dans transition. Il y auroit en cela un avantage réel, puisque souvent cette lettre entre deux voyelles est dure, comme dans pitié. Au lieu d'un point, on pourroit ajouter à la partie supérieure ou inférieure du t, un petit crochet qui feroit le même effet. Le même crochet seroit encore plus utile à la lettre h; on l'y mettroit, lorsque figurant seule, elle marque une aspiration sensie, comme dans héros; & lorsque se trouvant unie au c, elle a le son sissilant & gras, comme dans chercher. On l'écriroit sans crochet, à telle qu'elle est aujourd'hui en usage, toutes les sois

qu'elle n'aspireroit point, comme dans honneur; & qu'ét tant à la suite du e, elle ne formeroit que le son de q,

comme dans chœur.

Le g n'ayant jamais le son gras, qu'il n'ait à sa suite un e ou un i, & n'étant jamais dur que devant un a, un o ou un u, il ne seroit pas besoin d'y rien ajouter. Mais il est une autre occasion où il auroit besoin de quelque signe du changement qui se fait dans son emploi; c'est lorsqu'avec n il produit un son mouillé, comme dans signe, Bretagne: on propose à ce sujet d'y ajouter un crochet ou un point, ou même de le retrancher & de mettre sur n un trait en cette sorte, \bar{n} , comme sont les Espagnols; ainsi, selon cette derniere méthode, on écriroit rene, Españe pour regne, Espagne, le gn ne produiroit jamais d'autre son que celui que nous prononçons dans les mots latins, magnus, dignus, &c.

On voudroit qu'il y eût aussi quelque marque semblable pour l, lorsqu'il est mouillé, comme dans fouillé, travail, &c. on a même proposé d'introduire à cet esset dans notre orthographe, un signe nouveau pour notre langue, le \(\lambda\) des Grecs. Une des raisons qu'on apporte pour faire agréer ce caractere, c'est qu'il n'est autre

chose que l'y renversé.

m & n n'ont pas besoin de signes nouveaux, puisque les lettres qui les suivent décident toujours assez s'ils produisent un son nazal, ou s'ils gardent leur articulation propre. Il n'en seroit pas de même de x: cette confonne ne rend quelquesois que le son d'un f, ou même d'un z; d'autresois elle équivaut à cs ou à gz. Il seroit encore fort possible d'introduire quelque altération peu considérable dans les caracteres, pour marquer au juste chacune de ces quatre sonctions: les autres consonnes n'ayant point de variations, ou étant assez décidées par les lettres voisines, n'ont besoin d'aucun changement.

Les Auteurs dont nous exposons les vues, ont encore quelque chose à changer dans les voyelles : ils ne touchent ni à l'a, ni à l'o; ni à l'u; un accent circonflexe distingue le grave de l'aigu, ce qui suffit : ils laissent même nos e tels que nous les avons; les accents grave & aigu en distinguent les principales especes : si ces accents ne s'y trouvent pas toujours, c'est que les lettres

voifines déterminent affez le fon de l'e. Mais ils voudroient au moins que l'y ne fût jamais employé que lorsqu'il est mouillé, comme dans rayer; ou que si l'on veut le conserver ailleurs, comme dans syllabe, symptôme, on y ajoutat un crochet ou quelqu'autre figne lorsqu'il sert pour un son mouillé. Ils auroient beaucoup d'autres vues pour ce que nous appellons diphthongues impropres, tels que nos ai, j'ai; nos ai, jamais; oi, ¿ avois; &c. mais sur cela ils proposent moins d'établir de nouveaux caracteres, que d'écrire l'un où nous écrivons l'autre, & de ne suivre que la destination primitive de nos lettres.

Nous ne rapportons que les idées principales des Auteurs qui ont fait des systèmes sur l'alphabet : nous conviendrons sans peine, que si les choses qu'ils proposent étoient établies & passées en usage, la langue y gagneroit infiniment; que les Imprimeurs pourroient peutêtre facilement y accoutumer le public, en les introduisant peu-à-peu, & en donnant avis au commencement des ouvrages, des changements légers qu'ils auroient faits; qu'il leur seroit facile de régler ces changements à la fonte de leurs caracteres. . . . Mais nous sentons aussi qu'il y auroit de grands risques pour ceux qui seroient les premiers à changer ainsi les caracteres auxquels toute une nation est accoutumée depuis long-tems. Nous sentons enfin que si dans un ouvrage grammatical, il est permis de proposer des vues, il ne l'est pas pour cela d'introduire des nouveautés; puisque tous ceux qui étudient ces sortes de livres, soit Nationnaux, soit Etrangers, ne cherchent pas quelle est la langue de tel particulier qu'ils ne connoissent pas, ni quels seroient les moyens d'éviter tout ce qu'une langue renferme de difficultés; mais seulement quelles sont les loix existantes de cette langue, quel en est l'état actuel, & de quelle maniere il faut écrire & parler, pour la parler & l'écrire selon l'usage de la nation à qui elle appartient.

Nous osons dire que si tous les Auteurs de Grammaires avoient toujours eu cette réflexion présente à l'esprit, ils ne se seroient pas permis tant d'écarts, ils ne seroient pas tombés dans tant de contradietions entr'eux, & ne seroient pas si souvent démentis

par l'usage, qui autoit toujours dû leur servir de regle principale: dès-lors les Etrangers, & même les Naturels du pays ne seroient pas aussi embarrassés, qu'ils le sont, sur la langue quand ils veulent l'étudier; ils verroient avec certitude comment on prononce, comment on écrit les mots qui leur paroîtroient douteux. On ne feroit pas à la langue françoise ce reproche faux & injurieux qu'elle est si bizarre, que les Grammairiens même ne peuvent s'accorder entr'eux, ni rien établir de certain: cela n'auroit point empêché les Auteurs de développer leurs pensées & leurs vues; mais ils n'auroient pas attribué à la langue même & à la nation, des choses qui n'étoient encore que dans leur esprit: voyez Voyelles, Consonnes, Diphthongues, Syllabes, Orthographe, &c.

ALTERNATIVEMENT. Est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entrelles :

voyer ADVERBES.

AMEN. Est une des interjections acclamatives : voy.

PARTICULES & CONSTRUCTION.

A MOINS QUE. Est une des conjonctions condition-

fielles: voyez Conjonctions.

AMPHIBOLOGIE ou SENS ÉQUIVOQUE. Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a amphibologie, c'est-à-dire, que le sens en est équivoque, ambigu.

L'amphibologie vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, & non de ce que

les termes soient équivoques.

Quoique la langue françoise s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute amphibologie, cependant nous n'en avons que trop d'exemples : nos qui, nos que, nos il, nos son, sa, se, donnent aussi lieu fort souvent à l'amphibologie.

En voici un exemple.

François I érigea Vendôme en Duché-Pairie en faveur de Charles de Bourbon, & il le mena avec lui à la conquête du Duché de Milan, où il se comporta vaillamment. Quand ce Prince eut été pris à Pavie, il ne voulur pas accepter la régence qu'on lui proposoit; il sut déclaré chef du Conseil. Il continua de travailler pour sa liberté; & quand il sut délivré, il continua à le bien servir.

Tous ces pronoms rendent le sens de cette phrase tellement amphibologique, qu'il n'est pas possible de le saisir: dans ces cas là, il vaut mieux répéter les noms.

Corneille a dit :

L'amour n'est qu'un plaisir & l'honneur un devoir.

Dans cette proposition, le premier membre est négatif, & le second est affirmatif; & cependant ils sont liés par une conjonction: cette construction est louche.

L'Académie a remarqué que Corneille devoit dire :

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

AMPLIFICATION (figure de Rhétorique). L'amplification est un des principaux ressorts de l'éloquence; c'est une forme que l'Orateur donne à son discours, &c qui consiste à faire paroître les choses plus grandes ou

moindres qu'elles ne sont en effet.

L'amplification embrasse tous les lieux communs de la Rhétorique; elle trouve sa place dans toutes les parties du discours: elle sert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, à exciter leurs passions. Par elle l'Orateur aggrave un crime, exagere une louange, étend une narration par le développement de ses circonstances, présente une pensée sous diverses faces, & produit des émotions relatives à son sujet.

La définition qu'on vient de donner de l'amplification, est celle d'Isocrate & même d'Aristote. Cicéron la désinit : une augmentation véhémente, une assirmation

énergique qui persuade en remuant les passions.

L'amplification peut s'exécuter de différentes manieres.

10. Par l'amas des définitions : voyez Définitions.

29. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances: voyez Circonstances.

3°. On amplifie encore une chose par le détail des

causes & des effets : voyez Causes & Effets.

4°. Par l'énumération des parties, des conséquences : voyez ÉNUMÉRATION.

59. Par les comparaisons, par les paralleles, par les similitudes, & par les exemples : voyez ces mots.

6°. Par des contrastes ou oppositions, ou par les in-

ductions qu'on en tire : voyez Antithese.

L'amplification par les mots se fait principalement en six manieres.

1°. Par des métaphores.
2°. Par des fynonimes.
3°. Par des hyperboles.
4°. Par des périphrases.

5°. Par des répétitions, auxquelles on peut ajouter la

gradation : voyez tous ces différents articles.

6°. Par des termes nobles & magnifiques. C'est ainsi qu'au lieu de dire simplement, nous sommes tous mortels; Malherbe dit;

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles : On a beau la prier,

La cruelle quelle est se bouche les oreilles,

Et nous laisse crier;

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre Est sujet à ses lois,

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre N'en défend pas nos Rois.

7°. Enfin, on amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant; & une pensée particuliere & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence : voyez Méthode.

On doit prendre garde dans l'amplification, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet; désautordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin.

Il ne faut pas confondre l'amplification oratoire avec celle-ci. La premiere regarde ce qui n'est pas proprement du sujet qu'on traite; au lieu que celle-ci n'embrasse que ce qu'il s'agit de prouver: voyez Amplification oratoire.

AMPLIFICATION ORATOIRE. Après que l'Orateur a développé toutes les preuves qui établissent directe-

ment son sujet, tout ce qu'il ajoute par delà s'appelle amplissation oratoire. Un habile Orateur ne se renferme pas strictement dans les bornes de sa cause : il ne se contente pas des preuves qui en sortent naturellement, il en puise dans tout ce qui avoisine son sujet : ccci n'est pas de sa cause, mais pourroit en être. Ainsi Démosthenes plaidant contre ses tuteurs, fait voir, non seulement les excès qu'ils ont commis dans la gestion de ses biens, mais encore ceux qu'ils auroient pu commettre, s'ils eussent continué d'être ses tuteurs.

Ainsi, M. Flechier, dans l'Orasson funebre de M. de Turenne, loue ce Héros, même des belles actions qu'il

auroit pu faire.

O mort trop soudaine! combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! nous
custions vu, quel spectacle! au milieu des victoires es
des triomphes, mourir humblement un Chrétien. Avec
quelle attention eut-il employé ces derniers moments
à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la Majesté de Dieu, & à implorer le secours
de son bras, non plus contre des ennemis visibles,
mais contre ceux de son salut! Sa foi vive & sa charité servente nous auroient sans doute touchés; & il
nous resteroit un modele de consiance sans présomption, d'une crainte sans foiblesse, d'une pénitence sans
artistice, d'une constance sans affectation, & d'une
mort précieuse devant Dieu & devant les hommes.

Ciceron doit prouver que le Poëte Archias est Citoyen Romain: voilà l'état de la question. Ciceron le prouve; mais il ne s'en tient pas là : il fait voir que quand même Archias ne seroit pas citoyen romain, il mériteroit de l'être; & pour cela il fait l'éloge d'Archias, il fait l'éloge de la poésie: voilà les ressorts de l'éloquence. C'est

ainsi qu'on maîtrise les esprits.

L'Orateur peut encore amplifier son sujet sans y rien ajouter, en remettant sous les yeux des Auditeurs, ses preuves, avec de nouvelles expressions plus nobles & plus énergiques, & en leur donnant un nouveau tour; ce qui les rend bien plus frappantes. C'est ainsi que Seneque, après avoir fait voir la honte dont s'est couvert Alexandre en faisant mourir injustement le philosophe

Callistene, retrace de nouveau toute l'indignité de cette action. Voilà, divil, la honte éternelle d'Alexandre, que rien ne sera capable d'effacer: il n'y a point de victoires, ni d'exploits, ni de conquêtes qui puissent laver cette tache. Qu'on me dise pour le vanter, qu'il a passé au fil de l'épée des troupes innombrables: je répondrai, qu'il a aussi tué Callistene. Quand on dira qu'il a désait Darius & détruit son vaste Empire; je répondrai, qu'il a tué aussi Callistene: &c.

Il est aisé de voir que c'est dans l'amplification oratoire, que l'éloquence déploie toutes ses forces, & que c'est par conséquent un des principaux moyens de per-

fuader.

L'amplification oratoire a lieu dans toutes les parties du discours, mais sur-tout dans la confirmation & la péroraison; avec cette différence que dans la péroraison elle embrasse toute la cause, & que dans les autres parties du discours, elle ne regarde que certains faits particuliers.

Nous avons fait voir au mot amplification, figure de Rhétorique, comment l'on amplifie; & l'on voit ici

l'usage qu'on doit faire de l'amplification.

ANACÉPHALÉOSE (figure de Rhétorique). C'est une récapitulation ou répétition courte & fommaire des

principaux chefs d'un discours.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition feche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact, en termes différents, orné & varié de figures dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manieres, soit en rappellant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse : elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les Auditeurs; soit pour réunir, comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus; soit ensin, pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'exciter.

ANALOGIE. Ce mot fignifie comparaison, rapport

de ressemblance entre une chose & une autre.

L'analogie est donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs dissérentes par des qualités qui leur Font propres : ainsi le pied d'une montagne a quelque chose d'analogue avec le pied d'un animal, quoique ce soient deux choses très différentes.

Les Scolastiques définissent l'analogie, une ressemblance jointe à quelque diversité. Ils en distinguent ordinairement de trois sortes : savoir, 18. l'analogie d'inégalité, dans laquelle la raison de la dénomination commune est la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre : en ce sens, animal est analogue à l'homme & à la brute. 2°. L'analogie d'attribution, où, quoique la raison du nom commun soit la même, il se trouve une différence dans son habitude ou rapport : en ce sens, salutaire est analogue tant à l'homme qu'à un exercice du corps. 3º. L'analogie de proportion, où, quoique les raisons du nom commun différent réellement, toutefois elles ont quelque proportion entr'elles : en ce fens, les ouies des poissons sont dites être analogues aux poumons dans les animaux terrestres; ainsi l'œil & l'entendement sont dits avoir analogie ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous disons que les mots nouveaux sont formés par analogie, c'est-à-dire, que des noms nouveaux sont donnés à des choses nouvelles, conformément aux noms déja établis, & à d'autres choses qui sont de même nature & de même espece. Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent surtout être éclaircies par le secours de l'analogie, a l'analogie,

En fait de grammaire, l'analogie est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot ou un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & une autre pareille. Il y a de l'analogie entre le b & le p; leur différence ne vient que de ce que les levres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation de b, au lieu qu'on les serre davantage lorsqu'on veur prononcer p. I am mu inaval al

Notre on est analogue au mot man des Allemands : tous les deux viennent de homo, mot latin, & tous deux fignissent homme; car on dit signisse l'homme dit.

On a recours à l'analogie, ainsi qu'à l'étymologie Tome I.

pour éclaireir des obscurités qui se rencontrent dans le

langage: voyez ÉTYMOLOGIE.

ANALYSE ou MÉTHODE DE RÉSOLUTION. Ce mot vient du grec, & fignifie résolution, décomposition, développement d'un tout en ses parties pour en découvrir la nature.

L'analyse est une espece de creuset où l'on résoud toutes sortes de propositions en les décomposant, en les divisant suivant leurs rapports & leur analogie : toutes les idées étrangères se détachent, l'alliage se sépare, & la

vérité reste au fond.

L'analyse est utile à toutes les sciences: elle sert au Philosophe pour développer la génération de ses idées; au Géometre, pour résoudre ses problèmes; au Chymiste, pour décomposer les corps, & en désinir la nature & les propriétés; à l'Orateur, pour suivre un raisonnement dans toutes ses parties, pour connoître la structure, la régularité & l'enchaînement des dissérentes parties d'un discours. Nous ne parlerons ici que de celle de l'Orateur, la seule qui ait du rapport au but de ce Distionnaire.

Celui qui veut analyser un discours, commence par bien saisir le but de l'Auteur; il expose ensuite ses principes, ses divisions, le progrès de sa marche; il écarte tout ce qui est étranger au sujer, il ne laisse que la charpente : alors il voit aisément toute l'économie de l'édifice, l'ordre & la subordination entre les dissérentes parties, leurs combinaisons, leurs rapports, leurs points de séparation, de réunion. Il peut juger alors si tout cela forme cet ensemble parsait, que la synthese apprend à construire : voyez Synthese.

Nous allons donner ici un exemple d'analyse, dont la plupart de nos Journaux offrent tous les mois de bons

modeles. vol

Analyse du Sermon de Massillon, sur la gloire humaine.

L'Orateur chrétien parle devant un jeune Roi né pour la gloire : ainsi son but doit être de détruire la fausse gloire, & d'élever sur ses ruines la véritable gloire, celle qui vient de Dieu.

caupiling and actuals Principe. Il n'est point de véritable gloire sans la crainte de Dieu. Division.

1º. La probité. 2º. Les grands talents. 3º. Les succès éclatants. Ces trois choses, dans lesquelles les hommes font consister la gloire, ne sont rien, si elles n'ont pour De la Probité.

Subdivision.

Elle est 1°. ou fausse, 2°. ou du moins jamais sûre. 1°. Fausse. Elle n'est fondée que sur la vanité ou l'intérêt : pleine de faste & d'arrogance, elle étale avec pompe tout ce qui peut lui attirer des louanges; elle vante son attachement pour ses amis, son zele pour sa patrie, son amour pour la vérité, sa religion à garder la parole, sa haine contre l'injustice, sa générosité, sa clémence, &c. Mais dans tout cela elle n'a d'autres motifs que son intérêt ou la vanité : c'est un phantôme d'honneur tout prêt à s'évanouir, si l'intérêt ou la vanité

2°. Jamais sûre. Elle dépend de tout ce qui l'envi ronne, des circonstances, des occasions, des jugements des hommes : elle n'est à l'épreuve de rien; elle ne peut foutenir le moindre revers; elle ne songe qu'à allier sa réputation avec son intérêt : aussi peu curieuse de la réa-

lité, elle se contente de l'apparence.

L'Orateur cité ici l'exemple d'AchitopheP, cet homme si sage & si vertueux suivant l'opinion publique. Absalon souleve le peuple contre David son pere & son Roi : le vertueux Mondain, au lieu de défendre le Roi son maître, suit le parti d'un fils dénaturé & rebelle, qui a les suffrages d'un peuple inconstant.

Il n'en est pas ainsi de celui dont la probité est appuyée sur la crainte de Dieu. Il est inébranlable dans son devoir; ni la honte, ni l'opprobre, ni le péril mê-

me de sa vie, ni la gloire, ni les acclamations publiques ne sont pas capables de l'en détourner un instant : la vertu persécutée a pour lui plus de charmes.

SECONDE PARTIE.

Les grands talents. Subdivision.

Dépourvus de la crainte de Dieu, les grands talents font funestes 1°. pour l'humanité, 2°. pour ceux mêmes

qui en sont doués.

L'Orateur le prouve par l'exemple d'un Roi, qui, né avec une ardeur bouillante pour la gloire, devient le fléau de ses propres sujets & de ses voisins, & qui souvent est renversé du haut de cette fausse grandeur.

Par l'exemple de ces Docteurs célebres qui sont tombés dans l'erreur. & qui ont entraîné dans leurs égare-

ments des peuples entiers.

Par l'exemple de ces beaux esprits, dont l'imagination brillante n'a servi qu'à corrompre leurs cœurs; & qui n'ont laissé que des écrits lascifs, dont le poison est d'autant plus dangereux, qu'il est aprêté par des mains plus habiles à corrompre les mœurs de leur fiecle & des fiecles suivants.

Par l'exemple de ces génies sublimes, qui ne pouvant souffrir le repos, ont bouleversé les Empires & les Républiques: tel que cet homme obscur (Cromwel) qui, de la foule où il étoit confondu, s'est élevé au dessus même de la tête de son Roi, qu'il a osé juger & condamner à mort, après avoir changé la face entiere de sa patrie.

TROISIEME PARTIE.

Les fucces éclatants qui confistent dans des Provinces conquises, des batailles gagnées, des négociations difficiles terminées, des trônes chancelants affermis, font glorieux des qu'ils font utiles à la patrie : mais le font-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient?

Ils sont presque toujours produits par l'ambition, la jalousse, la temerité, le hasard, souvent même par la crainte & le désespoir. L'Orateur le prouve par l'exemple de Joad, cet illustre Capitaine: David ne devoit ses victoires & sa fidélité qu'à sa jalousse contre Abner. Il approche de plus près ces fameux Conquérants: il les dépouille de ces vaines décorations qui éblouissent les yeux, & ne trouve que les motifs les plus bas, qu'une ame injuste & sanguinaire, que des mœurs corrompues. Il conclut que la véritable gloire est celle qui est fondée sur la droiture du cœur, sur la vérité, sur l'innocence & la regle des mœurs, & sur l'empire des passions: il ne demande donc pas dans son invocation pour le jeune Roi, la gloire humaine qu'il a déja, & qui lui est transmise par ses ancêtres; mais celle qui vient de Dieu, & qui met l'homme au dessus du héros.

ANAPHORE. Figure de diction : voy. Répétition. ANTANACLASE. Figure de diction qui consiste à répéter un mot dans une signification disférente, & quelquesois douteuse; comme, il vaut mieux acheter la paix par la paix, que de la conquérir à la pointe de l'épée. Laissez les Dieux prendre la désense des Dieux. Le mot antanaclase signise répercusson, parceque la même ex-

pression frappe deux fois l'oreille.

ANTIPHRASE. Ce mot vient du grec, & signifie contre-vérité, c'est-à-dire, que l'antiphrase fait enten-dre l'opposé de ce qu'elle dit. Cette figure est presque la même que l'euphemisme & l'ironie.

Le mot parque fignisie en grec, qui épargne, qui pardonne: si on donne ce nom aux trois Déesses qui

n'épargnent personne, c'est par antiphrase.

Le mot eumenides fignifie en grec, douces: si on appelle les trois furies de ce nom, c'est aussi par antiphrase.

De même quand nous disons c'est une muette de halles, nous voulons dire, c'est une babillarde, c'est une vraie harengere: muette est dit par antiphrase ou par ironie.

ANTISTROPHE. C'est une figure de construction. Antistrophe signifie conversion; par exemple, si après avoir dit, le valet d'un tel maître, on ajoute, le maître d'un tel valet; cette derniere phrase est une antistrophe, une phrase tournée ou convertie par rapport à la premiere. On rapporte à cette figure ce passage de Saint Paul : ils sont Hébreux, je le suis aussi; ils sont Israélites, je

le suis aussi, &c.

ANTITHESE. L'antithese est une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le discours : elle confiste à opposer des pensées les unes aux autres pour leur donner plus de jour. Les antitheses bien ménagées, plaisent infiniment dans les ouvrages d'esprit : elles y font à-peu-près le même effet que dans la peinture les ombres & les jours qu'un bon Peintre a l'art de dispenser à propos; ou dans la musique, les voix hautes & les voix basses qu'un Maître habile sait mêler ensemble.

On en trouve dans les plus grands Maîtres : elles font fur-tout un grand effet dans les portraits. Dans celui de Mornay, par exemple, Chant premier de la Henriade,

De tous ses favoris Mornay seul l'accompagne; Mornay son confident, mais jamais son flateur: Trop vertueux soutien du parti de l'erreur; Qui signalant toujours son zele & sa prudence, Servit également son Eglise & la France: Censeur des courtisans, mais à la cour aimé, Fier ennemi de Rome, & de Rome estimé.

Autre exemple tiré du Capricieux, de Rousseau.

Ne connoissez-vous point son esprit haut & bas,
Sans cesse possed de nouvelles pensées;
Qui sont au même instant par d'autres esfacées;
En moins d'un tour de main passant du blanc au noir,
Le matin raisonnable, impertinent le soir;
Tantôt faisant le sou, tantôt le politique,
Aujourd'hui querelleur, & demain pacisique:
Sans raison satisfait, sans sujet irrité,
Contrariant, bourru, chimérique, éventé;
Homme dont la cervelle incessamment voltige:
Ensin, persécuté d'un éternel vertige.

Quelque brillante au reste que soit cette figure, les grands Orateurs, les excellents Poètes de l'antiquité ne l'ont pas employée sans réserve, ni semée, pour ainsi dire, à pleine main, comme ont fait par la suite Seneque, Pline le jeune; & parmi les Peres de l'Eglise, S. Augustin, Salvien, & quelques autres.

Il faut éviter sur-tout la malheureuse affectation de vouloir faire régner par-tout des oppositions de paroles

ou de pensées.

Parmi nos Orateurs, M. Fléchier a fait de l'antithese sa figure favorite, & si fréquente, qu'elle lui donne partout un air maniéré. Certain critique austere opine à la bannir entierement des discours : peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent-ils pas ; mais il ne faut pas l'exclure du style orné, des discours d'appareil.

Un si grand conquerant être encore ma conquête.

Corneille dans Nicomede.

Corneille paroît affectionner ces vers d'antithefes.

Ce qu'il doit au vaincu brûlant pour le vainqueur.

Et pour être invaincul' on n'est pas invincible.

J'irai sous mes cyprès accablet ses lauriers.

Ces figures, dit M. de Voltaire, ne doivent pas être prodiguées.

Racine s'en sert très rarement; cependant il a imité

dans Andromaque, le vers de Corneille.

Mener en conquérant sa superbe conquête :

Il dit aussi:

Vous me voulez aimer & je ne peux vous plaire; Vous m'aimeriez, Madame, en me voulant hair.

Non ego paucis offendar maculis, ajoute M. de Vol-

ANTONOMASE. Lotsqu'on emploie un nom commun pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun, c'est un antonomase. Ce mot vient du grec, & signisse nom pour un autre: cette sigure est donc une espece de métonymie ou de synecdoche. Exemple d'un nom commun pour un nom propre.

Les mots Philosophe, Orateur, Poëte, Ange, sont des noms communs : l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les Anciens disent le Philosophe, ils entendent

Aristote.

Quand les Latins disent l'Orateur, ils entendent Ciceron; quand ils disent le Poète, ils entendent Virgile.

Quand nos Théologiens disent l'Ange de l'école, ils

veulent parler de S. Thomas.

Exemple d'un nom propre pour un nom commun.

Néron, Sardanapale, Mécene, &c. sont des noms propres : l'antonomase en fait des noms communs.

C'est ainsi qu'on appelle un Prince cruel, un Néron; un voluptueux, un Sardanapale; parceque ces deux Princes furent, l'un très cruel, & l'autre très voluptueux.

Mécene, Favori de l'Empereur Auguste, protégeoit les gens de lettres : on dit aujourd'hui d'un Seigneur qui leur accorde sa protection; c'est un Mécene.

Mais sans un Mécenas à quoi sert un Auguste.

Phrines & Lais furent deux Courtisanes célebres; Pénélope fut illustre par sa vertu : on a donné leurs noms aux femmes qui leur ont ressemblé.

Aux tems les plus féconds en Phrines, en Laïs; Plus d'une Pénélope honora son pays.

SHOOD JOHN LOWER

(Boileau , Satyre X.)

AORISTE. C'est celui de nos deux prétérits, qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire, & qui marque indéfiniment le tems passé : nous lui donnons le plus souvent dans cet Ouvrage, le nom de prétérit défini, parcequ'il défigne un tems entierement passé, dont il ne reste plus de partie à écouler, & dans lequel on n'est plus renfemé : voyez TEMS DES VERBES.

APOSIOPESE. C'est une figure de Rhétorique nom-

mée aussi réticence : voyez ce mot.

APOSTROPHE, EXCLAMATION, EPIPHO-NEME. L'apostrophe est une figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur interrompt le discours qu'il tenoit à l'auditoire, pour s'adresser directement & nommément, foit aux Dieux, foit aux hommes, aux vivants ou aux morts, ou à quelques êtres, même aux choses inanimées; ou enfin à des êtres métaphyliques qu'on est dans l'usage de personifier.

De ce dernier genre est le trait de M. Bossuer, dans son Oraison Funebre de la Duchesse d'Orléans, Hélas! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la Princesse, sans que la mort s'y mêle aussi-tôt pour tout offusquer de son ombre. O mort! éloigne toi de notre pensée, & laisse nous tromper pour un moment la violence de notre

douleur par le souvenir de notre joie.

M. de Voltaire, représentant le combat de d'Ailly contre son fils , s'exprime ainsi.

La Discorde accourut; le demon de la guerre, La mort pâle & fanglante étoient à ses côtés; Malheureux, suspendez vos coups précipités ! Mais un destin funeste enslamme leur courage. La Henriade.

Au reste il en est de l'apostrophe comme des autres sigures ; pour plaire elle ne doit pas être prodiguée à tout propos. L'auditeur souffriroit impatiemment qu'on le perdît incessamment de vue pour ne s'adresser qu'à des êtres qu'il suppose toujours moins interressés que lui au discours de l'Orateur.

L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. L'Orateur élève tout-à-coup la voix par un mouvement imprévu propre à exprimer l'étonnement, la douleur, l'indignation, &c. On trouve dans presque tous les discours des exemples de cette figure.

L'épiphoneme est encore une espece d'exclamation qui produit beaucoup d'effet, c'est comme le dernier coup donc on veut frapper l'attention. Tout le monde sait ce

vers de Boileau.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots !

Le grand Bossuet parle ainsi des suites de la mort.

Notre chair change bientôt de nature. Notre corps
prend un autre nom, même celui de cadavre ne lui reste
pas long-tems. Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus
de nom dans aucune langue: tant il est vrai que tout
meurt avec lui jusqu'à ces termes sunebres par lesquels

so on exprime ses malheureux restes».

APPOSITION. Figure de Rhétorique, par laquelle on joint deux substantifs sans particule conjonctive : par

exemple, dans ce vers de Boileau.

Sur un lievre flanqué de six poulets étiques, S'élevoient trois lapins, animaux domestiques.

Ces mots, animaux domestiques, sont une apposition.

C'est une sorte d'ellipse : voyez Ellipse.

APPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugation, composé de prendre, sur lequel il se conjugue, & des prépositions ad ou ab, dont les consonnes se changent en celle qui les suit, selon la regle des composés. Ad veut dire auprès; ab marque le lieu d'où la chose vient, s'éloigne; c'est pourquoi on l'appelle abductive : ainsi apprendre signifie proprement prendre de ou auprès. On a appliqué ce terme aux connoissances des sciences, des arts, tant libéraux que méchaniques, qu'on prend de ou auprès de quelqu'un : j'ai appris les mathématiques de M. un tel, ou auprès de M. un tel. L'usage a consacré ce verbe, non-seulement à la fignisication de puiser ou recevoir des connoissances qu'on n'avoit pas, mais encore à celle de communiquer aux autres ces mêmes connoissances. M. . . . m'apprend la langue françoise; pour dire, m'enseigne la langue : voyez PRENDRE.

APRÈS. Est un adverbe composé qui exprime l'arrangement respectif des choses entr'elles : voy. Adverbes.

APRÈS. Est une des prépositions simples : voy. Pré-

A RAISON. Est une des prépositions composées : voy, Prépositions.

ARGUMENT : voyez PREUVES.

ARGUMENT A MAJORI AD MINUS: VOY. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT A MINORI AD MAJUS: VOY. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT A PARI: VOY. FORMES DES PREUVES.
ARGUMENT CONDITIONNEL: VOYEZ FORMES
DES PREUVES.

ARGUMENT PERSONNEL: voyez Formes Des

ARRANGEMENT DES VERS. L'arrangement des vers n'est autre chose que l'ordre dans lequel ils se suivent. Cet ordre varie en autant de façons qu'on peut se proposer de différents mélanges de vers entr'eux, soit relativement aux rimes, soit en ne considérant que le nombre des syllabes, soit par rapport à l'un & à l'autre

de ces deux points de vue.

Il y a de ces arrangements possibles ou existants qui font purement arbitraires, & ne dépendent que de la volonté ou du besoin du Poète; mais il y en a d'autres qui sont fixés & ordonnés pour certains Poèmes. Nous ne parlerons que de ces derniers; & pour le faire avec plus de précision & de clarté, nous parcourrons dans cet Ouvrage les différentes sortes de poèmes à leur article, & nous expliquerons les regles qu'on y doit suivre, en y ajoutant les observations que nous croirons convenables: ainsi dans le présent article nous nous bornerons à développer l'idée que nous avens donnée du mot arrangement des vers.

La premiere partie de cet arrangement consiste dans l'ordre des rimes. Or, les rimes sont ou suivies ou mê-lées: elles sont suivies, lorsqu'une rime est toujours la voisine immédiate du vers dont la finale s'accorde avec elle pour la consonance; de sorte que l'on trouve deux vers masculins & deux vers féminins de suite, les uns succèdant aux autres dans le même ordre pour toute la pièce; tels sont les suivants, où l'on peint la Cour.

Heureux qui n'a point vu le dangéreux féjour

Où la fortune éveille & la haine & l'amour;

Où la vertu modeste & toujours poursuivie,

Marche au milieu des cris qu'elle arrache à l'envie.

Tout présente en ce lieu l'étendard de la paix;

Où se forge la foudre, il no tonno jamass.

Les cœurs y sont émus, mais les fronts y sont calmes; Et toujours les ciprès s'y cachent sous les palmes.

(M. de Bernis)

Les rimes sont mêlées, lorsque les deux masculines sont séparées par une ou deux féminines, ou lorsque les deux féminines le sont par une ou deux masculines; comme dans les exemples qui suivent.

Une louange équitable ,

Dont l'honneur feul est le but ,

Du mérite véritable

Est le plus juste tribut ;

Mais cette flatteuse amorce

D'un hommage qu'on croit dû ,

Souvenr prête même force

Au vice qu'à la vertu.

(Rouffeau);

Regrettera qui veut, le bon vieux tems, Et l'âge d'or, & le regne d'Astrée, Et les beaux jours de Sarutue & de Rhée, Et le jardin de nos premiers parens.

(Voltaire %

Belle Emilie, ornement de la France,

Vous connoissez ce dangereux pays;

Nous y vivons parmi nos ennemis;

Au milieu d'eux, vivez en assurance;

A tous vos goûts prêtez-vous prudemment;

A vos vertus livrez-vous hardiment;

Vous forcerez la censure au silence.

(Idem).

Souvent on se livre à une liberté plus grande encore, & l'on se permet de placer indifféremment dans une même pièce, des rimes suivies & des rimes mêlées de toutes sortes de façons; comme dans le morceau suivant. Exemple de l'Europe, ô Londre, heureuse terre,
Ainsi que vos tyrans, vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui nous livrent la guerre.
C'est-là qu'on sait tout dire, & tout récompenser :
Nul art n'est méprisé, tout succès a sa gloire;
Le vainqueur de Tallard, le fils de la victoire,
Le sublime Dryden, & le sage Adisson,
Et la charmante Ophits, & l'immortel Newton
Ont part également au temple de mémoire;
Et Lecouveur à Londre auroit eu des tombeaux
Parmi les beaux esptits, les Rois & les Héros.

M. de Voltaire:

On voit par les rimes, gloire, victoire, mémoire, qui font dans ce dernier exemple, que l'on peut quelquesois metrre plus de deux vers ayant la même rime; mais il faut remarquer que non-sculement on ne le fait point dans les Ouvrages où toutes les rimes sont suivies, mais encore qu'il ne faut pas qu'ils soient tous de suive; on a vu, par exemple, deux rimes masculines, Adisson & Newton, après gloire & victoire, & avant mémoire. On ne trouve des exemples du contraire que dans quelques piéces très libres; comme dans les chansons, épigram-mes, &c.

Mais je fais qu'il vous favorife;
Entre vos mains il a temis
Les clefs de fon beau paradis,
Et vous êtes à mon avis
Le vrai Pape de cette liglife. .
Voltaire simplement fera
Un récit court qui ne fera
Qu'un très frivole badinage.
Mais son récit on frondera,
A la cour on murmurera,
Et dans Paris on me prendra
Pout un vieux conteur de voyage;
Qui vous dit d'un air ingénur
Le qu'il n'a ni vu ni connu ,
Et qui vous ment à chaque page.

Dans ces licences, outre la liberté de mettre plus de deux mêmes rimes de suite, on se permet encore d'avoir plus de deux vers qui ne sont mêlés d'aucune rime séminine ou masculine, selon le genre des premieres; ce qui est opposé à une regle principale de notre versissication.

Dans les poèmes plus graves & où les rimes sont suivies ou mêlées suivant un ordre régulier & uniforme, la même rime ne doit revenir qu'après un certain intervalle: on exige qu'il y ait au moins six vers entre deux; encore si cette rime étoit formée par un même mot, il faudroit l'éloigner beaucoup davantage. Ainsi les deux derniers vers de l'exemple suivant, tiré de Racine, n'étant séparés que par deux vers d'avec les premiers dont ils ont la même rime, pourroient être regardés comme un défaut.

Par les mêmes fermens Britannicus fe lie;
La coupe dans fes mains par Narcisse est remplie;
Mais ses levres à peine en ont touché les bords;
Le fer ne produit point de si puissants efforts;
Madame, la lumiere à ses yeux est ravie;
Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

Une licence que l'on doit rarement se permettre quoique plusieurs Poètes semblent l'autoriser en certaines occasions, c'est de placer de suite deux rimes ou masculines ou féminines qui ne riment point ensemble; comme le quatrieme & le cinquieme vers dans l'exemple suivant:

Le Dieu qui vous fait aimer,
Vous enivre de ses charmes;
Mais d'un amour sans allarmes
On doit toujours s'allarmer.
Craignez, Amant trop heureux,
Votre félicité même.

Rousseau.

Dans le mélange des rimes différentes qui se suivent ; il faut éviter en général celles qui ont une trop grande convenance de sons, parcequ'elle produit un effet désagréable à l'oreille, comme: Il y a néanmoins des circonstances où cela pourroit devenir une beauté : c'est au bon goût à diriger en cela un Auteur.

Le mélange des vers, quant au nombre des syllabes, n'est point réglé dans les pieces libres, ni dans celles qui sont faites pour le chant: ce point ne dépend souvent que du goût & de la volonté du Poète. Il est quelquesuns de ces arrangemens de vers de différentes grandeurs qui ont beaucoup d'agrémens, comme nous le faisons

Dans les grands Poëmes, comme Epopée, Tragédie, Comédie, Eglogue, Satyre, Poème didactique, Elégie, &c. il est d'usage de n'employer que les vers aléxandrins & disposés en rimes suivies. Cet usage même passe pour une regle constante, tant il est général. Cependant d'habiles Littérateurs se sont récriés contre cette prétendue loi. Ils soutiennent qu'elle ne fait souvent que rendre la poésse monotone, & la priver de toute harmonie imitative : qu'on pourroit parer à ces inconvéniens, en employant des vers mêlés, non pas au hazard comme dans les poésies libres, mais appliqués aux différens genres auxquels leur cadence est plus propre & plus analogue; par exemple les vers de dix syllabes comme les plus simples, aux morceaux pathétiques ; les vers de douze aux morceaux tranquilles, graves & majestueux; les vers de huit aux harangues véhémentes; les vers de sept, de six & même de cinq, aux peintures les plus vives & les plus fortes. Nous en citerons deux exemples qui sont de M. Bernard.

Bataille de Parme.

Déja les deux partis s'avançoient en silence; D'armes & d'étendarts les champs étoient couverts; Et l'Ange des combats; du haur des Cieux ouverts; vers ale-

Apportoit dans ses mains l'éternelle balance ;

Le fignal fe donne, Les airs font troublés

Des coups redoublés

Du bronze qui tonne. Par un feu roulant

Le combat s'engage,

Et l'airain brûlant

Vomit le carnage.

Les cieux font couverts

allages Toun affreux nuage.

Par tout le courage

Tente un même effort,

Et trouve au passage

L'obstacle & la mort.

Par-tout le ravage

L'aveugle fureur

La pâle terreuro no : svimilati sinomical

La plainte & la rage The colores as ansinovaroses

Présentene l'horreur lon est anni sammos bagent

De l'heure dernière la parage and alle ves

Ouand tous les fléaux

Rendront au cahos

La nature entiere.

Coigny dans ce danger précipire ses pas ;

Et bravant mille morts qui volent sur sa tête ;

D'un front calme & serein oppose à la tempête ;

La maiessé du Dieu qui préside aux combats.

Bataille de Guaftalle.

Virtemberg, qui couroit à son heure fatale, and le la digue au rivage occupa l'intervalle monthe sant l'Avec ess combattans, ses vaillans cuirassiers,

La gloire de l'Empire & l'effroi des guerriers.

De leur front élevé l'armure étincelante,

Des monstres des forêts la dépouille effrayante,

Rendoient plus redoutés ces Centaures du Nord;

Dont l'aspect annonçoit ou la fuite ou la mort.

Soudain l'élite guerriere De nos escadrons brillans S'élance dans la carrière. Les vents portent leur banniere; Ils partent avec les vents. L'airain des trompettes fonne; L'acier sur l'acier résonne ; La mort croise tous ses traits; Les rangs mêlés se confondent, Les coups frappés se répondent, Reçus, rendus de plus près. On voit les coursiers rapides Partir d'un élan fougueux, Et leur instinct belliqueux Les fait voler sous leurs guides Les fait combattre avec eux. Tout céde enfin , tout succombe : La voix du fort a parlé; Et du colosse ébranlé La masse chancelle & tombe. Harcourt, Briffac, Châtillon, Maîtres du sanglant rivage, Chassent comme un tourbillon Ce qui reste à leur passage. Où font ces audacieux ? Leur front qui touchoit aux cieux, Est caché dans la poussière? J'ai vu leur déroute entiere ; Et ce qui fuit devant nous, Précipité par la crainte, D'un bois s'est fait un enceinte Qui les dérobe à nos coups.

Cet art de changer de nombre, de croiser les vers, de varier les repos, d'arrondir la période poëtique, demande une oreille excellente, dit M. de Marmontel; mais aussi quel charme n'auroit pas un poème écrit avec soin d'après le modele qu'on vient de citer ? Et combien ce mélange de vers analogues aux mouvemens de l'ame, & aux caracteres des objets, seroit supérieur à l'uniformité de nos distiques, & de l'octave Italienne! Je ne sais, ajoute le même Auteur, si jamais personne osera essayer en grand de varier ainsi les vers de l'Epopée; mais je crois être bien sûr qu'on en viendra aux rimes croisées, soit dans l'épique, soit dans le dramatique, comme au seul moyen d'éviter la monotonie de nos vers rimés deux à deux, & d'en adoucir la contrainte, M. de Voltaire l'a fait dans son Tancrede ; ses vers v sont non-seulement croisés, mais libres quant à la rime.

A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chere!
Qu'avec ravissement je revois ce séjour!...
Cher & brave Aldamon, digne ami de mon pere,
C'est toi dont l'heureux zèle a servi mon retout.
Que Tancrede est heureux! que ce jour m'est prospere!
Tout mon sort est changé! cher ami, je te dois
Plus que je n'ose dire, & plus que tu ne crois!...

Dans son Enfant Prodigue, il n'emploie que des vers de dix syllabes

Je voudrois bien aussi savoir pourquoi
Vous recevez ces visites chez moi?
Vous m'attirez toujours des algarades . . ,
Et vous, Monsieur , le roi des pédans fades ,
Quel fot démon vous force à courtiser
Une Baronne à fin de l'abuser?
C'est bien à vous , avec ce plat visage ,
De vous donner les airs d'être volage!
Il vous sied bien , grave & triste indolent ,
De vous mêler du métier de galant!
C'étoit le fait de votre sou de frere r
Mais vous , mais yous!

L'Anglois à Bordeaux, est aussi une petite piece toute en vers libres. On voit que les libertés que l'on conseille, ne manquent pas tout-à-fait d'exemples; mais il ne faut pas oublier ce mor essentiel, que pour suivre ces exemples avec succès, il faut un goût bien sûr & une oreille bien délicate.

En nous proposant de dire quelque chose de chaque sorte de poème dans ce Dictionnaire, nous n'avons garde d'entreprendre de traiter à fond de chacun en particulier. Ces discussions seroient longues, & n'appartiennent pas à l'élocution; mais elle demande au moins des remarques générales sur le style: & ces remarques, pour pouvoir être bien saisses, demandent que l'on ait une connoissance égale de ce qui fait l'objet de ce style.

Voilà ce qui nous engage à traiter des différentes especes de poésies, que le Lecteur trouvera chacune à leur

article, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous nous étendons moins sur les grands poèmes que sur les plus petits; ce qui pourra d'abord paroître étonnant: mais ceux-ci n'ayant que peu de détails, il nous est aisé de les donner; ceux-la au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages, nous avons dû nous contenter d'en présenter la notion générale; ou, si l'on veut, la définition, avec les principales qualités que doit avoir leur style: voyez Epopée, Tragédie, Comédie, Opéra, Piéces de Théatre, Églogue, Élégie, Satyre, Poeme didactique, Épithalame, Épitre, Fable, Acrostiche, Piéces en vers liberes.

ARTICLE. Cette partie d'oraison, cette classe des mots de la langue françoise, est peut-être la plus importante, vû son usage fréquent & continuel, & sa qualité

d'être particuliere à certaines langues.

Ces deux raisons nous doivent faire considérer l'article comme le point le plus capable de marquer le génie de notre langue; & comme la source, ou de ses plus grands avantages sur celles qui sont privées de ce secours, ou de ses défauts les plus sensibles: aussi est-ce par-la que ses détracteurs veulent prouver sa prétendue lenteur, son désaut de concision & de force; & que ses partisans prouvent sa netteté, sa précision, sa clarté. D'après cette

Hij

premiere observation, on conçoit que les Grammairiens ont dû faire de l'article un des principaux objets de leur étude & de leurs discussions; aussi est-ce le point qu'ils ont le plus embrouillé, & sur lequel ils sont le moins d'accord.

L'article, selon M. Restaut, est un mot qui se met avant les noms pour déterminer l'étendue selon laquelle ils

doivent être pris.

Selon le Pere Buffier, les articles sont des particules que l'usage fait mettre ordinairement devant les mots frangois, parcequ'elles servent à articuler & à distinguer divers emplois que l'usage fait des noms.

Selon la Grammaire générale & raisonnée de Port-Royal, les articles sont des particules qui déterminent d'une autre maniere que ne le font les nombres, la signis-

eation vague des noms communs & appellatifs.

Selon M. Duclos, la destination de l'article est de faire prendre individuellement le nom dont il est le prépositif.

M. l'Abbé d'Olivet définit l'article : une sorte de prenom adjectif qui s'accorde en genre & en nombre avec un nom qu'il doit précéder, & dont il détermine la signification.

M. l'Abbé Fromant pense qu'il ne faudroit que retrancher le dernier membre de cette définition, pour la rendre exacte.

Richelet, dans son Dictionnaire, définit l'article, une petite particule qu'on met devant les substantifs, & qui sert à en faire connoître le nombre, le genre & le cas.

Les articles, dit M. du Marsais, sont certains petits mots qui ne signisent rien de physique, qui indiquent à l'esprit le mot qu'ils précedent & avec lequel ils sont identisés, & qui le font considérer comme un objet, tel que sans l'article, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue. Ce sont, dit-il ensuite, des prénoms ou adjectifs métaphysiques qui marquent, non des qualités physiques de l'objet, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces dissérentes sous lesquelles l'esprit considere le même mot.

Enfin, sclon M. l'Abbé Girard; car nous n'avons voulu cirer ici que les plus fameux & les plus récents de nos Grammairiens; l'article est un mot établi pour annon-

cer & particulariser simplement la chose sans la nommer; e'est-à-dire, qu'il est une expression indéfinie, quoique positive, dont la juste valeur consiste à faire naître l'idée d'une espece subsistante qu'on distingue dans la totalité des étres, pour la nommer ensuite.

La plupart des Grammairiens, antérieurs à ceux-ci, ne regardoient l'article que comme un mot destiné à faire connoître le nombre & le genre des noms qu'il ac-

compagne.

Mais si tous ces Auteurs s'accordent si peu sur le principe général, sur la définition, on peut croire qu'ils ne se rapprochent pas dans les détails. Port-Royal, M. Restaut, le P. Buffier à la suite de M. la Touche, nous ont donné plusieurs especes d'articles : M. Restaut en compte jusqu'à cinq; le défini, le, la, les; l'indéfini, de, à; le parritif défini, du, de la, de l', des; le partitif indéfini, de; & enfin, l'article un, une. D'autres ont rejetté toutes ces divisions fausses : M. l'Abbé Girard a eu le courage de les attaquer le premier, & la gloire de l'avoir fait avec tout le succès possible : Mrs. Duclos, Fromant & du Marsais se sont rangés de son côté; mais ce dernier n'a retiré l'article de la foule des prépofitions avec lesquelles on l'avoit confondu, que pour le confondre lui-même avec d'autres mots qu'il appelle prépositifs, & qui sont, tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain, un, ce, cet, mon, &c. deux, trois, &c.

Le public nous permettra-t-il de réfuter ce que nous croyons voir de faux dans les principes de ces Grammairiens qui font nos maîtres, & dont nous respectons les lumieres & les talents aussi fincerement que qui que ce soit? Nous ne le ferons qu'autant qu'il sera nécessaire pour nous déterminer à un choix: & nous espérons que ces Auteurs eux-mêmes ne trouveront pas mauvais que mous usions à leur égard d'une liberté de penser, à laquelle ils doivent autant qu'à leur travail, les découvertes qu'ils ont faites, & le jour heureux & nouveau qu'ils ont répandu sur la Grammaire de leur langue. Ce seroir les insulter que de trop baisser les yeux devant eux; & la vraie manière de les honorer, c'est de les

uniter.

L'article détermine-t-il l'étendue selon laquelle un nom doit être pris? Quand je dis, le cheval, quelle est l'étendue que le mot le donne au nom cheval? Est-ce l'étendue universelle; ou ce nom ainsi annoncé, doit-il être entendu de tous les êtres auxquels on peut l'appliquer? Non; car on dit, le cheval que je montai hier est fort bon; & certainement dans cette phrase, le cheval est un nom qui ne s'étend qu'à un seul individu : on ne peut pas dire qu'il est déterminé par le à convenir à tous les chevaux, & que le reste de la phrase le restreint; car en ce cas là il seroit plus qu'inutile, il seroit ridicule de donner à un mot qu'on va fixer à un seul individu, une étendue générale par l'affociation gratuite d'un autre mot préposé qu'on pouvoit omettre. Dira-t-on que l'article détermine le nom à une partie des objets qu'il dénomme ? J'aurois la même réponse à faire; & de plus, i'v pourrois joindre ce que je vais dire contre la question survante. L'article enfin fixe-t-il à un seul individu le nom qu'il accompagne ? Non; car dans cette phrase, le cheval est un des animaux les plus utiles, cheval est pris dans toute son étendue possible; il y dénomme tous les chevaux, & l'espece même des chevaux.

D'ailleurs l'article a un pluriel; & pourquoi donner un pluriel à un mot qui ne devroit déterminer qu'un seul individu? Quelle est donc la pensée de M. Restaut? Qu'entend-il par déterminer l'étendue selon laquelle un nom doit être pris? Comment l'article peut-il faire cet office, puisqu'il laisse au nom la liberté de varier son étendue depuis le premier jusqu'au dernier degré? Si cet Auteur, dans cette définition, avoit une idée intelligible ou raisonnable, on conviendra du moins qu'il n'a pas su la rendre telle: le Lecteur n'est pas obligé de faire dire aux mots autre chose que ce qu'ils disent véritable-

ment.

La définition du P. Buffier est encore moins supportable : en suis-je bien plus éclairé, quand on m'a dit que les articles sont des particules qui servent à articuler? Je vois dans cette phrase une remarque étymologique; j'y vois rapprocher deux mots qui peuvent en esset venir fun de l'autre : mais l'un ne me sournit pas plus que l'autre, l'idée nette, claire & précise que je cherche dans une définition; & j'aimerois autant qu'on me dît,

les articles sont des articles.

Si je prends sur moi de chercher ce que veut dire articuler, je trouverai qu'il fignifie prononcer d'une maniere juste & complette tous les sons qui répondent aux syllabes d'un mot. Or, qu'est-ce que l'article devant un nom? Un son de plus à articuler, & point du tout un fecours pour l'articulation des sons suivants.

Le P. Buffier ajoute que les articles servent aussi à distinguer divers emplois que l'usage fait des noms. Quels font ces emplois, & comment l'article les fait-il distinguer? Il n'en dit rien : il me semble que c'est un peu trop laisser à faire à la pénétration de ses Lecteurs; car s'il ne faut pas leur tout dire, encore faut-il leur dire

quelque chose de précis.

Ce défaut de netteté, cette notion vague, confuse & indéterminée, est un vice qui, à ce qu'il me semble, se retrouve encore dans la définition de Port-Royal : après nous avoir dit que l'article détermine la signification vague des noms communs & appellatifs, il falloit dire comment se faisoit cette détermination, & quel en étoit l'objet : cependant on n'en fait rien; on nous avertit seulement que les articles déterminent d'une autre maniere que les nombres. Me voilà donc averti que l'article n'est pas un substitut des nombres, c'est-à-dire, qu'il ne fair pas dans l'esprit, relativement au nom auquel il est joint, le même effet que le singulier ou le pluriel : mais cela fuffit-il?

Celle de M. l'Abbé d'Oliver ne me paroît pas plus précise : il fait aussi servir l'article à déterminer la signification, sans qu'on sache à quoi, comment, ni jusqu'à quel degré se fait cette détermination; sans qu'on puisse par consequent distinguer l'article des adjectifs possessifs &' pronominaux, ni de plusieurs autres especes de mots qui déterminent la fignification. Cependant c'est ce dernier trait qui, dans sa définition, peut seul caractériser l'article; car, quoique M. Fromant puisse en dire, les autres propriétés que M. d'Olivet donne à l'article, ne sont point propres à faire une définition exacte. Etre un pronom adjectif, & s'accorder en genre & en nombre avec le nom suivant, font des traits que l'article partage

Hiv

avec bien d'autres mots qu'on ne peut appeller articles; des traits par conféquent qui ne tirent point de la foule

l'objet qu'on veut définir.

Pour le sentiment de Richelet, il nous paroît le moins soutenable de tous: l'article n'est point sait pour saire connoître le nombre, le genre, & les cas des substantiss: car 1°. le nombre se connoît par la terminaison; plaisir, fête, mal; plaisirs, fêtes, maux, &c. 2°. Le genre des noms qui marchent sans article, n'en est pas moins connu; & l'on sait qu'il y a bien des noms qui admettent rarement l'article, & qu'il n'y en a point qui ne s'en passe quelquesois, 3°. Il est démontré que nous n'avons point de cas ni de déclinaisons dans notre langue.

Enfin, les définitions de Mrs. Girard, du Marsais & Duclos, qui sont sans contredit les plus exactes, ont eu le malheur de trouver encore des contradicteurs. Mais ce n'est pas une preuve qu'elles soient défectueuses : seulement M. Duclos auroit pu développer la sienne, en montrant par quelques détails, comment un nom est pris ou n'est pas pris individuellement; il auroit pu suivre en cela'M. du Marsais, dans son Traité de l'article, d'où il paroît avoir tiré sa définition. Celle de M. du Marsais ne paroît annoncer, telle que nous l'avons rapportée, qu'une notion vague & confuse; mais il la développe en homme maître de son sujet, de maniere qu'elle se réduit à-peu-près à celle de M. Duclos. On peut donc afsurer que ces deux Auteurs ont la même idée de l'article; on peut même ajouter, que ce n'est que par les termes qu'ils s'éloignent de la définition de M. l'Abbé Girard : en effet, annoncer & particulariser simplement la chose sans la nommer; faire naître l'idée d'une espece subsistante qu'on distingue de la totalité des êtres, pour la nommer ensuite, n'est-ce pas là à-peu-près être destiné à faire prendre individuellement un nom qui suit?

Qu'est-ce qu'un individu? Un être dont toutes les parties concourent tellement à ne former qu'un seul tout, qu'en retrancher une seule, c'est le détruire, en faire autre chose, le faire cesser, en un mot, d'être ce qu'il est. Par parties: nous entendons ici dans les êtres corporels, les dissérentes portions de matiere qui les composent; & dans les êtres spirituels, les facultés qui

les caractérisent; dans les uns & les autres, les différentes propriétés, dont la réunion est dans notre esprit le fondement de l'idée totale & unique que nous nous en sommes formée. Qu'est-ce donc qu'individualiser ou faire prendre individuellement? Ce n'est pas sixer une idée à un seul objet, à un seul individu, comme on pourroit le croire; mais c'est déterminer l'esprit à voir dans l'idée qu'on lui va fournir, de vrais individus, soit qu'on n'en veuille indiquer qu'un ou quelques-uns, ou ensin qu'on veuille parler de tous ceux que le nom représente: il faut des exemples.

Quand je vois le mot homme dans une phrase, com-

bien d'idées diverses me peut-il occasionner ?

n°. Je peux ne le considérer que comme partie grammaticale; homme est un substantif, &c. je n'examine alors ce mot que relativement à la place qui lui convient dans l'ordre des parties d'oraison, & aux regles auxquel-

les il est soumis pour sa construction.

2°. Je puis m'en servir pour fixer mon esprit à l'idée que l'usage a attachée à ce mot : alors il me présente un être animal & raisonnable, un être dont toutes les propriétés se partagent en deux branches principales, auxquelles elles appartiennent toutes; voilà donc une idée principale & unique, qui n'est que comme le résultat de plusieurs autres idées réunies, & en particulier de l'idée d'animal, de l'idée de raisonnable, & de l'idée d'un être, en qui les deux autres idées, très distinctes ailleurs, semblent se fondre en une seule. Mais des que le mot homme m'offre une idée composée de plusieurs autres, il peut arriver que mon esprit n'en apperçoive, n'en considere principalement que les idées partiales (fi j'ose ainsi m'exprimer), que les qualités d'animal & de raisonnable, par exemple; ou même que la principale de ces qualités, celle qui contribue le plus à caractériser & à constituer l'homme ou à l'annoblir, c'est-à-dire, la qualité d'être raisonnable : alors le mot homme n'est pris qu'en pur adjectif; c'est ainsi qu'on dit à un tyran : ces malheureux sont hommes, pourquoi les traiter si durement? c'est-à-dire, ils ont des qualités que vous devriez considérer; ils sont vos semblables, créés, nés & formés comme vous; ils pensent, ils sentent, ils sont libres, &c. Quelque développement enfin qu'on donne au mot homme dans cette phrase ou d'autres semblables, on trouve toujours que le point principal est quelqu'une des qualités de l'homme; ce mot n'y est donc employé

que comme qualificatif.

3°. Il peut aussi arriver que mon esprit considere moins les qualités, que l'être même en qui elles sont réunies; non pas que ces qualités ne soient comprises dans cette idée d'être que je me forme, mais parcequ'elles n'y sont pas la partie dominante du tableau, qu'elles n'y font que subordonnées, & ne servent qu'à donner plus de jour au personnage principal, à en rendre les traits plus complets & plus faillants : en ce cas, ce ne sont plus les qualités de raisonnable, de sensible, de libre, &c. que j'apperçois directement; c'est un ou plufieurs êtres, un ou plusieurs individus en qui se trouvent toutes ces qualités: & voilà ce qu'on doit entendre par individualiser; c'est l'esset du mot homme dans ces phrases: l'homme que vous m'avez adressé, paroît avoir beaucoup de mérite; l'homme n'est jamais content; les hommes oublient trop fouvent ce qu'ils se doivent à euxmêmes.

De ces trois points de vue sous lesquels nous avons considéré le mot homme, il n'a point l'arricle dans le premier, où il n'est pris que relativement à son état, à la nature & à ses qualités grammaticales: on dit, homme est de deux syllabes. Il ne l'a point non plus dans le second, où il ne sert que comme qualificatis: ils sont hommes, je les soulage. Il ne le prend donc, cet arricle, que dans le troisseme cas, c'est-à-dire, lorsqu'on veut lui donner la vertu de peindre à l'esprit des objets considérés comme individus. Telle est, si je ne me trompe, la pensée de Mrs. du Marsais & Duclos.

Or, je le demande, n'est-ce pas aussi ce que M. Girard entend par ces mots, présenter à l'esprit une espece sub-fistante, qu'on distingue de la totalité des êtres? Cette espece subsistante ne peut être ici qu'un nombre indéfini d'individus qui se ressemblent; telle est l'idée de l'homme: en même tems que l'article le avertit l'esprit de lui donner cette signification, on peut dire qu'il le fait prendre individuellement. On ne peut d'ailleurs saire prendre

de la sorte un nom dont on se sert, à moins que celui qui parle, ne distingue de la totalité des êtres, les individus à qui ce nom peut convenir; & ne faire voir que des individus par l'emploi d'un nom, n'est-ce pas particulariser ce nom? Voilà donc la définition de M. Girard très conforme aux deux autres.

La maniere dont il procede dans les détails, prouve encore mieux qu'on doit l'entendre ainsi: touté la dissérence qu'il y a, c'est qu'il appuie beaucoup sur la propriété qu'a l'arricle d'annoncer la chose sans la nommer. On ne peut l'en blâmer: le n'est point un nom qui présente une idée à l'esprit; mais par-là même qu'il marche avant le nom, & qu'il est un avertissement fait à l'esprit de prendre individuellement le nom qui va suivre, il s'ensuit qu'il avertit qu'un nom va venir à sa suite, & qu'il l'annonce.

M. Fromant a donc tort de vouloir détruire la définition de M. Girard, dès-lors qu'il épargne les deux autres : il a tort fur-tout dans la plaisanterie qu'il veut faire sur ces mots, l'article est une expression indésinie, quoique possitive...; en disant que, selon M. Girard, elle est en esset indésinie : car l'article n'est point indésinit comme il l'entend, dans les vrais principes de M. Girard, puisque nous venons d'en justifier en partie la désinition, & que nous le serons encore mieux dans le reste de cet article; & il est très indésini dans la Grammaire, comme l'entend M. Girard, puisqu'il annonce une chose qu'il ne nomme pas; puisqu'il particularise cette chose sans la déterminer, ni au sens général, ni au particulier, ni au singulier.

Laisser à un nom qu'on annonce, ainsi que le sait l'article, la pleine liberté d'être appliqué à tous les individus d'une espece particuliere, ou de ne s'étendre qu'à un certain nombre d'entr'eux, ou même d'être restreint à un seul, n'est-ce pas là être une expression indéfinie, c'est-à-dire, indéterminée quant à l'étendue du nom; quoiqu'elle soit très positive, c'est-à-dire, qu'elle ait une sonction très décidée, très déterminée, très désinie, si l'on veut, qui est d'annoncer sans nommer, & de parti-

cularifer ou d'individualifer?

Nous pouvons actuellement choifir une définition de

l'article: en comparant & rapprochant celles qu'en ont donné Mrs. du Marsais, Duclos & Girard, nous avons trouvé qu'elles n'étoient au fond qu'une seule & même définition; & c'est celle à laquelle nous nous arrêtons. Nous en avons susfissamment fixé l'idée; peu importe par quels termes on l'exprime. Nous laissons au Lecteur la liberté de la rendre comme l'un ou commme l'autre de ces Auteurs.

Dès qu'une fois on a réussi à se faire une idée juste de la chose que l'on traite; dès qu'on est parvenu à en établir une définition exacte; quelque dissicles que les détails paroissent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureusement, qu'une attention soutenue. Nous avons cependant encore un grand point de discussion qu'il n'est pas possible d'omettre; il faut examiner les dissérentes classes que quelques Grammairiens ont fait de l'article. Comme M. Restaut est celui qui nous en donne un plus grand nombre, & que les classes établies par les autres ne disserent guere des siennes que par le nom; nous ne suivrons ici que lui, tant pour n'avoir pas tant de personnes à résurer & être plus courts, que pour ne rien laisser à désirer sur ce point, l'un des plus importans de toute la Grammaire.

La premiere classe est remplie par l'article qu'on nomme ordinairement défini, & que nous appellons simplement article: il fait le pour le masculin singulier, la pour le féminin du même nombre, & les pour le pluriel des deux genres. Ce sera après que nous aurons discuté les autres classes, que nous reviendrons à cet atticle pour en développer la nature, & en fixer l'usage.

La seconde classe est remplie par deux prépositions qui sont, de, & à, & qu'on appelle articles indésinis; elles ne se trouvent, dit-on, que devant les noms qui n'ont point l'article désini. Dieu, de Dieu, à Dieu. Or nous disons que ce sont deux prépositions, & point du tout un article: le propre de l'article est d'individualisser; or ces deux mots ne le sont point: au contraire ils ne se trouvent sans l'article nommé désini, que devant les noms qui ne peuvent jamais être pris qu'individuellement, tels qu'est le nom Dieu, & à qui parconséquent l'article est totalement inutile; ou devant les noms qui

sont employés en qualité de qualificatifs, comme plaisir de roi, où de roi ne signifie autre chose que royal, n'est qu'un nom pris dans le sens des adjectifs, remplaçant véritablement un adjectif, n'indiquant qu'une qualité qu'on croit convenir à certains plaisirs, qui est d'être fréquens chez les rois, ne désignant donc point du tout des individus, ne devant en conséquence & ne pouvant prendre l'article.

Quelle est la fonction de ces deux mots de & à? C'est de marquer un certain rapport entre le nom qui les suit & ce qui les précéde, de montrer une dépendance, un régime exercé sur le nom par un nom ou un verbe antérieur: plaisir de roi; grandeur de Dieu; je viens de Paris; je vais à Vienne. Or l'article ne marque jamais de régime, ni de rapport; c'est-là l'emploi sur-tout des prépositions; ces deux mots sont donc réellement deux

prépositions, & point des articles.

Ajoutez à cela qu'ils se trouvent très souvent devant l'article qu'on nomme désini : je vais à la campagne ; je sors de la ville : il y auroit donc devant un même nom un article indésini d'abord, & un désini ensuite ? Quel pourroit être l'effet de deux contradictoires agissant sur un même objet ? Le nom en deviendroit-il défini ou indésini ? N'est-il pas plus simple & plus naturel de ne regarder ces deux prétendus articles indésinis que comme deux prépositions qui marquent une vue de l'esprit, un rapport entre deux ou plusieurs objets, selon les loix de l'usage & la nature des prépositions ; qui se mettent en conséquence à la tête du nom que ce rapport anet en régime, en dépendance; & cela, soit qu'il y ait après elles un article, ou que le nom n'en doive point avoir ?

Quand les deux prépositions de, & à se trouvent jointes à l'article le, la, les; il semble d'abord qu'elles doivent former de le, de la, de les, à le, à la, à les: mais l'envie d'abréger, d'éviter des sons durs, & le génie particulier de la langue ont fait ici des élisions, des contractions, des changemens qui semblent dépayser les nouveaux mots qui en résultent, & en faire des mots qui n'ont plus rien d'analogue pour le matériel & le son, avec ceux dont ils sont formés. Suivons la marche

de l'usage à cet égard, & voyons rapidement comment

se sont faites les contractions dont il s'agit,

Commençons par observer deux traits remarquables & particuliers de la langue : le premier est que pout éviter les hiatus, les baillemens dans la prononciation, on élide, on retrache l'e muet qui est à la fin d'un mot, quand le suivant commence par quelque voyelle que ce foit, ou par un h non aspiré. Le même desir d'éviter ce concours de voyelles, difficiles à lier dans une prononciation suivie, a fait encore élider l'a dans quelques occasions. Ces omissions de lettres se font d'une maniere très sensible pour la préposition de , & l'article le , la ; esprit d'ange, trait d'etourdi, défaut d'habitude, &c. pour esprit de ange, trait de étourdi, défaut de habitude; l'amour, l'abeille, l'étude, l'enfant, l'oubli, l'usage, &c. pour le amour, la abeille, la étude, le enfant, le oubli, le usage. Cette élision a paru suffire pour adoucir la prononciation des mots en question dans cette rencontre ; l'usage a donc conservé la préposition de avant l'article le , la , quand l'e muet ou l'a s'élidoit : ainsi l'on dit, le bandeau de l'amour, l'aiguillon de l'abeille, l'amour de l'étude, &cc. Ce que nous venons de dire de le & la devant un nom qui commence par une voyelle ou un h non aspiré, & après la préposition de, se fait encore de la même maniere, quand c'est la préposition à qui précéde cet article : avoir affaire à l'homme le plus difficile, &c.

Quand le nom qui suit l'article commence par une consonne ou par un h aspiré, alors si ce nom est séminin il ne se fait point d'élision; c'étoit déja une licence de retrancher l'a de l'article la devant une voyelle, puisque dans la langue l'élision semble n'être propre qu'à l'e muet; car si l'on prononce il cherch'à jouer en élidant l'e muet, on prononce au contraire, il chercha à jouer, sans élision, malgré l'hiatus des deux a. Ainsi l'on dit » nos vices viennent-ils de la nature »? Mais quand le nom est masculin, l'habitude de retrancher l'e muet a prévalu. Ainsi on ne dit point, » nos vices viennent-ils » de le défaut de la nature » : de le, à le ont fait d'abord de l', à l', qu'on a changés ensuite en du & au com-

me on va le voir.

Accoutumés par un usage très fréquent; & c'est la seconde remarque que nous avions à faire; accontumés à changer souvent nos l en u, comme maux de mal, haut de altus, &c. nous avons transformé de l en de u; & l'e muet devant disparoître devant l'u, nous n'avons plus eu que du au lieu de de u, ou de l', au lieu de le; de même à le ou à l'a formé au; & en y ajoutant une x, on a fait le pluriel aux, pour à les pluriel des deux genres : d'où il est arrivé que au singulier ne se dit que devant les masculins, & que aux pluriel, se dit devant les masculins & les féminins. Quant au pluriel les précédé de la préposition de, on ne pouvoit élider ou retrancher l'e qui s'y trouve, puisqu'il n'est pas muet, & qu'il est suivi d'un s; mais ayant déja retranché dans le singulier l'e muet de la préposition de, & ayant changé le l'en u, on a eu du-es, & par simplification des.

C'est par une marche semblable qu'on avoit autresois changé à les en ez ou és. Dans de les ou de u ez, on avoit retranché l'e muet & l'l ou l'u, qu'on avoit d'abord substitué à l'l; & cela pour éviter un concours désagréable de plusieurs voyelles de suite : à les aura aussi fait à uez, à ez, ez & ez ou és; l'on dit encore maître ez arts, pour maître aux arts ou à les arts. Ez s'emploie encore dans quelques occasions, sur-tout en style de Palais.

Ainsi des n'est autre chose que de les réduit en une seule syllabe, comme du remplace de le; au tient la place de à le, comme aux tient celle de à les. Ces quatre monosyllabes suppléent donc tout à la fois à une préposition & à l'article, comme leur origine & leur forma-

tion le prouvent.

Le sens y est très conforme par-tout où on les emploie. Le point du jour; le mot jour prend l'article, on dit le jour: dans cette phrase on énonce un rapport d'appartenance entre le point & le jour; ce rapport se marque en françois par la préposition de mise à la suite de ce qui appartient, & à la tête du mot auquel l'autre appartient; ce qui fait le point de le jour. On expliqueroit de même ces autres phrases & leurs semblables: les folies des hommes, c'est-à-dire, de les hommes; obéir au roi, c'est-à-dire, a-le roi; commander aux peuples, c'est-àdire, commander à les peuples. Comme du, au ne remplacent que de, le & à le, & jamais de la ni à la, il s'ensuit qu'ils ne se mettent que devant les noms masculins; tandis que des & aux se placent également devant les pluriels des deux genres, parcequ'ils sont formés de de les, à les, & que les se dit du pluriel masculin & féminin.

Voilà donc toute la marche & les formes de l'article le, la, les, réuni aux prépositions de & à devant un même nom; car les autres prépositions n'ayant jamais de contractions pareilles à subir, n'ont point d'em-

barras.

Si le nom est singulier, & qu'il ait pour lettre initiale une voyelle ou un h non aspiré, on dit de l', à l'; de l'homme, à l'homme; de l'imagination, à l'imagination: cela se fait également pour les noms des deux genres, Si ce nom fingulier commence par un h aspiré ou par une consonne, alors il est ou masculin ou féminin : dans le premier cas, on dit du, au; le péché du premier homme ; aller au pays ; le caractere du Hollandois ; &c. dans le second cas, on dit de la, à la; le triomphe de la femme est de résister à la fois à la tendresse & à la haine. Si le nom est au pluriel, alors on ne fait plus distinction ni du genre, ni des lettres initiales : on dit toujours des & aux; la foiblesse des hommes, la vanité des femmes, l'orgueil des grands, la chûte & les revers des héros, &c. Se livrer aux crimes, plaire aux dames, se cacher aux ames vertueuses, aspirer aux honneurs, &c. voilà la loi de l'usage.

Or, tous ces petits mots que nous venons d'analyser; sont précisément ce qu'on nous donne comme de nouveaux articles qu'on appelle partitifs définis: ils n'ont de la nature de l'article que ce qu'ils en tirent de le, la, les; ils ne sont donc pas des articles d'une autre espece; & pour le surplus de leur signification, on ne doit point en faire honneur à l'article de quelque classe qu'il soit ce surplus consiste dans un rapport indiqué, ce qui n'est

que de la compétence des prépositions.

Ce qui a le plus contribué à cette erreur des Grammairiens, c'est que du, de l', de la, des, paroissent figurer dans plusieurs occasions en qualité de subjectifs, ou, comme ils disent, en qualité de nominatifs: des rischesses des risches de la communitation de la co

chesses, de l'honneur, de la santé, des amis & des plaifirs sont choses bien difficiles à réunir. Leurs méditations les ont conduits jusqu'à la moitié du chemin qu'il falloit faire pour parvenir à la véritable explication de cette façon de parler: ils ont senti que dans cette phrase, par exemple, on ne parloit pas de toutes les richesses, de tout l'honneur, de toute la santé, de tous les amis, & de tous les plaisirs possibles; qu'on ne prétendoit indiquer qu'une certaine portion, qu'une partie, qu'une quantité raisonnable de chacun de ces différents biens: c'est aussi pour cela qu'ils ont donné le nom de partitifs à ces prétendus nouveaux articles.

Ils devoient continuer les observations: quelques pas de plus, ils auroient trouvé que l'ellipse est une figure très fréquente dans toutes les langues; qu'il n'est point de peuple qui, dans mille occasions différentes, ne retranche, ne sous-entende bien des mots que l'esprit peut aisément suppléer, & qui ne seroient par conséquent que surcharger le discours, rendre les phrases trainantes, & causet de l'impatience à l'esprit, sans être néces-

saires à la clarté.

Cette premiere remarque les auroit portés à soupçonner qu'il pourroit bien n'y avoir que cette elliple dans les phrases en question; & revenant sur la nature de la préposition de, ils n'auroient pas eu de peine à voir qu'un de ses principaux emplois est de marquer ce rapport partitif, ce rapport de partage & de division qu'ils attribuoient à une nouvelle sorte d'articles; que tel est son usage dans toutes ces phrases; assez de pain, un peu d'honneur, beaucoup de santé, abondance d'amis, &c. que ces mots assez, un peu, beaucoup, abondance, une certaine quantité, un choix, & autres semblables qui régissent après eux la préposition de, vouloient précisément à leur suite ce rapport partitif dont nous parlons; que ces mêmes mots ou autres équivalents completteroient les phrases où sont ces prétendus articles; qu'on avoit d'autant plus été en droit d'omettre ces mots un peu, affez, &c. que cette omission ne portoit aucune obscurité dans le langage : & qu'enfin ces façons de parler ne contenoient pas de nouveaux articles, mais seulement une ellipse, en conséquence de laquelle, Tome I.

du pain, des amis n'étoient point nominatifs, mais étoient le régime d'un nominatif sous-entendu; ou plutôt une portion d'un subjectif ou nominatif composé, dont la premiere partie étoit retranchée.

Voilà la route par laquelle ces Auteurs auroient pu arriver à la vraie solution qu'ils cherchoient, & se sauver

des labyrinthes d'articles où ils se sont égarés.

Du, de l', de la, des, au, aux, à l', à les, ne sont point de nouveaux articles, mais le seul article qu'ait la langue, lequel se montre sous différentes formes selon qu'il est uni à l'une ou à l'autre des deux prépositions de & à, & selon qu'il est devant un nom pluriel, ou singulier de l'un ou de l'autre genre, & commençant par

une vovelle ou une consonne.

Mais, ajoute-t'on, si du, de l', de la, des, renfermoient véritablement la préposition de, ils ne prendroient pas la préposition à avant eux, puisqu'un même mot ne peut être régi par deux prépositions en mêmetems: cependant on dit, e'est un bien de ne s'attacher qu'à des personnes vertueuses, &c. Pour répondre à cette difficulté, il ne faut que se souvenir de ce que nous venons de dire de l'éllipse, & développer en conséquence l'exemple cité; en exprimant tout ce qu'il y a de sous-entendu, on trouvera, c'est un bien de ne s'attacher qu'à ceux qui sont du nombre des personnes vertueuses.

L'on voit que la préposition à ne tombe pas sur le même mot que la préposition de ; on voit qu'elles ont chacune un terme différent pour le rapport qu'elles expriment; que si celui de la premiere est sous-entendu, il ne s'ensuit pas que pour le sens elle se joigne à la seconde dont elle devient la voisine immédiate par la suppression de son régime, puisque l'esprit qui supplée aisément ce qui n'est omis que pour ne pas le satiguer, écarte, dans sa maniere d'entendre, ces deux prépositions en rétablissant entr'elles le régime supprimé.

C'est ce que l'on voit aussi dans les phrases où il n'y a point d'article: faire du bien à qui nous fait du mal. Qui est un pronom rélatif qui sert ici de subjectif à la phrase, nous fait du mal; il ne peut donc avoir devant lui de préposition dont il soit le régime; aussi à ne tombe pas sur qui: l'esprit ne manque jamais de placer entr'eux dans des phrases pareilles, un nom ou pronom qui soit le régime de la préposition, & l'antécédent du rélatif: faire du bien à celui qui nous fait du mal.

Actuellement on n'aura pas de peine à expliquer toutes les phrases où M. Restaut trouve encore un nouvel article qu'il nomme partitif indéfini: la cause de son erreur est encore la même; on peut donc la détruire parles mêmes raisons. Dans cette phrase, de très braves gens sont souvent sacrissés à de vrais fripons: de très braves gens, selon cet Auteur, est au nominaité formé du génitif de l'article indéfini: or ajoute-t-il, quand on dit, de très braves gens, il est évident qu'on ne prétend pas parler de tous les braves gens; ce de qui est à la tête indique qu'on n'en a en vue qu'une partie; ce de est donc un article partitif indéfini: il en est de même de ces autres mots, à de vrais fripons; sans l'à qui marque le datif, ils seroient encore au nominatif ou à l'accusatif, ou au génitif, ou à l'ablatif...

Remarquons d'abord ceci : de qui n'est que le signe du génitif devant certains mots, comme le livre de Pierre, devient devant d'autres noms la marque du nominatif, du génitif, de l'accusatif ou de l'ablatif!

Les noms ne se déclinent en François que par leur article: ainsi de forme presque tous les cas d'une infinité de noms devant lesquels il est placé. Autant valoir, ce semble, laisser le prétendu pouvoir de se décliner aux noms mêmes, & nous dire, par exemple, que fripon avoit au nominatif fripon, au génitif, fripon, au datif fripon, ensin fripon à tous les cas. La chose eut paru ridicule: Elle l'eut moins été que la déclinaison de l'article indésni & partitif indésni... mais c'est au mot déclinaison, que toutes ces raisons seront développées & mises dans leur jour.

Ici nous dirons seulement que de très braves gens n'est point au nominatif, ou, pour nous servir de termes que nous admettions, qu'il n'est point le subjectif direct du verbe sont sacrifiés; que le sens de cette phrase est, nombre de très braves gens sont souvent sacrifiés à nombre de vrais fripons; que l'éllipse qui s'y trouve est la seule cause de toutes les erreurs des Grammairiens làdessus; que pour découvrir & détruire ces erreurs, il ne

faut que remettre la phrase en son entier; qu'alors de ne paroît plus qu'une prépofition qui exprime le rapport que celui qui parle met entre deux noms différens, entre nombre, par exemple, & braves gens; qu'étant abfurde de dire qu'une préposition est nominatif ou subjectif, de très braves gens n'est ici que le second membre d'un subjectif composé, dont la premiere partie a été supprimée pour raison de concision & de briéveté. Fautil réfuter férieulement M. Restaut, quand il dit que de braves gens au génitif est une contraction, & qu'originairement on devoit dire, de de braves gens, nombre de de braves gens ? non ; c'est un barbarisme imaginé malà-propos dans la langue. Non-seulement on n'en peut donner aucune preuve de fait; mais la langue toute entiere, si j'ose dire ainsi, son génie, son caractere, tout dépose contre cette assertion. La raison ne lui est pas plus favorable : fi M. Restaut a cru la chose nécessaire pour distinguer le génitif du nominatif, c'étoit une raison pour ses cas & ses articles, sans que c'en fût une pour la langue. D'ailleurs pourquoi s'en tenir au génitif ? il falloit encore trouver d'autres contractions pareilles pour les autres cas; quel privilège, quel droit de préférence le génitif a-t-il sur l'accusatif, l'ablatif, &c.

Ensin de toutes les classes d'articles dont M. Restaut a enrichi sa Grammaire, il ne reste plus que l'article un une. Si l'on vouloit faire un article de un, une, il falloit y joindre tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain, ce, mon, ton, son, notre, votre, leur, & tous les noms de nombre cardinal, deux, trois, quatre, &c. Tous ces adjectifs métaphysiques, sont de vrais prépositifs, qui se mettent à la tête des noms qu'ils qualifient; ils tiennent la place de l'article, puisque, si l'on en excepte quelques cas particuliers à quelques-uns, ils ne souffrent jamais l'article où ils se trouvent; & que c'est par eux-mêmes qu'ils individualisent les noms. Cependant nous les avons placés ailleurs, & comme en fait de méthode tout est essentiel dans un ouvrage de Grammaire, il faut donner nos raisons, en tâchant de fixer la nature

& la propriété de ces mots.

Un, deux, trois, quatre, &c. sont des adjectifs qui qualifient en fixant le nombre précis des objets : il est

vrai qu'ils font prendre individuellement le nom qu'ils précedent, quand ils sont le principal objet de la penfée; comme, nous avons cinq pains, où l'intentionn'est pas tant de dire, nous avons des pains, que de dire, nous en avons cinq. Je dis qu'ils individualisent alors, parce qu'étant un des principaux objets de l'esprit, ils font plus particulierement sentir le nombre d'êtres distingués, quoique semblables, & par conséquent les individus d'espece, que ne le feroit cette phrase, apportez les cinq pains que vous avez: cinq n'est dans la pensée qu'une circonstance ajoutée en passant, qui produit peu de sensation, & n'a pas assez de force pour individualiser, ce qui oblige de mettre les avant ce mot.

Mais quoique ces noms fassent souvent naître l'idée d'individus, comme l'article, il ne s'ensuit pas que ce soit là leur seule propriété; au contraire, celle-ci n'est que comme la suite & l'esset naturel d'une autre plus particuliere & plus sensible, qui est celle de marquer tel degré, telle sorte de pluralité; cette derniere est donc la propriété dominante des noms de nombre; ils ne doivent donc pas être rangés parmi les articles auxquels ils n'appartiennent, pour ainsi dire, que par accident, que par la ressemblance de certaines propriétés qui leur sont communes.

Ils devoient encore moins être placés parmi les pronoms, puisqu'ils ont avec ceux-ci encore moins d'analogie qu'avec les articles. Nous avons donc pu n'en faire qu'une classe d'adjectifs, puisqu'ils sont plus directement adjectifs qu'autre chose, la propriété de marquer un nombre déterminé d'unités, n'étant qu'une maniere de qualifier les objets: voyez Adjectif.

Quant à l'imagination singuliere de donner des pour pluriel à un, une, nous n'en dirons rien: on peut aisément voir ce qui a trompé nos Grammairiens là-des-sus, après la décomposition que nous avons faite du mot des. De marque le parrage; les marque plusieurs individus, ou en général les individus de l'espece dénommée; ainsi de les, ou des marque un parrage entre les individus de telle espece, ou plusieurs de ces individus.

Tout, chaque, chacun, nul, aucun, quelque, certain pris au sens de quidam, sont des adjectifs métaphysiques, qui ont un rapport direct au nombre; les uns ne marquent qu'une totalité générale d'unités, pour ainfi dire, entaflées, réunies, & confidérées fous un feul coup d'œil; comme tout, nul, aucun; les autres marquent cette totalité d'une manière plus détaillée, présentent ces unités les unes après les autres à, & sont faire attention à chacune, comme chaque, chacun; d'autres enfin ne marquent qu'une unité, ou quelques unités de l'espece; tels sont quelque, certain. Leur objet direct n'est donc pas de faire prendre individuellement; ils ont d'autres propriétés qui les distinguent de l'article: comme ils sont quelquesois employés sans être accompagnés de leurs substantifs, & qu'alors ils sont de vrais pronoms, nous les avons rangés parmi les noms de cette espece: voyez Pronom.

Pour les adjectifs possessés, mon, ma, ton, &c. il est encore plus clair qu'ils doivent être mis au rang des adjectifs & point des pronoms, moins encore des articles: leur fonction principale est de marquer un rapport de propriété, de possession, d'appartenance & de liaison; ils seroient donc encore plutôt des prépositions, qu'ils ne

seroient des articles.

Enfin ce, celui-ci, ceci, celà, &c. ont pour qualité premiere de montrer; souvent ils sont sans substantis, & même quelques-uns n'en accompagnent jamais: ainsi

ce sont encore des pronoms.

Il est vrai que tous ces adjectifs numéraux, possessifs et pronominaux suppléent, les uns toujours, & les autres souvent, à l'article; ils en contiennent alors la signification; mais ce n'est que par une suite de leurs principales propriétés: ce n'est donc point sous ce rapport qu'il saut d'abord les présenter: on a donc tort de

vouloir les ranger parmi les articles.

Actuellement il faut revenir au seul artiele que nous ayons cru pouvoir admettre; & voir, en conséquence de l'idée que nous en avons donnée, quels sont ses usages. Nous ne parlerons plus des prépositions: on a vu comment deux d'entr'elles s'unissent avec l'article quand elles y sont jointes; on verra au mot prépositions quand elles doivent être devant un nom: voyons donc seulement quand & devant quels noms l'article doit figurer.

Nous avons deux sortes de noms substantifs; les noms génériques, c'est-à-dire, ceux qui ne représentent que des idées communes à plusieurs objets, telle est le nom homme qui convient à Pierre, à Paul, & à tous ceux qui leur ressemblent; & les noms particuliers, ou individuels qu'on nomme encore souvent des noms propres, c'est-à-dire, ceux qui renferment une idée qui ne convient qu'à un seul objet, du moins dans les circonstances où ils sont employés, & pour ceux qui s'en servent : tel est le nom Pierre, non pas qu'il ne puisse y avoir, & qu'il n'y ait en effet plusieurs personnes qui portent le nom de Pierre, mais parce que, comme nous le supposons ici, ceux qui l'emploient n'en connoissent qu'un qui soit particulierement & nommément désigné par ce nom là, ou que les circonstances le restreignent assez d'elles-mêmes à un seul homme.

Ce nom d'ailleurs & les semblables sont originairement des noms individuels, des noms faits pour appartenir en propre à un seul homme; & même depuis qu'ils sont devenus communs à plusieurs, on n'en fait encore presque jamais usage que pour désigner individuellement des êtres particuliers tirés de leur espece : ainsi ils restent toujours noms individuels, ou noms propres; comme lorsque l'on dit, César étoit plus grand homme que Pompée : quoiqu'il y ait eu bien des hommes qui aient

porté les noms de César & de Pompée.

Si on prend ces noms pour défigner tous ceux qui les ont portés, en en faisant une classe distinguée des autres hommes par ces noms là même; alors ils rentrent dans ce que nous avons appellé noms génériques, comme lorsque l'on dit, les trois cens Fabius qui se sont sacrifés pour leur patrie, ont donné un bel exemple qu'on ne suit guere: où le mot Fabius ne désigne plus un seul homme, mais une branche particuliere des anciens Romains, ou une classe prise dans l'espece des hommes; classe distinguée des autres par le mot Fabius, comme le mot homme distingue l'espece humaine de toutes les autres especes d'animaux. Voyons actuellement de quel usage ces notions préliminaires peuvent être dans la construction de l'article.

Les noms communs ou génériques désignent des clas-

Liv

ses, ou especes, ou genres d'objets: on peut donc ne les employer que pour désigner ces especes sous un point de vue métaphysique & général, sans prétendre faire distinction des individus qui les composent; on peut aussi s'en servir pour marquer les sujets qui constituent l'espece, tourner l'attention de leur côté, de maniere qu'on voie moins une idée générale que des individus.

Dans le premier cas, le nom ne prend point l'artiele, soit que ce nom soit pris en adjectif, comme le mot animal dans cette phrase, tout homme est animal; soit qu'il ne soit considéré qu'indéfiniment, comme sorte, comme espece, sans aucune extension, ni restriction, ou application particuliere, sans désigner en un mot ni individu particulier, ni individu spécifique; comme agir avec prudence; prêcher avec zèle, & desservir avec méchanceté, ne sont pas choses incompatibles. Tel à qui l'on fait pitié, n'a souvent pas assez de vertu pour avoir honte de lui-même. On voit qu'alors le nom générique est souvent sans prépositions; & que souvent ilen suit une, & sur-tout de, avec, sans & en : agir sans desfein , être sans haine : nuire sans raison ; être en extase ; aller en ville ; raisonner en homme sensé. Il importe peu aussi qu'il soit objectif ou circonstanciel, ou même subjectif : princes ou sujets , nobles ou roturiers , jeunes ou vieux, tous font tenus à des devoirs mutuels & réciproques.

Nous ne parlons pas ici des noms communs qui sont accompagnés des noms de nombre cardinal, ou des adjectifs, soit possessifis, soit pronominaux; nous avons dit ce qui les regarde: mais il faut encore remarquer que ces noms génériques ne prennent point d'article, lorsqu'ils sont en apostrophe: la raison en est claire; c'est qu'ils désignent des individus par la nature même de leur emploi, puisqu'on ne peut apostropher que des individus: peuples, obéissez aux loix. On dit cependant à une personne que l'on ne connoît pas, & à qui l'on ne croit pas devoir grands ménagemens; écoutez, l'homme! la fille, arrêtez un moment! Vous vous fâchez, la

belle ! &c.

Il est aussi plusieurs occasions où, par ellipse, on retranche l'article devant un nom qui à la rigueur devioit l'avoir Ainsi dans les adresses, on dit, rue Dauphine fauxbourg saint Germain, &c. pour, à la rue Dauphine,

dans le fauxbourg saint Germain, &c.

Par-tout ailleurs les noms communs ou génériques ont l'article avant eux, pour faire entendre que celui qui les employe, a intention de défigner des individus: l'homme est l'animal le plus noble. Allier la simplicité de la colombe à la prudence du serpent; Prêcher avec le zèle des Apôtres; N'avoir pas la vertu d'un simple sidele, &c.

On voit bien que par noms génériques nous entendons non seulement ceux qui conviennent à des especes réellement & phyliquement existantes, comme arbre, plante, cheval, mouton, &c. mais encore ceux qui ne désignent que des êtres métaphyfiques, tels que amour, gloire , sentiment , vérité , mensonge , esprit , cœur , vice, vertu, vie, mort, nature, mouvement, repos, entendement, volonté, &c. Il en est même quelques-uns qui ne représentent rien que de très physique, & qui cependant font employés pour marquer des individus d'une maniere tout-a-fait métaphyfique ; tels sont l'or, le fer, le marbre, &c. le point, la ligne, le cercle, le triangle, &c. Sous un nom fingulier, ils comprennent tous les individus d'une espece, & les représentent comme n'en faifant qu'un. C'est ainsi qu'on dit aussi dans les fables, le loup & l'agneau, &c. On peut aussi ranger ici les noms collectifs : le peuple, l'armée, la nation, &c. & les noms partitifs; le tiers, le quart, la moitié, le tout, Scc.

On peut aisément concevoir pourquoi on dit table de marbre, & table du marbre le plus beau, &c. Dans le premier exemple, marbre est un qualificatif indéfini; é'est un nom qui n'est pris qu'adjectivement: mais dans le second exemple, il est un qualificatif individuel; e'est un nom qui désigne, comme individu, une espece particuliere de marbre. C'est ainsi qu'on dit avoir l'esprit de gouvernement, c'est à dire, propre à gouverner, sans désigner ni la nation, ni le lieu, ni le tems; & avoir l'esprit du gouvernement, c'est-à-dire propre particulierement a gouverner le pays dont on parle, selon les maximes qui sont en vogue. Dans la première phrase, on ne désigne aucune sorte de gouvernement; dans la seconde,

on présente une espece particuliere de gouvernement, comme un individu. De même dans ces phrases un joueur de violon; un rayon de gloire, un sentiment d'amour; un héros que la gloire éleve, n'est qu'à demi récompensé, & c'est peu, si l'amour n'acheve ce que la gloire a commencé: on voit que l'article est nécessaire quand on personnisse les êtres métaphysiques, vû qu'on ne peut les personnisses

sans les faire prendre individuellement.

Il y a donc plusieurs façons d'individualiser: la premiere, de marquer un seul individu, soit physique, soit métaphyfique; l'homme que vous m'avez envoyé; la belle action que vous avez faite; le mensonge que vous m'avez dit, &c. La seconde, de marquer plusieurs individus ou tous les individus d'une classe, d'une espece; mais de les donner en effet pour plusieurs individus, sans vouloir les présenter comme un seul : les hommes bien zélés ne sont pas toujours des hommes bien chrétiens; les actions peignent mieux l'ame que ne le font les discours; les faveurs de la fortune sont rarement le prix de la vertu. La troisieme est de marquer un seul individu de l'espece pour tous, d'en extraire un de la foule pour lui appliquer particulierement ce qui convient également aux autres : tels font dans les dernieres phrases, ces noms, l'ame, le prix, la vertu. La quatrieme est de marquer une classe, une espece particuliere d'êtres, comme un feul individu. De même que les individus particuliers & proprement dits sont présentés comme extraits & distingués dans leur espece, de même aussi l'espece présentée individuellement paroît comme un être extrait & distingué dans un genre ou dans une espece plus générale: c'est ainsi qu'on dit, l'or, le fer, l'argent, &c. ce sont des especes différentes de métaux, qui sont considérées comme distinguées dans l'espece générique métal. Dans toutes ces façons de faire prendre un nom individuellement, l'article est toujours nécessaire, comme les exemples donnés peuvent le prouver.

Les substantifs qui sont individuels par eux-mêmes, les noms de divinités, d'hommes, d'animaux, de places, de villes, enfin tous ceux qu'on appelle noms propres, ne peuvent admettre l'article, par-là même qu'il leur est inutile; ils sont nécessairement pris individuellement,

c'est-la leur destination; ils n'ont donc pas besoin de secours étrangers pour la remplir. Ainsi l'on dit, Jupiter est le roi des dieux; Junon est jalouse & surieuse; Ulysse étoit prudent, Nestor étoit sage, Achilles étoit impétueux, Hélene étoit coquette, Andromaque étoit siere, Iphigénie étoit tendre. Bucéphale ne vouloit porter qu'Alexandre. Dunkerque sur long-tems un sujet de guerre en-

tre les François & les Ánglois, &c.

Voilà la regle générale; mais elle souffre bien des exceptions. 1°. Les substantifs prennent l'article quand ils sont présentés sous le même point de vue que les noms communs, appellatifs ou génériques, quand on en parle comme s'il y avoit plusieurs individus qui portassent le même nom, soit qu'on veuille en distinguer quelqu'un, soit qu'on ne veuille que les distinguer tous de quelqu'autre espece plus générale: les Nevius, les Accus, les Pacuyius, & les Lucilius des anciens Romains, peuvent être comparés à nos Desportes, à nos Ronsards, à nos Régniers, à nos Rotrous.

La timide Flore Craint de perdre encore Son jeune Zéphir.

La belle Vénus, le blond Phébus, la chaste Diane, &c. On voit que toutes les fois qu'un nom individuel est précédé d'un adjectif qui sert à le caractériser, il prend l'article; ce qui n'arriveroit pas, si l'adjectif marchoit après le substantif : car alors, si l'adjectif ne marque pas le caractere général de l'individu, l'article ne se trouve nulle part; Jupiter amoureux, n'en étoit que plus redoutable: mais si cet adjectif sert à mieux peindre & à caractériser le personnage, c'est lui qui prend l'article, & le nom propre s'en passe: Alexandre le Conquérant me paroît inférieur à Diogènes le Philosophe. Louis le Débonnaire fut ainsi appellé à cause de sa foiblesse. Thierry le Fainéant ne fut Roi que de nom. Louis le Grand eut fur-tout le talent supérieur & rare de connoître & de choisir les hommes de mérite. Ce caractere propre & distinctif de l'individu dont on parlé, se marque non seulement par un adjectif, mais austi par d'autres expressions équivalentes; & cela suffit pour que le nom prenne l'article: le Dieu des Chrétiens, le Dieu des miséricordes, se dit comme le Dieu juste, &c. Cependant si cet adjectif qui distingue un individu de tous les autres qui peuvent porter le même nom propre, est un adjectif de nombre, il ne prend point d'article: Charles VI fut long-tems infirme. Henri IV est un des plus grands Rois que la France ait eus. Louis IX avoit autant de courage & d'équité que de zèle.

2°. Il est beaucoup de noms propres ou individuels, qui originairement n'ont été que des noms génériques, & qui conservent même dans leur nouvelle fonction, l'arricle qu'ils prenoient dans leur emploi primitif: ains

I'on dit.

L'Aurore, dont l'amour avance le réveil, Vint trouver le jeune Céphale, Qui reposoit encor dans le sein du sommeil.

où aurore, amour, sommeil, quoique personnisses, prennent l'article. Il en est de même d'un grand nombre de noms d'hommes; M. le Blond, Mde. le Blanc, M. le Roi, M. le Maire, &c. de beaucoup de noms de ville ou de lieux, comme la Ferté, qui vient de sermeté, & signifioit autrefois citadelle; la Ferté-Imbaut, la Ferté-Milon, la Ferté-sous-Jouarre, la Ferté sur-Aube, &c. le messul, qui signissioit maison de campagne; le Mans, le Perche, le châtelet, c'est-à-dire, le petit château; le quessoi, pour lieu planté de chênes; le ché, prononcé commé ké; le port Mahon, le port Louis, &c. le paradis, le purgatoire, l'enser, le monde, le soleil, la lune, la terre, la mer, le seu, l'air, l'eau, &c.

3°. Il y a plusieurs noms propres devant lesquels on place l'article, soit parcequ'ils l'ont dans les langues étrangeres d'où ils sont tirés, comme le Tasse, l'Arioste, le Dante, le Titien, le Carrache, &c. soit parcequ'on veut faire sentir que les personnes sont d'une profession dont on omet le nom; comme la le Maire, pour l'Actrice le Maire; la Lecor, l'Antonia, & autres de cette étosse, reglent leurs passions sur la libéralité de leurs amants. Il ne faut pas croire pourtant que tous les noms

étrangers qui prennent l'article dans leur langue, le conservent dans la nôtre : nous ne disons point le Michel-Ange, le Raphaël, le Pétrarque, le Métastazio, &cc. dans ces noms on omet l'article, quoiqu'ils soient italiens; c'est l'usage qui décide ici, comme dans mille autres occasions.

4°. Les noms propres de régions, contrées, rivieres, vents & montagnes, veulent avoir l'article, à moins qu'ils ne soient employés comme qualificatifs : ainsi on dit, la France, la politesse de la France, l'intérêt de l'Angleterre, & le royaume de France, le Roi d'Angleterre, selon le sens de la phrase : on dit, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, le Canada, le Dauphiné, le Nord, le Sud, le Midi, l'Orient, le Septentrion, l'Occident, la Bize, l'Aquilon, le Rhône, la Seine, le Danube, la Tamise, le Tibre, le Parnasse, les Alpes, le Vésuve, les Pirenées, &c. Ceux de tous ces noms qui peuvent être employés comme simples qualificatifs, se passent alors d'article; comme, être poussé par un vent de bize, &c. Il faut aussi avouer qu'il y a là-dessus bien des variations qui semblent tenir du caprice; comme, le fleuve Don, la riviere de Seine. Jusqu'où faudroit-il remonter pour donner des raisons plausibles de la différence qui se trouve dans l'usage de ces noms? Pourquoi dit-on, la France, l'Espagne, comme la Chine, le Japon, le Pérou; & que cependant on dit, revenu d'Espagne, de France; aller en France, en Espagne; demeurer en France, vins d'Espagne, royaume de France; & revenu du Japon, du Pérou, de la Chine; aller, demeurer au Japon, au Pérou, à la Chine; empire du Japon, de la Chine; trésors du Pérou, &c.? Pourquoi dit-on le mont Parnasse, le mont Valirien, le mont Taurus, &c. & qu'on dit par opposition, la montagne de Tarare, les montagnes des Vosges, &c. ? Pourquoi certains noms de pays, comme Comminges, Cornouailles, Roannez, ne prennent-ils jamais d'article ?

L'article n'est fait que pour les substantifs, comme nous l'avons dit; mais tout autre mot qui pourroit être pris substantivement, seroit dans le cas d'avoir l'article; c'est ce que l'on voit quelquesois pour les verbes, & souvent pour les adjectifs, quand ils sont employés seuls; le boire & le manger sont les premiers besoins de l'homme; les fous inventent les modes, & les sages les suivent. On voit que ces verbes & ces adjectifs ainsi précédés de l'ar-

ticle, présentent des individus à l'esprit.

Tout comparatif qu'on veut élèver au degré superlatif, le prend de même, parceque le superlatif faisant un choix, un extrait dans l'espece des êtres que l'on compare, les présente individuellement: les fourbes les plus

habiles sont tôt ou tard démasqués & punis.

Quand l'adjectif est joint à un substantif commun, appellatif ou générique, l'article se met avant le premier des deux; si l'adjectif est à la tête, le substantif qui suit ne prendra point l'article, quand même l'adjectif seroit au superlatif: les belles paroles doivent donner peu de confiance; les plus grands Rois ne sont pas les plus belliqueux. Il faut excepter ici l'adjectif tout qui marche avant l'article; tous les hommes sont soibles, inconstants & faux; & ces mots, Monsieur, Monsiegneur, Madame; Monsieur le Maréchal de Luxembourg, &c.

Quand le substantif est placé le premier, c'est lui qui prend l'article; & celui-ci ne se répete jamais devant l'adjectif, excepté dans les cas que nous avons indiqués:

les connoissances humaines sont bien étroites.

Il est certaines constructions elliptiques où l'adjectif se place sans article devant son substantis; il y sigure en forme de participe, & tient presque toujours à un régime qu'il produit, & dont il se fait immédiatement suivre: savant en l'art de régner, ce Prince se sit aimer de ses sujets & craindre de ses voisins. En rétablissant la phrase de façon qu'il n'y ait rien d'omis, on trouvera, ce Prince qui étoit savant en l'art, &c. ainsi, savant en l'art de régner, est une phrase incidente, mais dont tous les mots ne sont pas exprimés.

La Grammaire de Port-Royal dit que lorsque la préposition de se trouve devant un nom accompagné d'un adjectif, & mis au pluriel, on y joint l'article, quand le substantif marche le premier, ce qui fait des; des crimes horribles: mais que si le substantif ne vient qu'après l'adjectif, alors on n'y met point l'article, & que la préposition y figure toute seule; de beaux sites. Nous avons déja assez expliqué comment des indique des individus, tandis que de laisse le nom dans l'état de simple qualiscatif, ou dans sa signification vague & générale, dans le sens spécifique indésini: ainsi l'on se sert de des ou de, soit que l'adjectif soit devant ou après, que le nom soit subjectif ou objectif, selon le jour sous lequel on veur présenter la chose dont on parle: aussi dit-on, les lumieres des anciens Philosophes; une société d'hommes justes. Quoique dans le premier exemple, l'adjectif anciens soit devant le nom Philosophes; & que dans le second, justes ne vienne qu'après hommes.

La regle de Port-Royal est donc sausse, & n'est d'ailleurs sondée sur aucun principe. S'il est souvent difficile de décider si un nom est pris individuellement ou non, & si par conséquent on doit lui donner ou lui ôter l'article, cela prouve que la matiere en elle-même est très subtile, & qu'il faut sur-tout consulter l'usage; mais

cela ne prouve point contre nos principes.

Cette même Grammaire dit encore que dans le sens affirmatif, on dit avec l'article; il a de l'argent, du cœur, de l'ambition, &c. au lieu qu'avec la négation on omet l'article; il n'a point d'argent, point de cœur, point d'ambition, &c. cependant on dit aussi dans le sens affirmatif, il a encore un peu d'argent; & dans le négatif, il n'a pas le sou: on ne coupe point des mots inséparables, &c. Dans ces occasions, on doit recourir au sens individuel pour expliquer l'usage.

Il faut examiner encore une regle de M. Vaugelas; selon laquelle on ne devroit jamais mettre de relatif après un nom qui ne seroit accompagné ni de l'article, ni d'aucun des prépositifs qui suppléent à l'article; comme on ne peut dire, l'homme est animal qui raisonne; mais qu'il faut, l'homme est un animal ou est l'animal qui raisonne.

Pour ramener cette regle à des principes généraux, observons que lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours, cela produiroit dans l'esprit un embarras, une consusson désagréable.

De même dans une période, un mot qui est au singulier dans le premier membre, ne doit pas avoir dans l'autre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au pluriel; comme, il ne l'aisse échapper aucune occasion de voir Madame, sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherche, où les qui est au pluriel, doit rappeller occasion qui est au singulier; ce qui est contre rout principe de concordance grammaticale & de l'accord nécessaire entre des mots destinés pour être liés les uns aux autres, & en

dépendre.

Par la même raison, si dans le premier membre de la phrase vous me présentez un mot dans le sens spécifique général, ou qualificatif adjectif, vous ne devez pas dans le membre suivant vous exprimer à son égard, comme si vous me l'aviez fait prendre individuellement. Or, le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose, d'un individu réel ou métaphysique; & jamais celle d'un qualificatif, qui est supposé n'avoir aucune existence à soi, & n'être que mode : ce relatif ne peut donc se rapporter qu'à un nom considéré substantivement & individuellement. Voilà pourquoi après ces mots, l'homme est animal, on ne peut ajouter, qui raisonne, parceque le qui auroit pour antécédent un nom pris dans le sens adjectif, animal: il faut donner auparavant à cet antécédent le sens individuel, en disant, l'homme est un animal; après quoi l'esprit n'est plus troublé par le relatif qui fuit.

Quand on dit, il a été reçu avec politesse, ces deux mots, avec politesse, ne sont qu'une expression adverbiale, modificative, adjective, qui ne présente qu'une maniere, & point du tout un être, soit récl, soit métaphysique, point ensin une politesse individuelle & distinguée de l'espece; ensin, ce n'est que l'adverbe poliment décomposé: or, les adverbes sont absolus, c'est-à-dire, qu'ils n'ont ni suite, ni complément; quand on veut les rendre relatiss, il faut y ajouter quelque mot qui marque la corrélation; ainsi l'on dit, il a été reçu si poliment, qu'il a tout oublié. On doit faire de même en se servant des mots avec politesse, & dire par exemple, il a été reçu avec une politesse qui l'a surpris; sans cela on tomberoit dans le désaut que les Logiciens appellent, passer de

l'espece à l'individu, du général au particulier.

S'il est quelques façons de parler où un nom sans article puisse être suivi d'un relatif (& il en est, ce qui tend fausse la regle de M. Vaugelas), c'est que le tour de la construction & le reste de la phrase déterminent assez le nom au sens individuel, & autorisent la suppression de l'article: on n'a qu'à remettre la phrase dans un autre tour, & l'on verra qu'il y faut nécessairement un article ou un équivalent. Ainsi cette phrase, il n'est point de crime qu'il n'ait commis, se réduit à celles-ci il n'est pas une espece de crime qu'il n'ait commis; chaque erime particulier, il l'a commis: de même, Vous n'avez point de livre que je n'aie lu, c'est-à-dire, vous n'avez pas un seul livre que je n'aie lu; tous les livres que vous avez, je les ai lus: Est-il ville en Europe qui soit plus opulente, c'est-à-dire, est-il une seule ville en Europe qui

Soit plus opulente?

On voit par ce dernier exemple, que la négation n'est pas la cause pour laquelle le relatif peut être quelquefois placé après un nom sans article, comme le prétend l'Auteur de la Grammaire raisonnée : sans cela on ne pourroit dire, il agit en pere tendre qui vous aime; il est accablé de maux qui m'effraient; une sorte de fruits qui mûrissent difficilement, &cc. C'est le sens individuel seul qui autorise le relatif : s'il se trouve quelques especes de phrases où les noms sont déterminés à ce sens individuel sans le secours de l'article, c'est que le tour même de la phrase & le reste de la pensée levent tous les doutes, & que l'article n'est omis que par ellipse; de sorte que les exemples précédents se rédussent évidemment à ceux-ci: il, agit comme un pere qui vous aime; il est accablé par des maux qui m'effraient; une sorte de fruits particuliers qui mûrissent difficilement; une sorte composée par des fruits; &c. Ce sont des cas particuliers où l'expression n'est pas confacrée par l'usage au seul sens qualificatif, & où les circonstances dénotent assez si l'on a dans l'esprit l'idée particuliere d'individus, ou l'idée générale d'espece; cas auxquels par conféquent il est permis d'employer le relatif, quoique son antécédent n'ait eu ni article, ni équivalent.

Suivant une fameuse regle de Vaugelas, tout nom employé sans article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom là. Mais M. l'Abbé d'O-livet modifie ainsi cette regle: Tout nom employé sans

Tome I.

article, ou sans quelque équivalent de l'article; & il ajoute: » J'entends par équivalent de l'article, nonse feulement divers pronoms adjectifs & les noms de
nombre, mais encore des phrases elliptiques, ou qui
nont naturellement convertibles en d'autres phrases,
non dans lesquelles l'article vient se placer de lui-même. Cependant il paroît condamner ce beau vers de Racine.

Nulle paix pour l'impie ; il la cherche , elle fuit.

37 Tout pronom, dit-il, rappelle son antécédent. Or, 38 l'antécédent est nulle paix: ainsi ce vers significative, que l'impie cherche nulle paix, & que nulle paix le 39 suit.

Ne peut-on pas faire ici l'application des principes posés par M. l'Abbé d'Olivet, & lui répondre que nulle paix pour l'impie, est évidemment une phrase elliptique; c'est comme s'il y avoit, la paix est nulle pour l'impie; il n'y a point de paix pour l'impie, il la cherche, elle suit. Où l'on voit qu'il la cherche se rapporte

à la paix, & non pas à nulle paix.

On dit absolument & dans un sens indésini, se donner en spettacle, avoir peur, un esprit de parti, &c. Mais à ces substantifs ainsi pris dans un sens général, on ne doit point ensuite ajouter des adjectifs qui en seroient des individus métaphysiques; on ne peut dire par exemple, se donner en spettacle ridicule, avoir peur terrible, un esprit de parti coupable; on dit néanmoins, avoir grand peur, parcequ'alors grand qui perd même ici sa terminaison séminine, ne sait qu'un même mot avec peur, comme dans grand messe, grand mere, &c.

Il est encore quelques autres occasions où l'usage permet de retrancher l'article avant un nom qui n'est précédé d'aucune préposition, ni d'aucun prépositif, & qui néanmoins est accompagné d'un adjectif; comme, être honnéte homme & faire un fortune rapide, ont toujours paru choses difficiles à concilier. Mais si l'on y prend garde, on verra que l'usage ne permet cette omission que dans le style familier. Quand il y a une préposition avant le nom, on peut y joindre un adjectif sans y mettre d'article, parcèque la préposition déterminant plus particulierement au s'ens qualificatif ou modificatif, l'ad-

fectif ne paroît plus avec son substantif offrir qu'une seule idée de mode; ce qu'il ne feroit pas, si la préposition ne venoit donner cette détermination: on dit donc, il est fourni de meubles rares: conduisez-vous en homme

Jage, &cc.

Dans cette phrase du Pere Sanadon, vie d'Horace, Octavien déclare en plein Sénat, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République: en plein Sénat, est une circonstance de lieu, une sorte d'expression adverbiale, qui ne présente pas le Sénat sous l'idée d'un être personnissé, quoiqu'il y ait l'adjectif plein; cependant c'est cette idée individuelle que présente lui remettre: il falloit donc dire, Octavien déclare au Sénat assemblé, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République. Telle est la justesse d'esprit & la précision qu'on a droit d'exi-

ger de tous ceux qui parlent la langue.

Les substantifs qui viennent après ces adverbes, beaucoup, peu, pas, point, rien, tant, moins, plus, que venant de quantum, prennent une préposition, & rarement l'article, parcequ'ils sont presque toujours des expressions purement qualificatives de beaucoup, peu, &c. qui originairement étoient de véritables noms : beaucoup d'esprit, peu de bon sens, pas de bonne foi point de scrupule, rien de solide, moins de mérite, plus de fortune, tant de plaisirs, que d'orgueil, &c. On donnera un article à ces noms qui suivent la préposition, si Yon yeur leur donner un sens individuel, soit par un relatif qui suive, soit autrement; mais sans relatif & même sans adjectif, ils prendront l'article, s'ils sont précédés de bien fignifiant beaucoup : bien du tems, bien de la peine, &c. Seroit-ce pour distinguer bien signifiant beaucoup, de bien signifiant richesses, avantages : bien de famille, bien mal acquis ? Force, fignifiant beaucoup, ne prend ni préposition ni article avant le nom qui le Suit : force richesses, force auteurs, force miseres.

Nous finissons en avertissant que le, la, les, par un fort commun à beaucoup d'autres expressions, sont destinés à divers emplois qui en sont des mots totalement différents: ils sont pronoms dans bien des occasions; comme, vous le verrez, il faudra la rendre, vous ne les

retrouverez plus. Le mot là est de plus adverbe de lieu, & quelquefois interjection: allez-vous là? là, mon cher, je vous plains! dans ce dernier sens, on dit aussi las! Il ne faut donc pas que l'identité du matériel fasse confondre les mêmes mots, tandis qu'ils doivent se rap-

porter à des classes différentes.

Nous avons dit qu'il y avoit quelques verbes qui se font immédiatement suivre (du moins dans certaines circonstances) de leur objectif seul, & sans article ni préposition: nous croyons qu'il sera bon de donner ici une liste des principaux; on y verra que cela arrive 1°. ou parceque le nom est pris dans un sens indéfini; comme, rendez-moi service; car il ne s'agit pas d'un tel service particulier; en ce cas on diroit, rendez-moi ce service, le service de, &c. 2°. Ou pour abréger par ellipse; comme, parler raison, c'est-à-dire, parler felon la raison. 3°. Ou parceque les deux mots, le verbe & le nom ne sont qu'une sorte de mot composé; comme, faire face. 4°, Ou ensin, parceque ce sont des saçons de parler familieres & proverbiales; comme, faire bonne mine à mauvais jeu, &c.

Avoir faim, soif, appétit, envie, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin,

part au gateau, &c.

CHERCHER fortune, malheur, &c.

Courir risque, fortune, &c.

DEMANDER raison, vengeance, grace, pardon, justice, &c.

DIRE vrai, faux, matines, vêpres, &c.

Donner prise à l'ennemi, part d'une nouvelle, jour, parole, avis, caution, quittance, leçon, atteinte à sa réputation, valeur, cours, courage, rendez-vous, congé, secours, beau-jeu, audience, &c.

ENTENDRE raison, raillerie, malice, vêpres, &c.

FAIRE vie qui dure, bonne chere, il vaut mieux faire envie que pitté, faire corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, choix, alliance, marché, cas de quelqu'un, argent de tout, provision, semblant, route, banqueroute, dissipulté, & impersonnellement il fait chaul, froid, beau, jour, nuit, clair, sombre, &c.

GAGNER pays, gros, gros jeu, &c.

METTRE ordre, fin . &c.

PARLER vrai , bon sens , latin , françois , &c.

PORTER envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion, &c.

PRENDRE garde, patience, féance, médecine, congé, confeil, terre, langue, jour, leçon, &c.

RENDRE amour pour amour, visite, gorge, &c.

SAVOIR live, vivre, chanter, jouer, &c. Pouvoir dire, faire, arrêter, &c.

TENIR parole, prison, bon, ferme, &c.

Nous aurions pu allonger cette liste de beaucoup d'autres exemples : mais ceux-ci suffisent à notre objet. Excepté ces façons de parler, on ne doit jamais omettre l'article, sur-tout dans le style noble.

En mettant différence .

Corneille dans Polyeutte.

Cette suppression des articles n'est permise que dans le style burlesque, qu'on nomme marotique. M. de Volt.

ARTICULE (son). On appelle ainsi un son, qui est appuyé & modifié par tout ce que la consonne peut lui

donner: voyez Consonne & Voyelle.

ASPIRATION. L'aspiration est une espece de rudesse que l'on doit donner à la prononciation de certaines syllabes, comme de la premiere dans héros, que l'on prononce en appuyant sur l'e, en poussant la respiration

avec plus de force que sur les autres syllabes.

Cette aspiration s'appelle aussi esprit rude; d'où l'on distingue dans les langues deux esprits, le rude dont nous parlons, & le doux qui n'est autre chose que la prononciation d'une syllabe sans aspiration, comme de la premiere dans Apôtre. Cet esprit doux n'a pas de signe particulier dans notre langue, & n'en a pas besoin; dès que l'esprit rude en a un, il est aisé de voit que celui-là doit être par-tout où celui-ci n'est pas.

C'est par un h que l'esprit rude est marqué dans les syllabes où il doit se sentir : ce h se met devant la voyelle aspirée. Cette lettre n'a pas même d'autre usage quant à la prononciation ; si ce n'est entre un c & une voyelle comme dans péché, péchoit, hacher, gachis, cachot

Kiij

fourchu, pêche, &c. voyez Alphaben; mais cette exception qui n'est que pour un cas particulier, ne détruit pas

un principe général.

Par-tout où le h n'est point signe d'aspiration, & ne se trouve pas entre un c & une voyelle, il n'est pas même une lettre proprement dite; puisqu'il ne produit aucun son & ne change point le son des lettres auxquelles il est uni, & n'y peut servir que pour marquer l'étymologie des termes. Mais dans les syllabes aspirées, il tient lieu d'une véritable consonne; il empêche la voyelle dont il est précédé, de s'ésider devant celle qui le suit, de sorte qu'on doit dire: une hache, & non pas un'hache; au lieu que dans les syllabes qui ont l'esprit doux, le h n'empêche point l'ésission, comme l'héroïsme & non pas le hé-

roisme. L'honneur & non pas le honneur,

Quoique le h soit spécialement destiné à marquer l'aspiration, on voit qu'il est cependant bien des mots dans lesquels il se trouve sans y produire cet effet. Comment donc distinguer les sons aspirés de ceux qui ne le sont pas ? Si le signe que l'on donne pour cela est un signe si vague & si peu certain, s'il est sujet à tant d'exceptions, il n'est donc pas suffisant ? Il faudroit donc au moins des regles fixes & précifes, qui marquassent quand il doit influer sur la prononciation de la syllabe, ou quand il y est sans conséquence ?... On en a fait, de ces regles: mais elles sont difficiles à retenir, & embarrassées d'une foule d'exceptions. Il vaut mieux donner ici une liste exacte des mots qui doivent s'aspirer, de ceux qui varient ou qui sont douteux, & de ceux où se trouve l'équivalent d'une aspiration, quoiqu'elle n'y soit pas marquée.

1°. Le k s'aspire au commencement des mots suivants, & de leurs dérivés, excepté les dérivés de héros, où l'aspiration disparoît, comme l'héroine, l'héroisme, son

ame héroique.

Ha! habler, hableur, hagard, haie, haillon, haine, haïr, haire, halage, halbran, halbrené, hâle, halener, haleter, halle, hallebarde, hallier, halte, hamae, hameau, hampe, hanap, hanche, hangard, hanneton, hanfe, hanter, happelourde, happer, haquenée, haquet, harangue, haras, haraffer, harceler, hardes,

hardi, hareng, harengere, hargneux, haricot, haridelle, harnois, haro, harpe, harpie, harpon, hart, hâfe, hâter, haubert, hâve, havir, hâvre, havrefac, hauffer, haut, hazard, hé! heaume, hem! hennir, héraut, hére, hériffer, hériffon, hernie, héron, héros, herfe, hêtre, heurter, hibou, hie, hiérarchie, ho! hobereau, hoca, hoche, hochepot, hocher, hochet, hola! homart, hongre, honnir, honte, hoquet, hoqueton, horion, hors, hotte, houblon, houë, houille, houllette, houlle, houppe, houppelande, houfeaux, houfpiller, houffae, houffart, houffer, houffine, houx, hoyau, huche, huer, huguenot, huit, humer, hune, hupe, hupé, hure, hurler, hute.

2°. Tous les mots composés de quelqu'un des précédens, conservent l'aspiration. M. l'Abbé d'Olivet en excepte exhausser, & prétend que le h y redevient muet. Il nous semble cependant qu'il est d'usage de l'aspirer; & qu'il est bien de le faire, ne sût-ce que pour distinguer ce mot du mot exaucer (accorder à quelqu'un ce qu'il demande) que l'on consondroit avec exhausser,

hausser encore davantage, élever plus haut.

A l'égard des mots fimples, où il se trouve un h au milieu, il ne paroît y avoir été inséré que pour séparer les deux voyelles, & pour empêcher qu'elles ne se préfentent à l'œil comme une diphthongue : car on prononce trahir, envahir, s'ébahir, comme ir dans hair, quoiqu'ici il n'y ait pas de h après la lettre a. Il faut néanmoins remarquer que ces deux lettres ai quand elles ne sont pas diphthongues, ne se prononcent jamais qu'on n'appuie un peu sur l'i, & consequemment qu'on n'y fasse sentir à peu près une demie aspiration. Cette observation s'étend même sur toutes les autres voyelles, excepté l'e muet, quand, se trouvant plusieurs de fuite, elles font chacune une syllabe à part, comme créé, cacao, pasiphaé, maugréa, obéi, Noé, Gargantua, exténué, &c. Mais pour saisir le juste degré de cette demie aspiration, il faut avoir l'oreille délicate, & l'organe de la voix bien souple.

3°. A la fin des mots, le h ne s'aspire que dans ces

trois interjections, ah! eh! oh!

4°. Voici quelques mots sur lesquels l'usage peut paroître varier.

Henri: ce mot doit s'aspiret dans un discours oratoire, & dans la poésse soutenue. Hors de là ce seroit une affectation. On dit donc les vertus de Henri IV, ou bien les vertus d'Henri IV, selon qu'on parle en haut style, ou en style familier.

Héstrer. Les plus exacts de nos Auteurs ont toujours aspiré ce h: cependant l'usage de la conversation a tellement prévalu, que ce n'est plus une faute de dire à

la premiere personne : j'hésite, j'hésitois, &c.

Hideux. L'aspiration de ce mot a fait peine à quelques-uns dans la conversation, disent les observations de l'Académie: cependant, ajoute-t'elle, il est plus sûr de dire: la hideuse image, que l'hideuse image. Puisque c'est le plus sûr, il n'y a pas à balancer pour le choix, & l'on doit aspirer la première voyelle de ce mot.

Hollande Le h doit toujours être aspiré dans ce substantif, & dans son adjectif Hollandois; si ce n'est dans ces phrases, toile d'Hollande, chemises d'Hollande, fromage d'Hollande, laine d'Hollande, que les Commer-

cans ont établies.

Hongrie. On dit de même, & pour la même raison, de l'eau de la Reine d'Hongrie, du point d'hongrie. Mais

l'aspiration est nécessaire par-tout ailleurs.

5°. Nous avons trois mots françois, onze, onzieme & oui, qui commencent par une voyelle, & qui cependant aspirent leur premiere syllabe en certaines occafions. Onze, onzieme se prononcent & s'écrivent sans élider l'e muet & final de l'article ou de la préposition qui les précéde. Je onze du mois. La onzieme année. De

onze enfants qu'ils étoient , . . .

Out, adverbe d'affirmation, se prononce quelquesois comme s'il y avoit un h aspiré; mais c'est quand il est pris substantivement; le beau oui! Le oui & le non. Un oui; tous vos oui ne me persuadent pas. Quand il est pris adverbialement, il reçoit & élide la voyelle précédente. Il a répondu qu'oui; excepté quand il est répété de suite, oui, oui, je le ferui. Alors le second est aspiré.

ASSAILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde con-

jugaison. Il se conjugue sur la seconde conjugaison de saillir, dont il est composé, & de la préposition latine ad qui signise à, vers: le d se change en s devant un s en m devant un m, &c. Ainsi assaillir signisse saillir à ou vers quelqu'un, l'attaquer vivement. Il m'assaillit au moment que je m'y attendois le moins. Il s'emploie aussi au figuré, on dit, nous sûmes assaillis d'une surieuse grêle.

ASSEOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier de la troisieme conjugaison, composé de feoir (placer), & de la préposition latine ad, auprès, contre, dans, sur; comme si l'on disoit, placer contre, auprès ou dans quelque chose: s'asseoir auprès ou contre un arbre, dans un fauteuil, sur un lit de repos, sur le gazon. Il n'est réciproque que dans le sens propre; dans le figuré il signifie établir, sonder quelque chose sur une autre: asseoir une ville sur des rochers; asseoir un jugement sur des preuves évidentes. Nous ne le conjuguerons ici que comme réciproque, il sera aisé de le conjuguer comme actif en retranchant le pronom réciproque des tems simples, & en formant les tems composés avec son participe passé & l'auxiliaire avoir, de même que les autres verbes actifs.

INDICATIF. Présent. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'asfied; nous nous affeyons, your your affeyez, ils s'afseyent. Imparfait. Je m'asseyois, tu t'asseyois, il s'asseyoit; nous nous affeyions, vous vous affeyiez, ils s'asseyoient. Prétérit. Je m'assis, tu t'assis, il s'assit; nous nous assîmes, vous vous assîtes, ils s'assirent. Préterit indefini. Je me suis assis, tu t'es assis, il s'est assis; nous nous fommes assis, vous vous êtes assis, ils se sont assis: au féminin l'on met assise pour le singulier, & assises pour le pluriel; il en est de même des autres tems composés: nous ne conjuguerons ici que le masculin. Préterit antérieur. Je me fus assis, tu te fus assis, il se fut assis; nous nous fûmes assis, vous vous fûtes assis; ils se furent assis. Plusqueparfait. Je m'étois assis, tu t'étois assis, il s'étoit assis; nous nous étions assis, vous vous étiez assis, ils s'étoient assis. Futur. Je m'asseirai ou je m'assiérai, tu t'asseiras ou tu t'assiéras, il s'asseira ou il s'assiéra; nous nous asseirons ou assiérons, vous vous asseirez ou assiérez, ils s'asseiront ou ils s'assiéront. Futur passé. Je me serai assis, tu te seras assis, il se sera assis; nous nous serons assis, vous vous serez assis, ils se leront assis. Conditionnel présent. Je m'asseirois ou je m'alsiérois, tu t'asseirois ou t'assiérois, il s'asseiront ou s'assiéroit; nous nous asseirions ou assérions, vous vous affeiriez ou affiériez, ils s'affeiroient ou s'affiéroient, Conditionnel passé. Je me serois ou je me fusse assis, tu te serois ou tu te fusses assis, il se seroit ou il se sut assis; nous nous ferions ou nous nous fussions affis, vous vous seriez ou fustiez assis, ils se seroient ou se fussent assis. IMPÉR. Affieds-toi, qu'il s'affeye; affeyons-nous, affeyez-vous, qu'ils s'affeyent. Subjonc. Présent. Que je m'asleye, que tu t'asleyes, qu'il s'asleye; que nous nous affeyions, que vous vous affeyiez, qu'ils s'affeyent. Imparfait. Que je m'assisse, que tu t'assisse, qu'il s'assit; que nous nous affissions, que vous vous affissiez (ces deux dernieres personnes ne sont guere en usage, parcequ'elles sont trop dures à prononcer), qu'ils s'assissent. Prétérit. Que je me sois assis, que tu te sois assis, qu'il fe foit affis; que nous nous foyons affis, que vous vous Soyez assis, qu'ils se soient assis. Plusqueparfait. Que je me fusse affis, que tu te fusses assis, qu'il se fût assis; que nous nous fusions assis, que vous vous fusiez assis, qu'ils se fussent assis. Infin. Présent. S'asseoit. Prétérit. S'être assis ou assise. Participe présent. S'asseyant. Participe paffé. S'etant affis, affife. Participe paffif. Affis, affise. Gérondif. En s'asseyant ou s'asseyant.

ASSEZ. Est un adverbe. Il défigne la quantité : voy.

ADVERBES.

ASSONANCE. Est un terme usité en Rhétorique & dans la poétique, pour signifier la propriété qu'ont certains mots de se terminer par le même son, sans néanmoins faire ce que nous appellons rime.

L'assonance est un défaut que les bons Ecrivains fran-

çois ont soin d'éviter en prose.

ASSURÉMENT, est un des adverbes de doute : voy.

A TRAVERS, est une des prépositions composées:

ATTENDU, est une des conjonctions motivales:

voyez Conjonctions.

ATTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de traire, qui signifie tirer, sur lequel il se conjugue; & de la préposition latine ad qui signisie vers, à, auprès. Le d de ad se change en t devant un autre t, en l devant un autre l, &c. voyez CONSONNE. Ainsi attaire signisie tirer vers, auprès, à, faire venir vers: exemple, le thim & le mélilot sont bons pour attraire les abeilles.

Attraire n'est guere en usage, & moins encore dans

ses autres tems qu'à l'infinitif.

Attrayant, attrayante, est un adjectif dérivé d'attraire; il est fort usité: sa phissionomie, sa conversation sont fort attrayantes.

Attrait, est un substantif détivé aussi d'attraire, & qui est de même fort en usage : qui pourroit résister à ses

attraits?

ATTRIBUTIF. On appelle attributif dans la conftruction d'une phrase, le mot qui attribue quelque chose au subjectif; voyez Subjectif: ou qui en affirme quelque chose. Cette fonction appartient au verbe: voyez CONSTRUCTION.

AU pour A LE, est l'article le identifié avec la préposition à : voyez Article, Préposition, Décli-NAISON.

Aux pour à les en est le pluriel : voyez ibid.

AVANT, est une des prépositions simples : voyez

AVANT-HIER, est un des adverbes composés; il désigne le tems : voye; ADVERBES.

AUCUN, est un des pronoms indéfinis : voyez cet

article au mot Pronoms.

Il oft aussi du nombre des adjectifs pronominaux : voyez Addectifs.

AU DEÇA, est une des prépositions composées : voy.

PRÉPOSITIONS.

AU DEDANS, est une des prépositions composées : voyez Prépositions.

AU DEHORS, est une des prépositions composées:

voyez Prépositions.

AU DELA, est une des prépositions composées : voyez Prépositions,

NOME . ADJECTIF.

AU DESSOUS, est une des prépositions composées:

AU DESSUS, est une des prépositions composées:

voyez PRÉPOSITIONS.

AU DEVANT, est une des prépositions composées:

AVEC, est une des prépositions simples : voyez Pri-

POSITIONS.

AUGMENTATIVE (particule): voyez Particule.
AUJOURD'HUI, est un adverbe de tems: voyez
Adverbes.

AU MOINS. est un adverbe de quantité : voyez AD-

VERBES.

AVOIR, est un verbe auxiliaire qui se joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier: voyez Auxiliaire, Conjugaison.

AUPARAVANT, est un des adverbes composés; il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles:

voyez ADVERBES.

AU PLUS, est un adverbe de quantité : voyez Abverbes.

AUPRÈS, est un des adverbes composés; il annonce l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBES.

Il est aussi préposition : voyez Prépositions.

AU RESTE, est une des conjonctions transitives:

AUSSI, est une des conjonctions motivales : voyez

CONJONCTIONS.

AUSSI, est une des conjonctions extensives : voyez Conjonctions.

AUSSI, est un des adverbes de comparaison : voyez

AUTANT, est un des adverbes de comparaison:

AUTOUR, est une des prépositions simples : voyez Prépositions.

AU TRAVERS, est une des prépositions composées :

voyez Prépositions.

AUTRE, est un des pronoms indéfinis; on verra aussi comment il est quelquefois simple adjectif: voyez Pro-NOMS, ADJECTIF. AUTRUI, est un des pronoms indéfinis :voyez au

AUXILIAIRE. Ce mot, tiré du latin, signifie qui donne du secours: en grammaire françoise, il ne se dit que de certains verbes. Un verbe auxiliaire est celui qui se joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier. Nous n'avons à la rigueur que deux auxiliaires en françois, le verbe être & le verbe avoir: nous disons à la rigueur, parceque quelques Grammairiens prétendent que le participe de quelques autres verbes, commedevant participe du verbe devoir, équivalant à un participe du surr quand il précede l'infinitif d'un autre verbe, on peut le nommer auxiliaire: devant aller, devant vous écrire, &c.

Le verbe être & le verbe avoir ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints à quelque participe passé d'un autre verbe, pour en sormer les tems composés: hors de là, être est un verbe substantif, c'est-à-dire, un verbe qui ne signifie que l'affirmation sans aucun attribut, comme le nom substantif ne signifie que la chose sans aucune qualité; & le verbe avoir est un verbe attif qui signisse posséder; attif, puisqu'il prend un objectif, & quoi-

qu'il n'ait point de passif usité.

Quant aux tems des verbes qui prennent un auxiliaire, voyez les articles CONJUGAISON, RÉCIPROQUES, NEUTRES, DÉFECTIFS, & les verbes irréguliers qui sont tous conjugués dans ce Dictionnaire, chacun à leur article. C'est à ces mêmes articles que l'on verra quels sont les verbes qui prennent l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

Nous renvoyons également au mot Conjugaison pour savoir comment ces auxiliaires se conjuguent eux-mêmes. Comme ils servent à la formation d'un grand nombre de tems des autres verbes, il est naturel qu'ils soient conjugués à cet article, afin qu'on les ait, pour ainsi dire, sous la main.

On fait une remarque qui entraîne beaucoup de métaphysique, & peu d'utilité quand on veut la développer: c'est que, dit-on, il y a plusieurs verbes qui, pour auxiliaire, demandent naturellement & par le sens, le verbe avoir, & dont les tems composés sont cependant toujours formés avec l'auxiliaire être; tels sont les verbes réstéchis & réciproques, directs & indirects: par exemple, Caton s'est tué, Caton s'est ouvert les veines; le sens est, Caton a tué soi, Caton a ouvert les veines à

foi-même.

Ce qu'il y a de plus essentiel à faire observer, c'est que les tems du verbe être placés devant un adjectif ou un participe passé, & pris dans un sens passif, marquent le tems qui leur est propre; au lieu que dans les verbes neutres & réciproques, les tems du verbe être mis devant un participe passé, marquent un tems différent, comme on le voit aux conjugations des différents verbes, & comme l'auxiliaire avoir le fait lui-même: ainsi je suis exact, je suis aimé, sont au présent; & je suis tombé, je me suis repenti, sont au présent.



composits à cet aruele, afin qu'on les me, pour aight

le verbe avoir , & done les terns compoles font cepen-

des cit un verte fil lamif, c'el maire, un verbe ani

B BAL

B ou BE, est une des consonnes de notre alphabet:

BALADE. La balade se rapporte au chant royal, comme le triolet au rondeau: elle n'a que trois couplets & l'envoi où l'on met quatre ou cinq vers, selon que le couplet est un huitain ou un dixain. Il faut que les mêmes rimes terminent dans tous les couplets les vers correspondants, pour la place, à ceux du premier couplet où ces rimes se trouvent. Les vers de huit syllabes conviennent à la balade, quand le sujet en est un peu sérieux, & même on y emploie ceux de douze; mais ailleurs on s'en tient aux vers de dix syllabes, comme dans les rondeaux. L'exemple que nous allons donner est une balade qui concourut pour le prix des jeux soraux au commencement de la derniere guerre: le refrain en étoit donné, & la Sainte Vierge devoit être l'héroine de la piéce.

Balade.

Envain dans les enfers les triftes Euménides
De Mars & de Bellone allument les flambeaux !
Envain sur les ramparts de nos cités timides
La cruelle Discor le arbore ses drapeaux !
Les coupables complots des ensants de la terre ;
Les projets des tyrans , les fureurs de la guerre
Dans leur premier néant vont rentrer désormais :
Marie arme son bras ; je vois crever l'orage !
Ministres du Très haut , secondez son ouvrage !
Triomphez , confondez l'ennemi de la paix !

Esclave ou fugitif à l'aspect des persides, Le peuple voit sur lui fondre mille sléaux! Sur leurs pas abhorrés ces brigands homicides N'osfrent à nos regards que disette & tombeaux! D'un nouvel Attila le soldat sanguinaire Brave dans la fureur la foudre & le tonnerre
Dont s'arme l'Eternel pour punir les forfaits:
Cieux tonnez, foudroyez ces monstres pleins de rage,
Ces tigres altérés de sang & de carnage!
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix!

Où font-ils maintenant, ces Héros, ces Alcides
Qui de l'Elbe captif égorgeoient les troupeaux?
Barbares, répondez! où font ces pyramides
Qui devoient nous vanter vos combats, vos affauts?
Et vous, foible secours de la fiere Angleterre,
Lâches, où suyez vous? Pensez-vous vous soustraire
Au courroux irrité du terrible François:
Brillant astre des cieux, dissipez le nuage,
Et d'un plus heureux temps montrez-nous le présage!
Triomphez, cambattez l'ennemi de la paix!

Envoi.

Si du l'inde aujourd'hui, pour chanter & pour plaire,
Ma foible voix pouvoit percer le Sanctuaire;
Prince, dans cet envoi j'ébaucherois tes traits.
Je laisse à mes tivaux le brillant avantage
De chanter tes vertus, ton zele, & res bienfaits.
Pour vous, Reine du Ciel, recevez mon hommage;
Rendez-vous à mes vœux, approuvez mes souhaits;
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix.

print al obe miles and col voyez Stances.

BARBARISME. Le barbarisme est un des principaux vices de l'élocution. Ce mot vient de ce que les Grecs & les Romains appelloient les autres peuples Barbares, c'est-à-dire étrangers. On appelle barbarisme, toute saçon de s'exprimer qui est étrangere à la langue dans laquelle on parle; par exemple, un Anglois qui diroit je suis chaud, au lieu de dire j'ai chaud, feroit un barbarisme par rapport au françois.

Il y a une autre espece de barbarisme; c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue, mais qu'il est pris

mot

dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue: par exemple, nous nous servons au figuré du mot d'entrailles pour marquer le sentiment tendre que nous avons pour autrui. Un Etranger écrivant à M. de Fenelon, lui dit: Monseigneur, vous avez pour moi des boyaux de pere; boyaux ou intestins pris en ce sens, sont des barbarismes, parceque selon l'usage de notre langue, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré

que nous donnons à entrailles.

Ainsi on fait un barbarisme 1°. en disant un mot qui n'est point du Dictionnaire de la langue; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'u-sage reçu, comme quand on se sert d'un adverbe au lieu d'une préposition; par exemple, il arrive auparavant midi, an lieu de dire avant midi. Une étrangere disoit qu'elle avoit une estassilade de cinq pièces d'arrache-pied, pour dire une enfilade de cinq pièces de plein-pied. Cette personne, faute de savoir la signification des termes, les consondoit en prenant un mot pour l'autre, à cause de la ressemblance.

La même disoit que sa maison avoit la plus belle préface de tous les bâtiments de la ville, pour dire la plus

belle façade, &c.

Une autre disoit que son mari étoit mort d'hypocrifie, pour d'hydropisse, &c. Elle disoit encore, lorsqu'elle jouoit & qu'on disputoit sur un coup; j'en appelle à la brutalité des spessateurs, pour dire, à la pluralité, &c. 3°. En usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue: par exemple, cette soupe a bon visage, au lieu de dire, a bonne mine; faute que les Allemands sont assez souvent.

33 Il y a, dit M. de Voltaire, deux sortes de barba34 rismes, celui des mots & celui des phrases. Egaliser
35 les fortunes, pour égaler les fortunes; au parfait, au
36 lieu de parfaitement; éduquer, pour donner de l'édu37 cation, élever: voilà des barbarismes de mots. Je crois
38 de bien faire, au lieu de je crois bien faire; encensor
38 aux dieux, pour encenser les dieux; je vous aime tout
38 ce qu'on peut aimer: voilà des barbarismes de phrase.

BATTOLOGIE. C'est un pléonasme de phrases, une Tome I.

répétition inutile d'une même idée : voyez Pléonasme.

BATTRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrieme conjugaison: il signifie frapper à plusieurs reprises, donner des coups répétés sur quelqu'un ou sur quelque chose: lorsqu'il est de mauvaise humeur, il battous ceux qu'il rencontre; vos habits ont besoin d'être battus. Comme battre annonce de la supériorité, il signifie souvent-vaincre: il a battu les ennemis, c'est-à-dire, il a vaincu les ennemis. Battre est neutre dans ces saçons de parler: le cœur lui bat, le pouls lui bat.

Battre avec le pronom réciproque, signifie combattre: il s'est battu comme un lion, c'est-a-dire, il a combattu.

On dit proverbialement battre le chien devant le loup, quand deux personnes font mine d'être brouillées pour mieux jouer leur jeu. Battre l'eau signisse pernes. Battre l'estrade, en termes de guerre, signisse courir de côté & d'autre dans la campagne, pour voir s'il n'y auroit point d'embuscades. On dit il saut battre le fer tandis qu'il est chaud, pour dire qu'il faut prositer du moment savorable.

INDICATIF. Présent. Je bats, tu bats, il bat; nous battons, vous battez, ils battent. Imparfait. Je battois, &c. Prétérit indéfini. Je battis, &c. Futur. Je battiai, &c. Conditionnel présent. Je battrois, &c. Imparfait.
bats, qu'il batte, &c. Subi, Présent. Que je batte, &c. Imparfait. Que je battisse. Ce dernier tems n'est pas fort usité; il vaut mieux se servir du présent de l'infinitif avec un autre verbe. Participe présent. Battant. Quand le verbe est actif, ce participe est indéclinable; mais quand le verbe est pris au neutre, il se décline: on dit alors battant, battante; il a l'humeur battante. On peut regarder cette observation comme une regle générale: voyez Participe. Participe passé. Battu, battue.

Battue se prend substantivement. En terme de chasse, une battue se dit d'une foule de Paylans qui battent les bois & les haies pour en faire sortir le gibier, qu'on entoure ensuite dans la plaine pour le prendre plus

facilement.

BEAUCOUP, est un adverbe de quantité : voyez AD-

BÉÉ, est une des particules imitatives : voyez PAR-

BÉNIR. Verbe actif de la seconde conjugaison: il n'est irrégulier que dans son participe passé qu'il fait de deux façons; savoir, béni , bénie; bénit, bénite: on dit lieu béni, église bénie; pain bénit, eau bénite. Il paroît dériver du latin benedicere, qui signifie dire, souhaiter du bien à quelqu'un; c'est le contraire de maudire, souhaiter du mal. Un pere bénit son fils, c'est-à-dire, lui souhaiter de la prospérité, du bien, des avantages de toute espece. Quand on dit Dieu vous bénisse, cela signisse, que Dieu vous accorde les biens dont vous avez besoin, parceque dans Dieu qui est tout puissant, souhaiter & faire c'est la même chose.

Bénir signifie aussi consacrer: & il est aisé de voir que c'est toujours d'après notre définition, parceque dans toutes les consécrations qui se sont, soit des choses inanimées, soit des personnes, ily entre toujours des vœux,

des souhaits.

BIEN, est un adverbe de quantité: voyez Adverbe.
BIEN QUE, est une des conjonctions adversatives:
voyez Conjonctions.

BIS, est une des interjections acclamatives: voyez

Particules, Construction.

BOIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugation : il fignifie avaler quelque chose de liquide.

Le mot boire s'emploie dans une infinité de phrases samilieres, inventées par la joie & par le plaisir : boire à la santé, boire rasade, boire à la ronde, à tire-la-rigot.

Il est pris quelquesois métaphoriquement: ce papier boit, pour dire qu'il est spongieux & qu'il s'imbibe de

l'encre avec laquelle on écrit dessus. Ses participes sont buvant, bu, bue.

Boire est pris aussi substantivement : on dit le boire

le manger.

Ses composés sont reboire, déboire: ce dernier n'est jamais pris que substantivement; il a eu de cruels déboires: voyez REBOIRE.

INDICATIF. Présent. Je bois, tu bois, il boit; nous

Li

buvons, vous buvez, ils boivent. Imparfait. Je buvois; &c. Prétérit. Je bus, &c. Futur. Je boirai, &c. Conditionnel présent. Je boirois, &c. Impér. Bois, qu'il boive; buvons, buvez, qu'ils boivent. Subt. Présent. Que je boive, que tu boives, qu'il boive; que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. Imparfait. Que je busie, &c. Les autres tems sont réguliers.

BON, est une des interjections acclamatives : voyez

PARTICULES, CONSTRUCTION.

BOUILLIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugation : il exprime au propre cette agitation, ce mouvement des liqueurs, causé par le seu, par la sermentation, par l'effervescence. On voit sous ses vaisseaux bouillir l'onde agitée : le seu est ardent, l'eau bouillira promptement.

Au figuré, on dit d'un jeune homme, qu'il est bouillant, parceque sa vivacié & son ardeur viennent de l'effervescence & de l'agitation de son sang, qui, dans

la jeunesse, semble bouillir dans les veines.

INDICATIF. Présent. Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent, Imparfait, Je bouillois, tu bouillois, il bouilloit; nous bouillions, vous bouilliez, ils bouillioient, Prétérit. Je bouillis, tu bouillis, il bouillit; nous bouillimes, vous bouillîtes, ils bouillirent. Prétérit indéfini, J'ai bouilli, &c. Prétérit antérieur. J'eus bouilli, &c. Prétérit antérieur indesini. J'ai en bouilli, &c. Plusqueparfait. J'avois bouilli, &c. Fueur. Je bouillirai, tu bouilliras, il bouilfira; nous bouillirons, vous bouillirez, ils bouillirons. Futur passé. J'aurai bouilli, &c. Conditionnel présent. Je bouillirois, tu bouillirois, il bouilliroit; nous bouillirions, vous bouilliriez, ils bouilliroient. Conditionnel passé, J'aurois ou l'eusse bouilli, &c. IMPER. Bous, qu'il bouille; bouillons, bouillez, qu'ils bouillent. Subr. Présent. Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille; que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent. Imparfait. Que je bouillisse, que tu bouilliffes, qu'il bouillit; que nous bouilliffions, que vous bouillissiez, qu'ils bouillissent. Prétérit. Que j'aie bouilli . &c. Plafqueparfait. Que j'euste bouilli , &c. INFIN.

Présent. Bouillir. Prétérit. Avoir bouilli. Participe actif, Présent. Bouillant. Passé. Ayant bouilli. Participe passif, Présent. Bouilli, bouillie, ou étant bouilli, bouillie. Passé. Ayant été bouilli, bouillie. Gérondif. En bouillant, ou bouillant.

Les tems composés se conjuguent, quant aux personnes que nous n'avons pas indiquées, comme les verbes

réguliers de la seconde conjugaison.

BOUTS-RIMÉS. On appelle bouts-rimés, un sonnet fait sur quatorze rimes, dont le choix & l'arrangement ont été faits au hasard. Il faut que les rimes que l'on propole à remplir soient toutes bizarres : il faur en second lieu qu'on les emploie telles qu'elles ont été proposées, sans les altérer, en leur substituant des mots ordinaires: enfin, en propofant les rimes, on doit aussi proposer le sujet du sonnet. L'Auteur manque à la seconde de ces regles, en donnant aux mots proposés une fignification peu naturelle; comme lorsqu'on a voulu saire entendre par roitelet, non pas ce petit oiseau qui porte ce nom, mais un prince au berceau. Il doit éviter aussi de prendre un style plus élevé que les rimes proposées ne le comportent; car tous les mots ne sont pas de tous les styles: les termes de mulet, de pédagogue, de curé, de dogue, &c. ne sont certainement pas faits pour le genre héroïque.

On prétend qu'il est permis de composer & d'allonger les bouts-rimés; de mettre par exemple, rébelles pour belles, passés pour assez, amilcar pour car, &c. mais il n'est jamais permis de les tronquer. Ainsi, si l'on avoit proposé rebelles, passés, amilcar, on ne pourroit, pour quelque raison que ce soit, y substituer les mots plus courts, assez, belles, car: encore à la premiere licence il convient, ce semble, de mettre une restriction; qui est qu'on n'allonge pas les bouts-rimés précisément pour se tirer d'affaire, mais seulement pour employer quelque pensée belle ou délicate, & lorsque d'ailleurs il seroit aisée de placer la rime telle qu'elle a été proposée. Ainsi on pourroit mettre rebelles au lieu de belles, passés pour assez, vû qu'il paroît très facile de faire un vers sinissant par belles ou assez; mais si l'on donne amilcar pour car,

L iij

rempart pour part, on voit clairement que c'est vouloir éluder la difficulté de finir un vers par ces monosyllabes, difficulté que l'on sent avoir été un des principaux objets de celui qui a proposé les bouts-rimés. Nous allons donner un sonnet en bouts-rimés, composé par Madame Deshoulieres.

Sonnet en Bouts-rimés, pour le Roi.

Pour chanter un Héros, quittons le flageolet;
Louïs céde au seul Roi qui fit le décalogne;
Par lui l'aigle est réduite au vol du roitelet;
Et son nom est trop grand pour la champêtre églogue,]
La chicane mourante au sond du Châtelet;
Lui seul aux autres Rois servant de pédagogue;
Tous ses voisins sorcés à garder le mulet;
L'hérésie enchaînée à ses pieds comme un dogue;
De vices & d'erreurs son Etat écuré;
Le calme à l'univers par ses soins pro-curé;
Tout ensin met sa vie au-dessus des plus belles,
Il vient d'humiler l'orgueil de l'Hélessont;
A ses vastes projets la fortune répond,
Et va lui préparer des victoires nouvelles:

Voyez Stances.

BRAIRE, est un verbe neutre irrégulier & désectif de la quatrieme conjugaison: il n'est guere en usage qu'au présent de l'infinitif & aux troisiemes personnes du présent & du futur de l'indicatif, & du conditionnel présent. Infin. Braire. Présent indic. Il brait, ils braient. Futur. Il braira, ils brairont. Condit. Il brairoit, ils brairoient. Braire exprime l'octave discordante de l'âne.

BREVÉS. On appelle breves, dans la prononciation, les voyelles ou les fyllabes qu'on prononce briévement, fur lesquelles on s'arrête le moins, qui ont la moindre quantité de son: voyez QUANTITÉ & PRONONCIA-

TION.

BRUIRE. Verbe neutre irrégulier & défectif de la quatrieme conjugation : il fignifie rendre un son confus,

On entend bruire les vagues, le vent, le tonnerre : les

flots bruyoient.

Ce verbe n'est guere en usage qu'au présent de l'infinitif, bruire; & aux troisiemes personnes de l'imparsait de l'indicatif, il bruyoit, ils bruyoient.

Le participe actif présent, bruyant ou bruissant, n'est souvent qu'un simple adjectif. Flots bruyants, trompette

bruyante, voix bruyante.

BUCOLIQUE (Poëme): voyez Eglogue.



CAS, On donno ce nom aux difficates définences des noms, dans la langue latine & aux s ou les sonne

the declinent; poyer I scarn ausons

CAN CAR

Ou CE, est une des consonnes de notre alphabet; voyez Alphabet, Consonnes & Prononciation.

CA, est une des particules admonitives : voyez PAR-

TICULES.

CACOPHONIE. C'est une rencontre vicieuse de mots ou de syllabes qui sonnent mal à l'oreille : voy. STYLE.

CADENCE: voyez Nombre Oratoire.

CANTATES. Les cantates sont un ouvrage de poésie & de musique, mais plus important & plus difficile que les fimples chanfons.

Elles sont devenues fort à la mode depuis Rousseau le Lyrique, qui les a fait connoître en France, & qui mê-

me les a portées à la perfection.

Elles demandent pour sujet une morale appuyée de quelques exemples qui en fassent la preuve & l'ornement, ou de quelque trait d'histoire ou de fable suivi d'une ou deux réflexions qui en résultent naturellement; il faut fur-tout que les images en foient riches & expressives. Leur style est semblable à celui de l'ode.

Quant à la forme, il y faut des récits courts, nobles

& vifs, suivis d'airs élégants & bien placés.

Les récits sont en grands vers, ou en vers mêlés d'alexandrins & autres; mais les airs sont en stances régulieres: voyez STANCES.

Le passage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif,

doit être naturel & bien ménagé.

Nous ne donnerons point d'exemple de cantates; celles de Rousseau sont connues de tout le monde.

Les petites cantates se nomment cantatilles : les regles

en font les mêmes.

CAR, est une des conjonctions motivales : voyez CONJONCTIONS.

CARACTERES ROMAIN & ITALIQUE: voyez ALPHABET.

CAS. On donne ce nom aux différentes définences des noms, dans la langue latine & autres où les noms se déclinent : voyez Déclinaison.

CATACHRÈSE. Ce terme est dérivé d'un mot grec qui signisse abus. Les Grammairiens & les Rhéteurs appellent ainsi l'extension que l'on donne à la signissication d'une expression, pour rendre une idée qui n'a point de

termes propres.

Il n'y a point de langues affez abondantes pour fournir les mots représentatifs de chaque idée particuliere; & l'on est obligé d'avoir souvent recours à l'expression de l'idé evoisine de celle que l'on veut faire entendre. Ainsi l'on dit que des chevaux sont ferrés d'argent, lorsqu'on attache sous leurs pieds une armure d'argent au lieu de ser.

On se sert du mot feuille par extension ou par imitation, pour exprimer des choses minces comme les seuilles d'arbres. Une feuille de papier, une feuille d'or, une

feuille de paravent, &c.

L'eau gelée présente une surface unie que l'on nomme glace; & par extension, on appelle glace, le verre poli

d'un miroir, &c.

Toutes ces expressions viennent de l'imitation ou de la comparaison. Ainsi la catachrèse n'est proprement qu'une sorte de métaphore, puisque c'est le rapport de ressemblance qui est le sondement de la catachrèse, ainsi que de la métaphore: tout ce qui les distingue l'une de l'autre, c'est qu'on n'a recours à la catachrèse que par nécessité, quand on ne trouve point de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire; au lieu que les autres especes de métaphores se sont par d'autres mouvements de l'imagination, qui ont pourtant toujours la ressemblance pour sondement: voyez Métaphores.

CATASTROPHE. C'est le principal événement d'une tragédie, & celui qui lui sert ordinairement de dénoue-

ment, ou qui l'amene : voyez TRAGEDIE.

CAUSE. La cause est un des lieux communs de la

Rhétorique propres à la preuve.

On entend par cause en général, ce qui produit un effet; mais comme il y a différentes manieres de produire un effet, on distingue diverses sortes de causes.

La division des causes en quatre especes, savoir, la cause sinale, efficiente, matérielle & formelle, est fort

célebre; nous la suivrons.

On appelle cause finale, la fin pour laquelle une chose est.

On tire delà une infinité d'arguments: par exemple, on prouve qu'un homme a fait ou n'a pas faut telle action, parceque cette action est ou n'est pas conforme à la sin qu'il devoit ou qu'il a coutume de se proposer. Ce raisonnement étoit la regle d'un Juge célebre de Rome: avant toutes choses il examinoit cui bono, c'est à-dire, quel intérêt avoit déterminé un homme à faire une action, persuadé que les hommes dans tout ce qu'ils sont, se proposent toujours pour sin quelqu'avantage.

La cause efficiente est celle qui produit une autre chose :

voyez Effet.

Cette cause sert à prouver qu'un tel effet existe ou n'existe pas, parcequ'il a eu ou qu'il n'a pas eu de causes suffilantes.

Si les causes de cet effet sont nécessaires, l'argument

est nécessaire, sinon il n'est que probable.

Il y a une infinité de causes efficientes auxquelles les diverses modifications ont fait donner divers noms: exemples: Dieu créant l'homme, étoit sa cause totale; rien ne concouroit avec lui.

Un ouvrier est la cause principale de son ouvrage; ses

instruments n'en sont que la cause instrumentale.

Le soleil éclairant une chambre, est la cause propre de la clarté qui y regne; l'ouverture de la fenêtre n'est qu'une cause, une condition, conditio sine quâ non, sans laquelle l'esset ne seroit pas, &c.

On rapporte encore à la cause efficiente, la cause qu'on appelle exemplaire: par exemple, une personne qui se fait peindre est la cause exemplaire de son por-

trai .

La cause matérielle se définit assez d'elle-même : c'est la matiere dont les choses sont formées ; comme l'or est la matiere d'un vase d'or. On tire delà des arguments, en faisant voir que ce qui convient ou ne convient pas à telle ou telle matiere, convient ou ne convient pas aux

choses qui en sont composées.

La cause formelle se définit encore d'elle-même. Cette cause est ce qui rend une chose telle, & qui la distingue des autres. On explique les propriétés d'une chose par la connoissance de sa forme : lorsque la cause formelle s'unir à la matérielle, elle produit le corps ou le composé,

Il y a autant d'effets différents que de différentes caufes. Ces termes sont réciproques: on en tire aussi des arguments réciproques, en montrant que si l'effet est, la cause est; & que si la cause est, l'effet est aussi, & tout cela affirmativement & négativement. On prouve qu'une cause est bonne ou mauvaise, quand les effets sont bons ou mauvais, excepté dans les causes accidentelles; par exemple, il seroit ridicule de conclure que la chaleur du soleil est mauvaise, parcequ'elle a occasionné la mort d'un homme.

CE ou CET, est un des pronoms démonstratifs: voy. cet article au mot PRONOMS. Il figure aussi parmi les adjectifs pronominaux: voyez ADJECTIF.

CÉANS, est un des adverbes de lieu : voyez AD-

VERBE.

CECI, est un des pronoms démonstratifs : voyez cet article au mot PRONOMS.

CELA, est un des pronoms démonstratifs : voyez est article au mot PRONOMS.

CE LES SONT, Ç'EN EST UNE PARTIE: voyez l'article des pronoms personnels au mot Pronoms.

CELUI, est un des pronoms indéfinis : voyez cet ar-

ticle au mot Pronoms.

CELUI-CI, est un des pronoms démonstratifs : voy. cet article au mot PRONOMS.

CELUI-LA, est un des pronoms démonstratifs : voy. cet article au mot PRONOMS.

CEPENDANT, est une des conjonctions adversatives : voyez Conjonctions.

CERTAIN, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

Il figure aussi parmi les adjectifs pronominaux : voy. Adjectif.

CERTAINEMENT, est un adverbe de doute : voy. Adverbe.

CERTES, est un adverbe de doute : voy. ADVERBE. CERTES, est une des particules affertives : voyez PARTICULES.

C'EST, CE SONT: voyez l'article Substantif (verbe); voyez aussi le pronom ce à l'article Pronoms.

C'EST-A-DIRE QUE, est une des conjonctions explicatives : voyez Conjonctions.

C'EST VOUS À QUI JE VEUX PARLER, ou c'est a vous que je veux parler : voyez Pronoms à l'ar-

ticle des PRONOMS RELATIFS.

CÉSURE. La césure est un repos qui coupe le vers en deux parties, dont chacune s'appelle hémistiche, c'est-à-dire, demi-vers. Ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & au nombre oratoire des vers françois: il y est même nécessaire dans les cas où on l'emploie; car il seroit pénible de bien soutenir sa voix sur dix ou douze syllabes de suite sans respirer, sur-tout dans une prononciation grave & majestueuse, ou du moins bien articulée, bien sentie, comme doit l'être toujours celle des vers. Cette partie de la poésse souf-froit autresois bien des variations qu'on ne tolere plus; elle est aujourd'hui sixée par des regles très séveres dont nous allons rendre compte.

La césure n'a lieu que dans les vers de douze & de de dix syllabes; les autres ne sont pas assez longs pour exiger un repos avant la sin. Dans les alexandrins, la césure porte toujours sur la sixieme syllabe: exemple.

Que nos cœurs font heureux - quand la loi du devoir De nos plus doux penchants - confirme le pouvoir!... La vertu fous le chaume - attire nos hommages Le crime fous le dais - est la terreur des sages.

(M. de Bernis):

Dans les vers communs ou de dix syllabes, la césure est toujours à la quatrieme : exemple.

Sages sans loix - brillants sans imposture, Coulez mes vers - enfants de la nature; N'affectez rien, - que la main du hazard Amene tout - jusqu'aux regles de l'art.

(M. de Bernis):

Puisqu'il s'agit ici d'un repos, il s'ensuit 1°. que la syllabe qui porte la césure, ne peut pas être au milieu, mais à la fin d'un mot : voyez Repos, au mot NOMBRE

ORATOIRE. Ainsi il n'y auroit point de repos ni de céfure dans ce vers;

Laisser un foible sou-venir quand on n'est plus.

parceque la fixieme syllabe est la premiere du mot souvenir; & que ni l'oreille, ni l'esprit ne peuvent s'y reposer: au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en disant;

Laisser quand on n'est plus - un foible souvenir,

on fait un vers régulier, dont le premier hémistiche fi-

nit au mot plus.

2°. Que la césure ne sauroit être à une syslabe formée par un e muet, puisque le propre de cet e est de faire couler la voix sans s'arrêter, & d'être à peine entendu : ainsi on ne peut dire;

Elle connoît feule - ce fecret qu'on ignore. . .

mais il faut pour qu'il y ait un vers :

Elle seule connoît - ce secret qu'on ignore . . .

Ces deux premieres regles souffrent une exception qui les regarde toutes deux: si la derniere syllabe du premier hémistiche sinit par un e muet, qui s'élide avec la voyelle initiale de l'hémistiche suivant, alors le repos se fait sur la syllabe qui précede cet e muet; & pourvû qu'il y en reste encore cinq devant elle, le vers est bon: ainsi l'on dit très bien;

Où la fortune éve - ille, & la haine & l'amour, quoiqu'on ne puisse pas dire;

La fortune éveille-la discorde & l'amour.

parcequ'alors le repos porteroit sur un e muet. On ne pourroit pas dire non plus;

La fortune éveille - & la haine & l'amour ,

parcequ'avant la syllabe veil qui porte la césure, il n'y en a plus que quatre, & qu'il y en faut cinq.

Ainsi les vers suivants sont réguliers.

Sclon Ieur peu d'usa - ge ou leur fragilité. . .

La feinte modesti - e un orgueil plus caché. . . .

Belle , mais dangereu - se , aimable , mais frivole. . .

Elle est tout ce qui char - me & nos cœurs & nos yeux , & e.

Toutes ces observations conviennent également aux vers de dix syllabes; il ne s'agit que d'appliquer à la quatrieme syllabe, ce que nous venons de dire de la sixieme en parlant des vers alexandrins: ainsi ces vers sont bons.

Trop de fines-se affadit la saillie

De la piquan-te & sincere Thalie...

L'amour si four - be , est pourtant ingénu:

Libre , immodes - te , il rougit d'être nu , &c.

3°. Quand on dit qu'il doit y avoir une césure après les six premieres syllabes dans les grands vers, & après les quatre premieres dans les vers communs; on entend qu'elle soit telle qu'on y puisse faire un repos, sans manquer à la maniere ordinaire de lire & de parler. Ce repos désunit en quelque sorte les mots qui le précedent, de ceux qui le suivent, ou du moins les éloigne; il ne doit donc se trouver qu'entre des mots que la suite & la liaison des idées, les loix de la Grammaire & le sens de la phrase permettent d'éloigner un peu les uns des autres. Mais comme ce repos de l'hémistiche n'est pas nécessairement un repos entier, qu'il suffit qu'il soit un demi-repos; il n'est pas non plus nécessaire que le sens de la phrase finisse à la césure : il suffit qu'il y offre un objet affez complet pour que l'esprit puisse s'y fixer un instant, & qu'on puisse, sans choquer la liaison grammaticale des mots, y reprendre légerement haleine. Pour savoir avec précision quel est le point où ces deux observations permettent de placer le repos, il n'est point de meilleut maître que la lecture des Auteurs exacts, & le goût réglé par une oreille exercée & délicate : cependant nous ajouterons ici quelques regles établies sur ce point.

Un seul substantif suivi d'un seul adjectif, ne doivent jamais se désunir pour le repos; ainsi dans ces vers la

césure manque.

Sais tu qu'on n'acquiert rien - de bon à me fâchet? Mais j'aurais un regret - mortel, si j'étois cause...

- Il en est de même si l'adjectif se trouve devant le substantif; comme,

Et pourrions par un prompt - achat de cette esclave . . . C'est encore un plus grand - sujet de s'étonner. . . .

Mais s'il y a plusieurs adjectifs après le substantif, alors la césure peut séparer le premier d'avec les autres ; comme,

Un naturel aimable interessant....
Un naturel aima - ble, interessant, aisé...

Si l'adjectif ou le substantif amenent avec eux quelque régime qui les sépare, la césure peut aussi se trouver entr'eux; comme,

Utile à l'univers - cet amour de nous-mêmes. . .

où l'adjectif utile est séparé de l'amour son substantif, par ces mots à l'univers, qui sont le régime de cet adjectif.

Le joug de la nature - aggravé par les loix. . . .

Le substantif joug est éloigné de son adjectif par les

mots de la nature qu'il régit.

Un substantif suivi d'un génitif qui en est le régime, ne sousere point la césure entre lui & ce génitif, quand ils se suivent immédiatement, & sans aucune épithete ni auxiliaires.

L'on cherche de l'amour - les douceurs, & l'on trouve...

Ce vers ne vaudroit rien; au lieu que ceux-ci font bons.

L'on cherche de l'amour - les douceurs infideles...

De l'esprit, du mérite - arbitre universel....

Sont la base & le fonds - de ce Juge insensé...

Le verbe ne peut être séparé de son régime, ni de son auxiliaire par une césure, s'il ne l'est par un adverbe ou par d'autres mots intermédiaires, ou si le régime n'est lui-même lié à d'autres mots, qui avec lui sorment l'hémistiche: ainsi ces vers ne pourroient être admis,

Un Roi qui protégeoit - fon peuple, & qui vouloit...

Tout ce que vous avez - été durant vos jours...

Et comme je vous ai - rencontré par hazard...

Au lieu que ceux-ci font selon les regles.

L'époux a prévenu - fon épouse inconstante...

où le verbe a prévenu est séparé par le repos de son régime son épouse, parceque ce régime est lié à son adjectif inconstante, avec lequel il fait le second hémistiche.

Le monde a de son sein - exilé la science

Où les mots de son sein étant placés entre l'auxiliaire a & le verbe exilé, sont que l'hémistiche peut se termianer entr'eux & les sépare.

O vous qui satisfaits - de vos courres lumieres...

où le mot saissaits porte un repos qui le sépare de son régime, parceque lumieres a un adjectif avec lequel il remplit l'autre hémistiche, de vos courtes lumieres...

Laissez en d'autres mains - les fardeaux accablants.

où le verbe laisser est également éloigné de son régime fardeaux, par ces mots en d'autres mains, & admet en

conséquence la césure.

On peut déja remarquer que dans ces cas où l'on veut placer un repos entre un régissant & un régi, un des points essentiels pour le faire heureusement, est d'interposer d'autres mots entr'eux, & de remplir le second hémistiche par le mot qu'on met après la césure, en lui donnant quesque adjectif qui supplée à sa longueur, ou autrement. C'est par-là que les vers suivants sont bors.

Dans

Dans les sombres détours - d'uue scene éclatante ;

Un repentir suivi - de honte & de mépris . . ,

Du poids de la raison - son ame délivrée ,

Au torrent des amours s'abandonne enivrée . . .

Et la mort tranche enfin - des jours infortunés ,

Dans le sein des amours - si long-tems profanés . . .

Tu ris de voir le monde - en proie à ces travers ;

Viens toi même éclairer - l'excès de ta folie . . .

Tous les verbes qui sont suivis d'un nom pris dans un sens indésini, ne sont avec ce nom qu'une sorte de mot composé: tels que faire face, avoir honte, prendre patience, demander raison, &c. Nous en avons donné une liste à la fin du mot ARTICLE.

Ainsi il ne peut y avoir de césure entre ces verbes & leur régime, par exemple dans ce vers du Britanicus de

Racine.

Je vous ai demandé - raison de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre demandé & raison ? Aussi est-ce le seul exemple qu'on en trouve dans Racine.

Le nominatif peut être séparé de son verbe par un repos, quand c'est un substantif, comme:

Dans ces lieux où la France - imite l'Italie. . .

mais c'est toujours dans l'hypothèse que celui qui reste après le repos, remplira le second hémistiche avec le secours d'un régime ou d'un adverbe, si le nominatif est devant, ou par le secours d'une épithete ou d'un régime, si le nominatif est après. Ainsi ces vers sont bons par l'observation de cette regle.

Le parterre charmé - contemple sa jeunesse... la jeunesse allarmée Veut éviter les traits-du Dieu qui l'a charmée...

Mais, hélas, ses combats - se changent en plaisses...

Un charme involontaire - accompagne ses peines...

Mais un chemin de sleurs - la conduir jusqu'au crime;

Tome I.

Le voile de l'erreur - tombe enfin sur ses yeux, Et les vertus en pleurs - s'envolent dans les cieux... (de Bernis).

Que tolera long-tems - le Batave féduit...
Les glaives que forgea - l'audace de nos peres...
(Le même).

Les adverbes monosyllabes, tels que plus, très, fort, bien, mal, mieux, trop, &c. ne peuvent admettre la césure entr'eux & les adjectifs ou adverbes auxquels ils sont joints. Ainsi ces vers ou d'autres semblables ne sont point permis.

Il étoit encor plus : aimable qu'éclairé ...

Ce propos n'est pas fort - nécessaire , ce semble ...

Nous verrons qui tiendra - mieux parole des deux...

Si le chef n'est pas bien - d'accord avec les membres...

Vos yeux ne sont que trop - assurés de lui plaire...

Quoique le nominatif puisse souvent être séparé de son verbe, si c'est un substantif; il ne le peut pas être de même, si c'est un pronom : car alors, il doit être réuni dans le même hémistiche que son verbe. Ainsi on ne pourroit dire :

Je me flatte que vous - me rendrez votre estime.

Il en est de même d'un pronom mis à la place d'un subflantif pour régime.

Songeons que la mort nous - surprendra quelque jour . . .

Il en est de même des pronoms relatifs, & des démonstratifs ou possessifs, quand le nom auquel ils se rapportent, est exprimé dans la phrase : ainsi on ne peut dire dans un bon vers;

Ami, fui ce - danger qui se découvre...

Les vices qui - détruisent les vertus...

Vous saurez que - depuis tantôt la belle...

Il yeur nous cacher ses - desseins & ses ressources...

Celui, celle & ceux s'y souffrent quesquesois; mais il faut que leur position soit bien heureuse & bien savorable, pour qu'ils n'aient rien de prosaque.

Il n'est Fort entre cenx - que tu prends par centaines, Qui ne puisse arrêter - un rimeur six semaines...

Il faut avoir encore plus de sévérité pour les articles suivis de leurs noms : on ne dira jamais 3

Evitez les - entretiens du flatteur. . .

Le verbe substantis être suivi d'un nom adjectif out d'un substantis, ne peut pas en être séparé par la césure, sur-tout quand il est à la troisseme personne du singulier du présent de l'indicatif; comme,

Le dieu des plaisses est - notre fatale idole...

Tout ce qui nous charme est - trop souvent dangereux. Si notre esprit n'est pas - formé dès le jeune âge...

La loi du devoir est - la regle de son cœur...

Si quelques mots intermédiaires séparent le verbe est du nom auquel il se rapporte, alors il peut être dans un hémistiche différent; comme,

La haine! Ah, c'est, je crois - un bien affreux tourment. . . .

Quand deux verbes, dont l'un est comme le régime de l'autre, se suivent immédiatement, la césure ne peut les séparer; comme,

Mon pere, quoiqu'il eût la tête des meilleures, Ne m'a jamais rien fait - apprendre que mes heures...

Mais si quelques autres mots les éloignent l'un de l'autre, alors la césure peut être entr'eux; comme,

Son cœur ne pût jamais - se livrer à la haine. . .

La césure est encore mauvaise quand elle sépare une préposition de son régime; comme,

Tu me viens voir après - cette baffeffe infigne! . .

J'y suis encor malgré - tes infidélités.

Son cœur est au dessus - de la crainte des hommes. . .

Il su joyeux durant - toute la matinée. . . .

Sans commencer par où - vous devez achever.

Corneille dans le Menteur , Act. III. Scê : I.

50 Cet hémistiche ne seroit pas permis dans le style éle-50 vé, dit M. de Voltaire; c'est une licence qu'il faut 50 prendre très rarement dans le comique: une conjonc-50 tion, un adverbe monosyllabe, un article doivent ra-60 rement finir la moitié d'un vers.

Adieu je m'en vais à - Paris pour mes affaires.

Je vous le dis afin - que vous y preniez garde...

Il a cédé de peur - de déplaire à vos yeux...

Vous viendrez aussitôt - que vous en serez quitte...

Quoi, vous suyez tandis - que vos soldats combattent?

Au reste, on répéte ici que la grande regle est que l'esprit & l'oreille soient satisfaits du repos, & l'approuvent. On n'a qu'à suivre ces vers de Boileau:

Ayez pour la cadence une oreille sévere ; Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots, Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il faut éviter que le sens passe d'un hémistiche à l'autre, & y forme un repos; c'est-à-dire, que si l'on porte un sens au-delà de la moitié du vers, il faut qu'il aille jusqu'à la sin, sans quoi le vers paroîtroit avoir deux repos & deux césures, ce qui seroit désagréable: ainsi le premier de ces deux vers auroit ce désaur, si le style en étoit sérieux.

En s'habillant - en homme, - sous le linge, Le singe aussi ne passa que pour singe.

Il faut remarquer que l'hemistiche ne doit pas rimer avec la fin du vers, comme dans celui-ci.

Vous feriez bien , & moi - je fais ce que je doi

Il faut encore observer qu'il suffit, pour rendre le vers désectueux, que l'hémistiche approche beaucoup de la rime, c'est-à-dire qu'il ait un son trop analogue, soit avec la fin du vers, soit avec le vers précédent, soit avec le suivant, ou même avec un hémistiche voisin. L'oreille semble exiger cette sévérité: cependant il faut convenir que les meilleurs Auteurs ne l'ont pas toujours eue, comme on peut le voir par les vers ci-après.

Cet empire odieux deshonoré cent fois, Par la haine des Dieux & les crimes des Rois.

(Racine).

Tourefois n'allez pas, goguenard dangereux,

Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux!

A la fin, tous ces jeux

(Boileau).

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots! Et toi, fameux Héros:...

(Le même).

Je ne m'explique point, Ofmin, & je prétends Que du moins il faudra la demander long-tems: Je fais rendre aux Sultans.

(Racine)

Appliqué sans relâche au soin de me punir, Au comble des douleurs tu m'as sait parvenir; Ta haine a pris plaisir à sormer ma misere; J'étois né pour servir d'exemple à ta colere.

(Le même).

Que je vous plains, ô vous, dont l'esprit tributaire De qui veut l'asservir esclave volontaire, Prêt à tout soutenir, comme à tout renverser, Attend avec respect un ordre pour penser!... Faut-il toujours attendre, ou craindre des revers. Et gémir sur le bord de nos tombeaux ouverts? O mœurs du siecle d'or! O chimeres aimables!... Il n'a d'autre bonheur que l'art de s'éblouir, Et d'abuser son cœur si facile à trahir...

Miij

Dans les airs, dans les cieux, sur la terre & sur l'onde; Embellissent entr'eux, le théâtre du monde; Et c'est l'accord heureux des Etres réunis, Qui comble mes trésors & les rend infinis.

(de Bernis)

Mais un même mot pris dans la même fignification, ne faisant jamais rime, loin de rendre l'hémistiche défectueux, lui donne une grace & une force particulière, lorsque la répétition en est faite à propos.

Grand Roi, poursuis toujours, assure leur repos; Sans elles un Héros n'est pas long-tems Héros.

(Boileau).

CET. Voyer CE.

CHACUN, est un des pronoms indéfinis: voyez cet

article au mot PRONOMS.

CHANSONS. Les chansons tiennent beaucoup à l'ode anacréontique : cependant elles ne demandent pas le même art, la même exactitude, les mêmes beautés. Dans l'ode on ne pardonne rien : dans la chanson, on passe bien des choses en faveur d'une belle pensée. Nous avons trois sottes de chansons, les sérieuses, les badines, & les galantes : l'air & la pensée doivent avoir quelque chose de grave dans les premieres, quelque chose de riant, d'ingénieux dans les secondes, & dans les troisiemes quelque chose de délicat & de tendre. On donne encore une autre division prise du côté du sujet, mais qui n'est pas juste, puisqu'elle ne renferme point tous les genres de chansons : selon cette seconde division, les chansons seroient ou satyriques ou bachiques, ou tendres.

La grande regle des chansons, est de conserver une proportion entre les paroles, l'air & le sujet. Cet heureux accord demande outre le goût & la délicatesse dans l'esprit, une oreille au moins sensible aux difsérens tons de la musique.

Quant au style, l'élégance & la naïveté font la plus grande beauté d'une chanson. La forme des vers y est libre : le mêlange des rimes dépend de l'air : ainsi nous avons en chansons des pieces qui sont toutes en rimes de même espece, il y a tant de jolies chansons entre les mains de tout le monde, que nous croyons inutile d'en citer aucun exemple.

CHANT ROYAL. Le chant royal, sorte d'ancienne poésie, est composé de cinq couplets, chacun de onze vers rangés comme nous le ferons remarquer, & termi-

nés par un envoi.

Les rimes du premier couplet reglent celles des couplets suivants, qui doivent être les mêmes & dans le même ordre, de sorte que toute la piece composée de soixante-deux vers roule sur cinq rimes différentes dont les deux premieres sont employées dix sois, la troisieme & la derniere douze sois, & la quatrieme dix-huit sois, comme on le verra par l'exemple que nous donnerons.

Le dernier vers du premier couplet sert de restrain ou d'intercalaire pour les suivans, qui doivent sinir de la même maniere. L'envoi est une sorte d'explication de l'allégorie; car le sujet qui fait le corps de la piece est pour l'ordinaire emprunté de la fable, des métamorphoses, ou de quelque trait éclatant de l'histoire; d'où l'on

tire à la fin quelque moralité.

L'envoi se fait communément en sept vets, quelquefois en cinq, semblables pour les rimes, à un pareil nombre de vers pris à la sin des couplets précédens.

Cet envoi commençoit presque toujours par le mot Prince, par la raison que cette piece étant regardée comme ce qu'il y avoit de plus majestueux parmi les petits Poëmes, il paroissoit qu'on ne pouvoit convenablement l'adresser qu'aux Rois; & c'est encore la cause pour laquelle on l'appelloit chant royal. E'envoi doit, de plus, être terminé comme les couplets, par le vers intercalaire, qui doit toujours être plein d'harmonie, & présenter un sens noble & grand.

Les chants royaux se sont en vers asexandrins; autresois on en faisoit en vers communs de dix syllabes: mais ceux-ci ont cédé la place aux autres dans toutes.

les pieces férieuses.

Toutes les regles doivent s'observer à la rigneur dans se genre de poésie; & malgré cela, l'expression y doit être également noble & aisée, le tour poétique & ma-

Miv

jestueux; & tout ce qui sent la licence, en doit être banni. Il semble pour donner à ce poëme toute la perfection dont il est susceptible, qu'il faudroit couper les couplets en ménageant des repos après le quatrieme & le septieme vers, ainsi que l'on fait dans les dixains.

Le fujer du chant royal que l'on donne pour exemple,

est tiré de la fable :

Antée, géant de la Iybie, fils de Neprune & de la terre, demeuroit dans les déferts de son pays, où il attaquoit tous les passans & les faisoit mourir, ayant fait vœu de bâtir un temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit contre lui, & le jetta trois sois à terre; mais inutilement, parceque sa mere lui donnoit des sorces, de sorte qu'il se relevoit avec plus de courage. Hercule, qui s'en apperçut, l'éleva en l'air, & l'étoussant des sorces.

ANTÉE, chant royal,

Modele des Héros, Alcide infatigable,
Toi qu'un pere immortel tendit trop odieux,
Des fureurs de Junon écueil inébranlable,
Toujours haï des Cieux, toujours digne des Cieux;
Ta valeur se fait jour jusqu'au sombre rivage;
De l'Olympe & des Dieux lorsqu'Atlas se soulage,
Tu soutiens le fardeau qui fait plier Atlas.
Après douze travaux, après mille combats,
Tu pense respirer au bout de ta carrière,
Et tu ne t'attends point à te voir sur les bras
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussière.

Ivre de fang humain, de fang infatiable,
Antée, affreux Titan, croit honorer les Dieux
Gardant pour leurs autels les reliefs de sa table:
Que ne couvre-t-on point d'un zele spécieux!
De crânes entassés par un triste carnage
Il prépare à Neptune un fanguinaire hommage,
Tout un temple bâti de ce funeste amas.
Jusqu'où va la fureur des dévots scélérats?
A celle de ce monstre oppose une barriere,

Immole au Dieu des flots qui hait tels attentâts, Un Tyran qui triomphe en mordant la poussière.

Vois te tendant les mains un reste déplorable
Des barbares repas du géant surieux:
A la trace du sang, suis, vengeur équitable,
L'homicide altété qui dépeuple ces lieux.
L'implacable Junon qui met tout en usage
Pour se venger sur toi de son époux volage,
Plus timide que toi, te devance où tu vas,
Brave de son courroux les impuissants éclats;
Brave le désespoir d'une épreuve derniere,
Qui garde pour trophée à ton bras déja las,
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussière.

Ah, je vous vois aux mains! le Typhée effroyable Ecumant de la bouche, étincelant des yeux, Te destine en son temple un endroit remarquable; Il pense avoir ta tête, ornement curieux.

Mais qu'elle soutient mal, cette inutile rage,
De tes coups redoublés le soudroyant orage!
Il chancelle; c'est fait : il tombe; quel fracas!
Victoire! Mais, que vois-je? Il se releve, hélas!
Et sa chute lui rend sa vigueur toute entiere.
Je vois reprendre haleine, & raffermir se pas
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

La Terre en ce danger, mere trop pitoyable,
A son fils qui l'embrasse, offre un secours pieux:
Etendu sur la poudre il devient indomptable,
Et le coup qui l'abbat, le rend victorieux.
Héros, tu n'en es point à ton apprentissage;
Tu lui fais perdre terre, il perd son avantage:
Les Dieux qu'il crut servir, sont gloire d'être ingrats;
Lors, moins rude Lutteur, que pesant embarras,
Il vomit dans les airs son ame carnarciere.
Ainsi devoit trouver dans le ciel son trepas,
Un Tyran qui triomphe en mordant la posssière.

Envoi.

Prince, l'antiquité fous cette double image Nous a peint le plaisir assailli du courage; Le souvenir du Ciel affoiblit ses appas, Trop puissans fur un cœur voluptueux & bas; Qui trouvent leur amorce au sein de la matiere. Terrestre, impérieux, le plaisir n'est-il pas Un Tyran qui triomphe en mordant la poussière.

Vovez Stances.

CHAQUE, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

CHEZ, est une des prépositions simples : voyez Pré-POSITIONS.

CHOIR. Verbe neutre, irrégulier & défectif, de la troisieme conjugation : il fignifie tomber, & fait à son passif être chu. Il n'est pas beaucoup en usage : on l'emploie quelquefois à l'infinitif, & très rarement à d'autres tems : il peut également être pris au sens propre & au sens figuré; mais, pour qu'il convienne, il faut que le style soit badin ou du moins familier : alors c'est un terme très expressif. Ce n'est qu'en vers qu'il pourroit quelquefois passer dans le haut style, encore faudroit-il qu'il fût amené bien à propos, & placé dans un sens figuré :

Souvent on a vu choir du haut de leur grandeur, Ces Tyrans aveuglés par leur, fausse splendeur.

on peut mettre ce verbe au rang des vieux mots.

On ne s'en sert jamais au présent ni à l'imparfait de l'indicatif. Au prétérit on peut quelquefois s'en servir à la troisieme personne du singulier il chut, & à la seconde du pluriel vous chûtes, mais jamais aux autres. Prétérit indéfini.

J'ai chu, tu as chu, il, elle a chu. Nous avons chu, vous avez chu, ils, elles ont chu.

Prétérit antérieur.

On nes'en sert jamais à la premiere ni à la seconde per-

fonne du singulier, parceque j'eus chu, tu eus chu, ne seroit pas supportable à l'oreille: mais on peut dire, il eut chu; nous eumes chu; vous eûtes chu; ils eurent chu.

On peut l'employer aux trois personnes des deux nombres dans le prétérit antérieur indésini j'ai eu chu, dans le plusqueparsait j'avois chu, dans le futur passé j'aurai chu, & dans le conditionnel passé, j'aurois chu, j'eusse chu. Au futur naturel, & au conditionnel présent, si on veut s'en servir, on doit dire, je cherrai, je cherrois, tu cherras, tu cherrois, il cherra, il cherroit; nous cherrons, nous cherrions, vous cherrez, vous cherriez, ils cherront, ils cherroient.

Îl n'a jamais d'impératif: au subjonctif, il n'a que la troisieme personne du singulier de l'imparfait qu'il chût; le prétérit que j'aie chu, que tu aies chu, qu'il ait chu, que nous ayons chu, que vous ayez chu, qu'ils aient chu; & dans le plusqueparfait la troisieme personne du

fingulier qu'il eût chu.

Dans l'infinitif, il a le présent choir, le prétérit avoir chu, le participe passé ayant chu, & les participes passés chu, chue. On peut les conjuguer à tous les tems du passis; mais on répéte qu'il n'est presque jamais d'usage qu'à l'infinitif choir: ses composés sont échoir & déchoir.

CHOIX DES PREUVES ou ARGUMENT. Les argumens doivent avoir, autant qu'il est possible, trois caracteres.

Le premier qu'on souhaite est qu'ils soient nouveaux; c'est un sût moyen de plaire. Par exemple, Cicéron ayant à montrer que l'amour de la gloire est naturel à l'homme, le prouve en disant que les Philosophes mêmes, qui paroissent la mépriser, la recherchent comme les autres; puisqu'ils n'oublient pas de mettre leurs noms à la tête même de leurs livres qui traitent du mépris de la gloire.

Pour justifier Pâris d'avoir préféré la beauté aux dons que lui offroient les deux autres Déesses, Isocrate dit : >>> pourquoi l'en blâmer, puisque c'étoit de la beauté que

33 les Déeffes disputoient entr'elles ».

Ces argumens ingénieux & nouveaux plaisent tou-

jours infiniment.

Le second caractere des bons argumens est qu'ils soient particuliers au sujet. Ils doivent rouler sur des actions qui ne conviennent qu'à ceux qu'on loue: voyez les Oraisons Funébres de MM. Fléchier, Bossuet & Mascaron, L'Eloge de M. de Turenne n'est pas en mêmetems celui du Prince de Condé; ils ont chacun une tou-

che qui leur est propre & particuliere.

Une troisieme observation sur les argumens nous apprend que devant les gens du commun, ou bien quand il est question de l'avenir, les exemples font plus d'effet que les autres raisonnemens; au lieu que devant les personnes éclairées, lorsqu'il est question d'un fait, les raisonnemens plaisent davantage. Il y a bien de la différence entre les discours de Cicéron parlant au peuple, & les discours de Cicéron parlant aux Sénateurs. Les premiers sont très méthodiques, leurs différentes parties bien distinctes, les transitions bien marquées, les argumens simples & aisés à saifir, & il y a de fréquentes récapitulations. Dans les autres au contraire, les regles & la diffribution font voilées par l'art, les transitions sont imperceptibles, les argumens subtils & ingénieux : enfin on n'apperçoit point la charpente du discours.

CHUT, est une des particules admonitives : voyez

PARTICULES.

CI, est une des particules exhibitives : voyez PAR-

CIRCONCIRE. Verbe actif défectif & irrégulier, de la quatrieme conjugation: il vient du verbe latin circumcidere; il fignifie faire l'opération à laquelle la loi des Juifs & celle des Turcs fournettent tous les enfants mâles

peu de tems après leur naissance.

INDICATIF. Présênt. Je circoncis, &c. nous circoncifons, vous circoncisez, ils circoncisent. Il n'a point d'imparsait. Prétérit indéfini. Je circoncis, &c. Futur. Je circoncirai, &c. Conditionnel présent. Je circoncirois, &c. Impér. Circoncis, qu'il circoncise, Subs. Présent. Que je circoncise, &c. Imparsait. Que je circoncisse, &c. Participe passé. Circoncis, circoncise. Ses tems composés sont réguliers.

CIRCONLOCUTION: voyez Périphrase.

CIRCONSCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugation, composé d'écrire & de la préposition latine circum, qui signifie autour. Ainsi circonscrire signisse écrire, tracer autour, limiter, borner tout autour. Ce qui est infini ne peut être circonscrit : voyez ÉCRIRE, sur lequel ce verbe se conjugue.

CIRCONSTANCES. Les circonstances en général sont de tous les lieux communs de la Rhétorique le plus sécond: voyez Sources des preuves. On les divise en trois classes par rapport au tems; celles qui précedent une action, celles qui l'accompagnent, celles qui la suivent : on en peut voir un exemple au mot ÉNUMERATION.

CIRCONSTANCIEL. On appelle circonstanciels dans la construction d'une phrase, les mots qui marquent les circonstances, les modifications différentes qui peuvent plus ou moins influer sur la signification du verbe. Ces mots sont ordinairement des adverbes, des particules, des prépositions, avec leur complement : voyez ces articles & CONSTRUCTION.

CLORE ou CLORRE. Verbe actif neutre, irrégulier & défectif de la quatrieme conjugaison: il vient du verbe latin claudere, qui fignifie fermer, enfermer, entourer, finir, achever. On dit clore la porte, clore un champ de murs, de haies; clore une affaire, clore un compte; on dit figurément clore la bouche à quelqu'un pour le mettre dans le cas de ne plus répondre, soit par la force du raisonnement, soit par autorité: il vient de clore l'œil, fignifie il vient de mourir, ou de s'endormir. Clore est quelquesois neutre; comme ici, cette armoire ne clot pas des mieux.

INDICATIF. Présent: je clos, tu clos, il clot. Le pluriel n'est pas d'usage. Futur: je clorai, &c. Conditionnel présent: je clorois, &c. IMPÉR. Clos; il n'a point d'autres personnes.

Ce verbe n'a point d'autres tems simples que ceux que nous venons d'indiquer; mais il est usité dans tous les tems composés: j'ai clos, j'avois clos, &c. Participe passé: clos, close,

Ce participe s'emploie dans une infinité de façons de parler; en voici quelques-unes. Ce procès a été jugé à huis clos, pour dire, il a été jugé à portes fermées. Quand on dirà quelqu'un bouche close, cela fignifie gardez le secret.

Etre clos & couvert fignific proprement être dans une maison bien fermée, & bien à couvert : au figuré cela fignifie qu'un homme cache bien sa pensée & ses desseins.

Clos se prend quelquesois substantivement : un clos de vingt arpents signisse un terrein de vingt arpents entouré

de murailles, de haies ou de fossés.

Le verbe *cloré* n'est guere que du style samilier; il ne s'emploie ordinairement qu'au présent de l'infinitif & aux

troisiemes personnes.

COMBATTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de battre sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum qui signifie avec. Cette préposition marque accompagnement, mélange, association t ainsi combattre quelqu'un signifie en venir aux mains, se disputer avec quelqu'un. Avec honneur je combattis Chandos; il est aisé de combattre ses raisons; ils ont combattu long-tems de politesse.

COMBIEN, est un adverbe de quantité : voyez AD-

VERBE.

COMÉDIE. Il y a entre la comédie & la tragédie bien des ressemblances & bien des dissérences. C'est une action; mais qui là est noble, grande, capable d'inspirer la terreur & la pitié; & qui est ici populaire, commune, qui ne présente que le ridicule, & ne doit que faire rire.

Dans l'une, les personnages sont des princes, des rois, des tirans, des héros; ici ce sont des marquis ridicules,

des bourgeois, des valets, des négociants, &c.

Du reste, les unités d'action, de tems & de lieu sont les mêmes que dans la tragédie, ainsi que la division des actes, l'art des épisodes, & l'enchaînement des scenes.

Le style de la comédie dissere donc du style tragique comme l'une de ces sortes de pieces dissere de l'autre; qu'il soit coulant, simple, ingénieux, agréable, vif, populaire, plein de saillies, de proverbes, de bons mots & de critique: voyez Arrangement des vers.

COMME, est un des adverbes de comparaison : voyez

ADVERBE.

COMME, est une des conjonctions motivales : voyez

Comme est aussi au nombre des conjonctions explica-

tives : voyez ibid.

COMMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de mettre sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum qui signific avec. Ainsi la signification primitive de commettre est mettre avec ou envoyer avec; car mettre vient du verbe latin mittere, qui significations du verbe commettre: par exemple, on l'a commis à l'exercice d'une telle charge, c'est-à-dire, on l'a envoyé avec pouvoir d'exercer une telle charge. On lui a donné cette commission, c'est-à-dire, on l'a envoyé avec des lettres de créances pour traiter de cette affaire. Il est commis à la tête du Gouvernement, c'est-à-dire, il est envoyé avec autorité pour &c.

Commettre se prend en mauvaise part dans ces saçons de parler: ne vous commettez point avec cet homme, c'est-à-dire, ne vous mettez dans aucune affaire avec cet homme, vous en auriez du désagrément. Soyez sûr que je ne vous commettrai point, c'est-à-dire, soyez sûr que je ne vous mettrai avec personne dont vous puissiez recevoir quelque

mortification.

Commettre a une autre signification bien éloignée de son étymologie dans les phrases suivantes. Commettre un crime, une saute, &c. mais de quel mot n'a-t-on point abusé? & qui pourroit en suivre tous les sens détournés & tous les rapports?

Participe présent: commettant, indéclinable. Participe

passé: commis, commise.

Commis se prend aussi substantivement : on dit un Commis, c'est-à-dire, une personne commise à une affaire ou à un travail.

Commise se prend aussi substantivement en matiere séodale: on dit d'un fief, il est tombé en commise, c'est-à-dire, que le Seigneur suzerain a le droit de le réunir au fief dominant faute de devoirs faits par le vassal.

COMMUNICATION. C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve; quelquesois l'orateur plein de consiance en son bon droit, ou pour se concilier l'at-

tention & la bienveillance de ses auditeurs, leur adresse la parole, leur communique ses raisons, s'ouvre à eux

& les prend pour juges.

On se sert de cette figure lorsque par des questions étudiées on sait tomber dans son sentiment des esprits qui en étoient fort éloignés, comme fait Cassius dans le conseil qu'il donne à Brutus (Tragédie de César).

CASSIUS.

Si dès le même jour que ce grand Criminel * * Catilina.

Dût à la liberté porter le coup mortel ,

Si lorsque le Sénat eût condamné ce traitre ,

Catilina pour fils t'eût voulu reconnoître ;

Entre ce monstre & nous forcé de décider :

Parle , qu'aurois-tu fait ?

BRUTUS.

Peux tu le demander , Pense-tu qu'un moment ma vertu démentie , Eût mis dans la balance un homme & la Patrie.

CASSIUS.

Brutus, par cet arrêt von devoir est dicté.

On distingue une autre communication qui est une figure de mots; un trope, par exemple, lorsqu'un maître dit à ses disciples, nous perdons tout notre tems, pour dire vous perdez tout votre tems. Qu'avons-nous fait? pour dire qu'avez-vous fait. Le mot nous dans ces exemples n'est pas dans le sens propie. Il ne s'étend point au maître qui parle. S'il se met du nombre de ceux à qui il adresse la parole, c'est pour ménager leur amour propre dans le reproche qu'il leur fait.

On employe encore cette figure, lorsque par modestie on détourne sur d'autres les louanges qu'on pourroit se donner. Ainsi M. de Turenne, parlant de ses victoires, en faisoit toujours retomber la gloire sur l'intelligence de ses Officiers, & sur la bravoure de ses Soldats. Pour

lui, il sembloit n'avoir été que spectateur.

COMPARAISON

COMPARAISON. La comparaison est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve & à l'ornement du discours: voyez Sources des Preuves.

La comparaison consiste à considérer en même-tems diverses idées qui se présentent à notre esprit, pour en

connoître les différentes relations.

Quelquefois on réunit plusieurs idées, quelquefois on les décompose; on en fait différentes combinaisons, & on les voit sous leurs de rapports. Il faut pour

cela beaucoup de finesse d'esprit,

On compare les substances avec les modes, les substances entr'elles; les modes entr'eux; on démêle ce qu'ils ont de commun d'avec ce qu'ils ont de différent; ce qu'ils ont de liaison, d'avec ce qu'ils ont de contra-riété. Delà les anthitèses, les similitudes, les dissimili-des, les paralleles, les contraires: voyez ces mots.

Comme en comparant plusieurs objets ensemble, il regne entr'eux divers rapports de figure, d'étendue, de durée & d'autres accidents; on se sert de ces rapports en qualité d'images & d'exemples pour éclaircir ses pensées & leur donner plus de force: ainsi il faut que ces images soient tirées de choses plus connues & plus aisées à concevoir, que celles qu'on veut faire connoître. Par exemple, pour nous donner une idée plus grande, plus claire & plus précise de la valeur d'Achille; Homere dit, en qu'il s'élance comme un lion au milieu des ennemis ». Ce sont ces images qu'on appelle figures de Rhétorique, & qui servent beaucoup à l'ornement & à l'éclaircissement d'un discours ou d'un poème.

» La Tragédie admet les métaphores, dit M. de Vol-» taire; mais elle n'admet pas les comparaisons: pour-» quoi? Parceque la métaphore, quand elle est naturelle » appartient à la passion; les comparaisons n'appartien-

ment qu'à l'esprit ».

COMPARAÎSON: voyez Degrés de comparison. COMPARATIF: voyez Degrés de comparrison. COMPLEXION, figure de diction, nommée aufi

épistrophe : voyez Répétition.

COMPRENDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugation, composé de prendre sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum, en françois Tome I.

avec, laquelle unit par forme d'accompagnement & d'affociation: ainfi comprendre veut dire prendre avec, enfemble; renfermer en soi plusieurs autres choses, les contenir avec soi. La France comprend trente-deux Gouvernemens. Une vertu en comprend souvent plusieurs autres.

Je n'ai point compris tel article dans le compte que je vous ai rendu, c'est-à-dire, je ne l'ai point pris, renfermé avec les autres : au figuré on dit, il comprend dans l'instant les idées les plus abstraites & les plus compliquées, c'est-à-dire, il les saisit, il les entend, il les em-

brasse par la pénétration de son esprit.

COMPROMETTRE. Verbe actif, neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugation, composé de mettre sur lequel il se conjugue, & des deux propositions latines cum, qui signisse avec, ensemble, & pro qui veut dire, devant, en avant. Ainsi compromettre signisse mettre quelque chose en avant avec quelqu'un, consentir réciproquement à une chose.

Les parties ont compromis de tous leurs démêlés, entre les mains d'un honnête homme qu'ils ont pris pour arbitre. Le verbe est neutre dans cette phrase; dans celle-ci il est actif. Il ne faut jamais compromettre personne. Dans ce sens il signifie mêler quelqu'un dans une affaire désa-

gréable, l'exposer à recevoir quelque chagrin.

Ce verbe est quelquesois réciproque : il est dangereux à la Cour de se compromettre.

Le participe compromis se prend quelquesois substantivement; alors il signifie l'acte par lequel deux personnes compromettent de s'en rapporter à un tiers sur la

décision d'une affaire.

CONCESSION ET PERMISSION. La concession est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'orateur se fiant sur la bonté de sa cause, semble accorder quelque chose à son adversaire, mais pour en tirer sur-le-champ avantage contre lui; car l'art consiste à se faire un mérite de sa facilité a accorder des choses dont on pourroit faire usage ou qu'on pourroit nier. En voici un exemple tiré de l'Oraison Funchre de la Reine d'Angleterre, par M. Bossue.

33 Je veux bien avouer de lui (de Charles I, Roi d'Ansleterre) ce qu'un Auteur célébre a dit de Céfar, qu'il a été clément jusqu'a être obligé de s'en repentir. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César; mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux & dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses confeils », &c.

La permission approche de la concession. Cette figure consiste à inviter son ennemi à faire tout le mal qu'il peut faire, & cela pour le toucher & lui donner même de l'horreur de ses cruautés. C'est ainsi que Thyeste anime son frere à le faire périr, après avoir reconnu le sang de son fils dans la coupe que ce monstre lui avoit

présentée.

Grands Dieux ! pour quels forfaits lancez-vous le tonnette? Monstre que les enfers ont vomi sur la terre, Assouvis la fureur dont ton cœur est épris, Joins un malheureux pere à son malheureux fils. A ses mânes sanglants donne cette victime Et ne t'arrête point au milieu de ton crime : Barbare, peux-tu bien m'épargner dans ces lieux, Dont tu viens de chasser & le jour & les Dieux.

Crébillon.

CONCLURE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugation, composé du verbe latin elaudere, d'où vient le verbe françois clore (fermer), & de la prépofition latine cum, qui fignifie avec. Elle marque toujours accompagnement, mélange, affociation: ainsi conclure veut dire , fermer , achever , arrêter , terminer plusieurs choses liées les unes avec les autres. On vient de conclure les conditions de paix, pour dire on vient de les arranger; que conclure de cet argument? c'està-dire, quelle idée peut être liée avec les autres dans cet argument ?

Ce verbe se prend souvent d'une maniere absolue.

C'est affez déliberer , il faut conclure.

INDICATIF. Présent. Je conclus, tu conclus, il conclut; nous concluons, vous concluez, ils concluent. Imparfait. Je concluois, tu concluois, il concluoit;

nous concluions, vous concluiez, ils concluoient, &c. Prétérit. Je conclus. Futur. Je conclurai, &c. Condionel présent. Je conclurois, &c. Impér. Conclus, qu'il conclue, &c. Subi. Que je conclue, que tu conclue, qu'il conclue; que nous concluions, que vous concluiez, qu'ils concluent. Imparfait. Que je conclusse, que tu conlusses, qu'il conclût, &c. Participe présent. Concluant indéclinable. On dit aussi concluant, concluante, adjectif. Participe passé. Conclu, conclue.

CONCLUSIONS OR ATOIRES. Nous disons au mot syllogisme que cet argument, quoique consacré au Logicien, est pourtant quelquesois employé par l'orateur; mais bien différemment du Logicien. Nous remarquerons ici une aussi grande différence entre les conclu-

sions des Logiciens & celles des Orateurs.

Le Logicien finit toujours par la conclusion qu'il a démontré être rensermée dans sa majeure & dans sa mi-

neure.

L'Orareur ne s'asservit point à cet ordre, il commence quelquefois par la conclusion pour venir ensuire à la seconde proposition & sinir par la premiere.

Le Logicien établit seulement trois propositions de la manière la plus méthodique, la plus simple & la plus

feche.

L'Orateur, au contraire, les étale avec pompe & magnificence, en les ornant des plus brillantes figures.

Le Logicien ne conclut que ce qu'il a établi & qui est

en question.

L'Orateur conclut même ce qui n'étoit pas en question. Par exemple, un Général d'armée est cité en justice pour quelques vexations qu'il a exercées, son Avocat pour le désendre, expose ses services & ses exploits. Il le fait voir couvert de blessures, & il conclut: » pou» vez-vous, Messieurs, vous résoudre à priver la Répu» blique d'un homme qui lui est si nécessaire ». Voilà sa conclusion naturelle. Mais en outre il ajoutera, » & ne craignez-vous point que la fortune l'ayant épargné tant de fois dans le péril, lorsqu'il ne s'épargnoit pas luimême, la destinée ne l'ait point garanti de la mort pour sa gloire de sa patrie; mais pour servir de victime à ses ennemis personnels ».

CONCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugation, composé de courir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum, qui marque affociation, melange, accompagnement. Ainsi concourir fignifie, courir avec, ensemble, conjointement, à un but : aussi concourir est-il toujours suivi des prépositions terminales à, pour : il ne s'employe guere qu'au figuré. Tous les Princes d'Allemagne concourent à l'élection de l'Empereur. Tous les citoyens doivent concourir au bien public. Tout concourt à le rendre heureux : voyez COURTR.

CONDUPLICATION, figure de diction: voyez Ré-PÉTITION.

CONFIRE. Verbe achif irrégulier & défectif, de la quatrieme conjugaison. Il est composé du verbe faire & de la préposition latine cum, qui indique mêlange, accompagnement, affociation: ainsi confire signific faire des fruits avec du sucre, du vin ou autre liqueur qui pénetre le fruit & lui donne plus de qualité.

On dit d'un fruit qu'il est confit sur l'arbre, quand il est bien mûr, bien sucré, & bien cuit par le soleil.

INDICATIF. Présent. Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent. Imparfait. Je confisois, &c. Futur. Je conficai, &c. Conditionel présent. Je confirois, &c. IMPÉR. Confis, qu'il confise, &c. Subi. Que je confise, &c. Il n'a point d'autres tems simples. Participe présent. Confisant indéclinable. Passé. Confit, confite. On dit d'une personne qui affecte trop l'air de piété, qu'elle est confite en dévotion.

CONFIRMATION. Ce mot vient du verbe latin con-

firmare, qui signifie assurer, prouver.

On entend en Rhétorique par confirmation la troifieme partie du discours, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raisons, autorité, titres, témoignages ou autres moyens, la vérité des faits qu'il a annoncés, foit dans la narration, foit dans fa division : voyez Source DE PREUVES, CHOIX DE PREUVES.

La confirmation est directe ou indirecte. Elle est directe lorique les preuves qu'apporte l'Orateur sont pour fortifier sa cause. Elle est indirecte lorsque ses preuves, ses

raisons sont pour réfuter celles de son adversaire.

Si la confirmation n'est pas la partie la plus difficile du discours, elle est la plus essentielle. Toute la force de l'art y est rensermée; il s'agit de convaincre. L'Orateur accumule alors les enthymemes, les exemples, les inductions, les dilemmes; & il les anime par des figures, tant pour cacher son art que pour éviter cet air unisorme qui ne manqueroit pas de déplaire: voyez Figures PROPRES A LA PREUVE: voyez EXEMPLE, INDUCTION, DILEMME, &c.

Il doit partir de principes lumineux, descendre enfuite aux conséquences par des liaisons naturelles, ensorte que l'auditeur le prévienne, en quelque sorte,

pour tirer les conclusions : voyez SYNTHESE.

Dans l'arrangement des preuves, l'art confifte à placer au commencement & à la fin les meilleurs preuves; les plus foibles se trouvent au milieu, & empruntent de la force des autres. D'ailleurs les premieres & les derniers impressions restent plus long-tems gravées dans l'esprit des hommes.

CONJONCTIF. On appelle conjonctifs dans la conftruction d'une phrase, les mots qui servent à lier plusieurs phrases ensemble. Ces mots sont des conjonctions: 2002.

Construction & Conjouctions.

CONJONCTION. Figure de diction : voyez Répé-

CONJONCTIONS. Les conjonctions sont de petits mots dont la terminaison ne varie point, & qui servent à exprimer la forme de nos pensées, & à lier les parties

& les différents membres du discours.

Si l'on y fait réflexion, on verra effectivement que ces particules n'expriment que l'opération même de notre esprit, qui joint ou disjoint les choses, qui les nie, qui les considere absolument ou avec condition. L'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets, apperçoit entre ces objets mêmes, un rapport ou d'accompagnement, ou d'opposition, ou de quelqu'autre espece : l'esprit rapproche alors en lui-même ces objets, & les considere l'un par rapport à l'autre, selon cette vue particuliere.

Par exemple, si je dis que le Prince de Condé & M. de Turenne sont les deux plus grands Capitaines du siecle de Louis XIV, je porte du Prince de Condé le même jugement que j'énonce de M. de Turenne : voilà le motif qui fait que je rassemble le Prince de Condé avec M. de Turenne. Le mot qui marque cette liaison est la con-

ionction &.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque opposition ou disconvenance. Si je dis, par exemple, qu'il y a un avantage réel à être savant; & que j'ajoute ensuite sans aucune liaison, qu'il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil; j'énonce deux sens séparés: mais si je veux rapprocher ces deux sens, & en former l'un de ces ensembles qu'on appelle périodes; j'apperçois d'abord de la disconvenance, & une sorte d'éloignement & d'opposition qui doit se trouver entre la science & l'orgueil

Voilà le motif qui fait réunir ces deux objets, c'est pour en marquer la disconvenance. Ainsi en les rassemblant, j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction mais: je dirai donc; il y a un avantage réel à être savant, mais il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil. Ce mais rapproche les deux propositions, & les met

en opposition.

Ainfi la valeur de la conjonction confifte à lier les mots par une nouvelle modification ou idée accessoire ajoutée

à l'un par rapport à l'autre.

Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du discours, &c cela parceque les conjonctions ne présentent point d'idées de choses: » mais qu'est-ce être partie du discours? dit » Priscien, sinon énoncer quelque concept, quelque af-

50 fection ou mouvement intérieur de l'esprit.

Il est vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres, ou réels ou métaphy-siques; mais elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée & une autre idée, entre une proposition & une autre proposition. Ainsi les conjonctions supposent toujours deux idées & deux propositions, & elles font connoître l'espece d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une & l'autre. On doit reconnoître que cet usage leur est commun avec bien d'autres mots.

1°. Le verbe lie l'attribut au sujet : les pronoms lui, elle, eux, le, la, les, leur, lient une proposition à une autre; mais ces mots tirent leur dénomination d'un autre



emploi qui leur est plus particulier: voyez VERBE, PROZ NOM & CONSTRUCTION.

2°. Il y a aussi des pronoms relatifs qui sont l'ossice de conjonction: tel est le relatif qui ou lequel, laquelle; car outre que ce mot rappelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre proposition à cet objet; il identisse même cette nouvelle proposition avec l'objet. Exemple: » Dieu qui n'a besoin ni de tems, ni d'un long circuit de raisonnements pour se faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux ». Cet attribut ouvrit est afsirmé de Dieu, en tant qu'il est celui qui n'a besoin, &c.

38. Tel quel fait aussi l'office de conjonction.

4°. Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonstance de tems ou de lieu, supposent de plus quelqu'autre pensée qui précede la proposition où ils se trouvent: alors ces adverbes sont aussi l'office de conjonction; tel est asin que. On trouve dans quelques Anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui en certaines Provinces, à celle sin que; où l'on voit la préposition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée accessioire de liaison & de dépendance. Il en est de même de à cause que, parceque, encore, déja: ces mots doivent être considérés comme adverbes conjonctifs, puisqu'ils font en même tems l'office d'adverbe & celui de conjonction. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination: voyez Adverbe, Particule & Préposition.

A l'égard des conjonctions proprement dites, on en compte d'autant de sortes qu'il y a de disférences dans les points de-vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot & un mot, ou entre une pensée & une autre pensée. Ces différences sont autant de manieres particulieres de lier les propositions & les périodes.

La conjonction est peut-être la partie d'oraison la plus intéressante à bien connoître : c'est elle, comme dit fort bien M. l'Abbé Girard, qui est la partie systématique du discours; puisque c'est par son moyen qu'on assemble les phrases, qu'on lie les sens, & que l'on compose un tout de plusieurs portions, qui sans cela paroîtroient comme des énumérations ou des listes de phrases, & non comme un ouvrage suivi & affermi par les liens de l'a-

nalogie, par les conséquences & les enchaînements de la raison.

M. du Marsais & M. l'Abbé Girard, que nous regardons comme les deux plus habiles Grammairiens que nous ayons, & sur les traces desquels nous avons marché dans le cours de cet ouvrage, observent sur chaque partie du discours ce qu'ils appellent accidents: ils en remarquent de deux sortes dans les conjonctions.

1°. La simplicité & la composition, autrement dit la figure, c'est-à-dire, la propriété d'être ou un mot simple,

ou un mot composé.

Il y a des conjonctions simples, c'est-à-dire, formées d'un seul mot; telles sont, &, ou, mais, si, car, or,

donc, &c.

Il y en a d'autres qui sont composées, c'est-à-dire, formées de plusieurs mots, comme, à moins que, pourvû que, de sorte que, si ce n'est que, parceque, par conséquent, &c. Celles-ci sont composées, comme on voit, ou de verbes ou d'adverbes, ou de prépositions suivies des conjonctifs que ou de; ce qui ne leur fait pas perdre le caractere de conjonction, qui est de marquer une sorte de dépendance, de rapport & de liaison entre les mots ou les phrases.

M. l'Abbé Girard observe que ces conjonctions doivent être écrites de maniere qu'elles ne fassent qu'un seul & même mot; sans cela elles ne seroient pas conjonctions,

mais des noms régis par des prépositions.

Voici deux exemples qui feront mieux sentir cette né-

cessité, que tous les raisonnements.

L'eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages, parcequ'elle ne trouve pas par-tout les mêmes ouvertures.

Vous concevez par ce que je viens de vous démontrer, qu'il y a entre l'un & l'autre une très grande différence.

Qui ne sent que dans le premier exemple parceque est conjonction? & par conséquent qu'il saut l'écrire en un seul mot; & que dans le second exemple, par est préposition régissant ce: la preuve, c'est qu'on pourroit dire, par les choses que je viens de vous démontrer, &c. voyez l'article Préposition.

2°. Le second accident des conjonctions, c'est leur figuification, leur effer ou leur valeur; c'est ce qui leur

a fait donner les divers noms dont nous allons parler.'
Quant à la fignification, il n'est pas douteux que chaque
conjonction a un caractere qui lui est propre & particulier, & qui la distingue de toute autre; cependant plufieurs d'entr'elles ont des rapports & des idées communes
qui les rapprochent, & qui de cinquante-trois conjonctions ou environ, en forment douze classes disférentes,
savoir:

Conjonctions copulatives, augmentatives, alternatives, hypothétiques, adversatives, extensives, périodiques, motivales, conclusives, explicatives, transitives & conductives.

En parcourant les différentes especes de conjonctions, nous les définirons chacune en particulier; nous marquerons celles qui sont de plusieurs classes, les places qu'elles occupent, les modes qu'elles affectent, & les différences presque imperceptibles qui se trouvent entre les conjonctions d'une même classe.

Nous observerons aussi les cas où le même mot est

tantôt conjonction, & tantôt adverbe.

Conjonctions copulatives.

ET, N1.

On les appelle copulatives du mot latin copulare (joindre, assembler, lier). La premiere est d'usage dans l'affirmation, & la seconde dans la négation; exemple:

Instruisez-vous de ce que vous êtes, de ce que vous

n'êtes pas, & de ce que vous devez être.

On voit par cet exemple que la conjonction & tombe purement sur les choses pour les joindre, & que toute sa fonction est de lier simplement les phrases sans les soumettre à aucun régime provenant de sa propre influence.

Cette conjonction ne se multiplie point, comme on voit dans l'énumération; il suffit de la placer une seule

fois avant la derniere des choses qu'on veut lier.

Cependant dans la chaleur du discours, lorsqu'on veut insister, appuyer davantage, & faire sentir qu'on ne veut rien excepter, on met cette conjonction à la tête de l'énumération & devant chacune des choses qu'on veut joindre; exemple.

Instruisez-vous & de ce que vous êtes, & de ce que

yous n'êtes pas, & de ce que vous devez être.

Les personnes qui connoissent toute la délicatesse du langage, ont attention que les choses que cette conjonction lie, soient de même ordre, & qu'il y ait entr'elles uniformité de rapport; c'est-à-dire, que la conjonction & ne doit joindre que des substantiss avec des substantiss, des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes, &c. Ainsi on ne diroit pas si bien Louis XII fut Roi & prudent, que si l'on disoit Louis XII fut Roi & prudent, que si l'on disoit Louis XII fut Roi & pere de ses peuples; parceque dans le premier cas les choses ne seroient pas de même ordre comme dans le second, où Roi & pere sont substantis.

Par la même raison on doit dire vous aimez à chasse & à monter à cheval, & non pas vous aimez la chasse & à monter à cheval. Il n'y auroit pourtant rien là absolument qui péchât contre la régularité du langage; mais ces sortes de négligences ne se passent que dans la conversa-

tion.

Ni frappe directement sur la négation attribuée aux choses pour la leur rendre commune, sans les soumettre non plus à aucun régime : exemples.

Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

(La Font).

Ni l'ardeur dont tu sais que je l'ai recherchée, Ni déja sur son front ma couronne attachée; Ni cet asyle mème où je la sais garder, Ni mon juste courroux n'ont pu t'intimider.

(Rac. Mythri.)

On voit par ces deux exemples qu'il faut répéter cette conjonction dans l'énumération, autant de fois qu'il y a de choses auxquelles veut rendre la négation commune; & c'est en quoi elle differe de la conjonction &.

Quelquesois, comme l'esprit est plus prompt que la parole, l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait qu'on supprime les conjonctions, & sur-tout les co-

pulatives : exemples.

Attention, soins, crédit, argent, j'ai tout mis en usage; au lieu de dire, j'ai tout mis en usage, attention, soins, crédit & argent,

Attention, soins, crédit, argent, je n'ai rien négligé; u lieu de dire, je n'ai rien négligé, ni attention, ni soins, ni crédit, ni argent.

Conjonctions augmentatives.

DE PLUS, D'AILLEURS.

Elles sont ainsi nommées parcequ'elles désignent l'accroissement, l'augmentation; elles marquent une addition faite à ce qui précede.

De plus marque une addition de nombre simplement: exemple. Il a dix mille livres de rente de plus qu'il n'a-

woit.

D'ailleurs, outre l'addition de nombre, marque encore la diversité. Il a hérité d'ailleurs d'une fort belle maison.

Conjonctions alternatives.

Ou, SINON, TANTÔT.

Elles sont ainsi appellées parcequ'elles portent avec elles une idée de distinction, de séparation, d'alternative dans les choses dont on parle: exemples.

Venez aujourd'hui ou demain.

Ou défigne le choix.

Il faut faire le retrait lignager dans l'an & jour, finont on est déchu de son droit.

Sinon marque le choix d'une maniere absolue.

Il est tantôt d'un avis, tantôt d'un autre.

Tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.

Tantôt désigne particulierement la vicissitude, le re-

tour alternatif d'un objet à l'autre.

Ces conjonctions, que M. l'Abbé Girard appelle alternatives, s'appellent plus communément encore disjonctives, parcequ'elles unissent d'abord deux objets, pour nier ensuite de l'un ce qu'elles affirment de l'autre; par exemple. On considere d'abord le soleil & la terre, & l'on dit ensuite que c'est ou le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. La conjonction disjonctive est l'opposée de la copulative.

Conjonctions hypothétiques ou conditionelles.

SI, SOIT, POURVUQUE, A MOINSQUE, QUAND, SAUF.

Elles lient par supposition conditionellement.

Si exprime quelquesois une supposition de condition; quelquesois il présente une chose comme problématique; dans le premier cas si commence toujours la phrase : exemple;

Si le tems se met au beau, j'irai à la promenade.

Tombai-je dans l'erreur? ou si j'en vais sortir?

Corneille dans Héraclius.

Ce si s'employoit autrefois par abus, en sous-entendant, je demande, ou dis moi, si j'en vais sortir; mais c'est une saute contre la langue: il n'y a qu'un cas où ce si est admis, c'est en interrogation; si je parle? si j'obéis? si je commets ce crime? on sous-entend, qu'arrivera-t'il? qu'en pensez vous? &c. Mais alors il ne saut pas saire précéder ce si par une autre sigure. Il ne saut pas dire, parlé-je à un sage, ou si je parle à un courtisan? M. de Voltaire.

Dans le second cas, si vient toujours après un verbe.

Vous demandez, si je vous aime.

Cette conjonction laisse le verbe à l'indicatif.

Si se prend aussi adverbialement. Il est si malade qu'on

ne croit pas qu'il en revienne : voyez Adverbe.

Soit marque une supposition alternative qui n'empêche pourtant pas que la chose n'ait lieu : exemples.

Soit qu'il le veuille, soit qu'il ne le veuille pas, je ne

partirai pas moins.

Soit que Dieu éleve les trônes, soit qu'il les abbaisse, soit qu'il communique sa puissance aux Princes, soit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laisse que leur propre foiblesse; il leur apprend leur devoir d'une manière souve-raine & digne de lui.

Pourvugue défigne une influence nécessaire à l'événe-

ment d'une chose,

Ils en viendront à bout, pourvu qu'on ne les détourne pas.

Amoins porte une idée d'exception,

Je ne lui pardonnerai pas , à moins qu'il ne me fasse une réparation publique.

Quand marque le contraire d'amoins; c'est-à-dire,

que cette conjonction ne fait point d'exception.

Je serai toujours votre ami, quand vous ne le voudriez pas.

Soit, pourvuque, à moins que & quand veulent le mo-

de subjonctif.

Sauf marque restriction, & est toujours suivi d'un infinitif précédé de la particule à.

Nous compterons de toute la recette, sauf à déduire sur

la dépense,

Sauf se met quelquefois par maniere de préposition; fauf votre meilleur avis; fauf l'appel (en termes de palais).

Conjonctions adversatives.

Mais; Quoique; Bienque; Cependant; Pourtant; Néanmoins; Toutefois.

Mais contre-balance une chose par une autre. Elle n'est pas si belle qu'une telle; MAIS elle a plus d'esprit.

Elle parle bien; MAIS elle parle beaucoup.

Loin de nous ces Héros sans humanité; ils pourront bien forcer les respects & l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; MAIS ils ne gagneront pas les cœurs.

Mais contre-balance quelquefois par une simple affirmation extensive. Le devoir du Juge ne consiste pas seulement à rendre la justice, mais encore à la rendre promptement. Dans ce cas elle est toujours précédée de non-seulement.

Mais s'employe dans la conversation en commençant une phrase qui a quelque rapport à ce qui a précédé : mais encore, mais ensin, que dites-vous de cela?

Mais sert quelquesois de transition pour revenir à un sujet qu'on avoit laissé. Mais revenons à notre sujet.

Mais est quelquefois adverbe & se construit alors avec le verbe pouvoir : je n'en puis mais.

Il se prend aussi substantivement : il a toujours des SI & des Mais : poyez Substantif.

Quoique & bienque accordent une chose pour en nier une autre. Ces conjonctions ne different entr'elles qu'en ce que la derniere commence à vieillir. Elles veulent après elles le mode subjonctif: voyez Syntaxe: exemples.

Quoiqu'il soit hérétique, il n'est pas moins honnête-

homme pour cela.

Bienque vous soyez riche, vous n'en êtes pas plus heureux.

Ces deux conjonctions se placent à la tête du mem-

bre de phrases qu'elles lient.

Nota. Il ne faut pas confondre quoique conjonction, avec quoi que pronom: exemples. Quoique vous l'ayez offensé, il vous aime... Je n'écouterai pas vos raisons, quoi que vous puissez dire. Quoique conjonction s'écrit en un seul mot, quoi que pronom doit s'écrire en deux mots.

Pourtant & cependant affirment une chose malgré l'op-

position d'une autre chose : exemple.

L'affaire presse, & cependant vous perdez le tems favo-

rable pour l'exécuter.

Il est fort habile, il a pourtant fait une grande

faute.

Pourtant ne se place qu'après le verbe auxiliaire, quand

il y en a.

Cependant se met indifféremment à la tête de la liaison ou après le verbe. Ces deux conjonctions étant affirmatives, ont toujours l'indicatif après elles : elles sont souvent en opposition avec quoique & bienque. Pourtant a un ton plus positif que cependant.

Néanmoins semble annoncer une opposition; mais on sentira par l'exemple suivant, qu'il annonce plutôt

du rapport entre deux choses, que de l'opposition.

Il y a des livres mauvais qui amusent néanmoins le lesteur.

Cette conjonction marche également devant ou après le verbe sur lequel elle n'influe en rien.

Toutefois porte l'idée d'exceptions : exemple.

Tous les hommes recherchent les richesses, & toxtefois on voit peu de riches heureux.

Conjonations extensives.

Jusque, Encore, Aussi, Même, Tant, Non Plus, Enfin.

Elles lient en étendant le sens & la pensée jusqu'au

dernier point.

Jusque marque l'extension progressive, soit d'un lieu, soit d'un terme à l'autre; aussi cette conjonction est-elle toujours suivie d'une préposition qui marque le lieu ou le terme : exemples.

Il pénétra jusqu'en Afrique.

Cette nouvelle n'est pas encore venue jusqu'à nous.

Encore ajoute, aggrave sur ce qui précede; ce n'est même que dans ce sens qu'il est conjonction, autrement il est adverbe: exemple.

Il a travaillé long-tems à cet ouvrage, encore n'en est-il

pas venu à bout.

Encore est adverbe de tems dans les exemples suivans. Il n'est pas encore venu; il n'est pas encore tems d'agir.

Encore que se dit pour bien que & quoique : encore qu'il

foit fort jeune, il ne laisse pas d'être fort prudent.

Aussi étend en désignant de la conformité. Cette conjonction adapte deux actions à un même sujet, ou deux sujets à une même action, comme on peut le voir par l'exemple suivant.

En prenant le bénéfice, je prends aussi les charges.

S'il desire d'être de mes amis, je le desire aussi.

Aussi est quelquefois conjonction motivale : voy. plus

bas conjonctions motivales.

Même enchérit sur ce qui vient d'être dit, & occupe différentes places, selon la tournure de la phrase: exemple.

Il lui a tout donné, même son cœur.

Tant réunit différents objets par forme de comparaifon ou de similitude, par conséquent le second membre est joint au premier par la conductive que : exemples.

Il réunit toutes les qualités, tant celles du corps que celles

de l'esprit.

Il doit ce succès tant à sa prudence qu'à sa fortune. Non plus étend le sens, mais d'une maniere négative. Cette Cette conjonction se place au commencement & à la fin de la phrase : dans la derniere place elle n'est jamais accompagnée de que; dans la premiere elle l'est toujours : exemples.

Vous ne le voulez pas, ni moi non plus. Je n'en sais rien, non plus que vous.

Enfin annonce une énumération dont cette conjonction fait la clôture, c'est-à-dire, qu'elle marque le dernier

point de l'extension : exemple.

Valeur, magnanimité, bonté naturelle, vivacité, pénétration, grandeur, sublimité de génie, ensin, toutes les qualités de l'esprit & du cœur, le Grand Condé les réunissoit dans sa personne.

Conjonctions périodiques.

LORSQUE, QUAND, Dès QUE, TANDIS QUE.

On les appelle ainsi parcequ'elles marquent un circuit de tems.

Lorfque marque une fimple circonstance d'accompagnement : exemple.

J'en jugerai lorsque j'en serai mieux informé.

Lors de est préposition.

Lors de son avénement à la couronne.

Dès lors pour dès ce tems-là, est adverbe.

Quand marque une circonstance de tems plus particuliere: exemples.

Quand les armées furent en présence, il survint un orage affreux qui les força de se retirer chacune dans leur camp.

Dès marque cette circonstance qui naît du tems, du moment : exemple.

Des qu'il parut les troubles cesserent.

Dans l'exemple suivant, dès que désigne une influence décisive; la phrase principale devient une conséquence de la phrase incidente.

Tout prospere des qu'un habile homme se trouve à la tête

des affaires.

Pourroit-on résisser des qu'elle vous presse.

Des que se dit aussi pour puisque.

Vous l'aurez des que vous le souhaitez.

Tome I.

Des n'étant point suivi de que, est préposition. Presque dès sa source la Loire porte batteau.

Tandis que annonce l'identité de tems. Il faut que je

vous en parle tandis qu'il m'en souvient.

Conjonctions motivales.

AFIN, PARCEQUE, CAR, PUISQUE, D'AUTANT QUE, COMME, AUSSI, ATTENDU.

Elles expriment le motif déterminant qui fait agir, & fe mettent toutes à la tête de la phrase qu'elles lient.

Afin suivi de de qui en marque l'objet, veut l'infinitif; suivi de que qui en conduit le sens, il veut le subjonctif: exemples.

Il faut faire ce que je vous dis, afin de parvenir à vos

fins.

Sachez, Grand Empereur, que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée.

Parceque marque un motif déterminant plus absolu :

exemple.

Dieu l'appelle son serviteur, parcequ'il l'a nommé pour exécuter ses décrets.

Car annonce la preuve, la raison de ce qu'on a avan-

cé: exemple.

Je ne pourrai y aller, cax je suis retenu au lit par la maladie.

Nous n'aurions jamais trouvé les noms magnifiques de grandeur, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes; cat où prendre ces nobles idées dans le néant.

Puisque annonce un motif tiré comme une conséquence

de la phrase principale : exemple.

Il faut vous y résoudre puisque ce parti est inévitable.

D'autant que désigne le motif, sondé sur la convenance entre deux choses, ou sur l'obstacle que l'une

apporte à l'autre : exemple.

Il y viendra surement, d'autant que je l'en ai prié. Il n'y manqueront pas, d'autant qu'il y va de leur fortune.

M. l'Abbé Girard distingue deux d'autant que; l'un conjonction qui s'écrit en un seul mot sans apostrophe,

& l'autre adverbe composé de la particule de & de l'ad-

Messeurs Regnier & Dumarsais prétendent que d'autant que & d'autant mieux que sont le même adverbe faisant de plus l'office de conjonction.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher les raisons métaphysiques de cette distinction; nous nous contenterons d'en donner des exemples.

Il ne devoit pas si fort le louer, dautant qu'il ne le con-

noissoit pas.

Il prodigue d'autant plus les éloges à son Héros que ce-

lui-ci le comble de bienfaits.

Comme énonce simplement le motif, Il se met nonfeulement à la tête du membre qu'il lie, mais il veut encore que ce membre précede celui auquel il est lié. Il affecte le mode indicatif: exemple.

Comme il a toujours aimé le bien public, il n'a jamais

voulu consentir à ce qui pouvoit y être contraire.

Il y a encore un autre comme, conjonction de la claffe des explicatives: voyez plus bas Conjonctions EX-PLICATIVES.

Aussi qui est conjonction extensive devient conjonction motivale dans ces saçons de parler. Il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement.

Attendu, énonce l'occasion, les circonstances, les

motifs.

Il fut exemté des charges publiques, attendu son grand

âge; attendu son insirmité.

Il fait bon de s'embarquer attendu que les vents sont favorables.

Conjonctions conclusives.

Donc, PAR CONSÉQUENT, AINSI, PARTANT.

Elles lient, en forme de conséquence déduite d'une

cause ou d'un principe.

Quand la conjonction done sert à conclure d'un argument en forme, elle se met à la tête de ce qu'elle lie a exemple.

Tout ce qui pense existe; or je pense; donc j'existe.

Oi

Quand cette jonction ne sert qu'à tirer la conséquence d'un fait, elle se place après le verbe simple, entre l'auxiliaire & le participe.

S'il est né avec un cœur tendre, il a donc aimé.

Donc pour moins hazarder.

Corneille dans Rodogune.

Donc ne doit presque jamais entrer dans un vers, encore moins le commencer. Quoi donc se dit très bien, parce que la syllabe quoi adoucit la dureté de la syllabe donc.

Racine a dit:

Je suis donc un témoin de leur peu de puissance.

Mais remarquez que ce mot est glissé dans le vers, & que sa rudesse est adoucie par la voyelle qui le suit. Peu de nos Auteurs ont su employer cet enchaînement harmonieux de voyelles & de consonnes. Les vers les mieux pensés & les plus exacts rebutent quelquesois. On en ignore la raison: elle vient du désaut d'harmonie M. de Voltaire.

Par conféquent exprime avec plus de force que donc une conféquence déduite, tant de raisonnemens que d'effets; il énonce une conséquence nécessaire & indispensable, il se place indifféremment avant ou après le verbe : exemple.

Le soleil est levé; parconséquent il fait jour.

Ainsi marque plutôt une simple connexion entre les choses qu'une conséquence : exemple.

Comme le soleil chasse les ténebres, ainsi la science

chasse l'erreur.

Partant marque le résultat; comme, par exemple; dans les compres & les compensations.

Reçu dix mille francs, rendu dix mille francs, partant quitte

La Fontaine a dit plus d'amours, partant plus de joie;

Conjonctions explicatives.

COMME, EN TANT QUE, SAVOIR, SURTOUT, aux

quelles ont peut joindre, DE SORTE QUE, AINSI QUE, DE FAÇON QUE, C'EST-A-DIRE QUE, SI BIEN QUE, dont les mots étant séparés se rapportent chacun à leur article. Toutes ces conjonctions se placent à la tête du membre qu'elles lient, excepté fur-tout, qui se met quelquesois après d'autres parties de la phrase.

Comme, qui est aussi conjonction motivale, explique par comparaison ou par distinction: les exemples le se-

ront sentir.

Ils sont fairs l'un comme l'autre. Brutus comme pere auroit absous son fils; il fut sorcé de le condamner comme Juge.

En tant que est sinonime de comme : En tant que pere Brutus eut absous son sils, il l'a condamné en tant que Juge.

Savoir explique d'une maniere énumérative, comme dans ce cas. L'armée étoit composée de vingt mille hommes, savoir dix mille hommes de Cavalerie, cinq mille d'Infanterie, & cinq mille de Troupes légeres.

Il explique ausii en dénommant simplement, comme ici: vous assurez que l'ennemi marchera au secours de la

place; savoir s'il pourra arriver à tems.

Sur-tout énonce une préférence: on doit aimer tous les hommes, sur-tout ses compatriotes. Un Pilote doit être toujours sur ses gardes, pendant l'orage sur-tout.

De forte que , de façon que , de maniere que , expliquent

par forme de conclusion énumérative : exemple.

Il s'étoit d'abord assez bien désendu; il a essuyé ensuite plusieurs échecs, de sorte que ou de maniere que ou de saçon qu'il a été obligé de seretirer.

Ainsi explique par maniere de témoignage : exemple.

La chose s'est passée ainsi que je vous le dis.

Conjonctions transitives.

OR , AU RESTE , DU RESTE , POUR , QUANT.

Flles marquent le passage d'une proposition à une autre, ou d'une partie du discours à une autre,

Or introduit comme suite de raisonnement : exemple, Tout homme a des passions ; or vous êtes homme,

Ouj

Or dans le discours familier sett à exhorter à conviet; or sa, Monsieur.

Au reste marque la transition par forme de conclusion:

exemple.

Voyez le, exposez lui les choses du côté le plus favorable faites tout valoir; au reste vous savez mieux que moi cout e qu'il faut dire.

Du reste indique une transition à quelque chose de gé-

néral qu'on laisse dans l'indissérence : exemple.

Pourvû que mes juges soient équitables, & qu'ils ne prononcent qu'après avoir bien examiné; du reste je ne redoute point l'eloquence de ma partie.

Pour & quant marquent la transition à un objet déja énoncé, & que ces conjonctions rappellent: exemples.

Tous les autres s'y trouveront surement; pour lui il ne

s'y trouvera pas, je gage.

Je sais que la cause a été plaidée, & que les suffrages ont été bien partugés; quant à la décision, je l'ignore.

On voit par ces deux exemples que pour convient mieux Jorsque la chose rappellée fait le subjectif de la phrase, & que quant va mieux lorsque la chose rappellée est en régime.

La conjonction que.

Les Grammairiens la nomment conjonction conductive, parcequ'elle sert a conduire le sens à sa perfection, ce qui fait qu'elle se trouve toujours placée entre deux idées dépendantes l'une de l'autre: il n'est presque point de phrase où elle ne se trouve.

On peut réduire toutes les manieres dont que conduit le fens à sa perfection, à trois principales; ou c'est par une suite convenable, & alors elle est subséquente, ainsi que

dans ces phrases

Il faut que l'homme dans toutes ses actions se propose une fin honnête.

Je sais que tout déplaît aux yeux d'une caprive, Qu'il n'est point dans les sers de plaisir qui la suive.

Ou bien c'est par comparaison, & alors elle est camparative, comme dans ces exemples.

Ce diamant vaut autant que ce rubis.

Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien.

Ou bien c'est par restriction, & alors elle est restrictive,

Nous n'avons qu'un instant à demeurer ensemble. Un'est rien de si précieux qu'une bonne santé.

Les relatifs qui, que, lequel font aussi l'office de con-

jonctifs : voyez SYNTAXE.

Le verbe qui suit que se met au subjonctif toutes les fois que le verbe de la phrase principale marque quelque sentiment de l'ame, soit de doute, soit de crainte, soit de desir; ou que c'est un des impersonnels il faut, il est à propos, il est difficile, il convient, & autres semblables, &c. voyez SYNTAXE.

Il a permis

Que je sois survenu pour vous refaire amis.

Corneille dans le Memeur.

Il y avoit dans les éditions antérieures, que je suis; mais le que entre deux verbes exige le subjonctif, excepté

quand on affure positivement quelque chose.

Je fuis sûr que vous m'aimez, je crois que vous m'aimez, je jure que je vous aime; mais il faut dire je permets, je souhaite, je doute, je veux, j'ordonne, je crains, je desire que vous aimiez. M. de Voltaire.

Union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres.

Comme il est des choses qui veulent être liées entr'elles de plus d'une maniere, c'est-à-dire par plusieurs conjonctions tout à la fois, il est important de marquer ici quelles sont les conjonctions qui sympathisent ensemble.

Et, premiere des copulatives, peut se joindre avec onze conjonctions; savoir, les deux augmentatives, de plus, d'ailleurs; les trois extensives, jusque, aussi, même; les deux motivales, asin, parceque; les trois explicatives, comme, en tant que, sur-tout; & la conductive que.

Ni, seconde des copulatives, avec les douze suivantes: jusque, même, ensin (extensives); lorsque, quand, tandis que (périodiques); asin, parceque (motivales); par conséquent (conclusive); comme, en tant que (expli-

catives); & que (conductive).

Oiv

Ou (alternative), & foit (hypothétique), admettent à leur compagnie toutes celles qui vont avec ni, excepté tandis que & par conséquent.

Sinon (aussi alternative) peut marcher avec lorsque &

quand (périodiques).

Mais (adversative) va avec pourtant & cependant qui sont de sa classe, & avec comme & sur-tout (explicatives).

Tant s'unit avec jusque, avec les motivales asin, parceque, & avec l'explicative comme prise dans le sens de

distinction : exemple.

Tant comme Dieu que comme Homme.

Dans le sens de comparaison, l'union ne sauroit avoir seu.

Aussi (extensive) s'allie avec toutes les hypothétiques, avec les cinq premieres des adversatives, & les trois motivales, asin, puisque, comme.

Or (transitive) ne sympathise qu'avec la conclusive

donc.

Que (conductive) se joint souvent avec la copulative &, plus rarement avec ni, quelquesois avec ou (alternative), & comme (explicative). Que se trouve toujours à la suite de la motivale asin, & de l'hypothétique à moins, quand celles-ci ne sont pas suivies de la préposition de. Que se trouve encore identissé avec plusieurs adverbes qui deviennent conjonctifs, tels sont, lorsque, puisque; avec plusieurs prépositions, telles que avant que, après que, depuis que, &c. voyez à la fin du mot Prépositions.

Il faut remarquer que la conductive que se met souvent à la place d'autres conjonctions, lorsqu'il y a plusieurs membres de phrase à lier, & cela pour éviter la répéti-

tion de ces conjonctions : exemples.

Si vous le trouvez, & qu'il vous demande où je suis;

c'est-à-dire, & s'il vous demande où je suis.

Quand vous aurez achevé votre ouvrage, & que vous y aurez mis la derniere main; c'est-à-dire, & quand vous y

aurez mis la derniere main.

Avant de finir cet article sur l'union de plusieurs conjonctions ensemble, j'observerai que toutes les sois qu'on trouve deux conjonctions à la tête d'un membre de phrase, placées à côté l'une de l'autre, il ne saut pas toujours conclure qu'elles lient la même chose : souvent la premiere de ces deux conjonctions est relative à quelque chose qui a précédé ; c'est au lecteur à sentir ces rapports & ces liaisons : exemple.

Mais lorsque vous le voudrez, peut-être ne le voudra-

t-elle plus.

On voit par cet exemple que mais lie le refus (peutêtre ne le voudra-t-elle plus), & lorsque la volonté (vous le voudrez).

Construction de la conductive que avec la particule de suivie d'un infinitif.

Dans les phrases où la conjonction que & la préposition de sont suivies d'un infinitif, on ne sait souvent si on doit les mettre toutes les deux ensemble, ou si on ne doit en

mettre qu'une, & laquelle.

Pour lever la difficulté, il faut examiner 1°. si dans la phrase il y a un sens de comparaison ou de restriction; alors la préposition de a besoin d'être accompagnée de que: elle ne peut s'en passer que dans le cas où celle-ci serviroit comme subséquente. Voyez ci-devant les cas où la conjonction que est subséquente, comparative ou restrictive. 2°. Quand la conjonction que est comparative, il faut voir si elle est précédée de la préposition de, parcequ'alors elle l'exige aussi après: exemple.

Il n'est rien de si beau que de mourir pour sa patrie.

Si elle n'est point précédée de la préposition de, il faut voir si la premiere des choses comparées est énoncée par un infinitif; parcequ'alors on peut admettre ou rejetter la préposition: exemple.

J'aimerois mieux périr que vous voir, ou que de vous

voir entre les bras d'un autre.

Si la premiere des choses comparées n'est pas énoncée par un infinitif, alors il faut admettre la préposition a exemple.

Rien de si beau que de maitriser ses passions.

3°. Quand la conjonction que est restrictive, il ne se trouve aucun rapport entr'elle & la préposition qui exige qu'elles soient ensemble; alors il faut consulter le régime du verbe ou l'insluence des autres mots, pour savoir s'il faut mettre de avant l'infinitif, ou ne le pas mettre; exemples.

Il ne fait que jouer.

Il ne songe qu'à se divertir.

Il ne se soucie que d'augmenter son revenu.

Il est aisé de reconnoître dans ces exemples le régime des verbes.

Voilà à peu près les regles qu'on peut suivre pour se guider sur l'emploi de la conjonction conductive que & de la préposition de, Mais qu'on ne s'imagine pas qu'elles suffisées ; il est bien des cas où l'on n'a d'autres regles à

confulter que l'usage.

CONJUGAISON. Ce mot fignifie jonction, affemblage. La conjugaison des verbes est un arrangement suivi de toutes les terminaisons d'un verbe, selon les woix, les modes, les tems, les nombres & les personnes; c'est-à-dire, selon que le verbe par ses terminaisons est déclaré être à l'actif, comme aimer; ou au passif, comme être aimé: A l'indicauf, comme j'aime; ou a l'impératif, comme aime ; ou au subjonctif, comme que j'aime; ou à l'infinitif, comme aimer: Au présent absolu, comme j'aime; ou à l'imparfait, comme j'aimois; ou au prétérit, comme j'aimai; ou au prétérit indéfini, comme j'ai aimé; ou au prétérit antérieur, comme j'eus aimé; ou au prétérit antérieur indéfini, comme j'ai eu aimé; ou au plusqueparfait, comme j'avois aimé; ou au futur, comme j'aimerai; ou au futur passé, comme j'aurai aimé; ou au conditionnel présent, comme j'aimerois; ou au conditionnel passé, comme j'aurois ou j'eusse aimé : Au singulier, comme j'aime; ou au pluriel, comme nous aimons: A la premiere personne, comme j'aime; ou à la seconde, comme tu aimes; ou à la troisieme, comme il aime.

Outre cette premiere fignification, le mot conjugaifon en a encore une autre qui même est plus usitée. Il se prend pour un cadre, un modele sur lequel un grand nombre de verbes semblables se modifient: c'est dans ce sens qu'on dit qu'il n'y a que quatre conjugaisons; & les verbes qui se modifient sur l'une d'entr'elles, s'appellent

verbes réguliers : voyez RÉGULIER.

Tous les verbes ne se conjuguent pas de la même ma-

nière; la différence vient sur-tout de celle qui se trouve dans la termination du mode qu'on appelle infinitif. Les quatre moules ou cadres généraux auxquels se rapportent les formations différentes des verbes réguliers, font les quatre conjugaisons principales. Nous disons principales, parcequ'il y a beaucoup de verbes qui ne peuvent se calquer sur aucun moule commun, & que pour cela on appelle verbes irréguliers: voyez Verbe irrégulier.

La premiere des quatre conjugations principales comprend les verbes réguliers dont l'infinitif est terminé en

er, comme aimer, jurer.

La seconde comprend ceux dont l'infinitif est terminé en ir, comme sinir, tenir.

La troisieme comprend ceux dont l'infinitif est terminé

en oir, comme recevoir, concevoir.

La quatrieme enfin, comprend les verbes dont l'infinîtif est terminé en re, comme répondre, comprendre,

Conjuguer un verbe, c'est donc le prendre successivement dans toutes les modifications dont il est susceptible. Ces modifications n'ont lieu que sur la derniere ou sur les deux dernieres syllabes du verbe pris à l'infinitif, comme on le verra dans la suite de cet article.

Mais avant que de passer aux quatre conjugaisons, il faut savoir conjuguer les verbes auxiliaires avoir, être, parcequ'ils entrent dans les tems composés des autres

verbes.

Conjugaison du verbe auxiliaire Avoir.

INDICATIF.

Présent absolu. Singulier.

J'ai, Tu as ou vous avez, Il a ou elle a.

Pluriel.

Nous avez, Vous avez, Ils ont ou elles ont. Imparfait ou présent relatif.

J'avois,
Tu avois ou vous aviez,
Il avoit;
Nous avions,
Vous aviez,
Ils avoient.

. Préterit.

J'eus.
Tu eus ou vous eutes;
Il eut;

Nous cumes, Vous cutes, Ils curent.

Préterit indéfini.

J'ai eu,
Tu as eu ou vous avez eu.
Il a eu;
Nous avons eu,
Vous avez eu,
Ils ont eu.

Préterit antérieur.

J'eus eu,
Tu cus eu ou vous eutes eu,
Il eut eu;
Nous eumes eu,
Vous eures eu,
Ils eurent eu.

Plusqueparfait.

J'avois eu ,
Tu avois eu ou vous aviez
eu ,
Il avoit eu ;

Il avoit eu; Nous avions eu, Vous aviez eu, Ils avoient eu.

Futur.

Jaurai,
Tu auras ou vous aurez,
Il aura;
Nous aurons,
Vous aurez,
Ils auront.

Futur passé.

J'aurai eu, Tu auras eu ou vous aurez eu. Il aura eu; Nous aurons eu; Vous aurez eu, Ils auront eu.

Conditionel présent

J'aurois ,
Tu aurois ou vous auriez ;
Il auroit ;
Nous aurions ,
Vous auriez ,
Ils auroient.

Conditionel paffé.

J'eusse eu ,
Tu eusses eu ou vous eussez
eu ,
Il eût eu;
Nous eussions eu,
Vous eussiez eu ,

IMPÉRATIE

Aies ou ayez, Qu'il ait, Ayons, Ayez, Qu'ils aient.

Iles eussent eu.

SUBJONCTIF OU CONJONC!

Présent ou Futur.

Que j'aie,
Que tu aies ou que vous
ayez,
Qu'il ait;
Que nous ayons,
Que vous ayez,
Qu'ils aient,

Imparfait.

INFINITIES Présent.

Que j'eusse, One tu eusses ou que vous euffiez . Qu'il eût;

Que nous eussions, Que vous eussiez, Qu'ils eussent.

Prétérit.

Avoir.

Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF

Que j'aie eu, Présent. Que tu aies eu ou que vous Ayant.

ayez eu, Qu'il ait eu; Que nous ayons eu. Que vous ayez eu, Qu'ils aient eu.

Plusqueparfait.

Que j'eusse eu, Oue tu eusses eu ou que vous eussiez eu, Qu'il eût eu; Que nous eustions eu, Que vous eussiez eu. Qu'ils cussent eu.

Préterit.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF

Présent.

Eu , eue, o anov no heliana al

Gérondif présent

En ayant.

Gérondif passé.

- En ayant eu.

Conjugaifon du verbe auxiliaire ETRE.

INDICATIF. Présent.

Je suis. Tu es ou vous êtes, Il ou elle eft; Nous fommes, Vous êtes, Ils ou elles font.

Imparfait.

J'étois,

Tu étois ou vous étiez ; Il étoit; Nous étions Vous étiez, Ils étoient.

Prétérie.

Tu fus ou vous futes; Il fut; Nous fumes.

Vous futes; Ils furent.

Prétérit indefini.

J'ai été,
Tu as été ou vous avez été.
Il aura été;
Nous aurons été,
Vous avez été,
Ils ont été.

Conditional res

On emploie souvent les deux tems précédents du verbe être pour j'allai, tu allas, il alla; je suis allé, tu es allé, il est allé, &c. voyez la remarque de M. de Voltaire au mot ALLER.

Prétérit antérieur.

J'eus été, Tu eus été ou vous eutes été, Il eut été; Nous éumes été, Vous eutes été, Ils eurent été.

Plusqueparfait.

J'avois été ,
Tu avois été ou vous aviez été ;
Il avoit été :

Il avoit été; Nous avions été, Vous aviez été, Ils avoient été.

Je serai,
Tu seras ou vous serez,
Il seras,
Nous serons,
Vous serez,
Ils seront.

Futur passe.

J'aurai été ,
Tu auras été ou vous aurez été ,
Il aura été ;
Nous aurons été ,
Vous aurez été ,
Ils auront été.

Conditionel présent.

Je ferois ,
Tu ferois ,
Il feroit ;
Nous ferions ,
Vous feriez ,
Ils feroient.

Conditionel paffé.

J'aurois ou j'eusse été,
Tu aurois ou tu eusse été,
Il auroit ou il eût été,
Nous aurions ou nous eusse
fions été,
Vous auriez ou vous eussez
été,
Ils auroient ou ils cussents

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Sois ou foyez, Qu'il foit; Soyons, Soyez, Qu'ils foient.

Subjonctie ou Conjonc.

Présent ou Futur.

Que je sois,

Que tu sois ou que vous Qu'ils aient été.

foyez,
Qu'il foit;
Que nous foyons,
Que vous foyez,
Qu'ils foient.

Imparfait.

Que je fusse;
Que ru fusses ou que vous
fussez;
Qu'il fût;
Que nous fussions,
Oue vous fussez;

Prétérit.

Qu'ils fussent.

Que j'aie été,
Que tu aies été ou que vous
ayez été,
Qu'il ait été;
Aie été pour ait été. Cet
aie à la troisseme personne est un solécisme très
commun, dit M. de Voltaire.
Que nous ayons été,
Que vous ayez été,

Plusqueparfait.

Que j'eusse été ou que vous eusses été;

Qu'il eût été;

Que nous eussions été;

Que vous eusses été;

Que vous eusses été;

INFINITIE:

Présent.

Etre.

Prétérit.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF

Présent

Étant.

Prétérit.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIT

Été. Gérondif.

En étant.

PREMIERE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

J'aime,
Tu aimes ou vous aimez,
Il aime;
Nous aimons,
vous aimez,
Ils aiment.

Imparfait.

J'aimois,
Tu aimois ou vous aimiez,
Il aimoit;
Nous aimions:
Vous aimiez,
Ils aimoient,

J'aimai . Tu aimas ou vous aimates, Il aima; Nous aimames, Vous aimates, Ils aimerent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé. Tu as aimé ou vous avez aimé, Il a aimé; Nous avons aimé, Vous avez aimé, Ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

Peus aimé, Tu eus aimé ou vous eutes aimé, Il eut aimé; Nous eumes aimé, Vous eutes aimé, Ils eurent aimé.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu aimé, Tu as eu aimé ou vous avez eu aimé, Il a eu aimé; Nous avons eu aimé, Vous avez eu aimé, Ils ont eu aimé.

Plusqueparfait.

Pavois aimé. Tu avois aimé ou vous aviez aimé, Il avoit aimé; - Nous ayions aimé

Prétérit. Vous aviez aime Ils avoient aimé.

Futur.

J'aimerai. Tu aimeras ou vous aimerez. Il aimera; Nous aimerons, Vous aimerez, Ils aimeront.

Futur paffé.

J'aurai aimé, Tu auras aimé ou yous aurez aimé, Il aura aimé; Nous aurons aimé, Vous aurez aimé, Ils auront aimé.

Conditionel présent.

J'aimerois, Tu aimerois ou vous aimeriez, Il aimeroit; Nous aimerions; Vous aimeriez, Ils aimeroient.

Conditionel paffé.

J'aurois aimé, Tu aurois aimé ou vous auriez aimé, Il auroit aimé; Nous aurions aimé, Vous auriez aimé, Ils auroient aimé, Ou j'eusse aimé, Tu eusses aimé ou vous eusfiez aimé.

Il cût aimé;

Nous

Nous eussions aimé, Vous eussiez aimé, Ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Aime ou aimez, Qu'il aime, Aimons, Aimez, Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF OU CONJONG.

Présent ou futur.

Que j'aime,
Que tu aimes ou que vous
aimiez,
Ou'il aime;
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Ou'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse, Que tu aimasses, Qu'il aimas; Que nous aimassens, Que vous aimasses, Qu'ils aimassent.

Prétérit.

Que j'aie aimé, Que tu aies aimé, Qu'il ait aimé; Que nous ayons aimé, Que vous ayez aimé, Qu'ils aient aimé.

Plusqueparfait.

Que j'eusse aimé,
Que tu eusses aimé ou que
vous eussez aimé,
Qu'il est aimé;
Que nous eussions aimé,
Que vous eussez aimé,
Qu'ils eussez aimé,

INFINITIF.

Présent.

Aimer.

Prétérit.

Avoir aimé.

TOTAL MINIST

PATICIPE ACTIF.

Présent.

Aimant.

Prétérit.

Ayant aimé.

PARTICIPE PASSIF.

Piefent.

Aimé, aimée ou étant aimé;

Prétérit.

Ayant été aimé, aimée.

Gérondif.

En aimant ou aimant.

SECONDE CONJUGAISON.

INDICATIF.

. Présent.

Je finis ,
Tu finis ou vous finissez ,
Il finit ;
Nous finissons ,
Vous finissez ,
Ils finissent .

Imparfait.

Je finissois,
Tu finissois ou vous finissez,
Il finissois;
Nous finissois,
Vous finissez,
Ils finissoient.

Prétérit.

Je finis,
Tu finis ou vous finites,
Il finit;
Nous finîmes,
Vous finites,
Ils finitent.

Prétérit indéfini.

J'ai fini,
Tu as fini ou vous avez fini,
Il a fini;
Nous avons fini,
Vous avez fini,
Ils ont fini.

Prérérit antérieur.

J'eus fini,
'Tu eus fini ou vous eutes
fini,

Il eut fini; Nous eumes fini, Vous eutes fini, Ils eurent fini.

Ils ont eu fini.

Ils avoient fini.

Prétérit antérieur indéfint.

J'ai eu fini ,

Tu as eu fini ou vous avez
eu fini ,

Il a eu fini ;

Nous avons eu fini ,

Vous avez eu fini ,

Plusqueparfait.

J'avois fini,
Tu avois fini ou vous aviez
fini,
Il avoit fini;
Nous avions fini,
Vous aviez fini,

Futur.

Je finirai,
Tu finiras ou vous finirez;
Il finira;
Nous finirons,
Vous finirez,
Ils finiront.

Futur passé.

J'aurai fini,
Tu auras fini ou vous aurez
fini,
Il aura fini;
Nous aurons fini,
Vous auront fini,
Ils auront fini.

Conditionel présent.

Je finirois,
Tu finirois ou vous finiriez,
Il finiroit;
Nous finirions,
Vous finiriez,
Ils finiroient.

Conditionel passé.

J'aurois ou j'eusse sini,
Tu aurois ou tu eusse sini,
ou vous auriez, ou vous
eussiez sini,
Il auroit ou il eût sin;
Nous aurions ou nous eussens sini,
Vous auriez ou vous eussez
sini,
Ils auroient ou ils eussent
sini,

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.
Finis ou finissez,
Qu'il finisse,
Finissons;
Finissez,
Qu'ils finissent.

SUBJONETIF OU CONJONE.

Présent ou futur.

Que je finisse,
Que tu finisses ou que vous
finissez,
Qu'il finisse;
Que nous finisses,
Que vous finissez,
Qu'ils finissen,

. Inparfait, THAT

Que je finisse, Que vous finissez, Qu'il finît; Que nous finisses, Que vous finisses, Que vous finissez, Qu'ils finissent.

Préterit.

Que j'aie fini ,
Que tu aies fini ou que vous
ayez fini ,
Qu'il ait fini ;
Que nous ayons fini ,
Que vous ayez fini ,
Qu'ils aient fini ,

Plusqueparfait.

Que j'eusse fini,
Que tu eusses fini ou que
vous cusses fini,
Qu'il cût fini;
Que nous cussons fini,
Que vous cusses fini,
Qu'ils cussens fini,

INFINITIF.

Présent.

Finir.

Prétérit.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Finisfant.

Prétérit.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

Présent. Ayant été fini ou finie.

Fini, finie ou étant fini, finie.

Gérondif.
En finissant ou finissant.

Preterit.

TROISIEME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je reçois ,
Tu reçois ou vous recevez ,
Il reçoit ;
Nous recevons ,
Vous recevez ,
Ils reçoivent.

Imparfait.

Je recevois,
Tu recevois ou vous receviez,
Il recevoit;
Nous recevions,
Vous receviez,
Ils recevoient.

Prétérit.

Je reçus,
Tu reçus ou vous reçutes,
Il reçut;
Nous reçumes,
Yous reçutes,
Ils reçurent.

Préterit.

J'ai reçu ,
Tu as reçu ou vous avez
reçu ,
Il a reçu ;
Nous avons reçu ,

Vous avez reçu, Ils ont reçu,

Prétérit antérieur.

J'eus reçu,
Tu eus reçu ou vous eutes
reçu,
Il eut reçu;
Nous eumes reçu,
Vous eutes reçu,
Ils eurent reçu.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu reçu ,
Tu as eu reçu ou vous avez
eu reçu ,
Il a eu reçu ;
Nous avons eu reçu ,
Vous avez eu reçu ,
Ils ont eu reçu ,

Plusqueparfait.

J'avois reçu,
Tu avois reçu ou vous aviez
reçu,
Il avoit reçu;
Nous avions reçu,
Vous aviez reçu,
Ils avoient reçu.

Futur.

Je recevrai,
Tu recevras ou your rece-

Il recevra; Nous recevrons, Vous recevrez, Il recevront.

Futur passé.

J'anrai reçu,
Tu auras reçu ou vous aurez reçu,
Il aura reçu;
Nous aurons reçu,
Vous aurez reçu,
Ils auront reçu.

Conditionel présent.

Je recevrois,
Tu recevrois ou vous receriez,
Il recevroit;
Nous recevrions,
Vous recevriez,
Ils recevroient.

Conditionel passé.

Yaurois ou j'eusse reçu,
Tu aurois ou tu eusses reçu,
ou vous auriez, ou vous
eussez reçu,
Il auroit ou il eut reçu;
Nous aurions ou nous eusses
sions reçu,
Vous auriez ou vous eussez
reçu,
Ils auroient ou ils eussent
recu.

IMPÉRATIF.

Préfent ou futur.

Reçois ou recevez.

Reçois ou recevez Qu'il reçoive; Recevons Recevez, Qu'ils reçoivents

SUBJONETIF OU CONJONE.

Présent ou futur.

Que je reçoive,
Que tu reçoives ou que vous
receviez,
Qu'il reçoive;
Que nous recevions,
Que vous receviez,
Qu'ils reçoivent.

Imparfait.

Que je reçusse,
Que tu reçusses ou que vous
reçusses,
Qu'il reçût;
Que nous reçussions,
Que vous reçussiez,
Qu'ils reçussent.

Prétérit;

Que j'aie reçu ,
Que tu aies reçu ou que
vous ayez reçu ,
Qu'il ait reçu ;
Que nous ayons reçu ,
Que vous ayez reçu ,
Qu'ils aient reçu .

INFINITIF.

Présent, moreno V

Recevoir.

Prétérit.

Avoir reçu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent. Lan

. inibana T Recevant,

P iii

Prétérit.

reçue.

Ayant reçu.

PARTICIPE ACT

Prétérit Ayant été reçu ou reçue. Gérondif.

Présent.

Reçu, reçue, ou étant reçu, En recevant ou recevant.

QUATRIEME CONJUGAISON.

INDICATIF:

Présent.

Je rends, Tu rends ou vous rendez. Il rend; Nous rendons. Vous rendez, Ils rendent.

Imparfait.

Je rendois, Tu rendois ou vous rendiez, Il rendoit; Nous rendions, Vous rendiez, Ils rendoient.

Prétérit.

Je rendis, Tu rendis ou vous rendites, Il rendit; Nous rendimes, Vous rendites, Ils rendirent.

Prétérit indéfini.

J'ai rendu, Tu as rendu ou yous avez lls avoient rendu. rendu. Il a rendu; Nous avons rendu

Vous avez rendu. Ils ont rendu.

Prétérit antérieur

J'eus rendu . Tu eus rendu ou vous eutes rendu. Il eut rendu; Nous eumes rendu. Vous eutes rendu, Ils eurent rendu.

Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu rendu, Tu as eu rendu ou vous avez eu rendu. Il a eu rendu, Nous avons eu rendu. Vous avez eu rendu. Ils ont eu rendu.

Plusqueparfait. J'avois rendu, Tu avois rendu ou vous aviez rendu . Il avoit rendu: Nous avions rendu. Vous aviez rendu

Futura.

Je rendrai ,

Tu rendras ou vous rendrez, Rendons; Il rendra; Nous rendrons, Vous rendrez; Ils rendront.

Futur paffé.

J'aurai rendu, Tu auras rendu ou vous aurez rendu, Il aura rendu; Nous aurons rendu, Vous aurez rendu, Ils auront rendu.

Conditionnel présent.

Je rendrois, Tu rendrois ou vous rendriez, Il rendroit; Nous rendrions, Vous rendriez, Ils rendroient.

Conditionnel paffé.

J'aurois ou j'eusse rendu, Tu aurois ou tu eusses rendu, ou vous auriez, ou vous eussiez rendu, Il auroit ou il eût rendu; Nous aurions ou nous eulfions rendu, Vous auriez ou vous eusliez Ils auroient ou ils eussent

IMPERATIF Présent ou Futur. Rends ou rendez, Qu'il rende;

rendu.

Rendez, Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF OU CONJONC.

Présent ou Futur.

Que je rende, Que tu rendes ou que vous. rendiez, Qu'il rende; Que nous rendions, Que vous rendiez, Qu'ils rendent.

Imparfait.

Que je rendisse, Que tu rendisses ou que yous rendiffiez, Qu'il rendît; Que nous rendissions, Que vous rendissiez, Qu'ils rendissent.

Prétérit.

Que j'aie rendu, Que tu aies rendu ou que vous ayez rendu, Qu'il ait rendu; Que nous ayons rendu, Que vous ayez rendu, Qu'ils aient rendu.

Plusqueparfait.

Que j'eusse rendu, Que tu eusses rendu ou que vous eussiez rendu, Qu'il eût rendu; Que nous custions rendu. Que vous cuffiez rendu Qu'ils eussent rendu.

Piv

INFINITIF.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Rendre.

Prétérit.

Avoir rendu.

PARTICIPE ACTIF.

Rendant.

Prétérit.

Ayant rendu.

Présent.

Rendu, rendue ou étant

Prétérit.

Ayant été rendu ou rendue, Gérondif.

En rendant ou rendant.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec les verbes auxiliaires être, avoir, & le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer. Nous ne toujuguerons donc qu'un seul verbe de cette espece, en faisant remarquer que le participe devient adjectif dans cette conjugaison, & qu'il est par consequent soumis à toutes les regles des déclinations pour les nombres & les genres: voyer Participes.

Conjugaison du verbe passif.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé ou aimée, tu ès ou vous êtes aimé ou aimée, il est aimé ou elle est aimée; nous sommes aimés ou aimées, yous êtes aimés ou aimées, ils sont aimés ou elles sont aimées.

Imparfait.

J'étois aimé ou aimée, ru étois ou vous étiez aimé ou aimée, il étoit aimé ou elle étoit aimée; nous étions aimés ou aimées, yous étiez aimés ou aimées, ils étoient aimés ou elles étoient aimées,

Prétérit.

Je fus aimé ou aimée, tu fus ou vous fûtes aimé ou aimée, il fut aimé ou aimée; nous fûmes aimés ou aimées, vous fûtes aimés ou aimées, ils furent aimés ou aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé ou aimée, tu as ou vous avez été aimé ou aimée, il a été aimé ou aimée; nous avons été aimés ou aimées, vous avez été aimés ou aimées, ils ont été aimés ou aimées,

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé ou aimée, tu eus ou vous eutes été aimé ou aimée, il eut été aimé ou aimée; nous eumes été aimés ou aimées, vous eutes été aimés ou aimées, ils eurent été aimés ou aimées.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu été aimé ou aimée, tu as eu été ou vous avez eu été aimé ou aimée, il a eu été aimé ou aimée; nous avons eu été aimés ou aimées, vous avez eu été aimés ou aimées, ils ont eu été aimés ou aimées;

Plusqueparfait.

J'avois été aimé ou aimée, tu avois été ou vous aviez été aimé ou aimée il avoit été aimé ou aimée; nous avions été aimés ou aimées,

vous aviez été aimés ou aimées ; ils avoient été aimés ou aimées.

Futur.

Je serai aimé ou aimée, tu seras ou vous serez aimé ou aimée, il sera aimé ou aimée; nous serons aimés ou aimées, vous serez aimés ou aimées, ils seront aimés ou aimées.

Futur paffé.

J'aurai été aimé ou aimée, tu auras ou vous aurez été aimé ou aimée, il aura été aimé ou aimée; nous aurons été aimés ou aimées, vous aurez été aimés ou aimées, ils auront été aimés ou aimées.

Conditionnel présent.

Je ferois aimé ou aimée, tu ferois ou vous feriez aimé ou aimée; il feroit aimé ou aimée; nous feriez aimés ou aimées, vous feriez aimés ou aimées, ils feroient aimés ou aimées.

Conditionnel paffé.

J'aurois ou j'eusse été aimé ou aimée; tu aurois ou tu eusses, ou vous auriez été aimé ou aimée,

il auroit ou il eut été aimé ou aimée; nous aurions ou nous euffions été aimés ou aimées, vous auriez ou vous euffiez été aimés ou aimées, ils auroient ou ils euffent été aimés ou aimées,

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur. Sois ou soyez aimé ou aimée, qu'il foit aimé ou aimée; foyons aimés ou aimées, foyez aimés ou aimés, qu'ils foient aimés ou aimées.

SUBJONCTIF OU CONJONCTIE.

Présent ou Futur.

Que je sois aimé ou aimée, que tu sois ou que vous soyez aimé ou aimée; qu'il soit aimé ou aimée; que nous soyons aimés ou aimées, que vous soyez aimés ou aimées, qu'ils soient aimés ou aimées.

Imparfait.

Que je fusse aimé où aimée, que tu susses ou que vous sussez aimé ou aimée, qu'il sût aimé ou aimée; que nous sussions aimés ou aimées, que vous sussez aimés ou aimées, qu'ils sussez aimés ou aimées.

Prétérit.

Que j'aie été aimé ou aimée, que tu aies ou que vous ayez été aimé ou aimée; qu'il air été aimé ou aimée; que nous ayons été aimés ou aimées, que vous ayez été aimés ou aimées, qu'ils aient été aimés ou aimées.

Plusqueparfait.

Que j'eusse été aimé ou aimée, que tu eusses ou que vous eussiez été aimé ou aimée, qu'il eût été aimé ou aimée; que nous eussies été aimés ou aimées, que vous eussez été aimés ou aimées, qu'ils eussent été aimés ou aimées,

INFINITIE!

Présent.

Être aimé ou aimée.

Prétérit.

Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Aimé ou aimée.

Prétérit.

Ayant été aimé ou aimée.

Gérondif.

En étant aimé ou aimée ; ou étant aimé ou aimée.

FORMATION DES TEMS.

Pour bien conjuguer un verbe, il ne suffit pas de connoître la terminaison de son infinitif; il faut encore savoir les différentes terminaisons des tems de ses autres modes. Avant de donner des regles générales sur cette matiere, il est nécessaire de diviser les tems des verbes en tems simples & en tems composés : les tems simples sont ceux qui sont exprimés en un seul mot, ou accompagnés des pronoms personnels je, tu, il ou elle, nous, vous, ils ou elles, comme aimant, faimois, faimerair, &c. Les tems composés sont ceux qui se conjuguent avec les rems des verbes auxiliaires avoir ou être, & avec le participe du verbe principal, comme j'avois aimé, j'étois tombé, &c. Il y a encore certains tems qu'on appelle surcomposés; ce sont ceux qui se conjuguent avec les tems composés du verbe avoir & le participe passif du verbe principal, comme j'aurois eu aimé, j'ai eu aimé, j'avois été aimé , &c.

Ces derniers tems sont aises à former : il n'en est pas de même des tems simples ; leur variété qui est considétable en rend la formation assez difficile. Ceux d'entr'eux qui servent à former les autres, s'appellent tems primitifs; ce sont:

L'infinitif présent.

Le participe actif présent. Le participe passif présent. Le présent de l'indicatif. Et le prétérit de l'indicatif;

Ainsi les verbes dont les tems primitifs seront terminés de même, se conjugueront de la même maniere. Les verbes composés ont les tems primitifs semblables à ceux des verbes simples dont ils sont dérivés; mais tous les verbes d'une même conjugaison n'ont pas pour cela les tems primitifs terminés de même. Nous serons donc dans une même conjugaison différentes classes de verbes, suivant la terminaison de leurs tems primitifs.

PREMIERE CONJUGAISON.

er ant é e ai aimer aimer aimer aimé j'aime j'aimai.

Tous les verbes de la premiere conjugation, qui sont en très grand nombre, suivent cette regle générale pour leurs tems primitifs, excepté seulement puer & aller : voyez Irrégulier (verbe).

SECONDE CONJUGAISON.

ir issant i is is finis finis finis je finis

Premiere différence.

ir ant i s is fentir fentant fenti je tens je fentis

Les verbes de cette premiere différence perdent au préfent de l'indicatif la consonne qui précede ir de l'infinitif; bouillir, je bous; dormir, je dors; mentir, je mens; partir, je pars; se repentir, je me repens; servir, je sers; sortir, je sors.

Seconde différence.

enir enant enu iens ins tenir tenant tenu je tiens je tins venir venant venu je viens je vins.

Bénir a ses inflexions comme finir.

Troisieme différence.

ir rant ert re ris
couvrir couvrant couvert je couvre je couvris
fouffrir fouffrant fouffert je fouffre je fouffris

Appauvrir a ses tems primitifs comme finir.

evoir evant u ois us receyoir recevant reçu je reçois je reçus.

Premiere différence.

TROISTEME CONJUGAISON.

éoir eyant is ieds is afféoir afleyant affis j'affieds j'affis

Seconde différence.

choir éant u ois us déchoir déchéant déchu je déchois je déchus échoir échéant échu j'échois j'échus

Troisieme différence.

ouvoir ant u eux, eus, uis. us pouvoir pouvant pu je peux os je puis je pus émouvoir émouvant ému j'émeus j'émeus

Quatrieme différence.

voir ant u ois, ais, ai, is, us
favoir fachant fu je fais on je fai je fus
entrevoir entrevoyant entrevu j'entrevois j'entrevis
pourvoir pourvoyant pourvu je pourvois je pourvus

Cinquieme différence.

aloir alant u aux us valoir valant. valu je vaux je valus.

QUATRIEME CONJUCATSON.

dre dant du ds dis rendre rendant rendu je rends je rendis répondre répondant répondu je réponds je répondis

Premiere différence.

indre ignant int ins ignis craindre craignant craint je crains je craignis peindre prignant peint je peins je peignis joindre joignant joint je joins je joignis

Seconde différence.

plaire alfant u ais us plaire plaifant plu je plais je plus taire taifant tu je tais je tus

Troisieme différence.

uire uisant uit uis uiss produire produifant produit je produis je produissis

Quatriéme différence.

altre ou la composite repaire repaire renconnoître connoillant connu paroitre paroillant paru je parois je parus.

De ces tems primitifs des verbes réguliers, nous allons former tous les autres tems des quatre conjugaisons régulieres.

De l'infinitif présent on forme le sutur de l'indicatif en mettant seulement ai après l'r qui se trouve dans la terminaison de l'infinitif, dont on supprime l'e muet sinal pour les verbes de la quatrieme conjugaison; comme aimer, j'aimerai; punir, je punirai; prendre, je prendrai.

Il faut excepter de cette regle générale les verbes en enir & en oir, qui changent enir en iendrai & oir en rai, comme tenir, je tiendrai; venir, je viendrai; recevoir, je recevrai,

Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel préfent, en changeant ai en ois : j'aimerai, j'aimerois; je finirai, je finirois; je vendrai, je vendrois; je recevrai, je recevrois; &c.

Du participe actif présent ou forme.

1°. L'imparfait de l'indicatif en changeant ant en ois t aimer, aimant, j'aimois: finir, finissant, je finissois: recevoir; recevant, je recevois: rendre, rendant, je rendois.

Il faut excepter avoir, ayant, j'avois; savoir, sa-

chant, je savois.

2°. Le présent du subjonctif en changeant ant en e muet : aimer, aimant, que j'aime : lire, lisant, que je

lise : peindre, peignant, que je peigne.

Il faut excepter 1°. les verbes en enir qui changent enant en ienne : tenir, tenant, que je tienne : venir, venant, que je vienne, 2°. Les verbes en evoir qui changent evant en oive : recevoir, recevant, que je reçoive.

Du participe passif on forme tous les tems compofés qui se trouvent dans l'indicatif, le subjonctif & l'infinitif, en joignant à ce participe les tems simples du verbe anxiliaire avoir ou du verbe auxiliaire être; & l'on forme les tems surcomposés qui se trouvent dans les mêmes modes, en joignant au même participe les tems composés de l'un ou de l'autre des mêmes auxiliaires : ainsi du participe passif aimé, se forment pour l'actif les tems composés j'ai aimé, j'eus aimé, j'avois aimé, j'aurai aimé, j'aurois aimé; que j'aie aimé, que j'eusse aimé, avoir aimé, ayant aimé; & les tems surcomposés j'ai eu aimé, j'avois eu aimé, j'aurois eu aimé, j'eusse eu aimé, j'avois eu aimé, j'aurois eu aimé, j'eusse eu aimé; & pour le passif tous les tems des distérens modes, comme on le peut voir au verbe passif que nous avons conjugué cidevant.

Du présent de l'indicatif, on forme l'impératif, en supprimant seulement le pronom personnel : j'aime , aime. Je finis, finis. Je reçois, reçois. Je rends, rends.

Du prétérit de l'indicatif on forme l'imparfait du subjonctif en changeant ai en asse pour la premiere conjugaison : j'aimai , j'aimasse ; & en ajoutant seulement se au même prétérit de l'indicatif, on forme l'imparfait du subjonctif subjonctif des trois autres conjugaisons: je sinis, que je sinisse: je tins, que je tinsse: je reçus, que je reçusse; je rendis, que je rendisse.

Voyez les articles Modes; Tems; Personnes; Participe; Régulier; Irrégulier; Défectif; Imper-

SONNELS; NOMBRE.

CONQUÉRIR. Verbe actif, irrégulier de la feconde conjugation, composé de quérir, (chercher) & de la préposition latine cum, qui marque union, association, accompagnement. Ainsi conquérir fignisse chercher avec d'autres, avec une nombreuse suite, pour s'emparer, se rendre le maître. Alexandre conquit l'Asse avec les soldats qu'avoit disciplinés Philippe son pere.

On dit au figuré, conquérir des ames. Xavier fit de

grandes conquêtes dans les Indes.

Ce verbe ne se conjugue point sur quérir qui n'est usité qu'au présent de l'infinitif; mais sur acquérir : voyez ce mot.

CONSÉQUENCE ou CONCLUSION : voyez SYL-

CONSONNES. Les divers sons qui composent tous les mots de la langue, font formés par deux moyens bien différents; 1°. L'air étant poussé avec plus ou moins de violence par les poumons, est alors rendu sonore par la seule situation où se trouvent les organes de la bouche; fituation permanente autant que le veut celui qui parle. Il en est à-peu-près comme d'un tuyau d'orgue ouvert, ou comme d'une flûte; tant que ce tuyau demeurera ouvert, & qu'on lui fournira du vent, il rendra d'une maniere continue le son propre de l'état & de la fituation où se trouvent les parties par où l'air passe. De même, tant que celui qui joue de la flûte, y fournit de l'air, on entend le son propre au trou que les doigts laissent ouvert ; ce tuyau d'orgue , cette slûte n'agissent point; ils ne font que se prêter à l'air poussé, & demeurent dans l'état où cet air les trouve. On sent que nous ne parlons pas de ces vibrations insensibles qui sont essentielles pour qu'un son soit formé; nous disons seulement que ce tuyau d'orgue & la flûte n'ont point de mouvement sensible, & ne changent point leur situation visible.

Voilà précifément la voyelle, ou plutôt la voix simples chaque voix simple exige que les organes de la bouche foient dans la situation requise pour faire prendre à l'airqui sort, la modification propre à exciter tel son; & tant que cette situation des organes reste dans le même état, on entend la même voix simple, ou la même voyelle, aussi long-temps que la respiration peut fournir de l'air les poumons sont à cet égard ce que les soussets sont à

Porgue.

2°. L'air dans son passage est rendu sonore par l'action ou le mouvement de quelqu'un des organes de la parole; cette action momentanée donne à l'air sonore une agitation, un trémoussement également momentané, qui modifie d'une façon particuliere le son que l'on forme, mais qui ne le modifie qu'autant que dure ce mouvement, c'est-à-dire un instant; si on vouloit le faire durer plus long-temps, ce ne seroit plus un mouvement, ce seroit une situation qui souvent ne pourroit donner aucun son parcequ'elle exige que la bouche soit fermée, & qui quelquefois produiroit une sorte de sifflement, parceque l'air ne pourroit passer qu'à travers les dents. On peut comparer cette articulation des sons au coup d'un marteau sur une enclume : il faut répéter les coups de marteau, pour avoir de rechef le son qu'on a entendu la premiere fois: de même, si vous ne répétez le mouvement des levres qui a fait entendre le b, par exemple; si vous ne redoublez le trémoussement de la langue qui a produit le v, on n'entendra plus ces modifications dans les sons que vous formerez : en prononçant la syllabe ba, vous traînerez tant que vous voudrez, & que vos poumons y pourront suffire, sur le son a : mais vous ne pourrez vous arrêter sur le son b; & pour le faire entendre plus d'un instant, il faut le répéter, le reproduire par un nouveau mouvement, c'est-à-dire, que vous pouvez former plusieurs fois de suite ce son b, mais que vous ne pouvez jamais lui donner plus d'un instant de durée à chaque fois que vous le formez.

Or cette modification qu'un mouvement particulier des levres, ou de la langue, ou de quelqu'autre organe de la parole, donne aux sons que nous formons, c'est ce qu'on appelle arciculation; la voix simple qui en est mo-

difiée, se nomme voix articulée ou voyelle articulée; enfin les caracteres destinés à représenter dans l'écriture ces sortes d'articulations, ont le nom de consonnes.

Consonne fignisse, qui sonne avec un autre, parcequ'en esset on ne peut former une articulation, une modification de voix, que cette voix ne subsiste & ne soit formée en même-temps. Une consonne est donc l'esset de la modification passagere que le son de la voix reçoit par l'action momentanée de quelqu'un des organes de la parole; ou elle est le caractere représentatif de cet esset, selon que l'on prendra ce mot consonne pour désigner le son même, ou pour dénommer la lettre qui le représente.

Il est assez singulier que les Grammairiens ne soient pas d'accord entr'eux sur le nombre des caractères qui représentent les articulations, & qu'on nomme confonnes. Tous reconnoissent pour tels, b, c, d, f, g, k, l, m, $n, p, q, r, f, t, x, \gamma$; il est vrai qu'en même-temps quelques-uns distinguent x des autres, parceque souvent ce caractere représente deux consonnes qui sont quelquefois gf, & d'autres fois cf. Mais il en est qui rejettent h du nombre des consonnes, prétendant que l'aspiration n'est pas une articulation. D'autres veulent y ajouter ch, lle fort mouillé, & ye mouillé foible, gue mouillé mitoyen; ce qui feroit en tout vingt consonnes. D'autres prétendent que ces trois dernieres ne doivent pas être comptées, quoiqu'elles forment des sons nouveaux; & cela parcequ'elles ne sont que des caracteres déja marqués, réunis ensemble. Il en est deux autres que tout le monde reconnoît pour consonnes depuis long-temps, & que cependant la plûpart des Auteurs de Dictionnaires confondent avec deux voyelles auxquelles elles ne ressemblent que par la figure : ce sont j & v, qui ajoutées aux précédentes, forment le nombre de vingt-deux confonnes, ou seulement dix-neuf, si l'on ne veut pas y comprendre les mouillées, ou même dix-fept ou seize, si l'on veut encore rejetter le x & le h.

Pour fixer cependant les esprits sur ces variations, nous compterons vingt articulations simples, c'est-à dire, qui ne sont pas composées; ce sont celles de b, c doux, d, f, g doux, g dur, h, l, m, n, p, q, r, f doux, t, v, y mouillé, ch doux, n mouillé, et gn aussi mouillé.

Le x ne se compte pas ici, parcequ'il n'a de son propre que lorsqu'il équivaut à deux autres. De même c dur & k équivalent à q; s dur & t doux ne sonnent que comme c; & z n'a d'autre son que celui de s doux, & s celui de g doux. Mais nous n'avons que dix-neus caracteres simples pour exprimer ces articulations; ce sont, b, c, a, f, g,

h, k, l, m, n, p, q, r, f, t, j, v, x, & z.

C'est relativement à chacun des organes qui peuvent principalement servir à modifier & articuler les sons simples, que l'on divise les consonnes en plusieurs classes : les unes sont appellées labiales, parcequ'elles dépendent du mouvement des levres ; d'autres dont la formation vient des dents, sont nommées dentales, ou sifflantes. Il y en a qui sont l'ouvrage d'un mouvement particulier de la langue; on les nomme linguales. Il en est qui sont l'effet du mouvement du palais, ou des parties inférieure & supérieure de la bouche l'une vers l'autre: on les nomme palatiales; quelques-uns les nomment aussi gutturales. parceque c'est la partie la plus enfoncée du palais, celle qui approche du gosier qui sert à les former : nous leur laisserons néanmoins le nom de palatiales; celui de gutturales servira pour cette forte aspiration que l'on entend dans héros, &c. On distingue austi des consonnes qui servent à peindre les voix nazales, & on leur en donne le nom.

Les labiales sont celles que l'on entend dans les premieres syllabes des mots suivants, & que l'on voit écrites à leur tête: m. mage: b. battre: p. pasteur: v. varié: f. farouche: les dentales ou sissantes sont, j. jabot: g. gibier: ch. chariot: sch. schissee: z. zacharie: f. salut. Les linguales sont, d. damoiseau: t. table: n. navrer: l. l'azile: r. rabattre. Les palatiales sont, g. garson: q. quarré: c. caboche: k. kazine: nous n'avons qu'une gutturale ou aspirante, h. haro. Les nazales sont, m. ample: n. envie. Nous ne parlerons pas de ces deux dernières, parceque nous expliquons ce qui les concerne, au mot VOYELLES.

On donne encore une autre division des consonnes; elle est de M. de Dangeau; il les partage en consonnes fortes, & en consonnes foibles; c'est-à-dire que le même organe poussé par un mouvement deux produit une

consonne foible; & que s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une consonne forte: ainsi b est la foible de p, & p est la forte de b: voici la table que l'on en donne.

The state of the s	Consonnes foibles.	Lation	Consonnes fortes.
B.	billard	P.	pillard.
D.	donner	T.	tonner.
G.	gage	C.	cage.
J.	japon	Ch.	chapon.
V.	il valoit	F.	il falloit.
Z.	zone	S.	Saône.

Nous ne donnons que les principales & les plus senfibles.

On compte aussi deux liquides, r, & l; qui comme les deux nazales, peuvent se lier avec chacune des autres consonnes, soit foibles, soit fortes, sans devenir elles-mêmes ni plus fortes ni plus foibles; au lieu qu'à l'égard des autres consonnes, si une foible vient à être fuivie d'une forte, les organes prenant la disposition requile pour articuler la forte, feront prendre le son fort à la foible qui précede; enforte que celle qui doit être prononcée la derniere, change celle qui est devant, en une lettre de son espece ; la forte change la foible en forte; & la foible fait que la forte qui est devant, devient foible; c'est pour cela que quoique nous écrivions absent par un b qui est une lettre foible, cependant à cause de f, lettre forte qui suit ce b, nous prononçons apsent, comme s'il y avoit au lieu de ce b un p qui en est la lettre forte. Cette remarque peut servir dans bien des occasions, tant à l'orthographe qu'à la prononciation, managed to solumn

Nous allons actuellement reprendre de fuire chacune de nos confonnes pour développer ce qui concerne leur orthographe.

niers; on contact que ces deux voyelles font employées comme proporcions inféparables dans un mot , ioch-

La consonne b représente le son que l'on entend dans la dernière syllabe du mot tombe. Ce son n'est jamais indiqué dans notre langue que par ce caractere; mais lorfqu'il est immédiatement suivi d'une lettre fortes il produit le même son que p, ainsi que nous l'avons vu pour absent, & comme on le voit dans obstiné, obstination, abces, obseder, absolu, absoudre, absorbant, abstinence, obstacle, obscurité, obtenir, obtus, &c. c'est la seule occasion où cette lettre serve à d'autres sons qu'à celui qui lui est propre. Lorsqu'il se trouve ainsi dans un mot deux consonnes de suite. dont la seconde est une lettre forte, & que la première porte à l'oreille le son du p; l'étymologie peut être fort utile à ceux qui savent le latin, pour savoir quand il faut employer le caractere b : les autres peuvent quelquefois se décider par analogie; mais le plus souvent il leur faut recourir à l'usage & aux Dictionnaires. Le b ne s'écrit que lorsqu'il se prononce, si ce n'est à la fin des mots, plomb, à plomb, sur-plomb, où il ne se fait point sentir, & où néanmoins on doit l'écrire pour garder l'analogie avec les mots plomber, plombier , plomberie , &c , analogie qui fans ce b muet , ne se retrouveroit plus, puisque s'il n'y avoit point de consonne à la fin de plomb, ou qu'il y en cût une autre que le bou le p, il faudroit encore y mettre un n à la place du m. Il est beaucoup de noms propres qui parois fent à l'oreille être termines par un b suivi d'un e muet & qui ne prennent que le b seul, comme joab, moab, job, 7th, oreb, jacob, &c. il en est de même de radoub , donner le radoub à fon vaisseau.

La lettre b se double quelquesois dans un mot à raifon d'étymologie, ou pour rendre breve la syllabe qui
précéde ce b double; comme s Abbé, Abbaie, Abbeville, &c. Il y a pour le redoublement des consonnes;
une regle générale dont il faut excepter b 3 d'est que
dans les mots simples qui deviennent composés par la
lettre d ou la lettre a qu'on met à leur tête, la consonme qui commence ces mots simples, & qui se trouve
dans les composés après a ou o, se double dans les derniers; on connoît que ces deux voyelles sont employées
comme prépositions inséparables dans un mot, lorsqu'en le retranchant, de qui reste, forme un mot frânçois qui est le simple de l'autre; c'est ainsi que des mots,
prouver, ranger, paroître, on sait, approuver, aranse

ger, apparoître, &c. Or ces fortes de composés ne redoublent jamais la consonne initiale des simples dont ils
sont formés, lorsque cette consonne est un b: ainsi l'on
écrit, abaisser, abattre, abâtardir, aborder, aboutir,
&c. dont les simples sont, baisser, battre, bâtard,
bord, bout, &c. L'exception que nous venons de donner n'est pas généralement reçue: mais elle a pour elle
le plus grand usage; ainsi il est plus sûr d'ecrire, abréger, aboyer, &c. quoique plusieurs Auteurs écrivent abbréger, abboyer, &c. On en voit aussi qui écrivent obmettre, obmission, &c. avec un b; mais c'est une faute.

C.

La consonne c produit deux sons différens, selon qu'elle est devant un e, un i, ou devant un a, un o, ou un u. Devant un e, ou un i, elle a le son d'un s dur tel qu'on le prononce dans sapper, serrer, silence; ou par un c, dans ceci, Cicéron, Devant un a, un o, ou un u, on lui donne le son du k ou du q, comme dans caresses, collet, curieux. Il faut en dire autant lorsque le c est suivi d'un r, d'un l, ou d'un t, comme dans crédit, cliquetis, ctésias, que l'on prononce comme krédit, kliquetis, ktésias. Il a encore le son dur, lorsqu'il termine une syllabe, comme ac-cès, ac-cepter, accident, échec, sac, sec, soc, suc, roc, avec, &c. quelquefois cependant devant l'a, l'o ou l'u, le c garde le même son que devant un e ou un i; mais pour cela. il faut mettre une cédille sous le c, comme dans il plaça, façonna, conçu, que l'on prononce, il plassa, fassonna, confu.

Souvent cette lettre se double dans les mots soit par étymologie, par la regle que nous avons indiquée à la lettre b, ou par un usage établi; c'est ainsi qu'on écrit accommoder, accumuler, accompagner, accoucher, occa-sion, accord, accroître, accomplir, accabler, occuper,

occulte, occurent, &c.

Comme le son du c devant un e ou un i est le même que celui de s dur; que devant un a, un o, & un u, il est le même que celui du k ou du q, & qu'ensin ce c étant double entre deux voyelles dont la seconde est

un e, ou un i, il forme un son que l'on rend souvent par x; comme d'ailleurs le son de s'dur se peut exprimer par plusieurs caracteres différens, comme par un Sou par deux, ou même par un t lorsqu'il suit deux voyelles dont la premiere est un i ; il doit être fort difficile de marquer par des regles générales en quelle occasion on doit employer le c: Ecrira-t-on, accion ou acfion, ou action, ou axion? Quel principe décide pour la troisieme maniere de peindre ce mot, préférablement aux autres ? & puisque l'on doit écrire action, pourquoi écrit-on axiome, accès? nous ne pouvons avoir recours qu'à l'usage. Cependant l'analogie peut-être d'un grand secours : vous conclurez qu'il faut écrire par un c vicieux, consciencieux, négociant, négocier, pénitencier , audiencier , confidenciaire , filenciaire , &c ; quand vous saurez qu'on écrit par la même lettre, vice, conscience, négoce, pénitence, audience, confidence, silence . &c.

Dans les noms adjectifs tirés des substantifs terminés en ique, & dans les substantifs tirés des verbes en iquer, on met un c au lieu du q; comme africain, américain, républicain, dominicain, des noms afrique, amérique république, dominique, &c. Et bibliothécaire, application, applicable, communication, communicable, communicatif, praticable, &c. du nom bibliothéque, & des verbes appliquer, communiquer, pratiquer, &c.

Il y a deux mots ou le c se place au lieu d'un g; ces mots font second, secret; car on prenonce, segond, segret. Il en est de même de leurs dérivés, comme se-

conder , secrétaire , &c.

Le c doit s'écrire à la fin des mots broc, clerc, marc, bane, blane, done, jone, almanach, estomac, cotignac, tabac, quoiqu'il ne s'y prononce pas. Les anciens écrivoient avec un & conflict, délict, contract, défunct, distraiet, effect, sainct, traiet, liet, toiet, pacquet, abecquer, acquérir, chocquer, picquer, picqueur, picquet, bacquet, &c. aujourd'hui on retranche le c dans tous ces mots & autres femblables; on ne l'a conservé que dans l'adjectif féminin grecque, & dans respect, aspect, circonspect, suspect, & dans quelques

auffi retranché du verbe savoir, sachant, je sais, sû, &c. qu'on écrivoit seavoir, sachant, je sais, sû, &c. qu'on écrivoit seavoir, seachant, je seais, seu, &c. on l'y avoit sans doute placé dans la persuasion que savoir vient du verbe latin seire, où ce c est employé: mais c'est une erreur; il est beaucoup plus croyable, selon tous les principes de l'étymologie, que savoir vient de sapere, où ce c ne se trouve point. On ne voit point d'exemple de verbes en ire changés en avoir, au lieu que le p & le b se changent très souvent en v, & ere en oir, comme sapo, savoir, habere, avoir, debere, devoir, &c. Mais on conserve le c dans science, qui vient certainement de scientia.

Les mots où le c se place avec une cédille devant un a, un o, ou un u, sont des mots analogues à d'autres où la même consonne se trouve devant un e, ou un i; cela se fait donc par analogie; c'est ainsi qu'on écrit, agaça, commençoit, conçu, plaça, glaça, apperçu, j'ai reçu, &c. à cause des mots, agacer, commencer, concevoir, placer, glacer, appercevoir, recevoir, &c. de même, fiançailles, garçon, inessable, maçon, gerçure,

&c. à cause de fiancer, effacer, &c.

D.

Le son de cette consonne, que l'on peut reconnoître dans la derniere syllabe du mot grande, ne se peint jamais par aucun autre caractere; mais elle sert ellemême à exprimer le son du t dans certaines occasions, comme, grand-homme, qu'attend-il? quand irez-vous? &c. que l'on prononce grant ome, qu'attent-il? quant irez-vous? Cela ne se fait que lorsque le mot qui finit par un d, se trouve devant une voyelle; & pour voir s'il saut écrire un d ou un t, il n'y a qu'à considerer le premier mot pris séparément; ainsi quoiqu'on dise grant-ome, qu'attent-il, on verra bien qu'il faut écrire grand, attend, lorsqu'on pensera aux mots grande, attendre, &c.

On écrit un d'à la fin des noms chaud, froid, gond, rond, nid, fond, courtaud, crapaud, échaffaud, bord, fourdaud, nud, verd, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce pas: cependant les Poètes écrivent souvent

nu; mais ils ont bien des licences que d'autres auroient tort de s'approprier. Ce d est nécessaire dans ces mots, à cause de leur analogie avec les mots, chaude, froide,

rondeur, verdure, nudité, &c.

On fupprime aujourd'hui le d qu'on écrivoit autrefois devant le v & le j dans certains mots, comme Advocae, adjourner, &c. qu'on écrit Avocat, ajourner, &c.
Cependant ce d se marque encore dans adversité, adverfaire, adverse, adjacente, parcequ'il s'y fait sentir dans
la prononciation. Cette consonne est encore de celles
qui ne se doublent plus que dans les occasions où elle
devient si dure, que pour en rendre le son, il saut l'écrire deux sois, comme dans addition, reddition, &
semblables. Ailleurs on ne l'écrit qu'une sois, quoique
ce soit dans des mots composés de la préposition a, comme adresser, adomer, asouter, qui viennent de a & de
dresser, donner, douceur, &c.

Transf. 27

F a le son de la premiere syllabe du mot ferai. Mais ce même son se peint quelquesois par un p avec un h, comme nous le verrons à la suite de cet article. On double souvent f, comme dans affecter, difficile, affaire, offenser, officieux, &c. Il y a trois raisons de le faire, Pérymologie, la prononciation plus sorte, & Paddition de a au commencement de quelque simple

dont la lettre initiale est un f.

On ne met plus cette lettre à la fin du mot Bailli, qu'on écrivoit autrefois Baillif: cependant on dit encore Baillive. Les uns la retranchent aussi du mot clé, où d'autres la conservent en écrivant clef. On met également & toujours un f à la fin des mots teef, nerf, chef, œuf, hœuf, neuf, quoiqu'on ne le prononce point devant une autre consonne, comme cerf volant, chef d'œuvre, œuf frais, bœuf gras, neuf-Brisac, neuf pistoles, &c; ou même que souvent il se prononce comme v devant une voyelle, comme dans neuf ans, qu'on prononce neuv-ans, &c.

Les adjectifs ou autres noms qui finissent quant à la prononciation par un faussi sonore que s'il suivoit un e muet, n'ont pas pour cela cet e muet après f: ainsi on Ectit veuf, serf, nef, tuf, if, vif, attentif, &c. quoique l'on prononce veuse, serse, nesse, tusse, ise, vise, attentise, &c. On pourroit même dire que cette consonne étant finale est ennemie des e muets, puisque lorsqu'il doit y en avoir, elle se change en v, comme veuve, vive, attentive, &c. & que nous avons fort peu de noms qui sinissent par se, comme coesse.

G.

La confonne g a deux fons propres comme le c; elle est ferme & dure devant a, o, u, & molle devant e & i; c'està-dire, que dans le premier cas elle se prononce gue, & ge ou je dans le second. On lui retrouve aussi le son dur lorsqu'elle est suivie de rou l, & lorsqu'elle sint une syllabe; ainsi l'on prononce durement gabelle, godet, ambigu, gai, gouteux, gonssé, aigu, &c, & gêne, gent, girouette, &c. se prononcent comme s'il y avoit jêne, jent, jirouette, &c. Le son dur se voit aussi dans glaner, gravier, & se semblables; dans le premier g de suggérer, suggestion,

& autres, ou il finit la syllabe. I mava

G étant la foible de c, leurs sons se rapprochent assez pour qu'on ne doive pas être surpris de voir quelquefois l'un écrit où l'autre se fait sentir à la prononciation; ainsi l'on dit sanc & eau, & l'on écrit, sang & eau. Il en est de même de sang innocent, qu'on prononce sanc innocent, &c. On écrit un g à la fin des mots sang, doigt, leg , poing , coing , rang , étang , vinge , fang-sue , joug , long, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce presque jamais, si ce n'est devant une voyelle. On voit plusieurs mots composés où le g est doublé par quelques Auteurs, comme aggraver, aggreffeur, &c. Mais aujourd'hui l'usage n'admet plus guere ce double gg que dans les mots aggraver, suggérer & suggestion, que nous avons déja cirés. Ainsi le g est excepté comme le b des regles générales qui concernent le redoublement des consonnes, a chi amb , formourage , difertils , n.san

Comme le g devant un e ou un i se prononce comme le j, il est très facile en certains cas de se tromper, & de mettre l'une de ces consonnes pour l'autre; ainsi il n'y a que l'analogie & l'usage qui puissent apprendre qu'il faut écrire gelés, gémin, général, gendre, genre,

gigot, gigantesque, &c. par un g; & Jesus, jetter, jeudi, jeuner, jeunesse, &c. par un j: ceux qui savent le latin

auront un grand secours dans l'étymologie.

Il est beaucoup de mots qui à cause de leur analogie avec d'autres, ou pour d'autres causes, doivent avoir le son du g mou devant un a, un o & un u, ou celui du g dur devant un e ou un i; alors dans le premier cas on met entre le g & l'a, l'o ou l'u, un e muet qui ne s'entend point dans la prononciation, sinon qu'il amollit le g. C'est ainsi qu'à cause des mots manger, nager, gager, dommage, &c. on éctit, il mangea, il nageoit, nous gageons, dommageable, obligeant, vengeance, geolier, nageoire, vengeur, rougeâtre, plongeon, pigeonnaux, &c. Dans le second cas on met entre le g & l'e ou l'i, un u qui ne se prononce point, mais qui affermit le son dug; ainsi l'on écrit guérir, vague, guide, faire à sa guise, se déguiser, guêter, guerre, guimpe, guinguette, guilledou, &c. Il arrive aussi quelquefois que cet u muet se trouve après le g avant un a, un o ou un u; voguer, par exemple, demande l'u avant l'e, & par analogie on le laisse dans vogua, voguons, où il est entierement inutile, &c.

D'autrefois cet u sert tout à la fois à affermir le son du g, & à former une diphthongue avec la voyelle qui le suit, ainsi que dans les mots éguille, le Duc de Guise, &c. que l'on prononce à peu-près égue-uille, gue-uise. Il est encore des mots où l'u qui paroît devoir être muet, fait une syllabe avec le g, comme argu-er, aigu-e,

&c.

Il y a quelques Auteurs qui pour distinguer les occafion où l'u est muet, d'avec celles où il sert à faire une
diphthongue propre, ou même une syllabe, écrivent
un seul u dans le premier cas, & toujours deux u lorsque,
cette voyelle doit faire quelque chosse de plus que d'affermir le son du g: ainsi ils écrivent, voguer, à sa guise,
anguille, &c. & arguuer, aignuille; ambiguuité, ciguue,
&c. En écrivant ainsi, l'orthographe, disent-ils, n'est
plus insidieuse; les mêmes lettres n'expriment plus des
sons différents; & ou l'oreille distingue; les yeux distinguent aussi. Leur méthode paroît utile & commode;
mais elle n'est pas autorisée par l'usage. Jusqu'à présent
aous n'avons jamais écrit qu'un u après g; seulement

lorsque l'e ou l'i qui suit doit faire une syllabe à part, & distincte de celle de l'u, on met un trema sur cet e ou cet i, comme arguër, ciguë, &c. C'est par-la que gu-e est distingué de gue, ciguë, de sigue, &c. Pour la diphthongue ui nous l'écrivons absolument comme l'i dur; ainsi Duc de Guise s'écrit comme à sa guise, quoiqu'on sente l'u dans le premier, & qu'il soit entierement muet dans le second.

Il reste sur le g une autre difficulté, parcequ'il a deux sons fort dissérents l'un de l'autre qui s'écrivent encore de même; le premier est dur, mais appuyé d'un n; il est étranger à notre Langue; aussi ne le trouvons-nous que dans des mots tirés des autres Langues, & surtout de la latine & de la grecque, comme gnome, gnomonique, gnossique, diagnostique, prognossique, &c. que l'on prononce guenome, guenossique, &c. Partout aileurs, c'est-à-dire dans les mots qui sont vraiment françois, le g devant le n devient servile, quitte sa propre articulation, & ne contribue qu'à rendre grasse celle de n, comme campagne, Agnès, ignorant, seigneur, regne, gagner, &c.

Il y a aussi quelques noms étrangers où leg pour prendre un son dur, ne se fait point accompagner d'un u,

mais d'un h, comme Berghen, &c.

H.

La lettre h n'a souvent aucun son; elle n'est alors qu'un signe étymologique, & non une lettre. D'autres sois elle représente & indique une forte aspiration; elle est alors une véritable consonne; elle en a toutes les principales propriétés, comme d'empêcher les élissons & les hiatus. Lorsqu'une syllabe ou un mot commence par une aspiration, on doit écrire un h; il n'y a point à cela d'embarras; il sussira de connoître les sons attachés aux lettres, pour écrire héros, harpie, hennir, dès qu'on les saura prononcer.

Mais quels sont ceux où ce caractere doit se trouver, quoique la prononciation ne l'indique pas ? Ici il faut avoir recours à l'étymologie, & plus encore à l'usagé, qui fait bien des exceptions aux regles étymologiques : a regle est que les mots qui nous viennent du latin,

prennent h en françois, quoiqu'on ne le fasse point sentir, s'il est dans le mot latin; ainsi on écrit, homme, honneur, déshériter, habiter, habitude, hérésse, hirondelle, humeur, habit, histoire, herbe, &c, à cause que

les Latins écrivoient homo, honor, &c.

Il est encore quelques mots où nous mettons un he muet, quoique les Latins ne l'aient point eu, comme huile, &c. Il en est aussi plusieurs où les Latins le plaçoient, & où nous l'omettons, négligeant ainsi dans certains cas particuliers la regle générale qu'on s'est faite; ainsi on écrit avoir, de habere, &c. Outte le hinitial, soit dans les mots, soit dans les syllabes, &c dont nous venons de parler, il s'écrit encore quelque-fois à la fin des mots, comme luth, aneth, où il ne sert qu'à indiquer que le t se prononce sortement, lute, anete.

Il y a trois ou quatre consonnes à la suite desquelles h se trouve très souvent placé dans les Langues latine, grecque, italienne, &c. ce sont le t, le p, le c, & le r: il y a beaucoup de mots tirés de ces Langues où nous avons conservé ce caractere h; tels sont, thême, rhétorique, choriste, philosophie, &c. mais ce respect pour l'étymologie amene après lui de grands embarras pour le ch. Quant aux trois autres caracteres composés, th, rh, & ph, l'inconvénient est moins considerable, pusque dans les deux premiers le h n'ôte & n'ajoute rien à la prononciation du t & du r, & que le troisieme a constamment le même son que le f. Ainsi l'on prononce thême, rhétorique, philosophe, comme s'il y avoit tême, rétorique, filosophe.

Cependant pour savoir quels mots prennent h après t ou r, quels mots s'écrivent par ph ou par f, il faut encore savoir les Langues, ou bien étudier l'usage. L'étude même des Langues ne suffiroit pas; car avec ce seul secours, vous écririez comme on faisoit autresois, rhapfodie, thrésor, thrône, chloé, cholere, chotique, autheur, se quelques autres qui par une exception dont on ne peut donner de raisons, s'écrivent à présent contre l'étymologie, rapsodie, trésor, trône, cloé, colere, colique, auteur, faisan, fantaise, fantôme, golfe, squirre, sectandis qu'on écrit aussi constamment, christ, chrétien,

faint-chrême, phalange, phare, pharmacie, phase, phase, phébus, phénomene, philologie, phthise, physique, physionomie, aphorisme, apophtegme, rheteur, rhinocéros, rhubarbe, rhume, rhumatisme, diarrhée, enthousiasme, atmosphere, théatre, thémis, thétis, these, parenthese, théologie, théorème, théorie, thériaque, ther-

mometre, thyrse, &c ..

Pour le ch, outre les difficultés précédentes, il en a une qui lui est propre, & qui embarrasse encore plus que les autres ; c'est qu'en françois ces deux caracteres expriment un son siffant, comme dans chiche, chat, chut, &c. Or dans les mots venus des autres Langues, qui conservent chez nous ce haprès le c tel qu'ils l'ont chez les Etrangers, ce ch doit avoir le son dur & sec tel que celui de que; ce qui cause de grandes peines ou de fréquentes erreurs dans la prononciation. L'usage est d'écrire, archiépiscopal, chersonèse, écho, achélous, archétipe, eucharistie, orchestre, chirographaire, chiromancie, chanaan, la chaldée, zacharie, jéchonias, chusai, michel-ange, civita vecchia, chiéti, & beaucoup d'autres noms hébreux, grecs, italiens, &c. L'usage est, dis-je, de les écrire par ch, quoiqu'on les prononce que, arquiépiscopal, quersonèse, orquestre, équo, &c. tandis que d'un autre côté on exprime par le même caractere ch tous les mots françois qui ont le son sissant, & beaucoup d'autres noms grecs, hébreux, &c. que nous prononçons aussi à la françoise, malgré l'étymologie, comme archiduc, archiprêtre, archidiacre, architeste, & tous les mots qui commencent par archi, excepté archiepiscopal, qui, comme nous venons de le voir, a le son dur; achéron, que l'on ne prononce plus à la grecque, si ce n'est dans le chant; chérubin, ézéchias, ézéchiel , joachim , michel , zachée , monarchie , hiérarchie , stomachique, machiavel, &c. On employe austi dans un petit nombre de noms propres, le h pour marquer un son mouillé; mais on le fait précéder de l, comme dans Milhaud, ville de Rouergue, Aurilhac, ville d'Auvergne , Condilhac , Pardailhac , Silhon , noms de famille , & quelques autres semblables qui se prononcent Milland, &c. Voyer Sons, Sons Moullies, &c.

K.

Le k a le même son que le que. Cette lettre n'est point de l'alphabet françois, à parler exactement, puisque nous ne l'employons dans aucun terme de notre langue, si ce n'est dans kirielle, qui encore vient de kyrie. Mais elle ne nous en est pas moins utile pour conserver aux mots étrangers qui l'ont dans leur patrie, & à qui nous la laissons, cet air qui les distingue des mots nationaux; ainsi nous écrivons kiovie, sobieski, soz kolm, le kan, le kermès, &c.

L.

Cette consonne est si facile à faire sentir, son articulation se forme si aisément, que souvent elle est combinée avec d'autres consonnes, sans que le son ait rien de dur pour les oreilles, ou de pénible pour les organes de la voix; comme dans blanc, blond, clair, slûte, glose, plis, sleur, &c. elle a deux sons, l'un simple & sec, si l'on peut s'exprimer ains, & tel qu'on le prononce dans le, la, les; l'autre est ce qu'on appelle son mouillé: on l'entend dans le mot maille, lorsqu'on ne fait attention qu'au son qui reste de ce mot, son en retranche les deux premieres lettres ma; maille. Nous allons considerer ces deux sons l'un après l'autre.

1°. Cette lettre *l* prise dans le premier son assigné, se redouble après la voyelle *e* toutes les fois que celleci se prononce avec un son ouvert; ainsi l'on écrit, j'appelle, je renouvelle, chancellerie, moëlle, sentinelle, &c. & cependant un grand nombre d'Auteurs écrivent apeler, renouveler, chancelier, &c. d'où sont tirés les autres. Mais il en est au moins un aussi grand nombre qui écrivent appeller, renouveller, quoique l'en'y soit pas ouvert, mais muet. L'étymologie fait aussi conserver bien des *l* doubles qui sont inutiles à la prononciation, comme sybille, imbécillité, inalliable, infataller, intervalle, mésalliance, &c. cette lettre se double dans les mots composés de la préposition à &c d'un simple qui commence par *l*; comme allier, allé-

ger, allouer, allumer, alliter, alligner, allaiter, &c. qui viennent de à & de lier, léger, louer, lumiere,

lit , ligne , & lait.

Quoiqu'on écrive, chandelle, châtellenie, chancellerie, &c. par deux l'à cause de l'e ouvert, on écrit
néanmoins avec un seul l sidele, sidelement, modele, &c
quelques autres, quoique l'e y soit ouvert comme dans
les premiers; & par une autre contradiction, quoique
la plâpart écrivent appeller avec deux l malgré que l'e
y soit muet, on écrit cependant chancelier, chandelier, châtelain, & autres avec un seul l. Tout cela
prouve bien que l'étude de l'usage est presque le seul
moyen de s'assurer de l'orthographe de cette consonne.

Quand un mot commence par il, le l se double toujours, si c'est une voyelle qui suive; comme illégal, illicite, illustre, illimité, illuminer, illussion,

8cc.

Nous avons quelques mots qui finissent par l quoique cette consonne n'y soit point indiquée dans la prononciation, comme baril, chenil, chartil, coutil, gentil, douzil, fénil, fournil, frésil, fusil, nombril, outil, persil, sourcil, &c. on le marque aussi dans ils, pronom personnel, &c dans fils substantif, quoiqu'on ne l'y prononce point.

Du reste, quand cette consonne se fait sentir à la fin d'un mot, quelquesois elle prend après elle un e muet, & quelquesois elle n'en prend point; quelque-

fois elle est double, & quelquefois simple.

Les adjectifs terminés en al, n'ont jamais d'e muet à leur masculin, & par conséquent n'y prennent qu'un l; à leur féminin ils prennent l'e muet, mais l ne s'y double point; cette regle est sans exception; libéral, rival, final, bannal, &c. libérale, rivale, finale, bannale, &c. parmi les substantifs que le son al termine; animal, amiral, archal, arcenal, bal, bocal, canal, caporal, cérémonial, cheval, corporal, cristal, diurnal, fanal, hôpital, madrigal, mal, métal, maréchal, official, pal, piédestal, pluvial, présidial, régal, santal, (bois des indes) fénéchal, signal, val, tribunal, vassal, carnaval, ne prennent qu'un l;

tous les autres y ajoutent un e muet, comme scandale, sandale, &c. excepté néanmoins balle à tirer, dalle (tablette de pierre) noix de galle, halle, malle (coffre), intervalle, salle (d'une maison), stalle, & le présent du verbe installer (installe), qui prennent deux l.

Tous les adjectifs terminés par le son el, ont leur masculin sans e muet, & doublent l, & le sont suivre de l'e muet pour leur féminin; comme mortel, mortelle, cruel, cruelle, mutuelle, mutuelle, &c. il en faut excep-

ter fidele qui prend l'e muet au masculin.

Les substantifs de cette terminaison, prennent, tous deux l avec un e muet, comme prunelle, &c. excepté dans hydrocele, parallele, tutele, zele, modele, où l'est simple; & appel, arc-en ciel, ciel, autel, carroufel, cartel, colonel, dégel, duel, siel, hôtel, hydromel, lambel, miel, missel, noël, pastel, scel, sel, où l'simple ne prend point d'e muet.

Le présent des verbes céler, chapeler, ciseler, démanteler, geler, harceler, marteler, peler, révéler, ruisseler, fait je cele, chapele, cisele, démantele, gele, harcele, martele, pele, révele, ruissele: les autres doublent

ordinairement l.

Il y a quelques adjectifs terminés par le son il, qui s'écrivent par un l seul & sans e à leur masculin. Ce sont bissextil, civil, incivil, sextil, subtil, vil, viril & volatil en termes de chimie, car ailleurs on écrit, animal volatile, &c. tous ces noms font ile à leur féminin: puérile & servile font de même aux deux genres. Dans gentil, l qui est seul au masculin, y est muet; au féminin ce nom fait gentille, les ll mouillés. Tous les autres adjectifs de cette sorte ont le masculin en ile & le féminin en ille, exceptés imbécille & tranquille, qui prennent les deux l aux deux genres.

Les substantifs alguasil, exil, fil, mil (nombre) nil, morfil, & profil prennent un l seul. Cette consonne est suivie d'un e muet dans tous les autres, comme concile, &c. exceptés mille (nombre), pupille, sybille, & ville. De tous les verbes, il n'y a que distille venant de distiller, & vacille de vaciller, qui prennent deux

1. Nous ne parlons pas encore des mots où 1 est mouillé.

Autrefois on écrivoit toujours fol, mol; aujourd'hui on ne le fait plus que devant une voyelle pour éviter l'hiatus : ailleurs on écrit & l'on prononce mou, fou. Ces deux adjectifs font au féminin, molle, folle. Espagnol, fait Espagnole, Parmi les substantifs dont le son ol fait la terminaison, bé-mol, bol, caracol terme d'architecture, col ou cou, dol, hauffe-col, licol ou licou, fol ou sou, sol note de musique, sol, terrein, tournesol, viol, vitriol, vol d'oiseau, vol, larcin, s'écrivent par l seul. Tous les autres s'écrivent par ole, comme école, boussole, parole, &c. colle & bouterolle font les seuls qui aient deux l. Accolle venant d'accoller, colle de coller, décolle de décoller, & trolle de troller sont les seuls verbes qui doublent l. Les autres ne le prennent que simple, comme console, désole, immole , &c.

Il n'y a pas d'autre adjectif terminé en ul que nul qui fait au féminin nulle. Crédule, incrédule, majuscule, minuscule, ridicule, prennent l'e muet aux deux genres, & ne doublent jamais l. Entre les substantifs il n'y a que bulle ou l'se double; tous les autres font ule comme cédule, cellule, mule, scrupule, &c. excepté accul, calcul, conful, proconful, recul, ou l'est feul. Les autres qui prennent un l'ne le font point prononcer. Tous les verbes en uler font ule au présent, comme dissimule, calcule, stipule, &c. de dissimuler, calculer, stipuler, &c. Annuller, fait annulle. Nous n'avons d'adjectif terminé en oul que soul, qu'on écrivoit autrefois saoul, & qui fait au féminin soule. Tous les autres mots de cette terminaison s'écrivent par oule, comme moule, coule, &c. excepté quelques substantifs & noms propres qui sont en oul, comme Capitoul, Saint Papoul, Toul, Vezoul, &ce.

2°. Le son de l' mouillé s'écrit quelquesois par l, quelquesois par il ou par ill, ou même par lh. C'est ainsi qu'on écrit péril, périlleux, travail, travailler, sillon. Qu'on se donne la peine d'examiner les sons de ces mots; on trouvera que dans le premier, l'i n'entre point dans la composition de l' mouillé, qu'il se pro-

Rij

nonce distinctement avant que le son mouillé se fasse entendre; & par conséquent l produit seul ce son mouillé dans ce mot & les semblables. On fera la même observation pour les deux l dans périlleux, & dans sillon: mais on verra qu'il n'en est pas de même dans travail & travailler; que dans ceux-ci l'i n'a pas de son propre & énoncé antérieurement au mouillé; qu'au contraire il perd le son qui lui est propre dans celui de l; & que par conséquent ce n'est que conjointement avec lui que l simple ou double forme le

fon qu'on nomme mouillé.

Une autre remarque aussi essentielle, c'est que jamais il n'y a de son mouillé pour l dans un mot, si ce I n'est précédé d'un i : tout ce qu'il y a , c'est que si cet i qui précede immédiatement l, forme une syllabe distincte, c'est-à-dire, s'il en est le son dominant, il ne sera point nécessaire d'ajouter un i oiseux devant l; ainfi péril, périlleux, sillon n'ont qu'un i: mais si le son dominant dans la syllabe qui se termine par un mouillé, est autre que celui de l'i, alors il faudra y ajouter cette voyelle pour donner à l le son mouillé; c'est ainsi qu'on écrit travail, travailler, où le fon dominant dans la syllabe mouillé est un a : on écrit aussi pour la même raison patrouille, citrouille, rouille, &c. abeille, merveille. &c. Quoique le son dominant n'y soit pas celui de i, mais celui de ou dans les premiers, & de è dans les seconds.

Il semble d'après ces observations que l'i, pour rendre le son de l' mouillé, devant toujours précéder cette consonne, il est inutile de l'écrire après : aussi n'en mettons-nous jamais dans mouillage, sillage, confeiller, & une soule d'autres mots. Cependant l'usage est partagé sur quelques-uns; & quelque inutile que soit cet i après l' dans bailliage, bouteillier, soumilliere, grosseillier, marguilliere, oreillier, ferpilliere, volaillier, vrillier, & quelques autres, il est plusieurs Auteurs qui l'écrivent : mais outre que la raison condamne cette lettre superslue, la plus saine partie des Grammairiens la rejettent, & la regardent comme une saute.

Voyons actuellement la place de chacune de ces différentes expressions du l'mouillé. Nous ne parletons plus

de l'i; on se souviendra bien qu'il le faut ajonter toutes les fois qu'il n'est pas le son qui domine avant le mouillé.

Lorsque l'mouillé est, du moins sensiblement, dans la derniere syllabe du mot où il se trouve, il s'écrit par l feul, si c'est un nom masculin, & par lle, si c'est un nom féminin. Ainsi l'on écrit, avril, babil, brésil, cil, gréfil, mil, péril, gentil-homme, qui se prononce au pluriel gentiz-hommes; attirail, bail, bercail, bétail, camail, corail, détail, épouventail, éventail, émail, conseil, fommeil, vermeil, soleil, deuil, seuil, fauteuil, orgueil, fenouil, &c. & par lle, les féminins, charmille, cheville, famille, fébrille, fille, bille, béquille, cochenille, béatille, antiquaille, broffaille, canaille, coquinaille, écaille, accordailles, fiançailles, épousailles, relevailles, gogaille, gueusaille, marmaille, maraudaille, truandaille, valetaille, volaille, bredouille, cornouille, citrouille, grenouille, quenouille, abeille, bouteille, treille, merveille, &c. Les présents des verbes s'écrivent de même ; il croustille de croustiller , il vétille , il veille, il feraille, &c.

Quoique cette regle d'orthographe établie sur la différence des genres, soit généralement vraie; il y a cependant un petit nombre d'exceptions que l'usage apprendra: tels sont les masculins, drille, londrille, codille, quadrille, versailles, qui prennent les deux l & l'e muet. On pourroit encore donner pour principe que l mouillé & final ne prend double ll que lorsque le son en est plus sensiblement mouillé; mais la première re-

gle est plus facile à appliquer,

Lorsque le son mouillé n'est pas dans la derniere syllabe, c'est-à-dire, qu'il ne termine pas le mot à en juger par l'oreille, alors il prend toujours deux ll; comme
durillon, sillon, pointilleux, déciller les yeux, éparpiller, essoriller, bousillage, semillant, juillet, œillet, billet, millet, artillerie, anguillade, grillade, billard,
corbillon, carillon, cabillaud, égrillard, coquillage,
courtillere, brandiller, croustiller, cuiller, cueillir, crémailler, cailletau, bredouiller, disputaillerie, douillet,
feuillet, andouillettes, ailleurs, férailler, piailler, chamailler, vieillesse, ragaillardir, bouillon, souillon, &c.

Rinj

Nous n'avons qu'un très petit nombre de noms propres dans lesquels le son de l'mouillé s'exprime par lh; nous les avons déja cités à la lettre h; ce sont Milhaud, Aurilhac, Massilhargues, noms de villes, & Condilhac, Pardalkac, Silhon', &c. noms de familles. Le verbe bouillir s'écrit au présent, je bous; tu bous; il bout.

M.

Après tout ce que nous disons de cette consonne & de la suivante, en parlant des voix nazales, au mot voyelles; il nous reste peu de choses à dire ici. Cette lettre se redouble très-fréquemment après la syllabeim, quand celle-ci commence le mot dans un sens privatif ou extensif, & après ces cinq combinaisons syllabiques, com, gom, pom, som, hom; comme immoler, immatriculé, immense, immodéré, immunité, comme, commerce, commun, gomme, pomme, somme, sommeil, homme, hommage, &c, il n'y a d'exceptions que comete, comite, comité, comédie, comédien, comique, concomitance, homogène. Dans toute autre circonstance elle n'est point redoublée, à quelques mots près , qui sont , dommage , femme , lemme , dilemme , nommer, nommément, & dommageable, anagramme, grammaire, flamme, &c: voyez A au mot VOYELLE.

N.

Cette consonne est une de celles qui se doublent le plus souvent; elle le fait toutes les sois que dans la prononciation on appuye davantage sur son articulation; il faut seulement remarquer que par, appuyer sur l'articulation d'une lettre, nous n'entendons pas la prononcer lentement; au contraire dans ces occasions les syllabes sont presque toujours breves; on peut nous entendre en prononçant bien ces mots, ennui, ennuier, hennir, annoncer, annuller, annales, annates, annexer, &cc. où n est double. L'usage est d'écrire avec deux nn, ils prennent, ils apprennent, ils entreprennent, ancienne, la mienne, ennemi, innocent, &cc. Cet usage déplast à quesques Auteurs, sur-tout pour les verbes cités, vu que le son y est le même que dans ils menent, ils

promenent, & beaucoup d'autres, ou l'on n'écrit qu'un n.

Dans les féminins des adjectifs dont le masculin est terminé en ain, ein, in, & un, le n reste simple, comme vain, vaine, plein, pleine, fin, sine, un, une, &c. mais dans ceux en ien & en on, le n se double, comme ancien, ancienne, bon, bonne, fripon, friponne, mien, mienne, &c. Cette lettre ne doit point se redoubler étant entre deux o; ainsi on écrit sonore, honorable, &c. quoiqu'on écrive, sonner, honneur, &c.

Il faut encore remarquer que c'est une pratique assez constante de redoubler n dans les dérivés, lorsque le primitif sinit par cette même consonne précédée d'un a ou d'un o; comme ban, bannir; an, année; van, vanner; pardon, pardonnable; occasion, occasionner; lion, lionne; melon, melonniere; savon, savonnette; maron, maronnier, &c. cependant on écrit courtisane avec un

feul n.

On donne encore pour regle générale de doubler n quand la syllabe est breve, comme couronne, personne &c. & de ne l'écrire que simple, quand la syllabe est.

plus longue, comme trône, la Saône,

Cette lettre a encore un usage très fréquent dans notre langue; mais elle ne le remplit pas seule: il faut pour cela qu'elle soit précedée d'un g: alors elle représente un son mouillé plus dur & plus fort que le son que l'on représente par g; mais plus foible que celui de a; on écrit donc champagne, soigner, bourgogne, peigne, digne, châtaigne, répugnance, mignard, compagne, &c.

P:

Il y a beaucoup de variations entre les Auteurs pour la réduplication de cette lettre; les uns, comme M. Girard, la rejettent totalement; d'autres l'admettent dans certaines occasions & n'en veulent point dans d'autres; & cela sans s'accorder entr'eux sur les occasions où il faut doubler p, ou l'écrire simple. Il nous paroît que le plus grand usage est de le doublet dans les mots composés des prépositions à & su, comme appeller, apparoître, supplianter, suppliante, suppliante, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplianter, supplier, supplie

Riv

Il en est de même de certains mots où l'étymologie

l'autorise, comme pouppe, &c.

On écrit aussi le p dans beaucoup de mots où on ne le prononce point, comme coup, beaucoup, temps, fept, septieme, corps, camp, drap, &c. L'analogie avec les mots camper, corporel, draperie, temporiser, & l'étymologie exigent en quelque sorte cette lettre oiseuse. Il en est de même dans baptême & compter, comptes, parcequ'il se prononce très distinctement, dans quelques-uns de leurs dérivés, comme baptismal, comput . &c. On écrit toujours psaumes, quoique quelques personnes prononcent saumes, & cela à cause de psalmodier, où le p se fait sentir. Mais il y a plusieurs Auteurs qui condamnent cette lettre dans dompter, exempt, exempter, exemption, septier, &c. où d'autres la marquent. Il est vrai que l'étymologie est blessée si on l'y écrit ; mais elle l'est dans tant d'autres circonstances qu'elle n'est pas recevable à faire loi ici, sur-tout si l'usage lui est contraire.

On écrit un p à la fin de camp, champ, drap, cep, coup, loup, galop, syrop, trop, & à la fin de plusieurs autres mots, quoiqu'on ne l'y prononce pas, si ce n'est dans quelques occasions pour éviter l'hiatus, quand le mot stivant commence par une voyelle; ainsi, par exemple, un Orateur diroit, coup asfreux! qui a enlevé le meilleur des Princes! & non pas cou-asfreux... beau-coup ont été la victime de leurs desirs effrénés, & non

pas, beaucou ont, &c.

Cette consonne suivie de h, ne forme plus que l'articulation de f: c'est par étymologie qu'on employe en certains mots ce signe composé, préférablement au simple; cependant la pratique n'en est pas si exacte que bien des Auteurs ne s'en écartent assez souvent, dans les mots, sur-tout, qui sont devenus d'un usage plus commun, & dans ceux où il se trouveroit trois consonnes de suite pour articuler un seul son; ainsi ils écrivent à la françoise, & malgré l'origine grecque, fantaise, fautôme, frénése, frase, &c. mais un nombre au moins égal conserve le ph dans phrase, phantôme, &c.: voyez dans ce même article, la lettre h.

Cette consonne a toujours le son du k, ou du c devant a, o, u, mais elle ne figure jamais seule, si ce n'est à la fin des deux mots, cog & cing : par-tout ailleurs, elle prend après elle la voyelle u, quoique cette voyelle ne soit presque jamais sentie dans la prononciation. Ainsi l'on écrit quatre, quérir, acquérir, acquitter, quolibet, quotidien, piquure, braque, caque, caquet, casaquin, &c. quoique tous ces mots & mille autres se prononcent, katre, kérir, ackérir, ackitter, kolibet, kotidien, &c. ou colibet, cotidien, &c. Jamais cette consonne ne se redouble; & comme d'ailleurs elle ne termine que les deux mots que nous venons de citer, & dans lesquels elle se fait sentir, quand le mot suivant commence par une voyelle, il s'ensuit qu'elle n'est jamais oiseuse, si ce n'est dans ces deux mêmes mots quand elle est suivie d'une consonne, comme cinq livres, cog d'inde, que l'on prononce, cin livres, co d'inde.

Comme le son propre à cette lettre est également représenté par un c ou par un k, on peut souvent être embarrassé du choix que l'on doit faire : mais nous avons vu que le k ne figure que dans quelques mots étrangers, & sur-tout parmi ceux qui nous viennent du nord; ainsi ce choix doit raremement causer du doute. Nous avons aussi tâché à la lettre c de marquer les occasions où cette seconde consonne est employée; & pour celle dont nous parlons ici, on s'en servira partout où l'on verra que les deux autres ne doivent pas

avoir lieu.

Les deux lettres c & q nous venant des latins, ceux qui savent cette langue, peuvent le plus souvent se décider par étymologie; où celle-ci ne dira rien, l'analogie pourra souvent y suppléer. Pour ceux à qui cette langue morte est inconnue, ils n'ont d'autres secours que l'analogie dans quelques occasions, & l'usage ou les Dictionnaires pour le reste.

Il faut se souvenir que le son, que ou ke, à la fin d'un motne s'exptime jamais par un c, & que lorsqu'il s'y rencontre c'est par conséquent à la consonne q à le marquer; & c'est pour cela que même contre l'analo-

gie, certains adjectifs terminés à leur masculin par un e, devant avoir un e muet après le son dur de ce e dans leur féminin, y changent cette consonne en celle de q; on voit aussi la même chose dans des mots dérivés où la même raison de l'e muet ajouté exige le même changement. Ainsi le féminin des adjectifs, public, turc, cadue, s'écrit, publique, turque, caduque; & l'on écrit également, république, turquie, béquée, baquet, piquer, troquer, musqué, bouquin, mastiquer, trassiquer, & C. Quoique tous ces mots viennent de trasse, mastic,

bouc, muse, troc, pie, bac, bec, &c.

Lorsqu'après le q, on fait sentir le son de l'u, comme dans équestre, ou celui de ou, comme dans quadrature, on n'écrit cependant qu'un u après le q, de même que dans les mots où l'on ne sent que le son de la consonne. On voit par les exemples mêmes que nous citons, que nous supposons ici que le son de l'u n'y est senti que légerement, & que comme faisant diphthongue avec la voyelle suivante, telle que ue dans questeur; car si cette voyelle u étoit seule dans la prononciation de la syllabe, comme dans piquure, alors il faudroit doubler l'u; ou y mettre un chevron brisé, comme fait l'Académie qui écrit piqure.

Il y a quelques mots dans lesquels le son de q étant plus ferme & plus dur, on fait précéder cette consonne d'un c, comme dans acquérir, acquét, acquiescer, acquitter, &c. Le nombre de ces mots étoit autresois beaucoup plus grand; mais on a retranché le c d'un grand nombre: il est même quelques Auteurs qui veulent le retrancher par-tout; mais ils n'ont pas pour eux le grand usage; ainsi ils ne doivent pas être imités,

R

Cette consonne ne change jamais de son; elle repréfente toujours celui qui d'abord lui sut assigné à la formation de la langue; & ce son n'a aucun autre signe représentatif que cette consonne. Comme son articulation est très coulante aussi bien que celle de I, il lui arrive aussi très souvent d'être unie à une autre consonne pour modisser le son d'une même voyelle, ainsiqu'on le voit dans gréve, friture, brique, prune, printemps, &c. Cette lettre se double dans une soule de mots où elle se prononce plus durement & plus fortement, comme guerre, terre, erreur, erroné, horreur, horrible, abhorrer, terreur, &c. Il en est de même des suturs & des conditionnels des verbes voir, courir, mourir, de leurs composés, & des composés du verbe quérir; je verrai, je verrois, je courrai, je courrois, je mourrai, je mourrois, j'accourrai, j'accourrois, j'acquerrai, j'acquerrois, &c. On écrit austi barré, quoiqu'on prononce baré.

Souvent cette lettre se double après les voyelles a, e, o, & les diphthongues impropres eu & ou, comme, arracher, arrérages, serrer, horrible, leurre, bourreau, &c.c. Cependant ce n'est point là une regle générale; car on écrit, araignée, aride, mere, sonore, heure, courage, mourir, &c. Il faut sur cet article consulter les Diction-

naires.

Elle est aussi redoublée après la voyelle i, quand au commencement d'un mot ces deux lettres ir sont ensemble une syllabe réduplicative, comme irrémissible, irrévocable, irréligion, irruption, irrésolu, &c. Quoique l'on écrive avec deux r, résurression, squirre, & quelques autres, il n'est cependant point ordinaire de redoubler cette consonne après i, hors du cas dont nous venons de parler, ni à la suite d'u & des diphthongue spropres, ainsi on écrit iris, ironique, cire, diresteur, admiration, désirer, périr, cure, coeffure, augure, allure, pureté, maire, faire, maurice, foire, soire, boire, croire, &c.

Dans les mots composés de la préposition à & d'un fimple commençant par r, celle-ci se doit redoubler, comme arranger, arrenter, &c. qui viennent de rang,

rente, &cc.

Il y a un très grand nombre de mots sur lesquels los Grammairiens ne sont point d'accord entr'eux, les uns voulant que r s'y redouble, & les autres soutenant au contraire qu'il doit y être simple; tels sont, conclure, ou conclure, ou chariot, ou chariet, charrette, ou charette, &c. Il paroît cependant que l'usage d'y redoubler r est plus général.

On écrit cette lettre à la fin de quantité de mots où elle est muette, comme des verbes en é sermé quand ils sont à l'infinitif, aimer, prier, donner, &cc. de plu-

sieurs noms en i, tels que loisir, plaisir; des infinitiss en i pris substantivement; car autrement r s'y fait sentir, comme le souvenir, le repentir; de quelques autres mots, tels que monsieur, messieurs; & ensin d'une soule de noms soit adjectifs, soit substantifs terminés en gé & en ié, comme berger, léger, danger, messager, boulanger, cuisinier, métier, pâtissier, denier, fayancier, fermier.

Quant aux noms où r final est suivi d'un e muet, on peut dire que tous ceux où cette consonne est redoublée, doivent nécessairement prendre cet e muet, de quelque genre qu'ils soient, comme la guerre, un parterre, &c. mais ceux où r final n'est point redoublé, ne prennent point d'e muet en général, s'ils ne sont féminins, &ceux-ci ne manquent que rarement de l'avoir: cependant on écrit, le pere, le fiere, la mer, la chair, &c.

S.

On fait faire à cette lettre deux fonctions, celle d'un z, & celle d'un c doux. Quand on doit exprimer le son du c par f, il faut doubler cette derniere consonne, si elle est entre deux voyelles, baisser, poisson, sagesse, &c. Partout ailleurs il sussit de l'écrire simple; & ce seroit également une faute de la doubler lorsqu'étant entre deux voyelles elle doit exprimer le son de z, comme à foison, & lorsque n'étant pas entre deux voyelles, elle doit exprimer le son du c doux, comme soldat, &c.

Nous avons plusieurs mots où pour raison d'étymologie, le son du c qui devroit se marquer par un souble ou simple, se marque par un se, comme condescendre, descendre, disciple, discipline, condisciple, convalescence, adolescence, lascif, piscine, science, scêne, scel, sceau à sceller, &c. mais cela ne se pratique que dans quelques mots où ces deux lettres se sont devant un e ou un i: avant les autres voyelles, se servent à exprimer le son de eq, comme scolopéndre, scorbut, scrupule, scrutin, &c. que l'on prononce sequolopendre, secrupule, secrutin, sequorbut, &c.

Suivant certains Auteurs il y a quelques mots dans lesquels soloit avoir le son du c doux, & ne doit pourtant pas se re doubler; ils citent pour exemples, résusciter, dé-

faler, défécher, présentiment, &c. & même on en fait une regle pour tous les mots composés des prépositifs de, pre, & re, ou composés de quelque simple commençant par un squi ait le son dur. Mais cette regle est fausse, puisque le plus fréquent usage ne la suit point, que le génie de la langue la réprouve, & que les autorités les plus graves la condamnent: il faut cependant remarquer qu'on la suit dans monosyllabe, parasol, melchisédech, & qu'un grand nombre de Grammaritens écrivent aussi présence, & présentiment. Il nous paroît que pour les noms étrangers on ne doit rien innover: mais dans les autres, puisque présence se prononce prézence, présentiment se prononceroit aussi prézentiment, & présence se liroit prézéance; ce qui feroit des fautes de prononciation très considérables.

Inutilement croiroit-on pouvoir s'en garantir en distinguant les mots simples d'avec les composés, présence, par exemple, qui est un simple, d'avec présentiment, qui est composé de pré & de sentiment; ce moyen ne suffiroit certainement pas encore, puisqu'il est de ces composés où s est prononcé comme z, tels que préserver, qui se prononce prézerver, &c. Il faut donc pour avoir là-dessus quelque chose de fixe, doubler s dans

ces occasions comme dans les autres.

Nous croyons d'autant plus pouvoir conseiller le redoublement de spartout où il a le son de c entre deux voyelles, que ceux qui veulent établir la regle d'exception dont nous parlons, y manquent eux-mêmes dans d'autres occasions, & écrivent ressaffer, ressentir, resserrer, ressortir, ressouvenir. S'ils disent qu'ici ils redoublent le sparceque l'e qui est devant, y est muet, au lieu qu'il est fermé dans désaler, désécher, présentir, &c. nous tépondrons que cette raison est insuffisante, puisque si dans ces mots l'e est fermé, ce n'est pas parcequ'il est fuivi d'un s fimple, autrement il faudroit lire bezogne. bézoin, mézurage, &c. avec un é fermé; ce qui seroit une faute. Eux-mêmes prononcent e muet dans resacrer, resaigner, resaiser, resainer, resauter, resécher, reseller, resemeler, resemer, &c. qu'ils écrivent pourtant avec un feul /.

Quoi qu'il en soit, nous nous contentons d'avoir ex-

posé les principales difficultés qui se trouvent contre leur méthode, & nous laissons le choix au Lecteur de suivre leurs regles avec leurs exceptions, ou de les abandonner. Quelque parti qu'on prenne, on aura toujours

bien des autorités pour soi,

Puisque sadouci a le même son que 7, & que fortissé il exprime le même que c, il s'ensuit que l'on doit être embarrassé dans l'un & l'autre cas pour trouver le caractere marqué par l'ulage. Je prononce église, & je ne sais s'il faut écrire églize ou église. De même, dois-je écrire certain par un sou par un c ? Je puis marquer la troisieme syllabe de commission, par deux s, comme on le voit, ou par un c, ou même par un t, en écrivant commicion ou commition. Qui levera tant de difficultés? & quel principe dois-je me faire là-dessus ? Quelle regle puis-je consulter ? Aucune autre que l'usage, l'analogie, & l'étymologie. On écrira, par exemple, par f. & non par c , commission , échalasser , matelasser , matelassier, endosser, passer, &c. Quand on saura qu'il y a un sa la fin de commis, échalas, matelas, dos, pas, &c. de même on écrira par f & non par 7, risible, repofer , close , &c. à cause qu'il y a un s dans ris , repos , clos, &c. On écrira de même église quand on saura que ce mot vient d'Ecclesia.

Pour la concurrence du z avec le s, il est une observation qui peut beaucoup aider; c'est que z ne figure gueres qu'au commencement ou à la fin d'un mot, deux places où s at oujours le son ferme. Si z est quelquesois au milieu d'un mot, ce n'est pour l'ordinaire que dans les occasions où une consonne voisine assermitoit le son de s. Ainsi la chose est encore sans dissiculté. Il n'y a d'exception que pour les terminaisons des verbes à la seconde personne du pluriel, & pour quelques mots

étrangers. Voyez ci après 7.

Quoique nous ayons tout à l'heure renvoyé à l'étymologie, il ne faut pas oublier ce que nous avons déja dit cent fois, qu'elle ne fait jamais regle générale; ainsi on écrit catéchifer, évangélifer, gargarifer, théfaurifer, tympanifer, &c, du moins c'est la façon la plus suivie; & cependant selon l'étymologie, il faudroit écrire, comme le font un petit nombre de personnes, catéchizer, évangélizer, gargarizer, théfaurizer, tympanizer, &c. Nous avons fait entendre plus haut que lorsque le son du z se trouvoit accompagné d'une autre consonne au milieu d'un mot, on écrivoit z au lieu de s; il saut en excepter ceux où ce son est suivi d'une voyelle, & précédé de la syllabe tran; car alors on écrit par s, comme transiger, transaction, transition, transitoire, &c. Il en est de même de Alsace, balsamine, Asdrubal, Esdras, Presbytere, & quelques autres noms étrangers, où le s a le son du z, quoique voisin d'une autre consonne.

La lettre s' paroissoit autresois plus jalouse de se montrer que de produire quelque son; aussi on la plaçoit dans une soule de mots où elle ne faisoit qu'indiquer une étymologie latine, ou une syllabe longue. Aujourd'hui on a quitté cet usage embarrassant, & l'on n'a conservé le s' muet au milieu d'aucun mot, si ce n'est de quelques noms propres & du verbe est. Ailleurs l'accent circonssexe en marque la suppression; ainsi l'on n'écrit plus Pasque, mastin, mesme, arrêter, nostre, &c. mais Pâque, mâtin, même, arrêter, nôtre, &c.

Le s'est encore dans notre Langue d'un usage presque universel pour marquer les pluriels, comme pertes, risques, symptômes, gains, périls, canards, saints, saintes, chers, cheres, bons, bonnes, &cc. On place aussi toujours cette consonne à la fin de la seconde personne du singulier de tous les verbes, si ce n'est à l'impératif de la premiere conjugaison, & de quelques autres verbes dont la premiere personne du présent de l'indicatif est terminé par une muet, comme tu aimes, tu donnes, est à l'impération de l'indicatif est terminé par une muet, comme tu aimes, tu donnes,

& à l'impératif aime, donne, &c.

S se place à la fin de la premiere personne du singulier & du pluriel de tous les verbes, & dans tous les temps, si ce n'est à la fin des premieres personnes du singulier qui sont terminées par un e muet; ainsi on écrit j'aime, que j'aime, j'aimasse, je sache, je voulusse, je dise, &c. mais on met le s à la fin de je dis, j'aimois, j'aimerois, nous aimons, nous aimerons, nous aimerons, nous aimerons, nous aimerons, nous favons, nous disons, nous disons, &c. Il faut encore excepter de cette regle les premieres personnes du prétérit & du futur, j'aimai, j'aimerai, &c. & tous les

participes passés & actifs employés avec l'auxiliaire j'ai

aimé, nous avons aimé, &c.

La Grammaire de Robert Etienne nous apprend qu'autrefois les premières personnes des verbes ne prenoient point de f à la fin. Cette lettre étoit réservée pour les secondes personnes. Les troissemes prenoient le t; ce qui donnoit à nos conjugaisons une régularité qu'elles n'ont

plus.

Les Poètes sont les premiers qui ont introduit le s pour les verbes dont la premiere personne sinit par une consonne ou par une autre voyelle que l'e muet, asin de rendre leur prononciation plus douce devant les mots qui commencent par une voyelle. Ainsi ce qui étoit d'abord une licence est devenu l'usage général, & l'usage est devenu licence. Voyez LICENCES POÉTIQUES. Au reste M. l'Abbé d'Olivet fait observer que le verbe avoir est le seul de son espece qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours j'ai, & point autrement, quoiqu'on écrive je sais, &c.

Il est beaucoup de mots où l'on n'écrit qu'un s' à la sin, comme as, agnus, bolus, calus, rebus, sinus, aloès, nom de plante, lis, nom de sieur, vis de presse, laps, relaps, Cérès, Bacchus, Pallas, & beaucoup d'autres noms tirés du latin, quoiqu'on les prononce presque comme s'il y avoit asse, agnusse, bolusse, vise, lapse, Céresse, Pallasse, Bacchusse, &c. Dans les autres sinales où le sest distinctement prononcé, on lui donne un e muet, comme genisse, tendresse, jeunesse, &c.

Il y a beaucoup de noms, même finguliers, terminés par a, par i ou par o, & quelques-uns même terminés par e ou par u, qui prennent un s dans leur orthographe, quoiqu'ils n'en aient point dans leur prononciation, comme bas, os, précis, dés, plus, moins, bras,

las , pas , ras , ris , radis , tamis , &c.

S se trouve encore à la tête de ch devant une même voyelle, & pour articuler une même syllabe: mais il y est inutile quant à la prononciation, & n'y sert qu'à indiquer l'étymologie, comme schisme, schismatique, &c. qui se prononcent chisme, &c. cependant cette consonne se trouve encore placée de la même saçon dans

quelques

quelques mots où elle a une articulation sensible; tels sont scholastique, scholiaste, scholie, où ces trois consonnes initiales se prononcent se que, sequolastique, la premiere très breve, &c. mais aujourd'hui la plupart retranchent le h, & écrivent scolastique, &c.

T.

Cette lettre exprime deux sons; le son dur qui lui est propre, & qui est le fort de d, comme dans tâter, tête, & le son doux de c. Ce n'est que dans les occasions où e exprime un son dur qu'il peut se redoubler; il ne le fait point après é aigu, ni après i, ni pour l'ordinaire après u, comme étable, étonner, détruire, détacher, rétif, itineraire, citron, vitrage, discuter, lutin, mutinerie, tute-laire, &c. on écrit cependant lutteur, lutter, combattre

à la lutte, quitter, quittance, &c.

T n'est pas non plus redoublé après les syllabes où il se trouve une des deux liquides l'ou r jointe à une autre consonne, ni à la suite de do, re, la, ou ma, comme stater, stoter, elôture, pratique, protester, grotesque, doter, antidote, retour, retenir, latitude, matiere, maternel, &c. Cette regle, qui est de M. Girard, est contredite en quelques points par le grand nombre des Grammairiens & par l'usage le plus fréquent; car on écrit communément stater, stotter, frotter, &c. Ailleurs, continue le même Auteur, t se redouble ordinairement, comme attaquer, combattre, attester, fornette, nettoyer, sotte, bette, motte, &c.

La brieveté des syllabes occasionne quelquesois le redoublement de cette lettre; ainsi on écrit dégoutter tomber goutte à goutte, & dégoûter, donner du dégoût. D'autres sur ce sujet renvoient à l'étymologie, & nous à l'usage: seulement nous avertirons que c'est iei une des consonnes qui se redoublent après la préposition à dans les mots composés, comme attaquer, attacher, atteindre, attelage, attendre, attendrir, attentat, atténuer, attester, attiédir, attirail, attiser, attoucher, at-

tractif, attribuer, attrifter, attrouper, &c.

Il est une soule de mots terminés par un t dans l'écriture, quoiqu'il ne se prononce pas, au moins devant une consonne; tels sont tous les adverbes en ment,

Tome I.

clairement, &c. toutes les troisiemes personnes du pluriel des verbes, ils aiment, ils iront, ils vouloient, &c. & même une grande partie des troisiemes du singulier. quand leur derniere voyelle n'est pas un e, & qu'ils ne font ni dans un temps composé, ni au prétérit, ni au futur terminé en a, comme, il aimoit, il rit, il écrivit, &c. tels sont encore un grand nombre de substantifs & d'adjectifs de différentes terminaisons, comme délicat, fot , achat , délit , bout , début , attribut , préciput , &c. Il en est quelques autres que le t termine seul, quoique la prononciation semble y indiquer un e muet, comme, une dot, un fat, un but, le zenith, Apt (ville), indult, gest, le vent d'est, d'ouest, exact, rapt, tatt, correct , direct , suspect , chut , mat , un christ , &c. Quoique ces consonnes finales ne se fassent point sentir dans Jesus-Christ, ni dans d'autres mots semblables à ceuxlà, comme contrat, aspett, circonspett, respett, &c.

Le t ne prend le son de c que lorsqu'il est suivi d'un i, encore en ce cas-là a-t-il aussi souvent le son dur que le doux. Mais lorsque la prononciation indique ce son, quelles sont les occasions où le t doit figurer, en supposant qu'il y ait un i dans la syllabe? On nous dit à cet égard de recourir aux mots latins dont les nôtres sont le plus souvent dérivés, & de prendre un t avant l'i pour écrire ci, lorsque c'est un t qui fait cette sonction dans cette langue originale; mais les Latins ont toujours écrit par un t pretium, gratia, & beaucoup d'autres, d'où sont dérivés les mots strançois précieux, gracieux, &c. que nous écrivons toujours avec un c. C'est donc l'usage qu'il faut consulter, puisque souvent

il contredit l'étymologie.

La lettre t se conserve devant le s au pluriel de tous les noms dont elle termine le singulier, & cela quoiqu'elle n'y soit jamais prononcée. Il ne faut pas même excepter de cette regle les noms terminés en ant & en ent, quoique plusieurs Auteurs, retranchent t à leur pluriel, sans doute parceque la Langue souffre difficilement trois consonnes de suite; d'ailleurs ces mêmes Auteurs laissent t dans les monosyllabes en ant ou en ent: ainsi l'on doit écrire cadets, délits, canots, assur debats, biensaits, exploits; amant, moment, instant,

dents, vents, lents, &c. dont les singuliers sont, cadet, délit, canot, affut, débat, bienfait, exploit; amant, moment, instant, accent, tourment, content, caressant; chant, gant, dent, vent, lent, &c. Il y a quelques Auteurs qui écrivent, mais mal - à - propos, cens, trois

cens, pour pluriel de cent, cent hommes.

T se place entre le verbe & les pronoms il, elle, ou on, lorsque le verbe finit par une voyelle, & que le pronom ne doit venir qu'après. Ce t ne s'unit au verbe & au pronom que moyennant un double tiret; il sert à rendre la prononciation plus coulante, en empêchant un hiatus dur & désagréable que formeroient ensemble la voyelle finale du verbe, & l'initiale du pronom: on écrit donc, y a-t-il? mange-t-il? Accorde-t-elle? paroitra-t-elle? Raisonne-t-on? s'énoncera-t-on? &c. Lorsqu'il y a une élision on ajoute une apostrophe après le t, ainsi l'on écrit va-t'en pour va-te-en.

7

Cette consonne a le même son que le g doux; elle a fort peu de difficultés pour son orthographe, si ce n'est en ce que nous n'avons pas de regle assez précise pour marquer les cas où elle céde le pas au g, & ceux qu'elle se réserve: cependant ce j ne se place jamais devant un i, si ce n'est par élisson, lorsque le pronom je se trouve devant un mot qui commence par i, comme j'y vais, j'ignore, j'imite. Pour le surplus, il faut consulter l'usage & les Dictionnaires. Jamais cette consonne ne se redouble; jamais elle ne termine un mot; jamais elle n'est oiseuse.

V.

Cette consonne ressemble à la précédente, en ce qu'elle a été reçue en même-tems; en ce qu'elle ne se redouble jamais, si ce n'est dans quelques noms propres des pays du nord; en ce qu'elle ne finit jamais aucun mot françois; & en ce que jamais elle ne s'écrit que dans les syllabes où elle se prononce. Du reste, comme il n'est aucun autre caractère qui peigne le mêmes son, si ce n'est f à la sin des mots; son orthographe ne

peut avoir aucun embarras : car si l'on prononce neuvans, on écrira néanmoins neuf ans, lorsqu'on saura qu'aucun mot ne finit par v, & que ce v est la foible de f; qu'en conséquence si l'on trouve le son du premier dans des circonstances où il ne peut figurer, ce sera l'autre qui devra suppléer, comme étant celui qui en approche le plus.

X,

Cette consonne ne se redouble pas plus que les deux précédentes; la raison en est claire; c'est qu'elle même équivaut le plus souvent à deux autres consonnes. Quelquefois elle équivaut à g 7, gue 7e, comme dans examen, exemple, &c. D'autrefois elle indique la prononciation de c s ou que-se, Alexandre, fixer, Pollux, &c. qui se prononcent, Alec-sandre, fic-ser, Polluc-se, &c. Il est des mots où x sert à indiquer le son de s dur ou doublé, comme auxerre, six, soixante, que l'on prononce aussere, fisse, soissante, &c. il en est même où cette consonne ne marque que le son de s doux ou ?, comme dixaine, sixieme, &c. que l'on prononce dizieme, sizieme, &c. Enfin il est des noms à la fin desquels x se doit écrire, quoiqu'on ne l'y prononce point; tels font paix, faix, crucifix, prix, flux, reflux, & les pluriels des noms en au & en eu; quelques noms même en oi & en ou, comme beaux, maux, heureux, des jeux, de la poix, des noix, du houx; on voit par ce dernier exemple que x se met aussi au singulier de quelques noms en oi & en ou; il faut en dire autant de tous les adjectifs en eux, comme foldat courageux. On écrit aussi, je veux , je peux , faux, aux (article) , &c.

Il est plusieurs mots que x termine seul dans l'écriture, quoique dans la prononciation il paroisse qu'il y ait après un e muet, comme borax, index, présix, palasox, pollux, sphinx, aix, cadix, six, dix, que l'on prononce borac-se, indec-se, présic-se, palasoc-se, polluc-se, sphinc-se, aisse, cadisse, sisse, disse, ecc.

De tous les mots dans lesquels se trouvent les sons gz, cf, ff ou z; quels sont ceux qui prennent x, & quels sont ceux qui ne le prennent pas pour écrire ces quatre sons simples ou composés : voilà la question

qu'il faudroit pouvoir décider, pour établir ce qui concerne cette lettre: & c'est aussi le point sur lequel on ne trouve rien d'aussi sûr que nous le voudrions. Cependant nous remarquerons qu'il n'est point du génie de la langue d'employer de suite les consonnes gz ou cs; ainsi toutes les fois que l'on entend leur articulation se réunir sur une même voyelle, on peut hardiment se servir dex; comme exil, exhorter, exhumer, exorable, exulcérer, &c. Xavier, Ximenès, Xenophou, axiome, équinoxe, &c. mais pour les deux autres sons si & z, nous n'avons que l'usage; heureusement que le nombre des mots où ils s'expriment par x n'est pas grand; nous les avons cités presque tous.

Z.

Cette consonne est de peu d'usage au commencement ou au milieu des mots : cependant, comme f est la seule qui puisse la remplacer, & qu'elle n'en prend jamais le son au commencement d'un mot, ni à la fin, ni au milieu si elle n'est entre deux voyelles ; il s'ensuit que toutes les fois que le son du 7 se trouve au commencement ou à la fin du mot, ou au milieu entre une consonne & une voyelle, c'est toujours le ? qu'il faut employer ; ainsi on écrit zèle , zodiaque , zénobie, zigzag, rodriguez, sanchez, olivarez, suarez, &c. mais il est encore des mots où le f exprimeroit également bien le son de 7, & où cependant c'est cette derniere consonne qu'on employe; comme topaze, hazard, lezard, lazaret, zizanie, azur, &c. il en est d'autres qui selon l'étymologie devroient avoir un 7 & qui prennent un f, comme gargariser, catéchiser, évangéliser, &c. du moins c'est l'usage le plus suivi, quoique bien des Auteurs écrivent encore gargarizer, &c.

Outre les noms étrangers ou 7 final se prononce, comme fuarez, nous en avons quelques-uns qui se terminent encore par ce même caractère, quoique le son ne l'indique pas : on ne peut gueres compter que ces trois, nez, chez, assez : il en est qui écrivent aussi dez à jouer; & quelques-uns même dèz (préposition), pour le distinguer de des (article); mais ces derniers sont en petit nombre; & ces trois derniers mots seront assez

bien distingués, en écrivant dés à jouer avec un accent aigu, dès préposition avec un accent grave, & des article sans accent.

Toutes les secondes personnes du pluriel des tems fimples des verbes se terminent par un z. Vous aimez, vous aimiez, vous aimeriez, vous aimassiez, &c. il ne faut appliquer cette regle qu'à celles qui se terminent dans la prononciation par un e fermé; car les autres, comme vous aimates, &c. prennent un f. Nous ne parlons pas non plus des participes passés; ils prennent un f quand ils sont au pluriel; & c'est une faute dans les Auteurs qui leur donnent un 7; du moins le plus grand usage & le plus raisonnable est contre cette pratique: donnés participe n'est distingué de donnez seconde perfonne, que parceque le premier prend un savec un accent, & que le second a un z sans accent. C'est un avantage qu'il faut conserver. Quand on vient nous citer d'autres mots qui ne différent en rien dans leur orthographe, quoique leur fignification soit bien disférente; c'est nous citer un mal déja fait pour s'autoriser à en faire un autre : on sent que ces sortes de parirés ne doivent jamais être admises, quand elles ne tendent point à un bien. D'ailleurs pourquoi écrire par 7 le participe donnés, si l'on écrit de même les adjectifs qui ont la même terminaison ? Cette demande regarde particulierement ceux qui non-seulement mettent un 7 à la fin des participes pluriels, mais encore à la fin des substantifs terminés en é fermé, & qui écrivent les bontez, les beautez, &c. C'est vouloir mal-à-propos changer un des points les plus fixes de notre orthographe, selon le quel fest le signe du pluriel des noms.

CONSTRUCTION. La construction n'est autre chose que l'arrangement des mots dans le discours.

On ne doit pas la confondre avec la Syntaxe; nous croyons du moins que ce dernier mot fignifie dans le style de nos Grammaires modernes, les signes expressifs des rapports que les mots ont entr'eux; ainsi c'est aux regles de Syntaxe à décider s'il saut dire bel ou beau devant un substantis masculin: mais quand il ne s'agit que de la combinaison des mots entr'eux, que de la place que chacun d'eux doit occuper relativement aux

autres, nous croyons que c'est aux regles de construc-

tion à nous guider.

Nous suivons ici cette distinction qui nous a paru devoir contribuer à la clarté; ce qui n'empêche pas que dans chaque partie d'oraison prise en particulier, nous n'ayons, ainsi que les autres Ecrivains, pris assez souvent l'une pour l'autre; parceque d'un côté nous n'avions aucune obscurité à craindre, ces deux objets pouvant aisément marcher ensemble; & que d'un autre côté nous y trouvions l'avantage d'être plus courts.

On distingue deux sortes de constructions; la construction simple, primitive, naturelle ou grammaticale; & la construction figurée ou oratoire & poëtique. Nous aurons peu de choses à dire sur la seconde, parcequ'il en est traité aux mots, INVERSION, FIGURES, &c.

CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

Pour entendre ce que c'est que la construction grammaticale, il est bon de remarquer comment se passent dans notre ame les actes soit d'entendement, soit de volonté, que nous voulons exprimer. Je vois un homme que nous connoissons vous & moi, & dont vous me parlez; je le vois courir, s'enfuir; il le fait avec une très-grande vîtesse; nous avons envie de le joindre, mais je sens que nous ne le pourrons pas, ce qui me cause un sentiment de regret & de déplaisir. Je puis vous exprimer tout cela de bien des saçons; mais il me faudra toujours employer plusieurs termes, de quelque façon que je m'exprime.

Il est certain que toutes ces pensées, ces vues, ces réslexions, ces sentimens se passent en même-tems chez moi; que ce n'est pour ainsi dire, qu'un seul acte de mon ame. Il faudroit donc pour que la parole sut exactement l'image & le tableau de nos affections & de nos pensées, que l'on pût exprimer par un seul son tout ce que l'on voit, tout ce que l'on sent, tout ce que l'on sent, tout ce que l'on

pense par un seul acte.

Mais quelqu'unité qu'il y ait dans cette opération rapide de mon ame, il n'en est pas moins vrai qu'elle embrasse plusieurs objets; il y a unité d'acte, mais il n'y a pas moins multiplicité d'objets; la vue générale

Siv

de mon esprit peut donc se diviser en autant de branches ou de vues particulieres qu'il y a de rapports entre ces objets de ma pensée. Voilà le fondement de la multipli-

cité des fignes ou des mots.

Quand je veux communiquer au-dehors par le moyen de la parole cette pensée, ces idées, ces rapports que mon aine apperçoit; puisque je suis contraint d'employer plusieurs termes dont chacun représente une partie de ce que je veux dire, lequel de ces termes mettraije à la têre, ou laquelle de mes idées produirai-je la premiere?

Dois-je commencer par la cause pour énoncer ensuite l'esset ? Dois-je d'abord indiquer l'esset pour remonter ensuite à la cause ? Donnerai-je l'objet principal pour y ajouter ensuite les idées qui le qualissent & le modissent ; ou commencerai-je par les modes & les qualités pour déclarer ensuite l'objet qui doit en être revêtu? Ensin quel doit être, selon l'ordre de la nature, l'appui de ma phrase, & le premier chaînon auquel tout ce qui

fuit doit être lié?

Pour décider cette question, ne mettons qu'une pensée ou deux en exemple : je vois Darius vaincu par Alexandre; & je puis également dire , Darius fut vaincu par Alexandre; ou bien Alexandre vainquit Darius. Je vois dans un homme des qualités qui le font aimer, & je dis, c'est un homme aimable; c'est un aimable homme. Il paroît donc que pour les termes qu'on compare & qu'on veut unir dans le discours, il n'y a pas de regle absolue & générale. En analysant votre pensée, vous y voyez un objet qui vous intéresse plus que les autres; c'est celuilà que vous devez placer le premier ; dans cette vue de Darius vaincu par Alexandre, si c'est A lexandre qui vous affecte le plus, que vous voyez en quelque sorte comme le principal acteur, dont vous avez sur-tout envie de parler; vous direz, Alexandre vainquit Darius. S'il y a ici des exceptions, c'est que les langues se sont assujetties à des loix d'usage qui ne laissent pas toujours une pleine liberté de s'exprimer à sa volonté; ou plutôt c'est qu'il y a des intérêts d'harmonie, de clarté, de précision, de variété de tours & de termes, qui contre-balancent l'intérêt primitif, & l'emportent sur lui,

Au reste, s'il est libre de tourner sa phrase de maniere qu'on puisse d'abord présenter la cause ou l'esset, l'objet ou la qualité, en un mot lequel on voudra des termes que l'on compare; il n'en est pas toujours de même des mots qui expriment le résultat de la comparaison, qui indiquent les rapports que nous appercevons entre ces termes comparés: soit que, cette relation entre plusieurs idées se rende par un verbe ou par une préposition, ces mots ont souvent une place qu'ils affectent & qu'ils ne doivent pas céder. Cette gêne plus ou moins grande dans les langues différentes, vient d'une cause dont il faut dire un mot.

On pouvoit inventer mille moyens divers pour marquer les rapports des idées, les liaisons des objets, & les résultats des comparaisons faites entre plusieurs termes; les peuples qui ont tant varié sur les noms mêmes auxquels ils ont attaché leurs idées, ne se sont gueres

plus accordés sur cet article.

De tous ces moyens possibles, nous en remarquons trois principaux. Le premier est de changer quelques lettres ou quelques syllabes dans les noms comparés, & d'attacher à cette altération les idées modificatives qu'exige le sens de la phrase. Le second est d'instituer des mots nouveaux dont la fonction est de servir de lien entre les noms, & de marquer les rapports des idées entr'elles. Le troisseme est de faire dépendre cette liaison de la place même que les noms occupent entr'eux.

Les Langues emploient chacun de ces trois moyens, mais les unes plus, les autres moins, felon leur génie particulier & leur premiere inftitution. Celles qui marquent ces rapports par des changements de terminaisons sont plus libres pour la construction; mais leur syntaxe est surchargée de regles. Celles qui attachent ces rapports à la situation même des mots, doivent avoir peu de regles de syntaxe; mais leur construction devient plus importante & moins variée.

La Langue latine qui est dans le premier cas, ne dépend presque pour l'arrangement des mots que du goût de celui qui parle; un nom peut y être présenté comme objet principal de la phrase, par sa terminaison, & cependant ne se trouver qu'au milieu ou à la fin pour des raisons de variété, d'harmonie, ou pour quesqu'autre intérêt; ce qui est du ressort de l'art oratoire plutôt que de la grammaire. La Langue françoise qui est de la seconde espece, doit moins se prêter à la rhétorique, & montrer pour sa construction grammaticale une sévérité que les Latins n'ont pas connue. Il est vrai que cette liberté de transposer les mots exige plus de travail de la part de ceux qui écoutent, & rend souvent le discours obscur; au lieu que la facilité & la clarté sont des qualités comme inséparables de notre méthode.

Quoi qu'il en soit, sans décider ici de la supériorité de l'une de ces méthodes, nous devons, pour développer sa construction grammaticale de notre Langue, marquer l'ordre que l'usage primitif & général exige entre les mots, pour faire satir les différents rapports qui se

trouvent entr'eux dans notre pensée.

La premiere chose nécessaire pour une pensée, est qu'il y ait un fujet dont on parle; la seconde, qu'on attribue quelque chose à ce sujet, qu'on en affirme quelque chose : delà une phrase ne peut être complette qu'elle n'ait au moins un subjettif ou nominatif, & un

attributif ou verbe; l'homme meurt.

Mais ce verbe exige ou souffre souvent un objet ou un terme de son attribution, un nom qui exprime la chose qui est attribuée ou affirmée; ce qui fait entrer dans la phrase un troisseme membre que nous appellerons objectif ou régime du verbe: l'homme chérit ses crreurs. Voyez au mot Actif quand est-ce que le ré-

gime est nécessaire.

Souvent encore lorsque la chose attribuée & l'attribution renserment une sorte de relation, elles deviennent susceptibles d'un terme d'où part cette relation, ou bien vers lequel elle tend; elles exigent même ce retine pour l'arrondissement du sens & de la phrase. Les mots qui servent à rendre ce quatrieme membre, peuvent s'appeller le terminatif ou second régime du verbe: le soleil donne la chaleur aux sucs nourriciers.

L'attributif ou verbe est sujet à bien des modifications distrentes; il y a bien des circonstances qui peuvent plus ou moins instuer sur ce qu'il signisse, & y causer

des variations essentielles. Ces circonstances s'expriment par d'autres mots qui font un cinquieme membre, que nous nommons circonstanciel: l'erreur conduit quelquefois l'homme à la vérité : le soleil donne tous les ans la chaleur

aux fucs nourriciers.

Souvent on ajoute à la phrase quelques expresfions, soit pour appuyer sur la chose, soit pour exprimer quelque mouvement de l'ame, soit pour fixer davantage la personne à qui le discours s'adresse; c'est un sixieme membre qu'on peut appeller adjonttif : hélas ! Monsieur, la mort a enlevé hier à l'Etat ce grand-homme,

Nous avons aussi des occasions où le tour de la penfée exige que plusieurs phrases soient liées ensemble, parcequ'en effer ce que l'une exprime dépend de ce qui est exprimé dans l'autre. On emploie pour cet usage un septieme membre de phrase, qui, puisqu'il sert à lier, à joindre, peut se nommer conjontif : l'amour promet toujours le bonheur au cœur de l'homme, mais souvent, il ne lui donne que des chagrins. Voyez l'article CON-JONCTION.

En considérant ces exemples, on voit qu'ordinairement le subjectif & l'objectif sont des noms, l'attributif un verbe, le terminatif un nom encore, le circonstanciel un adverbe, l'adjonctif une apostrophe, ou une particule interjective, & le conjonctif une conjonction.

Ces dernieres dénominations n'étoient cependant pas propres à défigner tous ces membres de phrase, nonseulement parcequ'il auroit fallu en désigner trois par le même mot de nom, mais bien plus parceque chacun de ces membres peut être rendu par des expressions composées qui ne sont plus ce que signifient les mots nom, adverbe, conjonction, &c. Ceux que nous y substituons paroissent d'autant plus nécessaires, que chez les Grammairiens il n'en est point d'autres qui puissent les remplacer, & qu'ils sont significatifs, étant tirés de l'emploi même du membre qu'ils fignifient, & propres à marquer toutes les expressions qui peuvent concourir à completter chacun de ces membres.

Il est aisé de concevoir qu'une phrase n'exige pas toujours ces sept membres dont elle est susceptible. Rarement on y voit des adjonctifs; il en est beaucoup qui n'ont point de conjonctif, ni de circonstanciel; il en est même qui n'ont point de terminatif ni d'objectif, comme il est facile de s'en convaincre par les exemples que nous avons apportés. Mais il n'est pas possible de former aucune phrase qui n'air un subjectif & un attributif, parcequ'on ne peut parler sans parler d'une chose, & sans en assirmer ou nier quelqu'autre chose. Si quelquefois, par exemple dans une réponse à une interrogation, un seul mot semble faire une phrase, c'est qu'on sousentend des mots sussissant exprimés par tout ce qui précede. Dès-lors qu'ils sont assez entendus, l'esprit les supplée, & c'est comme s'ils étoient répétés. Qui vous a si bien instruit? La Nature; c'est-à-dire, c'est la Nature

qui m'a si bien instruit.

Quant à l'objection qu'on peut nous faire, que nous pouvions nous en tenir aux termes connus de nominatif, verbe, cas duverbe, nous renvoyons au mot Déclinaison, pour développer au long les motifs qui nous empêchent de nous en servir. On peut voir aussi les fortes raifons qu'apporte M. l'Abbé Girard dans ses vrais Principes de la Langue Françoise, pour préférer ces termes aux autres. Nous nous contenterons de dire ici que les Grammairiens ne nous offrent que trois ou quatre mots pour désigner sept membres; que ces mots ne sont point applicables au sens qu'on leur donne; que par exemple le dernier (cas du verbe) peut également comprendre ce que nous appellons objectif & terminatif, qui sont cependant bien différents l'un de l'autre ; que ces mots érant employés à des usages différents chez les autres Grammairiens, il faudroit à chaque pas de longues explications pour en fixer l'acception actuelle; que n'ayant aucun rapport à l'emploi qu'on veut leur imposer, aucune analogie à la Langue, ils ne présenteroient que difficilement une idée juste; qu'enfin il n'en est point qui ne puisse figurer dans chaeun des membres dont nous parlons; & que par conséquent ils ne peuvent servir à distinguer des choses auxquelles ils n'appartiennent que par accident, & qui en sont toutes susceptibles & dans le même-tems? En effet, le subjectif peut être formé d'un verbe; l'objectif peut être un nominatif; le circonstanciel peut être un nom, &c. du moins en prenant ces termes dans l'usage des Auteurs que nous com-

Il n'est aucun de ces membres qui ne puisse s'exprimer par un seul mot, comme nous l'avons déja remarqué; mais aussi il n'en est aucun qui ne puisse exiger plusieurs mots, selon la pensée que l'on veut rendre, & la richesse plus ou moms grande de la Langue. Un subjectif peut rensermer plusieurs noms; l'honneur & la vertu sont les seuls biens estimables. Dans cet exemple il est mul-

tiple.

Le nom qui sert de subjetif peut avoir d'autres mots qui le qualissent; il peut avoir des adjectifs, d'autres noms qu'il régisse; il peut même rensermer des propositions qui lui seront liées, qui seront comme encadrées par leur tournure dans ce qui constitue ce subjectif; alors il devient complexe; Alexandre le Grand vainquit Darius. Alexandre, sils de Philippe, vainquit Darius. Alexandre, que l'orgueil porta à vouloir se faire passer pour sils de Jupiter, vainquit Darius, &c.

On peut encore distinguer une autre sorte de subjectif, qui se voit lorsque n'ayant pas de nom destiné à rendre une idée qui doit servir de sujet à la phrase, on emploie pour la faire entendre, des verbes à l'infinitif, & accompagnés des régimes nécessaires; comme, différer de prositer de l'occasion, c'est souvent la laisser échapper sans

retour.

Ce que nous venons de dire du subjectif, peut s'appliquer à l'objectif, & quelquesois au terminatif; la pazience adoucit nos douleurs & nos chagrins; voilà un objectif multiple. La patience adoucit la rigueur de nos peines, ou la rigueur des peines que nous avons à soussire. La chaleur est le ressort qui meut la machine des animaux. Ces objectifs des verbes adoucit & est, sont complexes. Souvent des verbes servent aussi d'objectifs au verbe principal que nous appellons attributif: l'homme doit naître dans les douleurs, vivre dans le travail, & mourir dans les regrets.

L'attributif peut aussi être multiple : Dieu a toujours été & sera toujours. Les passions troublent & assoiblissent

la raison.

Le terminatif est sujet aux mêmes modifications:

nous ne sortons de nos miseres & de nos inquiétudes actuelles, que pour tomber dans des peines plus grandes & des maux quelquesois plus réels. Nous faisons souvent du bien à ceux qui n'en sont pas dignes. & du mal à ceux qui

ne le méritent pas.

Le circonstanciel peut être formé par plusieurs adverbes; on voit des hommes qui abusent lâchement & honteusement des avantages qu'ils ont sur les autres: par des prépositions avec leur complément, il vint en diligence & sur-le champ; par des prépositions dont le complément amene une proposition incidente, il répondit avec une vivacité qui nous étonna tous; par un gérondis ou seul, ou suivi de régime, vous parviendrez à votre but en suivant les avis qu'on vous donne.

L'adjonctif a moins de variations, c'est-à-dire, qu'elles sont plus rares; car elles sont également possibles: ô vous qui que vous soyez, daignez m'entendre! Ecoutez, vous, foibles mortels, nés pour le bonheur que vous suyez, & pour la vérité que vous semblez craindre! Mais on sent que ce membre ne peut admettre de verbe, ni d'adverbe qu'il ne soit régi par un nom ou pronom apostrophé

qui le précede.

Le conjonctif peut se former ou par une conjonction ou par des prépositions qui avec leurs compléments & le que conjonctif qui leur est ordinairement attaché, tiennent lieu de conjonction. Je le ferai, parceque je le dois. Il faut se comporter de maniere qu'on ne donne lieu à

personne de se plaindre, &c.

Toutes ces variétés des membres ont fait distinguer dissérentes especes de phrases. Si elle n'est composée que d'un subjectif & d'un attributif, on la nomme phrase incomplette: exemple, on crie. Vous sousser. Les politiques dissimulent. L'amour triomphe. La raison gémit. Si pour former la phrase il faut encore, outre le subjectif & l'attributif, les trois suivants, objectif, terminatif, & circonstanciel, ou seulement quelqu'un d'eux, selon que la nature de l'attribution, c'est-à-dire la signification du verbe, le requiert, & que la pensée le demande, alors la phrase se nomme complette: exemple. Il est devenu sage. La constance coute souvent cher aux amants. L'ort est caché dans un bon ouvrage. Le courtisan sacrife tout à l'ambition.

Si les sept membres que nous avons distingués se trouvent réunis dans une même phrase, elle est alors intégrale: exemple. Monsieur, si vous vous rendez ensin à la raison, l'adjonctif s'y trouye au mot Monsieur, le conjonctif est dans la conjonction si; le premier pronom vous sert de subjectif, le second vous d'objectif; rendez est l'attributif, à la raison figure comme termi-

natif, & enfin figure comme circonstanciel.

Si tous les membres qui concourent à la formation d'une phrase sont simples, c'est-à-dire, s'ils ne sont composés que d'un mot chacun; alors quel que soit le nombre de membres qu'elle admette, on l'appelle phrase simple; telle est la derniere que nous avons citée en exemple; telles sont encore la plûpart de celles qui précedent: comme, la constance coute souvent cher aux amants, où il saur remarquer que l'article & tout ce qu'on appelle prépositif, n'empêche point que la phrase ne soit considerée comme simple, parceque ces prépositifs ne présentent par eux-mêmes aucune idée, & sont comme incorporés avec les mots qu'ils précedent.

Si quelqu'un, ou plusieurs, ou tous les membres de la phrase sont composés, elle prend elle-même le nom de phrase composée, comme, la mort de Socrate sera éternellement la honte des Magistrats qui l'ont ordonnée, où le subjectif est composé de ces mots, la mort de Socrate, & l'objectif de ces autres, la honte des Magistrats

qui l'ont ordonnée:

Si tous les membres que le sens exige sont exprimés, la phrase est explicite, comme, l'esprit est souvent la dupe du cœur. Mais si quelqu'un des membres qui paroissent nécessaires pour que la pensée soit rendue, est sous-entendu, la phrase deviendra implicite: à moi, mes amis! Heureux l'homme qui sait se vaincre! Dans la premiere on sous-entend, venez, courez, &c. & dans la seconde, le verbe est précédé de la particule que. Venez à moi, mes amis! Que l'homme qui sait se vaincre est heureux!

Lorsqu'une phrase ne renserme qu'un sens unique, qu'une seule pensée, qu'un seul jugement, & qu'elle ne dépend d'aucune autre pour être complette, on la nom-

me phrase détachée: César savoit pardonner à ses ennemis. Il peut y avoir dans une même phrase plusieurs sujets, plusieurs attributs, plusieurs objets, &c. sans que pour cela elle cesse d'être détachée; telles sont les suivantes : Auguste & Antoine sirent mourir Cicéron. Les deux Brutus sacrifierent à la République l'un ses fils, & l'autre son pere. Les anciens Romains savoient également faire & souffrir de grandes choses. Il est vrai qu'on peut trouver plusieurs phrases dans chacune de celles-là, en disant: Auguste sit mourir Cicéron; Antoine sit mourir Cicéron. Le premier Brutus sacrifia ses fils à la République; le second Brutus sacrifia son pere à la République. Les anciens Romains savoient faire de grandes choses : les anciens Romains savoient souffrir de grandes choses. Mais il faut remarquer que si ces phrases sont véritablement composées de plusieurs, ce n'est qu'aux yeux du Philosophe, & non pas à ceux du Grammairien; puisque là l'attributif & l'objectif, ici le terminatif & l'attributif. ailleurs le subjectif, le circonstanciel & l'attributif, restent les mêmes; & que dès-lors le sens n'est présenté

que comme un sens, une pensée détachée.

Si la phrase totale a quelque membre qui pris à part soit lui-même une phrase complette, renfermant tous les membres particuliers que le sens exigeroit si l'on vouloit en faire une phrase détachée; alors la phrase totale se nommera phrase périodique ou période. Celui qui cherche à tromper les autres, court risque de l'être souvent lui-même. Le subjectif est composé de ces mots, celui qui cherche à tromper les autres : or dans ce membre, on trouve une phrase complette, qui renserme tous les membres que le sens exigeroit si l'on vouloit en faire une phrase détachée; il n'y auroit pas de nouveau membre à y ajouter; il ne faudroit que remplacer le pronom qui par un antécédent convenable; cet homme cherche à tromper les autres. De même Sylla souilla ses grandes qualités par ses proscriptions, & répara ses crimes par son abdication volontaire. Cette derniere partie, & répara ses crimes, &c. est une phrase complette dont le subjectif n'est sous-entendu que parcequ'il est antérieurement exprimé, & suffisamment indiqué par la conjonction

conjonction &: qu'on remplace cette conjonction par le subjectif Sylla ou par son pronom il, & l'on aura, il ou Sylla répara ses crimes par son abdication volontaire,

Lorsque les deux phrases sont liées par quelqu'autre conjonction, elles forment également une période; prenez si bien vos mesures, qu'on ne vous découvre pas. C'est-à-dire, prenez bien vos mesures. Faites qu'on ne vous découvre pas.

Sur ces principes, on aura donc une phrase périodique, toutes les fois qu'un terme aura à sa suite un relatif qui, que, dont, lequel, auquel, &c. & quand on verra deux phrases complettes ou presque complettes liées en-

semble par quelque conjonction.

Toutes les fois que les phrases particulieres qui composent la période, sont liées ensemble par quelque relatif, il y en a une d'entr'elles qu'on appelle phrase principale; les autres sont des phrases sut ordonnées : celles ci sont celles qui commencent par un relatif. Celle à laquelle les subordonnées ne servent que de membres,

est la phrase principale.

Cette distinction se fait encore quand les phrases liées par quelque conjonction dépendent tellement l'une de l'autre, qu'il s'en trouve une à laquelle les autres sont assujetties, comme si vous remplissez bien tous vos devoirs; si vous montrez à les remplir autant de constance que de zèle; vous en serez récompensé au centuple. La derniere est la phrase principale; les autres lui sont subordonnées comme conditionnelles. Mais si les phrases partielles paroissent détachées les unes des autres quant à leur sens, & qu'elles ne soient unies que par la conjonction &, par exemple, ou quelqu'autre semblable; notre distinction n'a plus lieu : on ne peut pas dire que dans cette période, nos amis sont la récompense de nos vertus. & nos ennemis nous corrigent de nos défauts, l'une des deux phrases partielles & corrélatives soit subordonnée à l'autre.

Les phrases subordonnées sont ou explicatives ou déterminatives. On les nomme explicatives, quand elles ne servent qu'à expliquer un mot en le laissant dans toute l'étendue de sa signification & sans y faire aucune restriction, quand elles ne sont que marquer quel-

Tome I.

que propriété ou qualité de l'objet; exemple, l'homme; qui est un animal raisonnable, doit regler ses passions. Ces mots qui est un animal raisonnable, forment une proposition qui ne restreint point la signification du mot homme; elle ne sert qu'à remarquer dans l'homme la qualité de raisonnable; qualité qui doit être pour lui un motif de regler ses passions, comme elle lui en donne le pouvoir: c'est une phrase explicative. Mais si l'on dit, l'homme qui m'est venu voir ce matin, m'a paru très habile Méchanicien. Ces mots qui m'est venu voir ce matin forment une proposition déterminative, qui restreint la signification du mot l'homme à un seul individu de l'espece humaine.

Nous sommes encore obligés de distinguer les phrases par les dissérentes formes de structure qu'elles peuvent admettre. Nous en trouvons trois dissérentes especes, l'une expositive, l'autre impérative, & la troisieme inter-

rogative.

Quand la phrase ne sait que dire simplement la chose soit par narration, soit par hypothèle, soit en tirant une conséquence; elle est expositive par sa sorme: exemples. Turenne est mort: la victoire s'arrête; la fortune chancelle; tout le camp demeure immobile, . . . Si l'équité regnoit dans le cœur de tous les hommes; si la vérité & la vertu leur étoient plus cheres que les plaisirs, la fortune & les honneurs, ils seroient heureux.... Puisqu'il y a des crimes impunis, & des vertus sans récompense dans ce monde; il faut qu'il y ait une autre vie où chacun reçoive selon ses œuvres.

La phrase est impérative par sa forme, quand elle fait entendre expressément par commandement, par exhortation, ou par supplication, qu'on exige ou qu'on demande, ou qu'on souhaite quelque chose, comme allez où je vous envoie... Peuples, obéissez à vois Rois... Ne remettez pas toujours au lendemain... Gardez vous de condamner sans entendre!... Daignez au moins prêter l'oreille à la voix des malheureux... Défendons nous des préjugez... Que l'homme n'obéisse qu'à des maîtres légitimes... Qu'il fasse son devoir.

Elle est interrogative, lorsqu'elle marque une sorte d'enquête, soit par maniere de question ou de doute,

ou d'avis ; comme qu'a-t-on décidé enfin ? ... Que voulez-vous de moi ? ... Pourquoi l'abandonner ? ... Que ne m'écoutoit-il ? ... Que faire donc en pareille occa-

fion ?

Ce sont sur - tout ces trois sormes de phrase, l'expositive, l'impérative, & l'interrogative, qui causent les plus grandes variations dans la construction françoise. C'est donc par rapport à elles, que nous allons marquer l'ordre que les membres d'une phrase doivent garder entr'eux. Nous ne parlerons d'abord que de la phrase simple, complette & détachée; après quoi nous dirons, autant qu'il sera nécessaire, ce qui concerne les phrases composées, & incidentes. Cette partie du régime est assez importante pour autoriser tous les détails préliminaires que nous avons donnés: nous insisterons même sur la nécessité de se souvenir de la plupart des divisions & définitions qu'on vient de voir.

Nous ajoutons que dans la phrase le régime peut s'entendre de plusieurs façons. Un mot en exige un autre ou plusieurs autres après lui ; il ordonne même en quelque sorte l'appareil sous lequel ils se produiront, ou du moins la place & le rang qu'ils doivent garder; alors il est régissant: tel est un nom substantif, ou un pronom qui sert de subjectif. Un mot semble être aux ordres d'un autre, & regler sur cet autre mot sa forme & sa place; il est régi: tel est l'adjectif par rapport au substantif qu'il qualisse. Un mot peut être régi & cependant en régir lui-même d'autres; tel est le verbe qui est régis par le subjectif, & qui est régissant par rapport à l'objectif, au terminatif, & au circonstanciel.

Il y a deux sortes de régimes; l'un qui n'a pour objet que la place des mots, leur arrangement entr'eux, leur situation respective; c'est l'objet de la construction, c'est celui que nous examinons ici: l'autre ne considere que la forme dont les mots qui en peuvent changer doivent se revêtir, la terminaison qu'ils doivent prendre selon les autres mots auxquels ils se rapportent dans une phrase; c'est l'objet que nous tâchezons de remplir au mot Syntake.

Le premier peut s'appeller régime dispositif, & le se-

Tij

cond régime de concordance. Dans cette phrase, la beauté la plus séduisante ne vaut pas la plus simple vertu. C'est au régime de concordance à regler s'il faut dire, séduisant, ou séduisante, ou séduisants, ou séduisant tes; s'il faut dire, valoir ou vaut, ou valloit, &c, s'il faut dire, simples ou simple, &c, mais le reste appar-

tient au régime dispositif.

Ce dernier a encore deux objets à remplir; c'est à lui à regler la marche des membres de la phrase entr'eux, & celle des dissérents mots qui souvent concourent à former un même membre. Par exemple, dans cette phrase, un grand génie n'a pas besoin de maîtres; il y a trois membres, un subjectif composé des trois premiers mots, un grand génie; un attributif sormé par les trois suivants, n'a pas; & un objectif énoncé par

les trois derniers, besoin de maitres.

Or le régime dispositif doit premierement marquer l'ordre dans lequel se placent entr'eux les mots qui composent chaque membre; & ensuite celui que gardent les membres. Sur le premier objet, il y a bien des regles fixes & certaines; il y en a d'autres qui varient davantage, & laissent plus de liberté. Les membres particuliers étant composés des différentes especes de mots qu'on appelle parties d'oraisons, on trouvera au nom de chacune de ces especes de mots, comme article, pronoms, adjectifs, adverbes, particules, &c. ce qui concerne ce premier objet du régime dispositif, cet ordre de l'arrangement des mots qui composent un même membre de phrase. Ici nous allons nous étendre sur le second objet de ce régime dispositif, sur l'ordre des membres d'une phrase. Nous allons exposer tout ce qu'il y a de décidé là-dessus, ainsi que ce qui permet plus de liberté. Comme les variations qui sont de regle, dépendent principalement des trois formes dont la phrase est susceptible quant à sa structure; nous allons les suivre l'une après l'autre.

De la phrase expositive.

1°. Dans la forme expositive, le subjectif marche ordinairement avant l'attributis. Le peuple croit; & le Philosophe examine. Il y a exception à cette regle dans

les petites phrases faites en forme de citation, & placées comme membres adjonctifs pour appuyer ce qu'on dit. Alors le subjectif se met après l'attributif; & si cet attributif est formé par un tems composé d'un verbe, & que le subjectif soit un pronom personnel ou le pronom on, alors le subjectif se place entre l'auxiliaire & le participe : Enfin , disoit ce bon Roi , je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples ... Tous les hommes sont fous, a dit Boileau, & ne different que du plus ou du moins... Songez donc, lui at-on dit, à quoi vous vous exposez ! ... Vous ne considerez pas, nous a-t-elle répondu, qu'il n'est plus tems de penser au péril : où l'on voit que les subjectifs, ce bon Roi, Boileau, on, elle, font placés selon cette exception, par rapport à leurs attributifs, disoit, a dit, a répondu.

Il y a encore une autre occasion où le subjectif peut se placer après l'attributif, & quelquesois même avec plus de grace que devant; c'est lorsque le sens exclud tout objectif, ou que du moins il n'est énoncé que par un des pronoms se, que, le, ou par l'adjectif tel; comme dans ces exemples. D'abord parurent un grand nombre de courtisans, que suivoient tous les princes de l'Etat; après quoi vint le Roi environné de sa garde, & suivi par la foule du peuple... Ce que pense le Philosophe, n'est pas toujours ce que diéte la raison... C'est ainst qu'en ordonna la providence... A cette nouvelle succèderent des bruits plus favorables qui furent bientôt consirmés... Alors se montrerent ces amis faux que le soupen de ce malheur

avoit tenu cachés... Telle est leur façon d'agir.

On sent que dans ces exemples & les autres semblables, il faut pour que le subjectif aille après l'attributif, que l'objectif, s'il y en a, soit lui-même, indépendamment de ce changement de place, avant l'attributif; & que d'ailleurs la phrase commence ou par un circonstanciel, ou par quelqu'autre mot qui semble occuper la place du subjectif, & le renvoyer à un rang plus éloigné. On ne commenceroit point un récit, par exemple, par ces mots, se présenta un écuyer pour nous conduire; si l'on ne faisoit marcher auparavant quelques T iij autres mots, comme d'abord, ou à notre arrivée se prê-

Senta, &c.

Les deux mots autre chose faisant un objectif de simple dissérence, se mettent aussi avant l'attributif & renvoyent le subjectif après; autre chose veut le pere, autre chose plast à la mere. Ces changemens ne pourroient avoir lieu, si le subjectif placé après l'attributif pouvoit être pris pour objectif; s'il n'y avoit à la tête de la phrase quelque mot qui selon l'usage savorisat cette sorte d'inversion: on ne diroit pas, obéit-il, pour il obéit; mais on dira fort bien, aussi obéit-il sur le champ.

2°. D'après la premiere regle générale que nous avons établie, on sent que pour l'ordinaire l'attributif se place après le subjectif. Il faut régler sa propre conduite, avant que de critiquer celle des autres... On ne gagne point le ciel en tourmentant les hommes. Nous avons déja vu quelques exceptions à cette regle dans les cas ou le subjectif se transpose; & nous allons encore en voir de plus fréquentes en parlant de l'objectif & du terminatif.

3°. L'objectif & le terminatif suivent l'attributif quand ils sont exprimés chacun par un substantif ou par plusieurs mots. Le sot ennuie tout le monde; mais le fat révolte les personnes sensées... Vous voyez dans cet homme un important sans crédit qui offre ses services à zous ceux qu'il rencontre. Si l'objectif & le terminatif concourent, & qu'on ne fache auquel accorder les honneurs du premier pas, pour se décider, il n'y a qu'à voir si l'un des deux est plus long que l'autre; si l'un n'est que d'un mot tandis que l'autre est de plusieurs ; si l'un entraîne une phrase incidente, tandis que l'autre n'en a point. En ce cas le membre le plus court passe le premier; & s'ils paroissent à peu près égaux, c'est ordinairement l'objectif qui suit immédiatement l'attributif. Vous faites à un indiscret la considence de tout ce qui vous regarde ... Vous donnez votre confiance à un indiscret qui n'a jamais su se taire... Vous faites considence de tout ce qui vous regarde, ou, vous donnez toute votre confiance au plus indiscret de tous les hommes ; à l'homme le plus indiscret que l'on puisse voir. Il y a mille circonstances où la presséance ne dépend que du choix de celui qui parle, les deux régimes étant à peu près égaux

en longueur,

Il faut pourtant remarquer que quand l'objectif est un substantif sans article, il se sépare plus difficilement de son attributif; il prend plaisir à tout, &c. Lorsque l'objectif ou le terminatif sont énoncés par l'un des relatifs que, qui, dont, quoi, & lequel, ils se mettent à la tête de la phrase, & même avant le subjectif : Vous ennuyez tout le monde avec le livre que vous lisez avec tant de plaisir... Vous ne connoissez pas la personne à qui vous ouvrez votre cœur... Vous ne pourrez exécuter le plan dont vous avez fait choix ... Voyez enfin à quoi vous voulez vous déterminer... Dites-nous lequel vous préféreriez... Voil 1 le fruit d'une résolution que vous aviez communiquée à tout le monde. On voit que cette hypothèse d'un objectif ou d'un terminatif exprimé par un pronom relatif, ne se rencontre gueres que dans des phrases subordonnées.

Lorsque l'objectif & le terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions, on les place entre le subjectif & l'attributif: L'ambition nous tourmente beaucoup, & ne nous satisfait jamais... La prospérité lui a tourné la tête... Tous ces détours me déplaisent. Dieu ne nous a pas mis au monde pour en être les censeurs... Vous leur avez promis plus que vous ne pourrez leur donner. Quand le subjectif & le verbe se trouvent séparés par un pronom, régime amené par la conjonction &. C'est par cette raison que M. l'Abbé d'Olivet condamne ces deux vers de Racine dans la Tragédie d'Alexandre.

Vous les verriez plantés jusque sur vos tranchées, Et de sang & de morts vos campagnes jonchées.

Il faut dans ce cas répéter le verbe pour le second membre de phrase, ou prendre un tour qui fasse éviter la répétition. Quand l'un de ces pronoms exprime l'objectif, & l'autre le terminatif; me, nous, vous, te, se, paroissent les premiers & les plus éloignés de l'attribu-

Tiv

tif; ensuite viennent le, la, les; après eux suivent lui & leur; ensin le pronom en se présente le dernier, & se tient toujours dans le plus proche voisinage de l'attributif.

Ce ne sont donc que les pronoms eux-mêmes que l'on considere pour regler cette marche; & l'on ne fait point attention si ceux d'entr'eux qui peuvent sigurer comme objectif & comme terminatif, sont l'un ou l'autre.

Si cependant il y avoit amphibologie; on exprimeroit autrement l'un des deux membres; ainsi l'on diroit ils vous donnent à moi... Ils me donnent à vous; & non pas, ils me vous donnent, ni, ils vous me donnent. Voici des exemples de cette marche de pronoms: Du moment qu'ils vous l'ont accordé, ils me le reprochent tous les jours. Il ne falloit pas le leur demander; vous vous en seriez bien passé: je ne vous le pardonne point; mais il ne faut plus nous en inquiéter davantage.

L'objectif énoncé par l'adjectif tout, suit immédiatement l'attributif quand celui-ci est un verbe mis en un tems simple; mais si le verbe est à un tems composé, cet objectif se met entre l'auxiliaire & le participe: il détruit tout : il a tout détruit. Votre pere vous

pardonne tout : votre pere vous a tout pardonné.

Plusieurs de nos verbes tels que, donner avis, donner quittance, donner parole, se donner carrière, prendre garde, prendre patience, faire face, faire grace, faire mine, avoir horreur, &c. exigent leur objectif immédiatement après eux. On ne peut rien mettre entr'eux & leur régime, si ce n'est un pronom, donnez-lui avis; ou une préposition, avoir en horreur, &c.

Ainsi ce vers de Racine dans Britannicus,

De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.

n'est pas exact pour la construction. Il faut j'aurois à vous rendre compte. Remarquez aussi que ces objectifs ne prennent jamais d'article, parceque ce sont des saçons de parler familieres & proverbiales : voyez Article.

4°. Le circonstanciel exprimé par un adverbe, aimele voisinage du verbe, & se place pour l'ordinaire immé-

diatement après lui; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire & le participe, quand le verbe est à un tems composé. Il travaille assiduement aux affaires d'autrui, & songe rarement aux siennes... Il a beaucoup étudié dans sa premiere jeunesse; mais ensuite il s'est totalement dérangé, & a entierement perdu son tems. Cette regle souffre cependant exception pour certaines conjonctions qui venant à la suite de l'attributif ne peuvent s'en éloigner, & l'éloignent par conséquent du circonstanciel. Il est encore des circonstanciels de tems & d'habitude (voyez à l'article Adverbe ceux qui marquent le tems & l'habitude) qui, quoiqu'ils soient énoncés par plusieurs mots, précedent néanmoins ceux de maniere : voyez ibid. les adverbes qui expriment la maniere, quoique ceux-ci soient exprimés par de simples adverbes. Vous êtes donc allé promptement, ou, vous êtes donc promptement allé où l'on vous avoit envoyé... Vous suivez donc constamment vos caprices... Il répond pour l'ordinaire laconiquement à tout ce qu'on lui écrit ... Il fut long-tems sans parler, & se plaignit ensuite très amerement.

Quand le circonftanciel est exprimé par plusieurs mots, c'est à la netteté du sens à regler sa place. Ainsi dans cette phrase, avec toute son adresse, il a fait un pas de clerc. Le circonstanciel, avec toute son adresse, ne sauroit être ailleurs qu'à la tête: car au milieu ou à la fin de la phrase, il rendroit le sens louche en ce que la préposition avec sembleroit indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de clerc a été fait, au lieu que dans ce circonstanciel cette préposition ne doit mar-

quer que l'accompagnement.

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas, ce n'est plus à la grammaire, mais au goût de l'orateur à décider s'il placera le circonstanciel composé au commencement, au milieu ou à la fin de la phrase : on peut donc également dire, en peu de tems il a fait une haute fortune. Il a fait en peu de tems une haute fortune. Il a fait une haute fortune en peu de tems. Remarquons seulement que les circonstanciels composés se placent rarement entre l'auxiliaire & le participe, du moins en prose. Ainsi l'on dit communément, il s'est démasqué trop tôt; & rarement il s'est trop tôt démasqué,

5°. Pour ce qui concerne l'adjonctif, il se met assez souvent à la tête de la phrase; mais soit qu'il soit simple ou composé de plusieurs mots, il varie beaucoup. C'est encore au bon goût, & aux circonstances particulieres à décider de sa place. S'il est formé par quelque particule, voyez au mot PARTICULES les regles qui les concernent.

6°. Enfin le conjonctif peut être simple & formé par une conjonction feule ; il peut être ausli formé par plufieurs mots. Dans le premier cas, il faut suivre le génie des conjonctions, dont les unes veulent être au commencement de la phrase, comme mais, car, si; d'autres n'aiment qu'à paroître à la suite de quelques autres mots, comme donc, pourtant; & quelques-unes font là-dessus assez indifférentes, comme cependant, néanmoins, du moins. Il ne paroît point nécessaire d'en traiter plus au long ici, attendu qu'au mot Conjonction, tout ce qui les regarde est développé de maniere à ne rien laisser désirer. Dans le second cas, lorsque le conjonctif est énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans la phrase qu'il doit lier. Il a répondu de maniere qu'on ne peut le blamer. Il sait se rendre aimable au point qu'il fait oublier la laideur de son visage. Nous sommes souvent trompés par les apparences; c'est-à-dire qu'il ne faut point juger des gens sur la mine... Il n'a voulu suivre que ses idées; de sorte qu'à présent le mal est sans remede.

Voilà ce que l'on peut dire en général sur l'arrangement des membres de la phrase, dans la forme expositive. Nous allons remarquer les dissérences que les formes impérative & interrogative exigent. Les points sur lesquels nous ne dirons rien, doivent se regler comme l'on vient de voir. Mais pour de plus grands détails, il faut dans quelque sorme de structure que la phrase paroisse, consulter les articles destinés à chacune des par-

ties d'oraifon.

De la phrase impérative ou interrogative.

Une phrase devient impérative en supprimant à la premiere & à la seconde personne le pronom qui devroit en être le subjectif, & mettant en apostrophe, c'est-àdire en adjonctif toute dénomination à qui le discours s'adresse. Mais à la troisieme personne on ne supprime rien; seulement on ajoute la particule que, & l'on met le verbe au mode subjonctif. Cette particule que marche avant le subjectif que suit l'attributif, soit que le subjectif soit un nom ou un pronom. Rendons témoignage à la vérité... Ne fréquentez que des personnes de votre état... Que votre frere vous suive. Que vos devoirs marchent toujours avant tout le reste.

La forme interrogative se donne par trois moyens. Le premier en plaçant a la tête de la phrase l'un de ces pronoms relatifs, qui, que, lequel, quoi, soit comme subjectif, objectif ou terminatif... Qui peut se flatter d'être sans prévention?... Que faissez-vous dans ces heureux moments? A quoi sut-il employer le tems pour ne jamais s'en repentir?... Lequel des deux vous plait davantage?

Le second moyen est en joignant le pronom quel à un substantif qui soit avant l'attributif, soit comme subjectif, objectif ou terminarif; Quelle pensée vous vient?.. Par quelle crainte frivole êtes-vous arrêté?... A quel homme peut-on se sier?... Quelle femme prendre pour ne

s'en pas repentir ?

Le troisieme moyen qui concourt avec les précédens, quand le cas y échet, est de transporter le subjectif après l'attributif. Mais il faut observer deux choses ; la premiere, si le verbe est d'un seul mot, ou s'il est dans un tems composé; la seconde, si le subjectif est un de ces huit pronoms, je, tu, nous, vous, il, elle, on, ce, ou quelqu'autre expression. Lorsque le subjectif est un de ces pronoms, il se place après le tems simple; & dans les tems composés, entre l'auxiliaire & le participe. Profiterai-je de ses offres?... Ai-je profité de ses offres ? ... Tiendrez-vous votre parole? ... Avez-vous tenu votre parole? ... Sommes-nous plus affurés ici qu'ailleurs? ... Répond-elle à vos vœux? ... Vient-il? ... Estil arrivé? ... Auroit-elle trahi fon ami? ... Se voit-on du même œil dont on regarde les autres ? Vous auroit on fait grace en vous croyant des sentimens? ... Est-ce vertu que de toujours sacrister la vérité à la paix? ... Est-ce fait?

Lorsque le subjectif est autre que l'un des pronoms



mentionnés, il se met après l'attributif entier, quoique celui-ci soit composé d'auxiliaire & de participe, quand la phrase commence par que, quoi, ou quel: qu'avoit fait votre frere?.. A quoi auroit servi votre entremise?..

Quel mal a fait cet enfant?

Il y a ici une variation permise que nous allons indiquer tout-à-l'heure. Si la phrase ne commence point par que, quoi, ni quel, alors le nom ou les noms qui servent de subjectifs à la troisieme personne, marchent avant le verbe; mais pour donner la forme interrogative à la phrase, on ajoute un pronom personnel qui convienne au subjectif; & ce pronom se place après le temps simple du verbe, & après l'auxiliaire dans les temps composés: le luxe fait-il plus de bien que de mal dans un Etat Monarchique? L'homme peut-il agir par d'autres motifs que l'intérêt?.. Votre pere vous a-t-il pardonné? On pourroit dire aussi: qu'est-ce que votre frere avoit fait?.. A quoi votre entremise auroit-elle servi? Quel mal cet ensant a-t-il fait?

Il faut encore observer ici que lorsque le verbe qui sert d'attributif à la phrase à la troisieme personne du singulier, finit par quelque voyelle que ce soit, on y place avant le pronom un t, précédé d'un tiret, & suivi d'un autre tiret: la société n'a - t - elle pas ses désagréments?... L'homme cherche - t - il toujours ce qui lui est le plus avantageux? Si le verbe est à la premiere personne du singulier, & qu'il finisse par un e muet, cet e muet prend un accent aigu, & devient un é sermé: aimé-je à tromper? Dussé-je déplaire, je dirai ce

que je pense.

2°. On voit que si jamais l'attributif ne marche à la tête de la phrase dans la forme expositive, il s'y trouve ordinairement dans les formes interrogative & impérative. Reglez vos dépenses sur vos facultés.... Obtient-on

toujours l'amitié des hommes en les servant?

3°. Il y a exception à cette regle, lorsqu'on trouve dans la phrase interrogative les relatifs que, qui, quoi, lequel. Ces relatifs se mettent avant l'attributif comme dans la phrase expositive, soit qu'ils servent de subjectif, d'objectif ou de terminatif; ce qui n'empêche pas

dans les deux derniers cas que le subjectif ne suive les regles qui lui sont propres dans l'interrogation. Mais dans la premiere hypothèse, il prend après le verbe être le pronom ce; & si c'est un autre verbe, le relatif servant de subjectif ne veut point de pronom personnel après l'attributif, Qui est-ce?. Qu'est-ce?. Que ser-il de vous plaindre?. Lequel est-ce?. Lequel vou-lez-vous?., Qui vous a parlé? Lequel viendra?. A quoi vous déterminez-vous? Ces observations n'ont point lieu pour la phrase impérative, parceque ces relatifs ne s'y trouvent pas, à moins que ce ne soit en commun avec un second verbe; & alors il doit se placer entre les deux, puisqu'outre qu'il est le régime de l'un & de l'autre, il sert encore de conjonctif entr'eux: prenez-vous-en à qui vous voudrez... Voyez lequel vous

voulez.

4°. Si l'objectif & le terminatif sont des pronoms personnels sans prépositions, il faut les placer avant l'attributif dans l'interrogation. Le Roi vous a-t-il confié son autorité pour en abuser? Dieu nous a-t-il donné une étincelle de raison pour contredire sa sagesse éternelle? ... Leur donnerez-vous ce que vous leur avez promis? Quand ils concourent, & que le tour de la phrase est négatif, ils se reglent encore comme dans les phrases expositives, foit que la forme soit interrogative, soit qu'elle soit impérative à la troisieme personne, ou à la seconde & à la premiere : Qu'on nous le pardonne. . . Nous avons cru bien faire. . . Ne nous en plaignons pas. . . Ne leur en faites point querelle. Mais si le tour est affirmatif dans la forme impérative en premiere & seconde personne, ces pronoms se placent immédiatement après l'attributif; le, la, les s'emparent de la premiere place, & font reculer les autres. Rendez-le moi sur-le-champ. . . Donnezleur ce qu'ils demandent... Reprochons-les leur vivement... Approchons-nous-en avec hardiesse.

5°. Dans la forme interrogative, le circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le subjectif transposé. Le pourrez-vous toujours? Vos ordres arrive-ront-ils aujourd'hui?.. Avez-vous beaucoup perdu?.. A-t-il constamment gagné? Dans la forme impérative, ce circonstanciel est renvoyé après tous les pronoms per-

fonnels ou relatifs qui n'étant pas accompagnés de préposition, se placent auprès de l'attributif, & sont l'office
d'objectif ou de terminatif... Répondez-lui hardiment...
Offrons-la leur galamment... Disons leur en toujours la
nouvelle. Si de ces deux membres, objectif & terminatif, l'un est énoncé par un pronom personnel sans préposition, & l'autre par un pronom avec préposition, ou
par quelqu'autre mot, alors l'adverbe servant de circonstanciel dans la phrase, marche souvent entre ces
régimes, selon que la netteté & l'harmonie l'exigent.
Faites-lui respectueusement vos excuses... Adressez-vous
immédiatement à lui... Donnez-leur plutôt celui-là...
Eloignons-les adroitement d'ici... Présentez-nous d'abord
au Maître... Détachez-vous promptement & sinement delui.

Des Membres composés.

Dans les membres composés, le mot principal peut avoir sous lui ou l'article, ou des adjectifs, ou d'autres noms unis par certaines conjonctions, ou par des prépositions, ou des infinitifs faisant fonction de substantifs, ou des modificatifs, ou des phrases incidentes qui sont liées par des relatifs ou par des conjonctions. Tous les détails de construction qui concernent les différents mots qui peuvent concourir à former toutes ces sortes de membres, se réduisent à peu de choses, après tout ce que nous avons dit & tout ce que nous sommes obligés d'en dire à chacune des parties d'oraison.

Nous ferons seulement ici les observations suivantes: 1°. l'article & les autres prépositifs se mettent invariablement avant le nom qu'ils accompagnent. (Il n'y a de variation que pour l'adjectif tout.) 2°. Les adjectifs qui qualifient un nom, doivent aussi se placer immédiatement devant le nom, ou après: 3°. Les noms ou les verbes qui régissent d'autres noms ou d'autres verbes, doivent les avoir à leur suite avec leurs prépositions, s'il y en a, & leurs régimes: 4°. le relatif qui sert à lier une phrase incidente à un nom, doit suivre de près ce nom, & marcher à la tête de la phrase incidente, soit que ce relatif serve de subjectif, d'objectif, de terminatif, ou même de circonstanciel: 5°, toute conjonction doit également être entre les mots qu'elle lie en-

semble: 6°. dans toutes les phrases incidentes, les membres particuliers qui la composent suivent entr'eux l'ordre que nous avons développé pour la phrase détachée: 7°. quelque longueur qu'un membre de la phrase totale puisse avoir, il faut le completter, & énoncer tout ce qui entre dans sa composition, avant de passer à un autre; pour cela, on renvoie autant que le sens se permet, après les membres plus courts, ceux qui renserment plus de mots: 8°. les phrases incidentes qui sont unies à la principale par quelque conjonctif, se mettent à la tête ou à la fin de la principale, selon la suite & l'ordre des pensées, & comme la conjonction employée le veut ou le permet. Nous croyons sur tous ces articles les exemples inutiles, attendu tous ceux que nous avons donnés.

Pour la propriété qu'ont certains conjonctifs de régir après eux le fubjonctif ou l'indicatif, c'est un point qui ne regarde que la syntaxe, & que l'on trouvera d'ail-

leurs au mot Conjonction.

On ne peut pas statuer ce qui se peut sous-entendre dans les phrases implicites; cela dépend de ce qui a été exprimé dans les phrases précédentes, de ce que les circonstances particulieres indiquent assez par elles-mêmes, & de la forme dans laquelle la phrase paroît.

CONSTRUCTION FIGURÉE.

La construction figurée est celle où l'ordre grammatical n'est pas toujours suivi, quoiqu'il doive toujours être apperçu, rectifié ou suppléé par celui qui écoute ou qui

lit.

Quelquesois la vivacité de l'imagination, le concours des idées accessoires, l'empressement de faire connoître ce qu'on pense, l'harmonie, ou d'autres causes semblables, sont que l'ordre des mots n'est pas toujours exactement suivi, ou que l'on en supprime quelques-uns, dont on se contente d'énoncer les correctifs. On interrompt l'ordre de l'analyse; on donne aux mots une place ou une forme qui ne paroît pas d'abord leur convenir selon les principes primitiss de la Langue. Cependant celui qui écoute ou qui lit ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'on lui dit, parcequ'à l'aide de l'analogie, l'esprit rectisse l'irrégularité de l'énoncia-

tion. Cette seconde construction est appellée sigurée, parcequ'elle prend une forme, une sigure qui n'est pas celle de la premiere construction établie, quoiqu'elle soit autorisée par l'usage des Orateurs, des Poètes, & même de tout le monde, pour certaines saçons de parler.

Il y a fix sortes de figures qui sont d'un grand usage dans cette construction. Comme elles peuvent servir pour en bien faire connoître la nature & les droits, nous ne les avons pas omises dans cet Ouvrage, où on les trouvera chacune à leur article traitée d'une maniere relative à notre objet: voyez Ellipse, Pléonasme, Syllepse,

HYPERBATE, HELLENISME, &c.

Il ne faut pas croire que les deux sortes de constructions, la grammaticale & la figurée, dont nous avons traité dans cet article, aient chacune pour district des styles différents, de maniere qu'ici on ne puisse se servir que de l'une, & que là on doive toujours employer l'autre: au contraite dans toutes sortes de styles on les trouve mêlées ensemble, selon l'usage & le bon goût: il n'y a de différence que du plus & du moins: voyez INVERSION.

Nous ne parlons ici que du langage le plus usité dans les Livres, les Lettres, & la conversation des honnêtesgens. Or ce langage n'admet pas une construction qui foit totalement grammaticale, ou toujours figurée. On ne suit pour cela que ce que demandent la clarté, la précision, la douceur, & sur-tout l'usage. On peut voir en quantité d'occasions des phrases où l'ordre grammatical seroit désagréable & même vicieux, parcequ'il causeroit des obscurités, des embarras dans le sens, & des longueurs inutiles, comme on en voir aussi d'autres où l'on trouve l'expression la plus vive & la plus grande éloquence dans l'ordre grammatical.

CONTRAIRES. Les contraires font un des lieux communs de la Rhétorique propres à la preuve : voyez

Source DES PREUVES.

Par les contraires on entend des choses qui ne peuvent zésider en même-temps dans un seul & même sujet.

On en distingue de quatre sortes.

Les relatifs, comme pere, fils; maître, serviteur.

Les opposés, comme le blane & le noir; la paix & la guerre.

Les privatifs, comme la vie, la mort; la science;

l'ignorance.

Les contradictoires, comme voir & ne pas voir.

Il faut remarquer que dans les contraires on se sert de l'un pour nier l'autre.

Les contradictoires ont ceci de particulier, qu'en

ôtant l'un on établit l'autre.

CONTRE, est une des prépositions simples : voyez

PRÉPOSITIONS.

CONTREDIRE. Verbe actif irrégulier de la quartieme conjugaison, composé de dire sur lequel il se conjugue, & de la préposition contre, qui marque une opposition, une contrariété formelle. Ainsi, contredire signifie dire contre ce qu'un autre dit; dire le contraire, contester, disputer, être d'un avis, d'un sentiment contraire. Contredire se prend presque toujours en mauvaise part, & annonce dans celui qui contredit une humeur difficile, acariâtre. Je ne puis rien avancer qu'il ne le contredise.

Ce verbe se prend aussi d'une maniere absolue. Il n'ouvre jamais la bouche que pour contredire. Elle contredira toute sa vie, & encore, s'il se peut, par-delà.

Contredisant, contredisante, est un adjectif dérivé de contredire, & non le participe présent, qui n'est pas usité. On se sert à sa place du gérondis en contredisant.

Elle a l'humeur contredisante.

Participe passé, contredit, contredite. Ce moyen ne

sauroit être contredit.

La Partie adverse a-t-elle sourni de contredits? On ne peut opposer à cette proposition aucun contredit. Il cst substantif dans ces dernieres saçons de parler, qui ne sont

usitées qu'en Jurisprudence.

CONTREFAIRE. Verbe actif réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugation, composé de faire, sur lequel il se conjugue, & de la préposition contre, qui ne dénote pas toujours une opposition directe, mais qui signifie quelquesois vis-à-vis, comme si deux personnes étoient placées vis-à-vis l'une de l'autre, & que l'une

Tome I.

fît ce que l'autre fait. Contrefaire, c'est donc imiter, te-

présenter. Cet homme contrefait le singe.

Contrefaire est pris pour l'ordinaire dans un sens de moquerie ou de plaisanterie; pour lors la ressemblance est dans les actions, & l'opposition est dans l'esprit: mais un geste, un rien la fait sentir. Cette personne contrefait la prude; c'est-à-dire, prend les airs, les tons, les grimaces d'une prude. Dans la phrase suivante ce verbe est réciproque: cet homme ne peut se contrefaire; c'est-à-dire, ne peut déguiser son caractère.

Participes, contrefaisant, contresaite, contresaite, ces deux derniers sont souvent adjectifs, & ont une autre signification. Un homme contresait, une semme contresaite; c'est-à-dire, mal bâtis, disgraciés de la nature,

faits contre les regles : voyez FAIRE.

CONTRESENS. On en peut distinguer deux sortes, Le contresens d'expression est la faute que commettent ceux qui emploient un mot dans un sens contraire à sa vraie signification. Le contresens de traduction est celui par lequel on fair dire à l'Auteur que l'on traduit, ce qu'il ne dit réellement pas.

CONTREVÉRITÉ. C'est une proposition avancée pour faire entendre le contraire de ce qu'elle énonce na-

turellement: voyez IRONIE.

CONVAINCRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de vaincre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum (avec), qui marque ordinairement mêlange, accompagnement, association. Ainsi convaincre signifie vaincre avec le secours des preuves & du raisonnement. Mes raisons s'ont ensire convaincu. Combien de gens ne peuvent être convaincus que par l'expérience: voyez VAINGRE.

CORRECTION. La correction est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle consiste à rétracter ou expliquer une pensée qu'on vient de pro-

poser.

M. Bossuet a fait usage de cette sigure dans cet endroit de l'Oraison Funebre de Madame la Duchesse d'Oréans.

» Non, après ec que nous venons de voir, la santé

** n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire

** n'est qu'une apparence, les graces, les plaisirs ne sont,

** qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous,

** excepté le sincere aveu que nous faisons devant Dieu

** de notre vanité.... Mais que dis-je la vanité! L'hom-

** me, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une om-

** pre ? Ce que J. C. est venu chercher du Ciel en Ter-

** re.... n'est-ce qu'un rien ? Reconnoissons notre

** erreur... Il ne faut pas permettre à l'homme de se

** mépriser tout entier, de peur que croyant avec les

** Impies, que notre vie n'est qu'un jeu où regne le ha-

** zard, il ne marche sans regle & sans conduite au gré

** de ses aveugles desirs. "

CORROMPRE. Verbe actif irrégulier de la quatricme conjugaison. Il est composé du verbe rompre, sur
lequel il se conjugue, & de la préposition latine cum
(avec), qui marque un mélange, un accompagnement.
Le mot rompre dénote une discontinuation, une dissolution dans les parties d'un tout. Corrompre a le même
sens dans le propre; ainsi l'on dit, cette liqueur se corrompt, c'est-à-dire, que l'influence d'un corps étranger
comme l'air, ou une autre substance, en dissout les
parties. Cette influence fait que la liqueur n'est plus ce
qu'elle étoit, qu'elle n'a plus les mêmes qualités, la

même odeur, la même saveur.

Il conserve la même fignification dans le figuré; l'on dit un cœur corrompu. Le vice a en quelque sorte su le cœur la même action que la corruption a sur les corps; il en altere les bonnes qualités, & fait qu'il paroît n'être plus le même. On dit dans le même sens, corrompre une

femme, corrompre la Justice: voyez ROMPRE.

COUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison. Il signifie joindre plusieurs choses ensemble avec du fil ou de la soie passée dans une aiguille ou autre instrument semblable. Ces morceaux sont si bien cousus ensemble, qu'on n'appereoit pas la couture. On dit au figuré, le Livre qu'il vient de mettre au jour est un composé de plusieurs morceaux qu'il a cousus ensemble assez maladroitement.

On dit proverbialement, ces finesses sont cousues de

fil blane; c'est-à-dire, elles sautent aux yeux, tout le monde les voit.

Quand on dit à quelqu'un , bouche cousue , cela signi-

fie, ne dites mot, gardez le secret.

Les composés de coudre sont découdre & recoudre.

INDICATIF: Présent. Je couds, tu couds, il coud; nous cousons, vous cousez, ils cousent. Imparsait. Je cousois, &c. Prétérit. Je couss, &c Futur. Je coudrai, &c. Conditionel présent. Je coudrois, &c. Impératif. Couds, qu'il couse; cousons, &c. Subjonctif présent. Que je couse, &c. Impératif. Que je coussis, &c. Participe présent. Cousant, indéclinable. Participe passé. Cousu, cousue.

Les temps composés sont réguliers.

COURAGE, est une des particules admonitives :

voyez PARTICULES.

COURIR ou COURRE. Verbe irrégulier de la feconde conjugation, tantôt neutre, tantôt actif. Il fignifie aller avec précipitation. Dans ses temps composés ce verbe se sert de l'auxiliaire avoir, & non de l'auxiliaire stre.

an Il en étoit forti lorsque j'y suis courn.

Racine dans Bérénice.

D'y suis couru est un solécisme, dit M. de Voltaire. Quand le terme est exprimé, courir devient actif; courir un Bénésice, c'est à-dire, le poursuivre avec chaleur. Dans cette expression, comme dans mille autres où l'action & le mouvement des jambes ne se trouve point, il est figuré: exemple. L'onde qui court. Le mois qui court. Faire courir un bruit. Dans tous ces cas courir a un sens métaphorique, & on en sent aisément l'application, qui est pour marquer la vîtesse, la chaleur avec laquelle on fait quelque chose.

Le participe courant est quelquesois substantif. Suivre le courant de l'eau. L'infinitif courre n'est plus guere en usage que dans ces phrases, courre le cerf pour courir, &c.

INDICATIF: Présent. Je cours, tu cours, il court; nous courons, vous courez, ils courent. Imparsait. Je courois, &c. Prétérit défini.

J'ai couru. Prétérit antérieur, J'eus couru. Prétérit antérieur défini. J'ai cu couru. Plusqueparfait. J'avois couru, &c. Futur. Je courrai, &c. Conditionel présent. Je courrois, tu courrois, il courroit, nous courrions, vous courriez, ils courroient. Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse couru, &c. Impératif. Cours, qu'il coure, courons, courez, qu'ils courent. Subjonctif présent. Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent. Imparfait. Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût; que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent. Prétérit. Que j'aie couru, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse couru, &c. Infinitif, présent. Courir. Prétérit. Avoir couru. Participe actif présent. Courant. Passé. Ayant couru. Participe passif présent. Couru, courue, ou étant couru, courue. Paffé. Ayant été couru ou courue. Gé-RONDIF. En courant ou courant.

Pour la formation des personnes que nous n'avons pas

indiquées, voyez la seconde Conjugatson.

COUVRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il signisse en général mettre une chose sur une autre pour la cacher. Faites couvrir la table d'un tapis. Elle a fait couvrir les nudités de ses tableaux.

Il conserve au figuré la même fignification. Il fait bien couvrir ses desseins, ses projets, ses démarches. Il est couvert de gloire, d'infamie. Au reste voyez le Diction-

naire de l'Académie.

Indicatif: Présent, Je couvre, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. Imparfait. Je couvrois, &c. Prétérit Je couvris, &c. Prétérit indésini. J'ai couvert, &c. Fatur. Je couvrirai, &c. Conditionnel présent. Je couvrisois, Impératif. Couvre. Subjonctif présent. Que je couvre, &c. que nous couvriions, que vous couvriiez, qu'ils couvrent. On ne se sett guere de ce pluriel. Il faut dans ce cas avoir recours à l'infinitif. Imparfait. Que je couvrise, &c. Participe actif présent. Couvrant, indéclinable. Participe passif passé. Couvert, couverte. Couvert selprend quelquesois adverbialement; on dit être à couvert, pour être à l'abril 11 est aussi substantif; on dit mettre le couvert.

- CRAC, est une des particules imitatives : voyez PAR-

CRAINDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison. Il exprime le faississement, le trouble de l'ame à la vue ou à l'idée de certains objets. Craindre tout, est d'un lâche; ne rien craindre est d'un fou. Le sage craint assez le danger pour chercher à l'éviter; le fort ne le craint jamais assez pour s'en laisser abattre. La vue des personnes qui ont de grands droits sur nos cœurs nous causent toujours une certaine crainte; delà craindre signific respecter. Il est d'un ensant bien né de craindre encore ses pere & mere, lors même qu'il n'en dépend plus. On craint toujours ceux que l'on aime beaucoup.

INDICATIF. Présent. Je crains, tu crains, il craint; nous craignons, vous craignez, ils craignent. Imparfait. Je craignois, &c. Prétérit. Je craignis, &c. Futur. Je craindrai, &c. Conditionnel présent. Je craindrois, &c. Impératif. Crains, qu'il craigne, &c. Subjonctif. Présent. Que je craigne, &c. Imparfait. Que je craignisse, &c. Participe présent. Craignant, indéclina-

ble. Participe paffé. Craint, crainte.

Crainte est aussi substantif. On dit la crainte de Dieu, la crainte de la mort.

CRIC, est une des particules imitatives: voyez PAR-

TICULES.

CROIRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrieme conjugaison. Il exprime ce consentement que nous donnons à l'existence d'une chose qui nous paroît vraie, quoique souvent elle ne le soit pas. Il croit tout ce qu'on lui dit. Il ne croit que ce qu'il voit, encore se méfie-t-il du rapport de ses sens. Il croit aux prestiges. Il est neutre dans la phrase suivante. C'est un impie; il ne croit point.

INDICATIF. Présent. Je crois, tu crois, il croit; nous croyons, vous croyez, ils croient. Imparsait. Je croyois, &c. nous croyions, vous croyiez, ils croyoient. Présent. Je crus, &c. Futur. Je croirai, &c. Conditionnel présent. Je croirois, &c. Impératif. Crois, qu'il croie, &c. Subjonctif. Présent. Que je croie, &c. que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. Imparsait. Que je cruste, &c. Participe actif présent. Croyant,

mdéclinable. Il devient aussi adjectif, croyant, eroyante. Participe passé. Cru, crue. Les autres temps sont réguliers

CROITRE. Verbe neutre de la quatrieme conjugaifon de la quatrieme différence. Il vient du latin crefcere, qui représente les différents degrés d'augmentation dont une chose est susceptible, soit en grosseur, en grandeur, soit en prix, en valeur.

Nous le conjuguerons à cause de la ressemblance de set temps avec quelques-uns de ceux du verbe croire, & même pour mieux le distinguer, nous l'écrirons suivant l'ortographe ancienne, & suivant la moderne.

Participe présent. Croissant. Participe passé. Crû, crûc. Le premier est quelquesois substantif; on dit le croissant de la lune. Le second ne doit pas être confondu avec le participe passé de croire. Le féminin du participe passé crue, se prend quelquesois substantivement; on dit la crue des eaux.

Quoique ce verbe soit essentiellement neutre en profe, M l'Abbé d'Olivet pense qu'on doit laisser aux Poètes la liberté de le faire actif. L'élégant Racine a dit:

Je ne prends point plaisir à croître ma misere.
(Bajazet)-

Tu verras que les Dieux n'ont dicé cet Oracle, Que pour eroître à la fois sa gloire & mon tourment.

(Iphigénie).

Que ce nouvel honneur va croître son audace.

(Esther).

C'est aussi le sentiment de M. de Voltaire. Il approuve ce vers de Corneille dans le Cid:

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.

Il me semble, dit il, qu'il est permis en vers de dire eroître mes tourments, mes ennuis, mes douleurs, mes peines, &c.

Ses composés sont accroître, décroître, qui se conjuguent de même, ainsi que tous les verbes qui à l'insi-

Viv

nitif le terminent en tre : voyez Conjugatson, QUA-TRIEME CONJUGATSON, QUATRIEME DIFFÉRENCE.

INDICATIF. Présent. Je croîs ou je crais, tu croîs ou tu crais, il croît ou il crait, nous croissons ou nous craissons, vous croissez ou vous craissez, ils croissent ou ils craissent. Imparfait. Je croissois ou je craissois, tu croissois ou tu craissois, il croissoit ou il craissoit, nous croissions ou nous craissions, vous croissiez ou vous craisfiez, ils croissoient ou ils craissoient. Prétérit défini, J'ai crû, tu as crû, &c. Prétérit indéfini. Je crûs, tu crûs, il crût; nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent. Futur. Je croîtrai ou je craîtrai, tu croîtras ou tu craîtras, il croîtra ou il craîtra; nous croîtrons ou nous craîtrons, vous croîtrez ou vous craîtrez, ils croîtront ou ils craîtront. Conditionnel présent. Je croîtrois ou je craîtrois. tu croîtrois ou tu craîtrois ; il croîtroit ou il craîtroit ; nous croîtrions ou nous craîtrions, vous croîtriez ou vous craîtriez, ils croîtroient ou ils craîtroient. Im-PÉRATIF. Croîs ou craîs, qu'il croisse ou qu'il craisse, croissons ou craissons, croissez ou craissez; qu'ils croissent ou qu'ils craissent. Subjonctif. Présent, Que je croisse ou que je craisse, que tu croisses ou que tu craisses, qu'il croisse ou qu'il craisse; que nous croissions ou que nous craissions, que vous croissiez ou que vous craissiez, qu'ils croissent ou qu'ils craissent. Imparfait. Que je cruffes, que tu cruffes, qu'il crut; que nous cruffions, que vous crustiez, qu'ils crustent. Infinitif présent. Croitre ou craître. Participe présent. Croissant ou craissant, GERONDIF. En croissant ou craissant.

On peut ne suivre l'ortographe moderne que dans les temps qui ressemblent tout-à-fait à ceux du verbe

croire.

Les temps composés sont réguliers. Il faut seulement avoir l'attention de mettre un chevron brisé sur le participe passé. C'est la seule chose qui puisse distinguer ce

participe de celui du verbe croire.

CRONOGRAPHIE, ou plusée, CHRONOGRAPHIE. Figure de Rhétorique propre à orner & à embellur le difcours. C'est la description d'un certain temps, comme du matin, du soir, & de la nuit. Les Poèses sont pleius de ces sortes de descriptions. C'est leur figure savoure, exemples

Description du matin.

L'aurore cependant au visage vermeil ,
Ouvroit dans l'Orient les portes du foleil ;
La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres ,
Les songes voltigeans suyoient avec les ombres.

(M. de Voltaire , Henriade , ch. VI.)

Description du soir.

Mais la nuit aufli-tôt de ses asses affreuses, Couvre des Bourguignons les campagnes vincuses, Revole vers Paris & hâtant son retour, Déja de Montlheri voit la superbe tour.

(Boilean , Lutrin , ch. III.)

Cette figure a rapport à la périphrase.

CUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la feconde conjugaison. Il vient du verbe latin colligere, composé de legere, qui fignifie choisir, rassembler, & de la préposition cum (avec), qui désigne mélange, association. Ainsi cueillir veut dire rassembler plusieurs choses. Elle se pare des steurs que ma main a cueillies.

Ce verbe se prend quelquesois réciproquement. Ces fruits ne se cueillent qu'à la main, que dans telle saison.

On dit au figuré, cueillir des pulmes, des lauriers, pour dire remporter des victoires, parceque chez les Anciens les vainqueurs portoient des couronnes de lauriers.

INDICATIF. Présent. Je cueille, tu cueilles, il cueille; nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. Imparfait. Je cueillois, tu cueillois, il cueilloit; nous cueillions, vous cueillicz, ils cueilloient. Prétérit. Je cueillis, &c. Prétérit indéfini. J'ai cueilli, &c. Prétérit antérieur. J'eus cueilli, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu cueilli, &c. Plusqueparfait. J'avois cueilli, &c. Futur. Je cueillerai, tu cueilleras, &c. Futur passé. J'aurai cueille, &c. Conditionnel présent. Je cueillerois, tu cueillerois. Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse cueilli, &c. IMPERATIF. Cueille, qu'il cueille, cueillons, cueillez, qu'ils cueil-

lent. Subjonctif. Présent. Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille; que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent. Imparfait. Que je cueillisse, &c. Prétérit. Que j'aie cueilli, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse cueilli, &c. Infinitif. Présent. Cueillir. Prétérit. Avoir cueilli. Participe actif présent. Cueillant. Participe actif passé. Ayant cueilli. Participe passif présent. Cueilli, cueillie, ou étant cueilli, étant cueillie. Participe passif passé. Ayant été cueilli, cueillie. Gérondif. En cueillant ou cueillant.

Les temps que nous n'avons qu'indiqués, suivent la seconde conjugaison. Ce verbe a pour composé accueil-

lir , recueillir.



D DE

Ou PE est une des consonnes de l'alphabet : voyez Alphabet, Consonnes & Prononciation.

D'ABORD, est un des adverbes composés, il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez

ADVERBE.

D'AILLEURS, est une des conjonctions augmentatives: voyez Conjonctions.

DAME! est une des particules exclamatives : voyez

PARTICULES: voyez Construction.

DANS, est une des prépositions simples : voyez Pré-

D'AUTANT QUE, est une des conjonctions moti-

vales: voyez Conjonctions.

D'AUTRÉFOIS, est un adverbe de tems: voyez ADverbe.

DE, est une des prépositions simples : voyez Prépo-

SITIONS.

DÉBATTRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de battre sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine de, qui fignifie en françois à cause, touchant, entre, parmi. Ainsi débattre veut dire, battre, disputer, contesser, touchant, ou à cause, &c. Ils ont débattu long-tems la question sans pouvoir la résoudre. Ce compte a été débattu cent sois, & jamais accordé. Il s'est débattu long-tems entre les mains des Gardes qui l'ont arrêté. Dans cette dernière phrase débattre est réciproque.

DÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la troisieme conjugaison composé de choir, (tomber) & de la préposition abductive de, qui marque éloignement, rabaissement. Ainsi déchoir signifie tomber du lieu où l'on étoir, baisser, amoindrir, s'affoiblir, diminuer. Il se dit sur-tout du prix des marchandises: cette étosse ne tardera pas à déchoir, c'est-à-dire, à diminuer de prix. Il se dit aussi de la quantité: la riviere déchoit, c'est-à-dire, qu'elle devient moins forte. On dit encore en parlant de l'embonpoint d'un homme; il a bien déchu.

Dans le style de pratique, il signifie quelquesois le mauvais succès des demandes qu'on a formés: il est déchu de sa demande, de ses prétentions, &c.!

INDICATIF. Présent. Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchéons, vous déchéez, ils déchéent.

Il n'a point d'imparfait, suivant M. Restaut: cependant ne dit-on pas souvent: je déchéois, tu déchéois, il déchéoit; ils déchéoient à vue d'œil? car il nous paroîr que nous déchéions, vous déchéiez, seroient trop durs à prononcer. Prétérit. Je déchus, tu déchus, il déchut; nous déchûmes, vous déchûtes, ils déchurent. Futur. Je décherrai, tu décherras, il décherra; nous décherrons, vous décherrez, ils décherront. Conditionnel présent. Je décherrois, tu décherrois, il décherroit; nous décherrions, vous décherriez, ils décherroient.

Il n'a point d'impératif, ni de présent du subjonctif: pour suppléer à celui-ci, on met déchoir à l'infinitif & on le fait précéder de quelqu'autre verbe au subjonctif, comme vous craignez qu'il ne vienne à déchoir?

ou l'on se sert de quelqu'autre tour de phrase,

Imparfait du subjondif. Je déchusse, tu déchusses, il déchust; ils déchussent. On ne dit pas nous déchussions,

vous déchussiez.

Les tems composés de ce verbe, tant à l'indicatif qu'au subjonctif, se sont du participe déchu, & du verbe auxiliaire être. Je suis déchu pour le prétérit indéfini, je sus déchu pour le prétérit antérieur, j'étois déchu pour le plusqueparfait, je serai déchu pour le sutur passé, je serois déchu pour le conditionnel passé, que je sois déchu pour le prétérit du subjonctif, que je susse déchu pour le prétérit du subjonctif, que je susse déchu pour le plusqueparfait du même mode.

INFINITIE. Présent. Déchoir. Présérie. Etre déchu ou déchue. Participe pussé. Etant déchu. Gérondif. En dé-

chéanr.

DECLAMATION. La déclamation est l'att de rendre le discours: voyez Discours. Chaque mouvement de l'ame, dit Cicéron, a son expression naturelle dans les traits du visage, dans le geste & dans la voix.

Ainsi il y a autant de sortes de déclamations, que de passions différentes. Dans la colere la déclamation est vive, animée, éclatante. Elle est lente, soible & suppliante dans l'abattement. Elle est relative aussi à notre caractere & à notre situation. Ensin elle dépend des lieux. Le Barreau , la Chaire , le Théâtre ont leur déclamation propre. Toutes nos conversations mêmes sont autant de déclamations dissérentes ; & la mussique n'est autre chose qu'une déclamation bien marquée. Mais qui pourroit enseigner toutes les nuances qu'il faut ménager ? Ici c'est un regard. Là c'est un noble silence. Quelques sie en est qu'un geste. Il n'est pas possible de donner de regles sur cet objet. Les regles défendent, disoit Baron, de porter les bras au-dessus de la tête ; mais si la passion les y porte, ils seront bien... La passion en sait plus que les regles. C'est donc dans la nature qu'il faut les puiser.

Une voix harmonieuse, une taille majestueuse, de beaux traits ne sont rien pour la déclamation, s'ils ne

sont animés par une ame sensible.

De l'analogie dans les pensées, de la liaison dans le style, des nuances de sentimens soutiennent le discours, mais une mémoire assurée soutient la déclamation; car, somme dit Sanleque dans son Poème sur le geste,

Quelle pitié de voir l'Orateur entreptis Relire dans la voûte un fermon mal appris.

Quoiqu'on abandonne la déclamation au seul mouvement des passions; il saut pourtant qu'elle soit réglée par la décence, & la décence n'est que la belle nature : voyez là-dessus le Poëme qu'on vient de citer; consultés nos Lekain, nos Dumessil, nos Clairon, nos Granval, nos Brissar, &c. Voyez aussi les articles Nombre, Cadence, Harmonie, Accent Oratoire. Dans ce dernier article vous trouverez une esquisse de Déclamation.

DÉCLINAISON. La déclinaison n'est autre chose que la chûte, le passage d'une terminaison à une autre. Tous les mots qui ont des terminaisons différentes ont donc une déclinaison; mais on a beaucoup resserté la signi-

fication de ce mot.

10. En ne l'appliquant point aux variations des terminaisons des verbes, pour lesquelles on s'est fervi d'un

autre mot, qui est celui de conjugaison; 2º, en ne comprenant point sous le titre de déclinaison les variations qui se sont dans la terminaison des noms par rapport au

nombre & aux genres.

La déclinaison, dans quelque Langue que ce soit, ne peut donc se dire que des noms, soit substantifs, soit adjectifs. Bien plus, pour que ces noms aient une déclinaison, il ne suffit pas que chacun d'eux puisse se prêter à des terminaisons, à des chûtes différentes; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet, un autre but que le nombre & le genre; il faut qu'elles fervent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phrase; entre un sujet & un verbe; entre un verbe & un objet ou un terme; entre une préposition & un nom, &c.

Mal fait au pluriel maux; ainsi al & aux, voilà deux terminaisons, deux chûtes à la fin d'un même mot: de même beau fait au féminin belle; eau, elle, voilà encore deux désinences dans un même mot: mais ces variations n'ont de rapport qu'au nombre & qu'au genre; elles n'indiquent point si le nom où elles se trouvent est régi ou régissant par un nom, un verbe, ou une préposition. Sous chacune de ces désinences, ces mots peuvent également sigurer dans tous les membres de la phraso qui sont du district des noms; ainsi ces variations ne

font point ce qu'on appelle déclinaison.

Comme le nombre des différents rapports qu'on auroit pu indiquer dans les noms au moyen de ces variations de leurs dernieres syllabes, est insini, & qu'on
peut les combiner de mille façons différentes, de maniere à en faire un plus grand ou un plus petit nombre
de classes, selon la maniere dont on les combine; il est
clair que les Langues n'ont pu s'accorder sur la quantité
de désinences auxquelles elles ont assujetti leurs noms.
Ausi les unes en admettent-elles plus, & les autres
moins. Il y en a qui pour chaque nombre n'en comptent que trois; d'autres en comptent jusqu'à dix.

Nous ne parlerons ici que de la Langue latine, qui en a fix. Ce qui nous détermine à ce choix, c'est que c'est la plus connue des Langues qui déclinent leurs noms, & celle à laquelle nous sommes plus accoutumés

de comparer la nôtre. Chacune de ces définences particulieres d'un même nom, se nomme cas, de casus qui

fignific chûte.

Les noms latins ont donc six cas pour chaque nombre. Le premier qui présente le nom sous sa dénomination primitive, se nomme cas direct, ou nominatif, parcequ'il semble ne servir qu'à nommer la chose, sans y indiquer aucun rapport particulier. Nous lui donnons dans ce Dictionnaire le nom de subjectif. Le second est appellé génitif, du mot genitus, qui signifie engendré, produit, parcequ'il est le seul qui soit immédiatement formé du nominatif, les autres tirant leur formation de la sienne, D'ailleurs c'est par le génitif sur-tout qu'on distingue les dissérentes sortes de déclinaisons; c'est dans le génitif qu'on trouve la lettre caractéristique de chacune d'elles.

Le troisieme est nommé datif, du verbe dare, donner, parcequ'il sert sur-tout à marquer le rapport d'attribution, le terme auquel aboutit l'action qui est pré-

cédemment exprimée.

Le quatrieme est nommé l'accusatif, parceque c'est celui qui accuse ou qui déclare l'objet de l'action que le verbe signisse, ou du rapport indiqué par certaines prépositions: nous le nommons objettif.

Le cinquieme, qui, suivant la Grammaire de Port-Royal, devroit être à la seconde place, est nommé le vocatif, parcequ'il sert à appeller, à apostropher, ainsi que le marque le verbe vocare, d'où il tire son nom.

Enfin l'ablatif, qui est le sixieme cas des Latins, vient du supin ablatum du verbe auferre, (ôter); ce qui

fait sa principale fonction.

Les cinq cas qui viennent après le nominatif, se

nomment souvent les cas obliques.

Quand on prononce de suite tous les cas d'un nom, soit au singulier, soit au pluriel, c'est ce qu'on appelle décliner: ainsi les Latins pour décliner, par exemple, le substantif Dominus, Seigneur, disent... pour le singulier, au nominatif, Dominus; au génitif, Domini; au datif, Domino: à l'accusarif, Dominum; au vocatif, Domine; à l'ablatif, Domino. Pour le pluriel, au nominatif, Domini; au génitif, Dominorum; au datif,

Dominis; à l'acculatif, Dominos; au vocatif, Domini;

à l'ablatif, Dominis.

Au reste tous les noms d'une Langue n'ayant pas à beaucoup près le nominatif terminé de la même saçon, il eut été souvent dur à l'oreille de les ramener tous aux mêmes désinences pour les autres cas: d'ailleurs on y auroit perdu le plaisir de la variéré; souvent même il en eut résulté une entiere ressemblance, quant au matériel, entre des noms bien éloignés de signifier la même chose. Ainsi il y a eu dissérentes sortes de terminaisons générales; les unes ont été pour les cas de certains noms, & les autres pour les cas d'autres noms; ce qui a produit dissérents cadres communs, dissérentes classes de noms, ou dissérentes déclinaisons. Les Grammairiens Latins en comptent ordinairement cinq.

Nous avons cru devoit poser tous ces préliminaires avant que d'entrer dans la grande question qui fera

l'objet principal de cet article.

On demande donc si la Langue françoise a des déclinaisons? Cette question n'auroit jamais été faite, si nous n'avions tous été imbus dès notre jeunesse des déclinaisons & des cas des Latins. En effet, où aurionsnous pris une idée aussi étrangere à notre Langue que l'est celle-là? Nos noms ne sont sujets à aucune autre variation que celles qui marquent le nombre & le genre; encore ce dernier point n'est-il que pour les adjectifs.

Mais à force d'étudier des Grammaires latines, l'homme, sur qui l'habitude a tant de pouvoir, s'est accoutumé à ne voir les rapports des membres de phrases entr'eux que dans les cas des noms; il lui a donc fallu de ces cas, même dans les Langues qui n'en ont point.

On a vu dans le Latin que le terme, le nom qui sert de sujet dans une proposition, est ordinairement au nominatif; que souvent celui qui exprime l'objet d'une action marquée par un verbe, est à l'accusatif; & delà on a dit le nominatif d'un verbe ou d'une phrase, pour dire le sujet ou le subjectif; l'accusatif d'un verbe, pour l'objet ou l'objectif. Cependant cette saçon de parler est très vicieuse, même en Latin, puisque cette Langue

admet bien des tours de phrase où le subjectif d'un verbe est à l'accusatif, c'est-à-dire, où le nominatif n'est pas nominatif. Il en est de même des autres cas. N'importe, on s'est tellement habitué à ce langage faux, qu'on s'en est servi jusques dans les Langues où il est encore plus déplacé pour d'autres raisons. On a dit pour la Langue françoise comme pour la Latine, le nominatif

du verbe, &c.

Le génie de la Langue des Romains, & l'habitude ont bien fait plus. Nous avons des Grammairiens, estimés d'ailleurs, qui nous disent sérieusement que dans les phrases semblables à celle-ci Dieu est bon, bon est au nominatif, tandis qu'il est à l'accusatif dans cette autre, l'expérience m'a rendu bon. C'est qu'au lieu de considérer leur propre Langue qu'ils veulent traiter, ils sont encore tout entiers dans les Rudiments de la Latine, dont il ne s'agit pas. Ils ne voient en françois que cette regle si connue qui dit qu'en Latin le verbe être veut semblable cas après que devant, & celle qui enseigne que le verbe actif veut son régime à l'accusatif. Ainsi dans Dieu est bon, Dieu étant au nominatif, comme il a été décidé par une erreur antérieure & par un faux supposé, bon sera aussi au nominatif; & dans, Alexandre vainguit Darius, vainguit étant un verbe actif dont Darius est le régime, ce dernier doit clairement être à l'accufatif.

Comment peut-on avancer des idées si absurdes pour quiconque n'auroit pas la tête préoccupée de latin, & qui sauroit dans l'étude du françois n'étudier & ne voir en effet que le françois? Je demande si dans le dernier exemple cité, Darius est plus à l'accusatif que Alexandre? Que je dise, le pere aime le fils, ou le fils aime le pere, quelle dissérence trouve-t onsentre ces mots, le pere, le fils, dans l'une & dans l'autre version? Y a-t'il une lettre de changée quant à leur terminaison? Disserent-ils autrement que par la place qu'ils occupent? Est-ce donc la place où se trouve un nom, qui fait qu'il est à tel cas?

Dites-moi que dans la premiere de ces deux phrases ; le pere dénomme le sujet auquel j'attribue l'action d'aimer ; & qu'il doit en conséquence se nommer le subject

Tome I.

vif; que dans la seconde phrase, le même substantis est l'objet de l'action d'aimer, & pour cela l'objettif de la phrase; je vous comprendrai: mais ne me dites pas qu'il est là nominatif, & ici accusatif; tandis que là & ici, & dans toute la Langue, je ne vois aucune marque

de ce que l'on appelle des cas.

Est-on plus heureux dans ce que l'on nous débite sur le génitif, le datif, le vocatif & l'ablatif ? La vertu est au génitif, dit-on, si ce mot est précédé de la préposition de... le fruit de la vertu. Si c'est la préposition par, qui matche devant, ce nom est à l'ablatif; il le mérite par sa vertu. Mettez la préposition à à la tête d'un nom, & vous avez le datif; il n'est pas de folie égale à celle de ne croire à rien, si ce n'est peut-être celle de croire à tout. Mettez avant un nom la particule interjective 6, ou mettez ce nom entre deux virgules, vous avez un vocatif; je vous prie, Monsseur, de m'entendre. O Monsseur, se vous sis-viez!

Qu'on examine tout cela sans préjugé, qu'y verrat-on? Une préposition ou une interjection jointe à un nom: mais ce nom lui-même ne souffre aucun changement, aucune altération, aucune variation dans ce qui constitue son matériel; sa désinence, sa terminaison reste la même. Il ne change donc point de cas, on plutôt

il n'en a point.

Il en a beaucoup coûté aux Grammairiens médiocres d'avouer cette vérité: on ne renonce pas aifément aux préjugés que l'on a dès la jeunesse. Mais ensin il a fallu convenir de l'erreur publique: seulement en accordant une chose si clairement démontrée, les partisans de la déclinaison ont voulu sauver ce qu'ils ont pu dans la déroute & la défaite des cas. Ne pouvant se soutenir par la raison qui combattoit contr'eux, ils ont employé l'autorité des Auteurs qui les avoient précédés, & l'habitude actuelle, les deux sources de leurs erreurs.

33 Il est vrai, disent-ils, qu'à parler exactement, la 34 Langue françoise n'a point de cas ni de déclinaisons; 35 mais elle a quelque chose d'équivalent. Il faut bien, 36 en esset, avoir quelque marque à laquelle on puisse 36 reconnoître l'office de chaque nom dans l'ordre de la 37 construction, & il n'en est point d'aussi facile & d'aussi

naturelle que celle-ci. Les Anciens l'ont tous fuivie ; 20 aujourd'hui tout le monde y est habitué. On sait qu'il » n'y a rien de plus métaphyfique que les premiers prinor cipes du langage, & les fondements sur lesquels les 32 regles des Langues sont établies. Familiarisés avec la métaphyfique des déclinaisons, il n'en coûte presque » rien pour la saisir & l'entendre. Si vous voulez y en 3) substituer une autre, quoiqu'elle soit peut-être plus 3 juste & plus vraie, elle sera cependant moins bonne, » parcequ'elle ne sera pas entendue par le grand nom-» bre, ou qu'elle demandera de grands efforts pour 33 l'être. Bien d'autres Langues n'ont pas plus de décli-» naisons réelles que la nôtre, & leurs Grammairiens » ne laissent pas que de suivre cette routine; c'est un accord fair, pour ainsi dire, entre tous les Peuples : so chacun sacrifie quelque chose à l'avantage d'une méso thode universelle; & qu'importe au fond que j'appelle nominatif ce que vous voulez qu'on nomme subjectif, » puisque personne n'y peut être trompé, & que chacun » entend à coup sûr ce que je veux dire ?

Comment ofe-t-on se déclarer partisan & désenseur d'une méthode que l'on connoît défectueuse ? Cette reconnoissance-là ne suffit-elle pas pour répondre à tout ce que ces Grammairiens peuvent alléguer ? Oublientils que si la vérité est en tout le meilleur guide que l'on puisse choisir, elle est le seul bon en fait de sciences & de connoissances humaines? que si les principes des Langues sont si métaphysiques, il faut donc tâcher de les rendre intelligibles, au moins par le vrai qu'on y peut répandre ? que jamais le faux ne peut conduire à rien de juste & de bon? que si l'autorité des Anciens ou des contemporains faisoit loi, jamais on n'auroit pu perfectionner aucune science, aucune méthode ? que l'avantage d'une méthode universelle n'est réel qu'autant qu'elle porte sur le vrai ; que sans cela elle ne peut que conduire à l'erreur, & nous éloigner du but où nous voulons parvenir, qui est la connoissance d'une Lan-

gue :

Mais nous avons d'autres réponfes encore plus décissves à leur faire.

^{19.} De tous ceux qui peuvent avoir envie d'étudiex

les principes de la Langue françoise, soit qu'elle leut soit naturelle, & qu'ils ne veuillent que l'approfondir, soit qu'elle leur soit étrangere, il est faux que le grand nombre soit déja familiarisé avec ce qu'on appelle cas & déclinaison. Il y en a sans contredit plus des deux tiers qui n'ont point étudié les Rudiments latins; or la marche pour laquelle nous nous déterminons étant la seule vraie, elle doit être aussi la plus facile pour eux. Quant aux autres, les déclinaisons latines doivent leur avoit appris à trouver des observations fines, déliées, & métaphyfiques dans les principes d'une Langue; leur esprit s'est accoutumé à cette sorte de difficultés ; ils en auront moins de peine à saisir d'autres principes, qui pourtant ont quelque chose d'analogue à ceux qu'ils ont vus. Bien plus, en apprenant le Latin ils ont vu & appris les mots nominatif, génitif, &c. sans en pénétrer la véris table signification, du moins ils n'ont pas résiéchi sur ce que ces mots pouvoient avoir de propre à la Langue qu'ils étudioient, & d'étranger aux autres. En étudiant le latin, ils n'ont vu que le latin: en retrouvant une méthode différente pour le françois, ils saisiront ce que ces deux Langues ont de commun & d'opposé; par l'une ils apprendront à mieux connoître l'autre; ils en tireront des conséquences générales & appliquées à tous les idiômes ; ils verront ce qui est propre à la parole en général, & ce qui est particulier à certains langages. Ils distingueront ce qui est d'institution naturelle d'avec ce qui est de l'invention des hommes; & en remontant ainsi aux premieres sources des regles, ils comprendront la nature des déclinaisons latines; ils en verront la cause & l'effet; enfin ils trouveront des idées où ils ne voyoient. que des mots.

2°. Tout le monde se plaint que l'étude des Langues est très difficile, & qu'il faut perdre à meubler sa mémoire de mots, un temps long & précieux qu'il faudroit employer à se fournir d'idées & de connoissances réelles; & l'on a raison de se plaindre : mais ce mal est-il sans remede ? Est-il prouvé qu'on ne puisse simplifier la grammaire des Langues ? Pour y parvenir, y a-t'il une autre route à suivre que d'étudier la nature même de chaque Langue ? que de ne s'attacher qu'à la vérité ? Tandis

qu'on voudra suivre une méthode barbare pour notre Langue, pourra-t-on jamais l'approfondir, en saisir le génie, le principe général, & les regles particulieres qui en découlent ? & jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cette découverte, quel progrès pourra-t-on faire vers la perfection de la grammaire? Aujourd'hui que plusieurs Auteurs d'un mérite éminent ont fait les premiers pas, & les plus grands frais à cet égard, on ne peut donc leur opposer les méthodes anciennes, les préférer à la leur, sans manquer également à ce que l'on doit à la vérité, à l'utilité publique, & à l'avancement de la science qu'on traite. C'est se roidir contre ses bienfaiteurs, pour s'ensévelir malgré eux dans l'ignorance dont ils cherchoient à nous tirer. Ne laissons pas échapper l'avantage qu'on nous offre ; saisissons le fil qu'on nous présente; il ne peut que nous être utile. Sans doute d'autres viendront ensuite, qui, pénétrés des vrais principes de la Langue, sauront les combiner & les simplifier. En attendant souvenons-nous que la raison ne doit jamais être sacrifiée à l'habitude ni à l'autorité, dans des matieres où la raison seule a droit de faire la loi. Ici rien ne prescrire contr'elle.

3°. Il n'est pas indifférent, comme on le prétend, de nommer une chose par un nom ou par un autre; il l'étoit sans doute dans l'institution primitive de chaque Langue : on pouvoit alors faire fignifier ce qu'on auroit voulu à un mot qui ne fignifioit encore rien. Mais aujourd'hui que les noms de déclinaison, de cas, de nominatif, &c. ont une acception établie depuis si longtemps, vouloir les faire servir où ils ne conviennent point, c'est nous donner le mensonge pour la vérité. Il est de la plus grande importance de ne point faire abus des termes, & sur-tout des termes d'art, dans les ouvrages de méthode & d'instruction. Cet abus fait naître des difficultés où il n'y en a point ; il jette la confusion où l'ordre & la clarté doivent seuls regner. Il importe donc beaucoup de ne point appeller nominatif ce qui est subjettif, comme il importe, si l'on veut se faire entendre, de ne point appeller piece d'étoffe, ce qui est habit. C'est à tort qu'on suppose que chacun entend ce que vous voulez dire en parlant de la forte. Pour cela il faudroit

Xiij

de longues observations préliminaires, & ce seroit se donner trop de peine pour conserver des mots impropres; encore si l'on parvenoit à vous entendre, ce ne seroit que parcequ'on verroit que vous dites ce que vous ne voulez pas dire, que vous abusez des termes dans un ouvrage sur la Langue, & que vous pourriez & devriez

vous faire mieux entendre.

4°. On a raison de dire que la Langue françoise a quelque chose d'équivalent aux cas & déclinaisons; c'est-à-dire, qu'else sait marquer par d'autres moyens ce que l'on marque en latin par les terminaisons des noms. Mais parcequ'else a d'autres moyens, faut-il les confondre, & en parler comme s'ils étoient les mêmes? Sans doute, il faut désigner par quelque nom convenu l'office que chaque mot fait dans l'ordre de la construction; mais faut-il le faire par des noms qui ne disent pas ce qu'on veut leur faire cire, ou qui disent tout autre chose? N'est-il pas plus naturel & plus utile de tirer ces sortes de dénominations de la nature même

de l'emploi qu'on veut défigner?

s°. Enfin il est faux que la méthode des déclinaisons soit plus facile en françois que celle qu'on y substitue : il est bien plus faux encore qu'elle foit plus naturelle. Une méthode fausse qui seroit, précisément en ce qu'elle a de faux, plus naturelle qu'une méthode vraie, est une chimere que les partifans des cas n'ont pu eux-mêmes imaginer. Quand ils ont avancé cette absurdité, ils ne s'enrendoient pas eux-mêmes. Comment d'ailleurs peuventils nous donner pour une méthode facile, celle qui ne remplit pas la moitié de son objet? Nous ne parlons plus de la fingularité de vouloir décliner des noms dont la terminaison ne varie point. S'ils y suppléoient véritablement par quelqu'autre voie, on leur pardonneroit; on pourroit du moins leur pardonner. Mais de la maniere même dont ils veulent décliner nos noms, la Langue s'y refuse, & l'on ne peut rien voir de si grotesque que les déclinaisons qui en résultent. En second lieu, tout ce grand travail ne mene à aucune regle de conftruction. Après qu'on s'est bien rempli de tous leurs prétendus cas, on trouve que pour la pratique on s'est conné une peine inutile. Il nous paroît que si nous prouvons ces deux points, la cause des déclinaisons françoifes est perdue pour toujours, & ses partisans convaincus. Si nous ne comparons pas au long avec cette routine vicicuse, la marche propre à la Langue, & à laquelle nous nous attachons, c'est que tout Lecteur peut de luimême faire cette comparaison, en lisant les mots CONSTRUCTION, PRÉPOSITIONS, ARTICLE.

Nous allons d'abord donner ici pour modele la plupart des déclinaisons qu'on trouve dans nos Grammaires. On entendra mieux tout ce que nous en dirons en-

fuite.

Déclinai son d'un nom masculin qui commence par une consonne.

SINGULIER. PLURIEL.

Nom. le pere, Génit. du pere, Datif. au pere, Accu. le pere, Voca. ô pere, Ablat. du pere, les peres, des peres, aux peres, les peres, ô peres, des peres.

D'un nom féminin qui commence par une consonne.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. la mere, Génit. de la mere, Datif. à la mere, Accu. la mere, Voca. ô mere, Ablat. de la mere, les meres, des meres, aux meres, les meres, ô meres, des meres.

D'un nom masculin qui commence par une voyelle.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. l'amour, Génit, de l'amour, Datif, à l'amour, Accu. l'amour, Voca. ô amour, Ablat. de l'amour,

les amours, des amours, aux amours, les amours, ô amours, des amours. D'un nom féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

PIURIEL.

Nom. l'ame,
Génit. de l'ame,
Datif. à l'ame,
Accu. l'ame,
Vocat. ô ame,
Ablat, de l'ame.

les ames, des ames, aux ames, les ames, ô ames, des ames,

Déclinaison d'un nom commençant par un h.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom, l'honneur, Génit, de l'honneur, Datif, à l'honneur, Accu. l'honneur, Vocat, ô honneur, Ablat, de l'honneur, les honneurs, des honneurs, aux honneurs, les honneurs, ô honneurs, des honneurs.

Ces cinq déclinaisons sont celles qui servent pour les noms communs & génériques, ou qui se sont, nous dit-on, avec l'article défini. En voici d'autres qui se sont avec l'article indésini, & qui servent sur-tout aux noms propres & individuels.

Déclinaisons d'un nom masculin qui commence par une consonne.

SINGULIER.

Nom. Paris, Génit. de Paris, Datif. à Paris, Accu. Paris, Vocat. ô Paris, Ablat. de Paris.

Ces noms n'ayant point de pluriel, leur déclinaison n'en peut avoir.

D'un nom féminin commençant par une consonne.

Nom. Rome, Génit. de Rome, Datif, à Rome, Accu. Rome. Vocat. ô Rome, Ablat. de Rome. D'un nom masculin commençant par une vovelle.

Nom. Arnaud. Génit d'Arnaud. Datif, à Arnaud, Accuf. Arnaud, Vocat. ô Arnaud, Ablat, d'Arnaud.

D'un nom féminin qui commence par une voyelle.

Nom. Êve, Génit. d'Êve . Datif. à Êve, Accu. Eve , Vocat. ô Êve. Ablat d'Êve

D'un nom qui commence par un h.

Nom. Hercule, Génit. d'Hercule, Datif. à Hercule.

Accuf. Hercule, Vocat, ô Hercule, Ablat. d'Hercule.

Ce n'est pas là toutes les déclinaisons de nos substantifs : on nous en donne encore d'autres qui se font avec un troisieme article qu'on nomme partitif défini. On remarquera qu'ici les articles se multiplient comme les cas.

Déclinaison d'un nom masculin commençant par une consonne.

SINGULIER.

PLURIEL

Nom. du pain, Génit. de pain, Datif. à du pain, des pains, de pains, à des pains.

Ici l'on retranche le vocatif; on en fait autant de l'ac cufatif & de l'ablatif, qui font toujours semblables, l'un au nominatif, & l'autre au génitif. Ainsi chacun peut les suppléer. Le vocatif se fait comme dans les précédentes.

D'un nom féminin commençant par une consonne.

SINGULIER. PLURIEL

Nom. de la viande, Génit. de viande, Datif. à de la viande,

des viandes, de viandes, à des viandes. D'un nom masculin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

PLURIEL,

Nom. de l'esprit, Génit. d'esprit, Datif. à de l'esprit, des esprits, d'esprits, à des esprits.

D'un nom féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. de l'eau. Génit. d'eau, Datif, à de l'eau.

des eaux, d'eaux, à des eaux.

D'un nom commengant par un h non aspirée.

SINGULIE'R.

PLURIEL.

Nom, de l'honneur, Génit. d'honneur, Datif. à de l'honneur,

des honneurs, d'honneurs, à des honneurs.

Nous en avons qui se font avec un quatrieme article nommé partitif indéfini. Nous ne déclinerons de cette forte que deux noms; l'un commençant par une consonne, & l'autre par une voyelle, n'y ayant d'ailleurs aucune différence entre les masculins & les féminins.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. de bon pain, Génit. de bon pain, Datif, à de bon pain,

de bons pains de bons pains. à de bons pains.

Nous répétons ici que l'accusatif & l'ablatif que nous avons omis, font semblables au nominatif & au génitif, qui ne different en rien entr'eux, comme on voit; ce qui fait quatre cas semblables.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. d'agréable nuit, d'agréables nuits, Génit, d'agréable nuit, Datif, à d'agréable nuit, à d'agréables nuits.

d'agréables nuits,

Enfin nos noms se déclinent, dit-on, avec un cinquieme article, qui est un pour le masculin, & une pour le féminin. Un seul exemple suffira. Nous le donnona masculin.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. un homme,
Génit. d'un homme,
Datif. à un homme.

des hommes, d'hommes, à des hommes.

Il s'en manque bien que nous soyons sortis de ce labyrinthe de déclinations. Après celles des noms que nous avons réunies à celles des articles afin d'abréger, viennent celles des pronoms, qui sont encore bien autrement singulieres.

Déclinaisons des pronoms personnels. Premiere personne.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. je,
Génit. de moi,
Datif. me,
Accu, moi,
Ablat. de moi,

nous,
de nous,
nous,
nous,
de nous.

Cette premiere personne a encore un autre pronom qui se décline ainsi:

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. moi,
Génit. de moi,
Datif. à moi,
Accu. moi,
Ablat. de moi,

nous, de nous, à nous, nous, de nous.

Seconde personne.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. tu,	
Génit. de toi	3
Datif. te,	3
Accu. te,	
Ablat. de toi.	

vous,
de vous,
vous,
de vous,

Autre.

Nom. toi, vous,
Genit. de toi, de vous,
Datif. à toi, à vous,
Accu. toi, vous,
Vocat. ô toi ô vous,
Ablat. de toi, de vous.

Troisieme personne pour le masculin.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom. il, ils, d'eux, Génit. de lui, d'eux, Datif. lui, leur, Accu. le, les, Ablat. de lui, d'eux.

Autre.

Nom. lui, eux,
Génit. de lui, d'eux,
Datif. à lui, à eux,
Accu. lui, eux,
Ablat. de lui. d'eux.

Troisieme personne pour le féminin.

Nom. elle; elles,
Génit. d'elle, d'elles,
Datif. lui, leur,
Accuf. la, les,
Ablat. d'elle, d'elles.

Autre.

Nom. elle, elles,
Génit. d'elle, d'elles,
Datif. à elle, à elles,
Açcu. elle, elles,
Abl. d'elle, d'elles.

Troisieme personne indéterminée.

Autre.

Nom. soi, foi, de soi, de soi, Datif. se, foi, Accu. se, se soi, de soi, de soi,

Chacun de ces deux derniers sert également pour le fingulier & le pluriel.

Déclinaisons des pronoms démonstratifs.

SINGULFER.

Masculin. Féminin.

Nom. ce, ou, cet,
Génit. de ce, ou de cet,
Datif. à ce, ou à cet,
Accu. ce, ou cet,
Ablat. de ce, ou de cet,
de cette,
de cette,
de cette,
de cette,

PLURIEL.

Masculin & Féminin.

Nominatif. ces, Génitif. de ces, Datif. à ces, Accufatif. ces, Ablatif. de ces,

Nous passons la déclinaison de tous les autres pronoms de la même classe, vu qu'elles se font toutes de la même façon.

Déclinaison du pronom relatif.

Autre.

Nom. qui,
Génit. de qui, ou dont,
Datif. à qui,
Accu. qui, ou que,
Ablat. de qui, ou dont,

quoi, ou que,
de quoi, ou dont ;
à quoi,
quoi, ou que,
de quoi, ou dont,

Dans ces deux pronoms le pluriel est comme le singulier.

Autre.

SINGULIER.

Nominatif. lequel, laquelle, Génitif. du quel, de laquelle, Datif. auquel, à laquelle, Accufatif. lequel, laquelle, Ablatif. duquel, de laquelle,

PLURIEL.

Nominatif, lesquels, lesquelles, Génitif, desquels, desquelles, Datif, auxquels, auxquelles, Accusatif, lesquels, lesquelles, Ablatif, desquels, desquelles.

Dans celui-ci l'accusatif fait encore que, tant au plu-

riel qu'au fingulier.

Nous passons une foule d'autres déclinaisons dont nos Grammaires sont surchargées. Il n'y a point de fin aux variantes qui se présentent à chaque pas. Nous allons néanmoins encore donner la déclinaison de deux adjectifs ou pronoms possessifis.

SINGULIER.
masculin & féminin.

PLURIEL.
masculin & séminin.

Nom. mon, ma, Génit. de mon, de ma, Datif. à mon, à ma, Accu. mon, ma, Ablat. de mon, de ma, mes, de mes, à mes, mes, de mes,

Autre.

SINGULIER.

Nominatif. le mien, la mienne, Génitif. du mien, de la mienne, Datif. au mien, à la mienne, Accufatif. le mien, la mienne, Ablatif. du mien, de la mienne,

PLURIEL.

Nominatif, les miens, les miennes, Génitif. des miens, des miennes, Datif. aux miens, aux miennes, Accusatif. les miens, les miennes, Ablatif. des miens, des miennes.

1°. La premiere remarque qui s'offre après ce cahos de prétendues déclinaisons, c'est qu'un même nom se peut décliner quelquesois de quarre ou cinq façons. Laquelle doit être présérée ? Sont-elles indissérentes ? ou quelles sont les circonstances où l'une doit paroître, & celles où elle ne doit point avoir lieu ? que de nouveaux embartas !

2°. Dans chacune de ces déclinaisons il y a plusieurs cas qui se ressemblent; il y en a même quelquesois jusqu'à quatre. A quoi sert alors de décliner? En suis-je bien plus avancé, quand j'ai appris que de bons pains est tout à la sois nominavis, génitif, accusais , & ablatis? En bonne soi est-ce là une déclinaison? Je sais que ce désaut se trouve quelquesois dans les cas latins; mais il ne s'étend tout au plus qu'à deux; & ici je pourrois prouver qu'il s'étend à huit, quatre du singulier, & quatre du pluriel. On ne peut pas objecter les noms latins qui sont ou totalement on en partie indéclinables. Ce désaut ne se trouve que dans quelques noms particuliers; au lieu qu'ici il est dans la déclinaison même, c'est-à-dire, dans le cadre général, & s'étend par conséquent à une infinité de noms.

3°. Puisqu'un même mot pris dans telle signification; ou employé en telles circonstances, doit suivre telle déclinaison, il falloit donc que ces déclinaisons dissérentes sussent bien distinguées les unes des autres. Or il se trouve plusieurs cas qui sont totalement semblables dans plusieurs d'entr'elles; & même ce qui fait un cas dans l'une, fait souvent un autre cas dans l'autre; double source d'obscurité & de confusion. C'est au cas à m'indiquer le service du nom, & je ne sais en quel cas il est. C'est à la déclinaison à me saire connoître en quelle acception ce nom est pris, & je ne sais sur quelle

déclinaison on l'a formé.

4°. Un mome nom doit souffrir quelque variation? en partant d'un cas à l'autre; & ici ce n'est jamais le nom qui change, ce font les mots qui lui font unis. Pour les déclinaisons, les changements faits aux noms doivent être à leurs dernieres syllabes, & ici ils se trouvent à la tête. Nos substantifs ne se déclinent que dans leurs prépolitifs; & ces prépolitifs eux-mêmes ne le font pas d'une maniere supportable. En effet, ce n'est point l'article qui se décline; c'est une préposition qu'on lui donne. Si nous avons quelques mots qui reçoivent en eux-mêmes le changement dont il s'agit, cela se fait de façon à rendre la déclinaison encore moins reconnoissable. Quand on décline un nom latin, il n'y a qu'une syllabe ou deux qui soient changées, & les nôtres se changent quelquefois totalement. Nous allons d'un extrême à l'autre. Après avoir donné Alexandre pour tous les cas, sans y altérer une seule lettre, nous donnons lui pour datif de il; le mot ne se ressemble plus d'un cas à l'autre. Leur sera tantôt le datif pluriel de lui, & tantôt celui de elle : lui est ici nominatif, là il est datif; ailleurs il ne sera pas datif, s'il n'a la préposition à. Dont est un génitif de qui, &c.

5°. Quoique la plupart de ces déclinaisons soient infussilantes, & qu'elles confondent les cas les uns avec les autres, quelquesois elles les varient à l'excès, & de la plus grande disette elles passent à la prodigalité. Un seul nom, par exemple, en aura plusieurs autres pour son génitis. Il faut avouer que c'est là un édifice bien

mal ordonné.

6°. Pourquoi nous donne-t-on la préposition de pour marque de l'ablatif? Est-ce parceque amor à Deo se traduit, je suis aimé de Dieu? Mais les ablatifs latins se rendent souvent en françois par d'autres prépositions; souvent on emploie pour cela la préposition par. Pourquoi ne prend-on pas celle-ci pour la marque de l'ablatif, aussi bien que la préposition de? Est-ce parceque per en latin régit l'accusatif? Mais pro régit l'ablatif, & nos Grammairiens disent que pour régit l'accusatif.

Il est surprenant qu'on ne voie pas au premier coup d'œil, que pour, par, de, à, &c. sont des prépositions qui en françois ne régissent pas plus un cas que l'autre;

que seulement elles se placent à la tête du nom qui leur sert de complément, en laissant ce nom tel qu'elles le trouvent; & que pour leur service, c'est au génie de la Langue françoise, c'est à l'usage, qu'il faut recourir pour le reconnoître, & non pas à des déclinaisons chiméri-

ques.

En effet, pourquoi à régit-il constamment l'ablatif chez les Latins, & que nous l'employons aussi constamment pour nos datifs, qui chez les Latins ne souffroient aucune préposition? Pourquoi marquons-nous tous nos génitifs par la préposition de, qui chez eux ne gouver-noit que l'ablatif, & tandis que leur génitif étoit rarement soumis à des prépositions? Mais comment cette préposition de peut-elle marquer ici le génitif & l'ablatif, là le nominatif & l'accusatif? Qu'on examine un peu attentivement & sans préjugé ces déclinaisons, on verra que l'on pourroit pousser fort loin le détail des contradictions, ou du moins des obscurités & des embarras qui s'y trouvent; & qu'ensin la Langue se resuse entierement à cette marche.

Nous avons dit, en second lieu, que ces déclinaisons si embrouillées, si pénibles, si singulieres, fussent-elles bien ordonnées, faciles, & raisonnables, deviennent inutiles dans l'usage, & ne fournissent point les regles de notre construction françoise. En effet, quel Grammairien a pu nous donner des regles sur les régimes de nos verbes? Cependant ce devroit être là le fruit principal des déclinaisons. Je veux bien me souvenir que Dieu est nominatif, accusatif & vocatif; que de Dieu est génitif & ablatif; qu'enfin à Dieu est datif : mais si j'ai une phrase où ce terme doive entrer, en quel cas le mettrai-je? Où sont les regles qui doivent me décider? Ou est celle qui m'enseigne qu'il faut dire , j'aime Dieu? Est-ce la regle latine qui dit que le verbe actif régit l'accusatif? Mais en Latin on ne dit pas servire Deum, mais servire Deo; & pourquoi donc disons-nous servir Dieu? D'ailleurs si notre Langue doit assez à la latine, pour qu'en les comparant ensemble, celle-ci doive quelquefois servir à l'intelligence de celle-là, elles different trop d'un autre côté, pour qu'on puisse tirer de cette comparaison aucune regle générale?

Tome I.

Le régime relatif des verbes, dit M. Restaut, se mor au génitif, au datif, ou à l'ablatif... Mais puisqu'il n'est pas libre de le mettre à celui de ces trois cas que l'on veut choisir, & que le verbe qui l'admet au génitif ne le souffre pas au datif, on peut lui demander une regle à laquelle on puisse reconnoître les verbes qui veulent leur régime relatif à tel de ces trois cas. On peut lui demander pourquoi il faut dire, par exemple, il appartient au Roi, & il jouit de la liberté. Que n'auroit-on pas à dire, si l'on vouloit examiner l'usage des déclinaisons françoises par rapport à toutes les sortes de verbes actifs, passifs, neutres, réciproques, &c. si l'on vouloit entrer dans l'examen de ce qu'on nous dit des cas régis, soit par des adjectifs, soit par des noms substantifs, soit par les prépositions? Partout on trouveroit ou qu'on ne nous donne point de regles générales,

ou qu'elles sont presque toutes fausses.

On me dit que telle préposition régit tel cas; je veux que cela soit vrai : mais je demande quels sont les tours de phrase & les circonstances où il faut employer cette préposition : voilà sans contredit ce qui doit faire mon plus grand embarras, & ce que l'on ne me dit pas. Il m'est donc inutile de connoître le régime de la préposition. D'ailleurs comment me le fait-on connoître ? Avec régit l'accusatif, dit-on, parcequ'on dit, avec vous; & près de régit le génitif, parcequ'on dit, près de vous... Ce n'est pas près de qui régit le génitif; en disant près de vous, on met simplement vous après près de, comme après avec. Il eut donc fallu dire que près gouvernoit le génitif, ou que près de gouvernoit l'accufatif. Mais enfin on dit, près de partir; partir est donc au génitif? Je trouverai par-là que les verbes, & même beaucoup d'autres sortes de mots qu'on n'a jamais pensé à décliner, se déclinent cependant.

On le voit, une erreur en attire une autre. On a voulu décliner les noms, & il faut tout décliner. On a voulu fonder les premiers principes de la Langue françoise sur ceux de la Latine, & l'on n'a fait qu'embrouiller la nôtre. On n'explique rien; on ne décide rien. Cette méthode péche dans ses suites, parcequ'elle péche dans le principe. Le travail pénible & dégoûtant de tant de dé-

clinaisons est sans fruit. C'est un échaffaudage immense qui ne peut servir à la construction de l'édifice, ou plutôt ce sont des matériaux qu'on a travaillés, préparés avec beaucoup de peine, & qui n'en sont pas plus pro-

pres au service qu'auparavant.

Je sais qu'ici l'on peut nous faire une objection captieuse. Les irrégularités de la Langue, peut-on dire, ne permettent presque point d'établir des regles générales; & ce défaut que vous reprochez aux Grammairiens qui déclinent, n'est point l'esset des déclinaisons; vous en êtes presque réduits au même point, vous qui ne dé-

elinez pas.

Si jusqu'à présent nous avons si peu de regles générales dans nos Grammaires, c'est parceque pour les saissir il falloit étudier la Langue elle-même, & chercher ses principes dans son propre génie. La preuve en est claire, puisqu'en suivant la méthode que nous avons adoptée, on trouve bien moins d'obscurités, & on laisse beaucoup moins de doutes & de questions indécises derriere soi.

Mais en supposant même que ce soient les irrégularités réelles & les caprices infinis de la Langue qui produisent l'insuffisance des Grammaires, nous trouvons encore que les déclinaifons sont au moins un hors d'œuvre. En effet, dans cette hypothese à quoi peuvent-elles servir ? A quoi me sert d'apprendre nominatif, lui, génitif, de lui; datif, à lui, &c. si j'ignore, & si le long travail des déclinaisons ne peut m'apprendre au juste, quand il faut employer l'un ou l'autre de ces cas? Pourquoi épuiser la patience des Lecteurs, & sur-tout celle des enfants? Pourquoi les dégoûter dès le premier abord d'une étude si nécessaire, si les préliminaires par ou on les fait passer ne servent à rien? Il faudroit pour autoriser les déclinaisons, qu'elles fussent d'un usage indispensable. Or c'est ce qu'il est bien impossible de prouver. Je veux que par notre méthode nous ne donnions rien de plus précis que ce que l'on trouve à l'aide des cas. Nous avons du moins l'avantage de ne pas ennuyer par un hors d'œuvre que tout le monde avoue être la partie la plus ennuyante de la Grama maire.

On voudra peut-être nous opposer par représailles ce qu'il peut y avoir de métaphysique dans ce que nous disons de l'usage des prépositions, & dans la construction, soit générale, soit particuliere. Mais on auroit tort de regarder cela comme un moyen de suppléer aux déclinaisons: il ne faut rien pour suppléer à ce qui est au

moins inutile, il ne faut que le supprimer.

En admettant les déclinaisons, on n'est pas dispensé de chercher à décider quelle est la place légitime de telle partie du discours, de tel membre de la phrase, ni quelle est la signification, quelle est la fonction de telle préposition; c'est une tâche que les Déclinants avoient à remplir aussi-bien que nous; & si nous portons plus loin qu'eux les recherches, les observations, les regles sur cet objet, c'est un avantage que nous avons de plus qu'eux, & non pas un reproche qu'ils puissent nous faire, comme si nous n'avions pu nous passer de décliner sans ces détails dans lesquels nous entrons.

Nous pouvions nous contenter de dire, le verbe actif veut son régime direct après lui sans aucune préposition, & son régime relatif avec la préposition de , ou à , &c. avec ne prend point d'autre préposition; près veut encore la préposition de avant son complément. Nous n'aurions point décliné, & nous en aurions autant dit que ceux qui après de longues déclinaisons peuvent enfin décider que le verbe actif veut son régime direct à l'accusait, & son régime relatif au génirif, au datif ou à l'ablatif; que avec gouverne l'accusait, & qu'enfin près veut le

génitif, &c.

Mais nous avons observé que cela ne suffisoit pas pour guider ceux qui veuleut apprendre la Langue; & d'après les meilleurs Grammairiens qui nous ont précédés, nous avons voulu décider en quelles circonstances il falloit se servir d'une préposition plutôt que de l'autre. Nous n'avons pas fait à beaucoup près tout ce que nous aurions voulu; nous sentons qu'il reste encore bien des embarras à lever, & qu'un étranger auroit encore bien des questions à faire. Mais nous avons été arrêtés par la considération que ce que nous en disons pouvoit à-peuprès suffire aux esprits observateurs: d'ailleurs nous

n'avons pas oublié les reproches que le Public paroît avoir faits à M. Girard d'avoir poussé trop loin sur les

mêmes objets les détails métaphyfiques.

Quoi qu'il en foit, nous croyons avoir assez établi que la Langue françoise n'a point, & ne peut avoir, de cas ni de déclinaisons; que ce sont des noms tout-à-fait étrangers parmi nous que nos Grammairiens n'ont employés que par une fausse application; qu'on doit purger nos Grammaires de tout ce fatras, de toutes ces supersluités qui sont plus propres à nuire qu'à servir à l'intelligence de la Langue.

DÉCOUDRE. Verbe actif neutre & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de coudre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition françoise de, qui spécisse séparation, éloignement. Dans la composition des mots elle leur donne toujours un sens opposé à celui de leur primitif. C'est ainsi que démettre, délier, dénouer, détendre, &c. ont un sens opposé à celui de mettre.

lier, &c.

Découdre signifie donc séparer deux choses cousues ensemble, en défaire la couture; coudre signifiant au contraire unir deux choses par le moyen d'une couture. Votre habit est décousu, il faut le faire recoudre.

On dit au figuré, leur amitié commence à se découdre,

pour dire qu'ils commencent à se désunir.

Ils en veulent découdre ; c'est-à-dire , ils veulent se brouiller , se séparer , se diviser , se bartre : voyez

COUDRE.

DÉCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé d'écrire, sur lequel il se conjugue, & de la préposition de, qui spécifie la dimension, l'étendue ou la cause & l'origine d'où une chose vient. Ainsi décrire signifie écrire, tracer la figure, l'étendue d'un Pays, ou écrire d'après un modele. Il a décrit toute la France. Son Sermon est décrit tout entier de Bourdaloue; c'est-à-dire, que l'Auteur a transcrit, copié Bourdaloue; voyez Écrire.

DEDANS. Est un des averbes composés : il désigne le

lieu: voyez Adverbe.

Il est quelquesois aussi préposition, & est le même que dans : voyez Préposition.

Y iij

DÉDIRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la quatrieme conjugation, composé de dire & de la préposition de, qui annonce éloignement, & qu'une chose est retirée, ôtée. Cette préposition donne presque toujours au composé un sens opposé à celui du simple. Dire signifie énoncer, expliquer, déclarer, avouer. Dedire signifie au contraire desavouer. Pourquoi avez-vous dédit votre ami?

Dans le réciproque il fignifie aussi le contraire de ce qu'on a dit, de ce qu'on a promis. Quand on ne s'avance pas legerement on n'est pas obligé de se dédire. Après avoir

conclu le marché, il s'est dédit.

Le participe passé dédit se prend substantivement, lorsque dans une transaction passée entre deux personnes il signifie la peine convenue contre celui des deux qui vient à se dédire. Il y a un dédit de cent mille écus.

Dédire se conjugue sur dire, exceptez à la seconde personne du plurier du présent de l'indicatif, où il saut

dire, vous dédisez.

DE FAÇON QUE, est une des conjonctions explica-

tives: voyez Conjouctions.

DÉFAILLIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la feçonde conjugaison, composé de faillir & de la préposition abductive de, qui dénote éloignement, privation, manque, diminution, mais une diminution progressive, parceque de marque toujours le point d'où part la chose. Les vivres commencent à nous défaillir; c'est-à-dire, diminuent tous les jours sensiblement. Il se dit

aussi au figuré, il sent ses forces défaillir.

INDICATIF. Présent. On disoit autresois: Je désaux, tu désaux, il désaut. Nous n'employons plus que le plurier: nous désaillons, vous désaillez, ils désaillent. Imparsait. Je désaillois, tu désaillois, il désailloit. On ne dit plus au plurier que. ils désailloient. Prétérit. Je désaillis, tu désaillis, il désaillit, nous désaillimes, vous désaillites, ils désaillirent. Prétérit indésini. J'ai désailli, &c. Prétérit antérieur J'eus désailli, &c. Prétérit antérieur indésini. J'ai eu désailli, &c. Plusqueparsait. J'avois désailli, &c. Futur. Je désaudrai, tu désaudras, il désaudra; nous désaudrons, vous désaudrez, ils désaudront, Il ne s'emploie que rarement. Futur passé. J'aurait

défailli, &c. Conditionnel présent. Je défaudrois, tu défaudrois, il défaudroit: au plurier il n'a que la troisieme personne, ils défaudroient; encore ce temps est au nombre de ceux qui sont vieux. Conditionnel passé. J'aurois, ou j'eusse défailli, &c. Il n'a point d'impératif. Sub-ionotif. Présent. Que je défaille, que tu désailles, qu'il désaille: il est vieux, & n'a point de plurier ni d'imparsait. Présent. Que j'aie désailli, &c. Plusque-parsait. Que j'eusse désailli, &c. Infinitif. Présent. Désaillir. Présent. Désaillir. Presént. Avoit désailli. Participe présent. Désaillant, Participe passé. Ayant désailli. Gerondif. En désaillant, ou désaillant.

Pour la formation des autres personnes des temps

composés, on suit les regles communes.

DÉFAIRE. Verbe actif & réciproque irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de faire, sur lequel il se conjugue, & de la préposition de, qui marque abduction, & qui donne souvent au composé un sens opposé à celui du simple; ainsi défaire, c'est détruire ce qui est fait. Voilà sa signification générale, quand il a son régime direct; défaire une armée, défaire son fruit; la maladie vous a bien défait. Dans toutes ces phrases, défaire offre une idée de destruction, de diminution, de dépérissement. Quand il est pris réciproquement, il signifie délivrer, débarrasser, désaits; défaites-moi de cet ennemi; je me suis défait de mon emploi; défaites-moi mon manteau, ou de mon manteau, pour dire, débarrasser-moi mon manteau, ou de mon manteau, pour dire, débarrasser-moi de...

Participes: défaifant, peu usité; défait, souvent adjectif; un visage pâle & défait; défaite, souvent substantif, & qui signifie ruine, désastre, excuse, mauvais

prétexte.

DÉFECTIF, se dit des verbes auxquels il manque certains modes, certains temps, ou certaines personnes: tels sont entr'autres les verbes impersonnels, & quelques uns de ceux qu'on voit dans la liste des verbes irréguliers: voyez IMPERSONNELS & IRRÉGULIERS.

Il en est beaucoup sur lesquels on n'est point d'accord. Quelques Auteurs accordent à tel verbe des temps que d'autres Auteurs lui resusent : mais ces variations mêmes prouvent que ces temps ne sont point usités,

Yiv

supposé qu'ils soient permis; & le plus sûr est toujours de les éviter. Du reste, les verbes désectifs n'offrent aucune remarque qui leur soit propre, soit pour leur régime, soit pour leur construction, soit pour leur signification.

DÉFINITION. La définition est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve: voyez Sources des Preuves. Elle consiste à expliquer la na-

sure du sujet que l'on traite.

L'Orateur ne se borne pas, comme le Philosophe, à expliquer strictement le genre & la dissérence de la chose qu'il désinit: (voyez Genre, Espece,) Il n'omet aucun des traits essentiels qui la caractérisent, & il en parcourt les principales circonstances: voyez Énumération des parties. C'est ainsi que Cicéron définit l'Histoire: la lumiere des temps, la dépositaire des événements, le témoin sidele de la vérité, la source des bons conseils & de la prudence, la regle de la conduite & des mœurs.

» Qu'est-ce qu'une armée ? « dit M, Fléchier dans l'Oraison Funebre de M. de Turenne : » C'est un corps animé d'une infinité de passions dissérentes , qu'un homme habile fait mouvoir pour la désense de la Patrie. C'est une troupe d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un Général dont ils ne saveuglément les ordres ; d'un assent à celle des Rois se des Conquerans. C'est un assemblage confus de liabetes pu'il faut assemblage confus de l'acteur qu'il faut assemblage confus de l'acteur à l'obésissance ; de l'âches qu'il faut mener au combat ; de téméraires qu'il faut secont au confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance à la confus de l'acteur à l'obésissance à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur à l'obésissance qu'il faut accoutumer à la confus de l'acteur de l'acteur

DE GAITÉ DE CŒUR : voyez Adverbe.

DEGRÉS DE COMPARAISON. Comme les adjectifs expriment des qualités qui peuvent se rencontrer & se rencontrent en effet dans plusieurs sujets, il étoit nécessaire de trouver des expressions pour marquer la comparaison qu'on pouvoit faire de ces sujets entr'eux relativement à ces qualités communes. Un même sujet peut aussi posseder une qualité à un plus haut degré dans

un temps que dans un autre; & ces expressions devoient

pouvoir se plier à toutes ces circonstances.

Bien plus, comme les adverbes ne différent point des adjectifs quant à l'objet de leur fignification, mais seu-lement quant à la maniere; qu'ils ne sont faits, comme les adjectifs, que pour figurer en sous-ordre, pour servir d'accompagnement à un autre mot qu'ils modifient, ils devoient aussi être susceptibles des différentes mar-

ques de comparaisons.

Juste est un adjectif qui peut qualifier plusieurs raisonnements; & l'un de ces raisonnements peut avoir plus de cette justesse qu'un autre, comme il peut en avoir moins ou autant. Il peut aussi en avoir plus que tout autre raisonnement, ou autant qu'un raisonnement puisse jamais en avoir : voilà donc bien des différents degrés de justesse. La simple énonciation de cette qualité attribuée sans aucune comparaison, ne peut former un degré. Quand je dis, voilà un raisonnement juste, je ne le considere qu'en lui-même, sans faire aucune attention à la justesse qu'un autre raisonnement, ou que lui-même pourroit avoir de plus: je ne compare rien; je ne fais que déclarer la justesse en général, comme existante & réelle dans le raisonnement dont je parle. Cette simple énonciation de la qualité a été nommée par les Grammairiens le positif.

Nous ne condamnerons point ce nom qui exprime la chose; mais nous dirons qu'on a eu tort de le nommer premier degré de comparaison: car on ne peut prendre pour premier degré de comparaison une expression où il ne se trouve aucune comparaison. Mais une expression qui me fera connoître qu'un objet a autant qu'un autre d'une qualité commune entr'eux, ou qu'il en a autant qu'il en a cu dans d'autres circonstances; cette expression contiendra comparaison, & m'en donnera le pression.

mier degré, le degré d'égalité.

Si cette expression me sait entendre qu'il y a excès ou désaut dans la somme de cette qualité en question; c'esta-dire, qu'un objet en a plus ou moins qu'un autre objet, ou que lui-même n'en a dans d'autres positions; alors j'y trouve un second degré de comparaison plus élevé

que le premier, & que je nomme avec tous les autres

Grammairiens, le comparatif.

Enfin si l'expression que nous supposons ici, me dit que non-sculement il y a ici plus de cette qualité que la, mais qu'il y en a plus que partout ailleurs, je vois encore un nouveau degré de comparaison qu'on nomme superlatif. Ce mot se dit non-sculement des adjectifs ou adverbes qui énoncent une qualité élevée dans un sujet à une plus grande quantité que dans tous les autres sujets, si je puis m'exprimer ainsi; mais il se dit encore de ceux qui marquent un degré plus élevé que le comparatif, sans que pour cela ils déclarent que la qualité dans le sujet dont on parle est supérieure à ce qu'elle est d'ailleurs.

Par exemple, le plus sage des hommes devroit en être le plus puissant. Le plus sage, le plus puissant, indiquent dans un homme plus de sagesse & de puissance que dans quelqu'autre que ce soit: mais si je dis, cet homme est est très sage, est fort sage, est bien sage, je lui donne un degré de sagesse plus élevé qu'on n'en voit d'ordinaire; mais je ne dis pas que personne n'en a autant que lui, comme je le dirois en me servant de la premiere expression, c'est le plus sage. On trouve même des différences essentielles dans ces trois dernieres saçons d'exprimer le

Superlatif.

Elles different de la premiere en ce qu'elles ne contiennent aucune comparaison aux autres hommes sages, mais seulement aux autres degrés de sagesse : aussi ne demandent-elles jamais après elles d'autres mots qui complettent le sens de leur degré de comparaison. Quand je vous ai dit, cet homme est très sage, est fort fage, est bien sage, votre esprit n'attend plus rien, & n'a effectivement plus besoin de rien pour entendre tout ce que je veux dire: au lieu que si je disois, ce jeune homme est le plus sage, vous attendriez que j'énonçasse ceux fur qui il l'emporte en sagesse. C'est un éclaircissement, un complément que je vous devrois, & dont votre esprit ne me tiendroit quitte qu'autant qu'il pourroit y suppléer de lui-même sur ce que je vous aurois dit précédemment. D'ailleurs, fort sage & très sage paroissent différer de bien sage, en ce qu'il semble qu'ils déclarent un degré de sagesse aussi grand qu'on en puisse voir, tandis que bien sage n'en semble annoncer qu'un supérieur à ceux que l'on voit communément. Ne pourroit-on pas ajouter que très sage est encore plus expressif

que fort sage ?

Enfin quoique les termes institués pour marquer les disserents degrés de comparaison ne varient point, & que le comparatif soit toujours insérieur au superlatif, il est cependant des phrases où l'un dit autant que l'autre. Socrate étoit plus sage que tous les anciens Philosophes: ce n'est la qu'un comparatif; mais il dit autant que le superlatif suivant, Socrate étoit le plus sage des anciens Philosophes. Il ne faut pas en conclure néanmoins l'égalité des termes, ni leur insussifiance. La seconde phrase marque explicitement le superlatif; la premiere ne le marque qu'implicitement, & avec l'aide de l'adjectif tous.

La Langue françoise n'exprime pas ordinairement les degrés de comparaison par des changements qui aient été introduits à cet estet dans la terminaison des adjectifs ou des adverbes, comme le font plusieurs autres Langues. Elle prend pour cela d'autres expressions qu'elle

fait marcher devant le qualificatif.

Ainsi le premier degré de comparaison ou d'égalité s'exprime par aussi : il est aussi sage que vous ; il est aussi

Sage qu'il a jamais été.

Pour le second degré, ou comparatif, il se fait par l'addition de plus, pour marquer l'excès, ou de moins, pour marquer le désaut. Il est plus sage que vous ; il est plus sage qu'il n'a jamais été; il est moins sage que vous

ne pensez.

Le fuperlatif se forme par l'addition de l'article avant le comparatif, quand la comparaison tombe sur la totalité des sujets, de saçon que celui qui est qualissé exclud tous les autres: Socrate étoit le plus sage des Philosophes; mais quand la comparaison ne tombe que sur les autres degrés de la qualité attribuée, on se sert de très, ou fort, ou bien: Socrate étoit très sage, &c.

Nous avons quelques adjectifs qui sont, par leur valeur, essentiellement comparatifs sans le secours des adverbes plus, moins, ou mieux, & qui sont entierement différents de leurs positifs. On n'en compte que trois; savoir meilleur, comparatif de bon; pire, comparatif de mauvais, & moindre, comparatif de petit. Préférable peut aussi être regardé comme un comparatif; encore ces deux derniers positifs peuvent-ils former leurs comparatifs selon les regles communes, plus mauvais, plus petit, moins mauvais, moins petit. Pour bon, il fait à son comparatif par défaut, moins bon; mais jamais il ne soustre l'adverbe plus.

Nous n'avons proprement aucun terme qui par luimême soit superlatif, si ce n'est excellent, qu'on peut regarder comme le plus haut degré de la qualité énoncée par l'adjectif bon ; cela paroît si vrai , qu'excellent ne peut recevoir en sa compagnie aucun signe de comparaison plus élevée. On ne dit point, plus excellent, moins excellent, &c. Nous ne parlons pas ici de certains mots tirés des superlatifs latins ou italiens, qui sont encore de vrais superlatifs françois dans les occasions où l'usage les admet, comme illustrissime, révérendissime, éminentissime, sérénissime. Si l'on dit encore excellentissime, c'est une expression fausse en elle-même, puisqu'elle veut porter à un degré supérieur une qualité qui est déja élevée à son plus haut point par le mot excellent, C'est donc l'amour de l'exagération & la bassesse des flatteurs qui l'auront introduite.

Tous les adjectifs n'admettent pas les degrés de comparaison: les numéraux, c'est-à-dire, ceux qui expriment le nombre, comme un, deux, trois, &c. premier, second, troiseme, &c. n'en sont jamais susceptibles. Il en est de même des possessis, mon, mien, &c. & des pronominaux, ce, chaque, quelque, nul, &c. Il n'y a done que les adjectifs nominaux & verbaux, c'est-à-dire, ceux qui expriment une qualité inhérente & permanente, une qualité spécifique, naissant de la nature de la chose, ou de sa forme, ou de sa situation, ou de son état, & ceux qui tirent leur origine des participes des verbes; il n'y a, dis-je, que ceux-là qui admettent les degrés de

comparaison.

comme les adjectifs possessifis mon, ton, son, leur, notre, votre, tiennent lieu de l'article où ils se trouvent joints à un substantif, ils en sont aussi le service devant

plus, moins, & mieux, pire, moindre, meilleur, pour marquer le superlatif: c'est mon meilleur ami que vous méconnoissez; c'est votre plus sidele Sujet qu'on ose accu-

ser; ce sont-là leurs moindres soucis, &c.

Les adverbes forment leurs degrés de comparaison comme les adjectifs, par le secours des adverbes comparatifs aussi, pour l'égalité; plus, moins, mieux, pour le second degré, & l'article avant ces derniers, ou très, fort, bien, pour les superlatifs. Nous observerons ici que mieux, comparatif de l'adverbe bien, ne marque que le comparatif dans l'adjectif ou adverbe qu'il précede, tantis que son positif bien marque une sorte de superlatif: ce discours est mieux débité que tel autre; cette femme est bien coquette. C'est-là un caprice de la Langue, qui peut prouver combien dans cette matiere la théorie produiroit d'erreurs, si l'on n'avoit soin à chaque pas de se rapprocher de l'usage.

On sent bien sans doute que tous les adverbes ne sont pas susceptibles des degrés de comparaison, non plus que tous les adjectifs; & que ceux qui sont analogues aux adjectifs nominaux & verbaux sont les seuls qui admettent des marques de comparatif ou de superlatif. Il en est de même de plusieurs autres adverbes dont l'emploi est de marquer la quantité; tels sont peu, beaucoup, assez, davantage, &c. Ceux-là ne sont susceptibles d'aucune augmentation, d'aucune diminution; on ne dit donc pas plus peu, comme on ne peut dire, un

petit peu, un grand peu, &c.

Bien placé devant un positif sorme une espece de superlatif, le renard est bien sin: mais placé devant un comparatif il semble marquer un degré inférieur au superlatif, & cependant supérieur de beaucoup aux comparatifs ordinaires: il est bien plus habile qu'il n'étoir. De même un peu placé devant le comparatif, marque un degré beaucoup au dessous du superlatif, mais cependant de quelque chose au-dessus du comparatif: il est un peu plus raisonnable que vous ne l'avez vu.

Quand on veut élever un adjectif ou un adverbe au degré comparatif ou superlatif, & qu'on balance entre plus & mieux, sans trop savoir lequel doit être préféré; il faut considérer quelle est la nature du qualificatif. Si

la qualité qu'il exprime est susceptible de plus grande quantité, d'ampliation, si l'on peut s'exprimer ains, alors on doit employer plus; mais si elle n'est point susceptible de cette sorte d'ampliation, mais seulement de perfection, qu'elle ne soit pas de nature à admettre du plus ou du moins, mais du bien ou du mal; ensin que la comparaison tombe sur la maniere de ce que ce qualificatif exprime, & non pas sur la quantité; alors il faut se servir de mieux.

Ainsi on dit, cet homme est mieux fait que son frere, parceque l'adjectif fait n'est susceptible que de bien ou de mal, que l'on ne peut pas être plus ou moins fait; que tout ce qui existe ne peut différer par le plus ou le moins d'existence actuelle, mais seulement par la maniere d'exister, par la perfection de chacun des différents êtres. Au contraire on dit, plus aimable, parcequ'il n'y a pas, à parler avec exacticude, une bonne & une mauvaise amabilité, mais qu'il peut y avoir plus d'amabilité dans un objet que dans un autre.

On marque encore la comparaison par diverses conjonctions, comme autant, si, & plusieurs autres dont nous ne dirons rien ici, parceque nous avons développé

leur nature au mot Conjonction.

Tous les adjectifs & adverbes portés à un des trois degrés de comparaison, veulent ordinairement après eux le second terme de la comparaison, ou l'objet avec lequel celui qui est qualissé se trouve comparé: or ce second terme doit être lié au premier & à l'adjectif ou à l'adverbe par la conjonction que; comme il est aussi rare que consolant de trouver un ami généreux & constant... Un tel ami est plus précieux que tous les biens du monde.

Lorsque le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, plus doit être immédiatement précédé de l'article, avec lequel il forme alors une espece de su-

perlatif.

C'est d'après cette regle que M. l'Abbé d'Olivet blâme tette expression de Racine dans Bajazet.

Déja sur un vaisseau dans le port préparé, Chargeant de mon débris les reliques plus theres, Je méditois ma fuite. Il falloit, dit-il, les plus cheres reliques, ou les reliques les plus cheres de mon débris.

M. de Voltaire excuse cependant ce vers de Corneille

dans les Horaces.

Que le parti plus foible obéisse au plus fort.

» Il est à croire, dit-il, qu'on reprocha à Cotneille » une petite faute de Grammatre, puisque ce vers est » ainsi dans d'autres éditions.

Que le foible parti obéisse au plus fort.

» On doit, dans l'exactitude scrupuleuse de la Prose, » dire : que le parti le plus foible obéisse au plus fort; » mais si ces libertés ne sont pas permises aux Poëtes, » & sur-tout aux Poëtes de génie, il ne faut point faire » de vers : Racine a bien dit :

Charger de mon débris les reliques plus cheres.

so au lieu de reliques les plus cheres so.

Nous ne parlerons pas ici de la Syntaxe des positifs 3 comme elle ne dépend que des conjonctions qui marquent l'égalité, c'est à ces conjonctions que nous ren-

voyons pour cela.

Après le comparatif, il faut toujours un que; il est plus heureux que vous. S'il suit un verbe à l'insinitif, il faut de entre le que & le verbe; il est plus content que d'être élevé aux grands emplois. S'il suit un verbe qui ne soit pas à l'insinitif, on retranche le de, & l'on met ne à la place; j'ai mieux réussi que je n'esperois. Il est plus

foible encore qu'il n'a jamais été.

Le superlatif formé par l'article avant les adverbes plus, moins, mieux, prend après lui la préposition de, quand il est suivi d'un nom; vous voyez le plus modeste de nos Savans. S'il est suivi d'un verbe, il ne prend que la conjonction que, ou l'un des relatifs. Si ce superlatif est adverbe, il prendra la conjonction; elle vous parle le plus ingénuement que l'on puisse. Si c'est un adjectif il faut le faire suivre du relatif qui convient à la chose & à l'espece de régime qu'il doit subir. La sierté est un des plus grands défauts dont les personnes de condition

aient à se désendre. Voilà la prude la plus redoutable qui soit en France. On voit aisément qu'après ces superlatifs la conjonction que & les relatifs veulent toujours que le verbe qui les suit soit au subjonctif.

Nous avons déja dit que les degrés de comparaison marqués par très, foit & bien, quand ce dernier est feul, ne demandent après eux aucune sorte de régime.

Ainsi nous n'avons rien à en marquer ici.

Finissons en observant que très éleve quelquesois l'adverbe fort au superlatif; c'est très fort mon intention. Mais cette expression adverbiale n'a lieu que dans le style familier.

DEHORS, est un adverbe de lieu: voyez Adverbe. DÉJA, est un adverbe de tems: voyez Adverbe.

DEMAIN, est un adverbe de tems : voyez AD-

DE MÊME, est un des adverbes de comparaison:

voyez Adverse.

DÉMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de mettre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine de, qui marque déplacement, transport d'une chose ou d'une personne d'un lieu dans un autre lieu. En général elle donne au verbe auquel elle est jointe une signification contraire à celle du verbe simple; ainsi mettre signifie placer, poser; démettre signifie déplacer, déposer; placer, poser une chose, une personne hors du lieu où elle se trouvoit : lier signifie attacher, serrer avec des liens quelqu'un ou quelque chose : délier au contraire fignifie détacher, mettre quelqu'un ou quelque chose hors des liens, &c. Le verbe démettre est actif dans ces façons de parler. On lui a démis le bras : on l'a démis de sa charge. Dans la phrase suivante il est réciproque. Charles V se démit volontairement de l'Empire.

DÉMONSTRATION, figure de rhétorique, propre à orner & à embelir le discours. On peut l'employer aussi avec succès pour exciter les passions. C'est une exposition d'un fait particulier, la relation d'un événement.

Tel est ce récit d'Ismene, suivante de Mérope, ou

les faits & les discours sont puisés dans la nature.

La victime était prête & de fleurs couronnée ; L'autel étincelait des flambeaux d'hymenée ; Polifonte, l'œil fixe & d'un front inhumain, Présentait à Mérope une odieuse main ; Le Prêtre prononçait les paroles sacrées ; Et la Reine au milieu des femmes éplorées, S'avancant triftement tremblante entre mes bras . Au lieu de l'hymenée invoquait le trépas. Le peuple observait tout dans un profond silence. Dans l'enceinte du Temple en ce moment s'avance, Un jeune homme, un Héros, semblable aux immortels Il court , c'était Egiste , il s'élance aux Autels , Il monte, il y saisit d'une main assurée Pour les fêtes des Dieux la hache préparée ; Les éclairs font moins promts. Je l'ai vu de mes yeux Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux s: Meurs Tyran, difair-il, Dieux prenez vos victimes. Erox qui de son maître a servi tous les crimes , Erox qui dans fon fang voit ce monstre nager, Leve une main hardie & pense le venger; Egiste se retourne enflamé de furie, A côté de son maître il le jette sans vie; Le Tyran se releve, il blesse le Héros. De leur sang confondu j'ai vu couler les flots. Dejà la garde accourt avec des cris de rage . Sa mere... Ah ! que l'amour inspire de courage l Quel transport animait ses efforts & ses pas . Sa mere... elle s'élance au milieu des foldats : C'est mon fils , arrêtez , cessez troupe inhumaine ; C'est mon fils, déchirez sa mere & votre Reine, Ce fein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont porté. A ces cris douloureux le peuple est agité; Un gros de nos amis, que son danger excite, Entre elle & les soldats vole & se précipite.

Parmi les combattans je vole ensanglantée, J'interroge à grands cris la foule épouyantée : Tome I. Tout ce qu'on me répond redouble mon horreut. On s'écrie il est mort, il tombe, il est vainqueur.

Vous cusses vu soudain les Autels renverses,
Dans les ruisseaux de sang leurs débris disperses,
Les enfans écrasés dans le sein de leurs meres,
Les frères méconnus immolés par leurs frères,
Soldats, Prêtres, amis, l'un sur l'autre expirants,
On marche on est porté sur les corps des mourants.

(M. de Voltaire).

DÉMOUVOIR. Verbe actif irrégulier de la troisieme conjugation, composé de mouvoir & de la particule de. Ce verbe n'est guere d'usage qu'au présent de l'infinitif. Encore ne s'en sert-on qu'en terme de pratique. Il signifie, faire que quelqu'un se désiste, se déporte de ses prétentions. On faura bien le démouvoir de cette prétention. Son participe passif dému, démue, n'est guere usité.

Participe actif démouvant.

DÉPARTIR. Verbe actif & réciproque, régulier de la seconde conjugation. Il n'est point composé du verbe partir comme il le sembletoit; il vient plutôt du verbe latin dispertiri, qui signifie distribuer par portions, par parties, faite les parts; de là départir, ou donner, distribuer. La particule dis dans la composition des mots marque toujours division, séparation. Le Ciel départit ses graces à qui il lui plaît. Il seroit à souhaiter que les Rois pussent départir leurs graces à qui les mérite.

Il fignifie aussi renoncer à quelque chose, & pour lors il devient réciproque. Je ne me départirai jamais de mes prétentions. Je me suis départi de telle assaire.

Participe présent; départissant indéclinable. Participe passé; départi, départie. Ce dernier est quelquesois suba

stantif.

Cruelle départie!
Malheureux jour!
Que ne fuis-je sans via
Ou sans amour.

discit Henri IV. dans une chanson qu'il sit pour

DE PLUS, est une des conjonctions augmentatives :

Poyez Conjonctions.

DÉPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur demande une grace avec empressement. L'art consiste à présenter à ceux qu'on veut siéchir tous les objets les plus capables de les attendrir.

En voici un exemple frappant tiré de la Mort de Céfar, Tragédie de M. de Voltaire. Brutus conjune César de renoncer au dessein d'accepter le titre de Roi.

BRUTUS à César.

Sais tu que le Sénat n'a point de vrai Romain
Qui n'aspire en secret à te percer le sein.
Que le salut de Rome & que le tien te touche !
Ton génie allarmé te parle par ma bouche;
Il me pousse, il me presse, il me jette à tes pieds.
César, au nom des Dieux dans ton cœur oubliés;
Au nom de tes vertus, de Rome, & de toi-même;
Dirai-je au nom d'un fils qui frémit & qui t'aime,
Qui te présere au monde, & Rome seule à toi;
Ne me rebute pas.

DÉPRENDRE. Verbe actif irrègulier de la quatrieme conjugaison, composé de prendre, sur lequel il se conjugue, & de la particule de, qui dans la composition annonce transport, déplacement d'un lieu à un autre. Ces deux corps étoient si étroitement unis, tellement joints l'un à l'autre, qu'on a eu mille peines à les déprendre. On le dit aussi au figuré, en parlant de deux personnes étroitement liées ensemble.

DEPUIS, est un des adverbes composés : il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez AD-

VERBE.

DEPUIS, est aussi une des prépositions simples : voyez Prépositions.

DERRIERE, est une des prépositions simples: voyez Prépositions. DES pour DE LES, est l'article les identifié avec la préposition de : voyez ARTICLE, PRÉPOSITION, DÉCLINAISON.

DES, est une des prépositions simples : voyez Prépo-

SITIONS.

DÉSAPPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé d'apprendre & de la préposition modificative de, qui porte avec elle l'idée de soustraction, d'abduction, & qui donne presque toujours au composé une signification contraire à celle du simple: comme faire, défaire, nouer, dénouer, &c. Apprendre signifie acquerir des connoissances; désapprendre au contraire veut dire perdre les connoissances qu'on a acquises, oublier. Il est rare qu'on désapprenne lorsqu'on exerce continuellement son esprite à l'étude. Il se conjugue sur prendre: voyez ce verbe.

DÉSORMAIS, est un adverbe de temps : voyez AD-

VERBE.

DESORTE QUE, est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

DES QUE, est une des conjonctions périodiques:

voyez Conjonctions.

DESSERVIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison, composé de servir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition de, qui marque abduction, éloignement, & qui dans la composition des verbes donne presque toujours au composé un sens contraire à celui du simple. Servir signifie rendre service, obliger; desservir signifie au contraire nuire, désobliger. Les ames petites cherchent à desservir leurs ennemis; les grands cœurs se contentent de les mépriser.

Servir pris dans un sens absolu, signifie mettre, poser les mets sur la table; desservir au contraire signifie ôter les mets de dessus la table; appellez le Maîtra

d'Hôtel pour desservir.

Desservir une Cure, une Chapelle, signific faire le service attaché à ces Bénéfices au lieu & place du Titulaire. C'est dans ce sens qu'on dit un Desservant.

DESSOUS, est un des adverbes composés. Il désigne

le lieu : voyez ADVERBE.

Il est aussi préposition. Il fait le même office que fous : voyez Préposition.

DESSUS, est un des adverbes composés. Il désigne le

lieu: voyez ADVERBE.

Il est aussi préposition, & est le même que sur : voyez Prépositions.

DEVANT, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez Adverbe.

DEVANT, est une des prépositions simples : voyez

PREPOSITIONS.

DÉVÊTIR. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la feconde conjugaison, composé de vétir, sur lequel il forme ses temps, & de la préposition abductive de. Dans la composition des mots elle donne presque toujours au composé un sens opposé à celui du simple. Vêtir signifie mettre, donner des habits; dévêtir signifie au contraire ôter les habits. Il faut le dévêtir, il est plus usité au réciproque. Je vais me dévêtir & me coucher: voyez Vêtir.

DIA, est une des particules admonitives : voyez PAR-

TICULES.

DILEMME. Le dilemme est un raisonnement où l'on fait une division de diverses raisons que l'adversaire peut avoir pour se désendre, & où l'on oppose à chacune de ses raisons une réponse qui doit paroître sans réplique. Cet argument est très fort & très pressant. En

voici un double exemple fort célebre.

Un jeune homme s'étoit attaché à un fameux Rhéteur pour prendre sous lui des leçons d'éloquence. Le marché étoit que le disciple ne paieroit les leçons que lorsqu'il auroit gagné sa premiere cause. Quand il est instruit parfaitement, il resuse de payer. Celui-ci le cite devant les Juges, & pour tout plaidoyer il propose ce dilemme: De Quelque soit l'issue du jugement, vous me payerez; car ou vous gagnerez ou vous perdrez votre cause: si vous la perdez, vous me payerez en vertu de la Sentence qui vous y condamnera; si vous la gagnez, vous me payerez en vertu de la convention faite centre nous.

L'autre lui répondit par un autre dilemme: 20 Quel20 que soit l'issue de ce Jugement, je ne vous payerai
20 point; car ou je perdrai ou je gagnerai ma cause. Si
20 je la gagne, je ne vous payerai point, en vertu de la
20 Sentence qui sera rendue. Si je la perds, je ne vous
20 paierai point non plus, en vertu de la convention faite
20 entre nous. 4 Les Juges trouverent qu'ils avoient raifon tous les deux. & les mirent hors de Cour.

On voit par ce que nous venons de dire, que le meilleur moyen de répondre à un dilemme, est de le rétorquer lorsqu'il est possible, sinon c'est un argument qui

mer hors de combat.

L'Auteur de l'Art de penser indique fort bien l'endroit où un dilemme peut pécher; c'est, dit-il, lorsque la disjonctive sur laquelle il est fondé est désectueuse, ne comprenant pas tous les membres du tout que l'on divise.

En effet, la nature de cet argument est de sermer à l'adversaire tous les chemins qu'il peut avoir pour

s'échapper. S'il en reste un, l'argument est nul.

DIPHTHONGUE. Ce mot signisse double son. Ue diphthongue est donc la réunion de deux sons simples, qu'on fait entendre dans le même instant par une seule émission de voix; de sorre que dans la diphthongue proprement dite, il y a deux sons; ce qui la dissérencie d'avec les voix simples qui n'ont qu'un son, quoiqu'on les écrive avec plusseurs caracteres ou voyelles. L'un & l'autre de ces sons est simple; ce qui distingue la diphthongue d'avec la voix articulée par quelque confoane; ensin l'un & l'autre est produit par une seule émission de l'air des poumons; ce qui fait que la diphthongue n'est que d'une syllabe.

Dans la premiere syllabe du mot aimer, il y a deux voyelles ou deux caracteres; mais ces deux voyelles ne donnent qu'un son, & par conséquent ne forment point une diphthongue. Cela est si vrai qu'on diroit le même mot, à n'en juger que par les oreilles, si l'on écrivoit èmer, où la même syllabe ne seroit formée que par une seule lettre. Dans le mot Diagre au contraire, la premiere syllabe Dia sait entendre arès distinctement le son

de l'i & le son de l'a : voilà le double son qui forme la diphthongue. Dans la même syllabe Dia, si l'on retranchoit le d, la diphthongue ia resteroit toujours. La consonne n'entre donc point dans la formation des diphthongues, non plus que dans celle des voix simples; seulement elle sert à articuler les unes & les autres, ainsi

qu'on le voit dans les mots a, va, ia, Dia-cre.

Si l'on y fait attention, on verra que dans la prononciation ordinaire, Diacre n'exige & ne prend que deux émissions de l'air qui sort des poumons. Il est vrai que si l'on vouloit dire Di-a en poussant l'air à deux reprises. on feroit disparoître la diphthongue; mais on parleroit mal. Pour prononcer ces fortes de diphthongues, il faut couler rapidement sur le premier son, & ne s'arrêter que fur le second. Comme les diphthongues ne sont rien autre chose que deux sons simples réunis, & qu'on est accoutumé à voir constamment plusieurs voyelles employées pour les écrire, on a conclu que tout son écrit par plusieurs voyelles étoit une diphthongue, lors même qu'il n'y avoit qu'un son : telles sont les syllabes au, eau, eu, ou, ai, &c. dans les mots Auteur, ruiffeau, heureux, coucou, aimer, &c. Ces syllabes ne peuvent absolument garder le nom de diphthongues, à moins qu'on ne leur donne celui de diphthongues oculaires, ou orthographiques, ou impropres, pour les oppofer aux vraies diphthongues, qu'on peut appeller diphthongues propres, ou auriculaires, ou syllabiques. Nous ne parlerons ici que des dernieres, attenda que nous détaillons tout ce qui concerne les autres, au mot voyelles.

Il faut avoir l'oreille bien juste pour distinguer la diphthongue propre d'avec deux sons produits par deux émissions de voix, sur-tout dans certains mots qui n'ont entr'eux que peu de disférence, comme dans bien, qui n'est que d'une syllabe, & dans lien, qui est de deux, & qui par conséquent ne forme point une diphthongue. Comme on doit toujours couler tapidement sur la premiere voyelle, nos diphthongues commencent toujours par une de ces trois voix soibles, i, u, ou. Si la dernière s'écrit souvent par un o simple, comme on le verta, on ne prononce pas moins ou. Il faut encore remandant de la comme de ces trois voix soibles.

Ziv

quer que nos diphthongues ne sont d'usage pour la plus part que dans le discours ordinaire & familier. Dans le discours soutenu, & sur-tout dans le style poétique, les deux voyelles se prononcent le plus souvent en des ins-

tans séparés.

La plûpart des Grammairiens ne comptent que dixhuit diphthongues dans notre Langue, neuf qui commencent par un i, cinq par un o, & quatre par un u : ce sont ia, Diacre; ié, pitié; iè, lumiere; ieu, Dieu; io, pioche; iou, chiourme; ian, viande; ien, Chrétien; ion, action; oua, ouate; oa, bezoard; ouet, rouet; oè, boète; oi, Roi; oui, enfoui; ouan, louange; ouin, marsouin; oin, soin; ué, situé; ui, celui; uin, Juin. Comme ces diphthongues ne sont que des voix simples réunies, on sent aisément que les caracteres qui expriment les unes, peuvent varier, comme ceux qui expriment les autres. Ouet, par exemple, réunit les sons de ou & de è; mais cet e ouvert peut s'exprimer par ais; aussi écrit-t-on ouais, interjection. Il est aisé à chacun

d'appliquer cette remarque à d'autres exemples.

Il y a cependant quelques variations dans les diphthongues, qui ne sont point assez indiquées par celles qui se trouvent dans les voyelles. Dans la bonne prononciation trois, mois, & autres semblables, se disent à peu-près comme si l'on écrivoit trouas, mouas, &c. de même bezoard approche beaucoup du son bezouard; Roi, de celui de rouet; boète, de celui de bouète. Besoin se prononce presque comme s'il y avoit besouin. On pourroit donc réduire les diphthongues, quant au son, à un nombre inférieur à celui de dix-huit, d'autant plus que I'on pourroit avec quelque raison disputer à ouan le droit d'être une diphthongue. Louange, qu'on donne pour exemple, paroît être de trois syllabes plutôt que de deux, puisque pour n'en faire que deux, on sent de la difficulté à le prononcer. On pourroit en dire autant de la diphthongue ué, & de l'exemple situé. Par-là le nombre des diphthongues, quant au son, seroit réduit à quinze, ia, ie, ie, ieu, io, iou, ian, ien, ion, oua, quet , oui , ouin , ui , & uin.

Mais nous avons quelques expressions qui forcent à

en reconnoître d'autres, qui même ne commencent point par une voyelle foible; telle est l'interjection ai ! cri fubit d'un homme qui sent tout-à-coup une douleur vive. On retrouve aussi le même son dans Blaie, Ville de Guienne; la Biscaie, Province d'Espagne; les Lucaies, Isles de l'Amérique septentrionale. Il y a quelques Auteurs qui prétendent mettre aussi eau au nombre des diphthongues, dans fléau & seau; mais le premier de ces deux mots est évidemment de deux syllabes; & dans le second, l'e muet ne sert tout au plus qu'à rendre la syllabe plus longue. Si l'on y fait sentir cet e muet, ce n'est que d'une maniere presque imperceptible; ainsi eau n'y est tout au plus qu'une demi-diphthongue. Miauler, miaulement, cris des chats, & piauler, mot bas qui fignifie pleurer, commencent par la diphthongue iau, que nos Grammaires confondent le plus souvent avec la

diphthongue io.

Le mot puanteur paroît présenter une nouvelle diphthongue dans uan, parceque ce mot, suivant la prononciation ordinaire, semble n'avoir que deux syllabes, quoiqu'il en ait trois. On peut en dire autant de lueur, fueur, &c. où l'on trouve ueu en une seule syllabe; de bafoué, joué, doué, &c. où l'on voit oué avec un e fermé; & de jouant, douant, bafouant, Ecouan, écrouant, Rouen, &c. qui présentent ouan presque dans une seule syllabe. Quelques-uns comptent aussi, ue dans ambiguë, j'arguë, il s'évertue, &c. mais tout le monde convient que l'e muet après cet u, ou après une autre voyelle, fait une demi-syllabe distincte de celle qui le précede, ou qu'il ne se fait point sentir du tout, & que par conséquent il ne fait pas une diphthongue, du moins auticulaire. Un défaut dont bien peu d'Auteurs savent se désendre, c'est ce penchant qu'ils ont de tout rapporter au sujet qu'ils traitent; ils ne voient plus que lui; s'ils parlent de diphthongue, tout devient diphthongue.

Il ne faut pas confondre la diphthongue avec les deux lettres ai ou ei, ou autres suivies de l mouillé. Bail, mail, bercail, il batailla, il sommeilla, il pilla, il recueillit, il débrouilla, la veille, & autres semblables, ne sont point diphthongues; mais nous en parlons au mot Consonnes. Quand même on voudroit regardet routes ces syllabes, ou quelques unes d'entr'elles comme de vraies diphthongues, d'après M. Dumarsais & plusieurs autres Auteurs, nous croyons néanmoins devoir plutôt traiter de ce qui les concerne, en parlant des lettres mouillées, qu'en parlant des diphthongues.

Ia est diphthongue dans la plûpart des noms, comme pléiades, diamant, stacre, &c. mais il forme deux syllabes dans les verbes, comme, il pria, il oublia, il sacrista, &c. La bonne prononciation doit faire connoître que ce que nous disons ici de la syllabe finale des verbes est vrai, non-seusement lorsque c'est un a qui suit l'i, mais aussi lorsque cet i est suivi de toute autre voyelle; ainsi prier, prioit, priant, &c. sont de deux syllabes. Mais ces détails regardent plus la prononciation que l'orthographe; ainsi nous renvoyons aux articles qui en traitent.

Il n'y a pas d'embarras pour écrire les diphthongues ia, ié, ieu, io, iau, iou, ien, ion, oui, ui & uin. Quand on connoît la principale destination des caracteres de l'alphabet, on sent que partout où ces sons réunis se trouvent, ils doivent être exprimés par les lettres que l'on voit ici; ainsi l'on écrit Diacre, pié, pitié, amitié, Dieu, lieu, pieu, milieu, viole, cariole, sole, pioche, miauler, piauler, la chiourme, Montesquiou, Olioulles, Cioutat, bien, mien, entretien, Comédien, Indien, Praticien, nous aimions, nous disons, occassion, oui, bouis, lui, étui, aujourd'hui, nuit, ennui, bruit, struit, luire, suivre, un Suisse, Alcuin, quinquagésime, Quintilien, Quintus Ciceron, &cc.

Quant aux consonnes muettes que ces diphthongues prennent quelquesois après elles, ia ne terminant que des verbes, & dans les verbes faisant deux syllabes, n'a comme diphthongue aucune regle à cet égard. Ié final prend quelquesois un d, comme dans pied; mais dans les autres noms il prend un r, comme entier, premier, dernier, métier, &c. Il n'y a que pitié, amitié, moitié, où il ne soit suivi d'aucune consonne. Ieu est suivi d'un x dans mieux, vieux, & dans tous les pluriels, comme les Dieux, les yeux, les Cieux, &c. Io ne sorme jamais la

Anale des mots; ainsi il ne souffre point de consonne muette. Iau est encore moins usité, aussi-bien que iou, que l'on ne trouve que dans quelques noms provençaux. Ien prend un s dans les pluriels des noms, & dans les premiere & seconde personnes des verbes, les biens, je tiens, tu tiens. A la troisieme personne on ajoute un t, il tient, il vient. Ailleurs on n'y ajoute rien. Ion prend un s dans les pluriels soit des noms, soit des verbes; hors delà il figure seul à la fin des mots. Oui exige un s à la fin de bouis & louis; ailleurs on ne lui donne point de consonne, s'il ne termine un mot pluriel, comme, un talent ensoui, des talents ensouis. Ui prend un t à la fin des noms, excepté dans ennui, étui, lui; dans hui il veut un s; dans les verbes il s'écrit, je produis, tu produis, il produit. Uin figure seul à la fin des mots,

comme Juin, &c. excepté dans suint.

Il reste cinq de nos principales diphthongues, qui font ie, ian, oua, ouet, ouin. La premiere s'écrit par ie quand elle a le son un peu clair, comme vielle, premiere, voliere, Guienne, vienne, tiers, fier, Gabriel, fiel, du miel, effentiel, &c. Quand le son est plus ouvert, on l'écrit par iai, comme niais, biais, &c. Ian s'écrit par un a ou par un e ; voyant , diantre , viande , inconvénient , fiente, &c. Qua s'écrit ainsi qu'il est indiqué, comme, escouade, fouace, ouate; & par ua, comme équateur, équation, aquatique, quinquagésime, &c. mais ce son oua y est plus bref, & l'ou y est moins senti que dans les précédents. Il est des mots où ce son est encore plus adouci, plus foible, plus bref, & alors il se peint par un o & un i, comme bois, trois, mois, &c. que l'on prononce bouas, trouas, mouas, mais oua s'y exprime d'une maniere beaucoup plus foible & moins trainante, moins sensible que dans escouade.

Ouet se marque comme on le voit, dans rouet, le fouet, &c. On l'écrit par oe, quand il est plus clair, comme Poete, poeme, coeffe; & par oi, quand il tient le milieu entre les deux autres, comme, le Roi, la foi, la loi, froid, toit, foison, quoi, oiseau, pois, doigt, François, nom d'homme, Suédois, Hongrois, &c.

Quin prend quelquefois toutes les lettres qui le défi-

gnent, comme dans marfouin: mais le plus fouvent il retranche l'u, comme besoin, soin, moins, soin, loin, joindre, &c. Ce qui occasionne cette suppression de l'u, c'est que le son en est bien plus soible dans loin, par exemple, que dans marsouin.

Pour se décider sur le choix de ces différentes expressions, il faut donner bien de l'attention à la bonne prononciation; il en faut encore plus donner à l'usage.

Nous remarquerons ici que le son ouet bref étoit originairement le son propre des deux lettres o, i, & qu'autrefois on prononçoit François, nom de Peuple, Anglois, j'aimois, je voulois, je priois, &c. comme on prononce encore actuellement François, nom d'homme, & Suédois, c'est-à-dire, qu'on disoit Françoues, Angloues, j'aimoues, je vouloues, je prioues, &c. La prononciation s'est adoucie avec le temps; mais l'orthographe est restée : voilà pourquoi oi est quelquefois diphthongue dans notre écriture, comme lorsqu'il sert dans froid, & souvent ne l'est plus, comme dans j'aimois. Ainsi l'on ne sera point surpris de retrouver la même expression caractéristique au nombre de celles qui défignent des diphthongues, & parmi celles qui marquent des sons simples. C'est l'usage qui le décide, & nous ne faisons que le suivre.

Quant aux consonnes muetres que ces diphthongues veulent après elles à la fin des mots, nous pourrions renvoyer à ce que nous disons à ce sujet en parlant des voix simples au mot voyelles. En effet, que l'on suppose un moment que ces mêmes sons, qui ne sont qu'une syllabe, parcequ'ils se prononcent par une même émission de voix, sont réellement deux syllabes, il ne restera qu'à suivre pour la derniere les mêmes principes que nous avons donnés pour les sons simples. Cependant nous dirons en peu de mots ce qu'il y a là-dessus de

plus essentiel.

le exprimé par iai prend un s, niais; ian prend un r, soit qu'il s'écrive par un a ou par un e, friand veut un d. Oua écrit par oi veut un s, bois, trois, mois. Ouet écrit par les mêmes lettres oi, veut aussi un s après les noms d'homme ou de peuple: moi, toi, soi, loi, Roi,

Foi (croyance), ne prennent aucune consonne; froid prend un d; toit, couverture de maison, prend un t. Les adjectifs qui sont de plusieurs syllabes, prennent un s, pantois; fois, expression adverbiale, le prend aussi, vingt fois, une fois; quoi ne prend rien. Il en est de même de coi (caché & tranquille); doigt veut un g suivi d'un t; poids, pesanteur, veut un d & un s; poiz (matiere résineuse), veut un x, aussi-bien que croix & voix; pois (légume) prend un s; ouin par oin prend un s dans les adverbes moins, & dans les pluriels soins, besoins, &c. Mais dans les noms singuliers il ne prend aucune consonne.

DIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison. Il fignifie énoncer, expliquer, faire entendre aux autres par le moyen de la parole ou par quelqu'autre

figne extérieur ce que nous pensons.

Dites moi tout, de tout il faut m'instruire...
Dites, que voulez-vous? . . .

Le ferpolet, la mélific naifiante, Le blanc jafmin, la jonquille odorante, Y femblent dire aux Bergers d'alentour, Repofez-vous fur ce lit de l'amour.

On dit figurément, ses yeux me le disent assez. Dire à quelqu'un son fait, signifie faire à quelqu'un ouvertement & sans ménagement les reproches qu'il mérite ou qu'on croit qu'il mérite. Dire d'or signisse dire en termes brillants & magnissiques.

Si le cœur vous en dit, fignifie si vous en avez envie. Je viens de compter l'argent que vous m'avez apporté, j'y trouve beaucoup à dire; c'est-à-dire, la somme que

vous comptez me donner ne s'y trouve pas.

Dire est pris substantivement dans ces saçons de parler, M. un tel est aujourd'hui sur son beau dire; c'est-à-dire, qu'il est en train de débiter sa belle morale, & qu'il tient le haut bout dans la conversation. Que portent les dires des témoins?

INDICATIF. Présent. Je dis, tu dis, il dit; nous di-

sons, vous dites, ils disent. Imparfait. Je disois, &c. Prétérit. Je dis, &c. Futur. Je dirai, &c. Conditionnel présent. Je dirois, &c. Impératif. Dis, qu'il dise; difons, dites, qu'ils disent. Subjonctif. Présent. Que je dise, &c. que nous disions, que vous difiez, &c. Imparfait. Que je dise, &c. Les autres temps & les autres personnes sont réguliers. Participe présent, Disant, indéclinable. Participe passé, dit, dite. Il se prend quelque-sois pour surnommé ou appellé: exemple, Charles dit le Chauve, pour surnommé le Chauve.

DISCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de courir sur lequel il se conjugue, & de la préposition grecque dia qui est séparative, distributive; ainsi discourir signisse courir tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Il ne s'emploie guere qu'au figuré. Discourir sur un sujet c'est en traiter, en examiner, en approfondir les dissérentes parties, en passant de l'une à l'autre: on a discouru long-tems sur cette affaire sans

pouvoir l'éclaircir.

Ce verbe se prend quelquesois en mauvaise part. On dit, il ne sait que discourir, c'est un discoureur; pour dire c'est un babillard, un diseur de sornettes : voyez Courir.

DISCOURS. Ce mot vient du verbe latin discourre, discourir, parler, s'étendre sur un sujet : voyez le verbe

DISCOURIR.

Il fignifie dans le sens le plus strict un assemblage de phrases & de raisonnemens réunis & disposés suivant les regles de l'art, pour les occasions publiques & brillantes: voyez Construction, Raisonnemens.

On comprend sous la dénomination générique de difcours, les Plaidoyers, les Panégyriques, les Oraisons Funébres, les Harangues, &c.: voyez au mot STYLE quel est le style convenable à ces différents sujets.

Le Plaidoyer doit être l'application du droit au fair, & la preuve de l'un par l'autre : voyez les Plaidoyers des le Patru, le Maistre, Cochin, &c.: le Sermon, une exhortation à la vertu, ou le développement de quelque vérité Chrétienne : voyez les Sermons du Pere Bourdaloue, du Pere Massillon, &c.; le Discours Aca-

démique, la discussion d'un trait de Morale ou de Littérature: voyez les Discours de l'Académie, &c.: la Harangue, un hommage rendu au mérite en dignité: voyez les harangues faites aux Rois, aux Prélats lors de leur installation: le Panégyrique, le tableau de la vie d'un homme recommandable par ses actions & par ses mœurs: voyez les Oraisons Funébres des Bossuet, Fléchier, Larue, Porée, &c.

DISJONCTION, figure de diction : voyez Répéti-

TION.

DISPOSITION. Ce mot vient du verbe latin dispo-

nere qui fignifie disposer, mettre en ordre.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé par le moyen de l'Invention les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs. C'est cette seconde partie de la Rhétorique qui s'appelle Disposition. Elle consiste à placer & ranger avec ordre & justesse les différentes parties du discours qu'on met communément au nombre de quatre, savoir, l'exorde, la narration, la consirmation & la péroraison e voilà la distribution des anciens. Voyez les articles Exorde, Narration, &c.

Les modernes distribuent leurs discours pour l'éloquence de la chaire en exorde, division ou proposition, premiere, seconde, & quelquesois troisseme parties &

péroraison.

Pour l'éloquence du Barreau en exorde [très court] narration, ou le fait ou la question de droit; la preuve ou les moyens; la réplique ou la réponse aux objections, & les conclusions. Cette nouvelle distribution revient affez à l'ancienne. Tout ce qu'il y a ici à considérer, c'est que lorsqu'il ne s'agit point d'un fait, mais d'un point de morale ou d'une question de Droit, il n'y a point alors de narration. Immédiatement après l'exorde vient la proposition que l'on divise en ses différentes parties. On les traite ensuite chacune séparément. La division est d'une grande utilité pour faire voir commodément à l'esprit dans le détail de chaque partie, ce qu'il ne verroit qu'avec confusion & avec peine dans le total : voyez ANALYSE,

La preuve ou les moyens; la réplique ou la réponse aux objections reviennent tout-à-fait à ce que les anciens appelloient confirmation: voyez ce mot.

DISSIMILITUDE. La dissimilitude est un des lieux communs de la rhétorique propre à la preuve & aux

passions: voyez Sources des PREUVES.

La dissimilitude est la disconvenance ou la disproportion qui se trouve entre deux ou plusieurs choses rapprochées.

> Déplorable Sion ! qu'as-tu fait de ta gloire ? Tout l'univers admiroit ta splendeur, Tu n'es plus que poussiere; & de cette grandeut Il ne nous reste plus que la triste mémoire. Sion ! jusques aux Cieux élevée autrefois Jusqu'aux enfers maintenant abaissée, Puissé-je demeurer sans voix, Si dans mes chants ta douleur retracée . Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée.

Racine dans Efther.

Dans la dissimilitude il s'agit, comme on voit, de mettre différents états, différents objets en opposition,

en parallele les uns avec les autres.

On se sert des dissimilitudes, ou pour exciter les passions, ou pour ruiner ce que d'autres auroient voulu établir par des fimilitudes, comme on ruine l'argument qu'on tire d'un arrêt en montrant qu'il a été rendu sur

un autre cas: voyez Comparaison.

DISTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de traire sur lequel il se conjugue, qui fignifie tirer, & de la préposition grecque dis, qui marque éloignement, séparation; ainsi distraire fignifie tirer à l'écart, éloigner, écarter, détourner, separer une partie d'un tout. On dit, sur le montant de la dépense il faut distraire la somme de Mille réflexions que je ne puis chasser viennent sans cesse me distraire de mon travail. Il est si entier dans ses sentimens, que les plus fortes raisons ne peuvent le distraire de la résolution qu'il a une fois prise, DISTRIBUTION DISTRIBUTION. C'est une figure de rhétorique con-

venable à la preuve.

Lorsqu'on entreprend de prouver une chose, il est naturel de la développer pour en donner des idées nettes & précises, & pour en faire dutinguer les parties. Voilà en quoi consiste la distribution.

Il n'y a point de discours qui ne fournisse au moins un exemple de cette figure. Après l'exorde, l'orateur divise son sujet en ses différentes parties. En voici un

exemple.

» Les grands sont ordinairement attaqués par trois ennemis bien redoutables, par le plaisir, par l'adulation, & par l'ambition. Le plaisir commence à leur corrompte le cœur; l'adulation l'affermit dans l'és garement, & lui ferme toutes les voies de la vérité; l'ambition consomme l'aveuglement, & acheve de creuser le précipice. « (Massillon, Sermon sur les tentations des grands).

DIXAIN. Voyez STANCES.

DONG. Est une des conjonctions conclusives : voyez

DON-DON. Est une des patricules imitatives : voyez

DONT. Est un des pronoms relatifs : voyez Pro-

D'ORDINAIRE. Est un adverbe de tems : voyez

DORÉNAVANT. Est un adverbe de tems svoyez Adverbe.

DORMIR. Verbe neutre & irrégulier, de la seconde conjugation. Il vient du verbe latin dormire, qui signific être dans le sommeil. L'exercice du corps dispose à bien dormir. Une personne lente & paresseuse ressemble assez à un homme qui dort; son ame est dans un état de sommeil. De-là, dormir signisse quelquesois agir negligemment. En parlant d'un homme paresseux & lent, on dit c'est un lent-dort. C'est dans le même sens qu'on dit en matiere séodale, quand le vassal dort le seigneur veille, & quand le seigneur dort le vassal veille, pour dire que quand l'un des deux néglige d'user de ses droits, l'autre en prosite.

Tome I.

- Dormir se dit au figuré dans une infinité d'occasions, Cette eau est dormante, c'est - à - dire est dans un état de tranquillité & de stagnation; qu'elle ne coule pas, ou qu'elle coule sans qu'on s'en apperçoive, sans bruit.

Cette affaire, cet ouvrage dort; c'est-à-dire, qu'il n'a-

vance pas, qu'on n'y travaille pas.

Dormir se prend quelquesois substantivement. En général dans la plupart des langues les infinitifs des verbes deviennent substantifs & prennent l'article, exemple: Cette affaire l'inquiete au point qu'il en perd le dormir.

INDICATIF Présent. Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. Imparsait. Je dormois, &c. Parsait. J'ai dormi. Prétérit. Je dormis, &c. Futur. Je dormirai, &c. Présent conditionnel. Je dormirois, &c. Subsonctif. Présent. que je dorme, &c. Imparsait. Que je dormisse, &c. Participe. dormant, dormante. Participe passif indéclinable. Dormi.

DOUTEUSES. On appelle douteuses, dans la prononciation, les voyelles ou les syllabes qu'on ne prononce pas aussi brievement que les breves; mais sur lesquelles on ne s'arrête pas aussi long-tems que sur les longues; ensin qui 'tiennent le milieu entre les breves & les longues: voyez QUANTITÉ: voyez PRONONCIA-

TION.

DRAME. Voyez PIECES DE THÉATRE.

DU pour DE L', est l'article le identissé avec la préposition de : voyez Article, Prépositions, Dé-CLINAISON.

DUBITATION, figure de Rhétorique propre aux

passions.

Ceux qui s'abandonnent à leurs passions sont dans une perpetuelle incertitude; ils veulent, ils ne veulent pas; ils prenent un dessein, puis ils le quittent. La dubitation est la figure qui représente ces agitations, ces incertitudes. Dubitation vient du mot latin dubitatio, qui fignisse irrésolution, incertitude. Exemple tiré de Zaire, Tragédie de M. de Voltaire.

Orosmane, ayant surpris le billet fatal adressé à Zaïre

par Nérestan, s'écrie :

Cours chez elle à l'instant, va, vole, Corasmin,

Montre lui cet écrit... Quelle tremble; & foudain, De cent coups de poignards que l'infidele meure; Mais avant de frapper. . Ah! cher ami demeure, Demeure il n'est pas tems; je veux que ce Chrétien, Devant elle amené... Non, je ne veux plus rien, Je me meurs, je sucombe à l'excès de ma rage.

DUEL. Dans la langue grecque les noms ont des terminaisons fixées pour les cas où l'on ne parle que de deux choses; c'est le nombre duel; en françois nous n'avons point ce nombre, le pluriel le comprend: voyez Nombre dans les mots.

DU MOINS. Est un adverbe de quantité : voyez

ADVERBE.

DU TOUT. Est un adverbe de quantité : voyez AD-

DURANT. Est une des prépositions simples : voyez Prepositions.

DU RESTE. Est une des conjonctions transitives : poyez Conjonctions.

no soquilir fort du valo en s'evaperent. Et diminu



ÉBA ÉCH

L, est une des voyelles de notre alphabet : voyez

ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

ÉBATTRÉ: Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de battre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine é, qui marque sortie, essus emigration. Ainsi s'ébattre signifie sortir pour aller courir de côté & d'autre, ou sortir de soimeme, se répandre au dehors, se dissiper, se divertir. Il est allé s'ébattre dans la plaine; il aime souvent à s'ébattre; à prendre ses ébats; c'est-à-dire, à se dissiper, à se réjouir.

Ce verbe le conjugue sur battre, comme nous venons de le dire, mais en suivant les différences qu'exigent les verbes réciproques: voyez BATTRE, RÉCIPROQUE.

ÉBOUILLIR, Verbe neutre irrégulier, de la seconde conjugation, composé de bouillir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine é, qui marque sortie d'un endroit. Ainsi ébouillir se dit d'une liqueur qui à force de bouillir sort du vase en s'évaporant, & diminue par-là considérablement. Vous avez laissé trop ébouillir cette eau.

ÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif, de la troisieme conjugation, composé du verbe choir (tomber, arriver), & de la préposition latine é, qui est déductive. Elle désigne qu'une chose est tirée, partie, sortie de... Ainsi échoir exprime qu'une chose, qu'une personne part d'un point, & arrive à un autre point marqué, destiné. Votre lettre de change échet aujourd'hui; les délais accordés par l'Ordonnance sont échus; si le cas échet, &c.

INDICATIF. Présent. Il échet. Les autres personnes, j'échois, tu échois, ... nous échéons, vous échéez, ils échéent, ne sont presque pas en usage. Imparfait. J'échéois, tu échéois, il échéoit; nous échéions, vous échéiez, ils échéoient. Il n'y a encore que les troisiemes personnes qui soient d'un usage ordinaire, non plus que dans la plûpart des autres temps. Prétérit. J'échus, tu

échus, il échut; nous échumes, vous échutes; ils échurent. Futur. J'écherrai, tu écherras, il écherra; nous écherrons, vous écherrez, ils écherront. Conditionnel présent. J'écherrois, tu écherrois, il écherroit; nous écherrions, vous écherriez, ils écherroient.

Ce verbe n'a point d'impératif. On lut thouve dans quelques Auteurs les deux troisemes personnes du pré-

sent du subjonctif, qu'il échée, qu'ils échéent.

On pourroit encore, ce semble, se servir de l'imparfait, qu'il échut, qu'ils échussent. Tous les remps composés de ce verbe se sorment du participe échu, & du

verbe auxiliaire être.

Prétérit indéfini. Je suis échu, tu es échu, il est échu; nous sommes échus, vous êtes échus, ils sont échus. Plusqueparfait. J'étois échu, &c. Quelques-uns de ses temps simples peuvent encore se conjuguer avec le verbe être, ainsi que les passis, comme le conditionnel présent, je ferois échu, &c. le présent du subjonctif, je sois échu, &c. l'imparfait du même mode, je susse échu, &c. Infinitif. Présent. Échoir. Prétérit. Être échu. Participe présent. Échéant. Participe passé. Étant échu.

ÉCLORE. Verbe neutre défectif & irrégulier de la quatrieme conjugaison, il fignifie paroître au jour, à la vie; il ne se dit au sens propre que des animaux ovipares & des fleurs. Les vers à soie éclosent au commencement du printemps; les fleurs écloroient; s'il faisoit un peu plus chaud. On dit au figuré, ses passons vont bien-

tôt éclore; son projet étoit prêt à éclore.

Ce verbe ne se dit qu'au présent de l'infinitif, & aux

troisiemes personnes des temps survants.

INDICATIF. Présent. Il éclot, ils éclosent. Fueur. Il éclora, ils écloront. Conditionnel présent. Il écloroir, ils écloroient. Subjonctif. Présent. Qu'il éclose, qu'ils éclosent.

Dans ses temps composés ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire être; il est éclos, il étoit éclos, &c. Participe

passé. Eclos, éclose.

ÉCRIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison. C'est l'action de former des lettres, de tracer des mots ou des caracteres alphabétiques sur le papier ou sur une autre matiere. C'est-là son sens propre. On le, transporte au figuré pour exprimer des choses analos gues à la formation de ces caracteres. Ainsi on dit, voilà un Livre bien écrit, pour dire qu'il est bien fait, qu'il est travaille avec esprit, avec goût & avec jugement. Ecrire con fignisse écrire en style brillant & magnisque.

J'aurois voulu dans cette belle Histoire Ecrire en or au Temple de Mémoire.

On dit de même, ses crimes sont écrits dans ses yeux; tomme si les signes de sureur ou de désespoir, qui paroissent sur le visage d'un homme, étoient autant de caracteres lisibles qui annoncent ses sorfaits. On dit encore, son malheur est écrit dans le Ciel, pour dire qu'il est inévitable. Cette maniere de parler vient de l'Astrologie judiciaire, pour qui le Ciel étoit un Livre, & les astres autant de lettres & de caracteres inessaples.

INDICATIF. Présent. J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. Imparsait. J'écrivois, &c. Prétérit. J'écrivois, &c. Futur. J'écrirai, &c. Conditionnel présent. J'écrirois, &c. Impératif. Écris, qu'il écrive. Subjonctif présent. Que j'écrive, &c. Imparsait. Que j'écrivisse, &c. Les temps composés sont réguliers. Participes. Ecrivant... écrit, écrite.

Ecrit est quelquefois substantif. Je lui montrerai son Ecrit. Ses Ecrits sont pleins de goût & de chaleur : voyez

ECRIRE

EFFETS. C'est un des lieux communs de la Rhétorique, propres à la preuve.

On entend par effet ce qui est fait & produit par une

eause agissante : voyez CAUSE.

Ce mot vient d'un mot latin qui fignifie être fait,

Il faut s'assurer de l'existence des effets avant que d'en chercher les causes; car il n'est que trop ordinaire à l'homme de prendre pour de véritables effets de pures chimeres.

Plutarque, ce Philosophe si prosond, nous indique une méthode excellente pour nous assurer de l'existence des esses. Voici comme il s'y prend pour résoudre cette question qu'il se propose: Pourquoi les poulains qui ont été courus par les loups vont-ils plus vîte que les autres? C'est peut-être, dit-il d'abord, parceque les plus lents ent été pris par les loups; c'est peut-être aussi la peur

qui les aiguillone, & leur donne plus de vîtesse; mais

peut-étre aussi que cela n'est pas vrai.

Quand une fois on s'est bien assuré de l'existence de tel ou tel estet, on tâche ensuire de remonter à la cause, sur laquelle il est aussi bien difficile de ne pas se tromper. Les événements d'ici-bas sont pour l'ordinaire si compliqués qu'on prend souvent l'accessoire & les circonstances pour la cause. Heureux celui qui pourroît connoître cette chaîne mystérieuse & cachée!

reilleure idée générale de l'Eglogue ou Idyle, qu'en mettant sous les yeux la description qu'en a faite M.

Despréaux.

Telle qu'une Bergere aux plus beaux jours de fête;

De superbes rubis ne charge point sa tête;

Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans;

Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens.

Telle aimable en son air, mais humble dans son style;

Doit éclater, sans pompe, une élégante Idylle;

Son tour simple & naïs n'a rien de fastueux

Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux rais la la l'aut que sa douceur flatte, chatouille, éveille;

Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois;

Jeste la de dépit la flûte & le haut-Bois.

La vie pastorale est l'objet général de l'Eglogue & de l'Idylle. Ce sont des Bergers qui y parlent, & souvent en dialogue. Les termes doivent, comme les pensées, être naturels & naises; le style moins orné qu'expressif & élégant; les images riantes; les comparaisons tirées d'objets communs & à la portée des Bergers; les sentiments tendres & délicats; les tours aises & simples; la cadence mesurée, mais pas trop harmonieuse. C'est dans ce genre sur-tout qu'il faut se souvenir que la Poésse est l'imitation de la nature choisse & embellie. La douce oissiveté dont jouissent les Bergers doit être peinte dans les Eglogues. Il faut éviter également le vice de Ronsard, qui, sans respecter l'oreille, change, comme le dit Boileau;

Lycidas en Pierrot, & Phylis en Toinon: 20101 Inol

& le ridicule de placer de grands mots dans la bouche d'un Berger, & de lui faire emboucher la trompette on débitér des sentimens & des maximes de Cour; c'est ce que l'on reproche aux Poesses Pastorales de M. de Fontenelle. Quelquesois néanmoins l'églogue s'éleve jusqu'à chanter les actions des Héros; mais elle le fait d'une maniere proportionnée au ton qui lui convient; en s'approchant des grands elle doit toujours avoir l'aix modeste & simple qui lui est propre.

Ordinairement on emploie dans l'églogue des vers alexandrins & à rimes suivies : telles sont entr'autres,

celles de Virgile traduites par M. Greffet.

Sous de frais alifier's Daphnis étoit assis;

Près de lut deux Bergers, Coridon & Tyrsis,

Gardoient tranquillement, couchés sur des seuillages,

Leuts troupeaux réunis dans les mêmes herbages.

Tous deux jeunes encor, nés aux mêmes hameaux,

Dans l'art de bien chanten furent toujours rivaux...

Mais souvent la mesure varie; les vers sont mêlés: M. Gresset l'a fait dans les morceaux qui doivent être chantés:

Daphnis n'est plus! En vain nos muses le regrettent,

Les pleurs sont superflus!

Je le demande aux bois, & les bois me répétent;

Il n'est plus, il n'est plus!

Du sombre deuil tristes compagnes,

Plaintes, fuyez de nos campagnes;

Bergeres, & Bergers, reprenez vos haut-bois;

Du beau Daphnis chantez la gloire;

Il n'a point passé l'onde noire;

Il est au tang des Dieux protecteurs de vos bois...

Madame Deshoulieres a des églogues, où les vers

Errez, mes chers moutons, errez à l'aventure;

J'ai perdu mon Berger, ma houlette & mon chien,

S'il plaît aux Dieux je n'aimerai plus rien,

Qui foit sujet aux loix de la nature.

Daphnis, le beau Daphnis, l'honneur de ces hameaux;

Qui dans la tranquille Ausonie,

De Pan conduisoit les troupeaux,

Accablé fur ces bords d'une peine infinie, Négligeoit fes moutons, brifoit fes chalumeaux; Ses charmes n'avoient plus leur éclat ordinaire.

L'enjoué Lyfidor, dont le doux entretien Si souvent avoit su lui plaire,

Conduit par le hazard dans ce lieu folitaire, Ne l'eût pas connu sans son chien...

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

EH, est une des particules exclamatives: voyez PAR-TICULES, CONSTRUCTION.

EH BIEN : voyer PARTICULES.

ELEGIE. Les pleurs, les plaintes, les douleurs, les chagrins, les craintes ou les regrets qui suivent les amants; voilà les sujets consacrés à l'Elégie. Au reste le style en doit être coulant, naturel & simple, tel qu'il convient à la douleur ; il doit même paroître négligé : mais le grand art est de donner cet air de négligence à des ouvrages très soignés. Il faut, pour tromper ainsi le Lecteur, que l'aisance & la facilité paroissent dominer dans toute la Piece. Quant au choix de la mesure des Vers, & à leur arrangement, on ne souffre pas communément d'autres Vers que les alexandrins en rimes suivies dans les Pieces élégiaques. Mais un goût fin sait fouvent distinguer des pensées, des sentiments, & des situations pour lesquelles d'autres Vers & d'autres arrangements conviennent mieux. Ce genre de Poésie n'est pas aussi cultivé par nos Poètes qu'il semble le mériter : car il est susceptible de grandes beautés.

> Exemple tiré de Madame Deshoulieres, Généreux Licidas, ami sage & fidelle, Dont l'esprit est si fort, de qui l'ame est si belle,

Vous de qui la raison ne sait plus de saux pas;
Ah, qu'il vous est aisé de dire: n'aimez pas!
Quand on connoît l'amour, ses caprices, ses peines;
Quand on sait, comme vous, ce que pesent ses chaînes;
Sage par ses malheurs, on méprise aisement
Les douceurs dont il flatte un trop ctédule amant...

Autre.

Toi qui vis mon bonheur s'éclipser pour toujours,
Toi qui dans un moment terminas mes beaux jours,
Amante de Céphale, impitoyable Aurore;
Toi que dans mon chagrin je déteste & j'abhorre,
Témoin de mes soupirs, témoin de mes adieux:
Tous les jours ma douleur te retrace à mes yeux:
A ton seul souvenir, je tremble, je frissonne!

J'ai beau me consoler! ma raison m'abandonne! ...

Voici un début d'Elégie en Vers d'une autre mesure & d'un autre arrangement.

> Trifte recours des malheureux, Vous dont les accens douloureux, Les pas errans à l'aventure, polition de la maire Les cheveux flottans fans parure Les bras ou levés vers les Cieux . 511 20 11 110 110 Pour fléchir le courroux des Dieux, Ou pendans avec nonchalance, Fatigu's de leur impuissance; Vous dont les discours peu suivis, Le cœur rongé par les foucis, Les yeux abandonnés aux larmes L'esprit troublé par les allarmes, Le regard mourant & plaintif, and flow and flow L'air interreffant & naïf . rece: car il eft fal Relevent les graces touchantes , Aux difgraces les plus cuifantes Font trouver des charmes fecrets, Applicated Et du plaisir dans les tegrêts;

O vous que la douleur cruelle
Ne rend que plus tendre & plus belle;
Vous chez qui tout est éloquent,
Et fait naître le sentiment
Dans l'ame la plus endurcie,
Douce, aimable & tendre Elégie,
Venez, volez à mon seçours!...

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ELLE, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier au féminin : voyez PRO-NOMS.

ELLES, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du pluriel au séminin. Elle en est le sin-

gulier : voyez PRONOMS.

ELIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugation, composé de lire, sur lequel il se conjugue, & de la préposition séparative e. Il signifie choisir, séparer de la foule, prendre de préférence. Elire un Roi; élire un domicile.

Participes. Elisant, élu, élue.

ELISION. Ce mot fignifie la suppression d'une lettre finale dans certaines occasions.

Nous ne comptons que trois lettres qui se trouvant à la fin d'un mot, se suppriment devant un autre mot lié au leur, & commençant par une voyelle ou un h non aspiré. Ces trois lettres sont a, e, i. Si nous avons d'autres lettres qui se suppriment dans quelques circonstan-

ces, on n'y applique point le terme d'élision.

Au reste il n'importe par quelle voyelle le second mot commence; l'a & l'e muet qui finissent le précédent s'élident autant devant l'une que devant l'autre. On verra bientôt pourquoi nous ne disons pas la même chose de l'i. Mais il n'en est pas de même du mot qui finit par a ou par e muet : il s'en faut bien que tous les mots qui sont terminés par l'une ou l'autre de ces deux voyelles, leur permettent également de s'élider.

L'a s'élide toujours que lorsqu'il est dans l'article & le pronom la. Ainsi on dit, je l'aime, je l'estime, je l'imite, je l'observe; & non pas, je la aime, je la estime;

je la imite, je la observe, &c. Partout ailleurs a ne s'élide jamais: on écrit donc, il va à Avignon, &c. Remarquez que lorsqu'il y a élision, on met un signe qu'on nomme apostrophe ('), & qui est au dessus de la ligne après la lettre qui précede celle qu'on élide, & avant la

voyelle qui commence le mot suivant.

Il n'y a que l'e muet & final, c'est-à-dire qui est la derniere lettre du mot, qui puisse s'élider. Cet e muet & final s'élide toujours dans la prononciation, quand le mot suivant commence par une voyelle. Mais il ne s'élide dans l'écriture que lorsqu'il termine un monosyllabe. Ainsi l'on prononce, il commenç' à fair' un temps plus convenabl' à la saison, de même que l'on prononce, j'aime, qu'il vienne, &c. & néanmoins on écrit, il commence à faire un temps plus convenable à la saison, tandis que l'on doit écrire, j'aime, qu'il vienne, &c., parceque les mots, commence, faire, convenable, sont de plus d'une syllabe; ce qui n'est point pour les mots je, que. Quelque caprice qui paroisse dans cette pratique, ce seroit une faute égale de faire une élision dans le premier cas, ou de n'en point faire dans le second.

Au reste, il saut ici mettre au nombre des monosyllables le que, qui souvent se trouve uni avec d'autres mots, comme dans des pronoms ou des expressions conjonctives; tels sont, quelque, puisque, parceque, jusque, tant que, &c. Quelqu'innocence qu'il affecte, je le croirai coupable, puisqu'il est menteur. Je vous le conseille, parce-

qu'il le faut , &c.

L'e muet s'élide dans entre, quand il est suivi de elles; eux, autres: entr'eux, entr'elles, entr'autres. Il en est de même quand il commence un verbe réciproque, com-

me s'entr'aimer, s'entr'aider, s'entr'ouvrir, &c.

L'e muet qui termine le féminin grande, ne s'élide point dans l'écriture devant une voyelle, comme, grande abfurdité; en cela il est dans la regle: mais il s'élide devant les mots mere, Messe, chambre, salle, chere, peur, pitié, chose; & même il ne s'y prononce point, quoique ces mots commencent par une consonne. On dit donc, & l'on écrit; porter respect à sa grand'mere; entendre la Grand'Messe; Conseiller de la Grand'Chambre; enterer dans la Grand'Salle; faire grand'chere; avoir

grand' peur ; avoir grand' pitié; ne pas dire grand' chose. Remarquez pourtant qu'il n'y a que grand mere pour lequel la regle soit générale; les autres ne soussirent point cette élision dans bien des occasions, & en particulier quand ils sont précédés de quelque prépositif, comme, une grande chambre, la plus grande chere, très grande peur, la plus grande pitié, une bien grande chose, une très grande Messe, & c. Il est même deux des exemples cités que l'on pourroit révoquer en doute pour toutes les circonstances; ce sont grand' pitié & grand' peur. Il semble en esset qu'ils ne doivent point élider cet e muet

dans la prononciation ni dans l'écriture.

Nous avons dit que pour que l'élision pût se faire; il falloit que le second mot commençât par une voyelle, ou par un h non aspiré. Ainsi l'on dit, le Héros, & non pas l'Héros, parceque h s'aspire dans ce nom. On dit au contraire l'hérosseme, & non pas le hérosseme, parceque h n'est point aspiré dans ce mot. Mais il est quelques mots où il se trouve une aspiration forte & réelle, quoique l'usage ne soit point d'y mettre un h, & alors on n'élide point l'e muet du mot précédent; tels son onze & onzième; on dit & on écrit le onze, le onzième, &c. Il en est quelques autres qui commencent par un h, que l'usage a fait tellement varier, que quelquesois il s'élide, & d'autres sois ne s'élide point; tel est Hollande, toile d'Hollande, venir d'Hollande, &c. Sur cela voyez Aspira-

L'i ne s'élide jamais que dans la conjonétion si, encore faut-il que le mot suivant commence par un autre i. Bien plus, il ne s'élide que devant le pronom singulier il, ou le pluriel ils; s'il arrive, s'il est content; s'ils approchent, s'ils sont exacts, &c. pour si il arrive; s'il est content; si ils approchent, si ils font exacts, &c. Tout autre i sinal ne s'élide point, & celui-là ne le fait point devant tout autre mot; ainsi on ne dit point, auss'il dit, pour aussi il dit, ni s'indigne pour s'indigne, &c.

ELLIPSE. Ce mot fignisse omission. C'est une figure de construction qui a lieu lorsque l'empressement de l'imagination fait supprimer quelque mot qui devroit être exprime selon la construction pleine. Par exemple, au lieu de dire, il est dans l'endroit où vous allez, nous

disons simplement, il est où vous allez. Ainsi l'Ellipse est une sigure par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'Ellipse peut être aisément suppléée, & qu'elle ne blesse point l'usage. Cette sigure n'est pas fort usitée dans les Langues positives. Pour rendre raison des phrases elliptiques, il faut les réduire à la construction pleine, en exprimant ce qui est sous-entendu selon l'analogie commune.

ELOCUTION. Le mot Elocution signifie maniere de parler, de s'exprimer, de s'énoncer, soit verbalement, foit par écrit. L'élocution françoise est donc la maniere de parler la Langue françoise, ou de l'écrire; car ce dernier article est comme une suite & une appendice de l'autre. Au reste, ici ce mot élocution n'est pris qu'en bonne part. Il ne s'agit donc pas dans cet Ouvrage de toutes les manieres bonnes ou mauvaifes de parler & d'écrire la Langue, mais seulement des manieres de la bien parler, & de la bien écrire. Nous disons les manieres; car s'il en est une infinité de mauvaises, il en est aussi plusieurs de bonnes. Dans une même Langue il y a en quelque sorte autant d'idiômes différents que de différents styles. Tous ces idiômes, qui pourroient nous fournir une division nombreuse, peuvent se réduire à deux principales branches, l'Eloquence & la Poésie. Les autres styles demandent moins de connoissances, moins d'apprêts, & se réduisent presque, quant à l'élocution, à la seule étude de la Grammaire; étude qui est le premier fondement de toute élocution, & par conséquent de l'Eloquence & de la Poésic. Pour bien parler & bien écrire une Langue, il faut, avant tout, le faire avec correction & pureté. Ce doit être là le fruit de l'étude de la Grammaire. Les autres conditions requises dépendent des sujets que l'on traite, de la maniere de les traiter, & des circonstances; ce qui nous ramene aux styles dont le choix doit être dicté par le goût : voyez GRAMMAIRE, GOÛT, STYLE, ELOQUENCE & POESIE.

ELOQUENCE. L'Eloquence est l'art de toucher & de persuader. Voilà pourquoi elle n'est qu'images fortes & naturelles; que sentiments pathétiques; que raisonnements frappans; qu'expressions vives; que traite enstammés, qu'elle jette dans l'ame de ses Auditeurs:

voyez FIGURES.

Il semble qu'elle seule connoisse les ressorts qui peuvent nous ébranler, nous émouvoir. Toutes nos passions sont entre ses mains; elle les irrite & les appaise à son gré.

Un morceau de Racine dans Britannicus va faire sentir au Lecteur ce que c'est que l'éloquence. Néron, excité par la jalousie & par les conseils abominables de Narcisse, veut faire périr Britannicus son frere. Burrhus tâche de l'en détourner.

BURRHUS.

Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein Ne sut jamais, Seigneur, conçu dans votre sein. De votre bouche, ô Ciel! puis-je l'apprendre? Vous même sans frémir avez-vous pu l'entendre? Songez vous dans quel sang vous allez vous baigner? Néron dans tous les cœurs est-il las de regner? Que dira-t-on de vous? Quelle est votre pensée?

Assemble of the state of the st

Et ne suffit-il pas, Seigneur, à vos souhaits,

Que le bonheur public soit un de vos biensaits?

C'est à vous à choisir, vous êtes encor maître:

Vertueux jusqu'ici vous pouvez toujours l'être.

Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus.

Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.

Mais si de vos slatteurs vous suivez la maximae,

Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,

Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,

Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.

Britanicus mourant excitera le zele

De ses amis tout prêts à prendre sa querelle.

Ces vengeurs crouveront de nouveaux défenseurs,

Qui même après leur mort auront des successeurs.

Nous allumez un seu qui ne pourra s'éteindee.

Craint de tout l'univers il vous faudra tout craindre à Toujours punir, toujours trembler dans vos projets ; Et pour vos ennemis compter tous vos fujets. Ah, de vos premiers ans l'heureuse expérience Vous fait-elle, Seigneur, hair votre innocence? Songez-vous au bonheur qui les a fignalés? Dans quel repos, ô Ciel, les avez-vous coulés ! Quel plaifir de penser & de dire en vous-même, Par-tout en ce moment on me bénit , on m'aime. On ne voit point le peuple à mon nom s'allarmer , Le Ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommers Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage . Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage. Quels étoient vos plaisirs! Quel changement! ô Dieux! Le sang le plus abject vous étoit précieux. Un jour , il m'en fouvient , le Sénat équitable Vous pressoit de souscrire à la mort d'un coupable; Vous résistiez, Seigneur, à leur sévérité. Votre cœur s'accufoit de trop de cruauté, Et plaignant les malheurs attachés à l'Empire . Je voudrois, disiez-vous, ne savoir pas écrire. Non, ou yous me croirez, ou bien de ce malheur Ma mort m'épargnera la vue & la douleur. On ne me verra point survivre à votre gloire, Si vous allez commettre une action fi noire. Me voilà prêt, Seigneur, avant que de partir, Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir. Appellez les cruels qui vous l'ont inspirée, Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée. Mais je vois que mes pleurs touchent mon Empereur Je vois que sa vertu frémit de leur fureut. Ne perdez point de tems, nommez-moi les perfides Qui vous osent donner ces conseils parricides : Appellez votre frere, oubliez dans fes bras ...

Néron touché, attendri, répond : Ah, que demandezyous ? Tel est le charme de l'Eloquence, On sent bien allomor un icu qui us pourra s'éteit

que pour être éloquent il faut avoir une ame grande, aoble, générenfe.

L'Eloquence existoit avant la Rhétorique. Celle-ci n'est autre chose que l'Eloquence réduite en art : voyez

RHÉTORIQUE.

L'Eloquence emploie différents styles. Tantôt c'est un torrent qui brise, qui renverse, qui entraîne rout; tantôt c'est un sleuve majestueux qui roule ses ondes tranquilles au milieu des prairies émaillées; quelquesois c'est un simple ruisseau dont le murmure endort, & cause une douce volupté: voyez STYLE, NOMBRE, HARMONIE, CADENCE.

EMPLOYER. Verbe actif de la premiere conjugaifon, qui fignifie mettre en œuvre, en usage. Quoiqu'il soit régulier, nous le conjuguerons néanmoins ici, à cause de sa difficulté. Il peut servir de modele pour tous les verbes en oyer. On dit employer son crédit, Il est quelquesois réciproque. Cette Dame s'est employée pour moi.

Ses participes sont, employant, employée, employée. Le participe passé masculin est quelquesois substantif,

comme, la France fourmille d'Employés.

INDICATIE. Présent. J'emploie, tu emploies ou vous employez, il emploie; nous employens, vous employez, ils emploient. Imparfait. J'employois, tu employois ou vous employez, il employoit; nous employions, vous employiez, ils employoient. Prétérit. J'employai, tu employas ou vous employates, il employa; nous employames, vous employates, ils employerent. Prétérit indéfini. J'ai employé, tu as employé ou vous avez employé, il a employé; nous avons employé, vous avez employé, ils ont employé. Prétérit antérieur. J'ai employé, &cc. Prétérit antérieur indéfini. J'ai en employé, &c. Plusqueparfait. J'avois employé, &c. Futur. J'emploirai, tu emploiras ou vous emploirez, il emploira; nous emploirons, vous emploirez, ils emploiront. Futur passé. J'aurai employé, &c. Conditionnel présent. J'emploirois, &c. Conditionnel paffé. J'aurois ou j'eusse employé, &c. IMPÉRATIF. Emploie ou employez, qu'il emploie; employons, employez, qu'ils emploient. Sus-JONCTIF présent. Que j'emploie, que tu emploies ou Tome I. Bh

que vous employez, qu'il emploie; que nous employions, que vous employiez, qu'ils emploient. Imparfait. Que j'employasse, &c. Prétérit. Que j'aie employé, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse employé, &c. Infinitif présent. Employer. Prétérit. Avoir employé. Participe actif présent. Employant. Passé. Ayant employé. Participe passé présent. Employé, employée, étant employé, employée. Passé. Ayant été employé, employée. Gérondif. En employant ou employant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la premiere personne suivent la premiere conjugaison des verbes ré-

guliers : voyez Conjugatson.

Quand ce verbe se prend réciproquement, ses temps simples prennent seulement avec eux le pronom réciproque; & ses temps composés se conjuguent avec le participe employé, les temps du verbe être, & le pronom réciproque, de même que tous les verbes réciproques: exemples. Je m'emploie, je me suis employé, tu t'emploie, tu t'es employé, il s'emploie, il s'est employé; nous nous employons, nous nous sommes employés, vous vous vous employés, ils s'emploient, ils se sont employés, &c.

ÉMOUDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de moudre, sur lequel il se conjugue; il signifie éguiser sur une meule: émoudre, faire émoudre des couteaux, des ciseaux, &c. On dit tant au propre qu'au figuré, combattre à fer émoulu, pour dire combattre tout de bon & à outrance. D'un homme qui a approsondi quelque matiere depuis peu de

temps, on dit qu'il en est tout frais émoulu.

ÉMOUVOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier, de la troisieme conjugaison, composé de mouvoir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine e, qui marque fortie de., qui annonce qu'une chose est tirée de., ; ainsi émouvoir signise faire sortir de l'état où l'on étoit. Il signise remuer, agiter, attendrir, animer; il ne s'entend que des affections de l'ame; & ce n'est qu'en prêtant en quelque sorte une ame aux choses inanimées, qu'on peut dire d'elles, qu'elles sont émues. On dit : émouvoir les entrailles d'un pere; émouvoir les Auditeurs.

On dit aussi: émouvoir le Peuple, c'est-à-dire, l'attendrir on le foulever, &c. Quand ce verbe est réciproque, il se conjugue comme les verbes réciproques: voyez

RÉCIPROQUE.

Indicatif. Présent. J'émeus, tu émeus, il émeut; nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent. Imparfait. J'émouvois, tu émouvois, il émouvoit; nous émouvions, vous émouviez, ils émouvoient. Prétérit. J'émus, tu émus, il émut; nous émumes, vous émutes, ils émurent. Prétérit indéfini. J'ai ému, tu as ému, &c. Prétérit antérieur. J'eus ému, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu ému, &c. Plufqueparfait. J'avois ému, &c. Futur. J'émouvrai, tu émouvras, il émouvra; nous émouvrons, vous émouvrez, ils émouvront. Futur passé. J'aurai ému, &c. Conditionnel présent. J'émouvrois, tu émouvrois, il émouvroit; nous émouvrions, vous émouvriez, ils émouvroient. On doit sentir à la seule prononciation de ces deux temps, qu'il faut les éviter le plus qu'on peut dans l'usage. Conditionnel passé. J'eusse ou j'aurois ému, &c. Impératif. Émeus, qu'il émeuve, émouvons, émouvez, qu'ils émeuvent. Subjonc-TIF. Présent. Que j'émeuve, que tu émeuves, qu'il émeuve; que nous émouvions, que vous émouviez, qu'ils émeuvent, Imparfait. Que j'émusse, que tu émusses, qu'il émut; que nous émussions, que vous émussiez, qu'ils émussent. Prétérit. Que j'aie ému, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse ému, &c. Nous ne conjuguons que la premiere personne des temps composés, parceque toutes les autres suivent celle-là, de même que dans les verbes réguliers. Infinitif. Présent. Émouvoir. Prétérit. Avoir ému. Participe actif présent. Émouvant. Participe actif paffé. Ayant ému. Participe paffif présent. Emu, émue. Participe passif passé. Ayant été ému ou émue. Gérondif. En émouvant ou émou-

Son passific est régulier dans tous ses temps, & se conjugue comme tous les autres.

EN, est un des pronoms personnels pour la troisieme

personne: voyez PRONOMS.

EN, est aussi préposition : voyez Prépositions.

ENCLORE. Ce verbe est actif irrégulier & désectif, de la quatrieme conjugation. Il est composé de clore & de la préposition en, qui signifie dedans, dans l'intérieur. Aims enclore veut dire ensermer une chose dans une autre. Enclore un jardin de murailles, c'est bâtir des murailles autour d'un jardin qui se trouve alors ensermé dedans. Ce verbe n'a pas d'autres temps que le verbe clore: voyez CLORE.

Participe passé. Enclos, enclose.

On dit aussi un enclos. C'est un terrein environné de aies ou de murailles, &c.

ENCORE, est une des conjonctions extensives : voyez

CONJONCTIONS.

ENCORE, est un adverbe de quantité: voyez AD-

ENCOURIR. Verbe actif irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de courir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition en. Ainsi encourir signifie courir en, dans, tomber en. Celui qui contrevient à la loi encourt les peines portées par la loi; c'est-à-dire, tombe dans les peines. Il a encouru l'indignation du Prince; c'est-à-dire, il est tombé dans l'indignation: voyez Courir.

ENDORMIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugation. Il se conjugue sur dormir, mais il n'en est pas composé, comme il le paroîtroit. Il signisse saire dormir, disposer quelqu'un au sommeil. On endort un

enfant en le berçant.

S'endormir marque les différentes gradations du sommeil qui s'empare de nous.

Soupire, étendles bras, ferme l'ail, & s'endort.

Au figuré on dit s'endormir dans la mollesse, pour, se laisser aller à la mollesse, & y croupir.

Il s'endort sur cette affaire; c'est-à dire, il la néglige, Endormir fignisse au figuré ennuyer. Sa conversation m'endort; ce Livre m'endort.

Participe présent actif indéclinable. Endormant, qui

endort.

Participe passé passés. Endormi, endormie.

ENFIN, est une des conjonctions extensives : voyez CONIONETIONS.

ENFIN, est un des adverbes composés. Il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez Abverbe.

ENFUIR, S'ENFUIR. Verbe neutre réciproque & irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de suir & de en adverbe de lieu, qui veut dire delà. Il s'est ensui de l'endroit où on l'avoit ensermé. Toutes les sois qu'il y a un nom de lieu après ensuir, c'est une espece de pléonasine; cat en, qui est joint à ce verbe, marque déja que c'est d'un lieu qu'on suit : voyez Pléonasme.

Au figuré on dit d'une liqueur qui coule hors du vase

où elle est, qu'elle s'enfuit.

INDICATIF. Présent. Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit; nous nous enfuyons, vous vous enfuyez, ils s'enfuient. Imparfait. Je m'enfuyois, tu t'enfuyois, il s'enfuyoit; nous nous enfuyions, vous vous enfuyez, ils s'enfuyoient. Prétérit. Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit; nous nous enfuîmes, vous vous enfuîtes, ils s'enfuirent. Prétérit indésini, Je me suis enfui, tu t'es enfui, il s'est enfui, &c.

Dans les temps composés, le participe se décline, &

varie selon les genres.

Prétérit antérieur. Je me fus enfui, &c. Plusqueparfait. Je m'étois enfui, &c. Futur. Je m'enfuirai, &c. Futur paffé, Je me ferai enfui, &c. Conditionnel présent. Je m'enfuirois, tu t'enfuirois, il s'enfuiroit; nous nous enfuirions, vous vous enfuiriez, ils s'enfuiroient. Conditionnel passé. Je me serois ou je me fusse enfui, &c. IMPERATIF. Enfuis-toi, qu'il s'enfuie; enfuyons-nous, enfuyez-vous, qu'ils s'enfuient. Subjonctif. Présent. Que je m'enfuie, que tu t'enfuies, qu'il s'enfuie; que nous nous enfuyions, que vous vous enfuyiez, qu'ils s'enfuient, Imperatif. Que je m'enfuisse, que tu t'enfuisses, qu'il s'enfuît; que nous nous enfuissions, que vous vous enfuissiez, qu'ils s'enfuissent, Prétérit. Que je me sois enfui, &c. Plusqueparfait. Que je me susse enfui, &c. Infinitif, Présent. S'enfuir, Prétérit. S'être enfui. Participe présent. S'enfuyant. Passé. S'étant enfui. ou enfuie. GERONDIF. En s'enfuyant, ou s'enfuyant.

Les temps dont nous n'avons pas donné toutes les

personnes, suivent pour le surplus la marche ordinairé

des verbes réciproques : voyez Réciproque.

ÉNIGME & LOGOGRYPHE. Le mot Enigme est dérivé du grec: il signisse une chose obscure, dont le sens est difficile à pénétrer. C'est ordinairement une petite Piece en vers, où l'on peint une chose par ses propriétés, ses usages, ses esses, ses rapports, son origine, mais sans la nommer. Pour qu'une Enigme soit bien faite, il est nécessaire que les traits qu'on emploie pour désigner la chose qui en fait le sujet, ne puissen convenir qu'à cette seule chose, étant pris tous ensemble, quoiqu'ils paroissent pouvoir s'appliquer à des choses toutes différentes. C'est ce qui tient l'esprit en suspens.

Le Logogryphe a tiré son nom de deux mots grees qui signifient énigme de mot. Dans ce petit Poëme on divise les syllabes, & même les lettres du mot principal, pour en sormer autant d'énigmes, que le Lecteur patient cherche à deviner, & qui étant découverts sont ensin connoître le mot principal d'où elles ont été tirées.

Ces jeux litteraires étoient en vogue parmi nous dès le remps de Charlemagne; mais à mesure que le goût s'est perfectionné, on s'est occupé d'objets plus utiles.

Il est presque inutile de dire que l'Enigme & le Logogryphe n'ont point de style propre. Il doit être analogue à la chose qui en fait l'objet, & au but qu'on se propose. Par exemple, pour donner le change dans une énigme, on en annonce quelquesois le sujet en termes magnissques, quoiqu'il ne s'agisse que d'une chose très sutile. Nous n'en donnerons point ici d'exemples. On peut avoir recours au Mercure, qui donne tous les mois de nouvelles Enigmes.

ENJAMBEMENT DES VERS. On dit qu'un vers enjambe sur un autre, quand le sens de la phrase commencée ne finit pas dans le même vers, & se porte jus-

ques sur le suivant. Dans ceux-ci, par exemple.

Viens, cher amant, m'inspirer tour à tour, Et des plasirs, & même des allarmes...

Le premier enjambe sur le second, puisque ce n'est

que dans celui-ci qu'on trouve le régime du verbe infpirer qui est dans l'autre, & qu'ainsi le sens est encore suspendu à la fin : m'inspirer tour à tour. . . . & des plai-

firs, &c.

Mais le sens ainsi prolongé jusques sur le vers suivant, peut se terminer à la fin de ce second vers, comme dans les deux que nous venons de citer; ou dans le cours & avant la fin de celui sur lequel on a enjambé. comme fi l'on disoit :

Reçois des vers que ma muse en hommage Refuse aux Grands: ce n'est qu'aux yeux du Sage, &c.

où l'on voit que ces mots refuse aux Grands, complettent le sens du premier vers.

Ce n'est que cette derniere espece d'enjambement que l'on condamne dans notre Poésie, & dont Boileau a dit:

Enfin Malherbe vint, & le premier , en France , Sut mettre dans les vers une juste cadence : Les stances avec grace apprirent à tomber, Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

L'autre espece d'enjambement est très permise, & doit l'être, comme on le concevra bientôt. Ainsi les deux vers que l'on a vus plus haut seront réguliers, fi l'on dit :

Reçois des vers que ma muse en hommage, Refuse aux Grands, & n'accorde qu'au Sage.

Non-seulement on permet d'enjamber d'un premier vers à un second, pourvu que le sens remplisse tout l'espace de celui-ci, mais on peut également du second prolonger le sens jusqu'au troisseme, ou quatrieme, ou cinquieme, &c. pourvu que la phrase ne contracte ni obscurité, ni embarras par cette longueur, & que le vers où la phrase finit soit occupé tout entier à la completter. Cette regle est pour tous les styles, à moins que des regles particulieres à certains Ouvrages ne portent des loix contraires, comme dans les Stances. Ainsi ces

Bbiv

vers sont bons , quoiqu'ils enjambent l'un sur l'autre;

Si la vertu n'est rien, pourquoi l'humble innocence
A-t-elle sur nos cœurs conservé sa puissance?
D'où vient qu'une Bergere assis sur les sleurs,
Simple dans ses habits, plus simple dans ses mœurs,
Impose à ses amants surpris de sa sagesse ?
Severe avec douceur, & tendre sans foiblesse,
Elle a l'art de charmer, sans rien devoir à l'art;
Son devoir est sa loi, sa défense un regard,
Qui, joint à la fierté d'un modesse silence,
Fait tomber à ses pieds l'audace & la licence.

(M. de Bernis).

Au reste par phrases, nous n'entendons pas seulement lei celles qui renserment un sens absolu, complet & indépendant de toute autre chose, comme,

La mode est le tyran du pays où nous sommes : Elle place les sots, & nomme les grands hommes.

mais nous entendons même ces phrases incidentes, liées à d'autres dans une période dont elles sont membre; & nous disons que même ces membres de périodes pe doivent jamais enjamber sur d'autres vers, qu'ils ne les remplissent tout entiers. Ainsi dans cette période.

Si le plaisir, vainqueur de nos douleurs; Eternisoit l'éclat qui l'environne: Si les remords ne fanoient point les fleurs Dont en tout tems sa tête se couronne; Et si l'ennui qui souvent l'empoisonne, A ses beaux yeux n'arrachoit quelques pleurs; Dieu, comme vous, nos ames immortelles S'enivteroient de douceurs éternelles!

le premier membre ayant enjambé sur le second vers ; ne finit qu'à la rime. Il en est de même des trois autres membres; & l'on sent que l'Auteur auroit manqué, si l'une de ces quatre phrases liées ensemble, pour ne faire qu'un tout, étant portée sur un autre vers, sinissoit au milieu: si dans la seconde, par exemple, il eut dit:

Si les remords ne fanoient point les fleurs Dont il se pare; & si...

de sorte que ce vers eut été rempli par quelques mots

appartenants au troisieme membre.

Mais si une pensée ayant commencé avec un vers se termine avant la sin de ce vers, ce n'est plus le cas de l'enjambement; & le Poète est à l'abri de tout reproche. Souvent même c'est une beauté, quand on sait le faire à propos, & qu'on évite l'excès qui rendroit le style trop coupé. Ainsi ces vers sont bons.

Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes Vivra dans les douleurs, gémira dans les larmes.

Il ne reste donc d'enjambement vicieux que celui des phrases qui sinissent avant la sin d'un vers dans lequel

elles n'ont point commencé.

Mais dans les fables, dans les vers de dix syllables en style marotique, & dans tous les sujets familiers, comme Comédies, Contes, &cc. les enjambements sont beaucoup plus supportables, comme,

Quelqu'un fit mettre au cou de son chien qui mordoit, Un bâton en travers. Lui se persuadoit Qu'on l'en estimoit plus; - quand un chien vieux & grave, Lui dit: on mord en traître aussi souveat qu'en brave.

Benferade.

Ce n'est pas une faute d'interrompre au milieu d'un vers le sens qui a commencé dans le vers précédent, quand on le fait par un emportement figuré, par une interruption que la passion inspire, comme dans Rodogune...

Où seule, & sans appui contre mes attentâts, Je vetrois ... mais, Seigueur, vous ne m'écoutez pas? Et dans la troisieme Satyre de Boileau :

N'y manquez pas du moins; j'ai quatorze bouteilles D'un vin vieux... Bucingo n'en a point de pareilles...

La même exception a lieu aussi dans le Dialogue, lorsque celui qui parloit est interrompu par un autre : comme,

Est-ce un frere, est-ce vous, dont la témérité S'imagine....

RODOGUNE.

Appaisez ce courroux emporté. (Corneille).

Mais il faut alors que le sens soit bien suspendu à l'endroit où celui qui parle s'interrompt; il faut que cette suspension semble arrêter des mots liés à la phrase, & qui alloient achever le vers; car si le sens étoit sussifiamment déterminé & complet, l'arrivée imprévue d'un Acteur, ni le changement subit de discours, ne sauveroient point l'enjambement : comme si Despréaux avoit dit...

N'y manquez pas du moins; j'ai quatorze bouteilles, De vin vieux.... Bucingo n'en a point de pareilles.

au lieu de dire, comme il a fait, d'un vin vieux; car ici c'est le mot un qui suspend l'expression, & laisse quel-

que chose à attendre.

Il semble donc qu'on puisse donner pour regle générale, que dans la Tragédie, comme dans toute Poésie de haut style, chaque récit ne doit finir qu'avec un vers entier, à moins qu'il n'y ait une occasion favorable de couper celui qui parle, ou que'le bout de vers par où l'on finit ne comprenne un sens entier, & séparé par un point, de tout ce qui a précédé. C'est ainsi que dans Andromaque, Oreste acheve un récit par un hémistiche qui ne tient à rieu...

... De Troye en ces lieux réveillons les miseres,

Et qu'on parle de nous ainsi que de nos peres. Partons, je suis tout prêt:

C'est ainsi qu'Hermione finissant sa réponse, est interrompue avant la fin du vers:

Courez au Temple : il faut immoler. . .

ORESTE.

Qui ?

HERMIONE.

Pyrrhus.

On pourroit même étendre cette sévérité jusques dans le style familier & burlesque, en ne permettant d'y enjamber que rarement, & dans les endroits où l'on sent que cette licence est agréable & expressive, comme dans ces vers de la Fontaine:

Un Astrologue un jour se laissa choir Au fonds d'un puits. On lui dit pauvre bête! Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête?

Dans le style sérieux on trouve que les plus graves Auteurs ne se sont pas toujours gênés sur cet article; tel est cet endroit de Rodogune, qu'on peut cependant regarder comme une interruption.

.... Seigneur, voyez ces yeux,
Déja tout égarés, troublés, & furieux,
Cette affreuse sueur qui court sur son visage.
Cette gorge qui s'ense... Ah, bons Dieux, quelle rage!

Il est probable que dans ces occasions les bons Auteurs ne se sont déterminés à prendre cette licence qu'avec peine, & après avoir cherché mieux. Ainsi c'est toujours une preuve de foiblesse. Que la difficulté la rende excusable, que le mérite du Poète la fasse oublier, les regles de la prononciation & de l'harmonie ne souffriront jamais qu'elle devienne une chose permise. Quand on lit des vers, on est obligé pour la cadence de prendre un repos sensible à chaque rime; car autre-

ment comment la faire sentir ? & pour bien rendre la pensée, il faut encore s'arrêter plus ou moins à chaque ponctuation. Si donc le repos de la phrase ne s'accorde pas avec celui du vers, celui-la fera fans harmonie, parcequ'il ne sera pas sur la rime; & celui-ci ne paroîtra point naturel, non-seulement parceque le sens n'y sera pas fini, mais parcequ'on ne doit pas faire une pause sensible si près de la fin d'une phrase; au lieu que si cette phrase continue jusqu'à la fin du vers suivant, alors la distance qui reste encore à parcourir, est assez grande pour qu'on puisse reprendre haleine à la rime précédente. Dans les interruptions, la passion de celui qui s'interrompt lui-même, ou de celui qui le coupe, justifietout. Quand la phrase qui finit au milieu d'un vers n'a commencé que dans le même vers, elle est permise, parcequ'elle n'a point empêché le repos de la rime du vers précédent; qu'il y a d'ailleurs à la césure un repos qui peut lui suffire si celui qui parle sait bien lire les vers, & qu'elle n'empêche pas que la phrase suivante ne donne encore un repos fort naturel à la fin du même yers, comme dans ces vers de M. de Bernis. . .

Que nos cœurs sont heureux, quand la soi du devoir,
De nos plus doux penchants confirme le pouvoir!
Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes
Vivra dans les douleurs, gémira dans les sarmes;
Et devant elle un jour, malgrétous ses estorts,
Portera, pour tribut, le poids de ses remords.

Cette phrase, il est une veru, n'empêche point du tout le repos qui doit être à la rime précédente pouvoir! Elle ne nuit pas non plus à celui qui se trouve au mot charmes. Mais pour mieux faire sentir combien ces regles de l'enjambement sont dans la nature, suivons la lecture des six vers que nous venons de citer:

Que nos caurs font heureux, quand la loi du devoir

Il semble d'abord qu'il ne doive point y avoir de repos au mot devoir, vu que le sens n'y offre encore rien de précis à l'esprit, & qu'on en a eu un plus naturel au mot heureux. Cette remarque seroit vraie, si le verbe régl par la loi venoit immédiatement après, dès le commencement du vers suivant, & sans être étroitement lié à d'autres mots avec lesquels il veur être lu tout de suite. Mais le Poète a eu soin de reculer ce verbe jusqu'à la fin du vers suivant:

De nos plus doux penchants confirme le pouvoir.

Il y auroit trop à lire sans reprendre haleine, si depuis devoir on vouloit aller jusqu'à ce verbe; & même son régime étant fort court, le pouvoir, & terminant le sens de toute la phrase, le repos ne pourroit encore se prendre sur le verbe. Ainsi il est tout-à-fait dans l'ordre de la nature de faire une légere pause au mot devoir.

Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes Vivra dans les douleurs,, gémira dans les larmes ;

Après le repos qui se trouve à vertu, on ne pourroit naturellement en marquer un qui fût assez sensible au mot charmes, si la phrase finissoit au mot douleurs, parcequ'une phrase demande à sa sin une pause considérable qui seroit dans ce cas-ci trop près du mot charmes; mais l'Auteur ne laisse au mot douleurs qu'un demi repos, tel que le demande la césure, & cela en ajoutant, gémira dans les larmes. Ce fout, après vertu, comme trois membres de période trop courts pour exiger chacun un repos considérable, mais assez grands pour en fournir un petit & deux plus sensibles, en plaçant fur-tout celui qu'on veut affoiblir entre les deux autres ; & c'est ainsi qu'ils le sont dans ces vers. Le membre suivant, qui ferme la période, favorise encore le repos du mot larmes, parceque ce membre est bien plus long que les autres, puisqu'il remplit deux vers :

Et devant elle un jour, malgré tous ses essorts, Portera, pour tribut, le poids de ses remords.

On peut faire ici les mêmes observations. C'est une théorie très sine & très délicate, qui paroît sutile au grand nombre, par-là même que le grand nombre ne la sair pas saissr. Sans doute qu'en composant, l'Auteur pour arranger ses mots, n'a pas pensé à tout ce que nous disons ici: mais la délicatesse d'oreille & de sentiment, le dirigeoit d'elle-même. Le génie ne se traîne point lentement sur des espaces mesurés au compas: mais il faut que sa marche, toute hardie, toute libre qu'elle est, soit cependant réguliere; & qu'elle le soit, sans que l'Ecrivain le sache, sans qu'il le veuille, sans qu'il y pense: voyez NOMBRE ORATOIRE.

EN PRÉSENCE, est une des prépositions compo-

fées : voyez Prépositions.

ENSEMBLE, est un adverbe qui marque l'ordre & l'arrangement des choses entr'elles : voyez Adverbe.

ENSUIVRE, S'ENSUIVRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de suivre & du pronom en. Il n'est usité qu'au présent de l'infinitif, & à la troisieme personne, tant du singulier que du pluvier. Exemple: Je pousserai cette affaire malgré tout ce qui peut s'ensuivre. L'Arrêt qui est intervenu a cassé toute la procédure & tout ce qui s'en étoit suivi. Un grand désordre s'ensuivra de cette loi injuste. Ce verbe se prend aussi impersonnellement. Il s'ensuit delà que, &c. On dit également, il suit delà que, &c. Il y a donc une espece de pléonasme dans ces saçons de parler, un grand désordre s'ensuivra de cette loi; il s'ensuit delà; car le pronom en joint au verbe suivre, paroît surabondant lorsque le verbe est suivi d'un autre régime: voyez Pléonasme.

Participe présent. S'ensuivant, indéclinable. Participe

passé. S'étant ensuivi, ensuivie.

EN TANT QUE, est une des conjonctions explica-

tives: voyez Conjonctions.

ENTHIMEME. L'Enrhimême est l'argument consacré à la Rhétorique : c'est un raisonnement composé de deux propositions seulement; une troisseme qui n'y est point exprimée, peut se suppléer aisément. Ainsi on peut dire que l'enthimême est un syllogisme parfait dans l'esprit, & imparfait dans l'expression. Quintilien cite pour exemple ce vers, le seul qui nous soit resté de la Medée d'Ovide:

Servare potui, perdere an possim rogas?

Je l'ai pu conserver, & ne pourrois le perdre!

Ce raisonnement est un enthimême: il n'a que deux propositions; la premiere est supprimée. Il est aisé d'en faire un syllogisme, en exprimant cette premiere proposition, & en disant: Celui qui peut conserver peut perdre; or je l'ai pu conserver, donc je le pourrois perdre.

L'Orateur supprime toujours quelqu'une de ces trois propositions: c'est tantôt la premiere, tantôt la seconde, indisséremment. Il arrive même quelquesois qu'il renferme son raisonnement en une seule proposition, & cela pour lui donner plus de force, comme dans cer exemple:

Mortel! Ne garde pas une haine immortelle.

L'enthimême est l'argument favori de l'Orateur, parcequ'étant plus court que le syllogisme, & moins méthodique, il est aussi plus vif, plus pressant, plus propre à persuader & à remuer les passions. Par exemple, Camuleius, Tribun du Peuple, veut prouver qu'il est juste que le Peuple Romain puisse élever les Plébéiens au Consulat. Après avoir montré qu'un Plébéien peut avoir les qualités nécessaires pour le Consulat, & que par conséquent il doit être permis de faire un Consul Plébéien, & que d'ailleurs on ne doit pas refuser à des Citoyens le Consulat, puisqu'on ne l'a pas refusé à des Etrangers, & même à des Esclaves; il n'argumente pas par syllogismes, en disant: Tout homme qui a les qualités requises pour être Consul, peut être élevé au Consulat. Or un Plébéien peut avoir ces qualités, donc, &c. Ou bien : On ne doit pas refuser à des Citoyens ce qu'on n'a pas refusé à des Etrangers, & même à des Esclaves. Or on n'a pas refusé le Consulat à des Etrangers, & même à des Esclaves; donc, &c. Il n'auroit pas fait grande impression sur l'esprit de ses Auditeurs. Mais il a recours à l'enthymême, par le moyen duquel il cache ses preuves, en les accumulant sans observer cet ordre & cette méthode froide & languissante du Logicien :

» Vous accordez, dit-il, les Charges à des indignes; » vous les refusez à des personnes qui les méritent. On » a donné le souverain pouvoir à des Etrangers; on en » éloigne des Citoyens. On y a admis des Esclaves; on » n'y admettra pas des hommes aussi libres que vous! &c. Voyez Formes des Preuves.



ENTRE, est une des prépositions simples : voyez

PRÉPOSITIONS.

ENTREMETTRE, S'ENTREMETTRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de mettre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition entre, qui annonce toujours une place intermédiaire. Ainsi s'entremettre signifie proprement se mettre entre. Delà on dit, s'entremettre des affaires d'un tiers, c'est-à-dire, s'en mêler pour les accommoder. Depuis qu'il a bien voulu s'entremettre de mes affaires, elles ont pris un assez bon traine. L'entremise de M. un tel n'a pas nui à mes affaires. Le terme entremetteur se prend ordinairement en mauvaise part. Cet homme est un entremetteur, il faut s'en déser.

Participe présent. S'entremettant. Participe passé.

S'étant entremis, ou s'étant entremise.

On vient de voir qu'entremise est aussi substantif.

C'est l'action de s'entremettre.

ENTREPRENDRE. Verbe actifirrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de prendre, sur lequel il se conjugue, & de la préposition entre. Ce verbe paroît peindre l'action de prendre entre ses bras, d'embrasser, de se charger d'une chose qu'on a à cœur; quelquesois aussi l'action de saisir quelqu'un par le milieu du corps de maniere qu'il a peine à se désendre. Delà ces dissertentes significations sigurées: entreprendre un ouvrage, une affaire, pour dire s'en charger; entreprendre quelqu'un, pour dire l'embartasser.

Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris, Relire dans la voute un Sermon mal appris!

Lorsqu'on sait suivre entreprendre par la préposition sur, alors il signisse empiéter : vous entreprenez sur ma Jurisdiction.

Participes. Entreprenant, entrepris, entreprise. Les deux premiers sont souvent adjectifs: le dernier est sou-

vent substantif; il signifie projet.

Entreprenant, entreprenante, ont divers sens figurés. On les emploie pour exprimer la hardiesse, la témérité, l'intrigue de quelqu'un : c'est un homme entreprenant.

ENTREVOIR.

ENTREVOIR. Verbe actif irrégulier de la troisieme tonjugaison, composé de voir, sur lequel il se conjugue, & de la préposition entre, qui désigne un ordre intermédiaire. Ainsi entrevoir signifie voir entre, voir à travers quelque chose qui se trouve entre, & qui offusque la vue; voir imparfaitement ou en passant. L'éloignement & l'obscurité ne m'ont permis que de l'entrevoir. Je n'ai pu le distinguer, à cause des arbres qui étoient entre lui & moi; je n'ai fait que l'entrevoir.

On dit figurément, les lumieres de l'homme sont si foibles & si bornées, qu'il ne fait qu'entrevoir la vérité.

Entrevoir avec le pronom réciproque se, signisse se voir entre soi, se voir réciproquement, se rendre visite; ils sont fort lies ensemble; ils s'entrevoient tous les jours.

Participe présent. Entrevoyant, indéclinable.

Participe passé. Entrevu, entrevue.

Entrevue est aussi substantif. On dit avoir une entrevue avec quelqu'un. Entrevue est l'action de s'entrevoir pour parler d'affaires.

ÉNUMÉRATION DES PARTIES. L'Enumération des parties est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : voyez Sources des Preuves.

Elle consiste à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonstances d'un fait. En voici un très bel exemple tiré de Racine. Bérénice toute occupée de Titus, en parle ainsi à sa Considente:

De cette nuit, Phenice, as-tu vu la splendeur?

Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur?

Ces slambeaux, ce bucher, cette nuit enslammée,

Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée,

Cette foule de Rois, ces Consuls, ce Sénat,

Qui tous de mon amant empruntoient leur éclat;

Cette pourpre, cet or que rehaussoit sa gloire,

Et ces lauriers encor témoins de sa victoire;

Tous ces yeux qu'on voyoit venir de toutes parts;

Consondre sur lui seul leurs avides regards;

Ce port majestueux, cette douce présence;

Giel! avec quel respect & quelle complaisance,

Tous les cœurs en secret l'assurcient de leur foi!

Parle. Peut-on le voir, sans penser comme mois.

Tome I.

Qu'en quelqu'obscurité que le sort l'eût fait naître ;
Le monde en le voyant eût reconnu son maître ?

Ce lieu commun est d'une grande ressource pour l'Eloquence. Il met sous les yeux les traits les plus frappans d'un objet qu'on veut dépeindre, asin de persuader, d'émouvoir, & d'entraîner.

ENVAIN: voye7 ADVERBE.

ENVERS, est une des prépositions simples : voyez Prépositions.

ENVOYER. Verbe actif irrégulier de la premiere conjugation. Il fignifie mettre quelque chose en voie ou en chémin vers un lieu quelconque. Ce mot paroît venir de la préposition latine in (en), & du mot latin via, voie, d'où l'on a formé envoyer. Il est toujours accompagné, dans la phrase, de la préposition à ou vers ou sur, présente ou sous-entendue. J'ai envoyé une lettre à la posse. Je vous ai envoyé mon Laquais. Ce Ministre a été envoyé vers Leurs Hautes Puissances. On a envoyé ce Régiment sur les Côtes.

Ses participes sont énvoyant (peu en usage), envoyé & envoyée, qui sont souvent substantifs; un Envoyé, en parlant d'un Ministre départi vers quelque Prince; l'Envoyée, en parlant de la femme de ce Ministre. On pourroit cependant les regarder encore comme adjectifs; car il est certain que dans ces cas homme & femme

font fous-entendus.

INDICATIF. Présent. J'envoie, tu envoies ou vous envoyez, il envoie ou elle envoie; nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. Imparfait. J'envoyois, tu envoyois ou vous envoyiez, il envoyoit; nous envoyiens; vous envoyiez, ils envoyoient. Prétérit. J'envoyai, &c. Prétérit indéfini. J'ai envoyé, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai envoyé, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu envoyé, &c. Plusqueparfait. J'aurois envoyé, &c. Futur. J'enverrai, tu enverras ou vous enverrez, il enverra; nous enverrent, Futur passé. J'aurai envoyé, &c. Conditionnel présent. J'enverrois, tu enverrois, il enverroit; nous enverrions, vous enverrez, ils enverrois, vous enverrez, ils enverrois, vous enverrois, il enverroit. Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse envoyé, &c. Impératif. Envoie, qu'il envoie; envoyons, envoyez, qu'ils en-

voient. Subjonctif. Présent. Que 'j'envoie, que tu envoie, qu'il envoie; que nous envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient. Imparfait. Que j'envoyasse, &c. Prétérit. Que j'aie envoyé, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse envoyé, &c. Infinitif. Présent. Envoyer. Prétérit. Avoir envoyé. Part. aétif. présent. Envoyant. Passé. Ayant envoyé. Part. passif présent. Envoyé, envoyée, ou étant envoyé, envoyée. Passé. Ayant été envoyé, envoyée. Venvoyée. Gérondif. En envoyant ou envoyant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la premiere personne, suivent pour la formation des autres, la

marche ordinaire des verbes réguliers.

EPIGRAMME. L'Epigramme est une petite Piece de Poésie qui, comme le Madrigal, ne renferme ordinairement qu'une seule pensée; elle n'en differe qu'en ce que la force & le sel de la pensée ne s'y trouve que dans les derniers vers. Il y en a de deux sortes; la premiere est de celles qui consistent en un jeu de mots alliés ou opposées entr'eux.

Exemple de mots opposés.

Cy gît Monseigneur de Marca,

Que le Roi pour Prélat marqua;

Mais la mort qui le remarqua,

Sur la liste le démarqua.

Exemple de mots alliés, Certes l'on vit un trifte jeu, Lorsqu'à Paris Dame Justice Se mit le Palais tout en feu, Pour avoir trop mangé d'épice!

Cette sorte d'Epigramme ne doit être prise que pour ce qu'elle vaut, & elle vaut peu de chose : elle réveille l'esprit quand l'accord ou l'opposition des mots a quelque chose de plus heureux & de plus naturel que dans les deux exemples cités, dont le premier n'a rien de piquant, & dont le dernier est tout opposé au bon goût pour le jeu de mots. Aussi doit-on presque toujours éviter cette manière de tourner une Epigramme.

Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole, Aiguiser par la queue une Epigramme folle.

Boileans

La seconde espece d'Epigramme consiste dans le tout des pensées. Parmi ces pensées épigrammatiques, les unes sont vives & surprenantes, parcequ'elles ne sont pas attendues; les autres sont purement naïves, & plaisent par leur air franc, & par leur naïveté même.

Exemple de pensées vives & inattendues.

On dit que l'Abbé * * *

Prêche les Sermons d'autrui :

Pour moi qui fais qu'il les achete,
Je foutiens qu'il font à lui.

Autre à M. de * * * qui venoit de débiter un très beau discours contre les plaisirs.

Contre nos plaifirs en courroux,

Docteur, tu viens nous les défendre;

Il en refte un qui les vaut tous,

C'est celui de t'entendre.

Exemple pour les pensées naïves.

Ci git ma femme; ah! qu'elle est bien, Pour son repos & pour le mien.

Autre.

Un maquignon de la Ville du Mans,
Chez son Evêque étoit venu conclure
Certain marché de chevaux bas-Normands,
Que l'homme saint louoit outre mesure.
Vois-tu ces crins? Vois tu cette encolure?
Pour chevaux Turcs on les vendit au Roi.
Turcs, Monseigneur! à d'autres. Je vous jure
Qu'ils sont Chrétiens, ainsi que vous & moi.

Roussean.

Voyez STANCES.

EPIPHONÊME. Figure de Rhétorique, propre aux passions: voyez à la suite du mot Apostrophe. EPIQUE (Poëme): voyez Epopée.

EPISTROPHE. Figure de diction, nommée aussi Complexion: voyez Répétition.

EPITHETE. Ce mot fignifie nom ajouté; ce qui revient tout-à-fait au mot adjetif; voyez cet article.

Il y a pourtant cette différence entre épithete & adjeczif, que celui-ci marque les propriétés physiques & communes des objets, & que l'autre désigne ce qu'il y a de particulier & de distinctif dans les personnes & dans les choses, soit en bien, soit en mal. Ainsi dans Louis le-Bien-Aimé, le Bien-Aimé est une épithete; dans Henri le Grand, le Grand est une épithete.

Par la même raison un adjectif simple devient épirhete, lorsqu'étant joint à un nom commun il le fait devenir nom propre par la marque de distinction qu'il lui attache. Urbs magna, la grande Ville, signifioit chez

les Romains la Ville de Rome.

De même tous les adjectifs qui sont pris dans un sens figuré; sont des épithetes. La fievre ardente a la marche inégale.

Les épithetes qui ne font point d'images, qui ne donnent point plus d'énergie & de coloris au discours, le

rendent froid & ennuyeux

EPITHALAME. L'épithalame est une piece de vers faite à l'occasion d'un mariage. L'Amour, l'Hymen, Lucine & le Destin y font souvent leur partie, & couronnent les belles qualités des époux. Le Poëte y préconiso la douceur & les agréments de l'union qu'ils forment.

L'épithalame n'a pas de forme bien fixée pour le choix & l'arrangement des vers : cependant si l'on traite le sujet en style sérieux, comme alors les images en doivent être grandes, & le ton noble & élevé, les vers

alexandrins conviennent mieux.

Si l'épithalame est dans le genre gracieux, le style devant être alors plus aisé & plus naturel, les images plus agréables, les pensées plus enjouées & plus vives, on peut ou se fixer aux vers de huit syllabes, ou employer les vers libres. Si l'on prend un ton encore plus badin, un ton solâtre, alors les vers de dix syllabes sont les plus analogues: voyez Arrangement. Des vers.

EPITRE. L'Epître comme son nom le fait assez enz tendre, n'est proprement qu'une lettre en vers adressée à

un être réel ou imaginaire.

Comme le style des épîtres peut varier à l'infini selon les sujets, les personnes & les circonstances, il s'ensuit qu'on peut les mettre en toutes sortes de vers; alexandrins & suivis pour les sujets élevés; communs pour les sujets satyriques; de huit syllabes pour des sujets gracieux: ensin libres pour dissérens genres moins nobles.

Les ouvrages de Boileau, de Rousseau, Pavillon, Chaulieu, Lafontaine, Fontenelle, de MM. de Voltaire, de Bernis, fournissent des modeles de ces dissérentes sortes d'épîtres.

Nous n'en donnerons point d'exemples vu la grande facilité d'en trouver par-tout : voyez Arrangement

DES VERS.

EPOPÉE. L'épopée est le récit de quelque fait merveilleux; c'est un sujet grand & intéressant mis en récit.

Le Poète s'y propose d'exciter l'admiration, la terreur, la pitié, & successivement toutes les passions les plus vives & les plus fortes. Le principal but du Poète étant de plaire, on doit aisément imaginer combien il emploiera de ressources & d'adresse pour le faire dans un Poème, qui de sa nature est fort long. Delà les épisodes qui servent de repos au récit principal, & où l'on déploie tout ce qui peut le plus attacher & émouvoir le cœur humain. De-là cet étalage pompeux de tout ce que la Poésie peut avoir de plus grand, de plus noble, & de plus beau. De-là les invocations, l'intervention des Puissances célestes & infernales, &c.

C'est d'après cela, & plus encore d'après les bons modeles, que l'on sentira le style qui convient à l'épopée.

Nous avons dans notre langue plusieurs Poèmes Epiques anciens, dans lesquels on trouve trop de défauts à côté de quelques beautés, pour qu'on ose les citer. Mais la France se glorisse de la Henriade, Poème tout-a-fait digne du grand Roi qui en est le Héros, & de l'Ecrivain sublime qui en est l'auteur; voyez Arrangement des

EOUIVALOIR. Verbe neutre & irrégulier de la troisieme conjugaison, composé de valoir, sur lequel il se conjugue, & de l'adverbe latin aquè, qui signifie également. Ainsi équivaloir signific valoir autant, être d'égale valeur. Le jardin équivaut à la maison. La lácheté d'un ami équivaut à la trahison. Ce verbe est peu usité à l'infinitif.

Participe présent ; équivalant indélinable.

ESPECE. L'espece est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : voyez Sources DES PREUVES.

On entend aussi par espece la réunion de plusieurs indidus qui ont des qualités communes : voyez GENRE.

ESPRIT DOUX : voyez Aspiration. ESPRIT RUDE: voyez ASPIRATION.

EST-CE? SONT-CE? Voyez l'article VERBE SUB-STANTIF, au mot Substantif : voyez austi l'article PRONOMS.

ET, est une des conjonctions copulatives : voyez CONJONCTIONS.

ÉTOPÉE. Figure de Rhétorique, propre à orner & à embellir le discours. C'est une peinture du caractere & des mœurs d'une personne : comme dans ce portrait d'un Gentilhomme campagnard tiré du Méchant, Comédie de M. Greffet.

Or Geronte est un sot, qui croit avoir reçu Toute sa part d'esprit en bon sens prétendu; De tout usage antique amateur idolâtre, De toute nouveauté frondeur opiniâtre; Homme d'un autre siecle & ne suivant en tout. Pour ton qu'un vieux honneur, pour loi que le vieux goût; Cerveau des plus bornés qui, tenant pour maxime Qu'un Seigneur de Paroisse est un être sublime, Vous entretient sans cesse, avec stupidité, De son banc, de ses fiefs & de sa dignité. On n'imagine pas combien il se respecte, Ivre de son château dont il est l'architecte.

De tout ce qu'il a fait sotement entêté,
Possedé du démon de la propriété,
Il reglera pour vous son penchant ou sa haine;
Sur l'air dont vous prendrez tout son petit domaine.
D'abord en arrivant il vous faut préparer
A le suivre par-tout, tout voir, tout admirer,
Son parc, son potager, ses bois, son avenue,
Il ne vous sera pas grace d'une laitue.

Il faut observer dans les portraits, qu'ils, ne doivent point être comme des tableaux faits d'imagination, mais comme des tableaux faits d'après nature. Que les traits qu'on y fait entrer, quelque naturels qu'ils foient, paroissent néa moins extraordinaires & opposés les uns aux autres, sans cesser pour celà d'être compatibles, comme dans ce portrait de Cromwel (par M. Bossuet). Du homme s'est rencontré , d'une profondeur d'esprit a incroyable, hypocrite, rafiné autant qu'habile politipo que, capable de tout entreprendre & de tout cacher; pégalement actif & infatigable dans la paix & dans la p guerre; qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il » pouvoit lui ôter par conseil & par prévoyance; mais p au reste si vigilant & si prêt à tout, qu'il n'a jamais » manqué les occasions qu'elle lui a présentées. Enfin o un de ces esprits remuans & audacieux qui semblent » être nés pour changer le monde.

ETYMOLOGIE. L'Etymologie est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve. Etymologie est un mot gree qui signisse vrai sens d'un mot. Pour trouver ce vrai sens, il faut remonter à l'origine des mots. C'est par-là principalement qu'on peut fixer les véritables idées qu'on doit y attacher, & en tirer des arguments. Par exemple, c'est d'après l'étymologie du mot se divertir qu'on fait ce raisonnement. Se divertir, c'est se désappliquer des affaires sérieuses: or il y a bien des gens du monde qui ne se divertissent jamais, à proprement parler, puisqu'ils ne s'appliquent jamais sé-

rieusement.

L'étude de la science étymologique, comme on va le

voir, n'est pas aussi facile qu'on pourroit se l'imaginer.

Il n'est rien d'assuré, rien de permanent dans la Nature : tout se détruit , tout se renouvelle successivement. Les Langues, qui sembleroient être exemptes de cette loi générale, n'en sont pas exceptées. Les mots naissent, vieillissent & périssent, comme tout le reste. Ils participent aux changements, aux révolutions & aux mêlanges des Peuples. La prononciation & l'orthographe s'alterent en passant des peres aux enfants. Les acceptions des termes se multiplient, se remplacent les unes les autres ; de nouvelles idées viennent accroître les richesses de l'esprit humain ; il faut détourner la signification primitive des mots par des métaphores, la fixer à certains points de vue particuliers par des inflexions grammaticales, & réunir plusieurs mots anciens pour exprimer les nouvelles combinaisons d'idées. Pour les comprendre, il est nécessaire de les analyser, de remonter des composés ou dérivés aux mots simples ou radicaux, & des acceptions métaphoriques au fens primitif.

Le mot qui sert à former un autre mot s'appelle primitif; celui qui en est formé s'appelle dérivé. Par exemple; dérivé vient du mot latin rivus, qui signifie ruis-

feau, fource, fontaine où l'on puile.

Mais un mot peut avoir plusieurs origines, plusieurs primitifs: alors on l'appelle composé. Pour en trouver l'étymologie, il faut le décomposer, en séparer les différentes parties. Chirurgien, par exemple, vient de deux mots grecs, dont l'un signisse main, & l'autre ouvra-

ge, travail, opération.

Il faut donc, pour trouver l'étymologie des mots, connoître à fond la Langue dont on veut éclaireir les origines; confulter sa grammaire, ses analogies: voyez GRAMMAIRE, voyez ANALOGIE; remarquer dans les anciennes Chartes & dans les vieux Glossaires les révolutions qu'elle a essuyées, les changements arrivés dans la prononciation & dans l'orthographe, & qui ont esfacé dans le dérivé presque toutes les traces de sa racine; étudier le sens détourné des tropes & des métaphores, pour découvrir la signification primitive des expressions.

Mais cela ne suffit pas pour trouver la filiation des mots; il faut de plus savoir parfaitement les Langues qui ont servi à former celle qu'on cherche à éclaircir, & dans lesquelles on doit trouver une grande quantité des racines de la Langue nouvelle. Par exemple, la Langue françoise étant, pour ainsi dire, la fille des Langues grecque & latine, pour la connoître à fond, il faut savoir ces Langues meres; & de plus, les autres Langues qui en sont formées, comme l'Italien, le Gascon, &c. Les Langues des Peuples voisins avec lesquels on est en commerce sont aussi d'une très grande utilité, parcequ'il est inévitable qu'on n'adopte pas plusieurs mots les uns des autres.

Avec tous ces secours, il ne faut pas encore se flatter de découvrir toutes les étymologies; car outre que la science étymologique est d'elle-même fort conjecturale, il y a souvent impossibilité de trouver une origine à une infinité de mots. Des Langues qui ont servi à en former une nouvelle ont disparu sans laisser presqu'aucunes traces de leur existence; témoin la Langue celtique, qui a fourni beaucoup de mots à la Langue françoise. On ne la connoît plus, & je ne sais même s'il y a moyen de la retrouver. D'ailleurs combien de mots à la naiffance desquels la raison n'a pas toujours présidé, & qui n'ont aucun rapport à la chose signifiée ? Combien qui ne doivent leur existence qu'au hazard ou à des circonstances qui n'ont duré qu'un instant ? Le mot de fatbala peut servir ici d'exemple. Un Prince Etranger traversoit les Salles du Palais ; il étoit étonné de voir une si prodigieuse quantité de Marchands. Il y a quelque chose de bien plus surprenant, lui dit quelqu'un de sa suite. c'est qu'on ne peut rien demander à ces gens qu'ils ne vous le fournissent sur-le-champ, la chose n'eût-elle jamais existé. Le Prince se mit à rire, & voulut en faire l'essai. Il approche d'une boutique, & dit : Madame, auriez-vous des. . . . des falbalas? Oui , Monseigneur, répondit aussitôt la Marchande, sans savoir ce que fignifioit ce mot qui venoit d'être prononcé pour la premiere fois; & lui montrant des garnitures de robes & d'autres agréments, voilà, dit-elle, ce qu'on appelle des falbalas. Ce mot fut adopté, & regne encore aujourd'hui, fur-tout au Palais,

Tout cela prouve qu'il ne faut pas pousser trop loin les conjectures étymologiques, crainte de tomber dans des absurdités; comme Ménage, qui prétendoit qu'alphana venoit d'equus, & qui auroit peut-être trouvé aussi une étymologie grecque ou hebreuse à falbala.

Quant à l'influence que l'étymologie doit avoir sur

l'orthographe, voyez ORTHOGRAPHE.

EUPHEMISME. Ce terme vient du grec, & signifie discours de bon augure, favorable, qui flatte l'esprit, qui déguise; qui adoucit des idées deshonêtes, désagréables, ou tristes, sous des noms qui ne sont pas les noms propres de ces idées. Par exemple, quand un Ouvrier a rendu l'ouvrage qu'on lui a commandé, & qu'il est prêt de s'en aller, il dit: Monsieur, n'avez-vous plus rien à m'ordonner, au lieu de dire duremnet, payez-moi? Les Anciens ne dissoient jamais, il est mort, mais il a vécu, il a sini sa carriere. Le mot de mourir leur paroifsoit funeste.

En général toutes les fois qu'on a quelque nouvelle accablante à annoncer, il est à propos d'avoir recours à l'euphemisme, c'est-à-dire, à des expressions qui adoucissent ce qui seroit trop dur & trop révoltant à énoncer

par les termes propres.

On peut encore rapporter à l'euphemisme ces circonlocutions dont un Orateur délicat enveloppe habilement une idée qui toute simple exciteroit peut-être dans l'esprit de ceux à qui il parle une image ou des sentiments peu favorables à son dessein. Ciceron n'a garde de dire aux Juges, que les domestiques de Milon ont tué Clodius; ils firent, dit l'habile Orateur, ce que chacun de vous, Messieurs, eût voulu que ses esclayes eussent fait en pareille occasion.

Cette figure a beaucoup de rapport à la périphrase. EUX, est un des pronoms personnels pour la troisseme personne du pluriel au masculin. Il en est le singulier: voyez PRONOM.

EXCELLENT, est le superlatif de l'adjectif bon :

voyez Degrés de comparaison.

EXCEPTÉ, est une des prépositions simples : voyez Prépositions.

EXCLAMATION. Figure de Réthorique propre aux

passions : vovez à la suite du mot APOSTROPHE.

EXCLURE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugation. Il fignifie, ou empêcher d'être admis dans un lieu, dans une Assemblée, dans une Société; on réfolut de l'exclure de l'Assemblée; ou faire sortir, chasser; aussitôt qu'il eut prononcé cette parole téméraire, il sut exclus de la présence du Prince, pour dire qu'il en sut chassé. Il signifie aussi éloigner d'une Charge, d'une Dignité à laquelle on aspire; il sut exclus du Consulat, de la Papauté.

Ce verbe se conjugue de même que conclure. Il fait au participe passif exclu, exclue, ou exclus, excluse.

EXEMPLE: voyez Formes des Preuves.

EXORDE. Ce mot vient du verbe latin exordiri, qui

fignifie commencer.

On entend en Rhétorique par exorde la premiere partie du discours : voyez DISPOSITION. Elle consiste à préparer doucement l'esprit des Auditeurs aux choses qu'on doit leur annoncer par la suite. Cette premiere partie est une des plus délicates à traiter. Les Orateurs l'appellent la partie la plus difficile du discours.

On diffingue deux fortes d'exordes; l'un moderé, où l'Orateur prépare ses Auditeurs, & les amene insensible-

ment aux choses qu'il va leur proposer.

L'autre véhément, où l'Orateur entre brusquement en matiere. Ce dernier n'a gueres lieu qu'e dans les cas d'une joie ou d'une indignation extraordinaire, ou de quelqu'autre passion extrémement vive.

Tel est ce début d'Isaie, imité par Racine dans Atha-

lie:

Cieux , écontez ; terre , prête l'oreille.

Les Catilinaires de Ciceron commencent aussi, ab

abrupto.

En général, il faut que l'exorde ait de la convenance, du rapport & de la liaison avec le reste du discours auquel il doit être comme la partie est au tout. C'est dans l'exorde qu'on fait sur-tout usage des mœurs. Elles intérressent & gagnent la bienveillance des Auditeurs: voyez Mœurs.

L'exorde doit être court. On y doit éviter les détails;

ce n'est pas le lieu d'approsondir la matiere. Il ne saut pas qu'il soit amené de trop loin, comme dans ces deux Plaidoyers burlesques de la Comédie des Plaideurs, où les prétendus Avocats remontent jusqu'au cahos, à la naissance du monde, & à la sondation des Empires, pour parler du vol d'un chapon.

Enfin le style de l'exorde doit être périodique, noble,

grave & mesuré.

On tire ordinairement l'exorde des circonstances, de la personne, de la chose, du temps, du lieu.

EXTÉNUATION. Figure de Diction : voyez LI-

EXTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de traire, qui signific tirer, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine ex, qui marque qu'une chose ou une personne est tirée de... Ainsi extraire veut dire tirer de... extraire une plante, c'est tirer les principes qu'elle renserme. Extraire un Livre, c'est en tirer la substance, les principaux points. Extraire un Procès, c'est en tirer les principaux faits, les principaux moyens.

En arithmétique, extraire la racine quarrée d'un nombre, c'est diviser ce nombre de maniere qu'on ait pour

quotient la racine quarrée.

EXTRÊMEMENT, est un adverbe de quantité :



tee propre a rebutet, plante qu'un Actaur propre à

FAB

ou FE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez Alphabet, Consonnes, & Prononciation.

FABLE. Une Fable, dit M de la Motte, est une instruction sous l'allégorie d'une action; c'est un petit Poème Epique qui ne le cede au grand que par l'étendue, & pour lequel l'Auteur, moins contraint dans le choix des personnages, peut prendre à son gré dans la Nature ce qu'il lui plaît de faire agir & parler pour son dessein. Il y peut même créer des Acteurs; s'il lui en faut; c'est-à-dire, personifier tout ce qu'il imagine. Mais il faut que les choses qu'on personifie puissent avec vraisemblance emprunter le langage & l'action des hommes. 1°. Les bêtes sont un petit monde assez semblable au nôtre, pour que nous soyons ravis de nous retrouver dans un miroir austi expressif. 2°. Tout ce qui a quelque sorte de vie, peut encore faire rôle dans la Fable; ainsi les arbres, les plantes, les fleurs peuvent paroître sur cette scene. 3º. Les corps inanimés qui ont quelque mouvement qui leur paroît propre, comme les aftres & les fleuves, peuvent encore être animés sans choquer la vraisemblance. 4°. Tout ce qui est visible, soit naturel, soit artificiel, peut jouir à peu-près des mêmes prérogatives, pourvu que les qualités connues de ces objets s'accordent bien, & montrent une analogie bien sensible avec ce qu'on leur fait dire ou ce qu'on leur fait faire; regle essentielle, condition qui fait comme la base de tout ce qu'on peut prescrire sur la composition des Fables.

Il est plus districle de décider si, & jusqu'à quel point, on peut animer & personisser les sentiments, les idées, les membres, &c. parceque ces choses paroissent moins capables d'allégorie, & que si tout peut agir dans une métaphore, tout ne peut pas pour cela agir dans une allégorie suivie, telle qu'est la Fable. C'est à un goût sin, délicat & naturel à choisir le sujet, & à voir si l'ame qu'on lui donne n'en fait pas un être bizarre, un monstre propre à rebuter, plutôt qu'un Acteur propre à plaire.

Une des parties essentielles de la Fable, c'est la moralité; cette sentence, vive & courte, qui exprime avec précision la vérité cachée sous le voile de la Fable. On demande s'il est mieux de la placer à la tête ou à la fin de la Fable, ou enfin de l'omettre ? A quoi l'on peut répondre que les trois systèmes sont bons, suivant les sujets & la maniere dont ils sont traités. Si la vérité est couverte d'une gaze si claire, qu'elle laisse voir l'objet caché; si c'est une vérité qui pourroit blesser étant trop nue ; si le Lecteur doit avoir plus de plaisir de la deviner que de la lire; alors il faut l'omettre : hors delà, il faut la placer ; & en général elle a plus de grace à la fin qu'au commencement, parceque le Lecteur a le plaisir amusant de la suspension, & le mérite flatteur de prévoir où l'on veut le conduire. Cependant, si l'elprit peut prendre le change, & avoir le chagrin de s'être trompé, il vaut mieux le fixer d'abord, en plaçant la

moralité au commencement de la Fable.

Pour le style de la Fable, il suffit de dire que la briéveté, la netteté, & l'élégance sont les principales qualités du récit; il faut aussi y ajouter la simplicité. D'après la Fontaine, on peut distinguer deux manieres de traiter la Fable; l'une plus courte, & par-là même plus fimple; elle suit l'exemple des Anciens: l'autre plus étendue, & plus mêlée de réflexions fines ou badines; c'est celle qui regne dans ses Contes. L'enjouement toujours joint à la naiveté, a presque réduit les Fables à un seul genre, depuis cet Auteur qui possédoit singulierement ces deux qualités. La versification dans la Fable doit avoir, autant que l'on peut, toute la délicatesse de la Poésie, & l'heureuse négligence de la Prose familiere. Ce juste assortiment des graces ingénues n'est que l'effet de l'épanchement d'un esprit naturel & cultivé, qui écrit d'après Nature, & sans songer qu'il rime. Les vers y font libres pour la mesure & l'arrangement des rimes ; mais il faut toujours consulter l'oreille sur le tour & l'arrangement. La Fable est si connue, qu'il est inutile d'en donner des exemples : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

FAILLIR. Verbe neutre, irrégulier & défectif, de la feconde conjugation. Il tire son étymologie du verbe

latin fallere, qui veut dire tromper, manquer, errer!

En latin fallit animus mihi (le cœur me faut).

On dit aussi, le pied m'a saille, c'est-à-dire, m'a manqué, s'est trompé, ne s'est pas placé comme il falloir. Cette samille va faillir, c'est-à-dire, elle va manquer, elle n'a plus de rejetton, elle va cesser d'exister. Ce Marchand a failli, c'est-à-dire, a manqué, n'a pu satisfaire se ctéanciers.

Ce verbe s'emploie au propre & au figuré.

INDICATIF. Présent. Je faux, tu faux, il faut; nous faillons, vous faillez, ils faillent. Prétérit. Je faillis, tu faillis, &c. Futur. Je faudrai, tu faudras, il faudra; nous faudrons, &c.

Il n'a point les autres temps simples ; il n'est même point en usage au futur, ni au présent de l'indicatif;

mais il a tous les temps composés.

Prétérit indéfini. J'ai failli, &c. Prétérit antérieur. J'eus failli, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu failli, &c. Plusqueparfait. J'avois failli, &c. Conditionnel passé. J'aurois; ou j'eusse failli, &c. Futur passé. J'aurai failli, &c. Subionctif. Prétérit. Que j'aie failli, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse failli, &c. Infinitif. Présent. Faillir. Prétérit. Avoir failli. Participe présent. Faillant. Participe passé. Ayant failli. Gérondif. En faillant, ou faillant.

Les autres personnes des temps que nous avons indi-

qués, se forment selon la seconde conjugaison.

FAIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugation. L'ulage lui a prêté une infinité de fignifications qu'il seroit trop long de rapporter, & qu'on peut voir dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise. Sa fignification naturelle est former, produire, créer. Dieu à fait le Ciel & la Terre. Comme dans ce sens primitif le mot faire emporte une idée de pouvoir, on s'en ser pout exprimer les choses où il en est question. L'ai fait faire un habit, c'est-à-dire, j'ai ordonné qu'on me sit un habit. Voilà deux sois le verbe faire dans la même phrase. Le premier présente à l'esprit le pouvoir, & le second l'action.

Ses participes sont, faisant, fait, faite.

Fait est quelquefois substantif, & fignisse une action, une chose arrivée.

INDICATIF. Je fais, tu fais, il fait; nous faisons ou nous fesons, vous faites, ils font. Imparfait. Je faisois ou je fesois, &c. Prétérit. Je fis, &c. Futur. Je ferai, &c. Conditionnel présent. Je ferois, &c. IMPÉRATIF. Fais, qu'il fasse. Subjonctif. Présent. Que je fasse. Imparfait. Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît, &c.

Les autres temps sont réguliers.

FALLOIR. Verbe neutre, impersonnel, irrégulier & désectif, de la troisseme conjugation. On s'en ser pour marquer ce qu'on est obligé de faire par nécessité, par devoir, ou par bienséance.

C'est maintenant, Français, qu'il faut vaincre ou mourie. A ses desseins flottans il falloit un appui.

Falloir, suivi d'un nom, marque le besoin qu'on a de quelque chose. Il faut bien plus de choses à l'homme

civilisé qu'à l'homme sauvage.

INDICATIF. Présent, Il faut. Imparfait. Il falloit. Prétérit. Il fallut. Prétérit indéfini. Il a fallu. Prétérit antérieur. Il eût fallu. Plusqueparfait. Il avoit fallu. Futur. Il faudra. Futur passé. Il aura fallu. Conditionnel présents Il faudroit. Conditionnel passé. Il auroit fallu. Subjonctif. Présent. Qu'il faille. Imparfait. Qu'il fallût. Prétérit. Qu'il ait fallu. Plusqueparfait. Qu'il eût fallu.

Quand le verbe falloir est pris dans la signification de manquer, on le conjugue avec le verbe être, en l'employant avec la particule en & le pronom de la troisseme personne. Il ne peut pas s'en falloir tant sur la somme que je vous ai envoyée. Peu s'en faut que la rivière ne déborde. Il s'en falloit beaucoup qu'il n'est toutes les voix. Il s'en fallut peu qu'il ne s'en est presque rien fallu qu'elle ne devênt ma semme.

FÉMININ: voyez GENRE (GRAMMAIRE.)

FI, est une des interjections acclamatives : voy. PAR-

TICULES, CONSTRUCTION.

FIGURE. Ce mot signifie en général forme, conformation extérieure d'un corps. Si les Rhéteurs s'en sont servis pour exprimer certaines manieres de parler sines &

Tome I. De

délicates, distinguées des façons ordinaires de s'exprimer, c'est qu'ils l'ont pris dans le sens métaphysique, & par imitation. Comme chaque corps, outre l'étendue qui lui est commune avec tous les autres corps, a encore une conformation particuliere qui le distingue de tout autre, & que lorsqu'il en change on dit qu'il a changé de figure; de même les mots construits, outre la propriété générale de signifier un sens, ont de plus des modifications, des dispositions particulieres qui leur donnent un autre sens, & comme une autre forme, une autre figure.

Ces tours figurés tombent donc ou sur l'expression ou sur la pensée. Ce qui caractérise chaque figure, c'est le tour particulier qu'elle donne, soit à une expression,

foir à une penfée.

Les figures font un des principaux ornements du discours; elles sont en quelque sorte la langue propre de l'imagination & des passions. La Poésie & l'Eloquence les emploient souvent, & avec succès. Elles s'en servent non-seulement pour plaire, mais aussi pour persuader & pour touchet. Sans ces figures le discours languit, tombe dans une espece de monotonie, & est presque comme un corps sans ame. Au contraire, quand elles sont bien distribuées dans un Ouvrage, elles lui donnent un mouvement qui en fait comme l'ame & la vie. La Poésie en fait encore plus d'usage que l'Eloquence; elles servent de coloris à son pinceau.

Elles sont aussi très fréquentes dans la conversation animée; c'est ce qui a donné lieu de dire que le petit Peuple, fait plus de figures un jour de marché à la Halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'Assemblées Aca-

démigues.

Mais quoique ces figures contribuent infiniment à la beauté du discours, n'imaginons pas que les grands Orateurs aient voulu de dessein prémédité placer ici une exclamation, là une répétition, dans un autre endroit une antithese, &c. Les circonstances, les passions ont susti pour enseigner à l'homme à revêtir ses discours & ses pensées d'un tour d'expression propre à peindre, par exemple, l'injustice ou l'outrage qu'il a essuyé, à toucher ses Auditeurs, ou à leur plaire. Car quoi de plus

naturel à l'homme opprimé, que de détailler les circonstances de son oppression, de rendre non-seulement les paroles, mais de peindre les actions des personnages intéresses; de remarquer les temps, les lieux, s'ils contribuent à l'avantage de sa cause; de se récrier sur l'inhumanité de ses ennemis; d'implorer l'assistance des Auditeurs? Voilà les figures nommées hypotypose, énuméra-

tion, apostrophe, &c.

Il en est de même d'une action héroïque; elle excite dans ceux qui en sont le récit des sentiments d'admiration. On la compare avec d'autres, on la met en opposition avec des actions lâches & basses: delà la comparaison, l'admiration, l'antithese. Le crime porte avec lui un caractère de noirceur qui révolte les ames bien nées; ce sentiment produit une investive. Un faux raisonnement, les paroles & la conduite d'un adversaire qui se contredit inspirent d'abord l'ironie. L'intérêt qu'on a d'exagérer les choses fait naître l'hyperbole; & souvent le défaut d'expression pour peindre nos idées fait franchir les bornes ordinaires du langage, pour employer les métaphores & les altégories.

Une passion vivement émue transporte l'esprit; alors les expressions ordinaires deviennent des conjeurs trop foibles pour exprimer ce que le cœur éprouve. Tous les lieux, tous les temps, tout ce qui existe dans la Nature, même ce qui n'existe plus, semble devoir prendre inté-

rêt à ce qui nous touche. Delà la prosopopée.

Il n'est point de figure qui ne tire son origine & son mérite de la Nature: c'est elle qu'il faut consulter sur le choix; car quelqu'éclat que les figures communiquent au discours, elles déplairoient placées sans discernement.

Division des Figures.

Les figures, comme nous l'avons infinué, se divisent en figures de mots & en figures de pensées. La différence qu'il y a entre ces deux sortes de figures est bien sensible. La figure de mots tient au matériel des expressions. Si on les change, plus de figure. La figure de pensées au contraire est dans l'essence, dans la forme de la pensée, & dans la nature du sentiment de celui qui parle ou qui

Ddij

écrit. Ainsi elle subsiste toujours, quelques soient les mots dont on se sert pour l'énoncer.

Les figures de mots regardent particulierement la

Grammaire. Elles se subdivisent,

1°. En figures de diction. Ce sont celles qui ont rapport aux changements qui arrivent aux lettres ou aux sons dont les mots sont composés: voyez PRONONCIA-

TION, QUANTITÉ.

2°. En figures de confiruction. Ce sont celles qui ont rapport à la construction grammaticale: voyez Elliese, Antistrophe, Pléonasme, Parenthese, Hyper-Bate, Répétition, Onomatopée, Antanaclase, Construction, Inversion.

3°. En tropes. Ce font celles qui ont rapport au changement qui arrive à la fignification propre du mot ;

voyez TROPES.

Les figures de pensées ont rapport à la Rhétorique. Les Rhéteurs admettent un nombre infini de ces figures. Nous ne choisirons que les principales & les plus brillantes. Nous les diviserons en trois classes qui se rapportent aux trois sins principales que doit se proposer l'Orateur.

PREMIERE CLASSE.

Des figures les plus convenables à la preuve.

Voyez Distribution, Prétermission, Licence, Concession & Permission, Correction, Communication, Occupation & Subjection.

SECONDE CLASSE.

Des figures propres aux passions.

Les figures suivantes sont des modifications particulieres, que l'ame agitée par quelque passion sait employer pour expliquer ses transports, pour presser & poursuivre ceux qui mettent obstacle à ses desirs; pour intéresser en faveur de ce qui l'occupe; pour se livrer à l'admiration; pour délibérer avec elle-même: voyez Hypotipose, Apostrophe, Exclamation, Epiphonême, Dubitation, Interrogation, Réticence, Prosopopée, Sufpension, Déprécation, Gradation.

TROISIEME CLASSE.

Des figures d'ornement.

Plaire est un devoir de l'Orateur. Il peut y parvenir en donnant à la vérité un air aimable, en l'ornant de figures brillantes: voyez Antithese, Démonstration, Etopée, Prosographie, Topographie, Chronographie.

FLORIR. Verbe neutre, de la seconde conjugation. Il vient du verbe latin florere, qui veut dire fleurir. Il ne s'emploie que dans le sens figuré. Il signifie être en honneur, en crédit. Autresois on disoit florir, florissant cionales arbres & des plantes qui sont en fleurs. On ne se sert plus aujourd'hui de ces termes qu'en parlant des Arts, des Sciences & des personnes célebres. C'est un Art florissant. Virgile florissoit du temps d'Auguste. Les biensaits du Souverain sont florir les Sciences.

FORCLORE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de clore, qui veut dire ensermer, & de l'adverbe latin foris, qui fignisse dehors. Forclore fignisse donc, si l'on peut parler ainsi, ensermer dehors, empêcher d'entrer, mettre dehors, exclure. Il ne s'emploie qu'en style de Palais. Les deux parties ont un temps limité pour produire les Pieces justificatives de leur Cause; celle des deux Parties qui ne produit pas dans le temps, est exclue de produire, est forclose, & perd sa Cause par forclusion. Participe passé. Forclos, forclose.

Ce verbe n'est guere usité qu'au présent de l'infinitif

& au participe.

FORMES DES PREUVES. On donne différentes formes aux preuves que l'on emploie pour persuader ou dissuader : delà les différents raisonnements. Nous ne parlerons ici que de ceux qui sont en usage chez les Orateurs.

Ils emploient quelquesois le syllogisme, mais bien différemment du Logicien; l'enthymême, le dilemme, le sorite, l'induction ou l'exemple, les arguments ap-

Ddiij

pellés à majori ad minus, à minori ad majus s'à pari i

Quant à ce qui regarde le syllogisme, l'enthymême,

le dilemme, voyez ces articles.

Les autres ne nous ont pas paru mériter des articles à

part; nous allons dire ici ce qu'il suffit d'en savoir.

Le forite est un enchaînement de plusieurs propositions liées ensemble, de maniere que l'attribut de la premiere proposition devient le sujet de la seconde; l'attribut de la seconde devient le sujet de la troisseme, & ainsi des autres jusqu'à la dernière, dont le sujet est le même que celui de la premiere. De toutes ces propositions on en tire une induction, que l'on nomme sorite. Exemple tiré de l'Art de penser: Les avares sont pleins de désirs; ceux qui sont pleins de désirs manquent de beaucoup de chôses, parcequ'il est impossible qu'ils satisfassent tous leurs désirs; ceux qui manquent de ce qu'ils désirent, sont misérables; donc les avares sont misérables.

L'induction ou l'exemple n'est autre chose qu'un raifonnement, où l'on établit un fait particulier par un ou plusieurs autres faits qui se rapportent à la même idée générale. C'est par des exemples, que Paulin, dans la Bérénice de Racine, tâche de détourner Titus de l'envie

qu'il a d'épouser la Reine Bérénice.

Jules qui le premier soumit Rome à ses armes,
Qui sit taire les Loix dans le bruit des allarmes,
Brûla pour Cléopatre, & sans se déclarer,
Seule dans l'Orient la laissa souperer.
Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
Oublia dans son sein sa gloire & sa patrie,
Sans oser routesois se nommer son époux.
Depuis ce tems, Seigneur, Caligula, Néron,
Monstres dont à regret je cire ici le nom,
Et qui ne conservant que la figure d'homme,
Foulerent à leurs pieds toutes les Loix de Rome,
Ont craint cette Loi seule, & n'ont point à nos yeux,
Allumé le slambeau d'un hymen odieux.

L'argument (à majori ad minus) est fondé sur la dis-

proportion du plus au moins qui se trouve entre deux objets que l'on rapproche l'un de l'autre : exemple. Ciceron dans son beau Plaidoyer pour Roscius d'Amerie, voulant montrer qu'il n'est pas étonnant que les manœuvres & les intrigues des partisans de Crisogonus, ennemi de Roscius, ne soient pas parvenues à la connoissance de Sylla, se sert de ce raisonnement:

Si Jupiter, tout grand, tout puissant, tout éclairé qu'il est, ne sait pas tout ce qui se passe sur la terre; à plus forte raison bien des choses doivent-elles échapper à la con-

noissance de Sylla.

L'argument (à minori ad majus) confiste au contraire à raisonner du moindre au plus grand. Un exemple le rendra sensible. Massillon emploie ainsi cet argument

dans son Sermon sur la vérité de la Religion.

Do homme, vous ne connoissez pas les objets que vous avez sous l'œil; & vous voulez voir clair dans les profondeurs éternelles de la Foi! La Nature est pour vous un mystere, & vous voudriez une Religion qui n'en eût point. Vous ignorez les secrets de l'homme, & vous voudriez connoître les secrets de Dieu. Vous ne vous connoissez pas vous-même, & vous voudriez approfondir ce qui est si fort au dessus de vous, &c.

L'argument (à pari) est fondé sur l'égale proportion qui se trouve entre deux objets que l'on compare en-

femble: exemple.

Crébillon fait dire à Electre qui veut tuer sa mere:

Mais qui peut retenir le couroux qui m'anime, Clytemnestre osa bien s'armer pour un grand crime, Imitons sa fureur par de plus nobles coups.

L'argument conditionnel est un raisonnement où l'on suppose d'abord que si le principe étoit faux, la conclusion seroit pareillement fausse; mais on assure ensuite que si le principe est vrai, la conclusion l'est aussi exemple.

Dans la Mort de César, Tragédie de M de Voltaire, Cassius voulant engager Brutus à demeurer serme dans

le parti des Conjurés, emploie cet argument:

Ddiy

Je te dirois, va, sers, sois tyran sous ton pere, Ecrase cet Etat que tu dois soutenir, Rome aura désormais deux traîtres à punir; Mais je parle à Brutus, à ce puissant génie. A ce Héros armé contre la tyrannie, Dont le cœur inflexible, au bien déterminé, Epura tout le sang que César t'a donné.

L'argument personnel est un raisonnement par lequel on rétorque contre l'adversaire ses propres paroles ou ses actions. Cet argument blen employé terrasse & met hors de combat : exemple.

Ciceron dans sa seconde Philippique s'en sert fort

heureusement contre Antoine.

Antoine accusoit en plein Sénat Ciceron d'avoir trempé dans la conjuration contre César, & pour le prouver il disoit : » Brutus, que je cite ici par honneur, tenant » le poignard encore tout sanglant, appella Ciceron. « L'Orateur répliqua aussi-tôt : » Admirez, Peres conservites, la stupidité de mon accusateur; il cite ici par » honneur celui qui venoit d'enfoncer le poignard dans » le sein de César, & il traite de scélérat celui qu'il » soupçonne d'avoir eu quelque connoissance de la conservite de la conservit

FORT, est un adverbe de quantité: voyez ADVERBE. FRIRE. Verbe actif irrégulier & désectif, de la quatrieme conjugation. Il signifie faire cuire du poisson ou autre chose dans de l'huile, du beurre ou de la graisse bouillante. Frire exprime assez le pétillement que fait l'huile bouillante lorsqu'on y met le poisson, &c.

On dit proverbialement: Cet homme est frit, pour dire qu'il est ruiné. Il n'y a rien à frire pour vous ici; c'est-à-dire, vous n'y trouverez rien dont vous puissiez faire votte

profit.

INDICATIF. Présent. Je fris, tu fris, il frit. Il n'a point de plurier, ni d'imparfait ni de prétérit. Futur. Je frirai, &c. Conditionnel présent. Je frirois, &c. Dans tous les verbes ce temps est formé du futur: lorsque le verbe a un futur, il a aussi un conditionnel présent. Im-

pératif. Fris, sans plurier. Imparfait du subjonctif. Je fri-

rois, &c. Participe paffé. Frit, frite.

Pour suppléer aux temps qui manquent à ce verbe, on se sert ordinairement du verbe faire avec frire à l'infinitif. Je sis frire, que je fasse frire, que je sisse frire, fai-sant frire.

FUIR. Verbe actif & irrégulier, de la seconde conjugation. Il signifie courir avec précipitation pour s'éloigner. Ce terme dénote toujours de la crainte; aussi est-il employé pour la plûpart des choses qui inspirent ce sentiment: Fuir le combat, le vice, l'oceasion. Dans le siguré on dit, se fuir soi-même, pour dire, éviter de résléchir sur ses actions, ses démarches, dans la crainte d'y trou-

ver des sujets de remords, ou de repentir.

Fuir est quelquesois neutre, & alors il ne peint, pour ainsi dire, que le physique de l'idée qu'il présente; c'està-dire, la précipitation, la rapidité qu'il semble annoncer: par exemple, le temps suit, l'onde suit, &c. Il est employé dans le même sens en termes de Peinture & d'Architecture: ce lointain, ces colonnes suient bien, pour dire que la perspective en est bien ménagée. L'œil leur prête, si je puis parler de la sorte, l'action & le mouvement des choses qui s'éloignent en suyant. Ce verbe n'a qu'un composé, ensuir: voyez ce verbe.

INDICATIF. Présent. Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. Imparfait. Je fuyois, tu fuyois, il fuyoit; nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyoient. Prétérit. Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent. Prétérit défini. J'ai fui, &c. Prétérit antérieur. J'eus fui , &c. Prétérit antérieur défini. J'ai eu fui, &c. Plusqueparfait. J'avois fui, &c. Futur. Je fuirai, tu fuiras, &c. Futur paffé. J'aurai fui, &c. Conditionnel présent. Je fuirois, &c. Conditionnel paffé, J'aurois ou j'eusse fui. Impératif. Fuis, qu'il fuie ; fuyons, fuyez, qu'ils fuient. Subjonctif. Présent. Que je fuie , que tu fuies, qu'il fuie; que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. Imparfait. Que je fuisse, que tu fuisses, qu'il fuît ; que nous fuissions , que vous fuissiez , qu'ils fuissent. Prétérit. Que j'aie fui, &c. Plusqueparfait. Que j'eusse fui , &c. Infinitif. Présent. Fuir. Prétérit. Avoir fui. Participe présent. Fuyant. Participe passé. Ayant sui. Gérondif. En suyant, ou suyant.

Les temps qui ne sont qu'indiqués suivent les regles

communes.

FUTUR. C'est un des temps des verbes, qui annonce qu'une chose qui n'est pas arrivée arrivera dans un temps qui n'est pas encore: voyez TEMPS DES VERBES, CONJUGAISON.

FUTUR PASSÉ. Ce temps annonce qu'une chose, qui n'est pas encore, sera passée lorsqu'une autre chose arrivera: voyez Temps des Verbes, Conjugaison.



GAL

GALLICISME. On donne ce nom à des confructions autorifées par l'usage de la Langue françoise, quoiqu'elles paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire. En voici deux exemples tirés des Tragédies de Racine.

Avez vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon, Achille présérât une fille sans nom, Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre, C'est qu'elle sort d'un sang, &c.

(Iphigénie).

M. l'Abbé d'Olivet remarque que voilà un qui dont le verbe ne paroît point.

Je ne sais qui m'arrête & retient mon couroux, Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe, Je ne courre des Dieux divulguer la menace.

(Ibidem).

Je ne sais qui m'arrête que je ne courre. 39 Voilà encore 30 un gallicisme, dit M. l'Abbé d'Olivet. Après l'exemisple de Racine, douterons-nous, ajoute-t-il, que plussieurs de ces irrégularités ne puissent avoir place en 30 toute sorte de styles, puisqu'elles ne déparent point 30 le tragique? « Il pense à ce sujet comme Vaugelas, qui disoit: Tant s'en faut que ces phrases extraordinaires soient vicieuses; qu'au contraire elles ont d'auant plus de grace, qu'elles sont particulieres à chaque Langue: tellement que lorsqu'une façon de parler flustée à la Cour & des bons Auteurs, il ne saut pas s'amuser à en saire l'anatomie, ni à pointiller dessus, comme font une insinité de gens: mais il saut se laisser aller au torrent, & parler comme les autres, sans daigner écouter ces Eplucheurs de phrases.

Nous avons dit dans la définition des gallicismes; que ce sont des constructions qui paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire; & en effet, suivant la remarque de M. l'Abbé d'Olivet, nos gallicismes pourroient bien n'être autre chose qu'une ellipse, ou plusieurs ellipses combinées, qui ont fait disparoître peu à peu divers mots, diverses liaisons, qu'un long usage rend faciles à sous-entendre, quoiqu'il ne soit pas toujours facile de les suppléer, ni même de les deviner.

GARE, est une des particules admonitives : voyez

PARTICULES.

GAI, est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

GENRE (RHÉTORIQUE). Les hommes ont bien senti qu'il leur seroit impossible de reconnoître & de distinguer cette foule d'objets qui frappent leurs yeux, s'il falloit que chaque individu eût sa dénomination particuliere & dépendante. Persuadés d'ailleurs que pour érendre leurs idées il étoit nécessaire qu'ils vissent les rapports & la connexité que ces individus ont entr'eux, ils ont examiné les qualités communes qui se trouvent entre plusieurs individus, & les ont réunies sous le nom commun d'especes; & trouvant encore des qualités communes entre les especes, ils les ont réunies sous différents genres, nom commun & plus général encore. Ils sont parvenus ainsi des individus aux especes & des especes aux genres, jusqu'au genre suprême, qu'on appelle Substance, duquel on descend ensuite, par des divisions du genre suprême aux genres inférieurs, des genres inférieurs aux especes, & des especes aux individus.

Prenons le mot substance pour exemple. Divisant la substance en corporelle & en spirituelle; la corporelle en substance animée & inanimée; la substance animée en différentes especes d'animaux; nous parviendrons jusqu'à l'individu de chaque espece animée. Réunissant ensuite les qualités communes des individus sous le nom d'especes, celles des especes sous le nom de genres, celles des genres inférieurs sous le nom de genres supérieurs, nous remontrons jusqu'à la substance.

Les qualités communes s'appellent déterminations génériques. Leur nombre augmente, comme on voit, par la division des genres en especes, & diminue par la réunion des especes en genres. Ainsi il arrive nécessairement que la notion du genre insérieur, outre la détermination qui lui est propre, est toujours comprise dans celle du genre supérieur, & celle du genre supérieur comprend la notion générale du genre insérieur, ou des especes; mais non pas la détermination particuliere. Autrement, le genre convenant à chaque espece, chaque espece conviendroit à l'autre, si le genre, outre la notion générale, contenoit encore la détermination propre de chaque espece.

On voit que tout cela forme une chaîne non inter-

rompue qui lie tous ces objets entr'eux.

On observe cet enchaînement dans l'ordre des idées : on monte par degrés, de l'idée la plus particuliere à la plus générale, & on descend de la plus générale à la plus particuliere : voyez Méthode, Analyse, Synthese.

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir comment on argumente par le genre, & comment

on argumente par l'espece.

On argumente par le genre, lorsque pour soutenir une proposition particuliere, on commence par établir le principe général qui contient cette proposition particuliere. Par exemple, Ciceron voulant prouver que Milon a pu sans crime tuer Clodius, remonte à cette proposition générale: il est permis de tuer un ennemi qui menace nos jours; & il le prouve par des exemples, par la loi naturelle, par la loi écrite, & par l'usage où l'on est de porter les armes; d'où il conclut que Milon a pu & même dû tuer Clodius, qui en vouloit à sa vie.

Le même Orateur voulant faire l'éloge du Poète Ar-

chias, commence par faire l'éloge de la Poésie.

Telle est la marche de presque tous les Orateurs, d'argumenter par le genre. Le Philosophe qui cherche la vérité, aime mieux partir des idées les plus simples; il court moins de risque de se tromper. L'Orateur au contraire gagne souvent, non pas à se tromper, mais à tromper les autres.

Argumenter par l'espece, c'est lorsque voulant établir, par exemple, qu'il n'y a point de vertu à se donner la mort, on commence à prouver qu'il n'y a dans cette action ni courage, ni prudence, ni justiee. Courage, prudence & justice sont des especes comprises sous le ter-

me générique vertu: voyez Espece.

GENRE (SYNTAXE). Comme les noms adjectifs sont de nature à convenir à plusieurs, disent les Auteurs de la Grammaire de Port-Royal, on a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus, & austi pour l'embellit par la variété des terminaisons, d'inventer dans les adjectifs une diversité, reglée selon les substantifs auxquels

on les appliqueroit.

Il a donc fallu diviser les substantifs eux-mêmes en plusieurs classes; & pour fonder cette distinction sur quelque principe stable, les hommes se sont premierement considérés eux-mêmes; & ayant remarqué parmi eux une différence extrêmement considérable, qui est celle des deux sexes, il étoit tout naturel de regler la division de leurs substantifs sur cette différence, & de varier leurs adjectifs en conséquence, en leur donnant diverses terminaisons, selon qu'ils se rapporteroient à des substantifs de l'une ou de l'autre classe.

Ainsi les adjectifs ont eu une terminaison reglée pour les cas où ils se rapporteroient à un substantif masculin; c'est-à-dire, à un substantif qui représente l'idée d'un mâle. Les mêmes adjectifs ont eu une autre terminaison reglée pour les cas où ils se rapporteroient à un substantif séminin, c'est-à-dire, à un substantif qui représente

l'idée de femelle.

Voilà, selon la Grammaire de Port-Royal, l'origine & la cause de la distinction des genres, dont l'un est masculin & l'autre séminin. Mais, ajoutent les Auteurs, il a fallu aller plus loin: car ces mêmes adjectifs qu'on avoit enrichis de diverses terminaisons, pouvoient être attribués à d'autres qu'à des hommes ou à des animaux; & cependant ces adjectifs en pareil cas devoient prendre l'une de leurs terminaisons: ainsi on avoit dit, bon homme, bon chat, bonne semme, bonne chatte; & ce mot bon pouvoit convenir à des êtres qui n'ont & ne peuvent avoir aucune marque de sexe, comme à du pain, à une

maison, &c.; & en appliquant cet adjectif à ces subftantifs, il a fallu donner à l'adjectif bon une des deux terminaisons reglées, ou lui en trouver une troisseme, d'où résulteroit un troisseme genre, nommé genre neutre.

Quelques Langues, comme la Latine, ont suivi ce dernier parti: mais il s'en est bien manqué que l'on ait rangé dans la classe des noms neutres tous ceux qui n'avoient aucun rapport au sexe: ainsi sulcus, sillon, étoit masculin; alvus, ventre, étoit féminin; Cæli, les Cieux, étoit masculin, tandis que Cælum, le Ciel, étoit neutre, &c. Le caprice acheva donc cette division des genres que le génie avoit inventée, & que la raison au-

roit dû regler tout-à-fait.

Les autres Langues, comme la Françoise, n'ont point admis ce genre neutre. Les substantifs qui n'avoient aucun rapport aux sexes, s'y sont donc trouvés, les uns masculins, les autres séminins, suivant ce que le caprice en a décidé; car la raison ne portoit pas plus à les assugettir à l'un qu'à l'autre de ces deux genres. On ne doir pas être surpris, d'après cela, si l'on a souvent vu de ces substantifs changer de genre, non-seulement d'une Langue à l'autre, mais dans la même Langue, comme le Navire, que l'on nommoit, il n'y a pas long-temps, la Navire, sec.

On a encore distingué, 1°. le genre douteux pour les noms que l'on a vu pris dans un genre par les uns, & dans un autre genre par les autres, comme le Comté, le Duché, ou la Comté, la Duché; 2°. le genre commun, qui ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en grec ou en latin se joignent à des adjectifs masculins & séminins, selon qu'on veut leur faire signifier le mâle ou la femelle. Nous n'en avons point en françois.

Quant au genre épicene, ce n'est point un genre séparé; qu'on en juge par aigle en françois, qui se dit également du mâle & de la femelle. Il est certain que ce nom est toujours séminin; une aigle. D'où l'on peut conclure que le caprice a étendu ses droits bien loin en ce qui regarde les genres, & qu'il ne faut pas tant y considérer la signification du nom, que l'usage de don-

ner telle terminaison aux adjectifs qui l'accompagnent.

Quelques Grammairiens ont prétendu que ce en françois étoit du genre neutre, il n'en est pas plus que hom-

me , pain , Ange , Dieu , Palais , &c.

Les genres étant une œuvre du caprice dans la pratique, doivent rendre les Langues très difficiles, & en même-temps plus agréables par la diversité qu'ils produisent dans les noms. Nous ne donnerons point ici les regles suivant lesquelles on peut connoître le genre des noms de la Langue françoise, parceque nous les avons placées aux articles mêmes qui traitent des différentes

sortes de noms, comme substantifs, &c.

GÉRONDIF. Le gérondif est une sorte de nom adverbial, sormé du participe présent & actif des verbes; tel que, en aimant les hommes, on n'est pas dispensé d'aimer Dieu. En aimant est gérondif. Nous disons qu'il est un nom adverbial, non pas seulement parcequ'il est invariable, & qu'il est, ou peut être presque toujours accompagné de la préposition en, ainsi que plusieurs expressions proverbiales composées; mais encore & principalement parcequ'il s'emploie toujours pour exprimer une action passagere, laquelle sert de maniere ou de moyen à l'action principale de la phrase, ou qui en marque le temps, & que le gérondif modifie par conféquent l'action principale de la phrase, de la même façon que les adverbes.

On pourroit donc définir le gérondif, une expression formée sur le participe présent actif, & servant à mettre l'idée du verbe duquel il dérive, en forme adverbiale. Ainsi dans cette phrase, c'est en s'abaissant qu'on parvient à s'élever; en s'abaissant marque la maniere, le moyen de s'élever, & donne à l'action de ce verbe la modification adverbiale. Dans celle-ci, en lui parlant, n'oubliez pas de lui dire. . En lui parlant marque la circonstance du temps; c'est-à-dire, lorsque vous lui parlerez, tandis que vous lui parlerez. . C'est done l'idée du verbe parler, mise en forme adverbiale, & modifiant

le verbe n'oubliez pas , &c.

Nous avons dit que le gérondif en françois est toujours formé du participe présent actif; & cela est vrai, puisque ce participe forme le gérondif par ses propres sons, sans aucun changement; & que si ce dernier se

fait

fait souvent précéder de la préposition en , il peut aussi s'en passer très souvent; de sorte qu'alors l'un ne differe de l'autre que par le sens que la phrase indique.

Nous n'avons que deux gérondifs qui ne puissent jamais être accompagnés de la préposition en; ce sont . ayant & étant. Pour les autres, ils la prennent ou la peuvent toujours prendre, si ce n'est quand le sens de la phrase ne permet pas qu'on leur donne la signification du participe, & que par conséquent il ne peut y avoir d'amphibologie; alors il est quelquesois plus élégant de sous-entendre la préposition : il est même des occafions où l'amphibologie est de si peu d'importance, où le sens souffre si peu d'altération en prenant le participe pour un gérondif, ou le gérondif pour un participe qu'on peut n'y point mettre de mot distinctif, comme les hommes jugeant sur l'apparence, sont sujets à se tromper. Il importe peu pour le fonds de la pensée, qu'on entende, les hommes, en jugeant sur l'apparence, sont sujets à se tromper; ou, les hommes qui jugent sur l'apparence, sont sujets à se tromper.

Pour pouvoir discerner si un mot semblable placé sans préposition, est un participe ou un gérondis, il saut voir s'il peut se tourner par qui ou par parceque, vu que; & alors il est participe; ou s'il peut se tourner par lorsque ou admettre la préposition en; & alors il est gérondis: car celui-ci marque roujours le moyen, la maniere, ou le tems, comme nous l'avons dit, & le participe marque toujours la cause de l'action principale de la phrase, ou l'état de la chose ou de la personne à laquelle il se rapporte. On cite quelquesois pour phrase ambigue celle-ci; je l'ai rencontré allant à la campagne e mais elle ne peut l'être que pour ceux qui ne saississent pas l'esprit de la construction françoise: car ce mot allant ne peut se rapporter qu'à celui que j'ai rencontré: & si l'on veut le faire rapporter à je, il faut dire,

je l'ai rencontré en allant à la campagne. Il est des constructions qui exigent la préposition

devant le gérondif, quoique sans elle il n'y ait point d'amphibologie : il seroit long & dissicile de les marquer; on ne peut là dessus renvoyer qu'à l'usage : telles sont entr'autres les phrases qui commencent par c'est

Tome I.

suivi du gérondif, comme c'est en travaillant beaucoup, avec méthode, & constamment, qu'on devient habile.

Quant à la place des gérondifs dans la phrase, il faut avoir à peu-près les mêmes précautions que pour le participe : ainsi le gérondif doit le plus souvent se rapporter au subjectif de la phrase principale, ou à un nom ou pronom exprimé, & qui soit plus près de ce

gérondif que le subjectif.

Telle cst, dit M. l'Abbé d'Olivet, la nature de notre gérondif, qu'il sert à désigner une circonstance liée avec le verbe qui le régit, vous me répondez en riant; & pat conséquent il ne peut se rapporter qu'au substantif, qui est le nominatif (le subjectif) de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute qui lui en tient lieu, parcequ'en esset il y a des phrases comme celle-ci; on ne voit gueres les hommes plaisanter en mourant, où d'abord il semble que le gérondif ne se rapporte pas à un nominatif. Mais c'est comme si l'on disoit, on ne voit gueres que les hommes plaisantent en mourant. Ains la regle subsiste toujours, que le gérondif doit se rapporter au substantif qui sert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonstance.

Fondé sur cette régle, M. l'Abbé d'Olivet examine

cette phrase de Racine dans Britannicus.

Mes soins en apparence épargnant ses douleurs, De son fils en mourant lui cacherent les pleurs.

"Mettons-la, dit-il, dans son ordre naturel: Mes soins en mourant lui cacherent les pleurs de son fils. Or peut-on dire que des soins fassent quelque chose en mourant? Aussi n'est-ce pas-là ce que l'Auteur nous a voulu dire: mais la construction de sa phrase le dit malgré lui «.

D'après l'exemple même cité par M. d'Olivet, on voit que le gérondif ne se rapporte pas toujours au subjectif ou nomminatif, mais quelquesois, comme nous l'avons dit, à un nom ou pronom exprimé, & qui se trouve plus près de ce gérondif que le subjectif. Ainsi on voit dans la phrase de Racine, que le gérondif en mou-

rant se apporte plutôt au pronom lui, dont il est plus

près, quan subjectif soins.

GOUT. Ou'est-ce que le goût ? Voilà peut-être de toutes les questions qui regardent la Littérature, celle à laquelle il est le plus difficile de bien répondre.

Le goit est presque devenu indéfinissable à force d'avoir té défini. Il faut avouer aussi qu'il n'est pas de nature a ouffrir aisément une définition. Le goût est un objet mixte, composé d'une qualité de l'esprit, & d'un sentiment du cœur : or tout ce qui tient au sentiment ne peut se definir. Le goût n'est donc définissable qu'en partie; le reste peut se faire entendre par le développement.

Le goit renferme une qualité de l'esprit, la facilité à voir d'un coup d'œil & à saisir dans l'instant le point de beauté qui convient à chaque sujet que l'on traite, ou qui se trouvedans chaque expression qu'on lit ou qu'on entend. Cette qualité est habituelle; par conséquent elle se forme par la lecture, s'épure par les comparaisons que l'on fait entre divers Ouvrages, se fortifie par les réflexions, setend par les exemples, & s'affermit par l'imitation des endroits choisis. Mais puisque sous ce premier point de vue c'est la beauté qui est son objet, il faut au moins savoir ce que l'on entend par beauté dans les Ouvrages de Littérature.

La premiere beauté consiste dans la vérité, parceque la parole n'a été instituée que pour faire passer la vérité d'un esprit à l'autre comme un bien commun à tous : vérité dans les faits, dans les raisonnements, & dans l'imitation, selon que l'Ouvrage est historique, philo-

sophique, ou qu'il concerne les beaux Arts.

La seconde beauté d'un Ouvrage de goût, c'est l'ordre entre les parties, parcequ'il y en a un entre les idées, les premieres éclairant les suivantes, & celles-ci donnanta leur tour aux premieres par leur suite natu-

relle, une espece de nouvel éclat.

La troisieme beauté, c'est la décence, c'est-à-dire, le respect pour la Religion & la pudeur, parceque la confidération que l'on doit aux hommes & aux premiers principes de leur morale, veut que l'on parle toujours de la Divinité avec respect, & qu'on s'énonce avec mo-

E e ii

destie. La décence renserme encore les bienséances, les égards, ce qu'on doit aux temps, aux lieux, à la nature de son sujet, à l'état, au caractère de celui qui parle, à celui des personnes à qui vous parlez, à leurs qualités, à leur rang, à leur raison surtout qui va juger de vous par vos paroles.

Ces trois premieres fortes de beautés sont pour la raison. Il en est d'autres qui regardent l'imagination ou le cœur. En esset, nous sommes plus sensibles que raisonnables, & nous n'aimons à entendre que ce que nous pouvons imaginer; nous croyons ne bien connoître que ce que nous pouvons sentir; nous ne nous laissons persuader que par des mouvements qui nous transportent.

La beauté pour l'imagination, confiste à revêtir la vérité d'images; celle qui regarde le cœur confiste à lui faire goûter la vérité par des sentiments, à l'entraîner au parti de la vérité par les mouvements convenables.

Dans les images, nous aimons le grand qui nous éleve, & le gracieux qui nous attache: dans les sentiments, nous aimons le noble, le fin & le délicat; le noble qui nous fait sentiments supériorité sur les choses basses; le fin, le délicat, qui nous donne un plaisir pur, qui nous saisse sances mouvements, nous aimons le fort ou le tendre; l'un qui nous réveille, nous applique, nous détermine, nous subjugue; l'autre qui nous attire, nous engage, nous sollicite.

Enfin il est dans la Littérature des beautés d'une troisieme espece, celles qui résultent de l'agrément des paroles, c'est-à-dire, de l'expression qui rend la pensée,

& du tour qui lui donne une certaine forme.

La beauté dans l'expression, c'est la clarté, la pureté, la précision, la correction, la justesse des termes propres ou figurés, & le pathétique des mouvements forts ou tendres. Ces expressions doivent ensuite avoir un tour qui soit propre à l'Auteur, & qui caractérise son esprit, qui façonne les idées à sa maniere, les peigne des couleurs de son imagination, & les anime des mouvements de son cœur, de telle sorte qu'il en résulte un certain air marqué, & souvent original; tel qu'on le voit dans les Ouvrages saits chez les différentes Nations; grave & majestueux chez les Espagnols; libre & enjoué chez les

François; véhément & impétueux chez les Anglois; délicat & fin chez les Italiens; solide & ferme chez les Allemands: tel qu'on le trouve encore dans les Ouvrages des différents Auteuts d'une même Nation; sublime dans Corneille; gracieux dans Racine; sensé dans Boileau; enjoué dans Molicre; fort dans Bosluet; délicat dans Fencion; noble dans Malherbe; brillant dans Fontenelle; naif dans la Fontaine; rapide dans Bourdaloue; insinuant dans Massillon; profond dans Mallebranche; léger dans Pélisson; élégant dans Gresfet; ingénieux dans la prose de Voltaire; harmonieux dans les Odes de Rousseau, &c.

Force & vivacité du génie; liaison exacte de toures les parties; rapport immédiat des unes avec les autres; justesse dans ces rapports, & même dans les contrastes, comme dans le plan; nuances & tons de couleurs bien assortis; hardiesse sans écarts dans les idées; ornements sans partire dans le style; variété sans bigarrure dans les tours de construction; richesse sobre & sans faste; sagesse égayée sans indiscrétion; facilité qui ne soit point négligence; sincsse qui ne soit point affectation; méthode qui soit sans contrainte; l'art ensin, mais dégusé; noblesse & vérité; l'élévation, le touchant, le décent & le pathétique; voilà ce qui constitue le beau dans les Ouvrages de Littérature; ce qui fait l'objet du goût.

Le goût consideré dans le cœur ne se définit pas, puisque c'est un sentiment; il ne s'acquiert pas, c'est une qualité que donne la Nature : sentiment du vrai, droiture de raison, voilà ses principes : justesse dépensées, netteré d'expressions, voilà ses regles : souplesse de l'esprit à la loi des bienséances; sagesse de détail qui adopte le nécessaire & l'utile, en rejettant le supersu ; économie dans l'ordonnance; voilà ses qua-

D'après cela, on doit sentir la nécessité & l'utilité du goût dans la Littérature. Sans lui le génie le plus sublime est souvent très dangereux, parceque naturellement hardi, il s'éleve au dessus du vrai comme au dessus du commun; que la nouveauté fait sa passion; qu'il cher-

Ecili

che une région supérieure d'où il puisse dominer; qu'emporté sur les aîles de l'imagination, son essor le perd dans des régions inconnues. Sans le goût, l'esprit, qui ne peut atteindre à la hauteur du génie, & qui se contente de marcher, se trompe encore dans sa marche; elle devient irréguliere, & ne le conduit point à son but : un goût frivole s'empare de lui ; il tourne sans cesse dans le tourbillon de la mode. Ce n'est plus qu'un papillon qui cherche une lueur favorable pour faire briller les couleurs dont ses aîles sont nuancées. Il plaît d'abord aux Lecteurs légers, aux enfants; mais son éclat ne dure qu'un instant ; ses aîles se dessechent bientôt, & l'insecte rampe. Ainsi si le goût manque à l'esprit, ses efforts se réduiront à un style marqueté, à quelques sentences hardies & hazardées, à un tour peu naturel de pensées bizarres, à un assemblage informe d'expressions singulieres, à un jargon obscur, vuide & précieux, à une barbarie de langage parée de faux brillants, où le vernis est substitué à la peinture, la découpure au tableau, le frivole de l'affectation au sérieux du bon sens.

Le goût peut seul faire éviter tant d'abus & d'inconvénients : il soutient le génie dans son essor, mais le rappelle de ses écarts; il lui marque sa route, lui prescrit ses bornes, & lui fixe son terme; en lui laissant toute la liberté que l'imagination demande, il le retient

dans les limites que la raison prescrit.

Il y a tant de mauvais goûts, qu'il est quelquesois difficile de s'assurer qu'on a rencontré le bon: pour cela il faut confronter le jugement que l'on porte des ouvrages, avec celui qu'en ont porté les grands-maîtres, les hommes regardés comme les plus éclairés, & dans les ouvrages desquels tout le Public a reconnu & avoué ce bon goût que l'on cherche.

L'objet du goût dans les choses que renferme notre ouvrage, est sur-tout de marquer à chaque sujet le style qui convient : voy. STYLE, ÉLOQUENCE, POÉSIE, &c.

GRADATION. Figure de Rhétorique, propre aux passions. Par cette figure l'Orateur s'élève de pensée en pensée, comme par degrés, jusqu'à ce qu'il ait atteint Ie degré d'élevation où il veut parvenir. Par exemple, le second Chant du Lutrin de Boileau finit par une gradation qui forme un tableau parfait.

Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;

Et lasse de parler, succombant sous l'effort,

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

C'est ordinairement par des gradations bien ménagées que l'on prépare les reconnoissances dans les Pieces dramatiques, à moins qu'elles ne se fassent par un coup de théâtre; c'est-à-dire, sans aucune préparation.

GRAMMAIRE. La Grammaire est l'art qui enseigne à parler & écrire selon un usage convenu. C'est en esset la convention qui attache les idées aux mots, & c'est aussi par une convention, que ces mots forment une Langue.

Les Langues ont deux branches principales; l'une, qui confifte à communiquer ses pensées, par des sons ou par des mots prononcés; l'autre, qui confiste à communiquer ces mêmes pensées, par des mots écrits. Les mots sont les signes établis de nos idées, & l'écriture est un signe établis des mots. L'écriture & les mots sont donc le double objet sur lequel la Grammaire établit des principes, & pose des regles dont l'objet est de diriger ceux qui veulent s'instruire de la Langue, & de leur en faciliter l'étude.

Une Grammaire qui donneroit des regles & des principes communs à toutes les Langues, & qui feroient d'ailleurs suffisants, seroit une Grammaire générale; celle qui ne donne des principes & des regles que pour une Langue particuliere, n'est que la Grammaire de cette Langue; & telle est celle dont nous traitons dans cet Ouvrage, qui n'a pour objet que l'élocution françoi-fe. Nous sommes cependant obligés de toucher à bien des principes généraux. La conformation des organes est la même chez les hommes de tous les pays & de tous les temps; ce sont ces organes qui décident des Langues, puisque ce sont eux qui exécutent les sons à d'ailleurs les hommes ont tous une même nature, des

facultés & des besoins semblables; ainsi il est aisse de sentir combien de traits de ressemblance on doit trouver entre toutes les Langues. Une Grammaire particuliere dont les principes sie seroient applicables qu'à une seule Langue, seroit donc nécessairement une Grammaire désectueuse.

Une Langue est un composé de sons & de caracteres convenus & destinés à marquer nos idées selon un ordre établi & reçu par une certaine quantité d'hommes, par toute une Nation, par exemple! La prononciation des sons, ces sons eux-mêmes, les idées qui y sont attachées, les caracteres qui les désignent, l'ordre de ces sons & de ces caracteres; voilà les objets de la Gram-

maire.

Elle doit donc enseigner avec méthode, 1º. quels sons on emploie dans une Langue pour défigner les idées. Ce premier article est l'objet des Vocabulaires ou Dictionnaires de Langues, & il n'entre point par conséquent dans les Traités ordinaires de Grammaire. 2°, Quelles regles il faut suivre pour bien prononcer, pour bien former chacun de ces sons ; 3°, quel ordre il faur mettre entre chacun de ces sons prononcés, pour rendre les idées dans le même ordre dans lequel l'esprit les apperçoit; 4°. quelles variations ces sons souffrent selon les différences circonstances; 5°. de quels caracteres on doit se servir pour peindre ces sons sur le papier; 6°. quel ordre encore il faut suivre dans l'usage de ces caracteres. Nous avons raché de remplir tous ces objets d'une maniere satisfaisance dans les différents articles de Grammaire, répandus dans ce Dictionnaire, Nous y ayons suivi l'usage autant que nous avons pu le saifir. parcequ'il est le seul maître des Langues; l'usage de parler, pour la Langue prononcée; l'usage d'écrire, pour la Langue écrite : le premier recueilli d'après la méthode du plus grand nombre des personnes instruites, soit à la Cour, soit à la Ville; le second saiss d'après la prarique des Ecrivains actuels les plus estimés pour leurs connoissances grammaticales & litteraires.

Mais nous avons cru devoir souvent appuyer cette pratique d'usage par des notions & des rassonnements

philosophiques qui portent dans l'esprit des connoissances utiles, & l'accoutument à remarquer souvent dans ce que la Nature nous fait faire sans réservon, plus de vûes, plus d'avantages, & plus de sagesse que dans tout ce que nous parvenons à faire nous-mêmes par les études les plus pénibles & les plus longues. On sait combien il est essentiel d'habituer la jounesse à penser. Rien ne sournit plus à la méditation que l'examen des Langues. Il saut donc en prositer comme d'une heureuse occasion qui se présente d'elle-même à ceux qui sont

chargés d'instruire les jeunes gens,

C'est un inconvénient très grand, & cependant très ordinaire, de faire apprendre les éléments des Langues précisément par routine & par mémoire. On accoutume les esprirs à se payer de mots qu'ils n'entendent pas, à suivre une route où ils ne connoissent rien, pour aller à un terme dont ils n'ont point d'idée; & cette faute influe beaucoup plus qu'on ne pense sur la maniere dont ces mêmes esprits verront ou croiront voir, & jugeront quand ils seront formés. Si s'on veut étudier avec suite toutes les parties grammaticales de cet Ouvrage, & disposer toutes ces parties dans un ordre conforme aux choses, on peut consulter l'arricle Mot. Les mots sont essectivement l'objet unique & général des Grammaires; tout s'y réduit aux mots prononcés, mots construits, mots écrits, &c.

On voit par tout ce que nous venons de dire, que la méthode est le principal mérite d'une bonne Grammaire. Sans elle que deviennent les principes les plus solides, les regles les plus justes, & les observations les plus utiles? Ce sont des membres épars qui manquent d'un point de réunion, ou qui étant déplacés ne peuvent faire un corps, ou n'en sont qu'un dont le jeu est irrégulier, dont la marche est fausse, & dont les opérations le choquent, s'embarraffent, & se nuisent mutuellement. Cette méthode consiste sur-tout dans l'ordre & la génération des branches de la Grammaire. Que chaque chose y paroisse à son rang, semble ammenée par les précédentes, & faite naître celles qui suivent. On ne peut croite combien ce moyen met de facilité dans les

choses les plus difficiles : mais il faut en même-temps que les définitions soient exactes, & les regles justes. Combien de Grammairiens ont manqué à ce second point, & plus encore au premier? Nous avons lu tout ce qu'il y a de meilleur sur la Langue françoise, & nous avons tâché de le lire sans prévention, sans préjugés. Quand nous avons trouvé quelque chose d'assez bon pour ne pouvoir esperer de faire mieux, nous n'avons pas sacrifié l'utilité publique à la vanité de ne parler que d'après nous : quand nous avons cru trouver des erreurs, nous avons tâché de les corriger, & de leur substituer la vérité & la justesse. Du reste on doit être clair sur-tout dans un Ouvrage dont l'objet est d'instruire, & dont les premiers éléments tiennent à ce que la Métaphysique a de plus abstrait, & c'est pour cela que nous avons multiplié les exemples qui rendent st sensibles les principes auxquels on les applique.

Mais ce n'est pas assez de cette méthode, de ces principes & de ces regles dont un Grammairien doit faire tant de cas: il doit savoir que les Langues, fruits de la Nature tout ensemble & du caprice, ont d'un côté des exceptions aussi nombreuses que de l'autre les regles & les principes sont incontestables. Ces exceptions doivent avoir leur place; elles sont quelquesois très importantes. Il y en a même de si générales, qu'on pourroit presque les prendre pour des regles. Il ne faut en omettre aucune de celles qui ont quelque étendue, ou qui sont d'un usage fréquent. Il saut savoir les placer à côté des regles auxquelles elles dérogent; mais il ne saut pas entreprendre de tout dire, sans quoi l'on diroit beaucoup trop. Il est bien des minuties qu'il faut savoir distin-

guer, apprécier, & négliger.

Après toutes ces précautions il ne faut pas encore se flatter que l'Ouvrage que l'on aura fait soit suffisant pour instruire seul de la Langue qui en est l'objet : non, les Grammaires peuvent diriger les Mastres, éclaireir quelques doutes, donner des principes; mais aucune ne peut enseigner parfaitement une Langue à quelque Lecteur que ce soit : il faut pour cela le mastre même des Grammaires, l'usage. On ne doit pas conclure delà que

les Grammaires soient d'une médiocre utilité; au contraire, une bonne Grammaire doit être regardée comme un ouvrage également nécessaire aux Nationaux & aux Etrangers. Les premiers y apprendront à faire par principes & pour des raisons connues, ce qu'ils faisoient par routine, à le faire plus surement, & plus constamment bien. Les Etrangers y trouveront un secours, un guide qui les dirigera dans l'étude de l'usage. Ils y verront de plus près le caractere constitutif, le génie propre de la Langue.

מונון שם נקטן קופת היינוע כי ביונע בי בפונע ביפון וויים חלפי

GUILLEMETS: voyez Alphabet.



beside, of the builting Sunrousers, Talling all persons

th ouverge egold A. H. of a co. H. Marionaux ac co

ou HE, est une des consonnes de l'alphabet : voy.
Alphabet, Consonnes & Prononciation.

HA, est une des particules exclamatives : voyez Par-

TICULES, CONSTRUCTION.

HAIR. Verbe actif irrégulier, de la feconde conjugaison. Il exprime cette aversion, ce desir de vengeance que nous avons contre quelqu'un qui nous a fait du mal, ou qui peut nous en faire; cette répugnance, cette antipathie que nous sentous pour quelqu'un ou quelque chose. Nous haïssons ordinairement un homme que nous savons avoir des raisons de nous haïr nousmêmes. Il hait les compliments. Il ne hait pas les liqueurs. Remarquez que ai dans haïr fait deux syllabes dans tous les temps de ce verbe, excepté aux trois personnes singulieres du présent de l'indicatif, & à la seconde personne de l'impératif. Quand ai fait deux syllabes, on met deux points sur l'i, sinon on n'en met qu'un, com-

me on verra dans la conjugation fuivante.

Indicatif. Présent. Je hais ou je hai ; tu hais, il hait; nous haissons, vous haissez, ils haissent. Imparfait. Je haissois, &c. Prétérit. Je hais, tu hais, il hait; nous haimes, vous haites, ils hairent. Prétérit indéfini. J'ai haï, tu as haï, il a haï, &c. Prétérit antérieur. J'eus hai, &c. Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu hai, &c. Plusqueparfait. J'avois hai, &c. Futur. Je hairai, &c. Futur passé. J'aurai hai , &c. Conditionnel présent. Je hairois, &c. Conditionnel paffé. J'aurois ou j'eusse hai. &c. IMPÉRATIF. Hai ou hais ; qu'il haisse, haissons, haisfez, qu'ils haissent. Subjonctif. Présent. Que je haisse, que tu haisses, qu'il haisse; que nous haissions, que vous haissiez, qu'ils haissent. Imparfait. Que je haisse, &c. Ce temps se forme comme le précédent, en observant toutefois d'appuyer sur la seconde syllabe. Prétérit. Que j'aie hai , &c. Plusqueparfait. Que j'eusse hai , &c. Infinitif. Présent. Hair. Passé. Avoir hai. Participe actif présent, Haissant, Passé, Ayant hai. Participe passif présent. Hai, haie ou étant hai, haie. Passé. Ayant été hai, haie. Gérondir. En haissant ou haissant.

Les temps dont nous n'avons pas indiqué toutes les personnes, prennent pour le surplus les terminaisons.

des verbes réguliers de la seconde conjugaison.

HARMONIE. Les Auteurs les plus exacts confondent souvent l'harmonie avec la mélodie & le nombre : d'autres n'ayant pas l'ame assez délicate pour sentir ces beautés fines de l'élocution, négligent de se faire une idée juste de l'une & de l'autre. Nous ne pouvons que plaindre ces derniers de ce que la Nature seur a resusé ce tact heureux qui se réveille à la plus segere impression. Nous allons tâcher de rendre en peu de mois les principes que les meilleurs Auteurs nous ont laissés sur ces parties essentielles du style, après les avoir distinguées le plus clairement qu'il nous sera possible.

L'harmonie est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux. Le nombre ne consiste que dans les interruptions; il regle les intervalles de proche en proche, ou de loin en loin. L'harmonie est semblable au bruit d'un fleuve qui roule ses flots continuellement & sans interruption. Le nombre place le repos d'une saçon convenable, & prépare les chûtes pour l'agrément de l'o-

reille & la facilité de la prononciation.

Ainsi les phrases considerées comme une suite de sons qui se succedent, sont soumises aux regles de l'harmonie; & elles le sont à celles du nombre, quand on les

considere comme terminées : voyez NOMBRE.

L'harmonie, avons-nous dir, est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux; mais on peut (& c'est une division que nous avons souvent occasion de faire) considerer ces sons comme signes de nos idées, & confronter leur suite & leur liaison avec celle qui se trouve entre les choses que nous voulons exprimer & dont nous avons les idées; c'est-là l'objet de l'harmonie proprement dite: ou bien on peut ne les considerer que comme sons, & voir leur suite & leur liaison sancuue comparaison; & c'est l'objet de la mélodie, ou harmonie improprement dite.

La mélodie est donc l'accord des syllabes & des mots-

qui arrivent & se succedent tour à tour. Elle consiste dans la maniere dont les sons simples ou composés sont assortis & liés entr'eux pour former les syllabes, les syllabes pour former les mots, les mots pour former un membre de période, & les périodes pour former un discours.

Pour cette mélodie, il faut éviter les voyelles qui ne se mêlent point en se rapprochant, & qui forment un hiatus ou baillement, une prononciation laborieuse & surchargée: comme,

Et y ayant des Citoyens.

Quand même ces baillements n'y seroient pas, trop de voyelles rendroient le langage mou & flottant, comme trop de consonnes le rendroient dur & scabreux; il faut donc les mêler, pour unir la consistance à la douceur; pour que les consonnes appuient & soutiennent les voyelles, & que celles-ci lient & adoucissent les consonnes. Si vous avez à placer un mot, dans lequel trop de consonnes, ou bien des consonnes doubles viennent comme écraser les voyelles, telles que Sphinx & Xerxès, il faut du moins les adoucir, en plaçant des voyelles immédiatement devant & après.

Le concours trop fréquent des monosyllabes, & celui des mots longs, est encore un vice opposé à la mélodie. Le premier ôte à une période toute sa consistance; le second la rend lâche & trasnante. Il faut éviter ces dé-

fauts, sur-tout dans la Poésie.

Corneille dans Polieuëte a dit: Jugez-le par la crainte, Il faut, dit M. de Voltaire, éviter ces le après les verbes. Jugez-en ne seroit pas moins dur.

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Boileau.

. . . Il peut tout ce qu'il veut,
. . . Il veut tout ce qu'il peut.

Corneille dans Nicoméde.

» La versification héroïque, dit encore M. de Vol-» taire, exige que les vers ne finissent point par des ver-» bes en monosyllabes. L'harmonie en tousser. Il peut, » il yeut, il sait, il court, sont des syllabes séches & so rudes. Il n'en est pas de même dans les rimes féminines, il vole, il presse, il prie. Ces mots sont plus soutenus. Ils ne valent qu'une syllabe; mais on sent qu'il so y en a deux qui forment une syllabe longue & harmonieuse. Ces petites finesses de l'art sont à peine connues, & n'en sont pas moins importantes «.

. . . A la metere plus bas.

Corneille , Ibid.

50 Remarquez que bas est un adverbe monosyllabe; ne 50 finissez jamais un vers par bas, à bas, plus bas, haut, 50 plus haut.

M. de Voltaire.

Ces défauts ne seront que plus sensibles, si la même consonne ou la même voyelle revient trop souvent dans des mots qui se suivent.

> . . . La mollesse oppressée , Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée.

Mais on recherche quelquefois ce concours, pour mieux peindre par la dureté qu'il produit, l'objet dont on parle: alors c'est un coup de maître. Tel est le der-

nier vers de Boileau que nous venons de citer.

C'est pour des raisons semblables que les Auteurs semblent quelquesois donner dans les autres défauts du style. S'ils paroissent trop affermir leurs sons, s'ils sons choquer les voyelles & les consonnes, ou s'ils descendent aux tons les plus doux, c'est qu'ils veulent faire retentir la trompette guerriere, ou faire entendre le slageolet des Bergers. Mais un homme médiocre qui voudra les imiter, manquera le but, & donnera dans un vice choquant. Tout ce qu'on peut conseiller à cet égard, c'est de bien étudier la Nature & l'intérêt de son sujet. Nous allons donc quitter la mélodie, en faifant encore deux petites observations.

1°. Plus les sons approchent de la simplicité des éléments des mots, plus ils sont doux; plus ils sont longs, plus ils sont harmonieux; plus ils sont développés, plus ils sont sonores; plus ils sont composés, brefs, serrés.

plus ils sont durs, secs & sourds.

2°. C'est pour ménager la mélodie que notre e muet

à la fin d'un mot s'unit à la consonne initiale du mot suivant. Il y devient comme le lien des deux mots, où il se perd, se plonge dans la voyelle initiale, pour éviter l'hiatus; comme, le génie aissé de la Langue latine: l'e muet qui est à la fin de génie, se perd dans la syllabe ai, & celui qui termine le mot Langue, se porte sur l'e du mot latine. C'est aussi pour cela qu'on dit l'homme, & non pas le homme; mon épée, & non pas ma épée, & qu'on emploie tant d'autres manieres de parler qui sont contre la concorde des genres.

L'harmonie des sons considerés comme signes, est l'accord des sons avec les choses signifiées. Elle consiste dans la convenance & le rapport des sons, des syllabes, des mots avec les objets qu'ils expriment, & dans la

convenance du style avec l'objet qu'on traite,

La premiere de ces deux convenances est l'accord entre les parties de l'expression & les parties des choses qui leur sont relatives; la seconde l'est du tout d'une

part, avec le tout de l'autre.

Quoiqu'il semble d'abord que les sons qui composent les Langues n'aient par eux-mêmes aucun rapport de convenance avec les objets de nos idées & les mouvements de notre ame, il est cependant aisé de se convaincre du contraire. Si au lieu de nos idiômes nous n'avions que la voix seule, que les premieres combinaisons des sons qui sont communs à tous les hommes, nous trouverions cependant moven de nous faire entendre : dans le besoin pressant, l'organe de la voix agiroit de toute sa force, & rendroit des sons vifs, perçants, fourds, rapides, traînants, roulants, éclattants, tous configurés par les différentes modifications qu'ils recevroient en passant par le gozier, sur la langue, à travers les dents, sur les levres, & le tout en conformité des qualités de l'objet qu'il s'agiroit de désigner : c'est ce que font souvent les enfants par des sons imitatifs. Or ces sons imitatifs qui existent dans la Nature, sont fondus dans les Langues, & il est même naturel qu'ils le soient. Nous en avons une foule qu'il seroit infini de rapporter, mais que des esprits délicats & exacts observateurs ne peuvent manquer de saisir. Gronder, murmurer, tonner, siffler, gazouiller, claquer, étinteler, piquer, lancer, bourdonner, &c. font dessons imiratifs.

Nous avons dit qu'il étoit naturel que ces sons sussent fondus dans les Langues: & en effet, les mots peuvent aisément imiter tous les objets qui sont du bruit, parceque le son est aisé à imiter par le son. Ils peuvent imiter aussi le mouvement, parceque les sons marchant à leur maniere, peuvent exprimer la marche des objets. Ensin il y a du moins des rapports analogiques entre la Musique ou les sons, & la configuration, la couleur & les autres qualités des objets. C'est ainsi que la joie dilate; la crainte retrécit; l'espérance releve; la douleur abbat; la longueur traîne; la rondeur coule; les angles s'élanceit & sont saillie; le bleu jest doux; le rouge est vis; le verd est gai, &c.

Nous ne donnerons qu'un morceau de Racine, pour faire sentir combien ces sons imitatifs donnent d'expres-

fion & d'harmonie au discours.

Jusqu'au fonds de nos cœurs notre sang s'est glacé.

Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.

Cependant sur le dos de la plaine liquide,

S'éleve à gros bouillons une montagne humide;

L'onde approche, se brise, & vomit à nos yeux,

Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.

Son front large est armé de cornes menaçantes,

Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.

Indomptable taureau, dragon impétueux;

Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Ses longs mugissemens sont trembler le rivage;

Le Ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;

La terre s'en émeut; l'air en est infecté;

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Sang glacé; le crin s'est hérissé; s'éleve à gros bouillons; l'onde approche, se brise; son front large est armé; sa croupe se recourbe; replis tortueux; longs mugissements; trembler; avec horreur; recule épouvanté; tous ces mots ont le caractere imitatif.

Les longues & les breves font beaucoup pour cette

harmonie; mais elle n'est guere que pour la Poésie, & même celle qu'on appelle haute Poésie. Ailleurs tout se

réduit presqu'à la mélodie.

L'harmonie qui tient aux mots comme liés entr'eux, ainsi que le sont les objets dans la Nature, & comme le sont nos idées, nos sentiments dans notre ame, cette harmonie, dis-je, fait un caractere de conformité ou d'opposition, tel que les choses le demandent: elle est presque pour tous les styles & pour tous les Ouvrages, ainsi que la suivante.

L'harmonie du ton général de l'Ecrivain & de l'Acteur, avec le sujet pris dans sa totalité, & revêtu de ses circonstances, rentre dans le style: voyez STYLE.

Dans le style simple on évite l'harmonie soutenue, le nombre sensible, les grands mots: les chûtes sont négligées; il n'y a point de progression marquée dans les idées, ni dans les phrases. On peut en juger par cette Lettre de Madame de Seyigné à son gendre, sur la mort de M. de Turenne.

» C'est à vous que je m'adresse, mon cher Comte, » pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût » arriver en France; c'est la mort de M. de Turenne. Si 20 c'est moi qui vous l'apprends, je suis assurée que vous » serez aussi touché & aussi désolé que nous le sommes » ici. Cette nouvelle arriva Lundi à Versailles. Le Roi » en a été affligé comme on doit l'être de la perte du 20 plus grand Capitaine & du plus honnête-homme du monde. Toute la Cour fut en larmes, & M. de Con-» dom pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir 20 à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais homme n'a été regretté si sincerement. Tout Paris & tout le » Peuple étoient dans l'émotion. Chacun parloit & s'at-» troupoit pour regretter ce Héros. Je vous envoie une » très bonne relation de ce qu'il a fait les derniers jours » de sa vie. C'est après trois mois d'une conduite toute ... miraculeuse, & que les gens du métier ne se lassent » point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire so & de sa vie.

On voit dans ce récit des circonstances étrangeres: si c'est moi qui vous l'apprends. des phrases communes: une des plus fâcheuses pertes. du plus honnête-homme

un monde. . . Les gens du métier. . . Enfin un style libre & aisé, le vrai style épistolaire; mais point d'harmonie.

HÉLAS! est une des particules exclamatives: voyez

PARTICULES, CONSTRUCTION.

HELLÉNISME. Figure de construction, qui consiste dans une imitation de quelques façons de parler tirées soit d'une Langue étrangere, soit d'une même Langue où ces façons de parler sont employées dans d'autres circonstances: voyez l'article HELLENISME au mot CONS-TRUCTION.

HEM, est une des particules admonitives : voyez

PARTICULES.

HÉMISTICHE. Les vers françois sont coupés en deux par la césure, & chaque partie fait un hémistiche :

voyez CESURE.

HIATUS. Si l'on place de suite deux mots dont le premier finisse par une voyelle autre qu'un e muet, & le second commence par quelque voyelle que ce puisse être; ce concours fait une rencontre de voyelles qu'on ne peut prononcer de suite sans y interposer une sorte de baillement, qui rend la mesure extrêmement languissante. C'est ce concours, cette rencontre, ce baillement qu'on appelle hiatus dans ces vers de Théophile.

> Il est vrai que mon sort en ceci est mauvais, C'est que beaucoup de gens savent ce que je fais : Quelques lieux si cachés où mon péché se niche, Aussitot mon péché au carrefour s'affiche; Par tout où on me voit je fuis toujours ami.

Il y a dans ces vers trois hiatus; ceci est. Ceci finit par une voyelle autre qu'un e muet, par un i, & est commence par une voyelle. On ne peut lire ces deux mots de suite sans éprouver cette difficulté, ce baillement dont nous parlons. Le même défaut se retrouve dans le quatrieme vers, péché au. . . & dans le cinquieme à ces mots, ou on ...

Nous avons dit que pour qu'il y eût un hiatus, il falloit que la voyelle par où finit le premier mot, fût autre qu'un e muet; car un e muet s'élideroit, & l'hiatus n'y

seroit plus, comme dans le vers suivant, la que monte

Ffij

Vivre toujours en guerre accable enfin d'ennui.

où l'e final du mot guerre se perd dans l'a qui commence le mot accable, comme l'e final du mot accable s'élide

avec l'e qui commence le mot enfin,

Les Auteurs les plus exacts n'ont point d'égard à l'hiatus dans la répétition du mot oui, apparemment parceque ce mot ne peut se répéter qu'on n'appuie beaucoup sur le premier, & plus encore sur le second, & qu'en conséquence on ne doive reprendre haleine, & faire un repos entre les deux; ce qui empêche l'hiatus d'être senti.

Oui, oui, crois si tu veux, qu'on en veut à ta vie. (Scuderi).

Mais l'hiatus ne se souffre point entre le mot oui & un autre mot, soit qu'il soit placé devant, soit qu'il soit après. Ainsi on ne diroit pas:

Il m'a blessé; oui, je l'en punirai.

Moliere dit dans la Comédie des Fâcheux :

Ah! il faut moderer un peu ses passions.

Mais cet hiatus peut être sauvé dans la prononciation à parcequ'on peut aspirer l'h dans le mot ah.

Si Racine dans les Plaideurs dit, tant y a, c'est une faute faite exprès, parceque ce mot peignoit bien le

caractere du personnage qu'il fait parler.

Les mots qui commencent par un h sont regardés comme ayant une consonne à leur tête si cet h est aspiré, & alors il n'y a point d'hiatus; ainsi ce vers est bon:

J'ai honte d'un succès qu'il faut qu'un crime achete.

Mais si ce h est doux, s'il ne s'aspire point, alors le mot est regardé comme n'ayant à sa tête que la voyelle qui suit le h, & conséquemment cette lettre n'empêche point l'hiatus, comme dans le vers suivant, qui est défectueux par-là.

J'ai horreur d'un succès qu'il faut qu'un crime achete.

Dans l'adverbe hier, le h est assez aspiré pour pouvoir être placé après un mot finissant par une voyelle. Ainsi ces vers de Thomas Corneille sont bons.

Cependant si le mot qui est devant hier, finit par un muet, l'aspiration n'est pas assez forte pour empêcher l'élision: ainsi on ne dit point, le jour de hier, encore hier; mais le jour d'hier, encor hier.

Vous le connoissez donc arrivé d'hier au soir ?

Thomas Corneille.

Au surplus pour le mot hier: voyez SYLLABES, Huit, huitieme, huitain, ont un h consonne, & non pas muet, dit Vaugelas, & cependant ce h ne s'aspire point, comme font les autres h consonnes: ainsi Richer a pu dire, sans faire un hiatus,

> Se rend droit entre huit & neuf, Où le clair-voyant Pique - bœuf Avoit choisi son corps de garde.

Puisqu'on dit & qu'on écrit aujourd'hui constamment le onze, le onzieme, du onze, du onzieme, l'o à la tête du mot peut faire office de consonne, dans ces mots onze, onzieme, & empêcher l'hiatus, ou du moins il est toléré dans notre Poésie.

Vous le voyez fur le Pont Neuf, Tout barbouillé d'un jaune d'œuf, Depuis sept heures jusqu'à onze, Faire la cour au Roi de bronze.

(Saint Amant).

Voiture dit :

Mais cependant je suis dedans l'onzieme;

ce qui montre qu'autrefois on faisoit l'élisson, & qu'on peut absolument la faire encore, ou aspirer l'o, comme

on le jugera à propos.

Le t ne se faisant jamais sentir dans la conjonction et, &c, elle demeure sujette à l'hiatus, comme s'il n'y avoit seulement que é. Ainsi ces vers de Ronsard ne se-roient plus reçus:

. . . . Et en cent nœuds retords, Accourcit, & allonge, & enlace fon corps.

Si en se servant de ces expressions, pié à pié, pié à terre, on veut éviter l'hiatus, il faut écrire, pied à pied, pied à terre, & faire sonner le d comme un t.

L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte. (La Fontaine).

Il faut également faire sentir le d, si l'on veut que ce vers de Sarrasin soit bon.

Pour subsister mange son bled en verd.

Cette loi qui interdit l'hiatus de toute Poésse françoise, est faire pour l'agrément de l'oreille. Il est bon même d'y faire attention en prose, sur-tout pour certains concours de voyelles qui sont très dures à prononcer.

30 Il faut, dit M. de Voltaire, éviter soigneusement 30 au milieu des vers les mots bayes, haies, & ne les 30 jamais faire rencontrer par des syllabes qui les heur-30 tent. On est obligé de faire ces mots de deux syllabes, 30 comme dans ce vers du Menteur de Corneille.

On leur fait admirer les bayes qu'on leur donne.

& ce son est très désagréable; c'est ce qu'on appelle le demi-hiatus. Nous avons des regles certaines d'harmonie dans la Poésie: pour peu qu'on s'en écarte, les vers rebutent, & c'est en partie pourquoi nous avons tant de mauvais Poètes ...

Pour un plus grand détail, voyez ÉLISION & CON-

SONNES.

HIER , est un adverbe de temps ; voyez Adverbe.

HIHI, est une des particules exclamatives: voyez Particules, Construction.

HO, est une des particules admonitives : voyez PAR-

TICULES.

HOLA, est une des particules admonitives : voyez

HOMONIMES. Un nom homonime est celui qui restant toujours le même, sert à représenter plusieurs choses différentes; ou si l'on veut, le même nom donné à

plusieurs objets, rend ces objets homonimes.

On voit par-là que les homonimes sont une source d'équivoques: ce sont donc des défauts dans une Langue: car n'avoir pour présenter l'idée d'un objet, qu'un mot qui présente également l'idée d'un ou de plusieurs autres objets différents, sans fixer plus déterminément l'esprit sur l'un que sur l'autre, c'est un inconvénient à peu-près égal à celui de n'avoir point de mot pour cette idée, puisqu'il est égal de ne rien dire, ou de dire des choses qui produisent des erreurs, ou laissent l'esprit en proie à des doutes pires que l'erreur.

Il y a des homonimes pour l'écriture ou l'orthographe, d'autres pour le son ou la prononciation, & d'autres pour les deux. Ceux de la premiere espece se prononcent disséremment, quoiqu'ils s'écrivent de même; ils n'ont donc d'équivoque que pour les yeux, & point pour les oreilles: tels sont les mots haïe, participe séminin du verbe haïr; & haïe, cri que sont les Charretiers pour animer leurs chevaux. Le premier forme trois syllabes, ha-ë-e; le second n'en forme que deux, dont la premiere est une diphthongue breve.

Pain, sorte de nourriture, & pin arbre, s'écrivent différemment, mais se lisent de même; ils sont homonimes quant au son. Il en est de même des mots vin, liqueur, & vain (celui qui a de la vanité); vaine, séminin de ce dernier, & veine, vaisseau du corps; plaine campagne, rase, & pleine, adjectif séminin qui signisse

remplie; chêne arbre, & chaîne lien de fer, &c.

Nous en avons beaucoup qui n'ont aucune différence ni pour l'écriture ni pour la prononciation : tels sont coin (angle), coin piece de fer ou de bois propre à écarter deux choses unies, ou à séparer les parties d'un solide; coin, fruit de l'arbre qu'on nomme coi-gnassier: vain, homme qui a de la vanité; vain, qui est inutile: son (bruit); son, la partie la plus grossière du bled moulu; son, adjectif possessiés ou pronominal (son

œil, pour l'œil de lui ou d'elle) &c.

On pourroit étendre les listes de ces trois sortes d'homonimes: mais il sussit d'indiquer des exemples pour chacune, & de recommander, 1°, de les éviter le plus qu'il est possible en écrivant, sur-tout ceux de la troisseme espece, ou du moins si l'on ne peut se dispenser de s'en servir, de bien ménager leur place, & de faire ensorte que ce qui les accompagne leve absolument toute équivoque; 2°, en lisant, de faire sentir en quelque sorte le sens dans lequel l'homonime est employé, & cela par le ton, & plus encore par une prononciation bien exacte & bien précise, sur-tout dans les homonimes de la première espece.

HORMIS, est une des prépositions simples: voyez

PRÉPOSITIONS.

HORS, est une des prépositions simples : voyez Pré-

HU, est une des particules admonitives : voyez PAR-

HUITAIN: voyez STANCES.

HYPERBATE. Ce mot grec fignifie confusion, mêlange. C'est une figure de construction qui a lieu lossque l'on s'écarte de l'ordre successif des mots, & de la construction simple. Cette figure est fort usitée dans les Poètes qui suivent plutôt l'ordre des idées que celui des mots. On en trouvera plusieurs exemples au mot inversion. En voici encore d'autres.

L'Histoire de Dom Quichote commence par une hy-

perbate.

Dans une contrée d'Espagne qu'on appelle la Manche, vivoit il n'y a pas long-temps un Gentilhomme, &c. L'ordre de construction est, un Gentilhomme vivoit dans,&c.

Dans l'Oraison Funebre du grand Condé, par M.

Boffuet, on lit :

Restoit cette redoutable Infanterie de l'armée d'Espa-

HYPERBOLE. Lorsque nous sommes vivement frappés de quelqu'idée que nous voulons représenter, & que les termes ordinaires nous paroissent trop soibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous servons de mots, qui, à les prendre à la lettre, vont au-delà de la vérité. Ceux qui nous entendent rabattent de notre expression ce qu'il en faut rabattre, & il se forme dans leur esprit une idée plus conforme à celle que nous voulons y exciter, que si nous nous étions servis des mots propres.

Virgile dit de la Princesse Camille, qu'elle surpassoit les vents à la course, & qu'elle eût couru sur les épis de

bled sans les faire plier. Voilà une hyperbole.

Saint Jean, à la fin de son Evangile, dit que si l'on racontoit en détail les actions & les miracles de J. C., il ne croit pas que le monde entier pût contenir les Livres qu'on en pourroit faire. C'est une hyperbole. Il faut user de cette sigure avec modération.

A l'exemple du Ciel j'ai fait beaucoup, de rien.

Corneille dans D. Sanche.

» Ces traits hardis surprennent souvent le Parterre; mais y a t-il rien de moins convenable que de se comparer à Dieu? Quel rapport les actions d'un Soldat qui » s'est élevé, peuvent-elles avoir avec la création? On ne sauroit être trop en garde contre ces hyperboles aus dacieuses qui peuvent éblouir des jeunes gens, que tous les hommes sensés réprouvent, & dont vous ne trouverez jamais d'exemple ni dans Virgile, ni dans » Ciceron, ni dans Horace, ni dans Raeine.

M. de Voltaire.

HYPOTHESE: voyez RHÉTORIQUE.

HYPOTYPOSE. C'est une figure de Rhétorique propre aux passions. Hypotypose figuisse en grec image, tableau. C'est une description vive & frappante qui assecte en quelque sorte les yeux plus que les oreilles; tels sont ces vers de Clitemnestre dans l'Iphigénie de Racine.

> Un Prêtre, environné d'une foule cruelle, Portera fur ma fille une main criminelle!

Déchirera son sein! & d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux!

Vous en trouverez encore un bel exemple dans le récit de la mort d'Hyppolite que nous avons cité au mot HARMONIE.

Cependant sur le dos de la plaine liquide, &c.

Racine. V. Act. Scene VI.

Ce qui fait l'hypotypole, c'est l'image, la peinture. Il faut que l'action semble se passer sous vos yeux. Ces peintures sont plus d'usage lorsqu'il s'agit d'amuser l'imagination, que lorsqu'on a dessein de toucher le cœur. La tristesse parle plus simplement; elle suit l'ornement & le coloris des sigures. C'est par cette raison que quelques Critiques ont blâmé cette description pompeuse de Racine, dont nous venons de parler. Elle leur a paru trop affectée, trop étudiée dans une occasion aussi triste que celle de la mort d'un fils.

Dans la plûpart des hypotyposes, tous les verbes font au présent. Ce tour d'élocution peint les choses

plus vivement.



IMP

I est une des voyelles de l'alphabet : voyez Alphabet ; Voyelles & Prononciation.

IA, est une des diphthongues: voyez DIPHTHON-

gues & Prononciation.

IAN, est une des diphthongues : voyez DIPHTHON-GUES & PRONONCIATION.

IAU, est une des diphthongues: voyez DIPHTHON-GUES & PRONONCIATION.

ICI, est un des adverbes de lieu : voyez ADVERBE.

IDYLLE : voyez EGLOGUE.

IÉ, IÈ, font deux diphthongues: voyez DIPHTHON-GUES & PRONONCIATION.

IEN, est une des diphthongues : voyez DIPHTHON-

gues & Prononciation.

IEU, est une des diphthongues: voyez DIPHTHON-GUES & PRONONCIATION.

IL, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier au masculin: voyez PRONOMS.

ILS, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du pluriel au masculin. Il est son singulier :

voyez PRONOMS.

IMPARFAIT. L'imparfait est un des temps des verbes. On s'en sert pour marquer qu'une chose est passée quant à présent; mais qu'elle étoit présente dans un tems passé que l'on désigne : voyez Temps des Verbes, & Conjugaison.

IMPÉRATIF. Ce mot vient du verbe latin imperare, qui fignifie commander. C'est un mode des verbes: voyez Modes & Verbe. Il marque la volonté, soit que nous commandions, soit que nous priions: écrivez, lisons. Si le désir est exprimé d'une façon moins forte, alors c'est l'optatif qui est un mode destiné à marquer le désir, mais que nous n'avons point dans notre Langue, & que nous avons fondu dans notre subjonctif: voyez Subjonctif.

Il ne faut point mettre de s à la fin de la seconde per-

fonne du fingulier de l'impératif, à moins qu'il n'y en ait un à la premiere personne du présent de l'indicatif: exemple, je viens, à l'impératif viens; je donne, à l'impératif donne; je prens, à l'impératif prens; je mange, à l'impératif mange.

On dit, pardonne aux malheureux, & non pas, par-

donnes aux malheureux.

Il y a pourtant une exception pour les pronoms en & y. Toutes les fois qu'ils viennent immédiatement après l'impératif, celui - ci est obligé de prendre s final, quoiqu'il n'y en ait pas au présent de l'indicatif. Il faut dire, donnes en ce que tu voudras, & non pas, donne-en, &c. portes-y la paix, & non pas, porte-y la paix. Au reste voyez Syntaxe & Consugaison.

IMPERSONNELS. Impersonnel fignisse, qui n'a point de personnes. Nous avons dans notre Langue quelques verbes auxquels nous donnons cette dénomination. Este avec raison? Non, en prenant les termes dans leur fignisseation stricte, & en analysant avec précision les

verbes qu'on donne pour impersonnels.

En esser, pour qu'un verbe sût exactement impersonnel, il saudroit qu'il exprimât une action qui ne pût être rapportée à aucune cause, & qui par conséquent n'en eut point: par exemple, il sau, il importe, il pleut, sont des verbes dits impersonnels. Or ils désignent tous une idée d'action ou de chose existante; le premier l'idée d'une nécessité existante; le second celle d'une importance actuelle, & le troisseme celle d'un événement produit. Aussi qu'on les examine dans des phrases complettes: il faut travailler quand on est jeune; il importe de bien employer le temps, on voit que le vrai sens est: quand on est jeune, travailler est une chose nécessaire, une chose qu'il faut faire; bien-employer le temps importe; & dans celle-ci il pleut, c'est comme s'il y avoit le tems, le ciel ou l'atmosphere pleut, donne de la pluie.

Ce n'est donc point à la rigueur, ni quant au sens, que ces verbes sont impersonnels : ils ne le sont que parceque les choses qu'ils expriment sont produites par des causes cachées, obscures, indéterminées, ou ignorées, & qu'on les examine indéterminément par l'arti-

cle il ou par le pronom on, ou par ce.

On distingue deux sortes de verbes impersonnels;

ceux qui ne peuvent jamais être employés qu'à la troisieme personne du singulier, comme, il faut; & ceux qui peuvent ou s'employer comme les verbes ordinaires, ou prendre un sens indéterminé qui les restreigne à cette troisieme personne du singulier indéterminée; comme, convenir, qui est verbe neutre ordinaire dans cette phrase, je conviens de cette imprudence; & impersonnel dans celle-ci, il convient d'écouter un homme avant que de le condamner. C'est au sens de la phrase & à la connoissance de l'usage, à décider si un verbe précédé du pronom il est impersonnel ou non; cependant il ne l'est jamais, quand ce pronom peut être remplacé par un nom déja exprimé ou sous-entendu.

Les verbes être & devoir deviennent impersonnels avec ce: c'est un abus de tout croire: ce devroit être un crime puni par les loix que d'être ingrat. Tous les verbes, exceptés ceux qui sont toujours impersonnels de leur nature, le peuvent devenir en prenant avant eux le pronom indéterminé, on; comme, on aime, on dit,

on vient, &c.

Les principaux verbes impersonnels, c'est - à - dire, ceux qui le sont avec le pronom il sont en très grand nombre. Ils sont conjugués dans ce Dictionnaire chacun à leur ordre alphabétique, à titre de verbes désec-

tifs. Voyez pleuvoir, falloir, neiger, &c.

Quant à ceux qui le deviennent quelquefois, les principaux sont, agir; il s'agit de l'honneur. Aller; il y va de la vie. Arriver ; il arrive qu'on se trompe. Convenir; il convient que vous y alliez. Eclairer; il éclaire avant que de tonner. Ennuyer ; il m'ennuie de joair. Etre fuivi d'un adjectif sans substantif; il est bon de tout voir. Etre suivi d'un substantif; il est des ames bien fausses & bien noires. Faire; il fait un tems sombre. Paroitre; il paroît qu'il vous aime. Pouvoir; il se peut, ou il peut se faire, ou il peut arriver qu'on vous trompe. Plaire; il me plast ainsi: il me plast de vous le dire moimême. Suffire; il suffit que vous le vouliez. Tenir; il ne tient qu'à vous d'être la personne du monde la plus heureuse. Valoir; il vaut mieux ne chercher à faire que ce que l'on doit, que de chercher à faire ce que tout le monde veut.

Les veibes qui sont toujours impersonnels se réduifent à-peu-près à ceux-ci : Y avoir ; il y a tems pour tout. Falloir ; il faut savoir pardonner, quand on veut vivre avec les hommes. Geler ; il a gelé tout cet hyver. Grêler ; il grêle souvent dans ce pays. Il importe ; il importe aux méchants eux-mêmes que leurs semblables soient punis. Neiger ; le tems se radoucit quand il veut neiger ; mais le froid redevient plus piquant , quand il a neigé. Pleuvoir ; il pleut souvent à Paris. Sembler ; il semble que le soleil tourne autour de la terre.

IMPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux passions. Le nom de cette figure a quelque chose d'odieux. Quelquesois elle n'est que l'expression de la colere & de la fureur. Ainsi dans la Tragédie de Mariamne par M. de Voltaire, les imprécations que fait Hérode contre la Judée, contre Jérusalem, & contre luimême, font voir l'état violent ou la mort de Mariamne.

avoit plongé son ame.

Infideles Hébreux! vous ne la vengez pas!
Cieux, qui la possedez tonnez sur ces ingrats;
Lieux teints de ce beau sang que l'on vient de répandre,
Murs que j'ai relevés, Palais, tombez en cendres,
Cachez sous les débris de vos superbes tours
La place où Mariamne a vu trancher ses jours;
Temple, que pour jamais tes voutes se renversent:
Que d'Israël détruit les enfans se dispersent;
Que sans Temple & sans Rois, errants, persécutés,
Fugitissen tous lieux, & parrout dérestés,
Sur leurs fronts égarés portant dans leur misere,
Des vengeances de Dieu l'effrayant caractere,
Ce peuple aux Nations transmette avec terreur
Et l'horreur de mon nom & la honte du leur.

Quelquesois l'imprécation est dictée par l'horreur pour le crime & pour les scélérats; telle est cette imprécation que Racine met dans la bouche du Grand Prêtre Joab; (Athalie). Confonds dans ses conseils une Reine cruelle,
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan & sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence & d'erreur,
De la chûte des Rois sunesse avant-coureur.

INCESSAMMENT, est un adverbe de tems: voyez

INDICATIF. L'indicatif est un mode des verbes: voyez Verbe, Modes; on l'a ainsi nommé parcequ'il assirme l'action, non-seulement avec indication des tems & des personnes; car de la sorte l'impératif & le subjonctif seroient aussi des indicatifs, mais parcequ'il assirme cette action & l'indique comme sure & indubitable, sans qu'elle soit dépendante d'aucune condition: j'aime, j'ai aimé, j'aimerai: voyez Conjugaison, Syntaxe.

INDUCTION. Voyez Formes des Preuves.

INFINITIF. L'infinitif est un mode des verbes: voyez Modes, Verbes. Il est ainsi nommé, parcequ'il ne désigne & n'exclud, ni personnes, ni nombres, ni condition. Il est indéterminé par rapport à ces trois objets. C'est l'assimation pure & simple d'une chose, sans être restreinte ni appliquée à celui-ci, ni à celui-là. Aimer, écrire, sont deux infinitifs: voyez Conjugaison, Syntaxe.

Les infinitifs des verbes se prennent quelquesois substantivement. On dit le boire & le manger, le eoucher, c'est tout son avoir, &c. Nous avons fait cette observation à l'article Substantif & dans tous les verbes

irréguliers, lorsquelle s'est présentée.

INSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé d'écrire, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine in, qui signifie sur, dans, contre. Ainsi, inscrire signisse écrire, sur, dans on contre. Il est inscrit sur le tableau des Avocats. Il se dit aussi d'une maniere absolue. Il est tems de vous faire inscrire. Ce triangle est inscrit dans un cercle. En termes de Jurisprudence, je vais m'inscrire en faux contre cette piece. Au figuré, je m'inscris en faux contre ce que vous dites; voyez Ecrire.

INTERDIRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de dire & de la préposition latine inter, qui signifie entre. Dans la composition des mots cette préposition désigne l'intervalle, la distance, la séparation qui se trouve entre une chose & une autre. Par exemple, dans interrompre elle marque l'intervalle qui se trouve entre le moment où une chose est arrêtée & celui où elle recommence. Dans intercaler, elle présente l'idée d'une chose placée entre deux autres & qui les sépare : dans interdire de même elle désigne une Loi, une Ordonnance qui se trouve comme une barriere de séparation entre la chose qu'on interdit & la personne à qui on l'interdit. De-là, interdire a pris la fignification de séparer, éloigner. Aussi interdicere, verbe latin, d'où vient le mot françois interdire, fignifie exiler, éloigner d'une Ville. On lui a interdit l'entrée de la Ville, c'est-à-dire, il y a une Ordonnance entre lui & l'entrée de la Ville qui lui défend d'entrer. De-là, interdire fignifie défendre. On l'a interdit de la fonction de sa charge, c'est-à-dire, on a mis entre lui & sa charge un intervalle qui ne lui permet pas d'en approcher, de l'exercer.

Ce verbe se prend quelquesois dans un sens absolu. On dit simplement; on a interdit ce Juge, ce Prêtre, c'est-à-dire, on leur a désendu d'exercer leurs sonctions. C'est un prodigue, il faut le faire interdire, c'est-à-dire, lui désendre l'administration de ses biens. On se sert particulierement de ce verbe lorsqu'il s'agit des fonctions d'un Juge ou d'un Eccléssastique. Interdire une Ville, un Royaume, c'est y désendre aux Eccléssastiques l'exercice de leurs sonctions, & la célébration des Sacremens. Le droit, que les Papes s'étoient arrogé, d'interdire les Royaumes a causé bien des troubles en France dans les siecles d'ignorance & de supersti-

tion.

Sur cette réponse il s'est interdit, au point qu'il n'a pas pu continuer. Dans cette phrase le verbe est réciproque. Interdire se conjugue sur dire, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, où il faut dire; vous interdisez, & non pas yous interdites.

Le participe passé interdit, se prend substantivement lorsqu'il lorsqu'il signisse la Sentence ou l'Arrêt qui interdit. Lorsque les Rois ne vouloient pas souscrire aux vues ambitieuses des Papes, ceux-ci lminoient des interdits sur leurs Royaumes, & soulevoient contre eux leurs propres sujets.

INTERJECTION. C'est cette partie d'oraison qui exprime le cri des passions, l'admiration, la joie, &c.

Voyez Particules, Construction.

INTERROGATION. Figure de Rhétorique, très propre au pathétique. On peut s'en servir pour exprimer toutes les passions vives, pour presser, convaincre, réduire & confondre l'adversaire: c'est ainsi que le bouillant Achille parle à Agamemnon pour Iphigénie qui lui a été promise.

Juste Ciel! Puis je entendre & souffrir ce langage?

Est ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage!

Moi! je voulois partir aux dépens de ses jours!

Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours?

Aux pieds de ses ramparts quel intérét m'appelle?

Pour qui, sourd à la voix d'une mere immortelle;

Et d'un pere éperdu négligeant les avis,

Vais-je chetcher la mort tant prédite à leur fils?

Qu'ai-je à me plaindre? Où font les pertes que j'ai faites? Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes, &c. (Racine).

INTERROMPRE. Verbe actif irrégulier, composé de rompre sur lequel il se conjugue, & de la préposition inter (entre) que notre langue a francisée. Il fignifie toujours, d'après l'étymologie de rompre, faire une discontinuation de parties dans un tout, avec cette différence, que la discontinuation n'est pas absolue; la chose n'est pour ainsi dire que suspendue. Interrompre une conversation, c'est la suspendre, ou empêcher qu'on ne la continue, mais pour un tems seulement. On dit au figuré interrompre quelqu'un; on met alors la personne à la place de la chose.

Tome I.

Participes. Interrompant, interrompu, interrompue:

voyez ROMPRE.

INVENTION. L'invention, considérée relativement à la Rhétorique, consiste à trouver en chaque sujet les moyens les plus propres à persuader.

Il y a trois moyens de persuader. Savoir, les preuves,

les mœurs, & les passions: voyez ces articles.

INVERSION. Ce mot signifie renversement. Une inversion dans une Langue est donc le renversement d'un ordre établi. Or il y a trois ordres auxquels il faut faire attention, quand on confidere une Langue; 1°. l'ordre des pensées ; 2º. l'ordre des expressions ; 3º. l'ordre de la Langue, par opposition à d'autres Langues auxquelles on la compare, ou par opposition à l'ordre qu'elle suit elle-même dans un autre langage, comme dans la Prose & dans la Poésie. Ainsi les mots ont trois ordres ou trois arrangements qu'ils peuvent suivre; 1°. l'ordre grammatical relativement aux rapports réciproques qu'ils ont entr'eux, quand on les confidere comme régis ou régissants; 2º. l'ordre métaphysique en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets, à leur convenance, à leur génération; 3°. l'ordre oratoire relativement au but de celui qui parle.

r°. L'ordre grammatical demande dans notre Langue que le régissant soit avant le mot régi : la lumière du soleil. La lumière est le mot régissant : du soleil est le mot régis. Ce dernier doit donc être mis après l'autre. Alexandre a vai cu Darius. Alexandre est le mot régissant, ou, si l'on veut, le subjectif du verbe a vaincu. Darius est le régime ou objectif du même verbe. Darius devoit donc être placé après, & Alexandre devant

le verbe.

2°. L'ordre métaphysique veut que le sujet d'une, propositson soit avant son attribut; la cause avant l'esset; la substance ou l'existence avant le mode ou les qualités. Ainsi dans l'exemple cité, Alexandre, qui est le sujet de la proposition, est avant Darius, qui en est l'attribut. Dans cet exemple, le soleil est la source de la lumiere, le soleil doit être placé avant lumiere, qui n'en est que l'esset. Dans cet autre, Dieu est bon, le mot Dieu,

qui marque la substance, doit être placé avant le mot bon, qui en est la qualité. Ces deux ordres, le grammatical & le métaphysique, rentrent l'un dans l'autre: le premier, tout méchanique qu'il paroît, est fondé sur le second; & à cet égard, il est vrai qu'aucune Langue n'a un ordre aussi naturel que la nôtre: voyez Construction.

3°. L'ordre oratoire est celui qui est déterminé par l'intérêt & les vues de celui qui parle. Cet ordre varie donc comme les passions & les circonstances. L'objet principal, l'objet intéressant, l'objet qui fait parler, est tantôt le sujet de la phrase, tantôt l'attribut, ou l'action ou la maniere. Pour cet ordre il faut donc placer, tantôt un subjectif, tantôt un régime, tantôt un verbe, ou un adjectif ou un adverbe, dans l'endroit le plus éminent & le plus saillant du discours, qui souvent est le commencement, quelquesois le milieu ou la fin de la phrase.

Comme nous ne parlons que pour quelqu'intérêt, l'ordre oratoire devroit donc être le plus exactement suivi : l'harmonie & le nombre devroient seuls avoir droit de faire exception à cette regle; mais notre Gram-

maire s'y oppose encore plus.

Si je veux faire entendre à un homme qu'il doit fuir ou rechercher quelqu'objet, commencerai-je par l'engager à s'avancer ou à s'éloigner? Non, je lui montrerai l'objet, & l'objet lui dira ce qu'il doit faire. J'ai vu un serpent, & j'ai fui. Il faut donc que je lui donne d'abord l'idée du danger, si je veux qu'il se détermine à fuir. L'intérêt qui me fait parler demanderoit donc que je dise, ce serpent fuyez; & la Langue veut qu'on dise, fuyez ce serpent. L'Empereur Domitien avoit une adresse singuliere à tirer de l'arc : il faisoit passer ses fleches entre les doigts écartés d'un Esclave placé pour but à une grande distance, & ne le blessoit point. Voilà notre construction grammaticale, où nous voyons que l'Empereur tire de l'arc, sans qu'on ait vu les fleches, vers un but qui n'est pas encore présenté. Il semble qu'il faudroit présenter d'abord l'Esclave qui a la main levée & les doigts écartés, & montrer ensuite l'Empereur qui tire à quelque distance delà; enfin les fleches qui sans

Ggij

blesser l'Esclave passent entre ses doigts; voilà une de ces occasions où la Langue françoise se prête difficilement.

De tout ceci il suit que pour trouver l'arrangement & l'ordre général & détaillé qui convient à un discours, il faut consulter tout à la fois trois juges, l'esprit, le sentiment, & l'oreille: l'esprit donne la marche des idées; le sentiment y met quelques variations par l'instrêt & les passions, & l'oreille veut qu'on accorde quelque chose à sa délicasse. Le talent est de contenter l'un sans blesser l'autre, d'avoir de la clarté sans étousser la passion ni choquer l'harmonie; de suivre l'intérêt sans être obseur, & sans violer les loix du langage; ensin d'être harmonieux en même-temps qu'on est exact & instrésses au la sans les sans les sans violers les loix du langage.

La gêne que la Langue françoise souffre en cela, vient de deux causes : La premiere, de ce qu'elle n'a point de cas proprement dits, & que les mots en conséquence ne sont déclarés régis ou régissants que par la place qu'ils occupent. Dans cette phrase, Alexandre a vaincu Darius, Alexandre & Darius ne sont pris, l'un pour subjectif, & l'autre pour attribut, que parceque l'un est devant, & l'autre après le verbe; tellement qu'ils changeroient de fonction, & la phrase de sens, si en les changeant de place on disoit, Darius a vaincu Alexandre. La seconde, de ce que la Langue a une multitude d'auxiliaires, dont la marche n'est pas toujours facile à regler, ou qui du moins la surchargent & occasionnent des longueurs, & l'embarrassent : auxiliaires dans l'actif, c'est le verbe avoir, j'ai aimé; dans le passif, c'est le verbe être, il est aimé; quelquefois tous les deux ensemble, j'ai été enseigné; auxiliaires pour la personne, je, te, il, nous, vous, ils: je cherche, nous cherchons, &c.; auxiliaires pour certains modes, que tu vienne; pour la maniere, ce sont les adverbes, que tu aies été exactement enseigné; auxiliaires dans les noms, ce sont principalement les articles; le point du jour. Ces deux raisons demandent souvent un ordre qui n'est pas celui de l'intérêt, & qui le détruit ou le gêne; car, 1°. dans notre Langue le sujet doit être placé en premier lieu, le verbe ensuite, & l'attribut à la fin;

1º. tous les adjectifs doivent être à côté de leurs substantifs, & tous les adverbes auprès des verbes ou des adjectifs auxquels ils se rapportent. Si l'ordre oratoire demande que l'attribut, par exemple, soit d'abord présenté: la chose est quelquefois impossible, à moins de recourir à des longueurs pires que l'inversion de l'ordre oratoire. Dans cette pensée, le pere aime le fils, si l'intérêt demande que l'idée du fils soit présentée la premiere, il faut se servir du passif, & dire, le fils est aimé par le pere ; ce qui rend la phrase trasnante & désagréable, par les mots dont elle est surchargée sans nécessité. Car la Langue ne permet pas de mettre l'attribut avant le verbe, quand même ce verbe ne seroit pas actif. On ne peut pas dire, un chien malade étoit; coeffée étoit la Dame; coeffée la Dame étoit. C'est presque pour tous les mots qui composent une phrase, que la place est ainsi marquée par le génie de la Langue. De deux substantifs, le régissant marche toujours avant l'autre; le charme du printems. On ne peut dire du moins en prose, du printems le charme. On ne le diroit même pas en poésse, si le charme n'étoit suivi d'un adjectif, du printems le charme flatteur, ou si entre du printems & le charme il n'y avoit quelques mots intermédiaires, du printems qui renaît le charme nous séduit. La préposition marche aussi devant son régime, par pitié. Les adjectifs se mettent quelquefois avant, quelquefois après le substantif : on dit également, un ouvrage admirable, un admirable ouvrage : cependant le grand usage fait loi, & détruit cette liberté dans certains cas : on dit un bon enfant, & non pas un enfant bon. Au reste voyez ADJECTIF.

Si la marche de la Langue empêche souvent de suivre l'ordre oratoire dans l'arrangement des mots d'une phrase, cet ordre peut se suivre du moins dans les périodes & la marche des raisonnements; & même entre les mains des grands Ecrivains, cette Langue sait bien se plier; mais en conservant toujours ce caractere de netteté, de clarté & de précision qui lui est propre, & qui la rend digne de devenir la Langue des Phi-

losophes.

Ecoutons Fléchier, c'est une Princesse mourante qu'il sait parler : La luniere de més yeux s'éteins ; un nuage

sans fin s'éleve entre le monde & moi ; je meurs , & je m'échappe insensiblement à moi même ; trifte moment! terme fatal de ma languissante jeunesse! Dans cet exemple les verbes étant réciproques, c'est-à-dire, actifs en même-temps & passifs, ils ont mis l'Orateur en état de suivre l'ordre naturel sans l'obliger de multiplier les signes. Cet ordre demande que l'objet intéressant soit mis en tête; la lumiere de mes yeux.... un nuage sans fin. Voilà sur quoi la Princesse mourante a l'attention fixée, & sur quoi par conséquent elle veut que ceux à qui elle parle fixent la leur. C'est pour ces objets que ces deux phrases sont faites : les verbes qui arrivent après eux, ne sont que des modificatifs; la lumiere de mes yeux s'éteint ; un nuage sans fin s'éleve. Il en est de même de ces deux autres membres ; je meurs ; je m'échappe insensiblement à moi-même. Ici l'objet est dans le verbe même : c'est l'action même qui se passe, que la Princesse veut présenter ; je meurs , je m'échappe. Le reste de la phrase n'est que pour en exprimer la maniere , insensiblement à moi-même ; enfin dans les deux exclamations, trifte moment! terme fatal de ma languissante jeunesse! la personne qui parle n'a pas cru nécessaire d'y ajouter un verbe, parceque l'objet présenté s'explique assez par lui même, & que portant en soi plus de chaleur que de lumiere, il avoit moins besoin de mots que de tours.

Pour mieux sentir combien l'Orateur a su dans cette occasion plier sa Langue à l'intérêt oratoire, prenons les mêmes pensées dans un ordre plus familier à la Langue; la mort éteint la lumiere de mes yeux; elle éleve entre le monde & moi un nuage sans sin; j'ai rempli ma carrière; une sove inconnue me ravit à moi-même: que ee moment est triste! l'oilà donc quel est le terme d'une jeunesse passée dans la langueur! Un Orateur ordinaire ne seroit pas mécontent de cette expression; elle est naturelle, aisée & riche. Mais qu'on la compare avec la premiere, on en sentira la différence, & l'on verra qu'elle vient de ce que dans cette dernière élocution les signes sont disposés plutôt selon le génte de la Langue que selon les loix de la Nature, & que dans la première, la Nature seule semble avoir reglé les rangs.

Outre qu'un habile homme sait se tirer avec avantage, comme on vient de le voir, des entraves de la construction françoise, la Langue elle-même admet en bien des occasions des inversions de l'ordre grammatical, non-seulement en vers, mais encore en prose. Quelle discipline peut établir dans son camp celui qui ne peut regler ni son esprit, ni sa conduite? & comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée tant de passions différentes, celui qui ne sera pas maître des siennes ? Fléchier.

L'inversion est évidente dans ces deux phrases. Pour la faire sentir, il ne faut que les rétablir dans leur conftruction grammaticale : celui qui ne sait regler ni son esprit ni sa conduite, peut-il établir la discipline dans un camp? & comment celui qui ne sera pas maître de ses passions, saura-t-il calmer ou émouvoir selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes? Cette marche est conforme à nos regles : mais ce n'est point celle de l'Orateur; il en a renversé l'ordre; il a mis à la fin ce qui est au commencement, & au commencement ce qui est à la fin.

Sans ces inversions, dans lesquelles la Grammaite se sacrifie en quelque sorte à la passion, que deviendroit la vivacité & l'énergie ? Ce sont elles qui donnent la vie, l'ame, le nerf au discours; qui le rendent piquant, en offrant d'abord à l'attention l'objet qui peut attirer l'esprit avec le plus de force; car l'éloquence ne dépend pas seulement du petit nombre & du choix des signes employés pour peindre les idées, mais encore de la maniere dont on les dispose. Nous devons donc tâcher que ces fignes soient arrangés à peu-près de même que nos idées le sont : c'est presque l'unique base de l'élocution oratoire: nous y réussissons sur-tout, quand notre imagination bien allumée peut s'affranchir des regles méchaniques du langage, pour ne suivre que celles de l'élo-

quence naturelle. Ces grands avantages de l'inversion ont fait croire à quelques Auteurs que c'étoit elle qui caractérisoit le vers, & qui en faisoit l'essence. On convient avec eux qu'elle y porte de grandes beautés; & qu'elle y paroît d'autant mieux placée, que la Poésie est en général un

Ggiv

langage plus libre, plus hardi, plus passionné. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il peut y avoir d'excellents vers, même dans le haut style, sans le secours de l'inversion; témoin ce morceau de Corneille, & mille autres que nous pourrions citer.

Manes des grands Bourbons, brillans foudres de guerre, Qui fûtes & l'exemple & l'effroi de la terre, Et qu'un climat fécond en glorieux exploits, Pour le foutien des Lys, fit naître de nos Rois; Ne foyez point jaloux qu'un Roi de votre race Egale tout d'un coup votre plus noble audace, Vos grands noms dans le fien revivent aujourd'hui: Toutes les fois qu'il vaine, vous triomphez en lui, Et les hautes vertus que de vous il hérite, Vous donnent votre part aux encens qu'il mérite.

Dans ces dix vers de style sublime, il n'y a qu'une inversion bien sensible, que de vous il hérite; au lieu de dire, qu'il hérite de vous. Cette autre, dans le sien revivent, pour, revivent dans le sien, est si douce, qu'il faut

en être averti pour s'en appercevoir.

Il y a cependant des inversions qui font bien dans les vers, & qu'on ne souffriroit pas en prose. Pour éclaireir ce point, il ne faut qu'en distinguer de deux sortes; les unes plus sensibles, & les autres moins: celles-ci conviennent aux deux styles; celles-là n'appartiennent qu'à la Poésie: mais elles ne different des premieres que par plus de hardiesse. Quelques détails acheveront de développer cet article.

La Prose & la Poésse n'admettent point l'inversion d'un objectif avant le verbe. On souffre trop d'entendre, il doit cueillir le fruit, & non l'arbre arracher, pour, & non arracher l'arbre; mon ame la terre

quitte, pour , quitte la terre.

Mais l'une & l'autre admettront cette inversion, si l'on place avant le verbe l'objectif, en le mettant dans un sens absolu, de maniere qu'il ne paroisse être ni régissant ni régime, & si l'on a soin de le remplacer auprès du verbe par un pronom, comme tout ce qu'il y a de plus révéré, l'orqueil le condamne, au lieu de dire,

l'orgueil condamne tout ce qu'il y a de plus réveré. Cependant il faut observer que cette inversion n'a lieu que quand le régime du verbe est composé de plusieurs mots, qu'il présente comme une phrase incidente & une pensée à part, comme dans l'exemple cité, tout ce qu'il y a de plus réveré : ainsi on ne dit pas, le Peuple on le foule, pour on foule le Peuple, excepté dans certains cas particuliers, comme dans une reprise des différents membres d'une énumération ou d'une division : exemple. Le Philosophe suit également les richesses & les dignités; les richesses, il les craint; les dignités, il les méprise.

En vers & en prose, on met très bien le subjectif

après le verbe.

En vers.

Le monstre affreux

Que devoit mettre au jour ce couple malheureux...

Le fignal qu'a promis l'amour.

En prose.

C'est ainsi que parloit autrefois un Roi selon le cœur de Dieu.

M. de Turenne fait voir ce que peut pour la défense d'un Royaume un Général d'armée, qui s'est rendu digne de commander.

On permet l'inversion d'un nom régi par un autre nom & précédé de la préposition de, qui nous tient lieu de génitif.

En vers.

D'un travail épineux endurer les tortures. Des biens du malheureux mandier les débris.

En prose.

C'est d'un pere de famille que l'Evangile nous proposes l'exemple:

D'un nom régi par la préposition de.

Par la lei du carps, servers a co monde qui palle, &

Seigneur, de pres malheurs ce sont-là les plus doux.

En prose.

De tous les hommes c'est assurément le plus heureux :

D'un nom régi par un verbe avec quelque préposition que ce soit.

En vers.

De ses fureurs songez à vous défendre.

En prose.

D'une voix entre-coupée de sanglots ils s'écrierent.

En vers.

'A cet hymen forcé les Silvains applaudirent, Tous les bois d'alentour à leurs cris répondirent.

En prose.

A des impressions si vives quelle ame peut résister. . . A toutes ces injures qu'avez-vous pu répondre?

En vers.

Après un long combat , tout fon camp dispersé, &c.

En prose.

Après ses prieres accoutumées elle s'abaissoit jusqu'à son néant.

En vers.

Dans ce vaste Univers il se trouve borné.

En prose.

Dans des agitations si longues & si cruelles, elle n'oublia jamais sa foi.

En vers.

Par le fang de Caton, par celui de Pompée, Par les mânes facrés de tous ces vrais Romains, Jurez que, &c.

En prose.

Par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe, & var la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point.

En vers.

Sur ces demeures solitaires, Veillez, ô mes Dieux Tutelaires!

En prose.

Sur des bruits populaires vous êtes bien fou de vous allarmer.

En vers.

Sous un ombrage frais fait exprès, Lifette dormoit en paix 5 Mais.

En prose.

Sous la discipline du Prince d'Orange, il apprit l'art de la guerre.

En vers.

Contre un amant si tendre, Qu'on a de peine à se défendre.

En Prose.

Contre des affauts si violens & si souvent répétés, il n'employoit que la patience & la modération.

En vers.

Dans ces prés fleuris, Qu'arrose la Seine, Cherchez....

En prose.

Dans la défiance où elle étoit de ses propres forces, elle avoit souvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât.

Il en est de même des phrases incidentes liées à des phrases principales par des adverbes de lieu ou des conjonctions, comme:

Dès qu'il put lés connoître il sappa mes Autels...
Où se sorge la foudre il ne tonne jamais...
Là comme en un miroir le monstre se contemple...

En s'éclairant foi-même éclairer l'univers.

Tel est l'objet du sage.

Au lieu de l'éclairer ses lumieres le flattent, Loin d'élever son cœur ses passions l'abattent; Mais jusques dans ses goûts elle a de la sagesse.

Si sa vie avoit moins d'éclat, je m'arrêterois sur la grandeur & la noblesse de sa maison, &c.

Il y a cependant quelques conjonctions qui ne peuvent le transpoler ni dans la Prose ni dans les vers, parcequ'elles supposent nécessairement un autre membre avant elles : telles que cependant, car, mais, &c.

De tout ceci il suit que nous avons beaucoup d'inversions dans notre langue, soit en Prose, soit en Poéssie; qu'en Poéssie elles sont plus fréquentes & plus sensibles, parceque la Poésse est le langage des passions; qu'elle est hardie, vive, énergique, & qu'elle doit chercher l'harmonie & frapper l'esprit. La Prose doit être plus circonspecte; les mots doivent être plus éloignés l'un de l'autre, pour que l'inversion en soit convenable. On dit bien, c'est d'un pere de famille qu'on vous propose l'exemple; mais on ne diroit pas, c'est d'un pere l'exemple qu'on vous propose.

Quelque liberté qu'on accorde pour l'inversion, on ne doit cependant l'employer que pour la clarté, ou l'énergie ou l'harmonie. Sans cela on ne la pardonneroit pas même en vers : elle ne paroîtroit y être que pour produire la rime, ou opérer une élision dont lo besoin seroit visible; en un mot elle déplaitoit parcequ'elle annonceroit la foiblesse & l'indigence plutôt que la liberté & le goût. C'est pour cela que les inversions

de Chapelain font insoutenables.

Nos Poères sont même fort réservés aujourd'hui sur l'usage de quelques inversions qu'on trouve néanmoins dans les meilleurs ouvrages du dernier siecle.

Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée?
(Racine dans Bajazer).

Quand sera le voile arraché,
Qui sur-tout l'univers jette une nuit si sombre ?
(Idem dans Esther).

» On voit dans ces deux exemples le verbe auxiliaire » fera, mis avant son nominatif, & le nominatif mis » avant le participe. On se permettoit aussi l'inversion du » participe avec l'auxiliaire avoir.

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées, Ont aux vaines fureurs les armes arrachées! (Malherbe).

Dour ont arraché les armes.

. . . . Un certain loup , dans la faison Où les tiedes zéphits ont l'herbe rajeunie

La Fontaine.

Pour ont rajeuni l'herbe.

De Cette inversion, ajoute M. l'Abbé d'Olivet, étoit d'une grande commodité pour la rime, parcequ'elle rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mis avant son régime, il lie se décline jamais. Pourquoi nos Poètes se privent-ils d'une douceur que l'usage leur accordoit ? car l'Académie, dans l'examen qu'elle si fit des vers de Malherbe qui viennent d'être cités, ne censura nullement cette inversion «.

ION. Est une des diphtongues: voyez DIPHTONGUES

& PRONONCIATION.

IOU. Est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES

& PRONONCIATION.

IRONIE. L'ironie est un trope par lequel on dit tout le contraire de ce qu'on pense & de ce qu'on veut faire penser aux autres. Ainsi les mots n'y sont jamais pris dans un sens propre ni littéral; le ton de la voix, la qualité de la personne à qui l'on parle, & plus encore la connoissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un, & de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire fentir l'ironie que les paroles mêmes dont ont se serve.

» Cette figure, dit M. de Voltaire, tient presque tou-» jours du comique, car l'ironie n'est autre chose qu'une » raillerie. L'éloquence souffre cette figure en prose.

» Démosthène & Cicéron l'emploient quelquesois. Ho
» mere & Virgile n'ont pas dédaigné même de s'en ser
» vir dans l'Epopée: mais dans la Tragédie il faut l'em
» ployer sobrement; il faut qu'elle soit nécessaire; il

» faut que le personnage se trouve dans des circonstan
» ces où il ne puisse s'expliquer autrement, où il soit

» obligé de cacher sa douleur, & de feindre d'applau
» dir à ce qu'il déteste. Racine fait parler ironiquement

» Axiane à Taxile, quand elle lui dit:

Approche, puissant Roi,
Grand Monarque de l'inde, on parle ici de toi,

30 Il met aussi quelques ironies dans la bouche d'Her20 mione: mais dans ses autres Tragédies, il ne se sert
20 plus de cette figure. Remarquez en général que l'iro20 nie ne convient point aux passions: elle ne peut aller
20 au cœur, elle séche les larmes. Il y a une autre est20 pece d'ironie, qui est un retour sur soi-même, & qui
20 exprime parfaitement l'excès du malheur. C'est ainsi
20 qu'Oreste dit dans l'Andromaque:

Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance.

» C'est ainsi que Gatimozin disoit au milieu des slam-» mes, & moi, suis-je sur un lit de roses? Cette sigure est » très noble & très tragique dans Oresse; & dans Gati-» mozin elle est sublime «.

Voici des exemples tirés de l'Andromaque de Racine,

où Hermione tient ce discours à Pyrrhus :

Est-il juste après tout qu'un Conquérant s'abaisse Sous la servile loi de garder sa promesse; Non, non, la persidie a de quoi vous tenter, Et vous ne me cherchez, que pour vous en vanter.

Vous venez de mon front observer la pâleur, Pour aller dans ses bras rire de ma douleur; Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie :
Mais, Seigneur, en ce jour ce seroit trop de joie;
Et sans chercher ailleurs des titres empruntés,
Ne vous suffit-il pas de ceux que vous portez ?
Du vieux pere d'Hector la valeur abatue,
Aux pieds de sa famille expirant à sa vue,
Tandis que dans son sein votre bras ensoncé,
Cherche un reste de sang que l'age avoit glacé;
Dans des ruisseaux de sang Troye ardente plongée;
De votre propre main Polixene égorgée;
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous,
Que peut-on resuser à ces généreux coups!

Boileau en parlant de Quinault, à qui il n'a pas rendu la justice qu'il méritoir, dit:

Je le déclare donc : Quinault est un Virgile.

Tout le monde sait ce vers de Chimene dans le Cid.

A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre.

L'ironie est fondée comme on voit sur une espece de contraste qu'il y a ou que nous imaginons entre un ohjet & un autre.

IRRÉGULIER. Ce mot se dit de ce qui ne suit point les regles communes aux choses de même sorte. Nous donnons ce nom à ceux de nos verbes, qui pour la formation de leurs modes, temps & personnes, ne sui-

vent pas les conjugaisons générales.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la liste des principaux, & de renvoyer à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaison. Ainsi aller est un verbe irrégulier de la premiere conjugaison; & c'est au mot aller qu'on verra comment il forme tous ses temps. Il en est de même des autres.

Nous avons ajouté sur chacun de ces verbes irréguliers une note assez détaillée de leur signification précise, & de leur usage. Ce qui nous a portés à en agir de la sorte, c'est que nous avons remarqué que les dissicultés de notre Langue, soit pour la syntaxe des verbes avec leurs régimes, soit pour leur signification, regardoient sur-tout les verbes irréguliers; ceux-ci étant plus sujets à varier, moins connus, & d'un usage plus rare que les autres.

Au reste ce que nous disons des verbes irréguliers, nous l'avons également fait pour les verbes défectifs, & pour les mêmes raisons: voyez Défectifs.

LISTE DE VERBES IRRÉGULIERS.

Premiere conjugaison.

Aller. Je vais, j'allai, allant, allé.

Nota. Nous marquons ici les temps d'où se forment les autres, c'est-à-dire, le présent de l'infinitif, le présent de l'indicatif, le prétérit du même mode, le participe présent, & le passé.

Puer. Je pus, je puai, puant, pué.

Envoyer. J'envoie, j'envoyai, envoyant, envoyé.

Les autres verbes en oyer ne sont pas uréguliers; cependant comme ils sont difficiles à conjuguer à cause de l'y, qui quelquesois se change ou se peut changer en i, & d'autresois se fait suivre de cet i, nous en avons conjugué quelques-uns à leur place, comme,

Employer. J'employe ou j'emploie, j'employai, em-

ployant, employé.

Irréguliers de la seconde conjugaison.

tresfailli.

Vétir. Je vêts, je vêtis, vêtant, vêtu.

Revêtir. Je revêts, je revêtis, revêtant, revêtu.

Irréguliers.

Irréguliers de la troisseme conjugaison.

Avoir. J'ai, j'eus, ayant, eu. Choir. chu. Déchoir. Je déchois, je déchus. . . déchu. Echoir. J'échois, i'échus, échéant, échu. Falloir. Il faut, il fallut. fallu. Mouvoir. Je meus, je mus, mouvant, mus Pleuvoir. Il pleut, il plut, pleuvant, plu. Pouvoir. Je peux, je pus, pouvant, pu. Savoir. Je fais, je fus, fachant, fu. Seoir. Je fieds, séant ou sévant, sis. S'affeoir. Je m'affieds, je m'affis, s'affeyant, affis. Surfeoir. Je surfois, je sursis, sursoyant, sursis. Valoir. Je vaux, je valus, valant, valu. Voir. Je vois, je vis, voyant, vu. Pourvoir. Je pourvois, je pourvus. Pourvoyant, Pourvu. Vouloir. Je veux, je voulus, voulant, voulus

Irréguliers de la quatrieme conjugaison.

Battre. Je bats, je battis, battant, battu. Boire. Je bois, je bus, buvant, bu. Braire. Je brais. Bruire. bruyant. Circoncire. Je circoncis, je circoncis, ... circoncis. Conclure ou conclurre. Je conclus, je conclus, concluant, conclu. Confire. Je confis, je confis, confisant, confit. Coudre. Je couds, je cousis, cousant, cousu. Croire. Je crois, je crus, croyant, cru. Dire. Je dis, je dis, disant, dit. Maudire. Je maudis, je maudis, maudislant, maudit. Ecrire. J'écris, j'écrivis, écrivant, écrit. Etre. Je suis ; je fus , étant , été. Exclure. J'exclus, j'exclus, excluant, exclus. Faire. Je fais, je fis, faisant, fait. Frire. Je fris, je fris. . . frit. Lire. Je lis, je lus, lifant, lu. Luire. Je luis luisant , lui. Mettre. Je mets, je mis, mettant, mis. Tome I. Hh

Moudre. Je mouds, je moulus, moulant, moulu. Naître. Je nais, je naquis, naissant, né. Nuire. Je nuis, je nuiss, nuisant, nui. Prendre. Je prends, je pris, prenant, pris. Rire. Je ris, je ris, riant, ri. Rompre. Je romps, je rompis, rompant, rompu.

Souther P. J. C. J

Absoudre, J'absous, ... absolvant, absous.

Résoudre. Je résous, je résolus, résolvant, résous, ou résolu.

Suffire. Je suffis, je suffis, suffisant, suffis Suivre. Je suis, je suivis, suivant, suivi, Traire. Je trais. . . trayant, trait. Vaincre... Je vainquis, vainquant, vaincu, Vivre, Je vis, je vécus, vivant, vécu.

Nous n'avons pas marqué les composés qui suivent la conjugaison de leurs simples; c'est à l'article de ceuxci qu'on les trouvera. Ainsi au mot mettre, on trouvera promettre, admettre, &c. qui sont ses composés.

ITALIQUE (caractere): voyez Alphabet.

J JUS

Jou JE, est une des consonnes de l'alphabet: voyez Alphabet, Consonnes & Prononciation. JAMAIS, est un adverbe. Il désigne le temps: voyez

ADVERBE.

JE, est un des pronoms personnels pour la premiere

personne du singulier : voyez PRONOMS.

JE NE SAIS QUI, ou un je ne sais qui ou je ne sais quoi, &c. L'ulage a placé cette expression parmi les pronoms indéfinis: voyez cet article à la fin du mot PRONOMS.

JUSQU'A ou JUSQUES A, est une des prépositions composées : voyez Prépositions.



K.

ou KA, est une des consonnes de l'alphabet : voyez Alphabet, Consonnes & Prononciation.

LA LAI.

ou LE, est une des consonnes de l'alphabet: voyez Alphabet, Consonnes & Prononciation.

LA, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier au féminin: voyez PRONOMS.

LA, est aussi l'article singulier qui se place devant les

noms féminins : voyez ARTICL .

LA, est un des adverbes de lieu: voyez ADVERBE.

LA ou LAS, est une des particules exclamatives:

voyez PARTICULES.

LAI & VIRELAI. Le Lai, Poème qui n'est plus d'usage, consistoir en une certaine quantité de petits vers distribués également en Couplets, dont il ne paroît pas que le nombre ait été bien déterminé, non plus que celui des vers de chaque Couplet.

Au reste ces Couplets étoient terminés & distingués par de petits bouts de vers de deux ou trois syllabes; ce qui produisoit d'espace en espace un vuide, d'où les

lais furent aussi nommés Arbres fourchus.

Ces arbres fourchus, qui ne sont guere propres qu'à faire rire, étoient jadis employés pour des sujets lugubres, ou quelque grave moralité.

Sur l'appui du monde ,

Que faut-il qu'on fonde ?

Defefpoir.

Cette mer profonde

En débris féconde ,

Fait voir

Calme au matin l'onde ;

Et l'orage y gronde

Lefoir.

Le Virelai demandoit un effort plus merveilleux. Voici en quoi il confissoit: Après avoir conduit pendant quelque temps le Lai sur une rime dominante, comme onde dans l'exemple cité, il falloit le faire tourner ou virer sur l'autre rime, qui devenoit dominante à son tour; comme seroit encore dans notre exemple la rime en oir. La premiere ne serviroit plus alors qu'à distinguer les Couplets qui doivent être égaux en nombre à ceux qui sont le Lai. Cette seconde sorte d'Ouvrage est exactement ce que l'on nommoit Virelai.

Il est encore une autre espece de Virelai, sur laquelle les Rimeurs s'excrimoient quelquesois pour s'amuser. Ici on n'emploie que deux rimes, dont la premiere doit dominer dans toute la Piece; l'autre ne venant que de temps en temps pour faire un peu de variété. Ainsi la regle de ne mettre jamais plus de deux rimes masculines ou séminimes de suite, gêneroit le caractere plaisant &

familier du Virelai , & en détruiroit l'esprit.

Le premier vers, ou les deux premiers se répetent dans la suite, ou tous deux, ou séparément par manière de resrain, & autant de sois qu'ils tombent à propos, & ferment le Virelai. Les vers de sept syllabes y viennent les mieux de tous. On se sert aussi de ceux de huit syllabes. On pourroit également employer ceux de dix. Pour les alexandrins, ils sont trop majestueux. Mais il saut que tous ceux de la Piece soient d'une même mesure.

LE RIMEUR REBUTÉ.

A Dieu vous dis, trifle lyre,
C'est trop apprêter à rire.
De tous les métiers le pire,
Et celui qu'il faut élire
Pour mourir de male-faim,
C'est à point celui d'écrire.
Adieu vous dis, trisse lyre,
J'avois vu dans la fatyre
Pelletier cherchant son pain:
Cela me devoit suffire.
M'y voilà, s'il le faut dire;

Faquin, & double faquin! (Que de bon cœur j'en foupire!) J'ai voulu part au pasquin. C'est trop apprêter à rire. Tournons ailleurs notre mire Et prenons plutôt en main Une rame de navire: Adieu vous dis , trifte lyre. Je veux que quelqu'un défice, Voire, brûle de nous lire; Qu'on nous dore en maroquin; Qu'on grave sur le porphyre Notre nom , ou fur l'airain ; Que sur l'aîle du zéphire, Il vole en climat lointain. Ce maigre loz où j'aspire Remplira-t-il ma tir-lire? En ai-je mieux de quoi frire? S'habille-ton de velin? Hélas, ma chevance expire ; Soucis vont me déconfire ; J'en fuis plus jaune que cire. Par un si falot martyre C'est trop apprêter à rire. Et puis, pour un qui m'admiée, Maint autre & maint me déchire Contre mon renom conspire, Veut la rime m'interdire : Tel cherche un bon Médecin, (S'il en trouve, il fera fin!) Pour me guérir du délire, Et comme à cerveau mal fain , L'hellebore me prescrire. Je ne fuis ni le plus vain, Ni le plus sot Ecrivain; Si fais-je bien pour certain ; Qu'aisément s'enflamme l'ire

Dans le littéraire Empire.

Despréaux encor respire

Toujours franc, toujours mutin.

A dieu vous dis striste lyre.

Jouter avec ce beau Sire,

Seroit pour moi petit gain,

Sans bruit mes guêtres je tire,

C'est trop apprêter à rire:

A dieu, vous dis, triste lyre.

Vover STANCES.

LE, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier: voyez PRONOMS.

LE, est aussi l'article singulier qui se place devant

les noms masculins : voyez ARTICLE.

LE-LONG, est une des prépositions composées: voy. Prépositions.

LEQUEL, est un des pronoms relatifs : voyez PRO-

NOMS.

LES, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du plurier. Le en est le singulier: voyez PRONOMS.

LES, est aussi le plurier de l'article le : voy. ARTICLE. LETTRES MAJUSCULES & MINUSCULES : voyez ALPHABET.

LEUR, est un des pronoms personnels pour la troifieme personne du plurier. Lui en est le singulier: voyez PRONOMS.

LEUR, est austi adjectif possessif: voyez ADJECTIF.

LICENCE (RHÉTORIQUE). C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'Orateur promet de ne point déguiser à des personnes qu'il respecte, certaines vérités qui pourroient leur déplaire, comme dans le discours que Burrhus, Gouverneur de Néron, tient à Agrippine.

Je ne m'étois chargé dans cette occasion Que d'excuser César d'une seule action; Mais puisque sans vouloir que je le justifie Vous me rendez garant du reste de sa vie, Je répondrai, Madame, avec la liberté

D'un Soldat, qui fait mal farder la vérité. Vous m'avez de César confié la jeunesse Je l'avoue, & je dois m'en souvenir sans cesse; Mais vous avois-je fait serment de le trahir, D'en faire un Empereur qui ne fut qu'obéir; Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde, Ce n'est plus votre fils c'est le maître du monde, J'en dois compte, Madame, à l'Empire Romain, Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main. (Racine dans Britannicus).

LICENCES POÉTIQUES. On appelle communément Licences Poétiques certains mots ou certaines manieres de les construire & de les écrire, qui ne seroient pas reçus dans la Profe, & qu'il est permis aux Poètes d'employer. Plusieurs même de ces expressions ont beaucoup plus de grace & de noblesse, sur-tout dans la Poésie sublime, que ceux dont on se sert dans l'usage ordinaire. Nous allons indiquer la plupart des mots qu'on appelle communément poétiques ; après quoi nous parlerons de quelques autres licences relatives à l'orthographe ou à la construction, & dont on n'use encore qu'en Poéfie.

Au lieu de dire les hommes, on dit souvent les mor-

tels, ou les humains.

Mon cher fils, dit Louis, c'est de-là que la grace Fait fentir aux humains fa faveur efficace

(Henriade).

Plus sage en mon respect, que ces hardis mortels Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

On dit encore forfaits pour crimes.

O toi, de mon repos compagne aimable & sombre, A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre?

Courfier pour cheval.

Les momens lui sont chers , il court dans tous les rangs , Sur un coursier fougueux plus léger que les vents. Bart , s'yi d'H, s'emira e , Se s'écarte fanden

Glaive pour épée.

Ils s'attaquent cent fois, & cent fois se repoussent; Leur courage s'augmente, & leurs glaives s'émoussent,

Penser pour pensée.

Votre ame à ce penfer de colere murmure.

Ce dernier est un peu vieux : il est peu d'occasions où il puisse plaire,

Les ondes pour les eaux.

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes S'éleve en bouillonnant sur la face des ondes.

Flanc pour sein.

Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon flanç. Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour ancien.

L'Eternel pour Dieu,

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées; Il sait, quand il lui plaît, veiller sur nos années.

Hymen ou Hymenée, pour mariage.

Crois-tu que d'une fille humble, honnête & charmante, L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?

. . . A qui même en fecret je m'étois destinée, a

Avant qu'on cût conclu ce fatal hymenée?

Espoir au lieu d'espérance.

D'un espoir renaissant le peuple est en nivré.

Jadis au lieu de autrefois.

Sermens jadis facrés, nous brisons votre chaîne.

Soudain pour aussi-tôt.

Le saspêtre ensoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échausse, s'embrase, & s'écarte soudain.

Alors que pour lorsque.

Aveuglé par son zèle, il te désobéit, Et pense te venger alors qu'il te trahit.

Cependant que pour pendant que.

Cependant que j'embrasse une image frivole, Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'aguere ou n'agueres, pour il n'y a pas long-temps.

Cette loi que n'a guere un faint zèle a dictée, Du Ciel en ta faveur y semble être apportée,

Prospere pour heureux.

Ont vu bénir le cours de leurs destins prosperes.

Racine dans Esther.

Prospere ne se dit plus en prose, comme l'observe M. l'Abbé d'Olivet: mais en vers il est toujours beau; & ce mot, ajoute-t-il, n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vicillit pour la prose, n'en devient que plus poétique. Jadis, ennui, pour signifier en général toute sorte d'affliction, n'agueres, mensonger, un penser, & quelques autres, que je ne me rappelle pas présentement, so trouvent dans Racine.

Comme pour comment,

Comme échapperons nous en des nuits si profondes.

(Malherbe).

Devant que pour avant que.

J'aime, je le confesse; & devant que votre ame Prévenant mon esprit, m'eut déclaré sa slamme...

Avant que, avant de, pour avant que de.

Vous êtes son Tyran avant qu'être son Roi.

Il en est plusieurs autres que l'on remarquera assez dans la lecture de nos Poètes: nous n'avons ici donné que les principaux.

La seconde sorte de licences que nous avons indiquée,

est celle des mots, dans lesquels les Poètes retranchent ou ajoutent souvent quelques lettres, selon qu'ils en ont besoin, soit pour la rime, soit pour le nombre des syllabes, soit pour éviter ou produire quelque élision; tel est le mot encore, qu'ils peuvent écrire encor.

> Encor si ta valeur à tout vaincre obstinée Nous laissoit pour le moins respirer une année.

Cela n'empêche pas que souvent on ne sasse ce mot de trois syllabes, en lui laissant l'e muet, comme..., il en est temps encore. Nos Poètes anciens, & même ceux du dernier siecle, écrivoient aussi avecque pour avec.

Qui tons donc pour jamais une Ville importune, Où l'honneur est en guerre avecque la fortune.

Il faut toujours prononcer le e dans avec, devant quelque lettre qu'il se rencontre; mais de saçon cependant que ce mot demeure toujours de deux syllabes. Avecque, écrit & prononcé en trois syllabes, se trouve dans l'Alexandre de Racine.

M'entretenir moi feul avecque mes douleurs.

Mais M. l'Abbé d'Olivet fait remarquer que ce grand Poète l'a corrigé partout ailleurs où ses premieres édi-

tions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Le s qui termine la premiere personne de certains verbes, peut être ou retenu ou retranché, selon que le demande la rime. Cette licence n'est pas pour tous les verbes, il s'en faut bien: nous allons citer les principaux de ceux pour lesquels on en trouve des exemples:

Je crois ou je croi.

Mais moi qui dans le fonds fais bien ce que f'en crois ,

Qui compte tous les jours ses défauts sur mes doigts. . . .

Boile au

Ou plutôt je fais vœu de ne croire que tois

(Racine).

Il en est de même des autres verbes en ois, comme ; je reçois, je vois, &c.

Je vous donne un conseil qu'à peine je reçoi:

Du coup qui vous attend, vous mourrez moins que moi.

(Le même).

Je dis, ou je di.

A quoi bon se montrer, & comme un étourdi, Me vénir démentir de tout ce que je di ?

(Moliere).

On en peut user de même pour beaucoup d'autres verbes dont la premiere personne est en is, comme :

Pandolphe qui revient! fut-il bien endormi!

(Le même).

Visit, songez à vous, je vous en averti, Et sans compter sur moi, prenez votre parti. (Racine).

Quel importun devoir m'est enjoint aujourd'hui!

Va, Comte, je me rends; c'est assez, je te sui.

(Rotrou).

Que jamais lorsque je convri D'exploits d'éternelle mémoire, Les plaines d'Arques & d'Ivry.

(Malherbe).

On en voit encore des exemples pour les personnes en iens, comme:

> Ce Louvet, si je m'en souvien, Fut fait d'une louve & d'un chien.

Car anno h of omoun of manes and (Richer).

Vous a mis à la main la lettre que je tien, De laquelle, il est vrai, le caractere est mien.

(Scarron).

Cette licence de retrancher le s ne se prend que pour les premieres personnes des verbes : on ne peur l'étendre

aux secondes; ainsi Richer ne peut servir ni de modele; ni d'excuse, quand il dit:

Tu jone à te casser le cou ,

Et puis tu t'en prendras à moi.

Va bellement, si tu me croi.

pour tu joues, & pour si tu me crois.

On voit la même faute dans cet impromptus

Quoi, Voiture, tu dégénere?

Sors d'ici, maugrebi de toi!

Tu ne vaudras jamais ton pere;

Tu ne vends du vin ni n'en boi.

pour tu dégéneres, & ni n'en bois.

On trouve encore le même défaut dans ce vers de 1'Avorton:

Et du fonds du néant où tu rentre aujourd'hui.

pour, tu rentres, and main a flat with managed last

On voit d'autres retranchements de lettres, qui sont les uns d'un usage assez établi, les autres plus douteux. On retranche souvent le d dans pied & bled, pour la rime. Benserade dit:

L'âne disoit au loup, je suis estropié D'une épène, & voyez de quel air je chemine : Comme à l'âne le loup voulut tirer l'épine, L'âne au milieu du front lui tire un coup de pié-

Pour un cheval elle eut le fens troublé, Et fongea plus à l'avoine qu'au blé.

Madame Deshoulieres retranche même le d dans rapond, pour le faire rimer avec bon:

Plus d'un exemple vous répon

Des malheurs dont ici je vous ai menacée.

Le savoir nuit à vout, la mode en est passée.

On croit qu'un bel esprit ne sauroit être bors.

Sarrasin dit encore après Saint Gelais :

Quand je les montrerois au doigt, Vous feroient-elles plus connues? Maintenant renvoyez-les moi 5 Elles feront les bien venues.

Mais cette licence ne peut être tolerée, non plus que la suivante, qui est encore du même:

Si pour Cimetiere Saint Jean, J'ai dit, Saint Jean le Cimetiere, La faute n'est pas fort grossiere. C'est blanc bonnet, & bonnet blanc.

Cependant Racine dans les Plaideurs retranche le c dans donc, comme Sarrasin dans blanc.

Tu porterois au pere un faux exploit ?

Quoi don ?

Tu rendrois à la fille un billet?

Pourquoi non ?

La Fontaine retranche le t final dans désert, ouvert a accourt, pour faire les rimes suivantes:

déser, ouver, il accour, Jupiter, fer, tour.

Il fait même rimer tant avec champ; ce qui suppose que ces mots sont écrits, tan, chan. Benserade en fait de même pour champ & méchant.

> Un Laboureur pourvu d'un taureau fort méchant, S'avisa de scier ses cornes sur le champ.

Sarrasin supprime le t dans vulgairement & naïvement, afin d'avoir des rimes pour Roman; c'est-à-dire, qu'il écrit vulgairemen, naïvemen;

Quictant là le roman

Ecrivit naïvèmen t

Ce qui fuit en cette page.

Sur ces licences contraires aux loix de l'orthographe, il ne faut pas oublier les réflexions suivantes:

1°. Qu'on ne doit prendre que celles que l'on peut justifier par l'exemple des meilleurs Ecrivains: autrement on en viendroit bientôt à brouiller toute l'orthographe, au point que même la bonne prononciation & le sens du discours en souffriroient.

2°. Qu'il en est beaucoup que l'on permettroit dans des Pieces burlesques ou familieres, & qui ne seroient

pas souffertes dans un style grave & sérieux.

3°. Que dans certaines petites Pieces assujetties à des loix particulieres, comme les Sonnets & les Madrigaux, toutes ces libertés sont nécessairement des fautes, parce-

qu'on y exige beaucoup d'exactitude.

4°. Que la licence ne peut jamais aller jusqu'à faire rimer le singulier avec le pluriel dans les noms, sous prétexte que le s qui distingue ces deux nombres, ne se prononce point; ainsi il n'est point d'exemples de rimes pareilles aux suivantes:

larme, bonté, desir, désert, charmes, beautés, plaisirs, concerts.

5°. Que le r final des infinitifs ne permet point la rime avec les mots qui n'ont point cette lettre, comme:

congé, vangé, armés, assez, songer, changer, charmer, passer.

6°. Que le retranchement dont nous parlons ne doit tomber, lorsqu'il peut se faire, que sur la derniere confonne du mot, quoiqu'il y en ait plusieurs. Ainsi la derniere rime est désectueuse dans ces vers de l'Art de précher;

Veux-tu peindre un Héros? Veux-tu qu'avec Eugene
Sur l'esprit, sur la langue Ariste s'entretienne?
Imite de Bouhours le style délicat:
Mais si tu yeux prêcher, suis ce soin trop exat.

pour exact.

Mais Benserade a pu dire : and al Mansoluo

Les oiseaux en plein jour voyant le Duc paroître,

Sur lui fondirent tous à son hideux aspec ;

Quelque parsait qu'on puisse être,

Qui n'a point son coup de bec ?

D'un marais desséché les tristes habitantes:

Voulant choisir un puits, une des plus prudentes

Qui pour leur sûreté trouvoit ce lieu suspece,

Dit, que deviendrons nous, si le puits devient sec.

Ote-moi ce chef dont l'aspec, -Sur mes gens a fait tel échec.

Ces deux derniers vers sont de Richer.

Nous n'entreprendrons pas de marquet ici toutes les licences outrées que quelques Poètes se sont permises, & que l'on doit éviter, non plus que tous les mots sur lesquels on trouve des variations: cependant nous dirons que quilles ne rime point avec villes, ni avec habiles; que grilles ne le fait point avec villes, quoique l'on trouve dans Sarasin, dans l'Ovide Bousson, & dans l'art de prêcher:

Jamais ne serviez-vous de pavé pour les Villes, Jamais ne serviez vous de boule pour les quilles.

Où la jeunesse dont les quilles

A la course étoient plus habiles.

Toujours prêt à parler, il est brigué des grilles, Des Moines demandé, des Villages, des Villes.

C'est que I forme deux sons très différents l'un de l'autre, selon que cette lettre est ou n'est pas mouillée.

Les Poètes, dans les occasions où ils ont besoin d'une élision, écrivent encore Londre, Athene, Thebe, quoique ces mots prennent plus ordinairement un s à la sin: L'usage autorise cette licence; mais non pas celle de dire catherre & guiterre, au lieu de catarre & guitare, comme on le voit dans quelques vieux Poètes.

Sommeil, répans à pleines mains

Tes pavots fut la terre:

Affoupis les yeux des humains

D'un gracieux catherre.

Saint-Amant.

L'une empésoit sur une pierre, L'autre racloit de sa guitterre. Il faut aussi se bien garder de dire coral pour corail & comme le fait Saint-Amant dans ces vers :

De maintes branches de coral Qui croît sous l'eau comme de l'herbe; Et dont Neptune est libéral; Il porte un panache superbe.

mais on dit, & l'on écrit assez indisséremment métal ou métail. On ne doit jamais écrire Court pour la Cour, quoique Malherbe dise:

Qui ne fait que toute la Court Pour regarder tes exercices, Comme à des théatres accourt?

Les Anciens employoient très souvent die pour dise se mais aujourd'hui die vicillit.

Et toutefois, Madame, il faut que je vous die Qu'un trône est plus pénible à quitter que la vie.

On retranche l final du mot gentil, au moins dans la prononciation, quand on s'en fert pour dire, joli, mignon, aimable:

Ceux-là font petits, Gaillards, éveillés & gentis.

Zéphir s'écrit indifféremment, zéphir ou zéphire au fingulier; mais au pluriel on écrit zéphirs :

Va, Mélisse, & donne ordre à l'aimable zéphire D'accomplir promptement tout ce qu'Atys désire.

Quinault.

Je vais préparet les zéphirs .

A fuivre vos défirs.

(Le même).

Enfin on écrit jusque ou jusques; mêmes ou même, adverbe; guere ou gueres; graces aux Dieux, ou grace aux Dieux.

Et lorsque son démon commence à l'agiter, Tout jusque à sa servante est prêt à déserter. Boilean-

Et na point de portail où jusques aux corniches, Chaque pilier ne foit enveloppé d'affiches.

(Le même).

Mais la naïveté Dont mêmes au berceau les enfans te confessent... Mallerbe.

Jusqu'ici la fortune & la victoire mêmes Cachoient mes cheveux blancs fous trente diadêmes.

Et crois que votre front prête à mon diadême Un éclat qui le rend respectable aux Dieux même.

Ra ine.

Et je rends grace au Ciel qui nous a rassemblés. Racine.

Graces au Ciel, mes mains ne font pas criminelles.

(Le même).

Au temps qui court, nous n'en voyons plus gueres De ces Héros, de ces gens peu vulgaires.... (Benferade).

Sensible à tout plaisir, il ne t'importe guere, Si la Scene a perdu le celébre Moliere.

(Le Pays).

La troisieme sorte de licences poétiques concerne la construction des phrases : on retranche souvent le ne dans les phrases négatives, comme : des cœurs de diamant s'amolliroient-ils pas ? pour , ne s'amolliroient-ils pas?

On dit de même, peut-on pas, pour ne peut-on pas;

sais-je pas, pour ne sais-je pas, &c.

Sais-je pas que Taxille est une ame incertaine, Que l'amour le retient, quand la crainte l'entraîne?

Sais-je pas que fans moi sa timide valeur....

(Racine).

Vous semble-t-il pas bien injuste. . . .

(Voiture).

Tome I.

Il faut mettre au nombre des licences permises en poésie, & qui seroient des fautes en prose, ces phrases & autres semblables:

> Appellez-vous regner, lui céder ma couronne, Quand le sang & le peuple à la fois me la donne ? (Racine).

Que ma foi, mon honneur, mon amour y consente?

Mais yous qui me parlez d'une voix menaçante....

(Le même).

Il faudroit donnent, y consentent, selon les regles de la Grammaire.

On peut mettre au nombre de ces licences de conftruction certaines inversions que la Prose ne peut soutenir, & qui sont souvent un agrément dans les vers: mais à ce sujet, voyez Construction, & surtout In-VERSION.

Nous croyons devoir ajouter à ces trois especes de licences dont nous avons parlé, & qui sont les plus ordinaires, certaines hardiesses d'expression qui ne sont permises qu'aux Poètes, Par exemple, Racine a dit dans Andromaque;

Grace aux Dieux! mon malheur passe mon espérance.

M. l'Abbé d'Olivet pense que Racine avoit sans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile: Hunc ego se potui tantum sperare dolorem; & il ajoute: Duintilien son'est pas content de cette expression, qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de l'Enéide. Il ne l'a condamnée vraissemblablement que comme trop sorte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet: mais prions-les en même-temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons sentir que ces sortes de hardiesses sont un merveilleux effet dans la Poésie, lorsqu'elles sont placées à progresses de loin à loin. Ce

LIRE, Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, Il figuisse, d'après le latin legere, dont il tire son origine, recueillir, rassembler. Ainsi l'œil rassemble, pour ainsi dire, les caracteres, les lettres, les chifferes, les notes, &c.; & cet effort, qui cesse d'en être un par l'habitude, s'appelle lire, soit qu'on profere les mots ou les sons que forment ces caracteres ainsi assemblés, soit qu'on ne les profere pas. Lire un Livre, lire de la Musique.

Il signifie quelquesois développer, expliquer; le Professeur lit Homere en Classe; c'est-à-dire, l'explique à

Ses Ecoliers.

On dit au figuré, lire dans les yeux, dans l'ame de quelqu'un; ce qui revient toujours à notre définition: au lieu de caracteres, ce font alors certains fignes, certaines marques, que notre œil rassemble & rapproche pour en conclure la pensée ou le sentiment de la personne en qui ces signes se rencontrent. Les yeux sont le livre de notre ame.

INDICATIF. Présent. Je lis, tu lis, il lit; nous lisons, vous lisez, ils lisent. Imparfait. Je lisois, &c. Prétérit. Je lus, &c. Futur. Je lirai, &c. Conditionnel présent. Je litois, &c. Impératif. Lis, qu'il lise, lisons, &c. Subjonctif. Présent. Que je lise, &c. Imparfait. Que je lûsse. Participes. Lisant, lû, lûe.

Les temps composés se forment avec le participe lu,

felon les regles communes.

LITOTE. Ce mot grec signifie simple, nud, foible. On cherche quelquesois, par modestie ou par quelqu'autre motif, à affoiblir par les expressions une pensée dont on sait bien que les idées accessoires seront sentit toute la force. Cette sigure, en exprimant le moins, ne manque jamais de réveiller l'idée du plus.

Quand Horace dit que Pythagore n'est pas un Auteur méprisable, il fait sentir que cet Auteur mérite d'être

estimé.

Je ne suis pas si dissorme, je me suis vu dans le miroir d'une onde claire, dit le Berger Coridon à sa maîtresse dans une Eglogue. Il fait entendre par là qu'il est bien fait.

On appelle encore cette figure exténuation. C'est l'opposé de l'hyperbole.

LOGOGRYPHE: voyez ENIGME.



LOIN, est un adverbe de distance: voyez ADVERBE. LONGUES. On appelle longues, dans la prononciation, les voyelles ou les syllabes qu'on prononce plus lentement, sur lesquelles on s'arrête plus long-temps, qui ont la plus grande quantité de son: voyez QUAN-TITÉ & PRONONCIATION.

LORSQUE, est une des conjonctions périodiques :

voyez Conjonctions.

LUI, est un des pronoms personnels pour la troisieme

personne du singulier : voyez PRONOMS.

LUIRE, est un verbe neutre irrégulier & désectif, de la quatrieme conjugation. Il vient du latin lucere, répandre de la lumiere, de l'éclat.

J'en atteste le Ciel & le jour qui nous luit.

Dans le figuré on dit, un rayon d'espérance luit encore aux plus malheureux. Pourquoi vous resuser à l'espoir qui vous luit? Parceque l'espérance semble porter dans notre

ame je ne sais quoi de serein & de lumineux.

INDICATIF. Présent. Je luis, tu luis, il luit; nous luisons, vous luisez, ils luisent. Imparsait. Je luisois, &c. Il n'a point de prétérit. Futur. Je luirai, &c. Conditionnel présent. Je luirois, &c. Impératif. Présent. Luis, qu'il luise, &c. Subionetif. Présent. Que je luise, &c. Il n'a point d'imparsait. Participes. Présent. Luisant. Passé. Lui, sans féminin. Est-il nécessaire de dire qu'il ne faut pas consondre ce participe passé lui, qui est indéclinable, avec le pronom lui, qui s'écrit & se prononce de même?

L'UN ET L'AUTRE, est un des pronoms indéfinis. Ces deux mots sont aussi quelquesois simples adjectifs:

voyez PRONOMS & ADJECTIFS.

L'UN L'AUTRE, est un des pronoms indéfinis: voyez cet article au mot PRONOMS.

Fin du Tome premier.

